

ΕΘΝΙΚΟ ΚΑΙ ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΚΟ ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟ ΑΘΗΝΩΝ

Σχολή Θετικών Επιστημών

Τμήμα Μεθοδολογίας, Ιστορίας και Θεωρίας της Επιστήμης
(Μ.Ι.Θ.Ε.)

ΔΙΔΑΚΤΟΡΙΚΗ ΔΙΑΤΡΙΒΗ

Marie Dupond

GASPARD MONGE 1795-1799

Η ανέκδοτη αλληλογραφία ενός πολιτικά στρατευμένου
μαθηματικού την περίοδο της Γαλλικής Επανάστασης.

ΑΘΗΝΑ / ΙΟΥΝΙΟΣ 2014



Ευρωπαϊκή Ένωση
Ευρωπαϊκό Κοινωνικό Ταμείο



ΥΠΟΥΡΓΕΙΟ ΠΑΙΔΕΙΑΣ & ΘΡΗΣΚΕΥΜΑΤΩΝ, ΠΟΛΙΤΙΣΜΟΥ & ΑΘΛΗΤΙΣΜΟΥ
ΕΙΔΙΚΗ ΥΠΗΡΕΣΙΑ ΔΙΑΧΕΙΡΙΣΗΣ

Με τη συγχρηματοδότηση της Ελλάδας και της Ευρωπαϊκής Ένωσης



Η παρούσα έρευνα έχει συγχρηματοδοτηθεί από την Ευρωπαϊκή Ένωση (Ευρωπαϊκό Κοινωνικό Ταμείο - ΕΚΤ) και από εθνικούς πόρους μέσω του Επιχειρησιακού Προγράμματος «Εκπαίδευση και Δια Βίου Μάθηση» του Εθνικού Στρατηγικού Πλαισίου Αναφοράς (ΕΣΠΑ) – Ερευνητικό Χρηματοδοτούμενο Έργο: Ηράκλειτος ΙΙ . Επένδυση στην κοινωνία της γνώσης μέσω του Ευρωπαϊκού Κοινωνικού Ταμείου.

ΕΘΝΙΚΟ ΚΑΙ ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΚΟ ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟ
ΑΘΗΝΩΝ
Σχολή Θετικών Επιστημών
Τμήμα Μεθοδολογίας, Ιστορίας και Θεωρίας της Επιστήμης
(Μ.Ι.Θ.Ε.)

ΔΙΔΑΚΤΟΡΙΚΗ ΔΙΑΤΡΙΒΗ

Marie Dupond

GASPARD MONGE 1795-1799

Η ανέκδοτη αλληλογραφία ενός πολιτικά στρατευμένου
μαθηματικού την περίοδο της Γαλλικής Επανάστασης.

Τριμελής επιτροπή

Ι. Χριστιανίδης, Παν. Αθηνών

Jean Dhombres, διευθυντή σπουδών EHESS / CNRS

Dimitrios Dialetis, Παν. Αθηνών

Εξεταστική επιτροπή

Patrice Bret (Centre Alexandre Koyré), Κωνσταντίνος Δημητρακόπουλος
(Μ.Ι.Θ.Ε. Ε.Κ.Π.Α.), Λάμπας Διονύσιος (Τμήμα Μαθηματικών Ε.Κ.Π.Α.),
Άννα Καρακατσούλη (Τμήμα Θεατρικών Σπουδών Ε.Κ.Π.Α.).

UNIVERSITÉ NATIONALE ET CAPODISTRIENNE D'ATHÈNES

École des Sciences positives

Département de Philosophie et Histoire des sciences

THÈSE DE DOCTORAT

Marie Dupond

LA CORRESPONDANCE DU GÉOMÈTRE GASPARD MONGE

1795-1799

ATHÈNES / JUIN 2014



European Union
European Social Fund



MINISTRY OF EDUCATION & RELIGIOUS AFFAIRS, CULTURE & SPORTS
MANAGING AUTHORITY

Co-financed by Greece and the European Union



EUROPEAN SOCIAL FUND

This research has been co-financed by the European Union (European Social Fund – ESF) and Greek national funds through the Operational Program "Education and Lifelong Learning" of the National Strategic Reference Framework (NSRF) - Research Funding Program: Heracleitus II. Investing in knowledge society through the European Social Fund.

UNIVERSITÉ NATIONALE ET CAPODISTRIENNE D'ATHÈNES

École des Sciences positives

Département de Philosophie et Histoire des sciences

THÈSE DE DOCTORAT

Marie Dupond

LA CORRESPONDANCE DU GÉOMÈTRE GASPARD MONGE

1795-1799

Directeurs de thèse :

Jean Christianidis, Professeur à l'Université d'Athènes

Jean Dhombres, Directeur d'études EHESS / Directeur de recherche émérite CNRS

Dimitrios Dialetis, Professeur à l'Université d'Athènes

Membres du jury :

Constantinos Dimitrakopoulos (M.I.Θ.E, Univ. d'Athènes), Patrice Bret (Centre Alexandre Koyré), Dionisios Lappas (Département de Mathématiques, Univ. d'Athènes), Anna Karakatsouli (Département des Études théâtrales, Univ. d'Athènes)

GASPARD MONGE (1746-1818)
CORRESPONDANCE
Thermidor an III- nivôse an VIII
[Juillet 1795 – décembre 1799]

II

ÉDITION DES LETTRES

Ma foi, ma bonne amie, quand tu t'es décidée à épouser un géomètre, si tu avais cru prendre un casanier que tu aurais toujours sous la main, tu t'es trompée. Beaucoup de marins ont été moins longtemps séparés de leur femme que je le suis de toi depuis une douzaine d'années [...].

Monge à sa femme, Rome, le 23 germinal an VI [12 avril 1798].

| | |
|---|-----|
| Présentation du corpus de la correspondance du géomètre Gaspard Monge et principes d'édition | 10 |
| Liste des lettres | 16 |
| I. Les débuts de l'École polytechnique Fin de la Convention et premiers mois du Directoire Thermidor an III - pluviôse an IV [juillet 1795 - janvier 1796]..... | 31 |
| II. Première mission en Italie La commission des sciences et des arts..... | 48 |
| Prairial an IV - vendémiaire an VI [mai 1796 - octobre 1797]..... | 48 |
| III. Bref intermède à la direction de l'École Polytechnique Brumaire - pluviôse an VI [novembre 1797 - février 1798]..... | 320 |
| IV. Seconde mission en Italie Institution de la République romaine et préparation de l'expédition d'Égypte Pluviôse – prairial an VI [février-mai 1798]..... | 328 |
| V. L'expédition d'Égypte et le retour en France, Prairial an VI – nivôse an VIII [mai 1798 - décembre 1799] | 394 |

Présentation du corpus de la correspondance du géomètre Gaspard Monge et principes d'édition

Les bornes chronologiques du corpus ont été déterminées par R. Taton.¹ Ces lettres sont finalement écrites non seulement au cours de l'action de Monge au service de la République sous les ordres du Directoire et du ministre des relations extérieures, mais aussi dans le cadre de son appartenance à deux institutions scientifiques : l'École polytechnique et l'Institut national. Deux cent quatre documents rédigés de juillet 1795 à décembre 1799 sont réunis.² Plus de la moitié des deux cent deux lettres sont adressées à des membres de la famille et essentiellement à sa femme (80%). La majeure partie de la correspondance est constituée des lettres écrites lors de ses missions hors de France en tant que commissaire de la République en Italie et en tant que savant attaché à la campagne d'Égypte. Le corpus est ainsi constitué à la fois d'une correspondance de voyage adressée à sa famille, à Paris et en province et d'une correspondance institutionnelle. La nature familiale et institutionnelle du corpus est en partie liée à l'histoire des archives Monge. Elles sont composées de la volumineuse correspondance active et passive de Monge et de celle échangée entre les membres de la famille.³

¹ Luigi Pepe et Sandro Cardinali optent pour un corpus défini par le lieu de production. Ils traduisent et publient les lettres écrites d'Italie de 1796 à 1798 ((1993), *Dall'Italia (1796-1798)*, Palermo, Sellerio.) Il utilise essentiellement les copies conservées à la Bibliothèque municipale de Saintes (Ms. 78), copies déposées par l'épouse d'Eugène Eschassériaux. Pepe et Cardinali utilisent aussi les transcriptions d'Eschassériaux des lettres autographes conservées au Ministère des affaires étrangères et aux Archives nationales. Ces transcriptions sont rassemblées dans sa *Vie de Monge* manuscrite. Enfin, ils utilisent comme l'a fait René Taton les copies de la Bibliothèque de l'Institut. (Voir infra) Cette édition italienne doit aussi être associée à la recherche menée par Luigi Pepe, très utile pour apporter un éclairage sur la dimension scientifique de l'action de Monge en Italie, notamment par le biais de ses études d'histoire des institutions scientifiques et pédagogiques italiennes et de l'action des savants italiens dans le domaine de l'instruction publique. Au cours de ma maîtrise, j'ai constitué un corpus composé des lettres de Monge à sa femme mais aussi de celles qu'elle lui a écrit lors de la première mission en Italie. Ce corpus posait un problème d'organisation issu des conditions militaires et diplomatiques de l'acheminement du courrier : l'ordre d'expédition des lettres ne correspond pas à l'ordre de réception. « Édition de la correspondance croisée Gaspard Monge - Catherine Huart durant la première campagne d'Italie (juin 1796-octobre 1797) », sous la direction d'André Guyaux.

² Pour deux d'entre eux, il ne s'agit pas de lettres. En février 1797, afin de rendre compte de sa mission auprès de la République de Saint-Marin, Monge envoie à Bonaparte son discours prononcé aux capitaines régents. Il est inséré dans le corpus au n°56 et la lettre à Bonaparte au n°57. En mars 1797, Monge envoie d'Italie son « serment de fidélité à la République » (n°72). Ces deux pièces font partie des vingt-deux pièces ajoutées au corpus initial composé de cent quatre-vingt-deux lettres. Ont aussi été ajoutées une lettre de 1795 à des élèves, conservée à l'École polytechnique et dont la copie et la transcription se trouvent dans le fonds Taton au Caphes (n°1) ; une lettre de 1798 conservée à la bibliothèque municipale de Nantes adressée au Directoire lors de la deuxième mission en Italie (n°162) ; une lettre à Carnot (n°16) qui est associée à une lettre à Prieur écrite le même jour. Les deux ont été publiées en 1796 et c'est de cette façon que j'ai pu retrouver le texte de la lettre à Carnot. Dix-sept autres lettres sont retranscrites à partir des *Notes chronologiques pour servir à la vie de Monge* d'Eschassériaux. Elles sont relatives aux travaux de la commission des sciences et des arts (1796-1797) et font apparaître les principes qui guident l'action des commissaires de la République. Ces lettres dans lesquelles Monge rend compte des activités des commissaires permettent une meilleure compréhension du cours de la mission. Monge étant chargé de la correspondance de la commission, elles sont signées par Monge et ses autres collègues lorsqu'ils se trouvent dans la même ville que lui.

³ La correspondance de Catherine Huart de 1795 à 1799 représente cinquante-huit lettres, elles sont rassemblées dans la liasse 6 du fonds Monge de l'É. pol. (IX GM. 6. N°1 à 58) ; les lettres de Louise Monge à son père dans la liasse 7 (IX GM 7) ; celles de sa fille Émilie et de son gendre Nicolas-Joseph Marey dans la liasse 8 (IX GM. 8. N°1 à 58), enfin celles écrites par sa belle-sœur Anne-Françoise Huart liasse 8 (IX GM. 8. N°9 et 10.). Voir l'inventaire du fonds Monge en annexe.

Les archives sont partagées naturellement entre d'une part les descendants d'Émilie, fille aînée de Monge (1778-1867) mariée à Nicolas-Joseph Marey (1760-1818) (fonds Marey-Monge et de Blic), et de l'autre les descendants de la fille cadette Louise Monge (1779-1874). Le petit-fils de cette dernière, Eugène Eschassériaux (1823-1906), député bonapartiste au début de la III^e République, ne se contente pas de préserver les pièces détenues par la famille ; en les réunissant, les ordonnant et les reliant, il complète le fonds en faisant l'acquisition et en transcrivant d'autres documents au sein des cinq volumes manuscrits qu'il intitule « Notes chronologiques pour servir à l'histoire de la vie de Gaspard Monge ». Patrice Bret souligne « l'œuvre d'historiographe » qu'il a accompli « en réunissant un nombre impressionnant de documents » et indique que « si l'ouvrage resta inédit, les historiens du XX^e siècle y ont abondamment puisé ».¹

Lorsque René Taton pour les besoins de sa thèse soutenue en 1951 prend connaissance des archives familiales, il est frappé par le nombre de documents non scientifiques qui y sont réunis. Et s'il les exclut de son étude de l'œuvre scientifique de Monge², il pointe dès l'introduction la difficulté qu'ils posent aux historiens dans la perspective d'une édition des œuvres complètes du géomètre.³ Éditer la correspondance de Monge de 1795 à 1799 conduit à enquêter sur la nature de son action publique et sur les caractéristiques de sa pratique scientifique durant la deuxième partie de la Révolution française.

Dans les années 1990, Taton rassemble dans ce corpus les lettres de Monge du fonds de Chaubry (désormais fonds Monge de l'École polytechnique), du fonds Marey-Monge (copie microfilmée disponible aux archives de l'École polytechnique), des archives de l'École polytechnique, des Archives Nationales (AN F17), des copies de lettres conservées à la bibliothèque de l'Institut de France (Ms 2192)⁴ et des archives du ministère des affaires étrangères et du service historique de la défense. Le corpus bien sûr n'est pas complet.⁵ Le nombre de lettres écrites au cours de l'expédition d'Égypte est très réduit : dix-huit lettres de mai 1798 à décembre 1799. Depuis 2002, les archives familiales Eschassériaux sont conservées aux archives de

¹ BRET P. (2007), « Les biographes de Monge », *Bulletin de la Sabix* [En ligne], 41 | 2007, mis en ligne le 07 août 2009, consulté le 05 janvier 2014. URL : <http://sabix.revues.org/108>.

² Cela correspond sans doute à un choix méthodologique, mais surtout à un partage des sources qui a été effectué par le baron Paul de Chaubry, propriétaire alors du fonds d'archives Eschassériaux. L'exploitation des archives non scientifiques est confiée à l'historien Paul V. Aubry qui prépare à la même époque sa biographie : (1954) *Monge, le savant ami de Napoléon Bonaparte*, Paris, Gauthier-Villars. Voir AUBRY P.V. (1954), p. IX et BRET P. (2007).

³ TATON R. (1951), *L'œuvre scientifique de Gaspard Monge*, P.U.F., p. 6. Plus tard dans un entretien avec J. Peiffer en 1997, il indique que c'est lors de la préparation de sa thèse qu'il « prend contact avec l'histoire institutionnelle de la science ». PEIFFER J. (1997), « Entretien avec R. Taton », Birkhäuser Verlag, Basel, pp. 65-89, p. 86.

⁴ En 1913, Gaston Tortat dépose à la Bibliothèque de l'Institut de France une copie manuscrite de la correspondance de Monge qui avait été transcrite par Eschassériaux et déposée à la Bibliothèque municipale de Saintes par sa femme. (Ms 2191-2194). Voir la description des archives dans la bibliographie générale.

⁵ Patrice Bret a signalé encore quatre lettres qui se trouvent à Washington à la bibliothèque de Smithsonian Institution et datées de 1796 à 1817. Dans son article « Gaspard Monge politician », David Eugène Smith offre une description des pièces conservées à la Columbia. Il indique l'existence de quatre-vingt documents inédits relatifs à Monge et à sa famille à la Bibliothèque de l'université de Columbia à New-York. Il indique que la moitié des documents sont rédigés par Monge, le reste est constitué des lettres de sa femme et de son frère Louis ou bien des documents qui concernent l'histoire de la famille. SMITH D.E. (1932), « Gaspard Monge politician », *Scripta mathematica*, n°1, pp. 107-122. Aubry estime que certains des documents attribués à Gaspard Monge sont en fait signés par son frère Louis Monge. AUBRY P.V. (1954), p. VIII.

l'École polytechnique après son acquisition par l'AX. Pour la majorité, les lettres appartiennent au fonds ; lorsque cela n'est pas le cas, la source est indiquée en note dans la liste des lettres. Enfin, le corpus est aussi constitué d'une certaine manière par des lettres dont on ne dispose pas du manuscrit autographe mais dont on apprend l'existence par des mentions dans d'autres lettres, dans les ouvrages biographiques de de Launay et d'Aubry ou comme pour une lettre de Monge de janvier 1797 aux membres de l'Institut sur les expériences de Volta dont on retrouve la trace dans les procès-verbaux de l'Académie (n°47).

Organisation

Les lettres sont classées chronologiquement en cinq grandes périodes.

I. Les débuts de l'École polytechnique, fin de la Convention et premiers mois du Directoire
Thermidor an III - pluviôse an IV [juillet 1795 - janvier 1796]
(5 lettres)

II. Première mission en Italie, La commission des sciences et des arts
Prairial an IV - vendémiaire an VI [mai 1796 - octobre 1797]
(135 lettres)

III. Bref intermède à la direction de l'École Polytechnique
Brumaire - pluviôse an VI [novembre 1797 - février 1798]
(6 lettres)

IV. Seconde mission en Italie : Institution de la République romaine et préparation de l'expédition d'Égypte
Pluviôse – prairial an VI [février-mai 1798]
(40 lettres)

V. L'expédition d'Égypte et le retour en France
Prairial an VI – nivôse an VIII [mai 1798 - décembre 1799]
(18 lettres)

Transcription

Ce corpus est constitué du texte établi par René Taton. Se trouvent en tête des lettres : en gras un titre formé par le destinataire et la date convertie dans le calendrier grégorien ; au-dessous figure la date inscrite au début de la lettre manuscrite. Dans de rares cas l'année ne figure pas sur le manuscrit, mais il est aisé de l'indiquer grâce au contenu de la lettre. Alors elle est notée entre crochets droits. Les dates du calendrier républicain sont transcrites et converties dans le calendrier grégorien.

La transcription des lettres de Monge ne pose pas de problèmes spécifiques. Ses lettres présentent peu de traces de relecture et de correction. Il est très rare que des passages soient écrits puis biffés, ou qu'il y ait des ajouts. Un des traits remarquables de la correspondance de Monge qui apparaît lors de la transcription est la modernité de l'orthographe.¹ Cela permet facilement de répondre au critère de lisibilité sans trop s'éloigner de celui de fidélité. La petite taille de l'écriture constitue une difficulté. Elle est due aux difficultés d'acheminement et au coût du papier. La taille de l'écriture et la manière de gérer l'espace de la page sont encore déterminées

¹ Cela est encore plus manifeste si l'on compare la correspondance de Monge avec celle de sa femme.

par les conditions d'écriture : le froid, des célébrations de victoires, le temps disponible. Quelques mots n'ont pu être déchiffrés à cause de l'encre délavée, d'une déchirure. Lorsque des lettres subsistent, ou que le mot appartient à un rituel épistolaire de Monge, il a pu être restitué entre crochets droits, sinon le mot est indiqué par [?].

La signature de Gaspard Monge apparaît uniquement quand elle est présente sur le manuscrit. Elle est transcrite entre crochets droits parce qu'elle n'est pas positionnée de la même façon que sur le manuscrit. Les abréviations de mots ou de noms sont conservées tant qu'elles sont facilement identifiables. Sinon le mot est transcrit entre crochets droits. Pour les noms propres, la graphie normalisée est rétablie en note. L'emploi des majuscules n'est pas systématique dans les noms propres. Les normes d'usage de la majuscule sont appliquées lors de la transcription. D'autre part, se note l'utilisation de la majuscule pour mettre en relief un terme, la transcription reste fidèle à cet emploi. La majuscule n'est pas utilisée avec la ponctuation pour marquer les limites des propositions. La ponctuation est peu présente et devient problématique lors de la transcription. Mais les interventions sont limitées au cas où la fidélité, empêche la lisibilité. Ainsi ont été ajoutés des points d'interrogation et d'exclamation quand la modalité de la phrase l'oblige, un point lors de la succession de deux groupes syntaxiques sans lien de subordination. Mais c'est le point virgule qui est le plus fréquemment employé. L'accentuation est restituée et modernisée. On note un emploi fréquent de l'accent circonflexe sur les désinences des participes passés, ils sont supprimés, lors de la transcription.

Les lettres ont été majoritairement transcrites à partir des manuscrits autographes. Pour certaines lettres, il a fallu par contre utiliser les transcriptions effectuées par Eugène Eschassériaux (voir supra). La comparaison des transcriptions d'Eschassériaux et des manuscrits montre que les lettres sont transcrites intégralement. Des interventions sont notables seulement dans la suppression de ce qu'il nomme des « compliments de famille » en fin des lettres destinées à la famille. Les lettres transcrites appartiennent au deuxième volume des « Notes chronologiques pour servir à la vie de Monge ».¹

Annotation

À chaque lettre est appliqué le même traitement éditorial afin de permettre une entrée directe dans le corpus. Ce présent travail doit être considéré à la fois comme une étude et comme un outil. Cela présente l'inconvénient de devoir effectuer de nombreuses répétitions. Pour annoter, la nécessité de comprendre le texte, de reconstituer son cadre d'intelligibilité pour le « mettre à disposition », conduit à intervenir en posant des questions précises d'identification au sein du corpus mais aussi en posant des repères pour l'exploitation historique. L'annotation sert à éclairer les enjeux historiques de l'étude d'une telle source Aussi, en constituant des groupes de lettres qui contiennent des éléments différents d'une même question, des chemins de lecture thématique sont dessinés au sein de la correspondance. Les relations ainsi établies entre les lettres déterminent aussi des liens entre les annotations.

Il faut ainsi distinguer plusieurs types de notes :

¹ Elles sont indiquées dans la liste des lettres par l'abréviation (numéro de page, VDM Eschassériaux.)

1. Les notes signalées par [R.T.] correspondent aux notes rédigées par René Taton. Pour certaines, il s'agit de notes manuscrites retrouvées sur des copies des lettres dans le fonds Taton au CAPHES.

2. Identification systématique des personnes mentionnées dans chacune des lettres. Cela donne lieu à des répétitions notamment lorsqu'il s'agit de personnes citées régulièrement telles que les membres de la famille mais comme le veut le principe d'accès direct au corpus. Chaque identification donne lieu à une brève notice biographique qui figure dans l'index de noms placé en annexe. Les numéros indiqués dans les index renvoient aux numéros des lettres et non des pages.

3. Identification des événements, des lieux et renvoi aux autres lettres dans lesquelles il en est question. Ces notes sont souvent effectuées à partir de sources historiques telles que l'édition de la *Correspondance Générale de Napoléon Bonaparte*¹ qui est une source informante sur le détail des opérations militaires et diplomatiques, mais aussi le récit de voyage d'un autre commissaire et membre de l'Institut André Thoüin² et les mémoires de Miot.³ Parce que ces sources sont contemporaines et produites dans le même espace géographique, elles permettent d'éclairer le discours de Monge tout en révélant sa singularité.

4. Notes à partir des lettres adressées à Monge par les membres de la famille et par Bonaparte. Ainsi on indique à quoi Monge répond, ce qui lui est répondu et la réaction qu'a suscitée sa lettre. Dans la plupart des cas les lettres sont utilisées pour indiquer à quoi Monge répond. Afin de ne pas charger les notes, les citations des lettres des membres de la famille sont identifiées et introduites par leur date de rédaction et sont ainsi facilement identifiables au sein des liasses 6 et 7 du fonds Monge dans lesquelles les lettres sont classées par ordre chronologique. La répétition des mêmes structures d'introduction des citations permet un repérage plus aisé des longues citations de lettres au sein des notes.

5. Notes sur la vie familiale de Monge en utilisant la correspondance familiale.

6. Les notes sur les travaux de la commission des sciences et des arts (1796-1797) et celles sur les activités de Monge dans le cadre de la commission pour l'établissement de la République romaine et dans celui de la préparation de l'Expédition d'Égypte (1798) visent à montrer que ses missions en Italie sont moins politiques et institutionnelles que scientifiques. Seules les œuvres d'art mentionnées par Monge dans ses lettres sont recensées dans un index et sont l'objet d'une brève notice.

¹ BONAPARTE N. [2004], *Correspondance générale*, publiée par la Fondation Napoléon, Tome premier : *Les apprentissages 1784-1797* et Tome deuxième *La campagne d'Égypte et l'avènement 1798-1799*, Paris, Fayard. Parce que la numérotation des lettres dans cette édition est ininterrompue, il n'est pas nécessaire d'indiquer le volume. Les lettres de Bonaparte sont identifiées par le numéro de la lettre, *CGNB*.

² THOÛIN A. (1841), *Voyage dans la Belgique, la Hollande et l'Italie par feu André Thoüin, de l'Institut de France et du Muséum d'histoire naturelle* ; rédigé sur le journal autographe de ce savant professeur par le baron Trouvé, ancien préfet du département de L'Aude et ancien ambassadeur en Italie, Tome deuxième, Paris.

³ MIOT A.F. (1858), *Mémoires de M. le comte Miot de Mélito*, 2 T., Paris, Michel Lévy frères.

7. Notes qui correspondent à l'enjeu d'une étude de ce corpus de correspondance et qui en manifestent les résultats.

- Montrer la spécificité de l'engagement public de Monge en en déterminant la nature scientifique et en montrant la correspondance avec le projet déterminé par l'idée de progrès défendue par les mathématiciens de l'Académie des sciences à partir de 1771.
- Indiquer les différences exprimées par Monge entre l'action révolutionnaire d'un parlementaire comme son gendre Marey et celle d'un géomètre.
- Réexaminer les liens que Monge établit entre science et pouvoir politique. Préciser le jugement de Monge sur les résultats de l'action politique.
- Réexaminer les rapports entre le géomètre et le général Bonaparte en indiquant les écarts entre leur position respective notamment sur l'usage des sciences dans le domaine public et sur la nature des rapports entre sciences, culture et politique.
- Souligner les caractéristiques de son action hors de France qui correspondent à sa pratique scientifique.
- Mettre en lumière la préoccupation incessante de Monge pour l'École polytechnique d'un point de vue institutionnel comme scientifique et son engagement pédagogique.
- Souligner l'attitude pédagogique de Monge avec les enfants et les jeunes de son entourage familial.

Liste des lettres¹

I. Les débuts de l'École polytechnique Fin de la Convention et premiers mois du Directoire Thermidor an III - pluviôse an IV [juillet 1795 - janvier 1796]

1. Monge aux élèves Godelle et Lebrun de l'École normale de l'an III, [Aulnay], 1er thermidor an III [19 juillet 1795]²
2. Monge au ministre de la marine, Paris, le 23 frimaire an IV [14 décembre 1795]
3. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey, Paris, le 10 nivôse an IV [31 décembre 1795]³
4. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey, Paris, le 30 nivôse an IV [20 janvier 1796]⁴
5. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey, Paris, le 10 pluviôse an IV [30 janvier 1796]⁵

II. Première mission en Italie La commission des sciences et des arts Prairial an IV - vendémiaire an VI [mai 1796 - octobre 1797]

6. Monge au général Calon, Paris, le [1er] prairial an VI [[20] mai 1796]⁶
7. Monge à sa femme Catherine Huart Lanslebourg, le 15 prairial an IV [3 juin 1796]
8. Monge à sa femme Catherine Huart Milan, le 21 prairial an IV [9 juin 1796]⁷
9. Monge à sa femme Catherine Huart Milan, le 26 prairial an IV [14 juin 1796]
10. Monge à sa femme Catherine Huart Milan, le 6 messidor an IV [24 juin 1796]
11. Monge à sa femme Catherine Huart Milan, le 11 messidor an IV [29 juin 1796]

¹ En note, est indiqué le document utilisé pour la transcription à partir de la liste établie par René Taton. La majorité des lettres appartiennent au fonds Monge, sont reliées au sein des volumes I et II de la correspondance (IX GM 1 et 2) et ont été cataloguées électroniquement. Chaque notice est consultable en ligne à partir du catalogue informatisé de la Bibliothèque centrale de l'École polytechnique. Ces lettres ne font pas l'objet d'une note indiquant la provenance de la source.

² Archives de l'École polytechnique, Art. VI §1Sect. b2.

³ Autographe, fonds Marey-Monge.

⁴ Autographe, fonds Marey-Monge.

⁵ Autographe, fonds Marey-Monge.

⁶ Copie Ms 2192 B.I.F., p. 1.

⁷ Copie Ms 2192 B.I.F., p.3.

12. Monge à sa femme Catherine Huart
Bologne, le 17 messidor an IV [5 juillet 1796]
13. Monge à sa femme Catherine Huart
Bologne, le 22 messidor an IV [10 juillet 1796]
14. Monge à sa femme Catherine Huart
Florence, le 4 thermidor an IV [22 juillet 1796]¹
15. Les commissaires au ministre des relations extérieures
Florence, le 4 thermidor an IV [22 juillet 1796]²
16. Monge à Carnot,
Florence, le 5 thermidor an IV [23 juillet 1796]³
17. Monge à Prieur,
Florence, le 5 thermidor an IV [23 juillet 1796]⁴
18. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 12 thermidor de l'an IV [30 juillet 1796]⁵
19. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 16 thermidor [an IV] [3 août 1796]
20. Monge à sa fille Louise,
Rome, le 16 thermidor an VI [3 août 1796]
21. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 22 thermidor an IV [9 août 1796]
22. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey,
Rome, le 30 thermidor an IV [17 août 1796]⁶
23. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 6 fructidor an IV [23 août 1796]⁷
24. Les commissaires du gouvernement français à la recherche des objets de sciences et arts
au ministre des relations extérieures,
Rome, le 8 Fructidor an IV [25 août 1796]⁸

¹ Copie Ms 2192 B.I.F., pp.11-12.

² Origine non indiquée par Taton et une transcription de la lettre n'a pas été retrouvée dans les « Notes chronologiques pour servir à la vie de Monge » d'Eschassériaux.

³ Lettre de Monge à Carnot Florence, le 5 Thermidor de l'an 4 de la République française publiée avec celle de Prieur écrite le même jour in *L'esprit des journaux, Français et étrangers*. Par une société de gens de lettres, Vingt-cinquième année. T.V., Septembre octobre 1796, Paris, Valade, et Bruxelles, Tutot, pp. 218-221.

⁴ Lettre autographe signée, 3 p. portant le cachet des Archives de l'École polytechnique et la cote Art. VI, § 1, Sect. b 2, n° 8. [R.T.]

⁵ Copie Ms 2192 B.I.F., pp.8-9.

⁶ Autographe, fonds Marey-Monge.

⁷ Copie Ms 2192 B.I.F., pp.12-18.

⁸ (138-140, VDM Échassériaux)

25. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 12 fructidor an IV [29 août 1796]
26. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 22 fructidor an IV [8 septembre 1796]¹
27. Monge à sa fille Émilie,
Rome, le 23 fructidor an IV [9 septembre 1796]²
28. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 24 fructidor an IV [10 septembre 1796]
29. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 5e [jour] complémentaire an IV [21 septembre 1796]³
30. Monge à sa femme Catherine Huart,
Ferrare, le 10 vendémiaire an V [1^{er} octobre 1796]
31. Monge au ministre des relations extérieures,
Bologne, le [13 vendémiaire an V] [4 octobre 1796]⁴
32. Monge à sa femme Catherine Huart,
Florence, [15 vendémiaire an V] [6 octobre 1796]⁵
33. La Commission au ministre des relations extérieures,
Florence, le 15 vendémiaire an V [6 octobre 1796]⁶
34. Monge à sa femme Catherine Huart,
Modène, le 19 vendémiaire an V [10 octobre 1796]
35. Monge à sa femme Catherine Huart,
Modène, le 25 vendémiaire an V [16 octobre 1796]
36. Monge à sa femme Catherine Huart,
Modène, le 26 vendémiaire an V [17 octobre 1796]
37. Monge au ministre des relations extérieures,
Modène, le 26 vendémiaire an V [17 octobre 1796]
38. Monge à sa femme Catherine Huart,
Livourne, le 30 vendémiaire an V [21 octobre 1796]
39. Monge à sa femme Catherine Huart,
Livourne, le 5 brumaire an V [26 octobre 1796]
40. Monge à sa femme Catherine Huart,

¹ Autographe, SHD Vincennes.

² Autographe fonds Marey-Monge.

³ Autographe fonds Marey-Monge.

⁴ Lettre mentionnée par L. DE LAUNAY (1933), p. 168.

⁵ Pièce non retrouvée, mentionnée par Monge dans sa lettre suivante à sa femme, adressée de Modène le 19 vendémiaire an V (10 octobre 1796). [R.T.]

⁶ Manuscrit autographe non retrouvé, traduit à partir de la traduction de L. PEPE (1993), p. 222.

Florence, le 14 brumaire an V [4 novembre 1796]

41. Les commissaires au ministre des relations extérieures,
Milan, le 14 brumaire an V [4 novembre 1796]¹

42. Monge à sa femme Catherine Huart,
Milan, le 23 brumaire an V [13 novembre 1796]

43. Monge au directeur de l'École polytechnique,
Milan, [le 25 brumaire an V] [15] novembre 1796²

44. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey,
Milan, le 27 brumaire an V [17 novembre 1796]³

45. Monge à sa femme Catherine Huart,
Milan, le 7 frimaire an V [27 novembre 1796]

46. Monge à sa femme Catherine Huart,
Forges de Dongo, le 17 frimaire an V [7 décembre 1796]

--. Monge à sa femme
Milan, le 5 nivôse an V [25 décembre 1796]⁴

47. Monge aux membres de l'Institut national,
Milan, vers le 15 nivôse de l'an V [début janvier 1797]⁵

48. Monge à sa femme Catherine Huart,
Milan, le 18 nivôse an V [7 janvier 1797]

49. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey,
San Benedetto, [le 26 nivôse an V] [15 janvier 1797]⁶

50. Les commissaires du gouvernement à la recherche des objets des sciences et des arts au
citoyen Berthier, général divisionnaire, chef de l'état major.
San Benedetto, le 27 nivôse en V [16 janvier 1797]⁷

51. Monge à sa femme Catherine Huart,
Abbaye de San Benedetto, le 28 nivôse an V [17 janvier 1797]

52. Les commissaires au ministre des relations extérieures,
A San Benedetto, le 30 nivôse an V [19 janvier 1797]⁸

¹ Lettre, datée de Milan le 14 brumaire de l'an V, signée par Berthollet et Berthélemy.

² Lettre mentionnée et résumée. (169, VDM Échassériaux).

³ Lettre citée par P.V.AUBRY (1954), p. 183-184 et 358, note 14). Conservée alors dans les Archives Marey-Monge, elle n'a pu être retrouvée depuis.

⁴ Lettre mentionnée dans la lettre de Catherine Huart du 9 frimaire an V [29 novembre 1796]. Non numérotée car déterminée après la numérotation et le début de l'annotation.

⁵ Lettre attestée par le Procès-verbal de la séance du 1er pluviôse an V (20 janvier) de la 1^{ère} Classe de l'Institut national.

⁶ Transcription de Cartan. CARTAN É. (1945), p. 22.

⁷ (183, VDM Échassériaux).

⁸ (186-187, VDM Échassériaux).

53. Monge à sa femme Catherine Huart,
Bologne, 9 pluviôse an V [28 janvier 1797]
54. Monge à sa femme Catherine Huart,
Bologne, le 15 pluviôse an V [3 février 1797]
55. Monge à sa femme Catherine Huart,
Pesaro, le 19 pluviôse an V [7 février 1797]¹
56. Discours de Monge aux capitaines régents de la République de Saint-Marin,
Saint-Marin, le 21 pluviôse an V [9 février 1797]
57. Monge à Bonaparte,
Ancône, le 22 pluviôse an V [10 février 1797]
58. Monge à sa femme Catherine Huart,
Lorette, le 23 pluviôse an V [11 février 1797]²
59. Monge à sa femme Catherine Huart,
Lorette, le 25 pluviôse an V [13 février 1797]
60. Monge et Tinet au Directoire,
Lorette, le 26 pluviôse an V [14 février 1797]³
61. Monge et Tinet au ministre des relations extérieures,
Lorette, le 26 pluviôse an V [14 février 1797]⁴
62. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey,
Macerata, le 27 pluviôse an V [15 février 1797]
63. Monge à sa belle-sœur Françoise Huart,
Tolentino, 30 pluviôse an V [18 février 1797]
64. Monge aux capitaines régents de la République de Saint-Marin,
Tolentino, le 1^{er} ventôse an V [19 février 1797]
65. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 5 ventôse an V [23 février 1797]
66. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 11 ventôse an V [1^{er} mars 1797]
67. Monge, Berthollet et Moitte pour les commissaires du gouvernement à la recherche des
objets des sciences et des arts au ministre des Relations extérieures,
Rome, le 15 ventôse an V [5 mars 1797]⁵
68. Monge, Berthollet et Moitte pour les commissaires du gouvernement à la recherche des
objets des sciences et des arts au ministre des Relations extérieures,

¹ Traduction italienne PEPE L. (1993), pp. 113-114.

² Ms 2192. B.I.F. pp. 54-56.

³ *Moniteur universel* du 10 ventôse an V [28 février 1797].

⁴ Ms 2192. B.I.F., p. [59].

⁵ (232, VDM Échassériaux).

Rome, le 15 ventôse an V [5 mars 1797]¹

69. Monge, Berthollet et Moitte pour les commissaires du Directoire exécutif au général Berthier,

Rome, le 16 ventôse an V [6 mars 1797]²

70. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 21 ventôse an V [11 mars 1797]

71. Monge pour les commissaires du Directoire exécutif au général Berthier,
Rome, le 21 ventôse an V [11 mars 1797].

72. Serment de fidélité à la République de Monge selon la loi du 24 nivôse an 5,
Rome, le 23 ventôse an V [13 mars 1797]³

73. Berthollet, Villetard et Monge, partie finale en français de l'état estimatif de diamants et d'objets précieux écrits en italien,

Rome, le 1^{er} germinal an V [21 mars 1797]⁴

74. Berthollet, Villetard et Monge partie finale en français de l'état estimatif de diamants et d'objets précieux écrits en italien,

Rome, le 2 germinal an V [22 mars 1797]⁵

75. Berthollet et Monge à Haller, administrateur général des contributions et des finances de l'armée d'Italie

Rome, le 5 germinal an V [25 mars 1797]⁶

76. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 6 germinal an V [26 mars 1797]

77. Monge au Conseil de l'École polytechnique,
Rome, le 10 germinal an V [30 mars 1797]⁷

78. Les commissaires au ministre des relations extérieures,
Rome, le 10 germinal en V [30 mars 1797]⁸

79. Monge pour les commissaires aux sciences et aux arts au ministre des relations extérieures,

Rome, le 15 germinal an V [4 avril 1797]⁹

80. Les commissaires du gouvernement à la recherche des objets des sciences et des arts au ministre des relations extérieures,

¹ (232-233, VDM Échassériaux).

² (233-234, VDM Échassériaux).

³ (237, VDM Échassériaux).

⁴ (238, VDM Échassériaux).

⁵ (239, VDM Échassériaux).

⁶ Il n'y a pas de transcription de cette lettre, mais Eschassériaux transcrit la réponse datée du 2 avril 1797 d'Haller aux deux commissaires. (239, VDM Échassériaux).

⁷ Lettre autographe signée, 2 p. 1/2, *Arch. Ec.pol.*, cote "Art. VI, § 1, sect. b.2, n° 11. Note manuscrite : "Enreg. le 2 floréal an 5 (21 avril 1797), n° 2. 416 E".

⁸ (247, VDM Échassériaux).

⁹ (249-250, VDM Échassériaux)

Rome, le 17 germinal an V [6 avril 1797]¹

81. Monge à sa femme,
Rome, le 20 germinal an V [9 avril 1797]

82. Rapport des commissaires du gouvernement à la recherche des objets de sciences et des arts,
Rome, le 26 germinal an V [15 avril 1797]²

83. Rapport des commissaires, relatif aux indemnités réclamées par les gens de service du Palais de France,
Rome, le 26 germinal an V [15 avril 1797]³

84. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 2 floréal de l'an V [21 avril 1797]

85. Monge à sa fille Émilie,
Rome, le 5 floréal an V [24 avril 1797]

86. Monge au ministre de la justice,
Rome, le 8 floréal an V [27 avril 1797]⁴

87. Monge au Conseil de l'École polytechnique,
Rome, le 8 floréal an V [27 avril 1797]⁵

88. Monge au général Bonaparte,
Rome, le 8 floréal an V [27 avril 1797]⁶

89. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 9 floréal an V [28 avril 1797]

90. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey,
Rome, le 14 floréal an V [3 mai 1797]

91. Monge aux régents de la République de St Marin,
Rome, le 14 floréal an V [3 mai 1797]

92. Les Commissaires au ministre des relations extérieures,
Rome, le 16 floréal an V [5 mai 1797]⁷

93. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 17 floréal an V [6 mai 1797]

94. Les Commissaires au ministre des relations extérieures,
Rome, le 23 floréal an V [12 mai 1797]⁸

¹ (250-251, VDM Échassériaux)

² (262-264, VDM Échassériaux).

³ (264, VDM Échassériaux).

⁴ Ms 2192, p. 78. et A.N. F17, 1275. 2^{ème} liasse.

⁵ Lettre signalée dans L. de Launay (1933), p. 170, note 3.

⁶ Ms 2192, pp. 77. et A.N. F17, 1275. Brouillon autographe.

⁷ Ms 2192, pp. 81-82. et A.N. F17, 1279.

⁸ Ms 2192, pp. 87-88. et A.N. F17, 1279.

95. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 24 floréal an V [13 mai 1797]

96. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 1^{er} prairial an V [20 mai 1797]

97. Monge aux capitaines régents de Saint-Marin,
Rome, le 1^{er} prairial an V [20 mai 1797]¹

98. Les Commissaires au commandant et à l'ordonnateur de la marine de Toulon,
Rome, le 6 prairial an V [25 mai 1797]²

99. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 15 prairial an IV [3 juin 1797]³

100. Les Commissaires au ministre des relations extérieures,
Rome, le 15 prairial an V [3 juin 1797]⁴

101. Les Commissaires au ministre des relations extérieures,
Rome, le 15 prairial an V [3 juin 1797]⁵

102. Les Commissaires aux administrateurs du Muséum des Arts,
Rome, le 15 prairial an V [3 juin 1797]⁶

103. Les Commissaires au ministre des relations extérieures,
Rome, le 22 prairial de l'an V [10 juin 1797]⁷

Monge écrit à Catherine une lettre d'Ostie

104. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 26 prairial an V [14 juin 1797]

105. Monge aux régents de Saint-Marin,
Rome, le 27 prairial an V [15 juin 1797]⁸

106. Monge au Conseil de l'École polytechnique, Rome,
Rome, le 27 prairial an V [15 juin 1797]⁹

107. Monge à sa femme Catherine Huart,
Naples, le 30 prairial an V [18 juin 1797]

108. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 11 messidor an V [29 juin 1797]

¹ Copie Ms 2192 B.I.F., p.88.

² Copie Ms 2192 B.I.F., p.94.

³ Autographe SHD Vincennes. [Microfilm].

⁴ Copie Ms 2192 B.I.F., pp.98-99.

⁵ Copie Ms 2192 B.I.F., p.100.

⁶ Copie Ms 2192 B.I.F., pp.94-97.

⁷ Copie Ms 2192 B.I.F., p.101.

⁸ Copie Ms 2192 B.I.F., pp.104-105.

⁹ Lettre autographe signée, 2 p. Cachet des Archives de l'École polytechnique et cote du document : Art. VI, § 1, Sect. B 2, n° 12.

109. Les Commissaires au Directoire,
Rome, le 13 messidor an V [1^{er} juillet 1797]¹
110. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 17 messidor an V [5 juillet 1797]
111. Les Commissaires au ministre des relations extérieures,
Rome, le 20 messidor an V [8 juillet 1797]²
112. Monge au citoyen Lautour,
Rome, le 25 messidor an V [13 juillet 1797]³
113. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 26 messidor an V [14 juillet 1797]
114. Les Commissaires au ministre des relations extérieures,
Rome, le 26 messidor an V [14 juillet 1797]⁴
115. Monge au ministre des relations extérieures,
Florence, le 29 messidor an V [17 juillet 1797]⁵
116. Monge à sa femme Catherine Huart,
Milan, le 3 thermidor an V [21 juillet 1797]
117. Monge au ministre des relations extérieures,
Milan, le 3 thermidor an V [21 juillet 1797]⁶
118. Monge à sa femme Catherine Huart,
Venise, le 15 thermidor an V [2 août 1797]
119. Monge à sa femme Catherine Huart,
Venise, le 24 thermidor an V [11 août 1797]⁷
120. Les Commissaires au ministre des relations extérieures,
Venise, 26 thermidor an V [13 août 1797]⁸
121. Les Commissaires au ministre Faipoult à Gênes
Venise, le 26 thermidor an V [13 août 1797]⁹
122. Monge à sa femme Catherine Huart,
Venise, le 1^{er} fructidor an V [18 août 1797]
123. Les Commissaires à Bonaparte,

¹ Copie Ms 2192 B.I.F., p. 114.

² Copie Ms 2192 B.I.F., p. 118.

³ Copie Ms 2192 B.I.F., p. 119.

⁴ Copie Ms 2192 B.I.F., p.120.

⁵ Copie Ms 2192 B.I.F., p.123.

⁶ Copie Ms 2192 B.I.F., pp.[124-127].

⁷ Autographe fonds Marey-Monge. Et copie Ms 2192 B.I.F., pp.128-130.

⁸ Copie Ms 2192 B.I.F., pp.128-130 et AN F17, 1275.

⁹ Copie Ms 2192 B.I.F., pp.128-139 et AN F17, 1275.

Venise, le 2 fructidor an V [19 août 1797]¹

124. Monge et Berthollet au général Baraguay-d'Hilliers,
Venise, le 2 fructidor an V [19 août 1797]²

125. Monge à sa femme Catherine Huart,
Venise, le 4 fructidor an V [21 août 1797]

126. Monge et Berthollet au général Berthier,
Venise, le 4 fructidor an V [21 août 1797]³

127. Monge à sa femme Catherine Huart,
Venise, le 9 fructidor an V [26 août 1797]

128. Monge à sa femme Catherine Huart,
Passeriano, 13 fructidor an V [30 août 1797]

129. Monge à sa femme Catherine Huart,
Passeriano, le 17 fructidor an V [3 septembre 1797]

130. Monge au chef d'état-major,
Passeriano, le 24 fructidor an V [10 septembre 1797]⁴

131. Monge à sa femme Catherine Huart,
Passeriano, le 26 fructidor an V [12 septembre 1797]

132. Monge à sa femme Catherine Huart,
Passeriano, le 3^e [jour] complémentaire an V [19 septembre 1797]

133. Monge au ministre de la justice,
Passeriano, le 5^e [jour] complémentaire an V [21 septembre 1797]

134. Monge au Citoyen Duboy [de] Laverne, directeur de l'Imprimerie nationale,
Passeriano, le 5^e [jour] complémentaire an V [21 septembre 1797]

135. Monge à sa femme Catherine Huart,
Passeriano, le 7 vendémiaire an VI [28 septembre 1797]

136. Monge à sa femme Catherine Huart,
Passeriano, le 17 vendémiaire de an VI [8 octobre 1797]

137. Monge à sa fille Louise,
Passeriano, le 17 vendémiaire an VI [8 octobre 1797]

138. Monge à sa femme Catherine Huart,
Passeriano, le 23 vendémiaire an VI [14 octobre 1797]

¹ La localisation n'est pas donnée par Taton dans son tableau récapitulatif. Elle est aussi présente dans la traduction de PEPE L. (1993), pp. 253-254.

² Copie Ms 2192 B.I.F., pp.130-131 et AN F17, 1279.

³ Copie Ms 2192 B.I.F., pp.139.

⁴ La localisation n'est pas donnée par Taton dans son tableau récapitulatif. Elle est aussi présente dans la traduction de PEPE L. (1993), pp. 251.

139. Monge au ministre des relations extérieures,
Passeriano, le 23 vendémiaire an VI [14 octobre 1797]

140. Monge au ministre des relations extérieures,
Passeriano, le 23 vendémiaire an VI [14 octobre 1797]

**III. Bref intermédiaire à la direction de l'École Polytechnique
Brumaire an VI – pluviôse an VI [novembre 1797 - février 1798]**

141. Monge à Lalande, professeur au Collège national
Paris, le 17 brumaire an VI [7 novembre [1797]]

142. Monge au ministre de l'Intérieur,
Paris, le 9 pluviôse an VI [28 janvier 1798]¹

143. Monge à Guinguené,
Paris, le 13 pluviôse an VI [1^{er} février 1798]

144. Monge à Guinguené,
Paris, le 13 pluviôse an VI [1^{er} février 1798]

145. Monge au ministre de l'Intérieur,
Paris, le 14 pluviôse an VI [2 février 1798]

146. Monge au Conseil de l'École polytechnique,
Paris, le [16] pluviôse an VI [[4] février 1798]

**IV. Seconde mission en Italie
Institution de la République romaine et préparation de l'expédition d'Égypte
Pluviôse – prairial an VI [février - mai 1798]**

147. Monge à sa femme Catherine Huart,
[Lyon], le 21 pluviôse an VI [9 février 1798]²

148. Monge à sa femme Catherine Huart,
Lanslebourg, le 24 pluviôse an VI [12 février 1798]

Monge écrit une lettre de Côme à laquelle répond Catherine

149. Monge à sa femme Catherine Huart,
Milan, le 27 pluviôse an VI [15 février 1798]

150. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 4 ventôse an VI [22 février 1798]

151. Monge à sa femme, Catherine Huart,
Rome, le 9 ventôse an VI [27 février 1798]

152. Monge à sa femme Catherine Huart,

¹ Les lettres n°142 à 146 proviennent des archives de l'École polytechnique.

² Microfilm. SHD Vincennes.

Rome, le 23 ventôse an VI [13 mars 1798]

153. Monge à Bonaparte,
Rome, le 25 ventôse an VI [15 mars 1798]¹

154. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 30 ventôse an VI [20 mars 1798]

155. Monge à Bonaparte,
Rome, le 30 ventôse an VI [20 mars 1798]²

156. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 7 germinal an VI [27 mars 1798]

157. Monge à Bonaparte,
Rome, le 7 germinal an VI [27 mars 1798]³

158. Monge à Bonaparte,
Rome, le 8 germinal an VI [28 mars 1798]⁴

159. Monge à Bonaparte,
Rome, le 8 germinal an VI [28 mars 1798]⁵

160. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 10 germinal an VI [30 mars 1798]

161. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 12 germinal an VI [1^{er} avril 1798]

162. Les commissaires au Directoire,
Rome, le 13 germinal an VI [Le 2 avril 1798]⁶

163. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey,
Rome, le 14 germinal an VI [3 avril 1798]⁷

164. Monge à sa femme Catherine Monge,
Rome, le 23 germinal an VI [12 avril 1798]

165. Monge à Bonaparte,
Rome, le 23 germinal an VI [12 avril 1798]

166. Monge à Bonaparte,
Rome, le 26 germinal an VI [15 avril 1798]⁸

167. Monge à sa femme Catherine Huart,

¹ Copie Ms 2192 B.I.F., p.169.

² Copie Ms 2192 B.I.F., pp.171-172.

³ Copie Ms 2192 B.I.F., p.174.

⁴ Copie Ms 2192 B.I.F., p.175.

⁵ Copie Ms 2192 B.I.F., p.176.

⁶ Lettre conservée à la Bibliothèque municipale de Nantes.

⁷ Autographe, fonds Marey-Monge.

⁸ Copie Ms 2192 B.I.F., p.[?].

Rome, le 27 germinal an VI [16 avril 1798]

168. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 5 floréal an VI [24 avril 1798]

169. Monge à Guyton,
Rome, le 5 floréal an VI [24 avril 1798]¹

170. Monge à Hachette,
Rome, le 6 floréal an VI [25 avril 1798]²

171. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 7 floréal an VI [26 avril 1798]³

172. Monge à Guyton,
Rome, le 7 floréal an VI [26 avril 1798]⁴

173. Monge à sa fille Émilie,
Rome, le 13 floréal an VI [2 mai 1798]⁵

174. Monge au Directoire,
Rome, le 13 floréal an VI [2 mai 1798]⁶

175. Monge à Guyton,
Rome, le 13 floréal an VI [2 mai 1798]⁷

176. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey,
Rome, le 13 floréal an VI [2 mai 1798]⁸

177. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 13 floréal an VI [2 mai 1798]⁹

178. Monge au Président du Directoire,
Rome, le 16 floréal an VI [5 mai 1798]¹⁰

179. Monge à Bonaparte,
Rome, le 16 floréal an VI [5 mai 1798]¹¹

¹ Première d'une série de quatre lettres mentionnées dans les Archives de l'École polytechnique (Art. VI, § 1, Sect. b2, n° 15 et n° 18) avec les lettres n°172, 175 et 185.

² Cette lettre est perdue, mais un extrait en a été publié par Hachette sous le titre "Analyse appliquée à la géométrie", dans la *Correspondance sur l'École impériale polytechnique*, vol. 1, n° 7 (1807), p. 209-213.

³ Copie Ms 2192 B.I.F., pp.184-185.

⁴ Deuxième lettre mentionnée dans les Archives de l'École polytechnique (Art. VI, § 1, Sect. b2, n° 15 et n° 18) avec les lettres n°169, 175 et 185.

⁵ Autographe, fonds Marey-Monge.

⁶ Copie Ms 2192 B.I.F., p. 185.

⁷ Troisième lettre, mentionnée dans les Archives de l'École polytechnique (Art. VI, § 1, Sect. b2, n° 15 et n° 18) avec les lettres n°169, 172 et 185.

⁸ Autographe, fonds Marey-Monge.

⁹ Autographe, fonds Marey-Monge.

¹⁰ Copie Ms 2192 B.I.F., p. 185.

¹¹ Copie Ms 2192 B.I.F., p.185.

180. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 24 floréal an VI [13 mai 1798]¹

181. Monge à sa femme Catherine Huart,
Rome, le 28 floréal an VI [17 mai 1798]²

182. Monge à sa femme Catherine Huart,
Civitavecchia, le 1^{er} prairial an VI [20 mai 1798]

183. Monge à sa femme Catherine Huart,
Civitavecchia, le 6 prairial an VI [25 mai 1798]³

184. Monge à Bonaparte,
Civitavecchia, le 6 prairial an VI [25 mai 1798]⁴

185. Monge à Guyton,⁵
Civitavecchia, le 6 prairial an VI [25 mai 1798]

186. Monge à sa femme Catherine Huart,
Au port de Civitavecchia, le 7 prairial an VI [26 mai 1798]⁶

V.

Le voyage de Civitavecchia à Malte, l'expédition d'Égypte et le retour en France Prairial an VI – nivôse an VIII [mai 1798 - décembre 1799]

187. Monge à sa femme Catherine, du 27 mai-13 juin 1798
À bord de *la Courageuse*, le 8 prairial an VI [27 mai 1798]⁷

188. Monge à sa femme Catherine Huart,
Malte, le 29 prairial an VI [17 juin 1798]

189. Monge à Dolomieu,
Le Caire, le 16 fructidor an VI [2 septembre 1798]

190. Monge au trésorier général,
Le Caire, le 28 fructidor an VI [14 septembre 1798]

191. Monge à Hachette,
Le Caire, le 26 vendémiaire an VII [16 octobre 1798]¹

¹ Lettre non retrouvée, signalée par le fichier Charavay.

² Copie Ms 2192 B.I.F., p.186.

³ Copie Ms 2192 B.I.F., p.190-191. Lettre autographe conservée aux archives de la ville de Beaune.

⁴ Copie Ms 2192 B.I.F., p.188-189.

⁵ Extrait d'une lettre datée de Civitavecchia, le 6 prairial de l'an VI (25 mai 1798), écrite par Monge à Guyton, directeur par intérim de l'École polytechnique. (Arch. Ec. pol., art. VI, § 1, sect. b., n° 17, 1 page).

⁶ Copiée lors d'une vente en décembre 1877. Copie Ms 2192 B.I.F..

⁷ Le document utilisé est actuellement divisé en trois parties : un document autographe de 4 pages (période du 8 au 12 prairial), inconnu jusqu'alors, est passé en vente publique à l'Hôtel Drouot le 6 décembre 1995 (vente Laurin-Bodin, n° 59 du catalogue), un deuxième document autographe de la Collection Eschassériaux (C 147 : 4 p., 1 p. d'adresse "A la citoyenne Monge à l'École polytechnique, Palais Bourbon, à Paris"), correspondant à la période du 13 au 19 prairial an VI ; enfin, une troisième partie (ancienne collection Alphonse Marey-Monge), correspondant à la période du 20 au 25 prairial, et reproduite ici à partir d'une copie (Bibl. Institut, Ms. 2192, p. 198-202). [R.T.]

192. Monge à sa femme Catherine Huart,
Le Caire, le 28 vendémiaire an VII [19 octobre 1798]²
193. Monge à sa femme Catherine Huart,
Le Caire, le 29 vendémiaire an VII [20 octobre 1798]³
194. Monge à Bonaparte,
Le Caire, le [1^{er}] brumaire de l'an VII [[22] octobre 1798]
195. Monge à sa femme Catherine Huart,
Le Caire, le 4 brumaire an VII [25 octobre 1798]⁴
196. Monge à sa femme Catherine Huart,
Le Caire, le 24 brumaire an VII [14 novembre 1798]⁵
197. Monge à sa femme Catherine Huart,
Le Caire, le 22 frimaire an VII [12 décembre 1798]⁶
198. Monge à sa fille Louise,
Le Caire, le 2 nivôse an VII [22 décembre 1798]
199. Monge à Fourier,
Jaffa, le 20 ventôse an VII [10 mars 1799]⁷
200. Monge au général Bonaparte,
Le Caire, le 17 messidor an VII [5 juillet 1799]⁸
201. Monge à sa femme Catherine Huart,
Fréjus, le 17 vendémiaire an VIII [9 octobre 1799]⁹
202. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey,
[Fréjus, 17 vendémiaire an 8] [9 octobre 1799]¹⁰
203. Monge à sa fille Émilie,
Paris, le 2 brumaire an VIII [20 octobre 1799]¹¹
204. Monge au ministre de la marine,
Paris, le 4 nivôse an VIII [25 décembre 1799]¹²

¹ Lettre signalée dans le fichier Charavay, mais non retrouvée.

² Autographe, fonds Marey-Monge.

³ Autographe, fonds Marey-Monge.

⁴ Transcription dans VDM Échassériaux.

⁵ Autographe, fonds Marey-Monge.

⁶ Lettre autographe copiée lors d'une vente.

⁷ Copie Ms 2192 B.I.F., p. 210 ; et A.N. F17, [1094]

⁸ Copie Ms 2192 B.I.F., p. 210.

⁹ Autographe, fonds Marey-Monge.

¹⁰ Autographe, fonds Marey-Monge.

¹¹ Autographe, fonds Marey-Monge.

¹² Service Historique de la Marine.

**I. Les débuts de l'École polytechnique Fin de la Convention et premiers mois du
Directoire Thermidor an III - pluviôse an IV [juillet 1795 - janvier 1796]**

1. Monge aux élèves Godelle et Lebrun de l'École normale de l'an III, [Aulnay], 1^{er} thermidor an III [19 juillet 1795]¹

Monge aux citoyens Godelle et Lebrun²

[Le 1^{er} Thermidor [an 3]]

Je n'oublierai jamais, citoyens, ni le zèle que les élèves de l'École normale ont apporté à nos conférences de la maison Sorbonne, ni les progrès étonnants qu'ils faisaient dans les sciences mathématiques et physiques.³ Je n'ai pas oublié non plus l'engagement que j'avais pris de faire parvenir à chacun d'eux ce qui serait publié à l'École centrale des travaux publics.⁴ Mais depuis deux mois, je n'ai plus de relation avec cette école ; je ne sais rien de ce

¹ Archives de l'École polytechnique, Art. VI §1 Sect. b2.

² GODELLE (17 - ?) et LEBRUN (17 - ?). Ce sont donc deux des mille quatre cents élèves de la première et seule promotion de l'École normale de l'an III.

³ Il faut noter dès à présent que Monge envisage ensemble les deux disciplines et institut ainsi des rapports entre elles. Sur les rapports entre Mathématiques et physiques dans la pratique scientifique de Monge voir la lettre n°107. Les leçons de mathématiques de Monge à l'École normale ont lieu du 1^{er} pluviôse an III [20 janvier 1795] au 21 floréal an III [10 mai 1795]. L'École ferme le 30 floréal an III [19 mai 1795]. Les cours de l'École avaient lieu dans l'amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle. En revanche, les séances de travaux pratiques, dirigées par Monge avec l'aide de Jean-Nicolas HACHETTE (1769-1834) et Sylvestre-François LACROIX (1765-1843), se tenaient dans l'église de la Sorbonne aménagée à cet effet. (TATON R. (1951), p. 41.)

⁴ Un an après sa création l'École centrale des travaux publics change de nom et devient l'École polytechnique par le décret de la Convention du 15 fructidor an III [1^{er} septembre 1795]. Voir la « Chronologie des premières années de l'École polytechnique (1794 - 1799) », *Bulletin de la Sabix* [En ligne], 8 | 1991, mis en ligne le 09 mai 2011, consulté le 03 juin 2012. URL : <http://sabix.revues.org/594>. Monge fait allusion aux *Feuilles d'Analyse appliquée à la Géométrie à l'usage de l'École polytechnique*, ensemble de 28 feuillets comportant de 2 à 8 pages de texte, imprimées séparément et portant des titres divers. En 1795, sont aussi publiées les *Séances des écoles normales recueillies par des sténographes et revues par des professeurs*, T. 1, pp. 49-64, 278-285, 401-413, T. 2, pp. 149-171, 338-368, T. 3, pp. 61-106, 332-356, T. 4, pp. 87-99, 291-313, T. 7, pp. 28-34, 63-74, 144-151. Des feuillets de séances séparés ont existé pour les premières séances. Même si la Géométrie descriptive est encore dispersée dans sept volumes et partagée en douze leçons, la retranscription des cours de Monge à l'École normale constitue la première rédaction et publication de l'ensemble de ses principes et méthodes dont l'élaboration a débuté en 1765. Monge enseigne sa Géométrie aussi bien à l'École normale qu'à l'École centrale des travaux publics. Cela montre qu'elle n'est pas réservée aux seuls ingénieurs mais qu'elle est adéquate à la formation de tous les esprits. Le haut degré théorique de l'enseignement mathématique de Monge tient à sa nature élémentaire (voir la lettre n°62). Dans l'édition des leçons de mathématiques de l'École normale, la similitude entre les cours préliminaires de Monge à l'École centrale et ceux de l'École normale est soulignée en indiquant qu'il n'effectue pas « un résumé de l'enseignement qui serait donné aux élèves au cours des trois ans de formation mais la présentation très générale de la théorie et de ses applications afin d'éclairer l'esprit de sa méthode. » (dir. DHOMBRES J. (1992), *L'École normale de l'an III. Vol. 1, Leçons de Mathématiques. Laplace-Lagrange-Monge*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, p. 279.) Les cours révolutionnaires à l'École centrale ouvrent le 1^{er} nivôse an III (21 décembre 1794), Monge est alors malade et extrêmement fatigué. Il ne peut commencer son cours préliminaire de Stéréotomie qu'à partir du 21 nivôse an III (10 janvier 1795), dix jours avant le début des cours à l'École normale. Catherine, sa femme, rappelle cette période à Monge en 1798 «[...] la maladie que tu fis à la suite de tant de travaux, ta convalescence d'un an pendant laquelle l'École polytechnique fut créée par toi à force de peine et de travail. » (brouillon d'une lettre de Catherine du [17 germinal an 6] [6 avril 1798] envoyé à Monge le 30 germinal an VI [19 avril 1798].) Les aspirants instructeurs qui ont bénéficié au cours des mois de novembre et décembre 1794 d'un enseignement spécial dû à leur fonction spécifique dans l'École, continuent leur formation. En pluviôse et ventôse an III, alors que Monge a terminé ses cours préliminaires à l'École centrale le 19 pluviôse (7 février), les aspirants instructeurs assistent aux leçons de Monge à l'École normale (dir. DHOMBRES J. (1992), p. 279).

La différence des enseignements de la géométrie descriptive dans les deux écoles réside dans le mode de traitement de ses rapports avec l'analyse. À l'École centrale, Monge enseigne à la fois la stéréotomie et l'analyse appliquée à la géométrie. (dir. DHOMBRES J. (1992), pp. 294-295). Ainsi, cette lettre fait apparaître le souci de Monge d'organiser son enseignement en deux domaines correspondants, la Géométrie descriptive et l'Application de l'Analyse à la Géométrie afin de montrer

qui s'y passe.¹ Je ne crois pas que personne continue ce que j'avais commencé, et je ne suis plus à portée de remplir les promesses que j'avais faites aux élèves de l'École normale.

Je ne sais si je pourrai rendre de nouveaux services à l'École centrale² ; mais, si cela arrive, je tiendrai ma promesse, et je ferai en sorte de faire parvenir aux membres de nos conférences ce qui pourra leur être utile. Salut et fraternité. Monge

les liens étroits entre technique et mathématiques, géométrie et analyse et la correspondance entre opération analytique et construction géométrique. Monge regrettait déjà en 1780 de ne pas pouvoir les enseigner en même temps à des élèves extérieurs à l'École de Mézières, l'enseignement de la géométrie descriptive étant strictement réservée aux élèves du Génie : « Monge, entraîné par son zèle, enseignait la géométrie analytique à quelques élèves ambitieux de pénétrer dans la connaissance des hautes mathématiques ; à Lacroix, depuis membre de l'Institut ; à Gay-Vernon, etc. Il leur montrait quelles relations admirables unissent les opérations de l'analyse et de la géométrie. Il aurait voulu leur enseigner également ce qu'il avait découvert en géométrie descriptive. « Tout ce que je fais ici par le calcul, leur disait-il, je pourrais l'exécuter avec la règle et le compas ; mais il ne m'est pas permis de vous révéler ces secrets. » » (DUPIN Ch. (1819), pp. 20-21.) Dans la réédition de 1811 de la *Géométrie descriptive*, élaborée avec Hachette les rapports entre les deux domaines mathématiques sont énoncés dès le descriptif détaillé du programme des leçons en justifiant ainsi leur modalité d'enseignement : « On fait souvent usage, dans la Géométrie descriptive, pure ou appliquée, de propositions qu'on suppose démontrées par l'analyse. Comme ces deux sciences se prêtent des secours mutuels, elles doivent être cultivées en même temps. C'est par cette raison que, d'après l'organisation de l'enseignement de l'École polytechnique, les mêmes professeurs sont chargés du cours de Géométrie et d'Analyse appliquée à la géométrie. » (MONGE G. et HACHETTE J. N. (1811), *Géométrie descriptive*, Paris, Klostermann, p. viii.) L'aide réciproque que l'analyse et la géométrie s'apportent détermine une pratique mathématique qui développe simultanément une appréhension géométrique et analytique des objets envisagés. : « Pour apprendre les mathématiques de la manière la plus avantageuse, il faut donc que l'élève s'accoutume de bonne heure à sentir la correspondance qu'ont entre elles les opérations de l'analyse et de la géométrie ; il faut qu'il se mette en état, d'une part de pouvoir écrire en analyse tous les mouvements qu'il peut concevoir dans l'espace, et de l'autre, de se représenter perpétuellement dans l'espace le spectacle mouvant dont chacune des opérations analytiques est l'écriture. » MONGE G. et HACHETTE J.N. (1811), pp. 75-76. Cette préoccupation de mise en correspondance des deux domaines mathématiques ne quitte jamais Monge et la manière dont il a exposé sa géométrie descriptive et son analyse appliquée à la géométrie ne lui paraît pas encore suffisamment montrer et faire sentir leur correspondance. Dans son introduction à ses *Cours de géométrie descriptive*, Th. Olivier prend soin de rapporter une remarque de Monge : « Si je refaisais mon ouvrage qui a pour titre *de l'Analyse appliquée à la géométrie [...]*, je l'écrirais en deux colonnes : dans la première je donnerais les démonstrations par *l'analyse* ; dans la seconde, je donnerais les démonstrations par la *géométrie descriptive*, en d'autres termes, par la méthode des projections. Et l'on serait peut-être, [...], bien étonné en lisant cet ouvrage, de voir que l'avantage serait presque toujours du côté de la seconde colonne, pour la clarté du raisonnement, la simplicité de la démonstration et la facilité de l'application des théorèmes trouvés aux différents travaux des ingénieurs. » (OLIVIER Th. [1843] (1852), *Cours de géométrie descriptive*, première partie, 2^{ème} éd., Paris, Carilian-Goeurly et V. Dalmont, Libraires des corps des points et chaussées et des mines, p. IV. cité in TATON R. (1951), p. 228.) Mais son enseignement des mathématiques destiné à montrer, faire sentir, développer, fonder et rénover les rapports entre les domaines de la géométrie, de l'algèbre et de l'analyse n'est pas encore achevé. Voir les lettres n°132 et 170.

¹ Le 29 mai 1795, Monge quitte Paris et se réfugie dans la maison de campagne de Berthollet à Aulnay-sous-Bois. Après les journées de Prairial, Monge est ainsi obligé d'interrompre ses cours d'analyse. (É.B) (dir. DHOMBRES J. (1992), p. 295). Voir la lettre n°90.

² Dans une lettre aux Comités, Lamblardie, alors directeur de l'École exprime le caractère irremplaçable de Monge en soulignant l'importance, la spécificité et la nouveauté de son enseignement mathématique qui associe étroitement technique graphique, géométrie et analyse. « Le directeur de l'École centrale des travaux publics croit de son devoir d'observer aux Comités de la Convention que les progrès de l'instruction de la stéréotomie commencent à se ralentir depuis l'absence du citoyen Monge, instituteur. Avant qu'il eût été forcé de quitter l'École, il avait préparé d'avance et pour quelque temps un travail qui a servi à continuer l'enseignement aux élèves de cette partie essentielle de leur instruction. Mais ce qu'il a laissé se trouve maintenant épuisé et comme nul autre savant ne s'est livré à cette partie des mathématiques qui est relative à l'instruction des projections, les élèves vont être privés de continuer ce genre d'études qui leur est cependant indispensable et de laquelle dépend le reste

du travail qui se fait à l'école. Ils ont déjà témoigné dans une pétition adressée au Comité de salut public, dès les premiers moments de l'absence du citoyen Monge, les regrets de ne plus recevoir les leçons de cet instituteur et le désir qu'il leur fut bientôt rendu. Il serait donc non seulement intéressant pour cette école, mais encore très urgent que le Comité de sûreté générale statuât sans délai sur le sort du citoyen Monge. » Lettre du Directeur de l'École polytechnique, [Lamblardie] conservée dans la correspondance administrative. (Arch. Ec. Pol.). transcription Doc. 3 RT 15.3.1. CAPHES, R.T. [Dans son ouvrage Langins parle de cette lettre (p. 82 et note 238: p. 110), mais la date à tort du 5 thermidor, alors que l'arrêté du Comité de sûreté générale décidant « que le citoyen Monge sera mis provisoirement en liberté et les scellés levés » est daté du 4 thermidor. Par ailleurs, il fixe son retour à l'École au 11 thermidor (29 juillet), alors que Monge avait participé à la réunion du Conseil dès le 8 thermidor (26 juillet).] [R.T.] Ferry remplace Monge pendant son absence à l'École centrale, comme il l'avait fait à Mézières en 1784.

2. Monge au ministre de la marine, Paris, 14 décembre 1795

Paris, le 23 frimaire de l'an IV de la République

Gaspard Monge, examinateur des aspirants de la marine¹ au ministre de la marine²

Je vous prie, citoyen, de vouloir bien me mettre à portée de toucher à la Trésorerie nationale les appointements de ce mois.³

Salut et fraternité.

Monge rue des Petits Augustins - n° 28⁴

¹ Monge a été nommé à ce poste en octobre 1783 à la suite du décès de Bezout, il effectua de nombreuses tournées au cours de ces années, et jusque pendant la période révolutionnaire. Voir les lettres n°9, 131 et 173. Voir JULIA D. (1990), « Gaspard Monge, examinateur », *Histoire de l'éducation*, n°46, *Travaux d'élèves. Pour une histoire des performances scolaires et de leur évaluation*. pp. 111-133. Il démissionne en décembre 1799 en proposant son frère Louis qui l'a toujours remplacé lors de ses missions. Voir les lettres n°26, 177 et 204. Sur l'action de Monge à la Marine voir les lettres n°118, 127 et 132.

² Laurent TRUGUET (1752-1839).

³ La crise financière que traverse la France du Directoire a comme conséquence un grand retard dans le paiement des pensions, des traitements et des rentes.

⁴ C'est la première adresse de Monge à Paris. De août 1792 à avril 1793, lors de ses fonctions au ministère de la Marine il loge Hôtel de la Marine rue Royale puis loge à nouveau rue des Petits Augustins (actuelle rue Bonaparte). [Fonds R.T.]

3. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey, Paris, 31 décembre 1795

Paris, le 10 nivôse de l'an IV de la République française

Je suis à peine excusable, mon cher Marey¹, de tarder si longtemps à vous écrire ; mais le travail de l'École polytechnique² m'occupe si fort que je ne puis presque plus penser à autre chose. C'est un petit chef-d'œuvre que je ne veux abandonner à lui-même que quand il sera entièrement terminé. J'ai encore environ pour un an de travail pour rédiger et mettre en ordre le matériel des études³ ; il faut de plus pour le courant que je fasse onze leçons par décade ; tout cela ne me laisse presque aucun moment de libre.⁴ Je me souviens d'avoir vu un tableau représentant les mathématiques. C'était un jeune homme d'une physionomie très spirituelle, profondément occupé de l'objet de ses méditations, à la lueur d'une lampe, et ayant un coq perché sur le dos de son siège. J'ai toujours pensé que le peintre avait voulu exprimer par la lampe que le mathématicien devait veiller tard ; et par le coq qu'il devait se lever tôt.⁵ Eh bien, depuis votre départ, je mets le conseil à exécution, comme je le faisais avant mon mariage.⁶

¹ Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) épouse en mai 1795 Émilie MONGE (1778-1867), la fille aînée de Gaspard Monge. Après l'exécution de Louis XVI, Marey se retire de la scène politique parisienne et reprend ses activités de négoce à Nuits en Bourgogne. La correspondance que Monge adresse à Marey résulte non seulement de leur amitié fondée sur une préoccupation politique commune mais aussi de la volonté de conduire Marey à se maintenir dans l'action politique. (Voir la lettre n°90). Cela répond aussi à une demande de sa femme Catherine Huart et de sa fille Émilie Monge. Ces deux dernières vivent mal l'éloignement d'Émilie en Bourgogne depuis son mariage et désirent que le couple revienne vivre à Paris. Catherine l'exprime à plusieurs reprises dans les lettres à son mari : de Paris, le 26 thermidor an IV [13 août 1796] « Elle me fait un grand vide cette pauvre Émilie qui ne m'a jamais donné que des jouissances, m'en voilà séparée pour toujours. » ; le 17 floréal an V [6 mai 1797] « Passerez-vous par Nuits ? Fais en sorte de passer par là, Émilie est encore grosse, [elle] s'ennuie toujours dans ce pays-là, adieu mon ami. » ; le 10 messidor an V [28 juin 1797] « Tu ferais bien mieux de ramener avec toi Émilie et lui, ils passeraient l'hiver avec nous, cela ferait bien plaisir à cette pauvre Émilie... » ; le 17 germinal an VI [6 avril 1798] « Je ne sais pas si je t'ai dit que le C.[itoyen] Marey était électeur, il est sur la liste de la Côte-d'Or pour être député, Eschassériaux lui a écrit à la sollicitation d'Émilie pour l'engager à accepter. Je ne sais ce qu'il fera, cela me rendrait ma pauvre Émilie pour 3 ans. C'est tout ce que je vois de beau [...]. » Émilie l'exprime à son tour dans une lettre de Nuits le 25 germinal an V [le 14 avril 1797] en soulignant la spécificité de son premier départ de Paris au printemps 1795 accompagnée de sa mère et sa sœur Louise : « J'ai eu beaucoup plus de peine à m'habituer à Nuits cette fois-ci que l'autre, je quittais brusquement toute ma famille sans emmener avec moi quelqu'un comme à la première fois, et notre petite ville m'a paru encore plus triste qu'elle ne l'est. » Lorsque Monge écrit cette lettre à Marey ses deux filles et sa femme se trouvent à Nuits. Voir la fin de la lettre.

² L'École a changé de nom par le décret de la Convention du 15 fructidor an III [1^{er} septembre 1795].

³ En 1796, Monge ne publie qu'un article « Sur les lignes de courbure de la surfaces de l'ellipsoïde ; JEP, 2^e cahier, pp. 145-165. L'année 1795 est particulièrement féconde puisque sont publiés *Les cours de Géométrie descriptive de l'École normale de l'an III* (1795 ; 160 p.) et les *Feuilles d'analyse appliquée à la géométrie* pour l'École polytechnique (1795 ; ensemble de 28 feuillets comportant deux à huit pages de texte). Il semble alors que jusqu'à son départ en Italie en mai 1796, Monge perfectionne pour l'École polytechnique son mode d'exposition de son enseignement de Géométrie descriptive élaborée d'abord pour l'École normale en cherchant à l'organiser son enseignement de l'Application de l'analyse à la géométrie.

⁴ Après son retour à l'École en juillet 1795 jusqu'à son départ pour l'Italie en mai 1796, Monge reprend son cours de géométrie et donne le matin des leçons de coupe des pierres et des bois, puis sur les ombres et la perspective six fois par décade à la division de stéréotomie et deux fois par décade aux deux divisions supérieures. Voir la lettre n°1, 62, 127 et 170.

⁵ Il ne m'a pas été possible d'identifier ce tableau ni même de trouver des allégories des mathématiques qui correspondent à la description de Monge. Les personnifications des mathématiques sont le plus souvent féminines.

⁶ Gaspard Monge épouse Catherine HUART veuve HORBON (1747-1846) le 12 juin 1777. Sur leur rencontre et leur mariage. Voir les lettres n°8 et 187. Les années 1770 sont particulièrement fécondes. Monge détermine précisément les axes théoriques de son œuvre scientifique en développant les

Souvent, il est plus de minuit quand je me couche, et souvent il n'est pas encore quatre heures du matin quand je me lève. Tout cela ne me rend pas excusable; mais cela explique la négligence, et c'est tout ce que j'ai prétendu faire par tout ce verbiage.

Vous désiriez, mon cher ami, avoir des nouvelles, et surtout des renseignements sur l'esprit public¹ ; car c'est là ce qui donne de l'inquiétude aux patriotes qui sont persuadés qu'avec du zèle, de l'enthousiasme pour la liberté et les vertus républicaines, la France ferait des miracles, comme elle en a fait tant que ce zèle a existé, qu'elle forcerait ses ennemis à l'admiration pendant la guerre, et qu'elle porterait pendant la paix, l'esprit humain au plus grand degré de perfection.² Si une petite république comme celle de Genève, dont le gouvernement même n'était pas démocratique, sans territoire et avec une très petite population, a su perfectionner son industrie au point de procurer à tous ses citoyens une existence plus aisée et plus douce que celle des habitants de tous les autres gouvernements, à la vérité par l'esprit mercantile, et en mettant à contribution l'ignorance et l'inattention des peuples voisins, ce qui n'est pas très philosophique,³ que ne devrait pas produire une grande nation comme celle des Gaulois, avec un meilleur gouvernement, avec une connaissance plus exacte des principes de la liberté et de l'égalité, avec un superbe territoire tant par son étendue que par sa position⁴ ; lorsque les lumières rendues populaires iraient partout déterrer les hommes de génie; lorsque ceux-ci, en

rapports entre les sciences mathématiques, entre les mathématiques et la technique, entre les mathématiques et la physique. Son élaboration scientifique est menée aussi bien au sein de son enseignement de mathématiques et de physique à l'École du génie de Mézières qu'au sein de sa recherche inscrite dans les préoccupations collectives des mathématiciens de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Après avoir été répétiteur de Mathématiques lorsque Bossut est professeur à Mézières, il devient son correspondant à l'Académie des sciences en 1772. Le 14 janvier 1780, Monge devient adjoint géomètre en remplacement de Vandermonde promu associé et s'installe à Paris six mois de l'année. En 1784, il quitte définitivement Mézières.

¹ L'esprit public est le premier objet de leur correspondance. Voir les lettres n°85 et 90. C'est aussi l'objet de sa correspondance avec les membres de sa famille lors de sa seconde mission en Italie en 1798, voir les lettres n°156, 160, 167 et 176.

² Monge en janvier 1797 dans une lettre à sa femme s'exprime un peu différemment. L'objet de l'enthousiasme nécessaire pour l'accomplissement de la République n'est pas la liberté et les vertus républicaines, mais le bonheur et le perfectionnement de l'espèce. (Voir la lettre n°51.) Cette nuance pourrait être déterminée par la nature politique du public auquel est destinée cette lettre. On retrouve la même précaution dans une autre lettre adressée à Marey le 14 floréal an V [3 mai 1797]. (Voir la lettre n°90.) Monge place la République et la France avant le perfectionnement de l'esprit. Par contre, dans la lettre à sa femme datée de Rome, le 1^{er} prairial an V [20 mai 1797], il estime que la papauté ne s'oppose ni à la République, ni à la France, mais au perfectionnement de l'esprit. (Voir la lettre n°96.) De la même façon, dans sa lettre de Paris le 19 germinal an VI [8 avril 1798], Catherine détermine avec précision les principes qui conduisent Monge à l'action en qualifiant les premières années de la Révolution d'années de réflexion spéculative qui ont précédé l'action : « Les premières années de la révolution qui ont été les plus brillantes, se sont passées pour toi en spéculations sur le bonheur général et futur. »

³ L'utilisation de la République de Genève comme exemple dans le discours de Monge fait évidemment penser à l'article « Genève » dans l'Encyclopédie, rédigé par d'Alembert, et qui avait suscité une forte réaction de la part de Rousseau. ((1758) *Lettre de J.-J. Rousseau, citoyen de Genève à M. d'Alembert, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle de Prusse, de la Société Royale de Londres, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Suède, et de l'Institut de Bologne : Sur son article Genève Dans le VIIe Volume de l'Encyclopédie, et particulièrement sur le projet d'établir un théâtre de comédie en cette Ville*, Amsterdam, Marc-Michel Rey) Monge emprunte la même attitude critique que d'Alembert. Il faut aussi indiquer que Monge est ami depuis plus de vingt ans avec un Suisse, Jean Nicolas Pache qui quitte la France pour la Suisse en 1787 pour ensuite rentrer en France après juillet 1789. Pendant son absence, les deux amis restent en relation en échangeant une correspondance. Les questions politiques devaient vraisemblablement être l'objet des échanges des deux amis.

⁴ Monge a acquis une très bonne connaissance du territoire français au cours de ses tournées d'examineur de la marine. (TATON R. (1951), p. 32.) Monge le souligne aussi dans le programme qui sert d'introduction à sa *Géométrie descriptive* en indiquant qu'il faut exploiter « cette heureuse circonstance » d'« avoir à sa disposition les principales ressources nécessaires à la connaissance d'un grand nombre de phénomènes naturels ». MONGE G. [1795] (1827), p. xv. Voir la lettre n°108.

augmentant la masse de lumières acquises, dirigerait les efforts de la multitude.¹ Et lorsqu'en faisant tout pour le peuple, ce qui tourne toujours au profit du riche qui en profite comme peuple et comme riche, on soulagerait le pauvre d'une foule de travaux pénibles, en mettant à contribution, non l'ignorance des peuples voisins, mais les forces inépuisables de la nature, et en ne réservant à l'homme que l'exercice de son intelligence pour diriger l'emploi de

¹ Monge a déjà vécu l'expérience concluante de ce qu'il préconise ici. En Septembre 1793, il doit mobiliser les résultats des recherches sur la métallurgie et la chimie acquis depuis une vingtaine d'année par la communauté scientifique qui s'est lancée dans le programme ouvert par Lavoisier. Il est chargé avec Vandermonde et Berthollet de moderniser la fabrication de l'acier pour laquelle l'industrie française était très en retard sur l'étranger, d'accélérer la fabrication des armes et de fournir les directives techniques. (TATON R. (1951), p. 36 et voir BRET P. (2002), *L'Etat, l'armée, la science. L'invention de la recherche publique en France (1763-1830)*, Rennes, P. U. de Rennes.) L'action de Monge est saluée par le Comité de salut public par un arrêté du 16 décembre 1793 mais aussi remarquée par J.N. Jomard architecte ingénieur, chargé d'effectuer un rapport au Comité de salut public sur l'action de Monge et de ses collègues. L'ingénieur est le frère d'Edme-François Jomard qui accompagne Monge en Égypte en 1798. Il décrit en introduction de ses *Souvenirs* l'action de Monge au service de l'armement français. (JOMARD E. F. (1853) *Souvenirs sur Gaspard Monge et ses rapports avec Napoléon* [...], pp. 3-4.) Le succès de l'action des savants tient à l'action pédagogique qu'ils ont mené au sein du programme des cours révolutionnaires sur la fabrication du salpêtre des poudres et des canons. Monge rédige un ouvrage *Description de l'art de fabriquer les canons*, publié en 1794, qui selon Taton est un « modèle d'exposition théorique et technique ». (TATON R. (1951), p. 37.) Le rapport nécessaire entre sciences et industrie réalisé par le biais de l'action pédagogique des savants est une idée chère à Monge. Dès les années 1792-1793, alors ministre de la Marine, Monge en donne une première expression dans une note manuscrite. « Ce qui fait qu'en France les arts qui exigent quelques degrés d'exactitude sont presque dans un abandon total c'est que dans l'éducation d'aucune partie de la nation on ne s'est appliqué à donner aux jeunes gens le sentiment et l'habitude de la précision en sorte que les consommateurs qui n'en ont aucune idée et qui n'y attachent aucun prix, ne l'exigent pas dans les ouvrages qu'ils commandent, et que les ouvriers à qui ce travail ne serait pas payé (puisqu'il ne serait pas apprécié) se gardent bien de prendre une peine inutile. Si l'on achète une montre, par exemple, c'est à la forme de la boîte que l'on s'attache, c'est à la chaîne, c'est aux breloques que l'on pense, et le mouvement est la chose de laquelle on s'occupe le moins. Aussi quoique nous ayons peut-être un ou deux ouvriers capables de faire des *garde-temps* comparable à ceux d'Angleterre, il y a si peu de consommateurs de ces sortes d'objets, qu'après en avoir fait un très petit nombre ils n'ont font plus. Nous n'avons presque point d'opticiens, nous avons fort peu d'ouvriers en instruments de mathématiques, de marine, d'astronomie ; parce que personne ne sait ce que c'est qu'une lunette acromatique ; c'est que personne ne sait se servir des instruments et qu'il ne s'établit pas de fabrique de choses sans débit. » (note manuscrite citée dans TATON R. (1951), pp. 346-348.) Monge développe cette même idée dans son programme qui précède son premier exposé de la Géométrie descriptive le 1^{er} Pluviôse an III [20 janvier 1795] à l'École normale. Ce programme est par la suite conservé dans les rééditions successives de la Géométrie descriptive : « Pour tirer la nation française de la dépendance où elle a été jusqu'à présent de l'industrie étrangère, il faut, premièrement, diriger l'éducation nationale vers la connaissance des objets qui exigent de l'exactitude, ce qui a été totalement négligé jusqu'à ce jour, et accoutumer les mains de nos artistes au maniement des instruments de tous les genres, qui servent à porter la précision dans les travaux et à mesurer ses différents degrés : alors les consommateurs, devenus sensibles à l'exactitude, pourront l'exiger dans les divers ouvrages, y mettre le prix nécessaire ; et nos artistes, familiarisés avec elle dès l'âge le plus tendre, seront en état de l'atteindre. [...] Il faut enfin répandre parmi nos artistes la connaissance des procédés des arts, et celle des machines qui ont pour objet, ou de diminuer la main-d'œuvre, ou de donner aux résultats des travaux plus d'uniformité et plus de précision ; et à cet égard, il faut l'avouer, nous avons beaucoup à puiser chez les nations étrangères. C'est, d'abord, en familiarisant avec l'usage de la géométrie descriptive tous les jeunes gens qui ont de l'intelligence, tant ceux qui ont une fortune acquise afin qu'un jour, ils soient en état de faire de leurs capitaux un emploi plus utile et pour eux et pour la nation, que ceux mêmes qui n'ont d'autre fortune que leur éducation, afin qu'ils puissent un jour donner un plus grand prix à leur travail. » (MONGE G. (1799), *Géométrie descriptive : leçons données aux Écoles normales, l'an 3 de la République*, Baudouin, Paris, pp. 1-2, voir aussi DHOMBRES J. (dir.) (1992), pp. 305-307)

ces forces.¹ Voilà ce qui a fait désirer aux hommes éclairés le gouvernement républicain. C'est le seul gouvernement qui puisse entretenir une exaltation continuelle et une disposition habituelle de la part de tous ses membres au dévouement et aux sacrifices pour la patrie. C'est le seul qui puisse donner à l'esprit humain toute sa perfection ; c'est le seul qui ne trouve rien de difficile, rien d'impossible de la part d'une grande nation. Mais pour cela il vaudrait mieux avoir des républicains sans République qu'une République sans républicains.²

Les malheureux qui, pour satisfaire de petites passions, ont crié à la perversité lorsque la morale du peuple était la plus digne d'admiration, et qui ont changé cette belle nation en une troupe de brigands qui se trompent les uns les autres et qui sacrifient tout sans pudeur pour le gain le plus révoltant, ces malheureux, dis-je, sont bien coupables. Ils ont ôté au peuple tous les moyens d'instruction qui s'étaient accumulés lentement depuis Charlemagne³ ; ils l'ont abandonné aux prêtres qui sont les apôtres du mensonge, qui, dominant par la terreur qu'ils inspirent pour des chimères, sont perpétuellement en guerre contre les lumières et le courage, leurs ennemis naturels, et qui, décriant à leur tour un gouvernement qui doit les apprécier à leur juste valeur, en sont les ennemis les plus acharnés. C'était en établissant partout des moyens d'instruction, en élevant partout des chaires de vérités en opposition aux chaires de mensonges et d'absurdités qu'on pouvait espérer de détruire un jour tous les moyens de domination que la cour de Rome a mis tant de temps à dresser. Mais on n'a rien fait de tout cela ; et peu à peu la République se paralyse.⁴

¹ Arago mentionne les travaux de Monge sur la composition des machines selon un axe pédagogique décrit dans processus de simplification, de réduction et de réorganisation. Monge s'inscrit dans le programme de recherche de la communauté scientifique initié par d'Alembert avec son traité de Dynamique en 1743 : la détermination des principes élémentaires des différents domaines de la mécanique. « Ses investigations réduisirent les machines les plus compliquées à un nombre très limité d'organes élémentaires. Monge fut bientôt frappé de tout ce que les inventeurs et les simples constructeurs trouveraient de ressources dans une énumération complète de ces divers organes ; dans des tableaux synoptiques réunissant les moyens connus de transformer les mouvements des pièces sur lesquelles des moteurs exercent directement leurs action, en des mouvements très différents imprimés à d'autres pièces ; dans la représentation graphique des combinaisons ingénieuses, où l'on voit la force d'impulsion de l'eau, celle de l'air, la force élastique de la vapeur, tantôt forger à coups redoublés l'ancre colossale du vaisseau de ligne, tantôt enlacer avec une régularité mathématique les filaments de la dentelle la plus délicate. » ARAGO F. [1853] (1965), p. 38.

² Monge détermine le motif de son engagement pour la République en exprimant les liens solidaires et réciproques entre l'ordre politique républicain et le perfectionnement de l'esprit. Monge est républicain parce que ce système politique permet le progrès des sciences, le perfectionnement de l'esprit et le bonheur de l'espèce par le biais de l'institutionnalisation d'une pratique scientifique spécifique fondée sur les rapports entre transmission et élaboration du savoir et sur ceux entre les sciences ainsi qu'entre les sciences et les arts. Ce qui compte c'est l'instruction publique. La posture d'enseignement constitue une stratégie pour les savants afin de mettre en ordre, réduire et simplifier les principes scientifiques afin de contribuer aux progrès des sciences et au développement de nouveaux domaines scientifiques.

³ CHARLEMAGNE (742-814) En 789, Charlemagne rédige un capitulaire ordonnant au clergé d'ouvrir des écoles pour tous. Il souhaite développer l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. Fourcy commence son histoire de l'École polytechnique avec la même référence à Charlemagne pour décrire comme Monge l'état de l'instruction publique fin 1793. FOURCY A. (1828), *Histoire de l'École polytechnique*, Paris, p. 1. L'association entre Charlemagne et l'instruction pour tous devance la fortune qu'elle atteint sous de la III^e République.

⁴ Aubry dans sa biographie supprime le passage sur l'instruction publique, tout en laissant cette dernière phrase du paragraphe. (AUBRY P.V. (1954), p. 166) Il efface ainsi l'expression du lien que Monge établit entre un système politique et une activité scientifique communautaire par le biais de l'institutionnalisation de l'instruction publique. La transmission est un axe déterminant de l'idée de progrès qui détermine l'action de Monge avant, pendant et après la Révolution. Et c'est dans ce cadre et dans une perspective historique que Monge développe son propos anticlérical. C'est bien l'opposition et les obstacles que l'Église lève contre la diffusion des Lumières qui constituent les motifs de l'anticléricalisme de Monge. Ils font écho à ceux de Condorcet exprimés à plusieurs reprises dans son *Esquisse* [...]. Voir notamment CONDORCET [1795] (1988), pp. 157-158. Voir aussi la lettre n°99.

Le véritable thermomètre de l'esprit public sont les assignats. Ce n'est pas par leur nombre ; ce n'est pas par leur rapport avec les biens nationaux qui en sont le gage ; ce n'est pas même par la crainte qu'on pourrait avoir sur l'existence du gouvernement qui doit les soutenir; ce n'est pas tout cela, dis-je, qui les discrédite. Ils sont tombés parce qu'ils étaient l'instrument d'une révolution qu'on a rendue odieuse à la multitude au lieu de la lui faire chérir. Ils sont tombés parce qu'il était de l'intérêt des prêtres d'ôter à la République un si bon véhicule. Ils sont tombés comme les décadis à mesure que les dimanches se sont reproduits ; ils sont tombés pour la même raison qu'un mauvais papier royal aurait la plus grande faveur s'il pouvait en paraître ; de même que les maîtres de poste ont conduit avec le plus grand zèle la fille de Louis XVI à Bâle et gratis tandis qu'ils refusent tout service aux fonctionnaires de la République.¹

Néanmoins, mon cher Marey, tranquillisez-vous. La liberté est semée en France. Des gens courageux avaient voulu planter cette forêt nouvelle d'arbres tout venus, et dans la force de l'âge; des méchants, pour se battre entre eux, ont arraché ces arbres ; mais en les agitant, ils ont semé le gland et il poussera lentement. Les orties s'efforcent d'étouffer les jeunes pousses; elles donnent de l'inquiétude aux amis de la forêt qui, peut-être aussi, sont trop pressés de jouir. Ils ne croient pas pouvoir arracher jamais tant de mauvaises herbes. Qu'ils laissent agir la nature, la pluie, le soleil, et la vertu du gland le fera tôt ou tard triompher de ses obscurs ennemis ; et quand la forêt sera grande, il ne restera pas trace des orties dont les racines serviront d'engrais à des chênes vigoureux qui seront l'appui du lierre, les patrons du gui, l'asile des oiseaux, l'ornement de la terre, qui fourniront au bétail une nourriture abondante, au génie l'encre qui communique les lumières, les vaisseaux qui les portent d'un bout de l'univers à l'autre, et à l'industrie tous les moyens par lesquels l'homme substitue à ses faibles bras la force des éléments, et s'approprie pour ainsi dire toutes celles de la nature entière.

Mais le papier va me manquer et je n'ai encore rien dit. Embrassez bien pour moi tout notre monde.² Ma femme devrait écrire un petit mot à la mère de la citoyenne Faipoult.³ Vandermonde⁴ qui l'a vue m'a dit qu'elle était un peu piquée de la constance avec laquelle on

¹ Marie Thérèse-Charlotte de France (1778-1851), fille aînée de LOUIS XVI (1754-1793) et de Marie-Antoinette. Comme ses parents, elle est emprisonnée au Temple le 10 août 1792. Après la mort de son frère le 8 juin 1795, elle est la seule survivante de la famille royale. Son sort suscite une forte émotion au sein de l'opinion publique et dans la presse jusqu'à ce qu'elle soit récupérée par les mouvements contre-révolutionnaires et devienne un enjeu politique. Dans la séance du 2 messidor an III (1er juillet 1795), Treilhard, au nom des Comités de Salut public de Sûreté générale, propose un décret imposant à l'Autriche en échange de la princesse la libération des députés et ministres français – notamment Beurnonville, ministre de la Guerre ; les députés Bancal, Lamarque, Camus, Quinette, Drouet par ailleurs l'homme de Varennes ; les ambassadeurs Constant-Benueveau et Semonville- qu'elle détient. Ce n'est que dans la nuit du 18 au 19 décembre 1795 que Marie-Thérèse de France est conduite à Bâle pour y être remise à son cousin François II. Sur la question de l'impact du sort de la fille de Louis XVI sur l'opinion publique voir BECQUET H. (2005), « La fille de Louis XVI et l'opinion en 1795 : sensibilité et politique », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 341 | juillet-septembre 2005, mis en ligne le 15 septembre 2008. URL : <http://ahrf.revues.org/1620>

² Louise MONGE (1779-1874) la fille cadette et Catherine HUART (1748-1847), sa femme, ont accompagné les jeunes mariés Émilie MONGE et son mari Nicolas-Joseph MAREY à Nuits en Bourgogne. Monge est resté seul à Paris. Voir supra.

³ Anne-Charlotte DUCHÉ née MARRIER (1737-1814) mère de Anne-Germaine DUCHÉ (1762-1815) qui épouse Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817).

⁴ FAIPOULT et Alexandre-Théophile VANDERMONDE (1735-1796) ont été en contact dès 1792 à la Société patriotique du Luxembourg fondée en janvier 1792 par Pache, l'ami de Monge. Vandermonde meurt quelques jours après le 1^{er} janvier 1796. Vandermonde est une rencontre déterminante pour la vie sociale et scientifique de Monge à Paris. Dès le premier voyage du jeune géomètre à Paris en novembre 1771, c'est Vandermonde qui le présente à Diderot et d'Alembert. Il se rend chez le mathématicien une fois par semaine et y rencontre de nombreuses et diverses personnalités. Dans ses *Notes de voyage*, le général Desaix rapporte une conversation au cours de laquelle Monge effectue le récit de ses premiers contacts parisiens. Voir DESAIX [1797] (1907), *Journal de voyage du Général Desaix, Suisse et Italie (1797)*, p. 265.

avait refusé les offres pour lesquelles elle avait fait des frais; et les frais méritent un remerciement.

Salut et fraternité ! J'ai du monde dans ma chambre.¹ Je suis obligé de finir. [Monge]

¹ Il arrivait à Monge de recevoir ses élèves dans sa chambre. « Ses nombreuses leçons, données dans les amphithéâtres, sur l'analyse, la géométrie, la physique ne l'empêchaient pas d'aller dans les salles d'études lever les difficultés qui eussent entravé la marche du travail. Ces visites se prolongeaient souvent jusqu'à l'heure de la sortie ; alors groupés autour du professeur illustre, les élèves l'accompagnaient jusqu'à sa demeure, jaloux de recueillir encore quelques uns des ingénieux aperçus qui jaillissaient, semblables à des éclairs, de la plus féconde imagination dont l'histoire des sciences ait conservé le souvenir. » ARAGO F. (1854), T. II, pp. 498-499 in SERGESCU P. (1947), p. 302.

4. Monge à son gendre Marey, Paris, 20 janvier 1796

Paris, le 30 nivôse de l'an IV de la République

L'Institut national, mon cher Marey,¹ par le décret du 3 brumaire qui l'a créé, était chargé de présenter au Corps législatif un projet de règlement pour y être discuté et y subir toutes les formalités des propositions qui doivent être converties en lois. Ces règlements sont faits ; et l'Institut profite de cette prérogative unique qui lui est accordée par la loi, d'avoir pour cette fois l'initiative au Corps législatif.² Il s'y présentera demain, jour de la fête de l'abolition de la Royauté³ ; et dans l'adresse qui s'étendra peu sur l'objet principal, parce qu'il est simple et qu'il n'a besoin d'aucune explication, il saisira l'occasion de jurer haine à la royauté, et l'attachement inviolable au gouvernement républicain. Le Conseil des 500 qui a été prévenu hier de cette démarche inopinée, en a accueilli favorablement la proposition et les amis de la liberté et de l'égalité espèrent qu'elle fera du bien et à la République et aux sciences.

Ne nous étonnons pas, mon cher ami, si le nombre des partisans de telles distinctions nous paraît aussi grand ; s'il y a encore tant de dupes de préjugés de toutes les espèces. Il faut avoir des qualités vraiment supérieures et un degré d'instruction peu ordinaire, pour comprendre tout le bien que le gouvernement républicain établi dans la belle nature des Gaules peut produire à l'espèce humaine. Toute cette masse à vue courte, sans vice et sans vertu, toute cette gent moutonnaire qui saute le fossé sans savoir pourquoi, et par cela seul que tous les voisins le sautent, tous ces échos froids qui ne profèrent aucune parole de leur propre fonds, dans quelque temps, et lorsque le gouvernement républicain sera bien affermi, nous étourdirons les oreilles de leur zèle pour la République. Mais quand on n'a encore vu de la République que le squelette ; quand ce squelette n'a encore été revêtu que de haillons ; quand on n'a vu dans sa main qu'une faux menaçante ; quand on ne lui a encore reconnu ni des nerfs qui soient l'organe du sentiment, ni des muscles qui soient des organes de la force ; ni un cerveau qui puisse diriger les mouvements ; les pusillanimes en détournent leurs regards de frayeur, et ceux qui ne s'occupent que de leurs jouissances s'en éloignent par une fausse et sottise délicatesse. Il n'y a que le philosophe qui ose la contempler, qui en mesure les proportions, qui puisse reconnaître le squelette d'Hercule, et qui prévoie ce qu'il deviendra lorsque le flambeau de Prométhée l'aura animé ; lui seul sait que le héros plein de force détruira les monstres des forêts, que plein de raison, il purgera les écuries d'Augias ; que, plein de justice, il protégera le faible contre le fort, le pauvre contre les injustices du riche, le simple

¹ Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818).

² L'Institut national est créé par le décret du 3 Brumaire an IV [25 octobre 1796]. Ce décret général est consacré à l'organisation de l'instruction publique et est constitué de six parties : I. Écoles primaires ; II. Écoles normales ; III. Écoles spéciales ; IV L'Institut national des sciences et des arts ; V. Encouragement, récompenses et honneurs publics ; VI, Fêtes nationales. Après un projet de Talleyrand et Condorcet, c'est finalement le projet du chimiste et conventionnel Fourcroy qui est retenu. Monge souligne que les savants ont déterminé eux-mêmes les règles de leur pratique scientifique au sein de l'Institut national et qu'ils n'ont pas été soumis à la discussion au sein des deux conseils créés avec le Directoire. Cela montre non seulement les nouveaux rapports que veulent entretenir les institutions savantes avec les institutions politiques en manifestant la volonté d'indépendance de la nouvelle communauté scientifique, mais aussi la volonté d'inscrire la pratique de la communauté dans le domaine public au travers d'un système institutionnel consacré à l'instruction nationale. Monge préférerait agir en lien direct avec l'exécutif comme ministre de la Marine et au sein des commissions sous l'autorité du Comité de Salut public. Cela donne plus d'efficacité à l'action du savant dans le domaine public et réduit les délais des réalisations et de mises en œuvre des projets. Malgré sa nomination au corps législatif en avril 1798, Monge n'y siégea pas. (Voir la lettre n°176.) En revanche, il répond à sa nomination au Sénat conservateur créé lors de la promulgation de la Constitution de l'an VIII le 24 décembre 1799 et quitte son poste d'examineur de la Marine. Voir la lettre n°204.

³ Le 21 janvier 1796 [1^{er} Pluviôse an IV] est le jour de la fête de l'Abolition de la Royauté. La loi du 21 nivôse an III [10 janvier 1795] crée une fête destinée à célébrer le 1^{er} pluviôse (21 janvier) de chaque année, dans tous les communes de la République et par les armées de terre et de mer, « l'anniversaire de la punition du dernier roi français ». C'est un an plus tard que son organisation est fixée. Pour une description détaillée de la fête voir MAINDRON E. (1889), *Le Champ-de-Mars – 1751-1889*, Paris, Danel, pp. 117-119.

contre l'astucieux, le modeste contre l'ambitieux ; qu'il sera l'ami d'Orphée, le compagnon d'Apollon; que ses travaux étonneront l'univers, et qu'il sera l'objet de l'admiration de la postérité.

Transportons-nous un moment dans le plus beau temps de la Grèce, qui est sans contredit le jour de la bataille de Salamine.¹ Le territoire de l'Attique était envahi par l'armée innombrable de Xerxès² ; Athènes était rasée; les femmes, les enfants, les vieillards, les prêtres étaient passés au fil de l'épée; et le peuple qui devait faire de si grands prodiges, réduit à vingt mille hommes, repoussés de la terre, entassés sur 200 misérables tartanes, et cantonnés entre une petite île et le continent, n'était plus aux yeux du grand Roi, dont les vaisseaux couvraient les mers, qu'une troupe de scélérats indignes de la pitié. Comment arriva-t-il qu'une poignée d'hommes, sans secours, sans moyens, par la seule force de ses bras, dans un seul jour, put détruire entièrement toute la formidable armada navale du grand Roi, sous les yeux même de Xerxès ? Comment arriva-t-il que le lendemain, sans avoir quitté ses vaisseaux, elle inspira une terreur si profonde à l'armée de terre que celle-ci prit la fuite et abandonna en 24 heures et pour toujours le territoire de l'Europe ? Certes si l'on eut pris au hasard un garde national dans l'armée d'Athènes composée de tous les individus de la nation, et un soldat de l'armée du Roi qui avait été soumise à quelque choix, l'avantage aurait été pour celui-ci, qui, vraisemblablement, aurait été plus grand, plus fort et qui certainement était mieux nourri, et capable de plus grands efforts. C'est l'exaltation de l'armée des Grecs ; c'est l'enthousiasme des Athéniens pour leur liberté ; c'est l'horreur qu'ils avaient tous pour la Royauté ; c'est la ferme résolution où ils étaient tous de mourir plutôt que de subir le joug d'un insolent; c'est la passion avec laquelle ils défendaient l'égalité, la justice; enfin ce sont tous les beaux et grands sentiments qui dans d'autres circonstances auraient pu naître dans l'âme de la plupart des soldats du Roi, mais qui n'y étaient pas semés, et qui n'y étaient pas développés, qui, par une explosion simultanée, ont couvert cette armée de héros d'une gloire immortelle.

Il n'y a que l'exaltation dirigée vers un but utile et honnête qui puisse enfanter des prodiges et perfectionner l'espèce humaine et cette exaltation ne peut subsister, du moins quelque temps, que dans les Républiques.³ Si un monarque, lorsque par hasard il n'est pas entièrement dépourvu de qualités, et lorsque, comme Louis XIV⁴, il a le bonheur de gouverner une nation aussi sensible, aussi intelligente et aussi facile à mouvoir que cette belle nation des Gaules, peut bien y exciter l'enthousiasme et lui faire produire des chefs-d'œuvre; mais cet enthousiasme s'éteint avec la jeunesse du monarque; et celui-ci sur ses vieux jours est abandonné à ses faibles moyens; survit à ce qu'il regardait comme sa gloire, et meurt étonné de ce qu'il pouvait dans un temps et de ce qu'il ne pouvait plus alors. Dans une République, l'enthousiasme s'entretient longtemps, parce qu'elle est toujours jeune. Sparte a été pendant 800 ans l'objet de l'admiration des Grecs et Rome a étonné l'univers pendant cinq siècles.

¹ Bataille navale lors de laquelle la flotte grecque s'oppose à la flotte perse de Xerxès en 480 av. J.-C.

² XERXÈS Ier (519-465 av J.C.), roi des Perses.

³ Les vertus de l'enthousiasme sont difficiles à défendre en cette deuxième partie de la Révolution française qui succède à la Terreur. Monge prend soin de préciser que l'enthousiasme doit être dirigé vers un but utile notamment lorsqu'il s'adresse à son gendre Marey retiré de l'action politique après l'exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793. C'est en dirigeant l'enthousiasme vers un but utile et honnête que l'on peut produire des prodiges et perfectionner l'esprit. Or c'est le même principe que les savants affichent désormais dans leur pratique scientifique. Deux buts ont été attribués à la pratique scientifique : le progrès de l'esprit et l'utilité commune. Ces buts ne font pas que diriger l'enthousiasme, ils le provoquent. « Cette idée d'étendre à la fois le domaine de toutes les sciences est si grande, si élevée, le but en est si utile, qu'elle suffit pour exciter dans les têtes vraiment philosophiques un enthousiasme capable de balancer les penchants personnels, les intérêts particuliers. Ces intérêts, ces penchants se partagent entre divers objets, ne sont pas les mêmes dans les différents individus ; cet enthousiasme, au contraire, les dirige tous vers un même point : fût-il plus faible dans chacun d'eux, il aura sur la masse totale une force unique, supérieure à ses forces divisées. » CONDORCET [1804] (1988), *Fragments sur l'Atlantide*, p. 309. Condorcet par contre est opposé à un usage des sciences en spectacle afin de frapper les esprits comme le préconise Monge dans la lettre suivante. Voir la lettre n°5.

⁴ LOUIS XIV dit LOUIS LE GRAND ou le ROI SOLEIL (1638-1715). Sous son règne est fondée l'Académie des sciences en 1666.

Que l'étincelle de l'exaltation soit excitée dans une petite république comme celle de Genève, les sciences y seront à la vérité un peu plus cultivées et l'instruction y sera plus grande qu'à Dijon.¹ L'industrie y sera plus animée, et la journée de l'individu sera de 12 francs, tandis que dans le voisinage elle ne sera que de 12 sols; tout cela sera quelque chose pour le bonheur de Genève et ne sera rien ou presque rien pour l'espèce humaine. Mais que le feu sacré de l'enthousiasme soit allumé dans toute la République des Gaules, que cette belle nation dotée aussi de si admirables qualités avec des ressources inépuisables et inconnues, sortant de son sommeil, se dispose à des efforts généreux, et qu'un gouvernement éclairé et puissant dirige ces efforts non vers la gloire d'un individu, mais vers l'utilité de tous ; quels sont les obstacles qui ne seront pas vaincus ? Quelles sont les difficultés physiques qui ne seront pas surmontées ? Les montagnes seront transportées, les éléments seront soumis. Le domaine de l'esprit humain sera doublé ; et dans dix ans l'homme différera autant de ce qu'il est aujourd'hui que maintenant il diffère du pauvre Africain.² Alors nos échos ne réfléchiront que des chants de gloire ... Mais celui qui se chargera de tirer la nation de son sommeil a besoin de dévouement ; elle a le réveil factieux et, quelqu'en doive être l'issue, elle commencera par se fâcher et se venger de l'importun.

Au reste, mon cher ami, quoique je sois placé trop bas pour voir un peu loin, il me semble que les affaires de la République ne vont pas si mal, parce que les royalistes sont bien mécontents. On applaudit à tout rompre dans les spectacles, et par dérision, à ces deux vers de l'hymne à la liberté.

« Contre nous de la tyrannie »

« L'étendard sanglant est levé ».³

On murmure beaucoup contre la fête de demain qui peut-être sera très belle⁴, et dont je vous donnerai quelques détails si j'en ai ; mais qui certainement était très nécessaire. Les journaux qui vous effraient sont peut-être beaucoup plus instruits que moi ; mais Paris me paraît très tranquille, et dans mes courses de la rue des Petits Augustins⁵ à l'École polytechnique, je ne m'aperçois de rien qui puisse inspirer de l'inquiétude aux habitants des départements sur leurs amis qui sont ici.

Je ne répondrai pas aujourd'hui à votre femme, ni à la mienne, ni à la bonne Louise⁶ qui me paraît s'affliger un peu trop des pertes qu'elle croit faire dans la musique. Je suis persuadé qu'elle est aussi forte qu'elle était. L'idée de la perfection fait des progrès dans sa tête sans qu'elle s'en aperçoive⁷ ; et parce que son jeu n'a peut-être pas marché dans la même proportion, elle croit qu'elle a reculé. Dans la navigation de Bordeaux à Blaye, parce que le bec d'Ambez ne cheminait pas comme elle, elle croyait de même le voir remonter.⁸ Je vous embrasse tous bien tendrement. [Monge]

¹ Voir la lettre n°3.

² Voir les lettres n°3 et 18. Ce jugement est toujours présent dans le discours de Monge en Égypte. Voir les lettres n°192 et 195.

³ Ces deux vers sont tirés de la « Marseillaise » chant patriotique de la Révolution française écrit par Rouget de Lisle en 1792 pour l'armée du Rhin. Elle est adoptée comme hymne national par le Directoire le 14 juillet 1795 jusqu'en 1804. Il faut ensuite attendre la Troisième République pour l'adoption définitive.

⁴ Elle coïncide avec l'anniversaire de la mort de Louis XVI.

⁵ Son domicile.

⁶ Émilie MONGE (1778-1867), fille aînée de Monge, Catherine HUART (1747-1846) et Louise MONGE (1779-1874), fille cadette de Monge. Catherine et Louise ont accompagné Émilie à Nuits après son mariage avec Marey. Voir la lettre n°3.

⁷ Louise joue de la harpe. L'idée de progrès est ici associée à une marche orientée et un objectif pédagogique. Monge se montre père et pédagogue. Il semble que le plus important ne soit pas les progrès qu'elle accomplit en musique mais bien l'acquisition même de l'idée de progrès et la volonté d'en accomplir. Alors que Monge est en mission en Italie, Catherine lui écrit le 27 thermidor an IV [14 août 1796] : « [...] son oncle [Louis Monge] trouve qu'elle a fait beaucoup de progrès sur sa harpe cela lui donne de l'émulation. » Sur le caractère de Louise voir les lettres n°14 et 20.

⁸ Monge se fait accompagner de ses filles lors de ses tournées d'examineur de la Marine. Sur l'attitude de Monge envers les enfants et les jeunes gens voir les lettres n°9, 13, 14, 20, 48, 171 et 173.

5. Monge à son gendre Marey, Paris, 30 janvier 1796

Paris, le 10 pluviôse de l'an IV de la République

Je crois, mon cher Marey¹, que dans ma dernière je vous parlais de ce saint enthousiasme qui naît dans les républiques et qui enfante des prodiges.² Notre révolution l'avait fait éclore. C'est lui qui a produit toutes les grandes choses qui nous ont attiré l'admiration de l'Univers et dont le récit fait battre le cœur à tout ce qu'il y a parmi l'étranger de grand, de généreux et d'ami de l'humanité. Des âmes grandes l'auraient entreteu, des mains habiles l'auraient dirigé ; ou, pour mieux dire, des cœurs droits auraient suffi ; car, comme l'autre, ce feu s'entretient par sa propre chaleur. Il est difficile de l'exciter ; rien n'est plus facile que de l'alimenter. Nos ennemis croient l'avoir éteint mais ils se flattent. Il couve sous la cendre ; il se rallumera et il est bon de s'occuper d'avance des moyens d'en faire un emploi salutaire et d'empêcher qu'il ne dégénère en un incendie dévastateur, en un fléau de l'humanité.

Ce qui entretient l'enthousiasme républicain, c'est principalement le spectacle de son propre ouvrage. Lorsque l'exaltation d'une grande nation est dirigée vers un objet digne d'elle, son ouvrage est grand comme elle, et le plus faible des individus en est fier. Il faut donc s'appliquer à faire produire à la nation de grands résultats, et à soumettre ensuite ces résultats aux regards de la nation, afin d'exciter sa propre admiration. Un des moyens d'atteindre ce but, ce sont les fêtes nationales.³

Il faudrait qu'à des périodes réglées et peu rapprochées, il y ait une fête nationale à Paris. Par exemple, ces fêtes pourraient avoir lieu toutes les années bissextiles, et être célébrées pendant les jours complémentaires ; elles auraient cela de commun avec les célèbres jeux des Grecs, mais elles en différeraient par l'objet d'émulation qui serait plus digne d'une nation éclairée.

Pour que cette fête, fût bien ordonnée, il faudrait que quatre ans auparavant on eût nommé le général de la fête, qui serait chargé non seulement d'en régler l'ordonnance mais même de faire naître les prodiges qui devraient y paraître. Il arriverait naturellement que chaque fête porterait le nom de son général qui ne pourrait l'être qu'une seule fois ; et chaque général emploierait toutes ses facultés pour illustrer son nom par la magnificence de sa fête, et par l'admiration nationale qu'il aurait excitée. Des fonds suffisants seraient assignés à ce général pendant les trois années qui précéderaient, et des fonds plus considérables seraient accordés pour l'année de la célébration. Il commanderait des prodiges, le génie s'empresserait de les disposer et les fonds serviraient à les exécuter.

Je me rappellerai toujours de l'impression que j'éprouvai au départ du ballon de Charles et Robert,⁴ quoiqu'en mon particulier je connusse d'avance tous les détails de cette opération, et quoique je fusse dans un grand chagrin occasionné par la maladie d'un enfant auquel nous étions tendrement attachés et qui mourut quelques jours après.⁵ Trois cent mille âmes étaient rassemblées pour jouir du spectacle ; les façades de toutes les maisons qui avaient vue sur les Tuileries étaient tapissées de têtes, les toits en étaient couverts, et les clochers eux-mêmes étaient remplis de spectateurs. Le bruit de toute cette multitude était assez considérable ; et un moment avant l'événement le bruit était encore augmenté, parce qu'on avait répandu que les artistes ne monteraient pas. Chacun était mécontent d'avoir payé un écu pour entrer aux Tuileries et le brouhaha était presque tumultueux, lorsque tout à coup on vit le ballon s'élever et les deux navigateurs dans la nacelle. Sur le champ, au tumulte succède le calme le plus

¹ Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818).

² Lettre n°4.

³ Dans la Constitution de l'An III qui fonde le régime du Directoire de 1795 à 1799, les fêtes nationales sont comprises dans la dixième partie intitulée Instruction Nationale. « Art. 301 : Il sera établi des fêtes nationales pour entretenir la fraternité entre les citoyens et les attacher à la Constitution, à la patrie et aux lois. ». De même que dans le décret du 3 Brumaire an IV [25 octobre 1795]. Selon Sergescu, ce projet de fête nationale porte toute la conviction de Monge. Il tente en Égypte d'appliquer ces principes mais sans succès. (SERGESCU P. (1947), p.305.) Voir infra.

⁴ Le physicien Jacques Alexandre César CHARLES (1746-1823) et le fabricant d'instrument Nicolas Louis ROBERT (1760-1820).

⁵ Adelaïde MONGE (1780-1783), appelée « Nanan ». Elle meurt le 5 décembre 1783.

profond. L'excitation qu'excite l'ascension du ballon, qui était réellement majestueux, suspend la respiration de tout le monde, et ce calme lui-même fait en même temps sur toute la multitude l'impression la plus profonde. Après trois ou quatre minutes de position forcée, ce n'est plus qu'un cri général d'admiration. Bientôt les voyageurs échappèrent à la vue, et les spectateurs se dispersèrent. C'était alors une chose très remarquable d'entendre toutes les conversations particulières. L'un disait "que je suis heureux d'avoir vécu pour voir un tel miracle". L'autre était fier que ce fût en France que ce prodige eût été produit. Tous étaient exaltés et différemment selon leur âge, leur tempérament et leurs lumières ; moi-même, malgré ma position, je ne pus me défendre de l'impression faite par l'admiration d'une grande multitude.¹

Je vous demande actuellement si le général de la fête, ayant mis en réquisition les génies, les talents, les arts, et disposant d'une grande partie des forces nationales, produirait, chacun des cinq jours de la fête, un prodige analogue à l'ascension de Charles ; si ces prodiges étaient gradués de manière que le plus admirable fut toujours le dernier ; si ces prodiges étaient de nature à avoir un but d'utilité prochaine ou éloignée², surtout si ces prodiges tenaient à

¹ Ascension du ballon à hydrogène de Charles et Robert du 1er décembre 1783 aux Tuileries. Elle est décrite par Lavoisier dans les *Mémoires* de l'Académie. Le chimiste comme le géomètre reconnaît la puissance spectaculaire de l'effet produit par l'expérience du 1er décembre aux Tuileries. Le compte-rendu des nombreuses expériences publiques sur les aérostats rend manifeste l'implication du public le plus large dans sa stratégie pour convaincre. « Au reste, on a vu avec quel succès MM. Charles et Robert s'en sont servis dans l'expérience faite au Champ de Mars le 27 du mois d'août dernier, et comment ils l'ont employé tout récemment, d'une manière encore plus frappante, dans l'expérience mémorable du 1er de ce mois. Tout Paris les a vus portés dans un char soutenu par un globe de 26 pieds de diamètre, rempli d'air inflammable, s'élever du milieu du bassin des Tuileries, et monter successivement à une hauteur de plus de 300 toises ; poussés par un vent du sud-est, ils ont parcouru ensuite, à travers les airs, un espace de plus de 9 lieues avant de descendre ; et M. Charles, resté seul dans le char, après ce voyage, animé par un nouveau courage, s'est élevé jusqu'à une hauteur de près de 1,700 toises, et a montré aux physiiciens comment on pouvait aller jusque dans les nuages étudier les causes des météores. » (LAVOISIER [1783] (1865a), « Rapport [...] sur la machine aérostatique de MM. de Montgolfier », pp. 719-735, p. 733.) La singularité du récit de Monge tient dans le fait qu'il ne décrit pas l'événement du point de vue de l'homme de science mais de celui du simple spectateur mêlé à la foule, inquiet au sujet de l'état de santé de sa plus jeune fille Adélaïde qui n'a alors que trois ans. De même, hors du domaine scientifique, le récit de Madame Vigie-Lebrun exprime la forte impression provoquée par l'ascension du ballon en décrivant la réaction de la foule. « Quand on eut coupé les cordes et que le ballon s'éleva majestueusement à une si grande hauteur que nous le perdîmes de vue, l'admiration, la peur pour les deux braves que portait la petite nacelle firent pousser un cri général. Beaucoup de personnes, et j'avoue que j'étais du nombre, avaient les larmes aux yeux. » ((1835) *Souvenirs de Madame Louise Élysabeth Vigie-Lebrun*, Paris, Fournier, p. 315.) Les recherches expérimentales qui visent une production d'hydrogène « en grand » telles que les préconise Lavoisier dans ses *Mémoires* de l'Académie, ont un enjeu déterminant pour le développement théorique de la chimie, notamment pour montrer la nature non élémentaire de l'eau et de l'air ainsi que pour le combat mené contre la théorie du phlogistique. Monge y participe activement depuis son laboratoire de Mézières par le biais d'une correspondance avec Vandermonde. Une autre ascension est effectuée sur les champs de Mars le 27 août 1789. La réception est identique. Monge n'a pas qu'une expérience théorique des aérostats, il participe en 1794 à la mise au point d'utilisations militaires de surveillance par les ballons qui favorisent la victoire de Fleurus. À cette période, il effectue une ascension avec une de ses filles (voir la lettre n°46). En septembre 1798 après la prise du Caire et l'établissement de l'Institut d'Égypte (voir lettre n°189) Monge profite de l'expédition pour réaliser une fête comme il l'entend. Le 1^{er} Vendémiaire an VII [22 septembre 1798], fête du 1^{er} jour de la République il organise un lancé de Montgolfière. (Voir la lettre n°195.) Il est très déçu par l'absence de réaction des Égyptiens. (Voir la lettre n°192 et aussi VILLIERS DU TERRAGE (1901), *Les aérostats militaires en Égypte : Campagne de Bonaparte, 1798-1801*, Paris, Camproger, pp. 14-15). Cet échec doit sans doute être éclairé par la remarque de Condorcet au sujet des aérostats. Voir infra.

² Avec l'expression « d'utilité prochaine », c'est-à-dire non immédiate, Monge ne réduit pas l'utilité des recherches scientifiques à des applications techniques, industrielles directes et immédiates et laisse ainsi la place à des recherches plus théoriques et plus curieuses. Il manifeste l'importance de considérer le décalage entre le temps de la science et le temps social et politique.

quelque chose de national qui ne put être imité par les étrangers, quel serait le cœur de bronze qui pourrait se défendre d'une vive émotion ressentie vivement par une grande multitude.¹

Il faudrait donc que toutes ces fêtes se passassent en spectacles, et en spectacles faits pour être aperçus distinctement par une assemblée immense et incomparablement plus grande qu'aucune de celles des Grecs. Le Champ de Mars, qui lui-même a été créé comme par miracle, est très propre à cet objet. Tous ceux qui auraient porté les armes pour la défense et l'établissement de la République auraient les premières places sur l'amphithéâtre ; parmi eux seraient les députés de tous les cantons de la République, et qui eux-mêmes ne pourraient être pris que parmi les défenseurs de la liberté ; il faudrait enfin que chacun retournant chez soi ne pût parler de la fête qu'avec enthousiasme, et que personne n'en entendît parler sans brûler du désir d'être député par sa commune à la fête prochaine.

Le bruit de nos fêtes se répandrait jusqu'au fond de la Sibérie. Les tyrans ne pourraient empêcher la renommée d'en faire retentir l'air. Le son de sa trompette irait frapper l'oreille des Russes, des Polonais, et tous ceux à qui parmi eux la nature n'a pas refusé une âme sensible, et à qui la fortune n'a pas refusé tous les moyens, jeûneraient pendant dix ans, et se réduiraient au strict nécessaire pour amasser la somme nécessaire au voyage de France. Ils ne voudraient pas mourir sans avoir joui du grand spectacle, sans avoir vu les Français célébrer la fête de la liberté.

Alors cette nation française, si belle quand elle est animée, si noble, si généreuse, si capable de dévouement quand elle est mue par les vertus qui lui sont naturelles, mais aussi qui porte sur son visage la pâleur de la mort lorsque des charlatans, des empiriques, des empoisonneurs lui ont fait avaler de l'opium, cette belle nation, témoin de l'admiration de l'étranger, fière de son ouvrage, deviendrait jalouse de sa constitution libre ; elle aimerait un gouvernement qui lui donnerait tant d'éclat, elle aimerait des institutions qui lui procureraient des jouissances si denses et si extraordinaires ; elle bénirait la Révolution qui l'aurait tirée d'une longue léthargie ; elle se prêterait avec désintéressement à tout ce qu'exigerait ce nouvel ordre de choses, et les fêtes successives l'emporteraient toujours sur les précédentes, et par la grandeur du spectacle et par le nombre des admirateurs.

Les chefs-d'œuvre couronnés dans les fêtes seraient autant de découvertes qui tourneraient au profit de la multitude, et qui, en perfectionnant les arts, augmenteraient les jouissances habituelles du peuple. Mais le papier va me manquer, et je ne fais que commencer.

Au reste, mon cher Marey, c'est avec des prodiges que nous avons conquis, défendu et fait triompher notre liberté. Il nous faut encore des prodiges pour faire la paix. Eh bien, nous les ferons ; et cette nation que Pitt² crut avoir endormie reviendra de son assoupissement passager ; et elle commandera la paix à l'univers ; mais auparavant, il faut qu'elle l'étonne encore.

¹ Condorcet est très méfiant face à une mise en scène de la science qui relève plus d'une exploitation de l'ignorance que de la volonté de diffuser les lumières et de former les esprits. « [...] ces aérostats jusqu'à présents inutiles [...] cesseront de l'être lorsqu'un enthousiasme éclairé et durable pour le progrès des sciences, et non le désir de mettre à profit pour son intérêt ou sa célébrité l'engouement de l'ignorance, dirigera ceux qui s'occuperont de les employer. » CONDORCET [1794] (1988), pp. 312-313.

² William PITT le Jeune (1759-1806), Premier ministre britannique.

**II. Première mission en Italie La commission des sciences et des arts
Prairial an IV - vendémiaire an VI [mai 1796 - octobre 1797]**

6. Monge au général Calon, [20] mai 1796

Paris, [1er] prairial, de l'an IV

Monge est bien fâché de ne pas avoir le temps de se rendre chez le citoyen Calon¹ ; il le prie de vouloir bien faire remettre au fils du citoyen Berthollet² les cartes d'Italie qu'il a destinées aux Commissaires pour les arts.³

Si Monge et toute la Commission peut être de quelque utilité au citoyen Calon, il le prie de disposer de lui.

Salut et fraternité.

Monge

¹ Étienne-Nicolas de CALON (1726-1807). Conventionnel et ancien géographe. Le corps des ingénieurs-géographes militaires est supprimé le 17 août 1791 par la Constituante. Cela a pour conséquence « un vide de la production cartographique » au cours de la Révolution. Pour y remédier, la Convention commence en 1793 par rétablir provisoirement les ingénieurs-géographes. En 1794 elle crée l'Agence des cartes et le Cabinet topographique du Comité de Salut public. En Avril 1793 le général Calon est nommé à la tête du Dépôt de la Guerre. Il conserve cette fonction jusqu'en 1797. Selon P. Bret, si l'œuvre qu'il ébaucha a été souvent critiquée, elle prend toute sa valeur dans une perspective historique, car elle constitue un premier effort pour établir la géographie en une science autonome et conquérante animée par l'idée de progrès. Calon avait pour projet la mise en place d'une formation spécifique aux ingénieurs-géographes dont l'objectif « est de porter au plus haut degré de développement et de gloire les sciences de l'astronomie et de la géographie ». Lettre de Calon à Méchain, 13 pluviôse an 3 citée par P. Bret. Voir BRET P. (1991a), « Le Dépôt de la Guerre et la formation scientifique des ingénieurs-géographes militaires en France (1789-1830) », *Annals of science*, 48/2, pp. 113-157, pp. 116-117.

² Amédée BERTHOLLET (1783-1811) Fils de l'ami de Monge, le chimiste Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

³ La commission des sciences et des arts est constituée de six membres nommés le 16 mai 1796 : pour les arts, les peintres Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) et le sculpteur Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810) et pour les sciences les naturalistes André THOUIN (1747-1824) et Jacques-Julien LABILLARDIÈRE (1755-1834), le chimiste Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) et Gaspard MONGE.

7. Monge à sa femme, Lanslebourg, 3 juin 1796

De Lanslebourg, dernier village de la vallée de la Maurienne au pied du Mont-Cenis, le 15 prairial de l'an IV

Nous ne nous proposons d'écrire, Ma chère amie, que de Turin ; mais quelque retard que nous a fait éprouver une indisposition du citoyen Moitte¹ et le défaut de communication entre Turin et la France nous déterminent à écrire d'ici parce que vous seriez trop longtemps à recevoir de nos nouvelles et que vous pourriez avoir quelques inquiétudes. Il paraît même que nous nous y prenons trop tard, car le courrier de la malle ne remonte pas jusque ici.²

Nous nous disposons à passer le Mont-Cenis dans un moment. Nos voitures sont déjà démontées : on les charge sur les mulets et tout à l'heure la caravane se mettra en marche.³ Nous sommes précédés par un bataillon qui passe en Italie et qui est parti il y a quelques heures.⁴

Nous sommes très contents du patriotisme de toute la longue vallée de la Maurienne⁵ ; il serait bien à souhaiter qu'il en fut ainsi dans toute la France.

J'ai eu l'occasion de voir aux Échelles la sœur de notre belle-sœur Huart.⁶ C'est précisément à elle que je m'adressais pour en parler ; elle nous a reçus, Berthollet et moi, avec beaucoup de caresses ; elle nous a fait rafraîchir.

Cette lettre, ma très chère amie, est pour la citoyenne Berthollet⁷ et pour toi ; j'écris pour nous deux, et Moineau veut aussi en être et qu'il y soit question de lui.⁸ Nous nous portons tous très bien. Nous sommes très gais, et presque autant que l'était ce matin le bataillon en partant quoiqu'il plût à seaux et qu'il neigeât dans la montagne.⁹

¹ Une crise d'hémorroïdes. Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810). Voir les lettres n° 8 et 13.

² Dans sa première lettre, Catherine indique qu'elle est restée 21 jours sans nouvelle. Paris, le 8 messidor [an IV] [26 juin 1796].

³ André Thouin, commissaire des sciences et des arts rédige un récit de voyage dans lequel il décrit très précisément comment les voitures sont démontées et transportées mais aussi comment les commissaires accomplissent le passage du Mont-Cenis. « Lorsque enfin nous pûmes nous occuper de notre passage, nous appelâmes le syndic de la paroisse, avec lequel nous fîmes prix pour le transport de nos voitures, de nos effets et de nos personnes jusqu'à la Novalèse. Il fallait du temps avant de se mettre en chemin. Les arrangements se faisaient avec ordre, mais avec lenteur. D'abord le syndic composait des lots de tous les objets qui devaient être transportés, et les adjugeait au rabais aux muletiers, rangés en cercle autour de lui. On commençait par les pièces les plus lourdes, caisses de voitures, brancards, roues essieux ; venaient ensuite les effets de moindre pesanteur, malles, portemanteaux, sacs de nuit, etc. À mesure que le lot était prisé et adjugé, on le chargeait sur les mulets. On en prenait deux pour porter une caisse de voiture que l'on plaçait comme une chaise à porteur au moyen de deux perches formant brancard de chaque côté. Chacune des grandes roues était mise à plat sur le dos d'un mulet dont le bât se trouvait disposé pour recevoir le moyeu. Les deux petites roues étaient chargées sur un seul mulet. Notre caravane exigea quarante mulets et trente-quatre hommes. Elle défila devant nous, d'abord confusément ; bientôt les mulets prirent leurs rangs à la suite des uns des autres, afin que leur charge, qui occupait beaucoup de place en longueur et en largeur, ne fût pas heurtée par ceux du voisinage et en danger d'être renversée. » THOUIN A. (1841), *Voyage dans la Belgique, la Hollande et l'Italie*, pp. 17-18. Voir lettre n°8.

⁴ Bonaparte reçoit des renforts, venus de la région de Nice.

⁵ La commission traverse la vallée de la Maurienne pour aller de Lyon à Lanslebourg.

⁶ Sœur de Françoise CHAPELLE, veuve de Joseph RIONDEL elle se marie ensuite avec Jean-Baptiste HUART (1753-1835) un des frères de Catherine HUART-MONGE.

⁷ Marie-Marguerite BAUR, femme de Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822). Les familles Monge et Berthollet se lient plus encore en 1791 avec le mariage du frère de Marie-Marguerite, Barthélémy BAUR (1752-1823) avec Anne-Françoise HUART (1767-1852), la plus jeune sœur de Catherine Monge.

⁸ Moineau et sa femme, Rose sont tous deux au service des Monge. Moineau reste au service de Monge lors de sa mission en Italie.

⁹ La motivation et l'enthousiasme des soldats sont décisifs pour les succès militaires. La proclamation aux troupes de Bonaparte le 29 mars 1796 est caractéristique de son discours aux soldats : « Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde. De riches provinces, de grandes villes seront en

Présente donc mes hommages à la citoyenne Berthollet et reçois ceux de son bon mari.¹ Mille compliments à la citoyenne Baur, à son mari², à Louise, à Paméla³, à Victoire⁴ et au petit Mimi⁵.

Je t'embrasse bien tendrement; adieu, nous partons.

Tu ne manqueras pas de dire à la citoyenne Moineau⁶ que son mari se porte bien et lui fait ses tendres compliments.

votre pouvoir. Vous y trouverez honneur, gloire et richesse. Soldats d'Italie manquez-vous de courage et de constance ? ». cité par TULARD J.(2005), *Les Thermidoriens*, Paris, Fayard, p. 147.

¹ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) qui a épousé Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822), membre de la commission comme Monge .

² Anne-Françoise HUART (1767-1852) épouse de Barthélémy BAUR (1752-1823), employé au ministère de la Marine.

³ Louise MONGE, (1779-1874), Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, est la fille naturelle d'Alexandre Huart, frère de Catherine Monge. Catherine et Gaspard Monge accueillent Paméla dans leur famille pour veiller à son éducation. Dans sa lettre de Paris du 27 germinal an VI [16 avril 1798], Catherine le rappelle : « Pamela que tu as bien voulu me permettre de prendre avec nous est encore un acte de bonté auquel je n'avais nul droit d'attendre. » Sur l'attitude de Monge envers les jeunes enfants, voir les lettres n°9, 13, 14, 20, 48, 118, 171 et 173. Le prénom devient très à la mode à la moitié du XVIII^e siècle grâce à la renommée du premier roman diffusé en France de l'anglais Richardson *Pamela ou la vertu récompensée*. C'est Prévost qui en 1742 le traduit et le publie, deux ans après sa publication en Angleterre. (HARTMANN P. (2002), « La Réception de Paméla en France : les anti-Paméla de Volland et Mauvillon », *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, P.U.F., Vol. 102, pp. 45-56.)

⁴ Victoire BOURGEOIS (17 ? - ?) jeune fille originaire de La cassine petite commune des Ardennes. Il s'agit sans doute de la fille d'amis que les Monge ont pris chez eux un moment. Elle repart avec son père le 16 messidor an V [4 juillet 1797].

⁵ Émile BAUR (1792-1872) Le petit Mimi est le fils d'Anne-Françoise et Barthélemy BAUR, petit-neveu de Catherine Monge, Emile Baur a alors quatre ans.

⁶ Rose MOINEAU (?- ?) au service des Monge comme son mari.

8. Monge à sa femme, Milan, 9 juin 1796

Milan, le 21 prairial de l'an IV de la République

Tu auras été longtemps, Ma chère amie, sans recevoir de nos nouvelles. Nous avons pensé que nous pourrions t'écrire de Turin, mais les communications entre le Piémont et la France n'étaient pas encore rétablies, et il nous a fallu filer jusqu'ici à Milan pour profiter du courrier de l'armée.¹

Notre passage du Mont-Cenis a été fort agréable ; nous aurions seulement désiré que le ciel eût été plus clair ; les nuages nous cachaient les montagnes et nous n'avons pas eu le beau spectacle qui se serait présenté à nous si nous eussions passé deux jours plus tôt. Nous avons eu un peu froid au col du Mont-Cenis ; mais nous nous sommes réchauffés à l'auberge de l'hôpital² et de là nous sommes descendus rapidement dans la vallée de Suse où nous avons presque subitement trouvé un beau pays, tourné au midi et abrité par les montagnes ; et dans la journée nous sommes arrivés à Turin. Nous y avons couché, et n'en sommes partis que le lendemain après-midi. Nous avons vu plusieurs savants qui nous ont paru enchantés de la Révolution française ; nous y avons été vus favorablement par le peuple, et en général il nous a semblé que, dans ce pays-là, on est beaucoup plus patriote qu'en France. Il est vrai que tous ceux qui venaient nous voir étaient des amis de la liberté et de l'égalité, des hommes instruits, dégagés des préjugés, et qui voient de loin la Révolution comme la verra la postérité.³ Enfin

¹ Le quartier général est à Milan depuis le 19 Prairial [7 juin 1796].

² Thouin parvient à ne pas avoir froid lors du passage du Mont-Cenis en effectuant le passage à pied. Les autres commissaires, Monge compris, ne semblent pas avoir adopté la même stratégie. « J'avais été fortement prévenu contre les inconvénients de ce passage ; on m'avait engagé à prendre des précautions pour n'être pas transi de froid. Je mis donc sur mon corps toute ma garde-robe, qui consistait en un habit d'été et une redingote de drap. Vers le milieu de la route, je fus obligé de me dévêtir un peu, à cause de la chaleur que j'éprouvais. Mon secret fut très simple : je marchai et laissai mon mulet à son conducteur, qui se garda bien de le monter. Il n'y eut de déplaisir et de souffrance que pour les indolents qui se faisaient porter par des mulets ou sur des brancards par des hommes. Nos rusés conducteurs, la figure vermeille et l'air joyeux, riaient sous cape de la figure pâle et blême des cavaliers, de leur malaise et de leur impatience d'arriver. Je restai à la queue de la caravane, qui occupait une grande étendue du terrain. Ce fut pour moi un spectacle curieux de voir cette longue file de mulets et d'hommes parcourant à pas mesurés un chemin en zig-zag, qui se replie sur lui-même trente fois dans l'espace d'une lieue, d'entendre les chants des conducteurs, le braiement des animaux au milieu d'une solitude profonde et sur ces montagnes dont les cimes se perdent dans les nues. [...] Nous montâmes pendant environ trois heures pour arriver à l'endroit le plus élevé du passage. Le chemin, dans toute cette étendue, était large, solide, sûr et commode. Il formait un grand nombre de détours et de circuits. Les pentes variaient par leur degré d'obliquité : il y en avait de très rapides, mais toutes étaient accessibles à des cavaliers. On ne passe pas sur le sommet du Mont-Cenis, on le laisse sur la gauche qui s'élève encore de plusieurs centaines de toises au-dessus du niveau du chemin. Parvenu à ce point, on est sur un plateau dans le milieu duquel se trouve un beau lac. [...] En face est un hameau de sept ou huit maisons où l'on s'arrêtait pour se chauffer et prendre un repas. » THOUIN A. (1841) pp. 18-19. Monge effectue un deuxième passage du Mont-Cenis en février 1798. Voir la lettre n°148.

³ Monge ne donne pas le nom des savants que les commissaires ont rencontrés à Turin. Seul Thouin indique la nature de ses échanges avec le naturaliste Carlo Allioni (1728-1804) (THOUIN A. (1841), p. 26). Monge n'est pas un étranger à Turin car il est membre de la Société Royale de Turin (Reale Società Torinese) dès 1770. Lors de la constitution de l'Académie royale de Turin (Reale Accademia delle Scienze di Torino) en 1783, il en devient membre étranger. (TATON R. (1951), p. 18.) Les premiers mémoires de Monge sur les équations aux dérivées partielles, rédigés au début de 1772 sont publiés en 1776 dans *Les Mélanges de Philosophie et de Mathématiques de la Société Royale de Turin*. Les liens entre mathématiciens français et turinois sont étroits, Lagrange, collègue de Monge à l'École polytechnique, est né à Turin et a participé à la fondation de la Société scientifique. Il n'est à Paris que depuis 1788. Dans l'histoire de l'Académie royale de Turin qui introduit la première publication en 1786 des *Mémoires de l'Académie royale de Turin pour les années 1784 et 1785*, les relations avec les savants membres de l'Académie Royale des Sciences de Paris sont soulignés au travers des travaux publiés dans les *Mélanges* [...], d'Alembert et Macquer dans le troisième volume pour les années 1762-1765, Condorcet et Laplace pour le quatrième volume pour les années 1766-1769. En 1786, en

nous avons continué notre route et parcouru le beau pays de la Lombardie jusqu'à Milan.¹ C'est un beau pays, ma chère amie, il mérite bien sa réputation; il est presque aussi beau que la vallée de la Saône depuis Dijon jusqu'à Mâcon.

Nous avons déjà couru hier une partie de la ville de Milan pour jeter un coup d'œil sur les objets qui doivent fixer notre attention, et nous allons aujourd'hui entrer en besogne et commencer nos opérations.² Nous nous portons très bien et nous tâcherons de vous donner fréquemment de nos nouvelles. Fais mes compliments à mon frère, à ma sœur,³ au citoyen et à la citoyenne Baur,⁴ à la citoyenne Berthollet,⁵ à la bonne Louise, à Victoire, à Paméla,⁶ et compte sur le tendre attachement de ton bon ami.⁷

Monge.

Ce pays-ci est un peu plus hâtif que Rocroi, et les genêts qui sont presque passés de fleurs me rappellent le 12 juin, vieux style, seule date de ce calendrier qui soit restée dans ma tête, mais qui est trop bien gravée pour en sortir sitôt.⁸

plus de ces savants figurent dans la liste des académiciens étrangers, l'abbé Bossut et le chimiste Guyton de Morveau qui devient le premier président du Comité de Salut public. [pp. xxviii-xxx] Voir les lettres n° 15 au ministre des relations extérieures, Florence, 4 thermidor, an IV [22 juillet 1796] ; n°16 à Carnot, Florence, 4 thermidor, an IV [22 juillet 1796] et n°17 à Prieur, Florence, 4 thermidor, an IV [22 juillet 1796].

¹ Après la bataille de Lodi le 21 floréal an IV [10 mai 1796], (voir lettre n°10) la Lombardie se trouve libérée de la domination autrichienne. Accueilli en libérateur par Milan, Bonaparte y établit son quartier général, au 16 du Corso Venezia, dans le palais Serbelloni.

² Voir la lettre n°15. Thouin mentionne les manuscrits de la bibliothèque Ambrosienne de Milan ; « La bibliothèque Ambrosienne, qui réunit un Muséum des beaux-arts, renferme un grand nombre de livres écrits dans toutes les langues ; les matières théologiques y dominent. Au nombre des manuscrits, il s'en trouve quelques uns de saint Charles Borromée(sic), de Galilée et de Léonard de Vinci. Ces derniers ne sont que des petits livrets de poche, des agendas qu'il portait sur lui et où il écrivait toutes les idées qui lui venaient à l'esprit, à tous les instants de la journée. On remarque avec surprise que ce grand peintre s'occupait plus particulièrement des sciences que des arts, que toutes ses pensées étaient dirigées vers les premières, qu'il paraissait aimer avec prédilection. » (THOUIN A. (1841), p. 46.) Le naturaliste apporte des corrections au voyage de Lalande, dernier récit de voyage d'un savant en Italie en exprimant sa déception lorsqu'il visite le jardin botanique qui se réduit à un « petit cloître ». Il consacre un long passage au collège de la Brera, comme « un des plus beaux établissements » de la ville en indiquant les liens qui unissent déjà les astronomes italiens, Oriani, Coesaris et Reggio attachés à l'observatoire et un savant français comme Lalande. (THOUIN A. (1841), pp. 47-48.) Voir la lettre n°17.

³ Louis MONGE (1748-1827) Il supplée son frère en tant qu'examineur de la Marine (voir lettre n° 23). En février 1796, il épouse Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827). Dans la correspondance lorsque Monge salue son frère et sa sœur, il s'agit de ce couple.

⁴ Barthélémy BAUR (1752-1823) et sa femme Anne Françoise HUART (1767-1852) sœur de Catherine

⁵ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) épouse de Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

⁶ Louise MONGE, (1779-1874), Victoire BOURGEOIS (17 ? -18 ?) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART.

⁷ Cette dernière phrase est supprimée dans la retranscription d'Eugène Eschassériaux dans le manuscrit *La vie de Monge*, T. II, pp. 110-111. Figure une note d'Eschassériaux « Correspondance intime, très intéressante sur la Campagne d'Italie. A publier en omettant certains détails trop intimes de la fin des lettres relatifs à certains compliments de famille. »

⁸ Le 12 juin est la date anniversaire du mariage de Gaspard et de Catherine en 1777 à Rocroi. Il était d'usage dans les Ardennes d'offrir à sa femme un bouquet de genêt. Ainsi, la fleur de genêt leur rappelle leur mariage. Voir les lettres n°107, 181 et 187. De Paris le 20 messidor l'an 4° [8 juillet 1796] Catherine répond : « Tu t'es donc rappelé la fleur de genêt, ici on ne voit les fleurs qu'en peinture, je n'avais que ma mémoire pour rappeler cette époque, qui est la plus intéressante de ma vie. »

9. Monge à sa femme, Milan, 14 juin 1796

Milan, le 26 prairial de l'an IV de la République

Ma dernière lettre,¹ Ma très chère amie, a dû tarder à te parvenir. Nous avons compté sur un courrier extraordinaire que devait envoyer Saliceti² ; ou nous avons manqué le courrier, ou il n'est pas parti, et deux jours après on nous a renvoyé nos lettres que nous avons ensuite mises à la poste, ce qui a dû les retarder. Nous avons fait à Milan le principal de nos opérations et nous partirons demain matin pour Pavie. Il paraît qu'il y aura dans l'Université de cette ville une bonne récolte à faire pour la République³ et il peut se faire que nous y soyons assez longtemps.⁴ Dans ce cas je ne manquerai pas de t'écrire. Dans ce moment, le général en chef⁵ et Saliceti sont absents⁶ ; il ne part plus de courrier extraordinaire d'ici, et la présente te parviendra encore par les voies ordinaires et lentes.⁷

Le pays où nous sommes est très remarquable par sa culture soignée et par le grand nombre de canaux d'arrosage dont toute la plaine est garnie, en sorte que presque tous les héritages peuvent être arrosés et abreuvés pendant les grandes chaleurs ; ce qui donne à la végétation un air de force qu'elle n'a pas ordinairement ailleurs.⁸ La ville aussi mérite d'être

¹ Lettre n°8 de Milan du 21 prairial an IV [9 juin 1796].

² Antoine-Christophe SALICETI (1757-1809) Il présente au Directoire ses projets d'extension du système républicain promu par la France à toute l'Italie. Le 30 janvier 1796, il est nommé par Carnot commissaire à l'armée d'Italie. Carnot nomme aussi Garrau qui vient suppléer Saliceti. Les commissaires aux armées étaient déjà en place sous la Convention. Le Directoire les conserve. Le décret du 22 Brumaire an IV [13 novembre 1795] définit leur « fonction de surveillance et les obligations imposées aux commissaires du gouvernement près les Armées. « Ce sont « des agents immédiats du gouvernement », ils ne peuvent et ne doivent prendre aucune initiative. Ils ont la surveillance de toutes les parties administratives et militaires. Ils doivent suivre et faire connaître les ordres particuliers venant du Directoire. Ils ont le contrôle des effectifs et du matériel. Ils ne rendent pas de comptes quotidiens au Directoire mais chaque décade. Dans leurs comptes-rendus, les Commissaires doivent informer le Directoire « sur le civisme, les talents et la moralité des chefs militaires et des administrateurs ». Ainsi, selon Godechot, leur mission consiste à surveiller, contrôler et espionner sans le pouvoir d'ordonner, de commander et de prendre des arrêtés. (GODECHOT J. (1941), *Les commissaires aux armées sous le Directoire*, Paris, P.U.F., pp. 44-45.) Carnot complète ces premières instructions par celles du 20 pluviôse. Les généraux sont désormais hors de la compétence des commissaires, et dans les cas d'urgence dans lesquels il n'est pas possible de se référer au Directoire, c'est le général en chef qui a l'initiative de solliciter l'ordre. En pratique, les commissaires ont des pouvoirs beaucoup plus étendus. (GODECHOT J. (1941), pp. 49-50).

³ Pavie est à la deuxième moitié du XVIII^e siècle une Université leader en Italie grâce aux réformes de l'impératrice Marie-Thérèse, notamment celles relatives aux programmes des cours de mathématiques, et à la nomination de trois nouveaux professeurs de mathématiques Ruggero Giuseppe BOSCOVICH (1711-1787), Lorenzo MASCHERONI (1750-1800) et Gregorio FONTANA (1735-1803). (PEPE L. (1996), « Condorcet et l'Italie : la vie de Voltaire et les éloges d'Euler et de D'Alembert », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée* T. 108, N°2. 1996. pp. 533-545, p. 541.) Voir la lettre n°10.

⁴ L'ensemble de la commission se rend à Pavie du 15 au 23 juin à l'exception de Berthélemy et Moitte. Voir la lettre n°10.

⁵ Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

⁶ Ils sont à Tortone. Bonaparte écrit à Joséphine le 26 prairial an IV [14 juin 1796] du quartier général de Tortone : « Depuis le 18 [6 juin], ma chère Joséphine, je tardais et je te croyais arrivée à Milan. À peine sorti du champ de bataille à Borguetto [30 mai], je courus pour t'y chercher : je ne t'y trouvais pas ! [...] Le Tessin étant débordé, je me suis rendu à Tortone pour t'y attendre [depuis le 13 juin]. » (688, *CGNB*).

⁷ Catherine la reçoit le 7 messidor an IV [25 juin 1796]. Voir la lettre de Catherine à Gaspard du 8 messidor an IV [26 juin 1796].

⁸ Monge décrit la Lombardie et son système d'irrigation dans plusieurs lettres de juillet 1796 à différents correspondants non seulement à ses collègues savants, Prieur et Carnot (lettres n°16 et 17), mais aussi à sa femme (lettres n° 10 et 13) et à son gendre Marey (lettre n°22). La question de l'établissement d'un système de canaux de communication fluviale et d'irrigation préoccupe les savants et se manifeste dans leur correspondance. L'intérêt de Monge pour les questions d'hydraulique

vue. Elle est à peu près de la grandeur et de la population de celle de Marseille. Ce qui lui donne un aspect particulier, c'est l'usage où l'on est d'employer des colonnes de granit d'une seule pièce. Ces masses se tirent des Alpes par le lac Majeur, on les descend par le fleuve du Tessin et par les canaux jusqu'à Milan où tous les bâtiments en contiennent. Le granit est assez beau et très bon ; le plus souvent les colonnes sont simplement taillées, mais dans quelques monuments elles sont polies, ce qui les rend plus précieuses. Dans le seul bâtiment du grand Hôpital, il y a en mille, et je crois être au dessous de la vérité en disant qu'il y en a au moins vingt mille dans tout Milan.

Ici, tous les bâtiments publics sont taillés en grand: notre Hôtel Dieu de Paris n'est rien en comparaison de l'Hôpital majeur; mais il faudrait mieux que tout fut arrangé pour qu'il n'y ait point d'hôpital, et il paraît au contraire que rien n'est disposé pour la prospérité du peuple. Ce peuple-ci paraît assez bon. Je pense toujours à mes deux enfants¹ et chaque fois que je vois quelque chose, ou qu'il me vient une réflexion qui pourrait leur être utile, je suis prêt à me retourner pour le leur dire, mais elles ne sont là ni l'une ni l'autre et je retiens ma réflexion.² Que Louise pense quelquefois à moi de son côté et qu'elle m'écrive un petit mot. Depuis notre départ de Paris, nous n'avons vu aucune gazette.³ Nous ne savons pas ce qui se passe à Paris et il semble que nous ne sommes plus de ce monde ; car il est clair que pour l'Europe entière, Paris est le monde.

apparaît dès 1760, alors qu'il a quatorze ans et qu'il est élève des Oratoriens de Beaune. Il construit une pompe à incendie. Dans le fonds Monge de l'École polytechnique se retrouve un important ensemble de mémoires et de rapports à ce sujet rassemblés par Monge. Sur les enjeux scientifiques des progrès de l'hydraulique, voir la lettre n°16.

¹ Émilie (1778-1867) et Louise MONGE (1779-1874).

² Si les rapports de Monge avec les élèves de l'École polytechnique sont le plus souvent comparés à ceux d'un père avec ses enfants (cela est exprimé clairement par les élèves de Monge notamment par Charles Dupin qui le rappelle à plusieurs reprises dans son *Essai historique* [...] (DUPIN Ch. (1819), p. 7, 78, 154, 166), inversement Monge se montre professeur avec ses enfants. De son côté, Louise imagine quelle instruction elle aurait pu tirer d'un voyage avec son père en Italie, en lui rappelant son habitude de la prendre avec lui durant ses tournées d'examineur de la Marine. Dans sa lettre du 29 vendémiaire an V [10 octobre 1796], Louise s'étonne que son père se réjouisse de quitter Rome (voir la lettre n°30) et lui écrit : « Il paraît mon cher papa que tu es fort content d'avoir quitté Rome et que tu ne regrettes pas cette grande ville, il me semble cependant qu'un amateur de curiosités et d'antiquités comme toi aurait dû trouver de quoi bien satisfaire son goût dans une ville où chaque pierre doit offrir quelque chose d'intéressant aux yeux des connaisseurs car j'imagine bien que c'est bien autre chose à Rome que dans les villes que nous avons parcourues ensemble, et où tu trouvais cependant presque à chaque pas quelque chose d'intéressant. » Monge ne limite pas son attitude paternelle et pédagogique à ses seules filles. Il étend ses pratiques éducatives aux jeunes que le couple Monge accueille comme Paméla la jeune nièce de sa femme (voir la lettre n°118) et sa sœur Anne-Françoise HUART (1767-1852). Dans sa lettre du 8 messidor [an IV] [26 juin 1796], Anne-Françoise évoque qu'elle était aussi destinée à partir en voyage avec Monge, c'est son mariage avec Berthélémy BAUR (1752-1823) en 1791 et la naissance de son fils Émile en 1792 qui l'en ont empêché. Elle lui écrit : « Je crois que tu dois bien désirer tes enfants. Le plaisir que tu avais à leur communiquer toutes tes observations lorsque tu voyageais avec elles doit te faire regretter de ne pas les avoir avec toi. Ce voyage-ci leur aurait été encore plus utile. Je suis bien flatté que mon tour se soit payé en conversation. Je me faisais une grande fête pour aller avec toi, maintenant il n'y faut plus y penser et te prier de réserver ta bonne volonté pour Émile quand il aura quelques années de plus. Cela lui fera perdre un peu de sa timidité et de sa poltronnerie. Il parle souvent de papa Monge qui le faisait tant sauter et t'embrasse. » À son tour, le 25 germinal an V [14 avril 1797], Émilie fait le projet de confier à Monge l'éducation de son petit-fils : « Nous te l'ébaucherons mon cher papa et dans 6 ou 7 ans nous te prions de t'en charger. Je ne sais si je le juge plus favorablement qu'un autre mais je crois qu'il ne sera pas sot. » Sur l'attitude pédagogique de Monge envers les enfants et les membres de sa famille voir les lettres n°13, 14, 20, 48, 107, 108, 171 et 173.

³ La correspondance privée est un moyen d'information qui parfois apparaît plus fiable que les gazettes. D'autre part, cette activité semble répondre à un souci pédagogique. Voir la lettre n°118.

Je t'embrasse de tout mon cœur ; ne m'oublie pas auprès du frère, de la sœur¹, du citoyen et de la citoyenne Baur², de la citoyenne Berthollet,³ de Victoire,⁴ de Paméla⁵ et compte sur le tendre attachement de ton ami

Monge.

Mes deux collègues Moitte et Berthélémy sont partis aujourd'hui pour Modène, où ils vont mettre la dernière main à l'exécution du traité par lequel on doit livrer 20 tableaux.⁶ Je ne te parle pas de Berthollet, parce qu'il écrit aussi aujourd'hui à sa citoyenne.

¹ Louis MONGE (1748-1827) et sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

² Barthélémy BAUR (1752-1823) et Anne Françoise HUART (1767-1852) sœur de Catherine Huart.

³ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) femme de Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

⁴ Victoire BOURGEOIS (17 ? -18 ?).

⁵ Elisabeth-Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART.

⁶ Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811), peintre et Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810), sculpteur ; ils enlèvent à Modène six tableaux destinés à compléter le nombre de vingt stipulés dans l'armistice conclu avec le duc de Modène le 12 mai 1796.

10. Monge à sa femme, Milan, 24 juin 1796

Milan, le 6 messidor de l'an IV de la République

Nous sommes revenus hier soir, Ma très chère amie, de Pavie où nous avons fait la récolte d'objets qui seront intéressants pour le Muséum d'histoire naturelle.¹ Tous ces objets arriveront ici aujourd'hui ou demain, et nous nous occupons des moyens d'envoyer promptement en France tout ce qui peut sans inconvénient passer par le Mont-Cenis.²

Nous avons trouvé à Pavie, pour agent militaire de la République, le citoyen Baralier, qui était chef du Bureau des consulats dans le temps que j'étais à la marine. Il nous a beaucoup aidé dans nos opérations et il a fait tout ce qui dépendait de lui pour les faciliter.³ Ici un des agents militaires supérieurs de toute la Lombardie est le citoyen Reboul de Pézenas qui avait été membre de l'Assemblée législative. Il fait de même tout ce qui peut favoriser notre mission.⁴

Pour revenir de Pavie à Milan, nous avons passé par Lodi, afin de voir le champ de la fameuse bataille, ou plutôt du passage sur le pont de l'Adda, et dans tout ce voyage nous avons été émerveillés et du courage vraiment héroïque de nos braves volontaires⁵ et du travail presque incroyable des habitants de la Lombardie qui ont mis à profit les eaux qui descendent des Alpes pour arroser cette vaste plaine qui sans cela serait stérile peut-être comme les landes de Bordeaux, et enfin de l'incroyable fertilité qui résulte de tout ce travail.⁶ Partout on voit des canaux qui dans différents sens portent l'eau à différentes distances. Dans quelques endroits on voit cinq canaux parallèles, mais plus ou moins hauts et qui sont traversés par trois autres canaux plus élevés qui portent l'eau dans d'autres directions. Il paraît que dans ce pays-ci on

¹ L'ensemble de la commission se rend à Pavie du 15 au 23 juin à l'exception de Berthélemy et de Moitte. Voir lettre n°9.

² Voir lettre n°15.

³ Joseph BARALLIER (17.-18..).

⁴ Henry-Paul-Irène REBOUL (1763-1829) né à Pézenas, nommé administrateur en Lombardie, durant la première campagne d'Italie. Il est élu député à l'Assemblée législative en septembre 1791.

⁵ Le pont de Lodi sur l'Adda au Sud-Est de Milan est le lieu d'une victoire décisive de Bonaparte sur les Autrichiens le 21 floréal an IV [10 mai 1796]. Bonaparte écrit à Carnot le 11 mai « La bataille de Lodi [...] donne à la République toute la Lombardie. Les ennemis ont laissé 2000 hommes dans le château de Milan, que je vais nécessairement investir. Vous pouvez compter dans vos calculs comme si j'étais à Milan. [...] Bientôt il est possible que j'attaque Mantoue. Si j'enlève cette place, rien ne m'arrête plus pour pénétrer dans la Bavière [...]. » (588, CGNB) voir la lettre n°11. Bonaparte produit un récit détaillé au Directoire qu'il entame ainsi : « Je pensais que le passage du Pô serait l'opération la plus audacieuse de la campagne, tout comme la bataille de Millesimo, la bataille la plus vive ; mais j'ai à vous rendre compte de la bataille de Lodi. [...] Beaulieu avec toute son armée était rangé en bataille. Trente pièces de canon de position défendaient le passage du pont. Je fis placer mon artillerie en batterie. La canonnade fut très vive pendant plusieurs heures. Dès l'instant que l'armée fut arrivée, elle se forma en colonnes serrées [...] l'on se présenta sur le pont, qui a cent toises de longueur. L'ennemi fit un feu terrible. La tête même de la colonne paraissait même hésiter ; un moment d'hésitation eût tout perdu ! Les généraux Berthier, Masséna, Cervoni, Dallemagne, le chef de brigade Lannes et le chef de bataillon Dupas le sentirent, se précipitèrent à la tête et décidèrent le sort encore en balance. Cette redoutable colonne renversa tout ce qui s'opposa à elle ; toute l'artillerie fut sur le champ enlevée, l'ordre de bataille ébranlé rompu... Elle sema de tous côtés l'épouvante, la fuite et la mort ; en un clin d'œil l'armée ennemie fut éparpillée. » (589, CGNB). Voir la description du pont et de la ville de Lodi par Thouin. THOUIN A. (1841), pp. 97-98.

⁶ Monge utilise l'image formée au cours de son voyage dans les Pyrénées en 1774, lors de sa traversée des Landes, avant le boisement qui en a tellement changé l'aspect : « Ah ! le triste pays ! On voyage des journées entières sans rencontrer ni un arbre, ni un buisson, ni un ruisseau. Le pays est plat et uni comme la main à perte de vue de part et d'autre et n'offre d'autres productions que des fougères maigres et qui couvrent à peine le sol qui s'épuise à les produire. Ce terrain n'offre que du sable, de manière que nous étions voiturés comme dans un bateau sans secousse ni cahot. » in DE LAUNAY L. (1933), p. 17.

s'occupe des canaux d'arrosage de temps immémorial, et les travaux qu'on a exécutés sont incompréhensibles.¹

Nous craignons que vous n'avez encore reçu que peu de nos lettres, et que vous ne soyez dans quelques inquiétudes à cet égard.² Nous n'avons encore rien reçu de Paris ; nous ne voyons aucun papier de France, nous ne savons quelques nouvelles que par les papiers italiens qui maintenant sont tous favorables à la Révolution française, et qui parlent d'une manière convenable des succès de nos braves armées.

Nous sommes encore ici pour quelques jours, et lorsque nous aurons terminé ce qui regarde l'emballage et les dispositions pour un premier envoi, nous partirons tous pour Bologne où nous aurons de quoi nous occuper dans tous les genres.

Nous nous portons tous bien. Mille compliments à la citoyenne Berthollet.³ Embrasse pour moi Louise,⁴ le citoyen et la citoyenne Baur,⁵ Victoire, Paméla⁶ ; et lorsque tu verras mon frère et sa femme,⁷ dis-leur de ma part les choses les plus aimables. Enfin compte sur les tendres sentiments de ton ami Monge.

On doit commencer demain ou après-demain à battre en brèche le château de Milan ; je ne sais si nous pourrons rester ici jusqu'à sa reddition.⁸ Avant que de partir pour Bologne, je te donnerai de nos nouvelles parce qu'en nous enfonçant davantage dans l'Italie la correspondance sera encore plus lente. Au reste n'avez aucune inquiétude sur notre compte; nous sommes les enfants gâtés de la République ; mais aussi nous l'aimons de tout notre cœur.

¹ Monge donne des informations supplémentaires dans la lettre n°13. Sur la question des canaux d'irrigation voir aussi la lettre n° 9 à Catherine, lettres n°16 et 17 à Carnot et à Prieur et n°22 à N.J. Marey.

² Catherine écrit de Paris le 8 messidor [an IV] [26 juin 1796] : « Vos lettres que nous avons reçues hier, Mon cher ami, nous ont fait le plus grand plaisir, il y avait 21 jours que nous n'avions eu de vos nouvelles, cela commençait à être long. »

³ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) épouse de Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

⁴ Louise MONGE, (1779-1874).

⁵ Anne Françoise HUART (1767-1852) et son mari Barthélémy BAUR (1752-1823)

⁶ Victoire BOURGEOIS (17 ? -18 ?) et Élisabeth-Christine LEROY appelée Paméla, nièce de Catherine HUART.

⁷ Louis MONGE, (1748-1827) et sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

⁸ Le château est pris cinq jours plus tard le 11 Messidor an IV [29 juin 1796]. Monge est toujours à Milan. Voir la lettre n°11.

11. Monge à sa femme, Milan, 29 juin 1796

Milan, le 11 messidor de l'an IV de la République

Lorsque tu recevras cette lettre, Ma très chère amie, il y aura déjà longtemps que vous saurez à Paris la nouvelle de la prise du château de Milan.¹ Le quartier général n'est plus ici, nous n'avons pas l'occasion de vous écrire par les courriers extraordinaires, et nos lettres doivent vous arriver tard.

C'est une chose assez extraordinaire de voir une armée de 3 000 hommes sans munitions, en assiégant une autre de 2 500 dans une bonne place avec de la bonne artillerie et beaucoup de poudre, mais aussi sans espoir que sa résistance peut être de quelque utilité à ses maîtres.

Ce matin à 7 heures, j'ai vu hisser le pavillon national au-dessus de la porte de ce château pendant que la musique militaire faisait retentir l'air de *Ça-ira*. La pauvre ville de Milan est réellement enchantée de cette reddition. Le siège lui donnait de grandes inquiétudes; la peur s'était emparée de ses habitants paisibles et chacun avait étayé sa maison dans la crainte que les commotions de l'artillerie ne la fissent écrouler.

Une de nos batteries était tout auprès du couvent des Jacobins dans le réfectoire duquel se trouve un très beau tableau de Léonard de Vinci peint à fresque sur le mur.² Une des craintes du général Despinoy³ était que ce tableau ne fut endommagé par des bombes ou des boulets que l'assiégé envoyait sur notre batterie. Tous les environs du réfectoire ont été en effet presque détruits par l'artillerie ennemie, mais par une sorte de bonheur des armes de la République, le réfectoire, et par conséquent le tableau, n'a souffert aucun dommage.

C'est le citoyen Loquin qui commandait les officiers du génie au siège.⁴ Un boulet de canon lui a écorné son chapeau, mais il n'a aucun mal.

Nous avons fait partir ce matin quatre voitures chargées d'une huitaine de caisses contenant toute la récolte que nous avons faite ici⁵ et à Pavie. Nous les envoyons en dépôt à Tortone, où nous rassemblerons de même ce que nous allons recueillir à Bologne et à Parme, et ensuite nous pourrions faire un premier envoi à Paris d'objets très importants.⁶

Nous partons demain pour Bologne où Berthélemy nous a devancés depuis trois jours.⁷ Nous allons commencer à exploiter les terres de notre Saint-Père.

Nous nous portons tous très bien. Nous sommes dans un véritable pays de cocagne ; la nourriture y est abondante et d'excellente qualité, et nos pauvres volontaires, après avoir tant jeûné, maintenant deviennent gros comme des moines et ont des faces de jubilation.

Mes respects à la citoyenne Berthollet,⁸ mille compliments aux citoyen et citoyenne Baur,¹ à mon frère et à ma sœur.² Embrasse pour moi la bonne Louise, Victoire, Paméla,³ et compte sur les tendres sentiments de ton bon ami Monge.

¹ Monge écrit le jour même de cette prise et en fait le récit.

² La *Cène* de Léonard de Vinci (1452-1519), fresque effectuée entre 1495 et 1497 dans le réfectoire du couvent Santa Maria delle Grazie, couvent des Jacobins selon Monge (on retrouve la même information dans le BOSSI (1818), *Guide des étrangers à Milan et dans les environs de cette ville* pp. 185-186) et des Dominicains selon Thouin. « À l'une des extrémités de la ville, du côté de la forteresse, le couvent des Dominicains possède un tableau d'une grande beauté. C'est la *Cène*, par Léonard de Vinci, peinte à fresque au-dessus de la porte d'entrée du réfectoire. Les figures, un peu plus grandes que nature, ont une expression si vraie que, vues à douze ou quinze pieds de distance, elles font illusion. Les couleurs ont été un peu affaiblies par le temps, ce qui a nécessité une retouche presque générale. Il n'y a que les trois figures à main droite qui n'aient pas été retouchées, on le reconnaît à l'altération du coloris. Nous engageâmes le commissaire du gouvernement, M. Saliceti, à faire dessiner par un artiste habile ce magnifique tableau, afin de le graver et de conserver ainsi le souvenir d'un chef d'œuvre d'un des plus grands peintres. » THOUIN A. (1841), pp. 44-45.

³ Hyacinthe-François DESPINOY (1764-1848), général.

⁴ ? LOQUIN (17 ? - ?) officier de l'armée d'Italie.

⁵ Monge ne donne pas de détail ni de précision sur les objets et ouvrages de sciences qu'il découvre à Milan au contraire de Thouin. Voir lettre n°8.

⁶ Sur le premier convoi de la commission, voir les lettres n°12, 14, 15, 16, 22, 28, 33, 41, 48, 52 et 53.

⁷ Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811), peintre. Il précède les autres membres de la commission pour effectuer la sélection des tableaux à enlever à Bologne. Voir la lettre n°12.

⁸ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) épouse de Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

¹ Anne Françoise HUART (1767-1852) et son mari Barthélémy BAUR (1752-1823).

² Louis MONGE (1748-1827) et Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

³ Louise MONGE (1779-1874), Victoire BOURGEOIS (17 ? -18 ?) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART.

12. Monge à sa femme, Bologne, 5 juillet 1796

Bologne, le 17 messidor de l'an IV de la République

Comme nous arrivions ici,¹ Ma chère amie, le général Bonaparte en partait à son retour de Livourne² pour aller vers Mantoue.³ Nous n'avons pas vu le quartier général et nous n'avons

¹ Bologne, ville des états pontificaux, à 200 km de Milan, occupée par les troupes françaises le 19 juin 1796, elle se déclare affranchie du joug du pape le 21 juin. Napoléon y séjourne du 23 au 25 juin 1796 et y signe le 23 l'armistice avec le Pape qui s'engage à livrer 100 tableaux.

² A 200 km au S.E. de Gènes, en bordure de mer. Napoléon BONAPARTE (1769-1821) en occupe le port le 9 Messidor an IV [27 juin] et y reste jusqu'au 30 juin 1796. Le 14 Messidor an IV [2 juillet 1796], Bonaparte fait le récit au Directoire de son action à Livourne « Je fis arrêter le chevalier Spanocchi, gouverneur de la ville pour le grand-duc, qui avait favorisé le départ des Anglais, avait cherché à soulever le peuple en lui montrant notre petit nombre, et avait laissé prendre, peu d'heures avant, deux bâtiments français par une frégate anglaise, sous le feu des batteries.[...] Cet officier est connu dans Livourne pour sa haine contre les Français [...] Vous trouverez ci-joint l'ordre que j'ai donné au Consul de la République [...]. Il a fait aussitôt mettre les scellés sur les magasins des Anglais et il espère que cette capture rendra sept à huit millions à la République. L'épouvante à Livourne n'a été que momentanée ; la bonne conduite de nos troupes a parfaitement rassuré les habitants. J'y ai laissé une bonne garnison et le général Vaubois pour y commander [...]. » (743, *CGNB*). Le 18 Messidor [6 juillet] : « Depuis plusieurs mois [...] les patriotes de la Corse sont en insurrection contre les Anglais. Je leur ai envoyé quelques fusils de chasse et quelques barils de poudre, avec une vingtaine de Corses réfugiés, habitants des cantons qui ont montré le plus d'énergie. Aujourd'hui que nous sommes maîtres de Livourne, il est très facile de chasser les Anglais de la Corse sans envoyer un seul homme de troupe, mais seulement en y faisant passer les réfugiés. [...] Je ferai imprimer quelques brochures dans le style convenable, et dès l'instant où l'on sera bien préparé, je crois qu'il sera nécessaire d'y faire passer le citoyen Saliceti, commissaire du gouvernement. C'est un moyen infaillible d'avoir ce département sans qu'il nous en coûte en homme. » (763, *CGNB*). Voir les lettres n°36 et 37.

³ Ville d'Italie du Nord. La province du même nom est réunie en 1785 au Milanais, elles forment ensemble la province autrichienne de la Lombardie. Place forte, elle devient la clé de la Haute Italie : elle commande les débouchés des vallées du Mincio et de l'Adige. Tant que les Autrichiens détiennent cette place, ils peuvent faire passer des troupes. Selon Miot, dès leur première rencontre le 17 Prairial an IV [5 juin 1796], Bonaparte expose le caractère crucial des châteaux de Milan et de celui de Mantoue. « Il me dit que rien n'était fini tant que l'on n'aurait pas Mantoue ; qu'alors seulement on pourrait se dire maître de l'Italie ; qu'un siège aussi difficile ne pouvait être que très long ; qu'on ne se trouvait pas en mesure même de le commencer et qu'il fallait, pour le moment se contenter de resserrer la place ; qu'il était hors de doute que l'Autriche mettrait sur pied une autre armée pour secourir une forteresse si importante, mais qu'il lui fallait du temps pour rassembler cette armée ; que nous avions par conséquent un mois devant nous, et qu'il voulait le mettre à profit pour s'avancer vers le centre de l'Italie et s'en rendre maître [...] » (MIOT A.F. (1858), p. 89). L'armée d'Italie assiège Mantoue du 4 au 31 juin 1796. Le 14 Messidor an IV [2 juillet 1796] Bonaparte écrit à Carnot « Je me rends sur le champs à Mantoue. Je compte que le 20 du mois [8 juillet] nous ouvrirons la tranchée par trois attaques. Il y a dans cette place 8000 Autrichiens ; ce sera une jolie capture. L'ennemi fera probablement des mouvements pour dégager cette place ; nous nous battons alors s'il le faut. » (740, *CGNB*). Trois jours plus tard, le 17 Messidor an IV [5 juillet 1796], Bonaparte est à Roverbello près de Mantoue et écrit au général Despinoy afin de préparer la tranchée du 20 Messidor [8 juillet] mais aussi celle du 25 qui doit s'ouvrir contre le château. (752, *CGNB*). Le 18 Messidor [6 juillet] au Directoire exécutif de Roverbello près de Mantoue : « J'apprends à l'instant [...] que la garnison de Mantoue a fait une sortie ; elle est rentrée plus vite qu'elle n'était sortie, en laissant une cinquantaine de mort. Je ferai ce soir une dernière reconnaissance pour fixer les dernières opérations du siège : dans quatre ou cinq jours ; la tranchée sera ouverte.[...] La division du général Sérurier qui assiège Mantoue et qui est forte de 7000 hommes, commence à avoir cinquante malades tous les jours. Il m'est impossible de tenir moins de monde autour de Mantoue, où il y a au moins 8 ou 10 000 hommes de garnison. Il y a un mois que je tiens cette place bloquée de cette manière. L'ennemi, instruit probablement de la faiblesse des assiégeants, a voulu souvent faire des sorties, et a été toujours battu. Mais actuellement je suis obligé de renforcer cette division, puisque l'ouverture de la tranchée va commencer. J'espère que nous aurons bientôt la ville, sans quoi nous aurions bien des malades. Wurmser commence à faire des

point reçu de lettres. Il est probable que celles qu'on nous a écrites de Paris courent après le quartier général qui est ambulante, et ensuite après nous, et comme nous sommes très mobiles, il est probable qu'elles ne nous rejoindront pas de sitôt. Je dois partir demain avec un de nos collègues pour Ferrare, Ravenne et une partie de la Romagne.¹ Nous reviendrons ici dans 7 ou 8 jours pour rejoindre nos autres collègues et partir incontinent après pour Rome. Ce sera là qu'il faudra nous adresser vos lettres, et ce sont les seules que nous ayons espérance de recevoir.

Depuis Milan jusqu'ici, nous avons fait une belle et grande récolte de tableaux ; toutes nos richesses sont dirigées vers Tortone d'où elles formeront un convoi pour Paris.² Quant à ce que nous recueillerons du côté de Rome, il est vraisemblable que cela formera un second convoi, et nous ne savons encore de quel côté et par quelle voie nous le ferons arriver.

On encaissera demain les tableaux de Bologne qui sont au nombre d'environ 35. La fameuse Sainte Cécile de Raphaël est du nombre. C'est un tableau ravissant et je t'avouerais que, malgré sa sainteté, je serais facilement amoureux de la bonne Cécile³ ; mais c'est presque le seul tableau que j'ai vu ici.⁴ Ils sont placés les uns derrière les autres et je les aurais vus si j'étais resté à l'emballage ; mais je partirai demain, et à mon retour je ne verrai que les caisses, en sorte qu'il faudra qu'à Paris j'aille au Muséum pour voir ce que nous sommes venus chercher ; mais ce n'est qu'un petit malheur.

Nous nous portons tous bien; je t'embrasse de tout mon cœur ; rappelle-moi au souvenir de toute la famille, à celui de la citoyenne Berthollet⁵ et compte sur le tendre attachement de ton ami

Monge

[À la citoyenne Monge
Rue des Petits Augustins
N°23
Paris par Milan]

mouvements pour chercher à débloquent Mantoue. J'attends avec quelque impatience les dix bataillons de l'armée de l'Océan, que vous m'avez annoncés depuis longtemps et dont je n'ai pas encore de nouvelles. » (761, *CGNB*). Au Directoire le 24 Messidor an IV [12 juillet 1796] : « [...] Nous sommes occupés au siège de Mantoue. Je médite un coup hardi. [...] tout sera prêt le 28. Les opérations ultérieures dépendront entièrement de la réussite de ce coup de main, qui, comme ceux de cette nature, dépend absolument du bonheur ; d'un chien ou d'une oie. » (776, *CGNB*). Les opérations militaires pour prendre Mantoue vont finalement prendre neuf mois (voir les lettres 18, 21, 22, 29, 30, 42, 45 et 49) ; c'est le 15 pluviôse an V [3 février 1797] que Mantoue est à l'armée d'Italie (voir les lettres n°51, 53, et 55).

¹ Voir lettre n°13. Finalement Monge ne part pas pour Ferrare. C'est Berthollet qui part à sa place. L'autre collègue est un des deux peintres de la commission Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) ou Jacques-Pierre TINET (1753-1803) puisqu'il faut effectuer une saisie de tableaux.

² Voir les lettres n°11, 12, 15, 17, 22, 28, 33 et 41.

³ La « Sainte-Cécile et quatre saints » de Raffaello SANZIO DA URBINO (1483-1520) est datée approximativement de 1515. Elle est désormais conservée à la Pinacothèque nationale de Bologne. Sur les tableaux saisis à Bologne voir LUI F. (2012), « L'École de Bologne passée au crible », *CeROArt* [En ligne], |2012, mis en ligne le 10 avril 2012, consulté le 01 mai 2012. URL : <http://ceroart.revues.org/2317>. Au sujet de la Sainte-Cécile ÉMILE-MALE G. (1983) *Le transport, le séjour et la restauration à Paris de la Sainte Cécile de Raphaël 1796-1815*, *La Santa Cecilia di Raffaello : indagini per un dipinto*, Bologna, Alfa, et (1798), *Notice des principaux tableaux recueillis dans la Lombardie dédiée à l'Armée d'Italie*.

⁴ Le 2 juillet 1796, la commission arrive dans la matinée. D'après la sélection déjà effectuée par Berthélemy, les commissaires procèdent à l'enlèvement de 33 tableaux dont la *Sainte Cécile* de Raphaël dans l'église de San Giovanni in monte. Si Monge n'a pas participé à la saisie des tableaux, c'est qu'il fait partie des membres scientifiques de la commission qui visitent la bibliothèque, le cabinet des antiquités, celui d'histoire naturelle et celui de physique de l'Institut de Bologne. Ils enlèvent de la bibliothèque du couvent de Saint Sauveur 921 manuscrits dont Monge a choisi la plupart.

⁵ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) épouse de Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

13. Monge à sa femme, Bologne, 10 juillet 1796

Bologne, le 22 messidor de l'an IV de la République

Mes collègues, ma très chère amie, ont été plus heureux que Berthollet et moi ; ils ont reçu hier les premières nouvelles de leurs familles en date du 10 de ce mois, et nous, nous n'avons rien reçu¹ ; mais nous n'avons pas d'inquiétude parce que la citoyenne Moitte parle de toi et de la citoyenne Berthollet² comme étant en bonne santé.³ Carnot qui a répondu à une lettre de Milan⁴ me mande qu'il vous a fait passer les lettres que nous avons insérées dans celle qui lui était adressée ; ainsi nous sommes sûrs au moins que vous avez de nos nouvelles.⁵ Nous vous

¹ Catherine reçoit cette lettre le 25 Thermidor. Elle y répond le 26 Thermidor an IV [13 août 1796] : « Il est bien surprenant, mon cher ami, qu'il n'y ait que vous deux, Berthollet [et toi] qui ne receviez pas de lettre, nous avons cependant employé la même voie que la C[itoyenne] Moitte. J'ai été en affranchir deux autres jusqu'aux sorties de France, d'autres par les relations extérieures et enfin deux petits mots que Louise et moi t'avons écrits chez Carnot qui nous dit qu'un courrier allait partir pour le quartier général. Je ne sais si celle-ci aura le même sort, nous allons la porter au C[itoyen] Carnot, et une autre que je donnerai à une sœur du C[itoyen] Miot qui a eu la bonté de m'offrir ses services. Elle m'a aussi donné de vos nouvelles indirectement, elle savait déjà que vous aviez été chez son frère. Je me mets à ta place mon cher ami, je serais très affligée de ne pas recevoir de tes nouvelles, notre position est moins inquiétante que la vôtre, nous sommes à poste fixe, mais vous qui êtes ambulants, vous courez plus de dangers. » L'adjectif « ambulant » sera repris par Monge plus tard pour caractériser son frère et lui-même auprès de leur femme dans l'expression « mari ambulant ». Voir les lettres n°164 et 187.

² Marie-Marguerite BAUR (1745-1829).

³ Adélaïde-Marie-Anne MOITTE née CASTELAS (1747-1807). Dans sa lettre du 8 messidor [an IV] [26 juin 1796], Catherine indique la nature familiale de sa correspondance en soulignant sa différence avec celle de la femme du sculpteur Moitte. « La Citoyenne Moitte que j'ai le plaisir de voir deux ou trois fois depuis votre départ a dû écrire déjà deux fois à son mari, elle lui envoie une espèce de journal. Si ses lettres lui sont parvenues, elles vous mettront un peu au courant de Paris. Quant à moi je ne sors pas, je ne vois personne, et je ne sais rien. J'ai vu ton frère hier il se portait bien, il était venu pour avoir de tes nouvelles [...]. » Les lettres de Catherine montrent que les femmes des commissaires Monge et Moitte se voient régulièrement, afin d'échanger des informations ou suppléer au manque de nouvelles de l'une ou de l'autre. Catherine écrit le 27 thermidor an IV [14 août 1796] : « La C[itoyenne] Moitte est venue hier me dire qu'elle avait aussi reçu des nouvelles de son mari, elle m'a lu une page de sa lettre qui ne contient que des éloges de Berthollet et de toi. Il se loue bien d'être votre collègue [...] ; ces éloges de la part d'un artiste aussi distingué que le C[itoyen] Moitte ont flatté mon petit amour propre, et ému ma sensibilité ; sa femme a mis une grâce charmante à me lire ce passage de sa lettre de huit pages. C'est une femme d'esprit extrêmement honnête, je désirerais bien cultiver sa connaissance, j'ai le plaisir de la voir assez souvent. Je vais lui faire part des nouvelles que je reçois, et quelques fois des inquiétudes que le retard me cause. »

⁴ Lazare CARNOT (1753-1823), membre du Directoire chargé des questions militaires. Monge est à Milan du 6 au 16 juin 1796 puis du 23 au 28 juin 1796. C'est au cours de ces périodes que Monge a écrit à Carnot. La seule lettre à Carnot retrouvée et présentée dans le corpus est celle de Florence du 5 thermidor an IV [23 juillet 1796]. Voir la lettre n°16.

⁵ Si Carnot est Bourguignon comme Monge, a été son élève à Mézières et un des promoteurs et des organisateurs de l'œuvre collective des savants pour la défense nationale sous le Comité de Salut public en 1793 et 1794, les deux hommes ne semblent pas être liés par des sentiments d'amitié. Après le coup d'état du 18 fructidor an V [4 septembre 1797], Monge se réjouit des changements effectués par le Directoire en son sein même qui conduisent à la déportation de Barthélémy et à l'exil de Carnot. Voir la lettre n°132. Par contre, la correspondance de Catherine Monge prouve les rencontres fréquentes avec le couple Carnot. En 1791, Lazare épouse Sophie du Pont de Lierdt (1764-1813). Les 17 ans qui séparent Catherine et Sophie ne les empêchent pas d'entretenir des relations chaleureuses. Ainsi Catherine fait passer à Carnot des lettres pour Monge, elles empruntent alors la voie la plus sûre, celle officielle du Directoire. Il lui arrive de profiter d'une visite à son amie Sophie pour écrire une brève lettre à son mari. C'est Catherine qui rappelle à Monge d'écrire à Carnot. L'aide apportée par Carnot apparaît clairement dans la correspondance échangée entre Gaspard et Catherine, mais elle est beaucoup plus manifeste dans les lettres de Catherine. Voir les lettres n°14 et 16. La forte amitié qui lie Monge et Pache pourrait être un élément qui nuise à la relation entre Monge et Carnot. Carnot attaque violemment Pache lorsque ce dernier est ministre de la Guerre en même temps que Monge est

avons écrit plusieurs fois depuis ; mais alors nous n'étions pas à portée de profiter de courriers extraordinaires, et nos lettres, qui auront vraisemblablement passé par Bâle, vous arriveront quand il plaira à Dieu. Saliceti,¹ qui est ici en passant, viendra dîner aujourd'hui avec nous; nous lui remettrons celle-ci et il l'expédiera par le premier courrier extraordinaire si toutefois, dans ses courses rapides, il ne l'oublie pas.²

Nous avons encore à faire ici pour trois ou quatre jours ; nous sommes fort occupés de nos emballages qui contiennent des objets très précieux en tout genre. Indépendamment des beaux tableaux de Bologne, nous envoyons à Paris une donation manuscrite faite à l'église de Ravenne, sur papyrus en l'an 490, c'est-à-dire il y a 1306 ans,³ [beaucoup de manuscrits anciens et de premières éditions imprimées.]⁴ Je crois que la Bibliothèque nationale sera très contente de notre envoi.⁵

Nos affaires terminées ici, nous nous rendrons à Florence où nous serons sans fonction et où nous attendrons que notre ambassadeur à Rome⁶ nous avertisse qu'il est temps de nous rendre dans cette capitale du monde chrétien. Je crois que nous y serons dans une quinzaine de jours.⁷

Depuis que nous avons descendu le Mont-Cenis, nous sommes constamment dans la même plaine parfaitement unie et dans laquelle, pour peu qu'on s'élève au-dessus des arbres, la vue se porte à des distances immenses, et ne se termine qu'aux Alpes ou aux Apennins. Mais nous sommes au pied de ces dernières montagnes, et nous allons commencer à y entrer pour aller à Florence, et de là à Rome. Tout le pays que nous venons de parcourir est d'une richesse incroyable. Il n'y a pas un pouce de terre qui ne rapporte tous les ans ; la plupart des champs donnent deux récoltes chaque année, et les prés que l'on arrose à volonté en donnent quelquefois 5 ou 6. Cette fécondité, pour toute la Lombardie est, en grande partie, due à l'industrie des habitants qui, par le moyen de leurs canaux multipliés d'une manière

ministre de la Marine en 1792 et 1793. Une anecdote symptomatique est rappelée par Grison dans sa notice biographique de Monge. Le 20 floréal an II (9 mai 1794), Pache et Carnot sont réunis chez Monge. Carnot et la fille de Pache, Madame Audouin, ont un violent échange. Le lendemain Pache, sa fille et son gendre, sont arrêtés. C'est sans doute à Monge que Pache et les membres de sa famille doivent d'éviter le tribunal révolutionnaire. GRISON E. (2000), « Gaspard Monge », *Bulletin de la Société des Amis de la Bibliothèque de l'École polytechnique*, n°23. [en ligne consulté le 27 septembre 2012] <http://www.sabix.org/bulletin/b23/monge.html>.

¹ Antoine-Christophe SALICETI (1757-1809) commissaire du gouvernement près de l'armée d'Italie. Il doit se rendre à Livourne afin de préparer les opérations de libération de la Corse en chassant les Anglais.

² Catherine la reçoit deux semaines plus tard, le jour où elle lui écrit de Paris le 7 thermidor an IV [25 juillet 1796].

³ En 490-491, Giovanni Spataro offre l'ouvrage *Chartula Donationis* à l'Eglise de Ravenne ; elle se trouve ensuite à la bibliothèque de l'Institut des sciences de Bologne. (Voir PEPE L. (1993)) Voir lettres n°22 et 42.

⁴ Passage ajouté et signalé par un dièse. Voir lettre n°12.

⁵ Monge ne montre pas grand enthousiasme après sa visite de l'Institut de Bologne. Thouin dans son récit souligne que la bibliothèque est constituée majoritairement par des ouvrages de théologie, de droit et d'histoire. THOUIN A. (1841), p. 193.

⁶ André-François MIOT DE MELITO (1762-1841) Diplomate du Directoire, il est envoyé en 1795 en tant que ministre de la République française à Florence. Dans deux lettres du 14 messidor an IV [2 juillet 1796], Bonaparte le charge de l'exécution de l'armistice de Bologne signé le 5 messidor an IV [23 juin 1796] par lequel le pape s'engage à laisser librement circuler les troupes françaises et à fermer ses ports aux Anglais. Il semblerait que Miot se soit proposé d'effectuer cette mission. En effet Bonaparte lui écrit : « Je profite avec plaisir citoyen ministre, de l'offre que vous m'avez faite de vous charger d'une mission pour Rome. Je vous engage à partir sur-le-champ, vu la circonstance qui se passe dans la Romagne. » (746, *CGNB*). Miot doit veiller à « prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de l'armistice », de « requérir la cour de Rome de rétablir l'ordre dans la Romagne » et d'« activer la rentrée des contributions ». Sa mission est associée à celle des commissaires des sciences et des arts. Voir les lettres de Bonaparte à Miot (747, *CGNB*) et au Directoire exécutif (779, *CGNB*).

⁷ La commission arrive à Rome le 29 juillet 1796 à dix heures du matin.

incroyable, ont converti en prairies immensément productrices des terres qui sans cela ne seraient qu'un sable stérile comme les landes de Bordeaux. C'est aux Français qu'ils en ont l'obligation. C'est François Ier qui, dirigé par Léonard de Vinci, a fait creuser le premier canal au moyen duquel on tire du Tessin une énorme quantité d'eau qui se distribue ensuite dans toute la Lombardie, et dont il ne va pas une goutte à la mer.¹

Je te mandais dans ma dernière lettre que j'irai à Ferrare.² C'est Berthollet³ qui y est allé ; il en est revenu hier soir. Il se porte bien et nous sommes en général tous en parfaite santé. Nous ne sommes contrariés que par les cousins qui nous piquent tous plus ou moins. Quant à moi, j'ai la peau à peu près comme si je sortais d'avoir la petite vérole ; mais je crois que cela me fait du bien; il y a bien longtemps que je n'ai eu autant de force.⁴

Présente mes respects à la citoyenne Berthollet et à la citoyenne Moitte, si tu as lieu de la voir. Son mari se porte aussi parfaitement. Quand nous étions dans la vallée de la Maurienne, il avait quelques hémorroïdes qui lui donnaient de l'inquiétude ; mais depuis que nous avons passé le Mont-Cenis, il n'en est plus question.⁵ Il est fort gai, surtout depuis qu'il a reçu des nouvelles de la citoyenne Moitte.

Mille caresses de ma part à mon frère et ma belle-sœur,⁶ au citoyen et à la citoyenne Baur ; le petit Émile doit être bien content de ne plus être contrarié par le papa Monge, dont on ne fait pas ce qu'on veut.⁷

Embrasse pour moi la bonne Louise ; je voudrais bien l'avoir ici pour lui faire faire connaissance avec un beau pays.⁸ Comme elle se moquerait des pauvres habitants qui ne sont pour ainsi dire occupés toute la journée qu'à des actes du culte qui ne produisent rien.⁹

Mille choses à Victoire et à Paméla,¹⁰ et compte sur les tendres sentiments de ton ami.

Monge

¹ Monge dispose de plus d'informations que pour la lettre n°10. Sur la question des canaux d'irrigation voir les lettres n° 9 et 10 à Catherine et n°22 à N.J. Marey, mais aussi les lettres n°16 et 17 à Carnot et à Prieur. Thouïin indique que le naturaliste Luigi Castiglioni lui donne des informations supplémentaires. (Voir la lettre n°16.) Selon Catherine, il semble aussi que ce soit Berthollet qui après sa visite à Ferrare revienne avec de nouveaux éléments. Monge n'est pas le seul à exprimer son admiration pour le système de canaux de la Lombardie, même Berthollet le chimiste, membre aussi de la commission ne manque pas de le faire. Catherine écrit de Paris le 20 messidor an IV [8 juillet 1796] « Le C[itoyen] Berthollet va recueillir de nouvelles lumières sur la manière de cultiver les eaux, il paraît que vous êtes tous deux émerveillés des arrosements de ce pays. » Dès la Renaissance, l'hydraulique est un domaine qui connaît un intense développement en Italie notamment par le biais de recherches expérimentales et de grands travaux. Un passage du *Mémorial de Sainte-Hélène* est consacré à la « Topographie de L'Italie ». Y sont soulignés le système naturel d'irrigation de la Vallée du Pô et l'habileté des Italiens dans la science hydraulique. (LAS CASES (1956-57), *Mémorial de Sainte-Hélène*, ed. G. Walter, La Pleiade, N.R.F. Gallimard, Paris, pp. 363-364.)

² Ville sur la route de Bologne à Venise, occupée par les Français le 19 juin 1796. Voir la lettre n°12.

³ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

⁴ Monge va bien et sa femme lui répond à ce sujet de Paris, le 7 thermidor an 4 [25 juillet 1796]: « [...] j'ai reçu ce matin ta lettre de Bologne datée du 22. J'y vois avec plaisir combien tu es heureux ; cela influe aussi sur mon bonheur [...]. [...] je ne t'engage pas à revenir vite. Tu es trop heureux ; jouis bien tranquillement et rapporte une bonne dose de gaieté [...]. »

⁵ Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810). Voir lettre n°7.

⁶ Louis MONGE (1748-1827) et Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

⁷ Anne Françoise HUART (1767-1852), son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) et leur fils Émile BAUR (1792- ?).

⁸ Louise MONGE (1779-1874). Monge exprime de nombreuses fois qu'il préfère voyager accompagner d'un enfant comme il en avait l'habitude lors de ses tournées d'examineur de la Marine. Sur la posture pédagogique de Monge avec ses enfants et les membres de sa famille voir les lettres n°4, 9, 20, 48, 107, 108, 171, et 173.

⁹ Voir les lettres n°17 et 21.

¹⁰ Victoire BOURGEOIS (17 ? -18 ?) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART.

14. Monge à sa femme, Florence, 22 juillet 1796

Florence, le 4 thermidor de l'an IV de la République

Nous n'avons toujours aucune de vos nouvelles, Ma très chère amie, et quoique nous soyons à cet égard sans inquiétude, cela nous contrarie cependant beaucoup. Mais il faut prendre son parti, et nous n'espérons pas en recevoir de tout notre voyage à moins que tu ne prennes ton parti d'envoyer tes lettres au citoyen Carnot,¹ en le priant de nous les faire tenir à Rome, où nous allons incessamment nous rendre.² Nous ne pouvons guère recevoir que les lettres qui prendront cette voie ; toutes les autres courent vraisemblablement toutes les parties de l'armée d'Italie et ne nous rencontreront jamais.

Nous avons passé les Apennins, ma chère amie, et nous voici dans un climat plus chaud que la Lombardie et que toute la vallée du Pô, parce qu'il est abrité du nord par les hautes montagnes. Nous sommes dans le pays des oliviers. La Lombardie, par ses arrosements abondants et à volonté, nous présentait la fraîcheur et la vigueur de la végétation de la Flandre. La Toscane, où nous sommes, plus sèche et plus chaude, nous offre l'aspect de belles parties de nos départements méridionaux. La vallée dans laquelle se trouve Florence ressemble parfaitement à celle dans laquelle est placée la ville d'Aix. C'est le même sol, le même soleil et les mêmes productions. Mais ce qui étonne le plus le voyageur, c'est l'incroyable collection d'objets d'art, tant anciens que modernes, que renferme cette ville, soit dans les places publiques et les promenades, soit dans les appartements du Prince. Le grand-duc de Toscane a été bien avisé de faire à temps la paix avec la République³; car ce pays-là seul aurait fourni un convoi aussi brillant que celui qui est actuellement rassemblé à Tortone et qui partira dans peu pour Paris, sous la conduite de notre collègue La Billardière qui a bien voulu accepter cette commission.⁴

Une autre chose m'a frappé à Florence. C'est que cette ville qui a été le berceau du renouvellement des arts et des sciences en Europe, qui a produit de si grands hommes, tels que les Léonard de Vinci, les Galilée, les Machiavel, les Dante, etc. et qui a élevé de si grands monuments, n'a produit tous ces miracles que dans le temps qu'elle était une petite république démocratique.⁵ Depuis qu'elle a un maître, ce n'est plus rien, et les hommes qui sont tous les sigisbées de quelques dames, passent leur temps à les servir dans leurs petites fantaisies, à les accompagner dans toutes leurs courses, à porter leurs petits chiens, à ramasser leurs éventails, enfin à des niaiseries. Cet usage qui n'a rien de la dignité du mariage, tient les hommes, dans une espèce d'esclavage, qui les empêche de rien concevoir de grand. Ils ne font rien d'utile, ni pour eux, ni pour la chose publique, et par rapport aux arts, aux sciences et aux lettres,

¹ Lazare CARNOT (1753-1823) membre du Directoire. Voir la lettre n°13.

² L'armistice de Bologne du 5 messidor an IV [23 juin 1796] avec le Pape permet d'envoyer les commissaires des sciences et des arts continuer leur mission à Rome. Voir la lettre n°13.

³ Ferdinand III [de Habsbourg] (1769-1824), fils de l'empereur Léopold et frère de l'empereur François, devient grand duc de Toscane en juillet 1790. En 1793, il est un des premiers princes italiens à reconnaître la République française ; cela n'empêche pas Bonaparte de lui retirer son état.

⁴ Jacques-Julien HOUTOU DE LA BILLARDIÈRE (1755-1834). Se fait appeler LA BILLARDIÈRE. Voir les lettres n°11, Voir les lettres n°11, 15, 16, 22, 28, 33, 41, 42, 48, 52 et 53. Catherine écrit en réponse le 27 Thermidor an IV [14 août 1796] « Le C[itoyen] La Billardière ne doit pas tarder à arriver, j'espère qu'il viendra nous donner de vos nouvelles. Sa mission est donc finie qu'il a accepté celle d'accompagner le convoi ? Il paraît que c'était celui de vos collègues le moins intéressant. ».

⁵ En réponse à ce point, Catherine lui écrit de Paris le 26 thermidor an IV [13 août 1796] : « Je vois par tes lettres combien tu es heureux et comme tu jouis de te trouver dans le pays de tant de grands hommes - ta tête républicaine doit être bien exaltée - mais comme ils n'existent plus, que les beaux-arts leur ont succédé, j'espère te voir revenir avec le désir et le goût pour tes anciennes occupations. Combien de choses tu auras à nous raconter ! » Florence connaît plusieurs périodes républicaines : une première, appelée la commune de Florence dure de 1115 à 1434, au cours de laquelle DANTE (1265-1321) a vécu ; une deuxième période, la République de Savonarole de 1494 à 1512, Léonard DE VINCI (1452-1519) a quarante-deux ans et MACHIAVEL (1469-1527) en a vingt-cinq, lorsqu'elle débute. Le troisième gouvernement républicain ne dure que cinq ans de 1527 à 1532. GALILÉE (1564-1642) est né trente deux ans après la chute de la République, qui fait place à la dynastie médicéenne pour occuper le trône du duché de Toscane.

Florence ne présente que des documents antiques, et par rapport aux hommes, elle n'offre que des ruines.¹ Il est bien dommage que cette mission n'ait pas été de nature à nous permettre d'avoir nos femmes avec nous ; j'aurais eu bien du plaisir à parcourir avec toi ce beau pays et, quand nous sommes en route, la roue de la voiture ne fait pas un tour sans qu'au-dedans de moi, je ne cause avec toi sur tout ce qui s'offre à ma vue, mais tu n'es pas là pour m'entendre.

Nous venons d'apprendre que le pape² vient, par un édit, de déclarer nos personnes inviolables dans toute l'étendue des terres de sa domination. Je n'ai pas lu l'édit, mais on dit qu'il y a des peines très grandes portées contre ceux qui nous insulteraient, même quand nous serions les agresseurs. Tu vois, ma chère amie, que notre mission n'aura rien de fâcheux, et nous espérons la remplir d'une manière digne de la République. Ah, ma chère amie, que le mot est beau au-delà des frontières ! Partout où nous passons, les difficultés disparaissent, on s'informe seulement si nous sommes Français, encore ne le fait-on que quand on ne voit pas la cocarde. On ne nous visite à aucune frontière ; on ne permet pas que nous payions aucun péage ; les ponts sont francs pour nous. Oh, que la République est grande au dehors ! Ce n'était pas de même tout le long de notre route en France. Le bonnet de la liberté qui est sur notre voiture, nous était presque défavorable ; partout on nous prenait pour des représentants, et tout était plus cher et moins gracieux à cause de cela. Il faut espérer que tout cela changera et que cette sottise et vilaine pâture qu'on a donnée au peuple finira par lui déplaire.

Le citoyen Miot, notre ambassadeur ici et qui est chargé de l'exécution du traité avec le pape, est déjà parti pour Rome.³ Son épouse est ici.⁴ Ils ont eu l'un et l'autre mille attentions pour nous et pour moi en particulier.⁵ C'est sûrement au citoyen Lacroix⁶ que j'en suis redevable ; quand tu le verras, tu lui feras mes remerciements.

¹ Thouin présente le même jugement sur la noblesse et les gens riches de Florence : « Ne rien faire, avoir des chevaux et un carrosse, occuper des appartements garnis de peinture, de sculpture et de beaux meubles, s'entourer d'un nombreux domestique à livrée, briller dans les promenades publiques et des rues par la magnificence de ses équipages, tel est en général le bonheur suprême. [...] Dans ces différentes classes on ne trouve qu'une éducation superficielle et de convention ; nul goût pour les sciences, pour les beaux arts, pour l'agriculture, pour les études utiles. [...] Un usage adopté généralement par les femmes qui prétendent au bon ton est d'avoir un ou plusieurs sigisbées. C'est un fait trop bien constaté pour qu'on puisse le révoquer en doute. Quelques mois après le mariage, souvent au moment de le contracter, la femme demande un sigisbée à son mari, qui se charge de le choisir : car elle semble toujours indifférente sur celui qu'on lui donne ; mais s'il ne lui convient pas, elle sait fort bien s'en défaire et s'en procurer un autre qui soit plus à sa fantaisie. Les grandes dames en ont ordinairement deux, l'un qui est l'ami du cœur, l'autre le complaisant ostensible ; ou bien ils changent de rôle tour à tour. Ce rôle est le plus plat et le plus absurde qui puisse exister. Le sigisbée se tient perpétuellement auprès de sa dame, excepté aux heures des repas, que chacun prend chez soi : il la conduit à l'église, à la promenade ; il est, pour ainsi dire, son ombre, un esclave soumis à ses volontés et à ses caprices. On sent que des êtres si méprisables ne peuvent inspirer la moindre estime aux objets mêmes qui les avilissent : effectivement, les femmes les traitent en général avec hauteur, leur commandent impérieusement, se font rendre par eux les services qu'on exige à peine des valets ; quelquefois il arrive que le complaisant et le sigisbée sont supplantés par un aventurier qui se conduit très cavalièrement envers la dame et se moque de tous trois. Par suite d'un usage si extraordinaire, le mari dont la femme a un sigisbée, en sert lui-même à une autre femme. Lorsque celui de la sienne arrive dans la maison, il en sort pour aller remplir ailleurs le même office, peut-être auprès de l'épouse de l'homme qui vient chez lui. Qu'on juge d'après cela de l'union qui règne dans des ménages de cette espèce, du respect qu'ont les enfants pour leurs père et mère, de l'attachement qu'ont les parents entre eux. » THOUIN A. (1841), T. 2, pp. 241-243.

² Pie VI, Giannangelo BRASCHI (1717-1799).

³ André-François MIOT DE MELITO (1762-1841) Miot arrive à Rome le 3 thermidor an V [21 juillet 1796]. Voir MIOT DE MELITO (1873), pp. 111-112 et lettre n°13.

⁴ Adélaïde-Joséphine ARCAMBAL (1765-1841), mariée avant 1792 à Versailles.

⁵ Monge le rappelle à Catherine lorsqu'il rencontre Miot à Turin alors que ce dernier se prépare à quitter l'Italie en février 1798. Il est rappelé de l'ambassade à Turin et remplacé par GUINGUENÉ. Voir la lettre n°149.

⁶ Monge a pour ami son ancien élève Sylvestre-François LACROIX (1765-1843), mathématicien et pédagogue formé par Monge. De 1794 à 1799, il est chef de bureau de la commission exécutive de

Dans une lettre que j'écrivais à Prieur, je le priais de se ressouvenir de moi auprès des trois ménages de ses collègues Berlier, Oudot et Florent-Guyot.¹ Ne manque pas de me rappeler à leur souvenir quand tu les verras.

Mille choses aimables au citoyen et à la citoyenne Baur,² à la citoyenne Berthollet,³ à mon frère et ma belle sœur.⁴ Si nous avions ici la bonne Louise, elle aurait matière à plaisanter,⁵ mais peut-être aussi trouverait-elle qu'il fait trop chaud.⁶ Quand à moi, je supporte cela sans grande contrariété ; au reste nous ne sommes pas encore à Rome où la température est encore plus haute.

Embrasse bien pour moi Victoire, Paméla et le petit Émile. Ah ! il est bien content de ne plus avoir ce papa Monge qui lui faisait toujours des surprises brusques.⁷

Adieu, ma bonne amie, nous nous portons tous à merveille. Quand à moi particulièrement, je prends un embonpoint incroyable, et il n'y a plus aucune veste qui tienne. Si tu n'as pas maigri pendant mon absence, je t'assure que nous serons un ménage de poids.⁸ Je t'embrasse très tendrement.

Monge

l'Instruction publique. Miot a toujours été diplomate. Il est alors peu probable qu'il s'agisse de ce Lacroix.

¹ Monge écrit bien une lettre (n°17) à son collaborateur pour l'organisation et la fondation de l'École polytechnique Claude-Antoine PRIEUR DE LA CÔTE-D'OR (1763-1832) dans laquelle il mentionne ses collègues députés de la Côte-d'Or Théophile BERLIER (1761-1844), Charles-François OUDOT (1755-1841) et GUYOT DE SAINT-FLORENT (1755-1834). Mais cette lettre est datée du jour suivant, le 5 thermidor [23 juillet]. Monge avait-il déjà écrit la lettre au brouillon ?

² Anne Françoise HUART (1767-1852), jeune sœur de Catherine HUART et son mari Barthélémy BAUR (1752-1823)

³ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) épouse de Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822)

⁴ Louis MONGE (1748-1827) frère de Gaspard MONGE et sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

⁵ Voir la lettre n°13.

⁶ Louise MONGE (1779-1874) n'est pas facile à contenter. Voir les lettres n°4 et 20.

⁷ Victoire BOURGEOIS (?-?), Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART et Émile BAUR (1792-?), le fils d'Anne Françoise HUART et Barthélémy BAUR (1752-1823). Monge se montre toujours attentif aux enfants. Voir les lettres n°9, 20, 48, 171 et 173. Ici il montre aussi qu'il a plaisir à jouer avec eux. C'est aussi un trait qu'Arago s'amuse à classer dans « Son examen des diatribes dont le savant illustre fut l'objet » lorsqu'il fait l'éloge de Monge à L'Institut : « Voici le grief principal, le grief foudroyant ; celui, a-t-on dit, devant lequel les confrères, les amis de Monge auront éternellement à courber la tête : Un jour, le corps diplomatique entrant inopinément dans le salon de réception de l'empereur vit Monge étendu sur le tapis, près d'une fenêtre, jouant avec le roi de Rome. Les ambassadeurs, les ministres plénipotentiaires, les envoyés à tous les degrés de la hiérarchie se montrèrent, ils l'assuraient eux-mêmes, douloureusement affligés de cette dégradation d'un savant. Le spectacle que ces graves personnages avaient sous les yeux leur navra le cœur. [...] Je n'ai pas cherché à affaiblir le reproche ; je l'ai reproduit dans toute sa crudité. Dois-je maintenant, suivant la prédiction, me contenter de courber la tête ? Nullement, Messieurs, nullement ! Un mot d'explication et toute cette fantasmagorie de dignité aura disparu. Monge aimait les enfants avec passion ; il prenait un plaisir tout particulier à s'associer à leurs divertissements, quels qu'ils fussent ; je l'ai vu, par exemple, à soixante-cinq ans, jouer (je ne recule devant aucune expression quand il s'agit de disculper un confrère), je l'ai vu jouer à *colin-maillard* avec les jeunes fils d'un académicien qui n'avait, lui, ni crédit ni influence d'aucune nature. » ARAGO F. [1853] (1965), *Biographie de Gaspard Monge*, pp. 147-148.

⁸ De Paris, le 26 thermidor an IV [13 août 1796], Catherine répond : « Il paraît que cela ne nuit pas à ta santé mais depuis que je te connais, je t'entends dire que ton ventre pousse. Quand je te verrai, je croirai à ton embonpoint. Si cela est, nous nous sommes donnés le mot car je suis obligée de faire changer toute ma garde robe [...]. »

15. Les commissaires au ministre des relations extérieures, Florence, 22 juillet 1796

Florence, le 4 thermidor, an IV de la République

Citoyen ministre,¹

Nos² opérations sont terminées pour toute la partie de l'Italie qui est en deçà des Apennins,³ à l'exception de Mantoue, où deux d'entre nous ne manqueront de se rendre aussitôt que nous apprendrons qu'elle sera au pouvoir de la République.⁴ Par les procès-verbaux de toutes nos opérations que nous vous adressons ci-joints, vous verrez que les lieux où nous avons recueilli des objets relatifs tant aux arts qu'aux sciences sont Milan, Crémone, Pavie, Parme, Modène, Bologne, Cento et Ferrare. De chacun de ces lieux, nous avons dirigé nos récoltes sur Tortone où elles sont actuellement toutes réunies, encaissées et emballées avec le plus grand soin sous nos yeux, la plus grande partie par nous-mêmes, et en état de souffrir sans danger le transport jusqu'à Paris.⁵

Le duc de Parme,⁶ par son traité, devait fournir vingt tableaux⁷ ; mais dans tous ses Etats nous n'en avons trouvé que quinze qui fussent dignes d'être placés dans le Muséum de la République, et nous nous sommes bornés à ce nombre dans lequel sont compris les quatre plus beaux tableaux du Corrège, tels que le *St Jérôme* et la *Madonna della Scodella*.⁸

Nous vous présentons ici le sommaire des principaux objets que nous avons rassemblés :

| | |
|--|-------------|
| Tableaux de toutes grandeurs | 102 |
| Dessins de grands maîtres | 16 |
| Vases étrusques | 4 |
| Antiquités Patères, y compris celle dite Cospina | 2 |
| Un fragment de pied antique | |
| Un masque scénique en bronze | |
| Éditions anciennes | 313 volumes |
| Manuscrits antiques | 528 |
| Herbier de Haller ⁹ | 60 |

¹ Charles DELACROIX (1741-1805).

² La première personne du singulier disparaît au profit de celle du pluriel. Monge est chargé de la correspondance de la commission. Elle permet une meilleure compréhension des activités des commissaires ainsi que du cours de la mission et meilleure perception de leurs modalités d'action.

³ La tâche des commissaires déterminée par les victoires de l'armée d'Italie et la politique diplomatique ne concerne au début que le nord de l'Italie.

⁴ Voir les lettres n°12, 18, 21, 22, 30, 42, 45, 51, 53 et 55.

⁵ Cela constitue le convoi rassemblé à Tortone dont une partie est conduite par La Billiardière jusqu'à Paris et une autre par Escudier jusqu'à Toulon. Voir infra.

⁶ FERDINAND 1^{er} [DE BOURBON] (1751-1802).

⁷ En mai 1796, après la défaite des Autrichiens face à Bonaparte, effrayés les ducs de Parme et Modène sollicitent la paix que Bonaparte accorde au prix de lourdes contributions de guerre. Le traité du 9 mai avec le duc de Parme et de Plaisance amène à créer la commission des sciences et des arts dès le 14 mai, et celui du 17 mai avec le duc de Modène complète sa mission.

⁸ « La Madone de saint Jérôme » (1527-1528) et la « Madonna della scodola » (1530) du Corrège.

⁹ Albert de HALLER (1708-1777) Anatomiste, botaniste et poète Allemand. L'herbier est encore conservé à Paris. Il fait partie de l'imposant cortège d'exposition des fruits de la campagne d'Italie en 1798 qui fera l'essentiel du programme de la fête de la Liberté les 9 et 10 thermidor de l'an VI [26 et 27 juillet 1798]. L'herbier d'Haller est constitué de 59 gros volumes, reliés assez serrés. Il est « l'image biologique » de la dernière publication de Haller en 1768, *Historia stirpium indigenarum Helvetiae inchoata*, cela lui confère une importance historique et taxinomique considérable. (LAMY D. (2005), « Le savoir botanique par les herbiers : une permanence du travail de cabinet », communication lors du Colloque « Voyage en Botanique », Besançon, p. 7. [en ligne]) Thouin indique que dans la bibliothèque de l'université de Pavie il a pu consulter des ouvrages d'Haller qui comportaient des notes de la main de l'auteur. Il consulte aussi le fameux herbier et donne un nombre de volumes plus important. « Je parcourus plusieurs cartons de l'herbier de ce naturaliste ; il est relié en soixante-douze volumes. Les plantes, passablement desséchées, sont fixées sur les feuilles avec de la cire à cacheter et

| | |
|---|----|
| Herbier d'Aldrovandi ¹ | 16 |
| Figures manuscrites d'Aldrovandi | 17 |
| Livres modernes de sciences | 76 |
| Une collection des marbres de Sicile | |
| Une collection des marbres de Sibérie | |
| Une collection de pierres fines | |
| La collection des substances volcaniques de Spallanzani ² | |
| Quatre beaux vases tant de cristal de roche que d'agate | |
| Un assez grand nombre d'autres objets d'histoire naturelle qui ne sont pas susceptibles d'être présentés d'une manière sommaire et une pépite d'or que nous n'avons pas encore expédiée et qui fera partie d'un autre convoi. | |

Dans la plupart des lieux que nous avons parcourus, les savants nous ont donné leurs ouvrages ; nous avons regardé ces présents comme des hommages faits à la République française, et nous les avons adressés à l'Institut national. Ces livres ne sont pas compris au nombre de ceux dont nous vous envoyons les procès-verbaux.³

Pour éviter que les différentes caisses ne fussent exposées à des transports inutiles d'un lieu dans un autre à Paris, nous avons cru devoir donner à chacune d'elles une destination particulière écrite sur la toile extérieure de l'emballage et sur la caisse elle-même. Nous avons adressé les tableaux, les dessins et les antiquités au Muséum des arts ; les éditions anciennes et les manuscrits à la Bibliothèque nationale ; les objets d'histoire naturelle au Jardin des plantes ; les livres modernes de sciences à l'Institut, et une caisse de machines de physique à l'École polytechnique.⁴ Chaque destination a une suite de numéros commençant par un. Nous vous en envoyons ci-joints les états où nous vous avons indiqué les objets compris dans

rangées suivant la méthode de Haller. Il a étiqueté de sa main presque tous les nombreux exemplaires de chaque espèce. C'est une très belle collection. » THOUÏN A. (1841), p. 83.

¹ Ulysse ALDROBRANDI (1522–1605) médecin, et professeur d'histoire naturelle à Bologne. L'herbier d'Aldrobrandi en 15 volumes reliés a été rendu à Bologne. Il a dû être commencé en 1551. (<http://www.sma.unibo.it/erbario/erbarioaldrovandi.html> consulté le 12 05 2012.) Thouïin ne manque pas de faire référence aux volumineux travaux du bolonais lors qu'il fait le récit de sa visite à l'Institut de Bologne. « Les manuscrits d'Aldrovande occupent peut-être la seizième partie du local. Si l'on y comprend ses notes, ses herbiers et les minutes de ses ouvrages imprimés, on conçoit à peine comment un homme, en lui supposant la vie la plus longue, a trouvé le temps d'écrire un nombre si considérable de volumes qu'il me paraît impossible de les lire dans le cours de dix années. » THOUÏN A. (1841), pp. 193-194.

² Lazzaro SPALLANZANI (1729-1799) Dans le cadre de ses missions en tant que directeur du cabinet d'Histoire naturelle de Pavie, Spallanzani cherche à combler les lacunes sur les substances volcaniques. Il part alors effectuer des recherches à Naples au cours de l'été 1788. Voir lettre n°22. Thouïin dans son récit décrit le savant italien. « J'eus à Reggio une longue conversation avec Spallanzani, célèbre par ses voyages et ses expériences sur la fécondation artificielle. C'était un homme d'une haute taille, âgé de soixante-huit à soixante-dix ans, parlant français avec assez de grâce et de facilité. » THOUÏN A. (1841), p. 138.

³ Dans la lettre suivante à Prieur, la question du développement du réseau d'échanges scientifiques entre l'Italie et la France est manifeste, mais au sein d'un domaine bien déterminé, la mécanique. Voir les lettres n°8, 9 et 22. Le récit de voyage de Thouïin donne plus d'éléments sur ses rencontres avec les savants italiens notamment à Milan tel que Volta, professeur de physique à Pavie. Voir la lettre n°47.

⁴ Ces objets tirés en partie de Bologne ont été reçus par l'École le 2 décembre 1796. Il s'agit d'une chambre obscure en bois d'acajou, un microscope solaire de Martin de Londres pour les objets opaques, dans une boîte d'acajou, un deuxième microscope solaire, microscope composé et petit télescope grégorien, dans une même boîte d'acajou, un microscope lacernal dans deux boîtes d'acajou, il s'adapte à la chambre obscure au moyen d'un châssis d'acajou portant deux vis. Ces instruments sont accompagnés d'ouvrages, *L'italiano istrutto sopratolle l'especie del carbon fossile* [...] de Francisco Heurin, 1 vol. broché, *Esame fisico chymico*, [...] 1 vol. broché. *De quam plurimis phosphoris*, [...], 1 vol. relié, *Pareri intorno al raglio della machina di Viariggio*, 1 vol. broché, *Dei bagni di abani* del Salvator Mandruzzato, 2 vol. brochés in- 4°, *Lettera sopra una specie d'insetto marino*, petite brochure. Voir les lettres n° 17 et 43.

chaque caisse. Nous vous prions d'envoyer à chacun de ces établissements une copie de l'état qui le concerne.

Ce premier envoi étant trop précieux pour en abandonner la conduite à des agents qui n'en auraient pas connu tout le prix, ou qui n'auraient pas été capables de tous les soins qu'il exigera dans la route, nous avons cru nécessaire qu'un de nous en surveillât le transport jusqu'à Paris, et c'est le C^{en} La Billardière qui s'est chargé de cette mission. Il est rempli de zèle et est capable des soins les plus attentifs, et nous sommes pleins de confiance dans la manière dont il s'acquittera de cette fonction. Il nous a quitté à Bologne pour conduire l'envoi de cette dernière ville à Tortone, et accompagnera de là le convoi général jusqu'à Paris. Il doit vous donner avis de son départ de Tortone et des époques probables de son arrivée tant sur le territoire de la République qu'à Paris.¹

Il serait très dangereux que les caisses qui transportent les tableaux sur parquet fussent exposées à être chargées et déchargées plusieurs fois en route. Nous avons regardé comme indispensable que le convoi chargé à Tortone fut conduit sur les mêmes voitures jusqu'à Paris, et qu'en conséquence les voitures et les chevaux appartenissent à la République et fussent entièrement à la disposition du C^{en} La Billardière. Nous avons prié le commissaire Saliceti que nous avons vu à Bologne² de procurer le nombre nécessaire de chevaux, et il nous a promis de le faire. Nous avons écrit aux agents militaires de Milan pour les prier de faire mettre de l'activité dans la fourniture de ces chevaux, et nous espérons que cette disposition, qui seule peut apporter quelque retard au départ du convoi, n'éprouvera aucune difficulté. Pendant que les chevaux se rassembleront, notre collègue La Billardière doit à Tortone s'occuper des voitures, et les disposer chacune de la manière la plus convenable aux objets qu'elle doit porter.

Nous sommes tous, citoyen ministre, réunis ici, où nous attendons la lettre d'avis de notre ambassadeur³ pour nous diriger vers Rome et mettre à exécution le traité.⁴ Nous croyons partir dans deux jours.⁵ Le nombre des objets que le prince de Rome doit fournir est déterminé tant pour les arts que pour les sciences. Le choix de ces objets est par conséquent de la plus grande importance, et nous avons très à cœur de le faire de la manière la plus avantageuse à la République. Si l'Institut national, si les savants et les artistes du Muséum des arts et de la Bibliothèque nationale avaient quelques renseignements utiles à nous faire passer, et dont [nous] nous empresserons de profiter, nous vous prions de nous les adresser le plus promptement qu'il sera possible, chez notre ambassadeur à Rome, où nous mettrons dans nos opérations toute la célérité dont elles seront susceptibles.⁶

Salut et respect.

Monge

Thouin, Moitte, BertholletTinet, Berthélémy⁷

¹ Jacques-Julien LA BILLARDIÈRE (1755-1834) arrive à Paris le 26 Brumaire an V [16 novembre 1796] avec une seule partie du convoi. Il ne transporte pas les tableaux. Ils arriveront en décembre 1796 conduit par Escudier. Voir les lettres n°14, 16, 22, 28, 33, 41, 42, 48, 52 et 53.

² Antoine-Christophe SALICETI (1757-1809) commissaire à l'armée d'Italie. Voir lettre n°13.

³ André-François MIOT DE MELITO (1762-1841) ministre plénipotentiaire à Florence, il est envoyé à Rome pour veiller à l'exécution des clauses de l'armistice de Bologne avec le Pape du 23 juin 1796. Voir les lettres n°13 et 14. Voir la lettre n°14.

⁴ Le 5 Messidor an IV [23 juin 1796], Signature de l'armistice de Bologne par le plénipotentiaire du Pape Antonio Grudi et sous la médiation du chevalier d'Azara, ambassadeur d'Espagne à Rome de l'armistice entre le Saint Siège et la République française. L'article 8 stipule : « Le pape livrera à la République française cent tableaux, bustes, vases, ou statues au choix des commissaires qui seront envoyés à Rome, parmi lesquels objets seront [...] compris le buste en bronze de Junius Brutus et celui en marbre de Marcus Brutus [...] et 500 manuscrits au choix des commissaires. »

⁵ La commission quitte Florence pour Rome le 25 juillet. Ils dînent le soir à Foligno. Ils arrivent à Rome le 29 juillet à 10h du matin. B.É. Voir lettre n°18.

⁶ Sur les critères de saisie établis par les commissaires voir la lettre n°120.

⁷ Les commissaires André THOÛIN (1747-1824), Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810), Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822), Jacques-Pierre TINET (1753-1803), Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) excepté LA BILLARDIÈRE, chargé du premier convoi mentionné dans la lettre.

16. Monge à Carnot, Florence, 23 juillet 1796¹

Extrait d'une lettre du citoyen Monge, commissaire du gouvernement en Italie, à un de ses amis.

Florence, le 5 Thermidor de l'an 4 de la République française

Nos opérations, mon cher C², sont terminées dans toute la partie qui est en deçà des Apennins, excepté pour ce qui regarde Mantoue, où deux de nous se rendront aussitôt que nous saurons qu'il sera au pouvoir de la République.³ Toute notre belle récolte est actuellement à Tortone, emballée par nous-mêmes, de manière à pouvoir souffrir le transport à Paris, par Nice, sans éprouver la moindre altération. Notre collègue La Billardière s'est chargé d'accompagner ce convoi et de le surveiller jusqu'à Paris : il est actuellement à Tortone, et nous prions le commissaire Saliceti⁴ de lui procurer le nombre convenable de voitures et de chevaux appartenant à la République, afin qu'il soit le maître de prendre toutes les précautions nécessaires à la sûreté du transport.⁵

Ce premier convoi, qui consistera en une douzaine de voitures, en bien précieux. La Sainte-Cécile de Raphaël, le Saint-Jérôme du Corrège⁶, sont au nombre des 90 beaux tableaux qui le composent. Nous vous envoyons un grand nombre de manuscrits anciens, parmi lesquels il s'en trouve un du 5^e siècle, sur papyrus, (celui-là a sa caisse particulière) et la fameuse histoire de Joseph aussi sur papyrus.⁷ Nous adressons au ministre des relations extérieures⁸ les procès-verbaux qui contiennent les détails de tous les objets, ainsi que l'état de ce qui est renfermé dans chacune des caisses, auxquelles nous avons donné la destination convenable pour éviter les accidents auxquels pourraient les exposer, à Paris, des transports inutiles d'un endroit dans un autre.

Le spectacle de la Lombardie, mon cher C., a été pour nous une chose très remarquable. Jusqu'à présent, dans nos entretiens, nous ne nous sommes occupés de canaux que comme des moyens de transport et de navigation, et ce n'est que la moitié des services qu'ils peuvent rendre.⁹ Comme moyen d'irrigation, ils sont la seule cause de l'incroyable fertilité du sol de la Lombardie ; par leur moyen, on fait quelquefois jusqu'à cinq belles récoltes chaque année, sur un terrain qui, sans eux, n'en donnerait tout au plus qu'une

¹Lettre à Lazare CARNOT, (1753-1823), Florence, le 5 Thermidor de l'an 4 de la République française, le manuscrit n'a pas été retrouvé mais cette lettre a été publiée avec celle à Prieur écrite le même jour (voir la lettre n°17) in *L'esprit des journaux, Français et étrangers*. Par une société de gens de lettres, Vingt-cinquième année. T.V., Septembre octobre 1796, Paris, Valade, et Bruxelles, Tutot, pp. 218-221. Catherine mentionne cette publication de Paris, le 9 frimaire an V [29 novembre 1796] : « Tu devrais écrire à Carnot, il a fait mettre une de tes lettres dans un journal, tu y parlais des canaux d'irrigation, elle était fort bien faite. Je lui demandais l'autre jour s'il y avait longtemps que tu ne lui avais écrit, il me dit que c'était du plus loin qu'il s'en souviene. Tu devrais écrire à Prieur. Il faut ménager tout le monde. » Catherine invite Monge à entretenir ses liens avec Prieur et Carnot. Ses relations avec ce dernier se seraient détériorées à cause de l'amitié de Monge pour Pache. Sur les relations entre Monge et Carnot voir la lettre n°13. D'autres lettres de Monge à Carnot sont mentionnées dans la correspondance entre Monge et Catherine : une lettre de Milan au mois de juin 1796 (voir la lettre n°13) et une lettre écrite de Rome au mois d'août 1796. Catherine écrit le Paris le 26 thermidor an IV [13 août 1796] : « [Carnot] m'a dit [...] qu'il avait eu une grande lettre de toi de Rome. Mais je suis persuadée qu'il m'a dit cela pour me tranquilliser. »

² Carnot. Certainement Monge n'a pas seulement écrit l'initiale mais le nom dans son intégralité.

³ Voir lettres n°12, 15, 18, 22, 29, 30, 34, 42, 45, 51, 53, et 55.

⁴ Antoine-Christophe SALICETI (1757-1809) commissaire à l'Armée d'Italie. Voir lettre n°15.

⁵ Jacques-Julien LA BILLARDIÈRE (1755-1834) chargé du convoi rassemblé à Tortone. Voir les lettres n°14, 15, 22, 28, 33, 41, 42, 48, 52 et 53.

⁶ La « Sainte-Cécile et quatre saints » (1515), de Raffaello SANZIO DA URBINO (1483-1520) et « La Madone de saint Jérôme » (1527-1528) de Antonio ALLEGRI, dit il Correggio (1489 ? – 1534).

⁷ Voir la lettre n°22.

⁸ Charles DELACROIX (1741-1805). La lettre n°15.

⁹ Sur la question des canaux d'irrigation, voir les lettres n° 9, 10, 13 à Catherine, n°17 à Prieur et n°22 à N.J. Marey.

médiocre. Ce sont les Français, sous François Ier.¹, à la vérité par les conseils du célèbre Léonard de Vinci², qui ont fait ce beau présent au Milanais.³ Ils ont dérivé du Tessin, ce qu'on appelle le grand canal ; c'est un fleuve (et non pas un canal) qui porte une immense quantité d'eau ; cette eau se distribue ensuite en un nombre prodigieux de canaux qui se croisent en toutes sortes de sens, à des niveaux différents, et au moyen desquels il n'y a pas un coin de terre qu'on ne puisse abreuver d'eau pendant 24 heures tous les quinze jours ; en sorte que sous un ciel assez chaud, la terre est dans un printemps perpétuel, et la végétation toujours renaissante et toujours vigoureuse. Il faut que les Français fassent pour eux ce qu'ils ont faits pour les autres ; presque partout, ce procédé peut recevoir son application, et je pense (quoique je n'ai pas sous les yeux la carte et le nivellement qui seraient nécessaires) que l'endroit où cette application aurait les résultats les plus utiles, serait les landes de Bordeaux. Ce pays est compris entre l'Adour et la Garonne, comme le Milanais est compris entre le Tessin et l'Adda, et on peut tirer de chacune de ces deux rivières un canal, comme on l'a fait de l'Adda et du Tessin ; ces deux grands canaux, en se distribuant en d'autres canaux pour les différentes élévations de niveau, pourraient baigner, à volonté, tout le grand terrain des landes partie par partie, et porter ainsi tout, dans ce pays, ce qui lui manque pour être fertile, l'eau, et le convertir en un des terrains les plus productifs. Ces deux grands canaux, et ceux qui en seraient immédiatement dérivés, pourraient être distribués de manière à établir des communications faciles dans toute cette vaste plaine, même avec la mer d'un côté, et Bordeaux de l'autre ; et par là un désert aride et difficile à parcourir, serait converti en un pays délicieux et très viable.⁴ Si on chargeait un ingénieur d'un projet de ce genre, il serait nécessaire qu'il vînt étudier la Lombardie, même avant que d'aller dans les Landes ; mais il faudrait que ce fut un homme, éclairé, sage et entreprenant : la mission serait belle, car le rôle de Léonard de Vinci est flatteur à jouer. [...]⁵

¹ FRANÇOIS I^{er} (1494-1547), roi de France de 1515 à 1547.

² Léonard DE VINCI (1452-1519).

³ Dans son récit de voyage Thoüin indique que M. Castiglioni « un cultivateur fort instruit » donne des informations aux commissaires sur l'agriculture, les canaux d'irrigation, l'état du commerce et des arts, et de la population du Milanais ». THOÛIN A. (1841), pp. 62-64. Mais lors de son séjour à Ferrare, Berthollet ne manque pas de recueillir des informations sur le système d'irrigation de la Lombardie. Voir la lettre n°13.

⁴ La question de l'aménagement de ce territoire français apparaît aussi dans le *Journal de l'École polytechnique*. LAMBLARDIE J.E. (1798). « Extrait d'un mémoire du C^{en} Brémontier sur les moyens de fixer les Dunes qui se trouvent entre Bayonne et la point de Grave à l'embouchure de la Gironde », *J.E.P.*, 5^{ème} cahier, Prairial an VI, pp. 61-70.

⁵ Monge donne un exemple remarquable de l'action publique d'un savant ingénieur, action féconde aussi bien dans le domaine scientifique que pratique. L'École polytechnique a vocation à devenir la pépinière de savants de la nature de Vinci.

17. Monge à Prieur, Florence, 23 juillet 1796¹

Florence, le 5 thermidor de l'an IV de la République française

Dans nos recherches, mon cher Prieur², nous n'avons pas oublié notre École polytechnique. Nous avons trouvé dans le cabinet de physique de l'Institut de Bologne un microscope pour la nuit et un microscope solaire monté pour faire voir les objets opaques ; tous deux de fabrication anglaise.³ Si ces deux instruments avaient été de quelque utilité aux sciences entre les mains des Bolognais, nous les aurions respectés. Mais ni le professeur de physique, ni le mécanicien qui lui monte et démonte les machines n'ont pu seulement nous en montrer l'usage.⁴ Nous n'avions pas le temps de le chercher nous-mêmes et nous avons été forcés de prendre tout ce qui se trouvait dans l'armoire, pour ne rien laisser qui fit partie des deux machines et nous en avons fait une caisse adressée à l'École polytechnique. Ainsi quand le convoi de tous les objets recueillis en deçà des Apennins arrivera à Paris, ce dont tu seras vraisemblablement informé, il faudra que l'École envoie chercher chez le ministre des Relations extérieures⁵ le petit lot qui lui revient.

Ce premier convoi renferme en 71 caisses des objets bien précieux surtout en tableaux. La Bibliothèque nationale aura aussi une riche part dans cette collection et nous adressons au Jardin des plantes des objets d'histoire naturelle auxquels il attachera beaucoup d'intérêt.

Je viens d'écrire à Carnot, et je lui ai parlé du parti miraculeux que l'on a tiré en Lombardie des canaux d'irrigation pour la fertilité du sol. Pour ne pas abuser de ses moments, j'ai été court dans ma lettre. Comme je suis moi-même assez pressé, je ne te répéterai pas ce que je lui mande⁶ ; mais j'ajouterai ici que le Milanais, du moins la partie que nous en avons vue, est

¹ Lettre autographe signée, 3 p. portant le cachet des Archives de l'École polytechnique et la cote Art. VI, § 1, Sect. b 2, n° 8. [R.T.].

² Claude-Antoine PRIEUR DE LA CÔTE-D'OR (1763-1832)

³ Voir les lettres n°15 et 43. Monge saisie aussi une machine électrique à Milan pour l'École polytechnique. Monge ne cesse de vouloir montrer à ses collègues de l'École que son absence ne signifie pas un abandon des engagements qu'il a pris envers l'École. Voir la lettre n°77.

⁴ Monge montre peu d'admiration pour les savants de Bologne. Voir les lettres n°14 et 21. Alors que Thouin rencontre Galvani qui effectue des expériences en sa présence, Monge n'en dit rien. La description de Thouin offre un jugement plus favorable sur l'Institut de Bologne. THOÛIN A. (1841), pp. 191-195. La description du cabinet de physique, p. 194 et la rencontre avec les Volta p. 196. Voir aussi la lettre n°22.

⁵ Charles DELACROIX (1741-1805). Voir la lettre n°15.

⁶ Sur la question des canaux d'irrigation voir les lettres n° 9, 10, 13 à Catherine, lettre n°16 à Carnot et n°22 à N.J. Marey. Monge décline sa description selon le destinataire. Alors qu'avec Carnot, il insiste sur l'utilité d'un système de canaux du point de vue de la communication et de l'irrigation en soulignant les enjeux pour les savants de participer à des grands projets de travaux publics, Monge adresse à Prieur un problème destiné aux élèves. Monge ne considère plus seulement l'utilité publique des systèmes de canaux mais aussi leur fécondité théorique en hydraulique, domaine consacré à l'étude « de la conduite et de l'élévation des eaux et des machines propres pour cet effet », et en hydrodynamique. Monge connaît ces domaines depuis qu'en 1780, il devient l'adjoint de l'abbé Bossut, titulaire de la chaire d'hydrodynamique du Louvre, et qu'il est chargé de l'enseignement d'hydrographie. L'hydrodynamique s'est séparée de l'hydraulique pour constituer une branche de la mécanique qui se réserve l'étude « des lois générales du mouvement des corps fluides ». D'Alembert souligne la jeunesse du développement théorique de ce domaine dans l'Encyclopédie à l'entrée « Hydraulique » et « Hydrodynamique » en indiquant que D. Bernoulli est le premier à employer le terme d'hydrodynamique dans son Traité publié en 1738, *Hydrodynamica, sive de viribus et motibus fluidorum commentarii*. [...] Dans cette lettre, apparaît un autre signe de la préoccupation incessante de Monge pour l'École polytechnique et de sa volonté de continuer sa tâche de constitution du « matériel des études » (voir la lettre n°3). Le perfectionnement de l'enseignement de la mécanique constitue un enjeu essentiel non seulement pour le progrès des sciences et des applications mathématiques mais aussi pour l'École. (Voir infra). Quelques mois plus tard au début de l'an V [en octobre 1796], c'est justement sur la qualité de l'enseignement en mécanique que porte la critique de l'École par Laplace. (Voir la lettre n°77). Dans une lettre du 20 brumaire an V [10 novembre 1796], Deshautschamps, directeur de l'École, fait part à un membre du Directoire, certainement Carnot, de la critique de Laplace : « Il n'en admittra que deux pour l'artillerie et arguera « que la connaissance de la mécanique

compris entre deux rivières à peu près parallèles qui descendent des Alpes et qui vont se jeter dans le Pô. Ces deux rivières contiennent beaucoup d'eau pendant l'été, à cause de la fonte des neiges qui se fait dans les hautes montagnes. On a dérivé de chacune d'elles un canal, et ces deux canaux viennent se joindre à Milan qui est à peu près au milieu ; en sorte que Milan communique avec facilité d'une part au lac Majeur par le Tessin, et de l'autre au lac de Iseo par l'Adda, et que cette ville tire des bords de ces deux lacs situés au pied méridional des Alpes tous les beaux matériaux que fournissent les hautes montagnes, tels que les bois et les pierres. Les masses énormes de granit et les beaux marbres sont très communs à Milan. L'emploi des colonnes d'une seule pièce y est très fréquent et je crois me tromper en-dessous en assurant qu'il y en a bien 20 000 dans toute la ville. Il y en a déjà 1 000 dans le seul Hôpital Majeur, ce qui donne à ce monument un aspect auquel nous autres Français ne sommes pas accoutumés.¹ Mais cet avantage de la commodité des communications n'est presque rien en comparaison de celui de l'irrigation. L'eau des deux canaux qui coule en très grande abondance - car ces canaux forment deux grandes rivières très rapides - se partage en un nombre immense d'autres petits canaux qui se distribuent et se croisent à différents niveaux, pour arroser successivement toutes les parties du terrain compris entre les deux rivières, le canal et le Pô. Pour cela, le petit canal est disposé de manière que quand il est plein, l'eau est plus élevée que la surface horizontale du champ latéral. En barrant par une vanne le petit canal, il se remplit d'eau ; celle-ci se répand dans le champ et le couvre entièrement pendant quelques heures ; et le champ est arrosé pour une quinzaine de jours au bout desquels on recommence. Cette opération se fait successivement tout le long du petit canal dont la pente est assez grande pour porter l'eau abondamment à une assez grande partie du territoire. Ces canaux sont très multipliés ; dans plusieurs endroits nous en avons rencontré 5 parallèles entre eux et séparés seulement d'un ou deux prés, mais placés à différentes hauteurs suivant celles de leurs destinations ; et ces canaux étaient quelquefois traversés par deux ou trois autres également parallèles entre eux, et qui avaient leurs ponts particuliers pour passer sur les précédents.

Au moyen de cette disposition, les champs, quand ils portent du maïs donnent une récolte abondante, et souvent le maïs est une seconde récolte ; et quand ils sont en prairie, ce qui arrive au bout de quatre ans, et environ pour trois ou quatre autres années, ils donnent jusqu'à 5 ou 6 récoltes la même année, parce que dès qu'une récolte est faite, on y met l'eau, et l'herbe repousse comme au printemps.

Il est bien probable que toute cette distribution d'eau qui s'est établie successivement n'est pas faite avec la même économie que si le projet en avait été fait à l'avance et d'après des calculs fondés sur des mesures actuelles, et si l'on faisait quelque chose de semblable en France, on pourrait faire la distribution plus exacte.²

est indispensable et [qu'il a] trouvé généralement les élèves peu versés dans cette partie importante des mathématiques » (GRISON E. (1991), « Les premières attaques contre l'École polytechnique (1796-1799), *Bulletin de la Société des Amis de la Bibliothèque de l'École polytechnique*, n°8. [en ligne consulté le 27 septembre 2012] <http://www.sabix.org/bulletin/b8/prieur.html>.) Au sujet des attaques contre l'École polytechnique, voir les lettres n°43 et 95.

¹ La description de l'acheminement des blocs de granit et de marbre permet d'illustrer la question de la communication, mais Monge veut attirer l'attention sur l'irrigation.

² Dans la lettre précédente à Carnot, Monge envisage l'application d'un tel système aux landes de Bordeaux. Si l'Italie donne de très beaux exemples de l'art de l'aménagement et de l'architecture hydrauliques, ce que propose Monge est le perfectionnement de l'application de l'analyse au mouvement des fluides en initiant un mouvement de rationalisation des techniques. Il s'agit alors de dégager les principes, de les ordonner et de déterminer les méthodes et les conditions de leur application. Cela est semblable à ce que Monge a accompli et à ce qui l'a conduit à la fondation de la jeune Géométrie descriptive. On assiste ici à la mise en rapport féconde des arts techniques et des sciences. Et la technique n'est plus simplement le résultat et le domaine d'une application théorique, mais la source de l'élaboration théorique. En 1751, à l'entrée « hydrodynamique », D'Alembert indique que la méthode d'application est encore en discussion notamment entre Euler et lui, et conclut : « On peut donc s'en tenir, ce me semble, dans le plus grand nombre des cas à la méthode que j'ai donnée en 1744, dans mon *Traité des fluides*, méthode qui donne des résultats assez conformes à

Adieu, mon cher Prieur, Berthollet¹ me charge de te faire ses compliments. Fais les pour nous deux à tous les membres du Conseil de l'École polytechnique.²

Nous les prions de se ressouvenir quelquefois de nous, et de compter sur notre tendre attachement.

Lorsque le mémoire que le cit. Lagrange doit publier dans le *Journal de l'École* sera imprimé, il serait bon d'en envoyer un exemplaire à chacun des savants dont les noms suivent³ :

L'abbé Fontana, professeur de math. à Pavie⁴
Fossombroni,⁵ " à Florence

l'expérience, quoiqu'elle ne soit pas dans la rigueur mathématique. » D'Alembert présente son traité de 1744 comme la suite de son *Traité de Dynamique* publié en 1741. Son traité d'hydrodynamique vise non seulement à compléter ses travaux sur l'application de l'analyse à la mécanique mais il s'inscrit aussi dans le processus de simplification, de réduction et de mise en ordre des principes de l'ensemble du domaine de la mécanique.

¹ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

² Le conseil de perfectionnement de l'École polytechnique gère l'activité scientifique en veillant à l'adéquation aux buts fixés par la loi. Il surveille aussi les examens d'entrée et de sortie, et aménage la pédagogie. (DHOMBRES N. et J. (1989), p. 562). Le conseil est constitué des professeurs, alors appelés instituteurs, de leurs adjoints, du directeur, des sous directeurs et d'un secrétaire. (Procès verbaux des Séances du Conseil de l'École polytechnique de l'an III (1794) à l'an VII (1799)).

³ Joseph-Louis LAGRANGE (1736-1813). La publication du *J.E.P.* postérieure à la lettre de Monge est le 5^{ème} cahier en mai 1798. Lagrange y publie deux mémoires LAGRANGE J.L. (1798), « Essai d'analyse numérique sur la transformation des fractions », pp. 61-70 et « Sur le principe des vitesses virtuelles » pp. 115-118. *J.E.P.*, 5^{ème} cahier, Prairial an VI. Le mémoire auquel Monge fait référence semble être le deuxième. La question des vitesses virtuelles est l'objet d'un mémoire de Lagrange mais aussi du premier article scientifique de Fourier et d'un autre de Prony dans le même 5^{ème} cahier du *J.E.P.* Prony y fait référence au mémoire de Fossombroni de 1796. (Voir infra.) Monge, à l'instar de Lagrange qui est l'instigateur, a la volonté de développer un réseau de mathématiciens français et italiens autour d'une même préoccupation l'application de l'analyse à la mécanique et l'élaboration de traités élémentaires. Il détermine ainsi une pratique scientifique collective à vocation pédagogique dirigée vers le progrès des sciences. (Voir infra)

⁴ Il y a deux professeurs de mathématiques à l'université de Pavie à cette période qui s'appellent Fontana : Gregorio FONTANA (1735-1803) et Mariano FONTANA (1746-1808). Les deux sont appelés père Fontana. Le premier remplace Ruggiero Giuseppe BOSCOVICH (1711-1787) à la chaire de Mathématiques pures et le second occupe celle de Mathématiques appliquées à la mécanique et à la statique. Il publie, d'ailleurs, un cours de Dynamique en trois volumes de 1790 à 1795. Il est donc probable qu'il s'agisse de ce dernier. Pourtant, si l'analyse est le domaine de recherche de Gregorio FONTANA, il l'envisage aussi dans ses applications à la mécanique, l'optique et l'astronomie. De même à Pavie son enseignement de l'analyse est orienté vers les questions physico-mathématiques comme cela est souligné dans l'« Avviso dell'editore » qui précède la publication de ses *Lezioni sul Calcolo Infinitesimale, e sua applicazione alla Fisica* (1793). Mais il est connu des mathématiciens français bien avant la commission des sciences et des arts, pour ses travaux en analyse dans un autre domaine qui correspondent aussi aux préoccupations scientifiques des mathématiciens français. En effet, vers 1781, dans une note inédite sur l'« application de l'analyse à la population et à la mortalité », Condorcet fait référence à sa traduction commentée de la seconde édition du *Traité des annuités* d'A.de Moivre (1756) publié en Italie en 1776. Cet ouvrage est diffusé en France dès 1778. La première page indique qu'il s'agit d'une thèse sous la direction de Gregorio Fontana. Pourtant, Fontana est considéré, et spécialement par Condorcet, comme l'auteur de cet ouvrage. Ce dernier n'est pas seulement constitué d'une traduction du *Traité*, de tables mais aussi de notes explicatives et d'un « Discorso preliminare », au travers de ces différents éléments sont rassemblées des réflexions de Fontana sur le calcul des probabilités. (CONDORCET, (1994) *Arithmétique politique : textes rares ou inédits (1767-1789)*, ed. BRU B. ET CRÉPEL P., p. 341.)

⁵ Vittorio FOSSOMBRONI (1754-1844) (1796), *Memoria sul principio delle velocita virtuali*, Florence. Il est cité par Prony « Je ne saurais trop engager les élèves, conclut Prony, à se rendre familier l'usage et la considération du principe des vitesses virtuelles dans les différents systèmes de corps, et en général dans la solution des problèmes de mécanique rationnelle et pratique [...] Je dois aussi indiquer aux élèves un ouvrage dont il leur sera très utile de réunir la lecture et l'étude aux instructions qu'ils reçoivent à l'École sur la matière ; c'est un mémoire italien publié à Florence en

| | | |
|----------------------|---|---------|
| Paoli, ¹ | " | à Pise |
| Oriani, ² | " | à Milan |

1796 par M. Fossombroni et intitulé *Memoria sul principio delle velocita virtuali*. Ce traité leur offrira une foule d'exercices très profitables surtout à ceux qui veulent étudier la mécanique analytique. » in PRONY (1798) « Sur le principe des vitesses virtuelles, et la décomposition des mouvements circulaires » *J.E.P.* 5^{ème} cahier, pp. 191-208, p. 204. Fossombroni fait partie d'un réseau de mathématiciens italiens et français déjà constitué. En 1795 et 1798 Lacroix reçoit des lettres du géomètre italien. (Ms 2396 et 2397, papiers de S.F. Lacroix, BIF). Il faut ajouter que les deux mathématiciens italiens Fossombroni et Pietro Paoli sont distingués des autres Italiens par l'ambassadeur Miot de Melito dans ses *Mémoires*. MIOT DE MELITO A.F. (1858), p. 136.

¹ Pietro PAOLI (1759-1839) auteur notamment des *Elementi d'Algebra* publiés en 1794. Lacroix ne fait pas de référence à Paoli dans la première édition de 1797-1798 de son *Traité du Calcul différentiel et du Calcul intégral*. Par contre dans l'édition abrégée de 1802 *Traité élémentaire de calcul différentiel et de calcul intégral* Paoli est cité à deux reprises : sur la fonction arbitraire qui rentre dans l'intégration d'une équation différentielle partielle (p. 517) et sur le Calcul aux différences mêlées (p. 626). Enfin dans l'édition de 1819, Tome 3, Lacroix cite des travaux de Paoli en référence bibliographique notamment les *Elementi*, (1780) *Liburnensis Opuscula analytica*, Opusc. I. (p. xiii) et (1788), « Sull'equazioni a differenze finite / del medesimo », *Memorie di Matematica e fisica della Societa italiana*, T.4, pp. 455-472. Comme avec Fossombroni, Lacroix échange avec Paoli quelques lettres en 1798. (Ms 2396, papiers de S.F. Lacroix, BIF).

² Barnaba ORIANI (1752-1832). Astronome italien. Il est le directeur de l'Observatoire de la Brera. Il est bien connu des savants français. L'astronome français Lalande a d'ailleurs chargé le naturaliste André Thouin d'une commission : « Un des plus beaux établissements de cette grande ville est le collège de la Brera. Les astronomes attachés à l'observatoire qui en fait partie étaient des savants de premier ordre ; MM. Oriani, Coesaris et Reggio. Je leur portai un paquet dont M. de Lalande m'avait chargé pour eux ; ils furent très sensibles au souvenir de leur bon et ancien correspondant. » THOUIN A. (1841), p. 47. Voir la lettre n°8. Oriani est officiellement élu correspondant à la première Classe de l'Institut national, section d'astronomie le 11 messidor an XII [2 juillet 1804]. Bonaparte ne manque pas de contacter le savant lorsqu'il est à Milan afin de l'informer des nouveaux rapports entre le pouvoir politique et les sciences inaugurés par l'institution de la république en France. Favoriser le progrès des arts et des sciences, c'est favoriser les échanges entre savants et c'est étendre le domaine de leur action. Dans *Le Moniteur* n°292 du 22 messidor an IV [10 juillet 1796] sont mentionnées des lettres de Bonaparte à l'astronome. Il lui écrit le 5 prairial an IV [24 mai 1796] de Milan. C'est cette seule lettre qui est publiée dans la *CGNB* : « Les sciences, qui honorent l'esprit humain, les arts, qui embellissent la vie et transmettent les grandes actions à la postérité, doivent être spécialement honorés dans les gouvernement libres. Tous les hommes de génie, tous ceux qui ont obtenu un rang distingué dans la république des lettres, sont Français, quel que soit le pays qui les ait vus naître. Les savants dans Milan n'y jouissaient pas de la considération qu'ils doivent avoir. Retirés dans le fond de leur laboratoire, ils s'estimaient heureux que les rois et les prêtres voulussent bien ne pas leur faire de mal. Il n'en est pas ainsi aujourd'hui ; la pensée est devenue libre dans l'Italie. Il n'y a plus ni inquisition, ni intolérance, ni despotes. J'invite les savants à se réunir et à me proposer leurs vues sur les moyens qu'il y aurait à prendre, ou les besoins qu'ils auraient, pour donner aux sciences et aux beaux-arts une nouvelle vie et une nouvelle existence. Tous ceux qui voudront aller en France seront accueillis avec distinction par le gouvernement. Le peuple français ajoute plus de prix à l'acquisition d'un savant mathématicien ; d'un peintre de réputation, d'un homme distingué, quel que soit l'état qu'il professe, qu'à celle de la ville la plus riche et la plus populeuse. Soyez donc, citoyen, l'organe de ces sentiments auprès des savants distingués qui se trouvent dans Milan. » (627, *CGNB*). Bonaparte ne semble pas seulement vouloir saisir en Italie des objets utiles pour le progrès des arts et des sciences mais aussi des savants et des artistes. De Bologne le 3 messidor an IV [21 juin 1796], il écrit au Directoire pour rendre compte de sa rencontre avec le savant : « J'ai vu à Milan le célèbre Oriani. La première fois qu'il vint me voir, il se trouva interdit et ne pouvait pas répondre aux questions que je lui faisais. Il revient enfin de son étonnement : Pardonnez, me dit-il, mais c'est la première fois que je rentre dans ces superbes appartements mes yeux ne sont pas accoutumés... Il ne se doutait pas qu'il faisait, par ce peu de paroles, une critique amère du gouvernement de l'archiduc. Je me suis empressé de lui faire payer ses appointements, et de lui donner les encouragements nécessaires. Vous trouverez ci-joint les copie des lettres que je lui ai écrites dès l'instant que j'ai reçu la recommandation que vous m'avez envoyée pour lui. » (709, *CGNB*) Lorsque la commission est à Milan, Bonaparte organise un dîner avec les membres de la commission et des savants milanais, Thouin en fait le récit en soulignant la capacité de Bonaparte à désorienter ses interlocuteurs sans nommer Oriani : « M. Monge avait reçu du vainqueur des troupes

Salut et fraternité.

Monge.

Lorsque tu auras l'occasion de voir les citoyens et citoyennes Oudot, Berlier et Florent-Guyot, rends-moi le service de me rappeler à leur souvenir. Mille choses aimables à Guyton et à Fourcroy¹.

piémontaises et autrichiennes une invitation pour tous les membres de la Commission, avec prière à chacun d'engager de savants et artistes les plus distingués de la ville, qui se réuniraient aux personnes que le général avait invitées lui-même. Notre choix tomba sur MM. le docteur Moscati, Razori, jeune médecin qui se livre particulièrement à l'anatomie ; Franchi, sculpteur estimé ; le père Pini, professeur au collège de Saint-Alexandre et directeur d'un beau cabinet de minéralogie ; Amoretti, secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture et des Arts, et enfin l'architecte qui a construit le théâtre de la Scala. Mes collègues, MM. Berthollet, Monge, Moitte, Berthélemy, Tinet et moi, accompagnés de ces six messieurs, nous nous rendîmes chez le général en chef, où nous trouvâmes MM Oriani, astronome de l'Observatoire de la Brera ; Appiani, Gros, peintres ; Wicar, dessinateur, ces deux derniers Français et connus par un rare talent, et enfin sept ou huit autres artistes ou savants recommandables. La table était de vingt-cinq couverts ; le général Berthier, chef d'état-major, était du nombre des convives. Mme Bonaparte fit les honneurs du dîner avec autant de grâce que de prévenances ; le général en chef fêta aussi beaucoup les personnes invitées en rappelant à chacune ce qu'elle avait produit de plus marquant, et parlant de leurs ouvrages en homme de goût. Le dîner, à un seul service, sans profusion, sans ostentation, dura environ une heure et demie. Au lever de table, la conversation devint plus animée. Elle avait commencé sur les arts, elle continua sur les sciences, la chimie, la minéralogie ; et quoique ces matières n'eussent pas un rapport direct avec l'objet des études du général, il les discutait d'une manière si judicieuse qu'il embarrassait quelquefois ses interlocuteurs. Après un entretien de deux heures, tout le monde se retira. » THOUIN A. (1841), pp. 78-79. Dès sa rencontre avec le général Bonaparte, Monge a dû être sensible à cette volonté de stimuler les échanges scientifiques, à son attention sur les savants et à son intérêt pour les différents domaines scientifiques, des mathématiques à la médecine.

¹ Monge constitue deux groupes. Le premier est constitué de trois Conventionnels de la Côte-d'Or (Charles-François OUDOT (1755-1841) ; GUYOT DE SAINT-FLORENT (1755-1834) ; Théophile BERLIER (1761-1844)) et le second de deux chimistes collègues de l'École polytechnique (Antoine-François FOURCROY (1755-1809) et Louis-Bernard GUYTON DE MORVEAU (1737-1816)) avec lequel Prieur et Deshautchamps défendent l'École lors de l'absence de Monge. Le seul qui ne soit pas originaire de la Côte-d'Or est Fourcroy. Par contre tous ces hommes ont été ou sont députés.

18. Monge à sa femme, Rome, 30 juillet 1796

Rome, le 12 thermidor de l'an IV de la République

Nous sommes arrivés ici hier vers dix heures du matin¹, ma chère amie, malgré les épouvantes qu'on avait essayé de nous faire le long de la route. On nous faisait parvenir les nouvelles les plus désastreuses sur l'armée d'Italie ; et on le faisait faire par des gens qui paraissent amis des Français. En dînant à Foligno,² l'imprimeur de la « Gazette » vint nous apporter trois exemplaires d'une feuille qui annonçait les plus grands désastres. Buonaparte³ était bloqué par une colonne considérable d'Autrichiens sous les murs de Mantoue et toute retraite était coupée à son armée.⁴ Ailleurs, on nous assurait que des courriers étaient passés portant partout cette mauvaise nouvelle. Enfin nous ressemblions assez bien à des gens d'opéra que des monstres de carton, en agitant des flambeaux d'esprit de vin, veulent empêcher de passer. Mais nous avons continué notre route, comme de juste, et notre arrivée ici a détruit le charme. Auparavant on ne voyait que des processions de trente mille âmes allant à toutes les madones, et les bonnes madones, sensibles aux malheurs des pauvres Romains, s'apitoyaient sur leur sort et pleuraient à chaudes larmes. Mais depuis que nous sommes ici, tout cela a changé, et les prêtres commencent à prêcher que ce sont toutes les statues des faux dieux qui ont amené des étrangers dans leurs murs et corrompu les mœurs, et qu'il est heureux que les Français viennent extirper ce foyer de corruption.

Ainsi, ma chère amie, nous voici tous ici en bonne santé, et nous commencerons demain matin nos opérations. Nous serions un peu plus contents si nous avions de vos nouvelles. Sur cet objet, il faut prendre son parti, et se contenter de savoir en gros que les affaires de la République vont à merveille sur le Rhin.⁵ La première chose que j'ai éprouvée en approchant de Rome, a été un sentiment pénible. Nous venions de parcourir toute cette antique Etrurie, l'ancienne patrie des arts avant la conquête qu'en firent les Romains, et le berceau de leur renouvellement; nous avons longé le lac de Trasimène et nous avons suivi depuis plus de 150 lieues la route d'Annibal⁶, et nous n'avions pas pu nous défendre d'un petit mouvement d'exaltation. Nous avons vu cette pauvre ville de Véies que des fossés naturels de 80 pieds de profondeur à pic de chaque côté dans le rocher semblaient devoir rendre imprenable, mais que ni ses fossés, ni le courage de ses habitants, ni leur industrie, n'avaient pu soustraire à la fureur

¹ La commission excepté Jacques-Julien HOUTOU DE LA BILLARDIÈRE (1755-1834) qui est chargé du convoi rassemblé à Tortone. Voir les lettres n°14, 15 et 16.

² Sur la route de Florence à Rome.

³ « Le non de Bonaparte s'écrit indistinctement Bonaparte ou Buonaparte, ainsi que le savent tous les Italiens. [...] Durant toute sa jeunesse, il a signé Buonaparte, comme son père. Arrivé au commandement de l'armée d'Italie il se donna bien de garde d'altérer cette orthographe, qui était plus spécialement la nuance italienne ; mais plus tard, et au milieu des Français, il voulut la franciser, et ne signa plus que Bonaparte. » LAS CASES (1956-57), p. 67.

⁴ De Paris le 15 fructidor an IV [1^{er} septembre 1796], Catherine répond : « Enfin, mon cher ami, nous avons reçu hier de vos nouvelles de Rome datées du 12 thermidor. Il était temps car nous ne tenions plus notre inquiétude, les perfides journalistes se plaisent à rendre compte aujourd'hui de nos anciens échecs, que l'armée a réparés au centuple. Je ne suis pas surprise des frayeurs qu'on a voulu vous donner dans le pays que vous habitez, les nôtres ici étaient considérables sur votre sort qui serait déplorable si nous éprouvions encore des revers. Mais Carnot m'a dit, il y a 4 jours, que les Italiens étaient à nos genoux. »

Le 31 juillet 1796 les Autrichiens prennent Brescia, cette ville à 38 lieues de Venise était aux mains des Français le 27 mai 1796. Ainsi avec la reprise des hostilités dans le nord de l'Italie, Bonaparte est obligé de lever le siège de Mantoue et d'abandonner devant la place toute son artillerie. Voir lettres n°12, 21 et 22 ; MIOT A.F. (1858), p. 125. Mais aussi les lettres n°29, 30, 34, 42, 45, 51, 53 et 55.

⁵ Le 16 Messidor an IV [4 juillet 1796], après la victoire de Moreau à Rastadt, les Français reprennent l'avantage sur le front allemand, Le 28 Messidor an IV [16 juillet 1796] Kleber prend Francfort et Moreau Stuttgart le 30 Messidor [18 juillet].

⁶ HANNIBAL (247-183 av. J.-C.) Chef militaire carthaginois qui pendant quinze années ne connut aucune défaite. Il conquiert l'Italie en passant par le sud de la Gaule, et les Alpes. Son passage des Alpes est un exploit célébré par Tite-Live. Monge fait plusieurs fois référence « à la route d'Annibal ». Voir la lettre n°22.

des Romains pour les conquêtes. Lorsqu'en approchant à 30 milles de Rome, nous ne voyons plus que des champs absolument incultes, une terre abandonnée, sans villages et sans maisons. Le peu d'objets qu'on y rencontre, ce sont quelques tombeaux antiques, quelques restes épars de l'ancienne magnificence des Romains, et la voie Flaminienne qui subsisterait presque en entier si on ne l'avait recoupée un grand nombre de fois pour faire la route moderne qui tortille comme un serpent dans ce désert. On est réellement affligé lorsqu'on voit à quel point d'abandon est réduite une terre qui a été pressée par une foule d'hommes qui, s'ils n'avaient pas les inclinations douces de leurs obscurs prédécesseurs, avaient au moins les grandes passions qui leur ont fait faire des choses prodigieuses. Ce n'est qu'à deux milles de Rome que l'on commence à s'apercevoir que l'on s'approche d'un lieu habité.

C'est bien autre chose, ma chère amie, quand on est dedans. Tu ne saurais te faire une idée de l'état d'abrutissement auquel se trouve réduit un peuple conduit par un gouvernement fondé sur l'imposture, et qui, depuis des siècles, ne subsiste que du tribut des nations chrétiennes. Ce qui reste ici de l'ancienne Rome est magnifique ; eh bien, tout cela est aussi étranger au peuple imbécile qui l'habite que les pyramides d'Égypte le sont aux pauvres mahométans qui ne savent pas même quelle est la nation qui les a bâties.¹ Le Forum, ce lieu où le peuple romain manifestait sa volonté, ce théâtre des grandes passions d'un peuple extraordinaire ; le Forum que les empereurs ont dans la suite successivement rempli de monuments, à la vérité pour qu'il ne retournât jamais à son ancienne destination, mais de monuments magnifiques et dont les ruines sont encore là ; le Forum s'appelle aujourd'hui *Campo Vaccino*, c'est-à-dire Champ des vaches, et son emploi n'est pas plus noble que son nom.

Il n'y a pas dans la ville une maison de boue et de crachats qui ne soit défendue par des bornes de marbre ou de porphyre ; et il n'y a pas une misérable poussière de mauvaise pierre auprès de ces restes de la magnificence romaine dont les moyeux des roues des paysans enlèvent tous les jours les beaux bas-reliefs.

Rome, ma chère amie, n'est plus qu'une momie dont le principe de vie est détruit depuis longtemps. Mais il faut finir ici ma jérémiade, car tu pourrais croire que j'ai mal digéré.

Le 13 [1^{er} août]

Je reprends ma lettre, ma très chère amie, je ne sais ni quand elle partira, ni par quelle voie elle t'arrivera, ni quand tu pourras la recevoir ; mais il faut la tenir prête pour profiter d'une occasion si elle se présente.

Tu ne croirais pas que voilà déjà deux nuits que je couche ici et que je ne suis pas encore monté au Capitole ; mais nous allons aujourd'hui y passer toute notre matinée pour commencer nos opérations. Il ne reste presque rien ici du temps de la République ; la plupart des grands monuments ont été faits sous les Empereurs et cela n'a pas autant de charme pour un républicain.

Au total, Rome est encore aujourd'hui une belle ville ; les arts de la peinture, de la sculpture y sont des chefs-d'œuvre incomparables ; l'architecture, sans y être à beaucoup près portée au même point de perfection, y est cependant beaucoup mieux que dans quelque autre capitale que ce soit. Mais cette misérable ville est à l'agonie. Sa population est sans culture, sans industrie, sans commerce. Elle ne subsiste que des produits de la piété religieuse des nations. Cette source, du côté de la France, est absolument tarie ; les autres branches ne dureront pas, et alors cette ville se réduira à ce que son territoire pourra nourrir, à ce que pourra entretenir l'administration des États du pape qui vont être diminués considérablement, et ce qui sera nécessaire aux curieux qui viennent pour voir les restes de cette ancienne maîtresse du monde.

¹ Les Égyptiens comme les Romains n'ont aucune idée de leur histoire ; et tout spécialement, ils n'ont aucune connaissance des sciences et des techniques qui ont permis la réalisation des monuments ni même des principes qui fondaient leurs institutions. Ils n'ont su ni les perfectionner ni même les conserver, ou pour mieux dire ils n'ont pas su les transmettre. Cela nourrit un discours justifiant campagne militaire, expédition scientifique, saisies et projets très nets de colonisation. Monge en donne un exemple dans une de ses lettres d'Égypte, adressée à Fourier. Voir la lettre n° 199.

Le 14 soir [2 août]

Enfin nous avons été aujourd'hui à ce fameux Capitole. Je croyais, d'après des plans que j'avais apparemment mal compris, je croyais dis-je, qu'il restait sur pied beaucoup de vestiges de ce lieu si célèbre ; il n'y reste rien, excepté les ruines du fameux temple de Jupiter Capitolin, et c'est une église de Récollets, où nous ne sommes pas entrés parce qu'alors le St Sacrement était exposé et qu'on allait donner une bénédiction.¹ Nous y retournerons. Adieu ma chère amie, embrasse pour moi tout notre monde, le papier me manque pour la nomenclature.

¹ Catherine lui répond à ce propos dans sa lettre de Paris le 15 fructidor an IV [1^{er} septembre 1796] « Ce beau pays n'a donc pas répondu à l'idée que tu en avais. Les grands hommes qui rendaient cette ville si célèbre existeront toujours malgré la destruction des beaux monuments qui ont été créés sous eux. Pour une tête comme la tienne, il est facile de remettre toutes choses en place, et ton imagination te les présente, je suis sûre, plus belles qu'elles n'ont jamais existé. Je vois d'avance que ta tête républicaine va revenir plus exaltée que jamais, à cela près, reviens vite tu trouveras des palliatifs. Il n'y aura qu'un très petit nombre qui partagera ton enthousiasme républicain, j'en serai, et je t'écouterai avec plaisir. J'en aurai plus que sur les lieux mêmes parce que je n'aurai pas vu le délabrement de ces belles choses, et le forum occupé par les vaches, et le Capitole par un couvent de Récollets. Les oies valaient mieux elles ont servi à prévenir leurs maîtres du danger qui les menaçait tandis que ces Récollets menacent perpétuellement leurs maîtres. » Sur le goût de Monge pour les antiquités, voir la lettre n°9.

19. Monge à sa femme, Rome, 3 août 1796

[Rome] le 16 thermidor [de l'an IV de la République]

Enfin, ma chère amie, nous venons de recevoir de vos nouvelles, Berthollet¹ et moi² ; c'est la lettre que vous nous avez écrite le 8 messidor.³ Nous voyons avec grand plaisir que vous vous portez très bien.⁴ Moineau⁵ a aussi reçu la lettre qui était pour lui. Nous voyons tant de statues, tant de bustes antiques que la tête m'en fait mal tous les soirs. Dans les lieux publics, dans les maisons de souverains, chez les particuliers partout on rencontre des galeries remplies de personnages les plus célèbres de l'Antiquité. Nous revenons dans ce moment de la villa Albani, c'est-à-dire de la maison de campagne du prince Albani⁶. Tu aurais bien de la peine à comprendre combien d'objets il a ramassés pendant quatorze ans. Dans une salle, ce sont les bustes très bien conservés de tous les anciens philosophes de la Grèce, dans une autre, ce sont les capitaines les plus fameux : Miltiade, Thémistocle, Aristide, Alcibiade⁷, etc. Ah, ma chère amie, Mr. Roederer a beau gémir sur le vandalisme que nous exerçons ici en enlevant ces objets d'art ; quand notre mission sera remplie, il n'y paraîtra pas quant au nombre.⁸ Au reste, nous tâcherons de bien faire notre devoir. Nous espérons le remplir à l'avantage de la République et mériter les applaudissements de ses amis. Le métier que nous faisons ici de bibliographes nous est un peu étranger ; malgré cela, nous pensons qu'il sera *bien fait*.⁹ Le travail d'une part, et le zèle des amis de la République française de l'autre, nous mettront à portée de ne pas être trompés par les grosses finesses du gouvernement italien ; car il faut que tu saches que depuis que nous avons quitté la France, nous ne sommes environnés que de patriotes chauds ; ils sortent de dessous les pavés, et en France nous n'avons vu que le pauvre Marey¹⁰[...].¹¹

¹ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

² Voir la lettre n°13 dans laquelle il indique qu'ils sont les seuls à ne pas avoir reçu de nouvelles de leur famille.

³ De Catherine de Paris le 8 messidor [an IV] [26 juin 1796]. Première des lettres qui constituent le corpus des lettres de Catherine à Monge durant la première mission en Italie et conservée dans les archives familiales.

⁴ Le pronom personnel « vous » exprime bien un pluriel. La lettre du 8 messidor est écrite non seulement par Catherine mais aussi par sa fille Louise MONGE (1779-1874) et sa belle-sœur Anne-Françoise HUART (1767-1852).

⁵ MOINEAU (?-?) garçon de service attaché à Monge.

⁶ Alessandro ALBANI (1692-1779) Ami de Winckelman, fait construire la Villa Albani en 1763 dans laquelle il rassemble une très grande collection d'art antique.

⁷ MILTIADE le jeune (540 – 489 av J.-C.), THÉMISTOCLE (524-459 av J.-C.), ARISTIDE le juste (550-467 av J.-C.), ALCIBIADE (450-404 av J.-C.) sont des stratèges grecs.

⁸ Pierre-Louis ROEDERER (1754-1835) est un des premiers qui s'élève contre les saisies d'œuvres d'art en Italie, dans un article du 20 Messidor an IV (8 juillet 1796) du *Journal de Paris*. La politique de saisie du Directoire suscite rapidement des réactions dans l'opinion publique jusqu'à nourrir une intense polémique dans les journaux de juin à août 1796. Le débat commence dans le numéro 76 de *La décade*, édition du 10 prairial an IV [29 mai 1796], un article y expose la perspective du Directoire en commentant l'armistice signé à Plaisance le 9 mai avec le duc de Parme. La polémique enfle au rythme des articles. (POMMIER E. (1991), *L'art de la liberté, doctrines et débats de la Révolution française*, Paris, Gallimard, pp. 403-432.) Catherine reçoit cette lettre le 14 Fructidor an IV [31 août 1796]. Elle y répond le 15 fructidor [1^{er} septembre] alors que le sujet est toujours d'actualité avec le jugement de Quatremère de Quincy annoncé dans les journaux. Voir les lettres n°28 et 29. Sur la réception en France de l'action de la commission des sciences et des arts voir les lettres n°22, 26 et 34.

⁹ Voir lettre n°15. Selon l'armistice de Bologne en juin 1796, les commissaires doivent effectuer une saisie de 500 ouvrages.

¹⁰ Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818).

¹¹ Lettre incomplète.

20. Monge à sa fille Louise, Rome, 3 août 1796

Rome le 16 thermidor de l'an VI de la République

Tu te plains, ma bonne Louise, de ne jamais savoir où nous adresser vos lettres. Mais, ma bonne, tu n'as pas besoin de le savoir ; envoyez-les chez le citoyen Carnot ; il aura la complaisance de nous les faire parvenir.¹ Oui, je savais que le boutre dont tu me parles devait arriver² ; l'objet du citoyen Forfait³ en le construisant était de remonter la Seine du Havre à Paris à voiles et sans le secours des chevaux. Ce qui rendrait le transport plus économique, et pour cela il faut des ancres pour mouiller au milieu de la rivière si le cas est nécessaire, et cela doit l'être assez souvent. Pour sortir du Havre et rentrer dans la rivière, tu sais qu'il faut un peu gagner le large. En temps de guerre, pendant cette manœuvre, on peut être attaqué par un corsaire ; il faut pouvoir se défendre ; il le faut de même en descendant pour rentrer au Havre ; il faut donc des canons. En temps de paix, il laisserait les canons à l'arsenal et il embarquerait une plus grande charge. Tu vois donc que Forfait n'a pris que les précautions nécessaires. Et puis, quand la paix sera faite sur le Continent, n'aurons-nous pas encore la guerre à faire avec l'Angleterre. Ne faudra-t-il pas s'occuper de la marine ; ne faudra-t-il pas que cette ville de

¹ Monge entame la lettre à sa fille sur le même ton qu'elle. Le 8 messidor an IV [26 juin 1796]. Louise écrit à son père : « Tu nous dis de t'écrire dans ta dernière [lettre n°9], mon cher papa, et tu oublies de nous dire où, ce qui est fort mal [...] » Louise n'est pas d'un tempérament facile. Cela apparaît aussi dans une lettre lorsqu'elle cherche à justifier la brièveté de ses lettres le 26 thermidor an IV [13 août 1796] : « Il est cependant ennuyeux, mon cher papa, de toujours t'écrire sans que tu reçoives jamais de nos nouvelles. Je t'assure que cela rétrécit très fort mes idées. Dans mes premières lettres je te faisais de grandes narrations de nos victoires mais comme je pourrais tout aussi bien perdre mon temps aujourd'hui qu'à l'ordinaire je me bornerai à te dire en deux mots que je t'aime de tout mon cœur. » Le caractère de Louise est ce que qui la distingue de sa sœur Émilie comme Catherine le souligne alors qu'elle en donne des nouvelles à son père le 27 thermidor an IV [14 août 1796] : « Elle est plus aimable à mon égard, c'est une autre tournure que ma chère Émilie ; mais qui a bien son mérite. » Marey fait un portrait de Louise en soulignant la force de ses liens avec son père dans sa lettre de Nuits le 15 prairial an V [3 juin 1797] : « Il ne me reste plus qu'à vous parler d'un objet bien cher à votre cœur de votre chère Louise qui ne réclame qui ne voit qui ne respire que son papa. Il n'est pas dans mon caractère de flatter qui que ce soit en dépend de la vérité, mais je puis vous dire sans craindre de vous donner de la vanité que vous avez de charmants enfants qui vous sont bien attachés. Deux fruits de l'excellente éducation que vous leur avez donné. Louise a quelques irrégularités de caractère très bien rachetées par une sensibilité exquise et mille autres qualités, [elle] est une des intéressantes citoyennes que je connais. Nous sommes en correspondance suivie au sujet de quelques disputes polémiques qui [?] entre nous ; elle soutient sa cause avec toute la grâce et l'esprit imaginable et j'ai beaucoup de plaisir à m'entretenir avec elle. » Voir les lettres n°4 et 14. Louise, elle-même, affirme son goût pour la politique. Voir la lettre n°118.

² Louise écrit le 8 messidor [an IV] [26 juin 1796]. « Il est arrivé ici depuis huit jours un lougre de quatorze canons à deux mats qui fait l'admiration de tout Paris, il est chargé de farine et vient de Rouen. Nous supposons qu'on l'a fait descendre jusqu'ici pour montrer aux Parisiens ce que c'est qu'un bâtiment à deux mats car il n'est d'aucune nécessité d'être armé sur la Seine de quatorze canons, d'avoir des voiles et des mâts pour être traîné par des chevaux et des ancres et amarré au garde-fou d'un pont. » Louise cherche à maintenir dans sa correspondance le type d'échange que son père aime entretenir avec elle.

³ Pierre-Alexandre-Laurent FORFAIT (1752-1807), ingénieur-hydrographe de marine. En 1794, il étudie et réalise une péniche à voile, destinée à ravitailler Paris, munie d'une mâture rabattable. Il est membre de l'Institut national en février 1796, et produit un « Mémoire sur la navigation de la Seine ». La même année il est chargé par le Directoire d'explorer le cours de la Seine depuis Le Havre jusqu'à Paris afin d'examiner la possibilité de remonter avec des navires d'une certaine dimension, possibilité qu'il prouva en venant mouiller au bas du Pont Royal. En tant qu'examinateur et ministre de la marine, Monge doit bien connaître les travaux de l'ingénieur. Monge précise à sa fille les qualités de cette nouvelle forme de navire, en définissant clairement son objet et sa spécificité. Cette lettre permet d'apprécier la nature pédagogique des échanges entre Monge et sa fille Louise. Chez Monge se confondent le père et le professeur. Sur ses rapports avec les enfants et les jeunes gens, voir les lettres n°9, 13, 14, 48, 171 et 173.

Paris s'en occupe ? Ce sera bien assez qu'alors Mr Roederer dise dans son *Journal de Paris*¹ que Paris est central et ne doit pas s'occuper plus de la marine que de toute autre branche du gouvernement ; que c'est une faveur accordée aux villes maritimes aux dépens des autres parties de la République.

Adieu, ma chère amie ; si je vais à Naples, j'y achèterai des cordes pour harpe pour toi ; et si je ne dois pas y aller, je les achèterai ici avant que partir d'ici.² Fais mes compliments à Marey, à ta sœur³ et toute notre société.

¹ Voir la lettre n°19. Pierre-Louis ROEDERER (1754-1835) achète en janvier 1795 la moitié des actions du journal à Corancez pour la somme de 73 000 francs. Roederer en reste propriétaire jusqu'en 1811. C'est d'ailleurs grâce à un prêt de Bonaparte que Roederer effectue son acquisition. (CHAPPEY J.-L. (2003), « Pierre-Louis Roederer et la presse sous le Directoire et le Consulat : l'opinion publique et les enjeux d'une politique éditoriale. In: *Annales historiques de la Révolution française*. N°334, pp. 1-21. p. 1. Voir aussi LENTZ T. (1994), « La presse républicaine modérée sous la Convention thermidorienne et le Directoire : Pierre-Louis Roederer, animateur et propriétaire du *Journal de Paris* et du *Journal d'économie publique* », *Revue historique*, CCXCII/2, pp. 297-313.)

² Louise joue de la harpe. Voir la lettre n°4. Elle écrit à son père le 8 messidor [an IV] [26 juin 1796] : « [...] j'ai une commission très intéressante à te donner, qui est de me rapporter des cordes de Naples [...] L'Italie et Naples principalement, [sont] fort renommée[s] pour les cordes de harpe et mon oncle m'a chargée de te dire de m'en rapporter depuis la plus grosse jusqu'à la plus fine tant rouge, que bleue, et blanche. ». Voir les lettres n°39, 66, 81 et 95.

³ Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) et Émilie MONGE (1778-1867).

21. Monge à sa femme, Rome, 9 août 1796

Rome, le 22 thermidor de l'an IV de la République

Berthollet, ma très chère amie, qui est parti ce matin pour aller voir des bœufs à quelques lieues d'ici, et qui ne reviendra que ce soir, ne pourra vraisemblablement pas profiter du courrier qui va partir pour Florence, ni donner de ses nouvelles à la citoyenne Berthollet.¹ Mais qu'elle ne soit pas inquiète ; il se porte très bien. Il en est de même de toute la petite caravane. Un des articles de l'armistice avec le pape comporte qu'il nous sera livré une somme de 4 millions passés en denrées. Si la mer était libre, l'exécution de cet article serait facile ; mais la manière dont les Anglais bloquent tous les ports fait que tout doit être transporté par terre et que nous ne pouvons prendre que des objets dont la valeur puisse supporter d'aussi grands frais.² Les bœufs ici sont très beaux ; ils sont surtout remarquables par des cornes immenses ; nous avons envie d'en prendre une cinquantaine d'attelages pour conduire jusqu'à Paris notre convoi de Rome ; puis, si Berthollet et Thouin jugent que l'espèce soit bonne à multiplier en France, nous prendrons une douzaine de taureaux et deux douzaines de vaches que nous emmènerons avec le convoi.³

Un petit échec qu'a eu d'abord le général Buonaparte, et la nécessité où il s'est trouvé de retirer les troupes de devant Mantoue pour renforcer son armée ont rehaussé les espérances de nos ennemis ; ils avaient fait courir dans toute l'Italie les nouvelles les plus affligeantes pour les Français.⁴ Les gouvernements eux-mêmes en étaient les dupes et dans Florence même on avait affiché la relation des plus grands désastres ; on disait que notre armée était en déroute, que la retraite était coupée, que le général était fait prisonnier. Jusque-là nous étions en garde contre ces nouvelles que nous jugions bien être fausses. Mais avant-hier, nous reçûmes un courrier de notre ambassadeur à Florence qui nous mandait que toute communication entre Bologne, Milan et Mantoue était interceptée pour les Français et qui nous engageait, vu la fâcheuse position de notre armée, à prendre le parti le plus convenable aux circonstances.⁵ Nos ennemis devenaient influents ; le petit nombre de nos amis ici étaient très inquiets et les

¹ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) épouse de Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822). Les papiers de Berthollet sont totalement dispersés. Dans le catalogue signalitique de la correspondance de Berthollet ne sont rassemblées que 185 lettres. La seule lettre mentionnée au cours de la période de la commission des sciences et des arts et l'Expédition d'Égypte est une lettre à sa femme du 23 brumaire an VI [13 novembre 1797] alors qu'il est sur la route du retour vers Paris. SADOUD-GOUPIL M. (1977), *Le chimiste Claude-Louis Berthollet, sa vie son œuvre*, Paris, Vrin. pp. 306-342. Voir la lettre n°138.

² Voir la lettre de Bonaparte à Carnot (740, *CGNB*).

³ Dans son journal de Voyage André THOUIN (1747-1824) effectue une description des animaux : « Le premier [troupeau] se composait de deux à trois cent têtes de bétail, tant de bœufs et vaches que taureaux et génisses, tous de la plus haute stature, très musclés et d'une force proportionnée. Leurs cornes sont du plus grand volume. Ces animaux d'ailleurs me parurent paisibles, doux et même timides et craintifs. [...] Les troupeaux de bêtes à cornes restent à l'air libre toute l'année[...]. Les bœufs de ce canton sont fort estimés pour le labourage et les charrois parce qu'ils sont plus robustes que ceux des autres pays et peu délicats sur le choix de la nourriture ; la preuve est qu'ils ne mangent dans les pâturages qu'un foin grossier et dur qui ne peut avoir beaucoup de saveur. [...] Un second troupeau plus considérable que le premier était composé de bêtes plus jeunes et d'une stature inférieure en grosseur. Il me parut qu'on pourrait faire dans l'un et l'autre des acquisitions utiles pour l'amélioration de nos races. » THOUIN A. (1841), pp. 314-316. Voir les lettres n°24, 29, 48, 111 et 115.

⁴ Voir lettres n°12, 18 et 22 et 29, 30, 34, 51, 53 et 55.

⁵ André-François MIOT (1762-1841). Miot effectue un récit semblable avec une variante sur l'état de Bonaparte, en s'étonnant comme Monge de la crédulité non seulement du peuple de Rome mais aussi de celui de Florence. « Son excessive crédulité lui fit adopter les bruits les plus absurdes : on lui(sic) persuada que j'avais ramené dans ma voiture Bonaparte blessé ; qu'il était mort chez moi et que je l'avais fait enterrer dans mon jardin. Une foule immense se rassembla devant ma porte ; je fus obligé de sortir pour le haranguer, et j'eus beaucoup de peine à l'empêcher de pénétrer de force dans ma maison, pour satisfaire sa stupide curiosité. » Voir la lettre n°22 à Marey dans laquelle Monge est plus précis sur la situation à Rome. Il cherche à ne pas inquiéter sa femme. Voir aussi les lettres n°18, 19, 22 et 25. Les mêmes récits sont relayés dans la presse française. Voir la lettre n°29.

articles de l'armistice¹ devenaient impossibles à exécuter ; lorsqu'hier nous avons reçu de notre même ambassadeur un courrier qui non seulement détruit toutes ces mauvaises nouvelles, mais qui nous annonce même une victoire complète,² en sorte que notre force va devenir plus grande ici que jamais, que l'armistice s'exécutera et que nous enverrons à Paris un convoi superbe. Mais ce sera encore bien long. Jusqu'ici nous n'avons encore fait que la liste des objets ; il faut maintenant encaisser tout ; et il y a un objet qui pour cela exigera plus d'un mois, car il ne faut pas que nous dépouillions Rome pour apporter à Paris des débris. Il faut que tout arrive en bon état et nous espérons en venir à bout.³

C'est un triste pays que celui-ci, ma très chère amie, et le cœur saigne tous les jours quand on voit l'état dans lequel il sera réduit dans peu. Sans culture aucune, sans commerce, sans industrie, accoutumé à subsister des revenus qui lui venaient des pays catholiques; bientôt, il en sera presque entièrement privé. Déjà la France ne lui envoie plus rien, et c'est un gros article. L'Espagne⁴ et l'Allemagne ne continueront pas longtemps ; car, sans qu'il se fasse de révolution, les souverains retiendront pour eux tout ce qu'ils pourront ne pas envoyer; et de quoi alors ce pauvre pays-ci pourrait-il subsister ? Cette ville si célèbre se trouvera encore dans 50 ans réduite à une population de 15 000 âmes. Les monuments modernes tomberont en ruine et les monuments antiques y gagneront car on cessera de les démolir pour bâtir les chaumières des Romains actuels. Je dis chaumières car tout ce qu'on fait aujourd'hui est à peu près comme ce qu'on bâtit dans une ville de province,⁵ et ce sont de véritables chaumières en comparaison des travaux qu'ont fait les antiques Romains qui ne bâtissaient qu'en marbre blanc de Paros, amené à grands frais du fond de la Grèce, et dans les bâtiments desquels chaque pierre de marbre était plus grande que notre salon.

Adieu, ma très chère amie, je te quitte car il faut que je travaille à me mettre en état de faire une bonne liste de manuscrits, et c'est un métier qu'il faut que j'apprenne.

Mille compliments à tous nos amis.

Monge

Berthollet vient de revenir ; il écrira peut-être à sa citoyenne.

¹ L'Armistice de Bologne est signé avec le pape le 5 Messidor an IV [23 juin 1796].

² Le récit de Monge et celui de Miot dans ses mémoires présentent une différence de date. Les commissaires reçoivent un courrier de Miot le 21 thermidor alors que Miot explique avoir reçu des dépêches du quartier général le 23 et 24 Thermidor an IV [10 et 11 août 1796]. Comme Monge Miot exprime ce rapide renversement dans le rapport de force entre la France et l'Autriche « Mais cet échec dont la nouvelle s'était si promptement répandue, avait été tout aussi promptement réparé par les merveilleuses victoires de Salo, de Castiglione et de Lonato (17 et 18 thermidor [4 et 5 août 1796]. Jamais un changement si rapide et si complet ne s'était opéré à la guerre ; jamais tant de génie, de talent et de valeur ne s'étaient déployés. Enfin une campagne de moins de dix jours avait reconquis l'Italie et renversé tous les projets de nos ennemis. » MIOT A.F. (1858), pp. 125-126. Voir la lettre n°22.

³ Les tâches de la commission sont relatives non seulement au choix et à l'inventaire mais aussi à l'emballage et au transport des objets et livres saisis. Voir les lettres n°22 et 15.

⁴ Le 18 août 1796, la France signe un traité d'alliance offensive et défensive avec l'Espagne, le traité de Saint Ildefonse ; Charles VI abandonne le camp anglais.

⁵ Paris apparaît supérieur aussi bien à la province qu'à l'étranger. Voir la lettre n°9.

22. Monge à son gendre Marey, Rome, 17 août 1796

Rome, le 30 thermidor de l'an IV de la République

Il y a déjà quelque temps, mon cher Marey,¹ que nous avons rempli notre mission dans la Lombardie, dans les États de Parme, de Modène et à Bologne et Ferrare.² Dans tout cet arrondissement, nous avons recueilli 103 tableaux, parmi lesquels il y en a au moins 80 du plus grand prix, principalement la Ste Cécile de Raphaël,³ le St Jérôme⁴, etc. Nous y avons fait aussi une très belle récolte en livres et manuscrits. Nous avons traité avec ménagements les établissements destinés à l'instruction publique, et nous n'avons employé toute la rigueur de notre ministère qu'envers les bibliothèques des moines qui ne servent à personne. Par exemple, l'Université de Pavie mérite toute sa réputation, tant par la magnificence de l'établissement que par les talents du grand nombre de professeurs célèbres qui la composent. Elle possédait dans son beau cabinet d'histoire naturelle une collection complète de substances volcaniques faite par Spallanzani lui-même au Vésuve et à l'Etna.⁵ Nous avons pris un échantillon de tous les morceaux doubles ; quant à ceux qui étaient simples, nous les avons divisés ; en sorte que nous avons emporté une collection complète, et qu'il en reste une complète à Pavie. Ainsi nous avons fait notre devoir, les professeurs de Pavie ont été contents de nous, et nous avons été fort contents d'eux. Mais l'abbaye de San Salvator à Bologne a une grande bibliothèque que personne ne fréquente, et dont les moines eux-mêmes ne connaissent que la porte.⁶ Nous y avons trouvé 120 volumes imprimés avant l'année 1500, et environ 500 manuscrits antérieurs à l'époque de l'invention de l'imprimerie, et nous avons pris tout cela parce que cela sera utile à Paris, et que cela ne l'était plus depuis bien longtemps à Bologne.⁷

Nous avons trouvé aussi à Bologne trois donations faites en 490 et 491 à l'église de Ravenne, écrites sur papyrus ; nous les avons prises ; et, depuis que nous sommes ici, nous avons reconnu que la fameuse Chambre des papyrus du Vatican ne renferme qu'une douzaine de semblables donations et rien d'autre. Ainsi les papyrus que nous avons eus de Bologne, le livre de Joseph que nous avons eu à Milan et quelques-unes des donations du Vatican que nous emporterons, rendront la bibliothèque de Paris plus riche en ce genre que l'on ne l'est à Rome, sans compter ce qu'elle avait déjà en ce genre et qui était très considérable.⁸

Toute notre collection en deçà de l'Apennin pour Paris est rassemblée à Tortone, et un de nos collègues, La Billardière s'est chargé de l'accompagner jusqu'à Paris. Il a dû se procurer les voitures et les chevaux nécessaires pour conduire le tout sans charger de nouveau, et il doit incessamment se mettre en route, s'il n'y est déjà, pour Nice, Aix, Lyon et Paris, où le tout arrivera sur une quinzaine de voitures.⁹

Nous avons été enchantés du territoire de la Lombardie. C'est un miracle de fécondité, et un chef-d'œuvre d'industrie dans la culture. Le peuple est excellent, doux, laborieux, et digne de la liberté que lui préparent les succès des armes de la République. Le territoire de Bologne qui est dans la même plaine, mais de l'autre côté du Pô, serait aussi extraordinaire pour la fécondité si les Apennins fournissaient de l'eau pour arrosements comme les Alpes en

¹ Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818).

² Voir la lettre n°15 et celles qui sont notées en renvoi.

³ La « Sainte-Cécile et quatre saints » (1515), de Raffaello SANZIO DA URBINO (1483-1520)

⁴ « La Madone de saint Jérôme » (1527-1528), Antonio ALLEGRI, dit, il Correggio (1489 ? – 1534).

⁵ Lazzaro SPALLANZANI (1729-1799). Voir la lettre n°15.

⁶ L'anticléricisme se manifeste par cette remarque qui suggère l'ignorance des hommes d'église. Au sujet du jugement de Monge sur les hommes de lettres et de sciences bolonais voir aussi la lettre n°17.

⁷ Dans cette lettre à Marey destinée à alimenter les entretiens de la petite société républicaine de Nuits, Monge expose pour la première fois les critères du mode opératoire des saisies. Il semble vouloir répondre au mouvement d'opposition contre la politique de saisie caractérisée de « vandalisme » notamment par Roederer et Quatremère de Quincy. Voir lettres n°19, 26, 28 et 34. Les principes des saisies sont exprimés clairement dans les lettres des commissaires au ministre des relations extérieures. Voir les lettres n°120 et 140 mais aussi les lettres n° 26, 79, 113, 114 et 139.

⁸ Voir les lettres n°13 et 42.

⁹ Jacques-Julien LA BILLARDIÈRE (1755-1834) est chargé du convoi rassemblé à Tortone. Voir les lettres n°14, 15, 16, 28, 33, 41, 42, 48, 52 et 53.

fournissent à la Lombardie. Son peuple est actif et laborieux; je ne sais pas s'il sera libre, mais il est digne de l'être. Lorsque nos affaires ont été terminées de ce côté des Apennins, nous sommes venus à Rome pour mettre à exécution les articles de l'armistice relatifs à notre mission.

Il est difficile de se défendre de quelques émotions quand on parcourt un pays aussi célèbre, quand on foule la même terre qu'ont habitée les hommes dont on a toujours eu sous les yeux les actes pendant la première éducation.¹ Les circonstances dans laquelle nous nous trouvions, et la route que nous avons prise nous rappelaient toujours la marche d'Annibal.² La longueur de la route qui alors devait être difficile nous prouvait sa constance, les bords du Tessin et ceux du lac de Trasimène nous attestaient encore sa gloire. Les vieilles villes de l'antique Etrurie, dont quelques-unes, telles que Arezzo, Cortone, Pérouse, conservent encore des vestiges de leurs splendeurs, et ont acquis une célébrité moderne à la renaissance des arts, nous inspiraient le plus grand intérêt. Mais lorsque nous nous sommes approchés du territoire de Rome, tout cela a bien changé. Cette ville n'est environnée à 15 lieues à la ronde que de déserts presque entièrement inhabités, et ce territoire, autrefois couvert d'une population si nombreuse et maîtresse de l'Univers, est actuellement aussi abandonné, et dans quelques endroits plus même que les landes de Bordeaux.

C'est encore bien pis lorsqu'on se trouve dans la ville. Le spectacle qu'elle présente inspire de la tristesse. Le peuple est si abruti, si ignorant, que la pitié qu'il inspire d'abord, se change après un certain temps en répugnance. Il n'y a pas un coin de rue où il n'y ait une madone, et il n'y a pas une madone qui n'ait fait le miracle de remuer les yeux en marque de protection pour les pauvres imbéciles qui, encore aujourd'hui, passent toute la soirée à considérer ces misérables croûtes pour apercevoir le miracle. Quand nous sommes arrivés, il y avait un mois que tous les jours on faisait des processions de 30 mille personnes qui à pieds nus allaient d'églises en églises, de madones en madones prier contre les Français.

Lorsque Wurmser a fait son invasion en Italie par les gorges de Brescia et Vérone, il a d'abord eu quelques succès en repoussant des avant-postes, et le général Buonaparte a dû lever le siège de Mantoue pour fortifier son armée et repousser l'ennemi avec succès.³ Ces premiers avantages des Autrichiens ont été colportés et exagérés avec la plus grande rapidité dans toute l'Italie, qui, préoccupée de l'ancien préjugé, croyait déjà qu'elle allait devenir le tombeau des Français. Partout il se formait un soulèvement général. Notre secrétaire et notre dessinateur furent attaqués, poursuivis dans Rome par une populace imbécile et furieuse et c'est un véritable miracle qu'ils aient échappé à ce danger.⁴ Si cet état eut duré encore 24 heures, il ne restait plus en effet aucun Français à Rome, dans la Toscane, à Modène, à Parme, à Gênes. Mais la nouvelle de la grande victoire de Buonaparte est arrivée à point⁵ et maintenant tout ce monde là est souple. Nous sommes ici, du moins quant à présent, dans la plus grande sûreté et nous faisons nos opérations avec calme et tranquillité.

Ce qui nous a étonné, c'est la facilité avec laquelle on fait croire à tout ce peuple les choses les plus incroyables. D'après les bruits que l'on faisait courir, et auxquels on attachait la plus grande confiance, il nous semblait que nous vivions parmi des somnambules. Cela était réellement pitoyable.

¹ Son voyage en Italie réactive la mémoire des éléments de culture classique acquis lors de sa scolarité au collège des Oratoriens de Beaune. Monge, à la fin de ses classes de Philosophie est qualifié de « puer aureus » par ses professeurs. Il a accompli brillamment l'intégralité de son cursus et cela est suffisamment rare pour le souligner et pour indiquer que Monge a acquis à Beaune les éléments de la culture des élites. Voir la lettre n°107.

² HANNIBAL (247-183 av. J.-C.) Voir la lettre n°18.

³ Dagobert-Sigismond de WURMSER (1724-1797). Le 12 Thermidor an IV [31 juillet 1796], il prend Brescia. Voir lettres n°12, 18 et 21.

⁴ Le 13 août 1796 lors d'un soulèvement contre les Français dans Rome, Edme GAULLE, (1762-1841) le dessinateur de la commission et le secrétaire BOULANGER sont agressés par un groupe de Romains. Les soldats d'un poste voisin leur viennent alors en aide. B.É..

⁵ Victoires de Salo, de Castiglione et de Lonato les 17 et 18 thermidor an IV [4 et 5 août 1796]. Voir la lettre n°21.

Adieu, mon cher Marey, mille amitiés à votre femme,¹ ressouvenez-vous de moi auprès des aimables citoyens et citoyennes que nous avons eu l'honneur de voir chez vous.² Mille amitiés au citoyen Debais.

¹ Sa fille Émilie MONGE (1778-1867).

² Lors du départ de la commission pour l'Italie, Monge et ses collègues s'arrêtent à Nuits chez son gendre Marey et sa fille Émilie. Voir la lettre n°85.

23. Monge à sa femme, Rome, 23 août 1796

Rome, le 6 fructidor de l'an IV de la République

Nous¹ avons, ma chère amie, la plus grande confiance dans ton intelligence et dans celle de la citoyenne Berthollet², mais je t'avoue que cette confiance est bien diminuée depuis que nous voyons que vous n'avez pas le talent de nous faire parvenir vos lettres. Il y a trois mois et trois jours que nous sommes partis de Paris, et nous n'avons encore reçu de vous qu'une seule lettre,³ tandis qu'un petit mot de Lalande,⁴ notre collègue de l'Institut, écrit sur un petit morceau de papier, nous est arrivé. Adresse tes paquets au citoyen Carnot, avec prière de nous les faire parvenir.⁵

Nous sommes encore ici pour quelque temps. Dans le commencement que nous y étions, le gouvernement se flattait vraisemblablement des mêmes espérances que tout le reste de l'Italie et croyait que le [13] août serait le dernier jour de tous les Français qui sont en Italie⁶ ; il ne se pressait pas de remplir les conditions de l'armistice, et à cette époque, nous ne pensions pas qu'on pût les forcer à exécuter autrement que par le moyen d'un détachement de l'armée de Buonaparte. Mais depuis nos succès étonnants et imprévus,⁷ les opinions des Italiens sont bien changées. Ils ne nous aiment pas davantage, mais ils n'ont plus d'espérance et il nous semble que le gouvernement de Rome marche sérieusement et qu'il exécutera l'armistice.⁸ Cependant cela sera encore long. On a déjà pris les mesures des caisses qui doivent former le premier envoi. L'architecte chargé de cette opération nous paraît un homme intelligent et actif.⁹ Mais le nombre des ouvriers capables d'opérations si délicates est petit. Les choses ne pourront se faire que l'une après l'autre et ce sera long. Nous ferons tout ce que nous pourrons pour hâter ce travail, car l'ennui nous assiège et nous nous en défendons tant que nous pouvons, mais nous craignons qu'il ne finisse par se rendre maître de la place. Quand je te parle défavorablement de l'Italie, il ne faut pas y comprendre la Lombardie. Les Français sont bien contents de Milan. Cette ville s'est parfaitement montrée dans les dernières circonstances, et il y a bien du mérite de sa part, car si les espérances des ennemis s'étaient réalisées, son sort devenait affreux. Quand nous avons quitté Milan, nous l'avons regretté. Le peuple y est bon; il aime les Français; il aime la liberté et il nous semblait que nous quittions Paris.¹⁰

¹ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) et Monge.

² Marie-Marguerite BAUR (1745-1829).

³ Lettre de Catherine de Paris le 8 messidor [an IV] [26 juin 1796]. Voir les lettres n°19 et 24 des commissaires au ministre des Relations extérieures dans laquelle les commissaires l'informent et s'étonnent qu'ils ne reçoivent pas de lettres de leur famille.

⁴ Joseph-Jérôme LEFRANÇOIS DE LALANDE (1732-1807), astronome. Cette lettre venait certainement aider Monge dans son choix des manuscrits.

⁵ Lazare CARNOT (1753-1823).

⁶ Date du soulèvement à Rome contre les Français. Voir la lettre n°22.

⁷ Victoires de Lonato et Castiglione les 16 et 18 Thermidor an IV [3 et 5 août 1796]. Voir lettres n°21 et 22.

⁸ Armistice de Bologne du 23 juin 1796. Sur l'opinion italienne au début du mois d'août 1796 est écrit dans le Mémorial : « [...] la position de l'Italie, dans le peu de jours qui venaient de s'écouler, avait été une véritable révélation. Toutes les passions s'étaient montrées au grand jour ; chacun se démasqua. [...] A Rome, les Français furent insultés dans les rues, on y proclama leur expulsion d'Italie. On suspendit l'accomplissement des conditions de l'armistice non encore remplies.[...] » Las Cases, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, « Conduite des différents peuples d'Italie durant cette crise. » Chapitre cinquième, X, T. I, pp. 539-540.

⁹ Giuseppe VALADIER (1762-1839). Voir les lettres n°82 et 102.

¹⁰ Sur la Lombardie. « [...] En général, la Lombardie montra un bon esprit ; à Milan surtout presque tout le peuple témoigna une grande confiance et beaucoup de fortitude [...] Aussi le général français leur écrivait-il dans sa satisfaction : « Lorsque l'armée battait en retraite, que les partisans de l'Autriche et les ennemis de la Liberté la croyait perdue sans ressource, lorsqu'il était impossible à vous même de soupçonner que cette retraite n'était qu'une ruse, vous avez montré de l'attachement pour la France, de l'amour pour la Liberté ; vous avez déployé un zèle et un caractère qui vous ont mérité l'estime de l'armée, et vous mériteront la protection de la République française. [...] Recevez le témoignage de ma satisfaction et du vœu sincère que fait le peuple français pour vous voir libres et heureux. Las Cases, *Le*

Nous sommes toujours occupés à former notre liste de manuscrits. Rien ne presse à cet égard, parce que quand un convoi sera prêt à partir, nous donnerons cette liste et en trois jours les ballots seront faits pour être chargés sur les voitures. Si le catalogue de la Bibliothèque du Vatican existait, il suffirait de le compulsier. Mais il n'existe que celui des livres hébreux et celui des livres syriaques.¹ Ces jours derniers, nous avons visité tous les livres arabes et nous avons eu soin de ne marquer que ceux qui ne sont pas dans la Bibliothèque de Paris.

Il s'en faut de beaucoup que nous connaissions la Bibliothèque du Vatican, mais à en juger par ce qui nous est déjà passé par les mains, je t'assure que sa célébrité tomberait considérablement si le catalogue en était fait. Elle ne renferme que des manuscrits et lorsque nous l'aurons écrémée en envoyant à Paris tous les objets célèbres et connus de réputation, je t'assure qu'il sera encore plus nécessaire que jamais de tenir ce catalogue secret.

Fais mille compliments à mon frère et à sa femme,² à Fillette et à son mari,³ à la citoyenne Berthollet, dont le mari se porte bien et fait en ce moment sa méridienne.⁴ Ne m'oublie pas auprès des citoyens et citoyennes Oudot, Berlier, Florent-Guyot,⁵ enfin embrasse pour moi Louise, Victoire et Paméla⁶ et compte sur le bien tendre attachement de ton mari.

Monge

Nous n'avons pas encore été à Gênes, et nous n'avons pas encore vu les citoyen et citoyenne Faipoult. Je leur ai écrit il y a quelques jours.⁷

Peut-être a-t-on répandu à Paris quelques bruits inquiétants sur notre situation à Rome ? Vous pouvez être bien tranquilles; nous sommes ici dans la plus grande sécurité grâce au courage de notre brave armée.

Mémorial de Sainte-Hélène, « Conduite des différents peuples d'Italie durant cette crise. » Chapitre cinquième, X, T. I, p. 539. Voir la lettre n°22.

¹ Le catalogue est l'ouvrage de Giuseppe Simone Assemani, *Bibliotheca Orientalis Clementino-Vaticana in qua Manuscriptos Codices Arabicos, Persicos, Turcicos, Hebraicos, Samaritanos, Armenicos, etc.* Rome, 1719-1728, 4 Volumes.

² Louis MONGE (1748-1827) et Marie Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

³ Fillette est le surnom donnée à la très jeune sœur de Catherine HUART, Anne Françoise HUART (1767-1852) marié à Barthélémy BAUR (1752-1823).

⁴ La sieste.

⁵ Charles-François OUDOT (1755-1841), Théophile BERLIER (1761-1844), GUYOT DE SAINT-FLORENT (1755-1834) les trois hommes sont des députés de la Côte d'Or.

⁶ Louise MONGE (1779-1874), Victoire BOURGEOIS (? - ?) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART.

⁷ Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817) et sa femme Anne-Germaine DUCHÉ (1762-1815). Ce passage répond à celui de Catherine dans sa lettre du 8 messidor [an IV] [26 juin 1796] lui écrit : « As-tu vu Faipoult, il t'a écrit une lettre pleine d'amitié en date du 27 floréal ? Je ne lui ai pas répondu. » Pendant la première campagne d'Italie, Faipoult remplit diverses missions diplomatiques en tant qu'envoyé de la République française à Gênes, ville maritime gouvernée par une oligarchie bourgeoise avant l'arrivée des Français. La lettre de Monge au couple Faipoult n'a pas été retrouvée.

24. Les commissaires du gouvernement français à la recherche des objets de sciences et arts au ministre des relations extérieures de la République française, Rome, 25 août 1796¹

Rome, le 8 Fructidor de l'an IV de la République

Les commissaires du gouvernement français à la recherche des objets de sciences et arts, au ministre des relations extérieures de la République française pour lui rendre compte de leurs travaux :

Citoyen Ministre,²

Il y a un mois que nous sommes arrivés à Rome : nous nous sommes occupés aussitôt du choix des objets qui doivent être livrés en exécution de l'armistice. Mais nous avons attendu que les travaux de l'emballage fussent commencés par les ordres du gouvernement romain pour vous rendre compte de nos opérations.

Notre arrivée avait été préparée par le citoyen Miot³ ; nous étions partis à son invitation. Nous reçûmes un accueil amical de M. Azara⁴ qui a continué de nous donner des preuves de loyauté et d'attachement. Mais le peuple romain était dans d'autres dispositions. Bientôt les nouvelles de nos revers, infiniment exagérés par la malveillance, donnèrent libre essor à son caractère.⁵ Notre position devint très fâcheuse et ce qui occupait seul notre pensée, l'accomplissement de l'armistice, était éludé. Enfin, malgré les efforts ridicules des ennemis de la République, les succès de nos héros ont été connus. L'assassinat et la perfidie sont rentrés dans les ténèbres, et les travaux que nous n'avons cessé de solliciter ont commencé.⁶

Hier nous avons vu les lieux destinés à l'encaissement préparés, et la plupart des statues descendre de leurs piédestaux. Nous espérons que les travaux ne se ralentiront pas, parce que nous sommes persuadés que la victoire nous sera fidèle et parce que le général Bonaparte rassemble un corps de troupes à Bologne.⁷

Nous divisons les objets en deux envois. Nous avons demandé pour éviter tous les embarras, que les voitures fussent conduites par des bœufs donnés en paiement, qui de Rome se rendront à Paris par le col de Tende.

Les arts qui doivent embellir la République ne devaient pas seuls nous occuper. Nous ne devons pas négliger ce qui pouvait être utile à notre agriculture. Nous avons donc demandé douze taureaux et vingt-quatre génisses de belle espèce qui pourront servir à perfectionner nos races. Nous avons encore demandé quatre buffles mâles et douze buffles femelles, avec lesquels on pourra tenter de naturaliser dans les parties marécageuses de la France, cet animal utile par sa peau, par les chaires des veaux, par sa chétive nourriture et sa constance au travail.

Nous demandons que les taureaux et les génisses soient conduits jusqu'au département du Mont Blanc, jusqu'à celui de l'Ain. Le ministre de l'Intérieur⁸ les aura là à sa disposition pour en faire l'usage qui sera jugé le plus avantageux par le conseil d'agriculture. Nous espérons que le départ de ces animaux ne tardera pas.⁹

Le Citoyen Cacaault vous a communiqué la liste complète des objets que nous avons choisis.¹⁰ Néanmoins nous en joignons ici une copie. Nous travaillons avec beaucoup de soins à former celle des manuscrits.

¹ Cette lettre est ajoutée au corpus initial formé par Taton. (138-140, VDM Échassériaux)

² Charles DELACROIX (1741-1805).

³ André-François MIOT DE MELITO (1762-1841). Voir lettres n°13 et 14.

⁴ José-Nicolas (chevalier d') AZARA (1731-1804).

⁵ Voir les lettres n°18, 21 et 22.

⁶ Voir la lettre n°22 sur les événements d'août 1796.

⁷ Voir les lettres n°21 et 22.

⁸ Pierre BÉNÉZECH (1749-1802).

⁹ Voir les lettres n°21, 29, 48, 111 et 115.

¹⁰ François CACAULT (1743-1805) ministre plénipotentiaire à Gênes mais il est envoyé à Rome afin de veiller à la bonne exécution des clauses de l'armistice de Bologne du 25 juin 1796 par lequel le pape Pie VI s'engage à payer des indemnités à la France.

Nous avons vu avec quelque surprise que des Français s'élevaient contre le projet de placer l'Apollon¹ dans le Muséum où l'appellent la gloire et la liberté. Les envoyés de Rome doivent être du même avis.²

Loin de Paris, nous avons besoin d'entendre la voix de nos familles. Toutefois nous n'en recevons point de nouvelles et nous aurons lieu de craindre que vos bureaux ne négligent les lettres que vous aviez permis qu'on y déposât pour nous.

Salut et respect.

Berthélemy, Berthollet, Thoüin, Tinet, Monge.³

¹ L' Apollon du Belvédère qui était exposé dans la cours du Belvédère au Vatican.

² Sur la réception en France des travaux de la commission des sciences et des arts voir les lettres n°19, 20, 28 et 34.

³ Les commissaires Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811), Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822), André THOÛIN (1747-1824), Jacques-Pierre TINET (1753-1803). MOITTE est à Milan (voir la lettre n°25) et La Billardière est chargé du premier convoi des saisies effectuées dans le nord de l'Italie. Voir les lettres n°14 et 15.

25. Monge à sa femme, Rome, 29 août 1796

Rome, le 12 fructidor de l'an IV de la République

Je venais, ma très chère amie, de remettre au courrier ma dernière lettre¹ lorsque je reçus celle que tu m'avais écrite en date du 7 thermidor² chez le citoyen Carnot.³ C'était la seconde que je recevais de toi, et elle me fit grand plaisir parce qu'elle n'était [pas] d'ancienne date. Nous avons reçu aujourd'hui un paquet dans lequel se trouvait celle que tu m'écrivis en date du 20 messidor⁴. Berthollet en a aussi reçu une de sa citoyenne⁵ de la même époque et quoiqu'elle soit d'une date plus ancienne de 17 jours que la précédente, cependant elle nous a fait autant de plaisir, parce que tu en as dit un peu plus long, et que tu avais rempli deux bonnes pages.⁶

Ce qui contribue encore à notre joie, c'est la suite de bonnes nouvelles que nous recevons en même temps de nos armées d'Italie et du Danube.⁷ Car pour peu que cela continue, notre armée des Ardennes prendra successivement les noms de tous les fleuves d'Europe. Les Romains commencent à croire à nos succès, à notre force, peut-être même à nos vertus et les faiseurs de nouvelles n'ont plus assez de front pour leur faire croire les choses les plus extravagantes contre la République. Il est impossible à un Français de se représenter les ragots ridicules que le peuple gobait avidement lorsqu'ils étaient contraires à nos armées. Par exemple, on avait dit que Buonaparte avait été battu à Brescia, qu'il avait été blessé, et qu'il était venu mourir dans une des chambres de notre appartement à Rome. Ce misérable peuple croyait tout cela, sans s'embarrasser si un homme blessé pouvait être transporté à 150 lieues de distance à travers un pays ennemi, tout prêt alors à s'insurger contre nous. Aujourd'hui tout a bien changé.⁸ On nous salue partout, on est flatté de nos visites quand nous en faisons quelques-unes. Lorsque nous descendons de voiture, le peuple s'assemble bien autour de nous, mais seulement par curiosité, et pour voir si nous avons la figure humaine ; et nous n'apercevons plus sur les visages l'espèce d'horreur que nous inspirions dans le commencement.

Le gouvernement se met sérieusement en train de remplir les conditions de l'armistice⁹, il paraît à cet égard agir de bonne foi. Les statues qui doivent composer le premier convoi sont déjà descendues ; on travaille aux caisses et nous venons d'approuver le projet des chariots sur lesquels on doit les transporter à une si grande distance. Enfin nous sommes pleins de l'espoir que cette partie de notre mission sera encore bien remplie.

¹ Lettre n°23.

² Lettre de Catherine de Paris, le 7 thermidor an IV [25 juillet 1796].

³ Lazare CARNOT (1753-1823).

⁴ Lettre de Catherine de Paris, le 20 messidor an IV [8 juillet 1796].

⁵ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) femme de Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

⁶ La lettre du 7 thermidor est bien plus brève que celle du 20 messidor parce que Catherine l'écrit de chez Carnot. (voir la lettre n°13). Elle écrit : « [...] le courrier extraordinaire va partir ce qui me prive d'être plus longtemps avec toi. »

⁷ De Paris, le 20 messidor an IV [8 juillet 1796] Catherine écrit « [...] les victoires sur le Rhin se succèdent avec tant de rapidité que nous les confondons, celles du soir sont plus éclatantes que celles que nous apprenons le matin. Je ne sais par laquelle commencer, je vais te donner la dernière de laquelle il résulte que le 13 [Messidor] [3 juillet] nous avons eu une affaire près Knubis au revers des montagnes noires, qui a coûté beaucoup de monde à l'ennemi. On lui a fait 1200 prisonniers, plusieurs pièces de canon. Depuis le rétablissement du pont de ehl, et le passage du Rhin, il ne s'est pas passé de jours qu'il n'y ait une affaire sérieuse, et toujours la victoire a été pour les Républicains. Enfin le message du Directoire au Conseil des Cinq Cents d'hier laissait entrevoir une paix prochaine, elle nous sera très avantageuse [...]. » Le général Moreau dirige l'armée de Rhin et Moselle. Début juillet après sa victoire à Rastadt, les Français reprennent l'avantage sur le front allemand. Le 5 août 1796 victoire sur Wurmser à Castiglione. Voir la lettre n°22. Les Autrichiens refluent vers le Tyrol. Le 7 août, les Français entrent dans Vérone. En Allemagne, s'emparant de Cologne et de Francfort, Jourdan avance jusqu'aux confins de la Bohême.

⁸ Le 12 Thermidor an IV [31 juillet 1796], Wurmser prend Brescia. Voir les lettres n°12, 18, 21 et 22.

⁹ L'armistice de Bologne du 5 messidor an IV [23 juin 1796].

Je ne t'ai pas souvent parlé dans mes lettres du citoyen Moitte, parce que je croyais m'apercevoir qu'il écrivait aussi souvent à sa citoyenne, et à peu près par les mêmes courriers.¹ Cependant, j'ai manqué peu souvent de te dire que nous nous portons très bien. Il y a une quinzaine de jours qu'il nous a quittés pour retourner à Milan; il est dans une de nos voitures et il a pour compagnon Moineau.² Il nous a écrit de Florence où il s'est arrêté quelque temps et il se portait parfaitement à cette époque. Je suis persuadé que la citoyenne Moitte aura reçu de ses nouvelles encore plus facilement que tu ne peux recevoir des miennes; mais elle doit être parfaitement tranquille parce que Milan est presque aussi aimable pour un Français que Paris, parce que les mœurs du peuple y sont d'une douceur charmante, parce qu'il sait combien la liberté va lui être avantageuse et qu'il y a plus de patriotisme qu'en France. Le gouvernement y est entre les mains des Français et on y est dans la plus grande sécurité.³

Je n'écris pas en particulier à Fillette, ni à Louise. Mais il ne faut pas qu'elles s'en formalisent; elles savent bien l'une et l'autre que je les aime de tout mon cœur.⁴ Nous ne laissons pas que d'avoir ici quelques occupations. Le citoyen Cacault, commissaire du gouvernement français pour les articles de l'armistice relatifs aux finances, nous a priés de l'aider dans la recette des millions.⁵ Nous sommes en conséquence obligés de vérifier les essais de la matière, le poids, l'emballage et de signer les états, ce qui nous occupe pendant des journées entières. De plus, il faut faire notre liste des manuscrits, et nous sommes souvent des journées entières dans la Bibliothèque du Vatican.

Nous venons de recevoir les notes qu'on nous a envoyées de la Bibliothèque nationale de Paris⁶; et nous voyons avec plaisir que dans les objets que nous avons pu voir jusqu'ici, nous nous sommes rencontrés avec ces notes. Nous allons continuer notre travail avec encore plus de courage, et nous espérons que la République sera contente de nous.

Dans le fait je prends beaucoup plus d'embonpoint que je n'en avais en sortant de Paris. Je te ferai à mon retour le même effet que tu me fis en revenant de la Côte-d'Or. Tu vois, ma chère amie, que les voyages ne nous sont pas défavorables. Cependant nous désirerions tous être à Paris; mais nous craignons que les sottises du roi de Naples⁷ ne forcent le Directoire à nous envoyer lui faire une petite visite, et je t'assure que nous sommes des huissiers impitoyables.

Adieu, ma chère amie. Embrasse bien pour moi les citoyen et citoyenne Baur,⁸ Louise, Victoire, Paméla⁹; présente mes respects à la citoyenne Berthollet dont le mari se porte bien;

¹Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810) et sa femme Adélaïde-Marie-Anne CASTELAS (1747-1807). Pour tenter de remédier au manque de nouvelles et aux aléas du courrier, les femmes des commissaires échangent les informations et les nouvelles. Voir la lettre n°13. Monge adresse une réponse à Catherine qui lui écrit : « Nous avons reçu 4 lettres de vous depuis votre départ, mais la C[itoyenne] Moitte n'en reçoit pas aussi souvent, cela l'afflige. Est-ce que vous êtes séparés que vous ne dites rien de son mari ? Dans le récit du général relatif à vous il ne le nommait pas, cela lui a encore donné de l'inquiétude. Je n'ai pas osé y aller hier pour lui faire part de tes nouvelles parce que vous ne parlez pas de lui, et crainte qu'elle n'en ait pas reçu, cela aurait encore réveillé ses inquiétudes. Il y a bien longtemps qu'elle a écrit à son mari poste restante à Milan, elle lui donnait de grands détails sur la situation de Paris, quant à moi je suis peu à portée d'en donner. » Paris le 20 messidor an IV [8 juillet 1796].

²MOINEAU (?-?) garçon de service attaché à la commission.

³Voir la lettre n°23. Le 9 fructidor an IV [26 août 1796], mise en place d'une administration chargée de gérer la Lombardie et dirigée par le général BARAGUAY D'HILLIERS.

⁴Anne Françoise HUART (1767-1852), sœur de Catherine, et Louise MONGE (1779-1874). Sur la réaction de Louise face à l'absence de nouvelles de son père voir la lettre n°20.

⁵François CACAULT (1743-1805) chargé de l'exécution de l'armistice de Bologne avec le Pape qui stipule notamment des indemnités s'élevant à quinze millions de livres.

⁶Voir la lettre n°15.

⁷Ferdinand IV, roi de Naples et de Sicile (1751-1825). Au début de la Révolution il se rapproche de l'Autriche et tente de résister aux ambitions de Bonaparte. Est toujours soulignée l'influence que pouvait exercer Marie-Caroline sur son mari.

⁸Anne Françoise HUART (1767-1852) marié à Barthélémy BAUR (1752-1823).

⁹Louise MONGE (1779-1874), Victoire BOURGEOIS (17 ? -18 ?) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine.

ne m'oublie pas auprès des citoyens et citoyennes Oudot, Berlier et Florent Guyot.¹ Si Huart et Catherine sont encore à Paris, fais leur mille compliments de ma part.² Si tu as occasion encore de voir le citoyen Eschassériaux, rappelle-moi à son souvenir et dis lui que du point de vue où nous sommes, la République française nous paraît bien grande et occuper un champ bien grand dans la lunette. Les Républicains qui ont eu le bonheur de survivre à nos orages intérieurs doivent être bien contents³ ; il ne nous manque à nous autres que d'en avoir un peu plus souvent des nouvelles.

Adieu, ma chère amie, porte toi bien, et compte sur le tendre attachement de ton bon ami.

Monge

Si tu as occasion de faire mes compliments à nos collègues de l'École polytechnique, ne manque pas de le faire. Ne m'oublie pas auprès de mon frère et de ma sœur.⁴

¹ Charles-François OUDOT (1755-1841), Théophile BERLIER (1761-1844), GUYOT DE SAINT-FLORENT (1755-1834) les trois hommes sont des députés de la Côte d'Or.

² Jean-Baptiste HUART (1753-1835), frère de Catherine et Catherine RIONDEL (1776 -1835) fille de sa femme Françoise CHAPELLE (17 ? - ?) veuve RIONDEL. Dans sa lettre de Paris, le 20 messidor an IV [8 juillet 1796], Catherine écrit à Monge que son frère Jean-Baptiste HUART (1753-1835) et la fille de sa femme Marie-Catherine RIONDEL (1776?-1835) sont à Paris chez la famille Monge depuis le 15 messidor [3 juillet 1796].

³ Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824). Il fait partie des républicains qui ont survécu aux « orages intérieurs ». Homme politique de la Charente-Inférieure, Eschassériaux est engagé dans l'action politique dès le début de la Révolution. Il est élu à l'Assemblée législative en 1791, en 1792 à la Convention. Il y siège parmi les Montagnards et vote la mort du roi. À partir de 1795, il continue son activité législative au Conseil des Cinq-Cents. Catherine le voit régulièrement. Toute la famille est en attente de la demande en mariage qu'il doit faire à Louise la plus jeune fille. Dans sa lettre de Paris, le 20 messidor an IV [8 juillet 1796], elle écrit : « [...] Louise se porte fort bien. Elle reçoit Eschassériaux avec bien plus de froideur que l'année dernière. Voilà cinq à six fois qu'il vient nous voir, comme elle est peu communicative, je ne sais ce qu'elle pense, mais à vue de pays je m'aperçois que les embarras du ménage qu'elle a un peu jugé par celui d'Émilie, prolongeront sa résidence avec nous. J'en suis bien aise ; car si les d[é]moise]lles qui sont heureuses chez leurs parents réfléchissaient un peu, elles retarderaient l'époque de leur mariage. ».

⁴ Louis MONGE (1748-1827) frère de Gaspard MONGE et sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

26. Monge à sa femme, Rome, 8 septembre 1796

Rome, le 22 fructidor de l'an IV de la République française

Nous avons reçu dernièrement, ma chère amie, un paquet de gazettes françaises qui nous a mis un peu au courant de notre pays dont nous n'avons pas entendu parler depuis longtemps. J'y ai vu que la tournée de l'examineur de la marine se fait actuellement. Je suppose que c'est mon frère qui en est chargé ! Il commence par Dunkerque, tandis que la marche ordinaire commençait par Toulon; j'en conclus que si c'est mon frère, il pourrait bien, après avoir été pour ses fonctions particulières jusqu'à Antibes, prendre la fantaisie de pousser jusques ici.¹

Nous avons vu aussi que beaucoup de gens à Paris prennent un intérêt bien tendre à la gloire de Rome et seront très mécontents si nous venons à bout de conduire à Paris les chefs-d'œuvre des artistes grecs. Ma foi, je leur conseille de prendre leur parti car l'Apollon du Belvédère² et la Transfiguration de Raphaël³ sont sur la liste et dans le nombre des cent objets compris dans l'armistice, et l'armistice sera exécuté.⁴

Nous nous occupons de la liste des manuscrits, et cela n'est pas tout à fait aussi facile. Nous avons déjà parcouru tous les manuscrits hébraïques, samaritains, syriaques, coptes et arabes. Nous sommes maintenant aux grecs et aux latins et cela est un peu plus difficile parce que le nombre en est un peu plus grand. Dans les manuscrits orientaux, il n'y en a qu'un petit nombre qui renferment quelques objets utiles aux sciences et aux arts. La plupart ne contiennent que des homélies, des vies de saints et d'autres niaiseries de ce genre, en sorte que nous en avons à satiété.

Cependant, à cause de l'ancienneté de certains, nous serons obligés d'en emporter quelques-uns. Par exemple, une Vie de St Siméon stylite, au moins probablement car notre liste n'est pas encore terminée. Ce manuscrit est de l'an 474, et c'est un des plus anciens que nous ayons encore vus.⁵ Cela aurait été pour nous une chose très intéressante que de parcourir tous ces textes s'ils avaient contenu quelque chose de raisonnable, mais on a le cœur serré quand on voit que tous ces imbéciles ont brûlé ou laissé périr tous les textes qui pouvaient contenir des sciences positives et n'ont conservé que des extravagances.⁶

Nous sommes encore bien plus attristés lorsque nous voyons que le vilain peuple de Rome est tout aussi sot et tout aussi bête que les pauvres habitants de la Thébaidé à qui les fripons de stylites et les autres moines faisaient croire les contes les plus ridicules. On dirait que Rome

¹ Louis MONGE (1748-1827) remplace son frère Gaspard à son poste d'examineur de la Marine. Monge a raison c'est en effet son frère Louis commence sa tournée par le Nord. Catherine lui écrit de Paris le 26 thermidor an IV [13 août 1796] : « Ton frère et ta belle-sœur dînent avec nous aujourd'hui, il va partir pour sa tournée, il commence par le Nord, il serait possible que vous [vous] rencontriez en revenant. »

² L' Apollon du Belvédère, copie romaine d'une statue grecque, est exposée avec le groupe du Laocoon et ses fils, dans la cour du Belvédère qui relie le Palais du Vatican au Palais du Belvédère.

³ « La transfiguration du Christ » (1520) de Raffaello SANZIO DA URBINO (1483-1520).

⁴ Le 29 Thermidor an IV [16 août 1796], cinquante artistes se joignent à Quatremère de Quincy pour adresser une pétition au Directoire contre la politique de saisie. Catherine en fait part à Monge dans sa lettre de Paris le 15 fructidor an IV [1^{er} septembre 1796] en réponse à la lettre n°19 de Rome du 16 thermidor an IV [3 août 1796]. Sur la question de la réaction de l'opinion publique parisienne à la politique de saisie des objets d'art et de science en Italie stipulée dans les conditions de l'armistice de Bologne, voir les lettres n° 19, 22, 28 et 34.

⁵ Biographie syriaque de Saint Syméon, manuscrit syriaque 160 du Vatican, daté du mercredi 17 avril 474.

⁶ Monge exprime les principes qui dirigent l'action de la commission. Voir les lettres n°22, 79, 113 et 114. Il recherche en priorité des manuscrits et ouvrages utiles aux sciences. Si le critère de l'intérêt scientifique ne peut pas être rempli c'est alors celui de l'ancienneté qui est utilisé pour effectuer une sélection. Cela n'est qu'un premier état de l'élaboration des critères de choix des manuscrits du Vatican. Monge expose les principes de sélection qui ont déterminé le choix et la rédaction du catalogue raisonné dans des lettres au ministre des relations extérieures. Voir les lettres n°120, 139 et 140. Sur la saisie des manuscrits et l'élaboration du catalogue voir aussi les lettres n° 23, 25, 27, 70, 76, 79, 99, 100, 104, 110, 111, 113, 114.

n'est pas sur le globe de la terre. Ses habitants n'ont aucune idée de la France ; ni de ce qui se passe autour d'eux. Ils saisissent avec la plus grande avidité les contes les plus absurdes s'ils sont défavorables aux Français et s'il existe quelque gazette, même italienne, qui dise les choses comme elles sont, ils disent que cette gazette est jacobine et que son rédacteur est un scélérat. L'autre jour, dans les cafés, c'était un bruit général que l'Empereur¹ venait de s'emparer de la Lorraine et les imbéciles le croyaient bonnement.

Quand je dis bonnement, je me trompe. Si ces pauvres malheureux n'étaient pas trompés, ils seraient à plaindre. Mais c'est un vilain peuple, plat et méchant, ignorant et vain. Il n'y a pas une boutique si petite qu'elle soit, il n'y a pas une maison ou un palais où il n'y ait une madone, c'est-à-dire un mauvais petit vilain tableau de la Vierge qui n'ait fait le miracle de tourner les yeux en signe d'intérêt pour les Romains et d'indignation contre les Français. Il n'y a pas une rue et les rues sont très courtes où tous les soirs le quartier ne chante à genoux sur le pavé une longue chanson sur un air lamentable avec l'éternel et ennuyeux refrain de *E viva Maria e chi la créa*, c'est-à-dire : *Vive Marie et celui qui l'a créa*. Il n'y a pas de soir que toute la ville ne soit illuminée à cause de ces miracles prétendus, et il se fait une consommation incroyable d'huile dont elle éprouvera sûrement disette, si cette France tant abhorrée ne vient pas cet hiver à son secours, et si Buonaparte et Saliceti² ne se chargent pas de son approvisionnement.

Tu concluras de cette jérémiade, ma très chère amie, que ce pays-ci n'a pas beaucoup de charmes pour nous. Aussi, je t'assure que dès que notre mission sera finie ici, nous en sortirons au galop tous unanimement. Au reste, nous ne nous ennuyons pas encore, nous nous portons tous bien, et comme nous faisons peu d'exercice, nous devenons gras comme des moines.

Tu sais vraisemblablement mieux que nous que la République milanaise ou Lombardie s'organise, car les communications de Milan avec Paris sont plus promptes ou plus faciles que de Milan avec Rome.³ C'est un charmant peuple qui habite un pays délicieux. Nous l'aimons tous et nous sommes enchantés qu'ayant été mis à une épreuve délicate, il s'en est tiré avec honneur. Toute l'Italie retentissait de l'entière destruction de l'armée de Buonaparte, lorsque cette ville de Milan voulut voler à son secours; et l'on sentira encore mieux le mérite de cet acte vigoureux, lorsqu'on saura que le peuple milanais est extrêmement doux, et non accoutumé aux hasards et aux fatigues de la guerre.

La République de Bologne s'organise aussi. Celle de Ferrare suivra bientôt et devrait ne faire qu'une puissance avec la précédente. Ce n'est pas tout. Modène prend aussi le chemin de se constituer République. Son souverain, beau-père du ci-devant gouverneur de Modène⁴, s'est sauvé avec son gendre à l'armée autrichienne et a abandonné ses états.⁵ Le pays a été soumis à une contribution et la régence a écrit au souverain de revenir pour payer la contribution du produit de ses épargnes qui étaient dit-on très considérables. Point du tout ; le gaillard a envoyé un courrier pour demander de l'argent pour payer les dettes qu'il vient de faire à Venise. Le peuple acceptant, de payer pour un prince qui ne les défend pas, a pris son parti. La petite ville de Reggio a commencé par planter l'arbre de la liberté, ce qui s'est dit-on passé très tranquillement; on fait la même chose à Modène, il y a eu quelques troubles, mais nous ne savons pas au juste où en sont les choses.⁶ Il y a assez loin d'ici, il faut traverser toute la

¹ François II empereur germanique (1768-1835).

² Napoléon BONAPARTE (1769-1821) et Antoine-Christophe SALICETI (1757-1809) commissaire à l'Armée d'Italie.

³ Le 9 fructidor an IV [26 août 1796] Mise en place à Milan d'une administration chargée de gérer la Lombardie et dirigée par le général Baraguay d'Hilliers. Sur la République cispadane, voir les lettres n° 40, 46, 53, 63, 65, 76, 84, 88 et 96.

⁴ FERDINAND D'AUTRICHE-ESTE (1754-1806) gouverneur de Modène. Il épouse en 1771, Marie Béatrice d'Este-Modène (1750-1829) fille de Hercule III duc de Modène (1727-1803).

⁵ HERCULE III DE MODÈNE (1727-1803) quitte Modène et se retire à Venise après avoir nommé une régence présidée par le marquis Girard Rangone. Voir la lettre n°27.

⁶ Voir la lettre n°27. Bonaparte écrit au Directoire exécutif le 11 vendémiaire an V [2 octobre 1796] : « Le peuple de la Lombardie se prononce chaque jour d'avantage ; mais il est une classe très considérable qui désirerait, avant de jeter le gant à l'empereur, d'y être invitée par une proclamation du

Toscane et le Bolognais pour arriver jusqu'à Modène, et les nouvelles viennent difficilement jusqu'à nous. Au reste, vous savez tout cela à Paris mieux encore que nous.

Adieu, ma chère amie, mille compliments aux citoyen et citoyenne Baur,¹ à la citoyenne Berthollet,² à Louise, à Victoire, à Paméla.³ Rappelle-moi au souvenir des citoyens et citoyennes Oudot, Berlier, Florent-Guyot.⁴ Dis mille choses à Barruel⁵ et compte sur les tendres sentiments de ton ami.

Monge

gouvernement, qui fut une espèce de garant de l'intérêt que la France prendra à ce pays-ci à la paix générale. Cette résolution du gouvernement, et l'arrêté qui établirait un gouvernement régulateur et qui reconnaîtrait dès aujourd'hui, l'indépendance de la Lombardie ; avec quelques modifications pour la durée de la guerre, vaudrait à l'armée autant qu'un secours de trois à quatre mille hommes.[...] Bologne et Ferrare n'ayant pas de troupes, sont les plus heureux de tous ; on vient d'y établir des surveillants : s'ils font comme les anciens agents militaires de la Lombardie, qui se sont pour la plupart sauvés avec une caisse, ils porteront la désolation dans ce beau pays. Je vais avoir soin de m'en faire rendre compte. Reggio a fait sa révolution et a secoué le joug du duc de Modène. C'est peut-être le pays d'Italie qui est le plus prononcé pour la liberté. Modène avait essayé d'en faire autant ; mais les 1500 hommes de troupes que le duc y tient en garnison ont fait feu sur le peuple et dissipé l'atroupement. Je crois que le plus court de ceci serait de déclarer l'armistice rompu [...], et de mettre cette place à l'instar de Bologne et de Reggio. Ce seraient des ennemis de moins que nous aurions, car la régence ne dissimule pas la crainte que nous lui inspirons et la joie qu'elle ressent des succès des ennemis. [...] Je crois qu'il ne faut pas laisser cet état dans la situation de déchirement où il se trouve [...]. Vous aurez alors Modène, Reggio, Bologne et Ferrare où la masse du peuple se forme tous les jours pour la liberté, et où la majorité nous regarde comme libérateurs, et notre cause comme la leur. Les États de Modène arrivent jusqu'au Mantouan ; vous sentez combien il nous est intéressant d'y avoir au lieu d'un gouvernement ennemi, un gouvernement dans le genre de Bologne qui nous serait entièrement dévoué. » (960, *CGNB*).

¹ Anne-Françoise HUART (1767-1852) et son mari Barthélémy BAUR (1752-1823).

² Marie-Marguerite BAUR (1745-1829).

³ Louise MONGE (1779-1874), Victoire BOURGEOIS (? - ?) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla.

⁴ Charles-François OUDOT (1755-1841), Théophile BERLIER (1761-1844), GUYOT DE SAINT-FLORENT (1755-1834) les trois hommes sont des députés de la Côte d'Or.

⁵ Étienne-Marie BARRUEL (1749-1818), instituteur de Physique à l'École polytechnique.

27. Monge à sa fille Émilie, Rome, 9 septembre 1796

Rome, le 23 fructidor de l'an IV de la République

Ta mère¹ m'a fait un bien grand plaisir, ma chère Émilie, en me mandant que vous vous portez bien, toi et ton mari ; que ton enfant vient à merveille, qu'il a déjà deux dents, qu'il est assez fort pour que tu puisses le sevrer sans inconvénient à huit mois et que vous vous proposez d'aller à Paris après les vendanges.² Je n'espère pas avoir le plaisir de vous y voir, et c'est pour moi une grande contrariété; mais en revanche ce sera un grand bonheur pour ta mère qui n'est jamais un instant sans penser à toi et qui aime bien tendrement ton mari.³

Si l'horizon politique ne s'obscurcissait pas dans le pays où nous sommes, nous pourrions espérer d'arriver en France dans quelques mois. La liste des cent objets d'art est faite depuis longtemps et, après quelques lenteurs auxquelles cette imbécile de cour de Rome est accoutumée, on s'est mis en action pour les livres. On travaille aux caisses, on a déjà descendu les statues qui doivent composer le premier envoi ; on s'occupe de les emballer, les chariots qui doivent les conduire jusqu'à Paris pour qu'elles ne soient pas exposées à être chargées plusieurs fois et déchargées, ces chariots, dis-je, sont commandés et on y travaille à force. Des douze voitures qui formeront le convoi, la première et la dernière seront traînées chacune par quatre buffles, les autres seront attelées chacune de quatre bœufs de l'espèce napolitaine dont les cornes ont un développement extraordinaire,⁴ ce qui donnera une tournure triomphale à la marche depuis Nice jusqu'à Paris.⁵ Des gens sont envoyés dans les campagnes pour faire l'acquisition de ces animaux, et pour les rassembler le jour du départ ; nous espérons que dans une quinzaine de jours le premier convoi pourra partir. Il y en aura deux autres ensuite, et ceux-ci exigeront moins de temps, parce qu'on s'en occupe déjà en même temps que l'on travaille à l'autre avec activité.

Quant à la liste des 500 manuscrits, nous nous en occupons continuellement, mais il n'est pas nécessaire qu'elle soit faite si promptement. Du moment qu'elle sera livrée, il ne faudra que trois ou quatre soirs pour emballer les livres, et les charger sur le dernier convoi. Nous avons déjà dépouillé tous les livres hébreux, samaritains, syriaques, arabes, coptes ; nous en sommes aux grecs et aux latins. Le plus facile de notre besogne est fait, parce que les manuscrits des langues orientales sont en général moins nombreux que les autres. Mais avec de la patience, nous viendrons à bout de notre mission qui, pour être parfaitement faite, exigerait des siècles.⁶

L'armistice avec le pape tiendra-t-il ?⁷ Signera-t-il la rétractation que le Directoire exige de lui ? C'est ce qui se décidera incessamment. Les conférences sont vraisemblablement ouvertes sur cet objet à Florence entre les commissaires du gouvernement de la République d'une part, et les plénipotentiaires du pape de l'autre; et dans peu de jours nous saurons à quoi nous en tenir à cet égard. Si l'armistice est rompu, nous serons obligés de rétrograder par

¹ Catherine HUART MONGE (1748-1847).

² Émilie MONGE (1778-1867), son mari Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) et leur fils Guillaume-Stanislas MAREY-MONGE (1796-1863).

³ Catherine écrit le 26 thermidor an IV [13 août 1796] « M[onsieur] Marey m'écrit pour avoir ton adresse pour t'écrire, Émilie se plaint amèrement de ce que tu ne lui écris pas, son enfant a déjà deux mois, elle se propose de le sevrer à huit mois, elle sera plus libre cet hiver à Paris, ils doivent venir après les vendanges, c'est dommage que nous ne puissions pas les loger à la maison. Elle me fait un grand vide cette pauvre Émilie qui ne m'a jamais donné que des jouissances, m'en voilà séparée pour toujours.» Voir la lettre n°3.

⁴ Sur les bœufs que les commissaires veulent ramener en France voir les lettres n°21, 24, 29, 48, 111 et 115.

⁵ Sur la nature spectaculaire du convoi et la volonté de frapper l'opinion publique voir les lettres n° 48, 102, 110 et 140

⁶ Sur la saisie des manuscrits au Vatican, voir les lettres n° 23, 25, 26, 70, 76, 79, 99, 100, 104, 110, 111, 113, 114, 120 et 139.

⁷ Armistice de Bologne signé le 5 messidor an IV [23 juin 1796] avec le pape Pie VI, Giannangelo BRASCHI (1717-1799).

Florence et notre mission sera retardée.¹ Si la paix se fait, nous continuerons notre travail et nous pourrons passer l'hiver à Paris, à moins que le Directoire ne veuille avoir quelques-uns des chefs-d'œuvre de Naples, et que nous ne soyons obligés d'aller faire une visite au Vésuve.²

Ta mère me mande que Louise ne paraît pas écouter les propositions de mariage, et qu'elle semble rejeter celui qui se présentait déjà l'année passée.³ J'en suis fâché ; il me paraît difficile qu'elle en trouve un aussi avantageux : quant à moi, je crois qu'elle a tort. Je ne sais pas quelles sont les raisons de son éloignement ; mais en général il serait bon qu'elle sût que la position dans laquelle elle met le citoyen E. ne peut lui être favorable, et le met dans le cas d'être jugé désavantageusement ; tandis qu'après un mois de mariage il serait tout autre. L'embarras ferait place à l'aisance qui donnerait de la grâce aux autres qualités solides qu'il a et qui doivent en faire un excellent mari.⁴

Quant à moi, je suis trop éloigné pour lui parler de cela.⁵ La lenteur d'une correspondance aussi lointaine fait manquer tous les à propos ; quand on reçoit une réponse à une lettre, les circonstances n'existent plus et la réponse est inutile. Vous êtes plus à portée ton mari et toi de lui donner les conseils dont elle pourrait avoir besoin.

Adieu, ma chère Émilie. Embrasse bien ton mari pour moi, fais mes compliments au citoyen Debais, rappelle-moi au souvenir de la charmante société que je n'ai eu que le temps d'entrevoir chez toi,⁶ et compte sur la tendre amitié de ton père.

Monge

Dis à ton mari que nous sommes ici dans une solitude presque totale ; que les communications entre l'armée d'Italie et Rome sont plus retardées qu'avec Paris⁷, et que lorsque nous apprenons des nouvelles certaines, vous les savez déjà. Je dis certaines car on ne manque pas d'en faire tous les jours à Rome, et il n'y a pas de jour qu'on ne fasse courir le bruit que l'Italie est délivrée des Français, qu'ils sont tous tués, que Buonaparte est fait prisonnier, qu'il est blessé à mort, qu'il est venu mourir dans notre appartement entre nos bras, que les Autrichiens sont en Lorraine ; et de mille autres sottises de cette nature. Ce qu'il y a de pitoyable, c'est que cet imbécile de peuple romain croit tout cela comme les miracles de ses madones, et qu'il ne veut pas entendre parler d'autre chose. S'il passe un papier public de Milan, de Bologne, dans lequel on dit les choses comme elles sont, les Romains s'écrient que c'est une gazette jacobine. Enfin c'est un peuple si accoutumé à l'erreur, qu'il ne peut pas entendre une vérité, surtout si elle est favorable aux Français. Tu vois, ma chère amie, que dans notre position nous sommes une source fort maigre de nouvelles. Ce que je pourrais vous dire de plus récent, mais que vous savez déjà depuis plusieurs jours, c'est que Reggio d'abord,

¹ La commission reprend ses travaux à Rome après le Traité de Tolentino du 1 ventôse an V [19 février 1797]. Voir la lettre n°65.

² Monge est à Naples au mois de juin 1797. Voir les lettres n°107 et 108.

³ Louise MONGE (1779-1874), fille cadette de Monge et l'homme politique Joseph ESCHASSÉRIAUX (l'aîné) (1753-1824). Voir la lettre n°25.

⁴ Monge salue l'engagement d'Eschassériaux dans l'action révolutionnaire. À la différence de Marey, il ne cherche pas à éviter les dangers et les difficultés de l'action révolutionnaires, il s'y confronte. Voir les lettres n°90 et 137. Marey partage son avis. Voir la lettre n°118. Monge répond au récit de Catherine dans sa lettre de Paris, le 27 thermidor an IV [14 août 1796] : « E[schassériaux] vient souvent à la maison nous le trouvons aussi à la promenade, mais nous en sommes toujours au même point. Cependant M[adame] Bertollet qui a eu décadi [dernier] un M[onsieur] Dubois à dîner chez elle à Aulnay, il lui a dit que tu avais deux jolies filles que l'aînée avait fait un bon mariage et que si la cadette avait voulu elle en aurait fait, un bien avantageux, qu'un de ses amis il était [f...] que c'était E[schassériaux]. Comme il y avait quelqu'un, elle n'a pas suivi cette conversation ; il paraîtrait d'après cela qu'il en aurait parlé à quelqu'un. [...] il a toujours l'air gauche, mais bon enfant. » Émilie et Nicolas-Joseph Marey ne manquent pas dans leur correspondance de tenir Monge informé. Sur le mariage de Louise avec Eschassériaux voir les lettres n°113, 118, 125, 126, 127, 136, 137 et 138.

⁵ Monge n'aborde jamais la question d'un éventuel mariage avec Eschassériaux dans les lettres à sa fille Louise, il ne lui fait part de son jugement sur Eschassériaux qu'à la veille de leur mariage. Voir la lettre n°137.

⁶ DEBAIS (17 ?- ?) ami de Marey et membre de la petite société républicaine de Nuits.

⁷ Voir la lettre n°26.

et ensuite Modène viennent de planter l'arbre de la liberté. Cela s'est passé de la manière la plus aimable à Reggio où il n'y a pas eu la moindre violence envers personne, si ce n'est qu'on a engagé la troupe de Modène à laisser ses armes et à s'en aller, ce qu'elle a fait. À Modène, cela a été plus difficile; la Régence qui gouverne en l'absence du duc qui est émigré, a fait résistance; elle a tiré sur le peuple, il y a eu quatre personnes tuées et un grand nombre de blessés ; mais la glace est rompue et voilà encore une république de plus en Italie.¹

Les ennemis du gouvernement à Paris ne manqueront pas de jeter les hauts cris ; ils mettront leurs esprits à la torture pour trouver quelque venin défavorable à jeter sur ce résultat; mais heureusement, ce sont des petits chiens qui aboient contre le char du vainqueur, et qui ne retardent pas sa marche triomphale. Il est bien étonnant que tous ces gens d'esprit aient fait des volumes et rempli toutes les gazettes pour essayer de prouver que nous avons tort d'emporter les chefs-d'œuvre d'Italie.² Heureusement, leurs efforts ont été vains, et Paris aura dans son sein l'Apollon du Belvédère, le Laocoon, l'Antinoüs³ ... etc., la Transfiguration de Raphaël⁴ ... etc.

Le convoi de la Lombardie, de Modène et de Bologne est actuellement en route pour Paris.⁵ Il n'y a pas de statues; mais il y a de beaux tableaux, entre autres la Ste Cécile de Raphaël, qui est à mon avis le chef-d'œuvre de la peinture.⁶ Je te conseille d'aller la voir lorsque tu seras à Paris.

Au reste, ce que nous enlevons de Rome n'y fera pas un grand vide. Nous écrémons à la vérité le Capitole et le Muséum du Vatican, mais comme nous respectons les propriétés particulières, nous laissons à Rome des chefs-d'œuvre aussi célèbres et aussi nombreux que ceux que nous emportons. Adieu, ma chère amie, je t'embrasse de tout mon cœur.

¹ HERCULE III DE MODÈNE (1727-1803) quitte Modène et se retire à Venise après avoir nommé une régence présidée par le marquis Girard Rangone. Voir la lettre n°26 et la lettre de Bonaparte au Directoire du 11 vendémiaire an V [2 octobre 1796] (960, *CGNB*).

² Sur les réactions que suscitent les saisies d'œuvres d'art en France dans la presse notamment et sur l'opinion publique et sur l'action menée par Quatremère de Quincy et Roederer voir les lettres n°19, 22, 26, 28 et 34.

³ L' Apollon du Belvédère et l'Antinoüs sont des copies romaines de statues grecques, avec le groupe du Laocoon et ses fils, elles sont exposées dans la cour du Belvédère qui relie le Palais du Vatican au Palais du Belvédère.

⁴ La transfiguration du Christ (1520), dernier tableau de Raffaello SANZIO DA URBINO (1483-1520).

⁵ Sur le premier convoi des œuvres d'art saisies et confié au commissaire La Billardière, voir les lettres n°14, 15, 16, 22, 28, 33, 41, 42, 48 et 53.

⁶ La Sainte Cécile et quatre saints (1515) de Raffaello SANZIO DA URBINO. Voir les lettres n°12, 48 et 53.

28. Monge à sa femme, Rome, 10 septembre 1796

Rome, le 24 fructidor de l'an IV de la République française

Ma dernière lettre venait de partir,¹ ma très chère amie, lorsque j'ai reçu à la fois des deux lettres des 26 et 27 thermidor², l'une par la voie du Directoire,³ l'autre par celle de la citoyenne Siriac⁴ ; en sorte que voilà déjà cinq lettres que je reçois de toi ; Berthollet en a reçu une aussi de la citoyenne Berthollet.⁵ Le même courrier nous a aussi apporté de bonnes nouvelles du Rhin, en sorte que nous avons été très gais toute la journée. Je suis enchanté que ta santé s'améliore et que tu n'éprouves plus ces indispositions qui te donnaient du malaise et du chagrin.⁶

Je viens d'écrire un petit mot à Émilie.⁷ Si le citoyen Marey est aussi longtemps sans recevoir de mes nouvelles, c'est qu'ici nous ne savons presque rien. Nous ne voyions personne.⁸ Quand l'ambassadeur d'Espagne était ici, nous le voyions quelquefois ; maintenant il est à Florence où se tiennent les conférences pour l'affaire de Rome, et nous n'avons plus cette ressource.⁹ Notre seule compagnie est un médecin, homme d'esprit, fort instruit et bon patriote, et l'agent du roi de Suède,¹⁰ fils d'un artiste célèbre de Rome et fort ami de notre nouveau régime.¹¹ Dans le commencement, nous avons été environnés d'une foule d'espions ; il ne nous a pas été difficile de les reconnaître et de les recevoir ensuite de manière à ne pas les encourager à continuer. Ainsi nous sommes presque sans relations, et je ne puis guère causer avec Marey de choses qui aient pour lui quelque intérêt.

Tu nous supposes assez malins pour ne retourner en France qu'au printemps.¹² Nous sommes tous prêts à obéir avec zèle aux ordres du Directoire ; ainsi s'il faut aller à Naples, nous y volerons et alors l'hiver nous verra en Italie ; mais s'il ne nous vient point de nouveaux

¹ Lettre n°26.

² Dans ces deux lettres, Catherine répond à la lettre n°13 de Bologne du 22 messidor an IV [10 juillet 1796].

³ De Paris le 26 thermidor an IV [13 août 1796], par l'intermédiaire de Carnot. Voir la lettre n°13.

⁴ De Paris le 27 thermidor an IV [14 août 1796]. Angélique-Catherine Françoise MIOT (1763- ?), elle est une des sœurs de André-François MIOT (1762-1841). Elle épouse en 1783 Charles-Alexandre de SIRIAQUE (17 ? -?).

⁵ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) femme de Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

⁶ Monge répond à Catherine qui lui écrit de Paris le 26 thermidor an IV [13 août 1796]. « Prenez bien garde de trop vous fatiguer, on dit ce climat malsain pour les Français. Il paraît que cela ne nuit pas à ta santé mais depuis que je te connais, je t'entends dire que ton ventre pousse. Quand je te verrai, je croirai à ton embonpoint. Si cela est, nous nous sommes donnés le mot car je suis obligée de faire changer toute ma garde robe, je ne sais plus ce que c'est que les hoquets ni les spasmes ; la tranquillité dont on jouit actuellement porte tout le monde à se livrer au plaisir. L'espoir d'une paix prochaine fait supporter la gêne que nous éprouvons en finances, les mandats valent 28 " le [?], on doit nous payer ce mois-ci de vos traitements, moitié en sols et l'autre moitié en mandat. Je me trouve bien riche avec ce qu'on me donne puisqu'il est accompagné de la tranquillité, et de l'Espoir de la paix, nos conquêtes et nos victoires sont aussi multiples sur le Rhin qu'en Italie. Il est étonnant que l'Empereur ne demande pas la paix à genoux. »

⁷ Émilie MONGE (1778-1867). Monge écrit à sa fille aînée la veille le 22 fructidor an IV [8 septembre 1796] Voir lettre n°27.

⁸ Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) mari d'Émilie MONGE. Monge répond à une remarque de sa femme. De Paris le 26 thermidor an IV [13 août 1796] : « M[onsieur] Marey m'écrit pour avoir ton adresse pour t'écrire, Émilie se plaint amèrement de ce que tu ne lui écris pas, son enfant a déjà deux mois, elle se propose de le sevrer à huit mois, elle sera plus libre cet hiver à Paris, ils doivent venir après les vendanges [...] »

⁹ José-Nicolas AZARA (chevalier d') (1731-1804). Voir lettre n°38.

¹⁰ Pietro MOSCATI (1739-1824).

¹¹ Francesco PIRANESI (1748-1810), fils du célèbre graveur Giovanni Battista PIRANESI (1720-1778).

¹² De Paris, le 26 thermidor an IV [13 août 1796], Catherine écrit : « [...] je ne sais pourquoi je pense toujours que vous ne reviendrez qu'au printemps, vous êtes assez malin pour cela. »

ordres du gouvernement, nous espérons avoir fini ici dans deux mois et nous retournerons à Paris avec la plus grande joie. Car pour des républicains, il faut la terre de la liberté.

Notre collègue La Billardière ne doit pas encore être prêt d'arriver à Paris. Il nous a quitté à Bologne pour conduire le convoi du Bolonais à Tortone, et le réunir à ceux de Milan, Pavie, Crémone, etc.¹ Il a fallu qu'ensuite il revienne à Milan faire faire les voitures et solliciter les chevaux nécessaires pour conduire son convoi général jusqu'à Paris. Cela lui a pris du temps. Nous le croyons actuellement parti de Tortone, mais nous n'en sommes pas sûrs.² Il passera par Nice, Aix, Lyon, etc. Sa route sera d'environ 300 lieues qu'il fera à petites journées, ainsi cela prendra au moins 5 ou 6 décades.

Je te suis bien obligé des nouvelles que tu me donnes sur la situation actuelle de Paris. À en juger cependant d'après les journaux, il semblerait que l'esprit public n'a pas beaucoup gagné depuis notre départ. Les tribunaux ont la vue bien courte puisqu'ils n'ont pas vu qu'il était constant qu'il y avait eu une conspiration contre la République en Vendémiaire³ ; puisque [Quatremère], blanchi par eux, ne veut pas qu'on apporte les chefs-d'œuvre des arts à Paris, et témoigne ouvertement son tendre intérêt pour les ennemis de la France⁴ ; puisque les mandats

¹ Jacques-Julien HOUTOU DE LA BILLARDIÈRE (1755-1834). Monge répond à l'impatience exprimée par sa femme dans sa lettre de Paris le 27 thermidor an IV [14 août 1796] : « J'attends avec impatience votre collègue La Billardière depuis le temps qu'il est en route il devrait être ici. Combien je vais le questionner, si je le vois ! » Voir les lettres n°14, 15, 16, 22, 33, 41, 42, 48, 52 et 53.

² Le premier convoi sous la responsabilité de La Billardière quitte Tortone le 15 septembre 1796. Prennent le départ dix-huit chariots construits spécialement à Milan et chargés de 72 caisses. Il arrive à Paris vers la mi novembre 1796. Cela représente un peu plus de 6 décades.

³ 13 Vendémiaire an IV [5 octobre 1795]. Voir les lettres n°19 et 29.

⁴ Antoine-Chrysostome QUATREMÈRE DE QUINCY (1755-1849) est l'auteur d'un volume à la fin du mois de juillet 1796 sous le titre *Lettres sur le préjudice qu'occasionnaient aux arts et à la science le déplacement des monuments de l'art de l'Italie, le démembrement de ses écoles et la spoliation de ses collections, galeries, musées, etc.* Ces lettres sont rédigées à partir de juin 1796. La forme épistolaire de ce manifeste contre les saisies d'œuvre d'art semble directement liée avec la procédure pénale sous le coup de laquelle il était jusqu'au 10 août 1796. « Attaché aux idées libérales incarnées par la Déclaration des droits de 1789 et la Constitution de 1791, solidaire des principes qui marquent la première phase de la Révolution, hostile au courant de radicalisation qui se manifeste en 1793, il était entré dans une semi-clandestinité ; découvert et arrêté en mars 1794, libéré après Thermidor, demeuré partisan de la monarchie constitutionnelle, il joue un rôle actif dans l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire an IV [5 octobre 1795] ; décrété d'arrestation par contumace, il se cache à partir d'octobre 1795 jusqu'au 22 Thermidor an IV [9 août 1796] jour où il se trouve devant le tribunal qui l'acquitte. » [POMMIER E. (1991), pp. 416-417.] Dans une lettre que Monge ne reçoit que le lendemain (voir la lettre n°29), Catherine choisit de commenter le même événement dont l'un et l'autre ont pris connaissance par les journaux. Ils doivent tous les deux emprunter l'expression juridique « il est constant que ». En reprenant la nouvelle de l'acquiescement de Quatremère de Quincy, Catherine répond aussi à la lettre de Monge (lettre n°19). L'actualité lui permet de développer la question de la réception de la politique de saisie du Directoire par Roederer dans sa lettre de Paris le 15 fructidor an IV [1^{er} septembre 1796] : « M. Roederer se récrie donc beaucoup sur votre vandalisme, tu ne dis rien de Quatremère qui vient d'être acquitté par le jury du tribunal criminel du dép[ar]tement de la Seine, qui a déclaré [qu'il] n'était constant qu'il avait existé une conspiration en vendémiaire. Le premier usage que ce vendémiairiste a fait de sa liberté, a été de rassembler un certain nombre d'artistes pour présenter une pétition au Directoire, à l'effet de donner à sa prudence s'il ne serait pas plus utile de laisser au pape tous les beaux objets d'art qu'on supposait que vous alliez lui enlever. Je n'ai pas vu cette pétition, ainsi je ne peux pas te dire quelles raisons ils apportent à ce beau désintéressement. Au surplus, je crois que plus vous en enlèverez et moins vous en laisserez aux autres puissances du nombre desquelles celle que vous dépouillez sera bientôt rayée. » Monge n'a pas tort de souligner l'enjeu politique du Discours de Quatremère contre la politique de saisie du Directoire. Dans la préface de la réédition de ses *Lettres* en 1836 Quatremère de Quincy, donne des informations sur le contexte de production de cette correspondance : « Ce fut dans la retraite où je m'étais caché que le général Miranda, qui en avait le secret, vint m'engager à établir entre nous, sur le danger qui menaçait Rome une correspondance qu'il rendrait publique. » [...] Selon, E. Pommier l'auteur dès le début de son texte indique que son ami veut « démontrer que l'esprit de conquête dans une République est entièrement subversif de l'esprit de liberté. » [QUATREMÈRE DE QUINCY [1796] (1836), *Lettres au général*

sont tombés dans un discrédit tel que la République aurait été renversée sans les incroyables succès de ses armées ; puisque Roederer ne veut pas la sûreté de l'armée d'Italie et s'écrie si fortement contre les rigueurs indispensables et bien méritées qu'on a exercées à Lugo.¹

Adieu, ma très chère amie, nous nous portons tous bien, mille choses aimables à toute la famille, à nos amis, et compte sur l'inviolable attachement de ton ami

Monge

Si tu vois Eschassériaux, rappelle-moi à son souvenir.² Écris-nous toujours par la voie du Directoire, tant que cela te sera possible.

Miranda, Lettre I, p. 87.] Cela éclaire le contexte politique de la querelle de juin-juillet 1796 et montre que le débat sur les saisies d'œuvres d'art en Italie est à la fois culturel et politique. « [...] les adversaires de l'action du Directoire dans la continuation de celle qui avait été menée en l'an II, ne critique pas seulement les conséquences artistiques du transfert des chefs d'œuvre d'Italie en France, ils dénoncent aussi ses implications internationales, dans la mesure où il risque de dresser le peuple italien contre la cause de la France, d'exaspérer les antagonismes et de rendre encore plus difficile une paix durables. [...] [Quatremère et Miranda] ramènent ainsi le discours sur les arts au cœur du conflit entre la Révolution et l'Europe. » [POMMIER E. (1991), pp. 417-418.] Voir les lettres n°19, 22, 26, 28 et 34

¹ La répression de l'insurrection du peuple de Lugo a lieu le 18 Messidor an IV [6 juillet 1796]. Le 26 messidor an IV [14 juillet 1796] Bonaparte écrit au Directoire : « Un moine arrivé de Trente a porté la nouvelle dans la Romagne que les Autrichiens avaient passé l'Adige, débloqué Mantoue, et marchaient à grandes journées sur la Romagne. Des imprimés séditieux, des prédicateurs fanatiques prêchèrent partout l'insurrection ; ils organisèrent en peu de jours, ce qu'ils appelèrent l'armée catholique et papale ; ils établirent leur quartier général à Lugo, gros bourg de la légation de Ferrare quoique enclavée dans la Romagne. » C'est Augereau qui mène la répression et Bonaparte conclut : « Depuis cet événement, qui a eu lieu le 18, tout est rentré dans l'ordre et est parfaitement tranquille. » (777, CGNB). Voir lettre n°21.

² Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824). Dans sa lettre de Paris du 27 thermidor an IV [14 août 1796], Catherine informe Monge de l'état des relations entre Eschassériaux et leur fille Louise et si la demande en mariage approche. « Quoique je sois bien pauvre, je viens de donner à Louise un maître de chant à 3[f] par leçon. J'ai loué un piano 12 [f] par mois. J'espère que 3 mois lui suffiront pour tirer parti de sa jolie voix, j'ai pensé qu'il fallait plutôt faire cette dépense à présent que plus tard, les légers talents d'Émilie ont servi à la bien marier, j'espère qu'il en sera de même pour Louise. E[schassériaux] vient souvent à la maison nous le trouvons aussi à la promenade, mais nous en sommes toujours au même point. Cependant M[adame] Bertollet qui a eu décadi [dernier] un M[onsieur] Dubois à dîner chez elle à Aulnay, il lui a dit que tu avais deux jolies filles que l'aînée avait fait un bon mariage et que si la cadette avait voulu elle en aurait fait, un bien avantageux, qu'un de ses amis il était [f...] que c'était E[schassériaux]. Comme il y avait quelqu'un, elle n'a pas suivi cette conversation ; il paraîtrait d'après cela qu'il en aurait parlé à quelqu'un. Il ne me plaît pas autant que Marey, il a toujours l'air gauche, mais bon enfant. »

29. Monge à sa femme, Rome, 21-22 septembre 1796

Rome, le 5^e complémentaire de l'an IV de la République française

J'ai reçu, le 29 fructidor, ma très chère amie, ta lettre datée du 15¹ ; elle m'a fait le plus grand plaisir, d'abord parce qu'étant arrivée beaucoup plus rapidement que toutes les autres, elle nous a donné de votre part des nouvelles fraîches, et ensuite parce qu'elle nous a tranquilisés sur les drapeaux blancs, sur les cocardes blanches de Paris, dont le courrier du Pape², arrivé la veille, avait fait une chose très grave. Quoique nous soyons accoutumés à voir que non seulement on centuple ici les événements qui ne nous sont pas favorables, mais même qu'on en forge tous les jours qui n'ont aucun fondement ; nous avons sur les cocardes quelques inquiétudes que ta lettre a calmées, et nous expliquons cela d'une manière très tranquilisante pour les amis de la République et du gouvernement.³

Il paraît que la plupart de vos journaux parlent la même langue que leurs amis de ce pays-ci ; ils ont les mêmes habitudes, comme les mêmes inclinations. Ils forgent les nouvelles les plus désastreuses, et elles sont les mêmes que celles qu'on a tant de facilité à faire croire aux imbéciles Romains.⁴ On avait débité ici que Buonaparte⁵ avait été fait prisonnier, le lendemain qu'il avait été blessé et qu'il s'était rendu à Florence chez Miot⁶ à quatre vingt lieues du champ de bataille ; le jour suivant qu'il était venu mourir à Rome dans notre propre appartement, 60 lieues plus loin ; eh bien, vos journaux répètent les mêmes faussetés ; peut-être y mettront-ils un peu plus d'adresse, mais ils y mettent certainement la même volonté,⁷ et vous avez dû quelques jours après recevoir la belle nouvelle de la défaite totale de l'armée de Wurmser dans les états de Venise, et de la retraite entièrement coupée aux restes de cette armée.⁸ Nous

¹ De Paris le 15 fructidor an IV [1^{er} septembre 1796]. Pourtant dans sa lettre n°28 du 24 fructidor, Monge répond au passage que Catherine consacre au jugement du procès de Quatremère de Quincy. Voir la lettre n°28.

² Pie VI, Giannangelo BRASCHI (1717-1799).

³ Monge répond à Catherine qui lui donne plusieurs nouvelles d'actualité. Après avoir d'abord abordé l'acquittement de Quatremère de Quincy (voir la lettre n°28), elle continue en informant son mari de l'évasion du député Drouet, soupçonné d'être un acteur dans le complot babouviste dans sa lettre du 15 fructidor an IV [1^{er} septembre 1796] : « Drouet s'est évadé de sa prison ; le lendemain, il a écrit à la police pour lui faire part de la manière dont son évasion s'était opérée, pour que les soupçons ne portent sur personne. Ses complices sont partis la nuit du 11 au 12 de ce mois pour Vendôme où est installée la Haute Cour. Cette même nuit, on a planté dans différents quartiers de Paris des drapeaux blancs avec cette inscription : « Vive le Roi, mort aux Républicains ! » Ce Drapeau est parsemé de fleurs de lys d'or, une grande quantité de cocardes blanches ont été jetées dans les rues, plusieurs boîtes ont été tirées vers les 3 heures du matin dans différents quartiers de Paris. Cela a réveillé beaucoup de monde qui ont regardé par la fenêtre et ont dû se recoucher. Le peuple ni qui que ce soit n'ont pris part à cette comédie. Et les autres en ont été pour leurs frais. Un des tireurs de boîte(sic), a eu la moitié de la tête emportée par son artifice. Le matin, on l'a trouvé presque mort, au coin de la rue de la Licorne. C'est un nommé Arnoult horloger de la rue des Marmousets et ancien membre du comité révolutionnaire. La tranquillité publique n'a pas été troublée un instant. »

⁴ Voir la lettre n°18.

⁵ Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

⁶ André-François MIOT DE MELITO (1762-1841), ambassadeur à Florence puis envoyé en mission à Rome par Bonaparte le 2 juillet 1796. Voir lettres n°13, 14 et 24.

⁷ Monge répond à Catherine qui lui écrit le 15 fructidor an IV [1^{er} septembre 1796] : « Les journaux d'hier annoncent la mort de Bonaparte. Cela serait bien malheureux, je me plais à croire que cela est faux. » Voir lettres n°21 et 22.

⁸ Dagobert-Sigismond de WURMSER (1724-1797) général autrichien. Le 22 fructidor an IV [8 septembre 1796] Wurmser est battu à Bassano et le 29 fructidor [15 septembre] à Saint-Georges. Bonaparte effectue le récit détaillé de ces victoires de l'armée d'Italie dans les lettres au Directoire du 24 fructidor an IV [10 septembre 1796] (899, *CGNB*) et du 30 fructidor an IV [16 septembre 1796] (906, *CGNB*). Wurmser se réfugie alors dans Mantoue. Bonaparte à Joséphine 24 fructidor an IV [10 septembre 1796] : « L'ennemi a perdu, ma douce amie, dix-huit mille hommes prisonniers, le reste est tué ou blessé. Wurmser avec une colonne de quinze cents chevaux et cinq milles hommes de cavalerie n'a plus d'autre ressource que de se jeter dans Mantoue. ». (900, *CGNB*). Sur le siège de Mantoue voir

voudrions nous-mêmes avoir des communications plus fréquentes avec notre armée d'Italie. Nous sommes quelquefois 15 jours sans entendre parler d'elle et nous aspirons après nos courriers qui nous ont toujours surpris par des nouvelles encore plus heureuses que celles que nous espérions.¹

Les affaires se traitent actuellement entre Rome et la République française à Florence. Nous ne pouvons guère vous en donner des nouvelles, et vous serez tout près de les recevoir lorsque nous les recevrons nous-mêmes. Voici cependant ce que nous savons.

Le plénipotentiaire du Pape le comte Caleppi² ayant reçu des commissaires français le traité proposé par le Directoire, et n'ayant pas les pouvoirs pour signer un traité de ce genre, est revenu à Rome avec un délai de 6 jours, et dans le même temps un courrier de Saliceti et Garrau³ portait un autre traité au roi de Naples. À la réception, le pape a assemblé une congrégation de cardinaux dans laquelle on a décidé quels étaient les articles qu'on pouvait accepter et ceux qu'en conscience on ne pouvait pas signer. Pendant ce temps-là, en s'abandonnant à sa passion contre la République française, il prend les mesures qu'il croit convenables pour exciter une guerre de religion, une croisade contre la République. Il écrit au roi de Naples⁴ pour unir leurs armes ; il fait courir des articles faux, il fait répandre ou souffre qu'on répande dans Rome que ce n'est pas Wurmser dont la retraite est coupée par Buonaparte, mais celui-ci dont la retraite est au contraire coupée par le premier. Enfin il prépare et fait imprimer une bulle qu'on a tenue secrète et que nous n'avons pas vue, mais qui, dit-on, n'est autre chose que l'ordre à tous les bons et fidèles catholiques de tous les pays de courir sus aux jacobins, et il espère par là non seulement pousser toute la population d'Italie sur l'armée de Buonaparte et l'étouffer par le nombre, mais encore extirper dans toute l'Europe jusqu'à la racine de ce terrible jacobinisme. C'est-à-dire de cet enthousiasme pour les principes de la Révolution de France, de cette admiration qu'inspirent son gouvernement, l'héroïsme de ses armées, les talents de ses généraux. Malheureusement pour de si vastes conceptions, on reçoit pour réponse du roi de Naples, qu'il a fait deux fois la même proposition au pape qui n'en a pas tenu compte ; qu'à présent il pense sérieusement à faire la paix et qu'il espère l'obtenir, et que ce serait seulement en cas de non succès qu'il pourrait penser de nouveau à une coalition. On apprend que le roi d'Espagne a conclu un traité offensif et défensif contre l'Angleterre, et que même il a déjà mis embargo sur les vaisseaux anglais qui sont dans ses ports, et l'on s'aperçoit trop tard de sa propre nullité.⁵ Ce que l'on peut faire c'est d'envoyer un courrier à Caleppi qui était parti pour Florence avec la résolution de la Congrégation, vraisemblablement pour lui inspirer plus de souplesse et quelque moyen dilatoire, unique moyen de cette cour sottise, ignorante et incapable. Cependant les bulles terribles sont brûlées, les ordres pour continuer les articles de l'armistice sont donnés,⁶ et après-demain nous irons à deux lieues d'ici recevoir des taureaux et des vaches d'une belle espèce que nous envoyons en France, ainsi que des buffles mâles et femelles que nous adresserons au département de l'Ain où ils trouveront des marais qui leur sont nécessaires, jusqu'à ce que le ministre de l'intérieur en dispose.⁷

On ne peut pas se figurer l'erreur dans laquelle sont ici et le peuple et le gouvernement sur l'état de la France, et l'importance qu'ils attachent à leurs petites opérations. Il semble réellement que l'on vive au milieu de somnambules qui rêvent; malheureusement les somnambules sont des fols. Au reste il est tant à désirer pour le progrès de l'espèce humaine que l'influence politique et religieuse de tous ces imbéciles sur le reste de l'Europe soit

les lettres n°12, 18, 21, 22, 30, 42, 45, 51, 53 et 55.

¹ Voir les lettres n°18, 21 et 22.

² Lorenzo CALEPPI (1741-1817), Nommé en août 1796 plénipotentiaire pontifical.

³ Antoine-Christophe SALICETI (1757-1809) et Pierre-Anselme GARRAU (1762- 1829) commissaires à l'Armée d'Italie.

⁴ FERDINAND IV, roi de Naples et de Sicile (1751-1825).

⁵ Le 18 août 1796, la France signe un traité d'alliance offensive et défensive avec l'Espagne, le traité de Saint-Ildefonse ; Charles VI abandonne le camp anglais.

⁶ L'exécution de l'armistice relativement aux objets des arts et des sciences est suspendue le 3 vendémiaire an V [24 septembre 1796].

⁷ Pierre BÉNÉZECH (1749-1802). Voir les lettres n°21, 24, 48, 111 et 115.

détruite ; il serait peut-être si dangereux pour la République de n'y pas mettre les ménagements qu'elle y a mis jusqu'à présent, puisque le pape reste toujours souverain, qu'il est à souhaiter que le St-Père fasse encore quelques sottises qui forcent les Français à rendre enfin au genre humain le plus grand service que personne lui eût jamais rendu. Tous nos amis nous tranquillisent à cet égard, et nous assurent que les sottises ne manqueront pas. J'en accepte l'augure.

Adieu, ma chère amie, mille compliments à tout notre monde et à tous nos amis, et compte sur le sincère attachement de ton bon ami

Respects à la citoyenne Berthollet.¹ Son mari² se porte bien et ne doit pas écrire aujourd'hui. Il se charge de la correspondance avec nos collègues Thoüin et Moitte³ qui sont à Florence, auprès de Saliceti et Garrau.

Monge

Le 1er brumaire ⁴ de l'an V

Je rouvre ma lettre, ma chère amie, pour te souhaiter la bonne année⁵ ; je voudrais bien n'être pas aussi éloigné de toi; la cérémonie serait un peu plus gaie. J'espère que l'an 5 sera aussi heureux pour la République que l'an 4 lui a été glorieux.

¹ Marie-MargueriteBAUR (1745-1829) femme de Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

² Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

³ André THOÛIN (1747-1824) et Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810). Voir la lettre n°25.

⁴ Il s'agit évidemment du 1^{er} vendémiaire de l'an V [22 septembre 1796]. [R.T.].

⁵ Changement d'année selon le calendrier révolutionnaire.

30. Monge à sa femme, Ferrare, 1^{er} octobre 1796

Ferrare, le 10 vendémiaire de l'an V de la République

Saliceti¹ a reçu aujourd'hui un courrier, ma chère amie, qui est arrivé ici en 6 jours de Paris. Il y avait un paquet adressé à Miot² et scellé de 5 cachets. Le frère de Miot³ qui est avec nous avait de la répugnance pour ouvrir une lettre si bien cachetée ; il s'y est déterminé cependant et il a trouvé une lettre pour moi. Je ne m'y attendais pas et je pensais qu'une lettre venue si promptement me donnerait des nouvelles fraîches de toi ; c'était de toutes celles que j'ai reçues celle qui était venue le plus promptement. Eh bien c'était ta lettre du 4 fructidor⁴ qui en contenait une pour Berthollet⁵ à qui je l'ai adressée sous le couvert de Miot, chez qui il est maintenant à Florence, à moins qu'il ne fut pas encore de retour de Livourne.⁶

Je vois par ta lettre que vous avez été quelquefois un mois pour recevoir de mes nouvelles. Ce n'est pas notre faute ; quand tu auras reçu toutes mes lettres, tu verras que je t'ai écrit au moins toutes les décades⁷ ; mais les occasions pareilles ne se rencontrent pas toujours ; quelques lettres vont très vite, d'autres prennent une voie ou plus longue ou plus lente et tu ne les reçois que plus tard.

Je suis, ma chère amie, dans la patrie de l'Arioste.⁸ J'ai vu aujourd'hui la maison dans laquelle il est né, celle dans laquelle il a composé ses chefs-d'œuvre, et sur le banc de laquelle je me suis assis ; j'ai vu son tombeau dans l'église des Bénédictins, son vieux fauteuil de bois et son écritoire que l'on conserve dans le cabinet de l'Université. Enfin les Ferrarais rendent à sa mémoire tous les honneurs qu'elle mérite.⁹

La ville de Ferrare est à mon avis la plus belle ville de toute l'Italie. Les rues sont toutes très grandes, très larges, presque parfaitement alignées. Elle est faite pour une population de 200 mille âmes, et elle n'en contient que 30 mille ; cela tient à beaucoup de causes dont un grand nombre va être détruit par le régime de la liberté dont la nation française fait cadeau à l'Italie, et qu'elle reçoit avec une triste indifférence. Ceci cependant ne regarde que Ferrare, car Bologne et Milan commencent à sentir le prix de ce bienfait, et paraissent se mettre en mesure pour le conserver. Il serait à désirer que Bologne et Ferrare ne fissent qu'une seule

¹ Antoine-Christophe SALICETI (1757-1809) commissaire à l'Armée d'Italie. Monge le suit dans ses missions jusqu'au 6 Brumaire an V [27 octobre 1796], date à laquelle Miot et Monge laissent le commissaire aux armées à Livourne. Voir les lettres n°31 à 40.

² André-François MIOT DE MELITO (1762-1841), ambassadeur à Florence puis envoyé en mission à Rome par Bonaparte le 2 juillet 1796. Voir lettres n°13, 14 et 24.

³ Jacques-François MIOT (1779-1858) commissaire des guerres le 28 ventôse an V [18 mars 1797].

⁴ De Paris le 4 fructidor an IV [21 août 1796], Catherine écrit : « Écris-moi donc plus souvent voilà aujourd'hui un mois que je n'ai pas reçu de tes nouvelles, cela commence à être bien long. »

⁵ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

⁶ Après la suspension de l'armistice de Bologne, le 3 Vendémiaire an V [24 septembre 1796] les commissaires doivent quitter Rome et se rendre à Florence. Monge y laisse ses collègues et accompagne Saliceti à Ferrare. Monge devient alors le spectateur des événements politiques et militaires qu'il se plaît à observer en accompagnant Miot et Saliceti dans leurs missions. Berthollet à cette date est à Livourne, Monge arrive avant lui à Florence.

⁷ Catherine commente dans sa lettre de Paris le 25 vendémiaire an V [16 octobre 1796] : « Nous sommes en effet quelques fois un mois sans recevoir de vos nouvelles, mais j'en reçois presque toujours deux à la fois, surtout depuis que tu les envoies par la poste qui est la voie la plus prompte. Je ne me plains pas de ton exactitude, mon cher ami (car j'en ai reçu 17), mais bien de ton éloignement, surtout de ton long séjour à Rome, où je te voyais perpétuellement exposé aux poignards de ces traîtres. Vous en voilà dehors, je suis beaucoup plus calme. » Depuis la première lettre écrite de Lansbourg jusqu'à cette lettre de Ferrare il y a bien 17 lettres de Monge à Catherine dans le corpus.

⁸ Ludovico ARIOSTO (1474-1533). Poète italien.

⁹ Catherine répond de Paris, le 25 vendémiaire an V [16 octobre 1796] : « Tes jouissances vont recommencer, puisque tu t'es déjà assis sur le banc de la maison de l'Arioste, que tu as vu son tombeau. Les Ferrarais font très bien de conserver les meubles qui ont servi à cet agréable écrivain. Cette ville doit être bien déserte puisqu'elle [est] faite pour 200 milles âmes et qu'elle n'en contient que 30. »

république. Cela convient à Bologne ; les gens de Ferrare par jalousie n'en conviennent pas encore ; cela cependant s'arrangera, et il en sera comme de ces familles qui terminent leurs vieux procès par le mariage de leurs héritiers réciproques. Si cela a lieu, cette ville-ci deviendra le port de la république et sera une des plus belles villes de l'Italie.

Nous sommes par rapport à vous à 10 lieues au-delà de Mantoue et nous en recevons rarement des nouvelles parce que la route ne mène nulle part qu'à la mer. Nous apprenons cependant en ce moment que le blocus vient d'être entièrement achevé ; ainsi tout le reste de cette redoutable armée de Wurmser se trouve actuellement renfermé dans les murs de Mantoue.¹ Mais tout cela ne fait rien et en Italie nous avons besoin d'apprendre des bonnes nouvelles de nos armées du nord, et il nous tarde d'entendre que le bon Jourdan ait repris l'offensive.²

Nous sommes encore ici pour deux jours, ma chère amie, et nous retournerons par Bologne à Florence, où je rejoindrai le corps de la Commission.³ Alors je m'éloignerai à nouveau de toi, et il ne faudra pas t'étonner si dans ce moment mes lettres tardent un peu à t'arriver. Au reste, il paraît que c'est moins la longueur de la distance qui cause le retard que la voie dont il profite. Si les lettres passent par le quartier général, elles peuvent rester un mois dans les portefeuilles ambulants, sans qu'on songe à les expédier; mais je ne puis pas mieux faire, je t'écris par toutes les occasions qui se présentent; ne t'alarme donc pas si quelquefois cela fait long feu.

Sois sûre que nous voudrions bien tous être à Paris, et que le devoir seul nous retient ici, surtout dans ce moment où le principal objet de notre mission est suspendu,⁴ et que la reprise dépend autant des succès des armées d'Allemagne, et peut-être même de la situation de Paris dont nous ne savons rien.⁵ Quant à toi, écris-moi toujours le plus souvent que tu pourras et compte sur le tendre attachement de ton bon ami Monge.

¹ Dagobert-Sigismond de WURMSER (1724-1797). Sur le blocus de Mantoue voir les lettres n°12, 18, 21, 22, 29, 34, 42, 45, 51, 53 et 55.

² Jean-Baptiste JOURDAN (1762-1833) général de l'armée de Sambre-et-Meuse. Catherine répond dans sa lettre de Paris le 25 vendémiaire an V [16 octobre 1796] : « Si Mantoue est pris, l'armée républicaine ira mettre cette vieille momie à la raison. Le traité de paix avec le roi de Naples a dû être accepté hier par les conseils. Voilà encore un ennemi de moins, et une ressource de moins pour le pape. Nos affaires sur le Rhin [ne] vont ni bien ni mal. Moreau a eu un avantage considérable aux environs de Buchau le 10 et le 12. Il a pris 2 drapeaux, 6 bouches à feu, 5 milles prisonniers parmi lesquels 56 officiers, lesquels ont rapporté que l'Empereur n'avait plus de force dans l'intérieur de l'Autriche, qu'il a envoyé à l'armée toutes les forces qui jusqu'alors étaient restées en réserve dans les garnisons ; ce sont des rapports de prisonniers. Beurnonville a remplacé Jourdan, je ne sais quelle armée ce dernier commande à présent. Il est bien malheureux que ce brave homme ait éprouvé un échec aussi considérable. Il paraît, par les nouvelles officielles, que les habitants de Strasbourg et des environs ont vigoureusement aidé à repousser les Autrichiens lorsqu'ils sont venus à Kehl, tous les C[itoyens] de ce département sont armés et organisés de manière à bien défendre l'entrée de notre territoire. »

³ À Florence Monge ne retrouve que Thouin et Tinet. Voir les lettres n°29 et 33. C'est ensuite à Modène que la commission se rassemble mais Monge ne voit pas ses collègues puisqu'il part la veille de leur arrivée, le 26 vendémiaire an V [17 octobre 1796]. Voir la lettre n°37.

⁴ Voir supra.

⁵ Catherine informe Monge de l'état de l'esprit public dans sa lettre de Paris le 25 vendémiaire an V [16 octobre 1796] : « L'esprit de Paris est toujours le même, à ce que je peux voir dans mon petit coin, on colporte force brochures contre le gouvernement qui ne réprime pas cette licence de la presse, qui nuit beaucoup. Vous avez sûrement su l'affaire du camp de Grenelle. Il y avait beaucoup de fermentation dans ce moment-là. Il me semble que la tranquillité se rétablit. Je ne vous mande pas des nouvelles parce qu'elles sont toujours usées quand vous les recevez. Et à présent que vous voilà ambulants, où nos lettres vous trouveront-elles ? Je vais adresser celle-ci à Florence, et si vous ne savez pas l'affaire de Grenelle, je vais vous la conter. Il y a environ un mois que quatre à cinq hommes dont la plupart n'était point armée, se sont rendus la nuit au camps de Grenelle, ils avaient à leur tête le général Fion. Ils entrent dans le camp en chantant *La Marseillaise*, et criant, dit-on : « À bas les tyrans ! », les troupes du camp s'éveillent, les dragons montent à cheval et tuent plusieurs de ces hommes dont le plus grand nombre était des cordonniers, perruquiers, et à peu près de cette classe. Enfin ils arrêtent 132 de ces malheureux, le reste se sauve comme il peut, le matin on amène toute cette prise à Paris au Temple où on établit une commission militaire qui en a condamné 24 ou 30 à être

fusillés, le reste à la déportation, d'autres à la détention jusqu'à la paix, et un certain nombre acquitté et mis en liberté. Parmi les fusillés, il y a trois ex-conventionnels qui sont Javoques, Huguet et Cusset qui ont été pris le lendemain de cette aventure. Cette commission militaire a mis beaucoup de temps à juger, cela a duré un mois. Pendant ce temps, chacun disait ce qu'il voulait sur cette affaire. Vous savez sûrement que Drouet s'est évadé des prisons de l'Abbaye deux jours avant le transfèrement (*sic*) de ces prisonniers à Vendôme, où est la Haute Cours qui doit les juger, ils sont en jugement dans ce moment. » L'esprit public est l'objet d'une forte préoccupation de Monge, il exprime à plusieurs reprises sa volonté d'être informé voir les lettres n°3, 85, 90, 156, 160, 163, 164, 167, 168, 176 et 177.

31. Monge au ministre des relations extérieures, Bologne, le 13 vendémiaire an V [4 octobre 1796]¹

¹ Dans cette lettre mentionnée par L. de Launay (*op. cit.*, p. 168), Monge informe le ministre [Charles DELACROIX (1741-1805)] qu'il a recherché et réquisitionné certains manuscrits conservés au couvent des Dominicains de Bologne, dont un rouleau du *Pentateuque* en hébreu décrit par Montfaucon, dépourvu toutefois de deux inscriptions hébraïque et latine signalées par cet auteur. [R.T.] Voir les lettres n°33, 37 et 52.

32. Monge à sa femme, Florence, le 15 vendémiaire an V [6 octobre 1796]¹

¹ Pièce non retrouvée, mentionnée par Monge dans sa lettre suivante à sa femme [n°34], adressée de Modène le 19 vendémiaire an V (10 octobre 1796). [R.T.]

33. La Commission au ministre des relations extérieures, Florence, 6 octobre 1796

Florence, le 15 vendémiaire de l'an V de la République

Au ministre des relations extérieures,¹

Par des informations qui nous sont parvenues, citoyen ministre, nous avons su que se trouvaient encore à Bologne quelques manuscrits précieux dont nous n'avions pas eu connaissance lorsque nous étions en mission dans cette ville. L'un de nous s'y est alors rendu,² et avec le commissaire Saliceti³, a réquisitionné ces objets dont nous avons une liste.⁴ Comme nous ne savons pas quand nous pourrons envoyer un nouveau convoi en France, nous avons décidé de les mettre dans une petite caisse que nous vous ferons parvenir par le courrier qui est sur le point de partir pour Paris.⁵

Probablement cette caisse vous arrivera-t-elle avant le convoi accompagné par notre collègue La Billardière dont nous sommes sans nouvelles.⁶

Nous vous prions de transmettre cette caisse à la Bibliothèque Nationale avec une copie de la liste des objets qu'elle contient.

Salut et respect.

Monge, Tinet, Thouin⁷

¹ Charles DELACROIX (1741-1805).

² Il s'agit de Monge. Le 13 vendémiaire an V [4 octobre 1796] Monge saisit quatre manuscrits de la bibliothèque des Dominicains de Bologne : un rouleau contenant le Pentateuque en hébreu, la bible hébraïque donnée par Guillaume de Paris confesseur du roi en 1310, le manuscrit d'Avicène en hébreu, orné de miniatures et dans lequel se trouvait la vue du port d'Alexandrie et un petit rouleau du livre d'Esther. B.É.

³ Antoine-Christophe SALICETI (1757-1809).

⁴ Voir lettres n°31 et 37.

⁵ Voir lettre n°52.

⁶ Jacques-Julien LA BILLARDIÈRE (1755-1834). Le premier convoi sous la responsabilité de La Billardière quitte Tortone le 15 septembre 1796. Prennent le départ dix-huit chariots construits spécialement à Milan et chargés de 72 caisses. Si les commissaires sont sans nouvelle de leur collègue, selon Catherine dans sa lettre du 9 frimaire an V [29 novembre 1796], il leur a écrit : « La Billardière dit qu'il vous a écrit souvent que jamais vous ne lui avez répondu. Faites-le donc, il demeure rue des maçons. » Voir les lettres n°14, 15, 16, 22, 28, 33, 41, 42, 48, 52 et 53.

⁷ Jacques-Pierre TINET (1753-1803) et André THOÛIN (1747-1824). Berthollet, Moitte et Berthélemy ne semblent pas avoir retrouvé leurs collègues. Berthollet est à Florence ou Livourne (Voir la lettre n°30), Moitte est encore à Florence (Voir la lettre n°29) ou à Milan (Voir la lettre n°54).

34. Monge à sa femme, Modène, 10 octobre 1796

Modène, le 19 vendémiaire de l'an V de la République

Voilà la seconde fois, ma chère amie, que je repasse l'Apennin ; nous l'avons fait par une autre route pour tomber directement à Modène, sans passer par Bologne, et j'ai toujours eu le même plaisir à descendre dans cette superbe vallée du Pô.¹ Du haut des montagnes, je voyais les Alpes ; c'était la seule barrière qui me séparait de toi ; il me semblait que je voyais les murs de ta chambre; mais j'ai eu beau regarder ta fenêtre, la belle endormie ne s'y est pas montrée.²

Je venais de t'écrire ma dernière à Florence, je crois que c'est en date du 15,³ lorsque j'ai reçu celle que tu m'as envoyée par Sixte.⁴ Un moment après, Saliceti reçut de la part de Garrau un rendez-vous à Modène, où il fallait faire la révolution.⁵ La ville de Reggio, qui est du même duché, avait déjà fait la sienne,⁶ et même dans ces derniers jours ses habitants se sont montrés dignes de la liberté en courant sur un assez gros détachement d'Autrichiens, reste égaré de l'armée de Wurmser,⁷ en les assiégeant dans un vieux château et en les prenant tous prisonniers. Ils ont montré dans cette action de la rigueur; ils ont perdu deux hommes et ont eu plusieurs blessés.⁸ Modène avait essayé à la même époque d'en faire autant; mais cela avait été plus difficile à cause de la Régence qui était sur les lieux, et elle avait manqué son coup. Cependant Modène nous était nécessaire pour assurer nos arrières si nous voulons aller plus loin en Italie.⁹ La Régence¹⁰ ne nous était pas favorable, elle avait approvisionné Mantoue lorsque nous avons été obligés de lever le siège pour attaquer Wurmser.¹¹ Enfin, elle n'avait

¹ Monge et Saliceti passent par la vallée de l'Arno, du Serchio. Ils franchissent l'Apennin au dessus de Castiglione et descendent directement sur Modène.

² Voir lettre n°113.

³ Lettre n°32 du 15 vendémiaire an V [6 octobre 1796]

⁴ SIXTE (? - ?). Dans sa lettre de Paris du 4 fructidor an IV [21 août 1796], que Catherine envoie par l'intermédiaire de Carnot, elle indique que le lendemain elle donnera une autre lettre à Sixte. Cette lettre serait donc datée du 5 fructidor [22 août 1796], mais elle ne figure pas dans le fonds de la correspondance familiale conservée à la bibliothèque de l'École polytechnique.

⁵ Antoine-Christophe SALICETI (1757-1809) et Pierre-Anselme GARRAU (1762- 1829) commissaires à l'Armée d'Italie. Bonaparte au Directoire 11 vendémiaire an V [2 octobre 1796] (960, CGNB). Monge suit Saliceti au cours de sa mission politique depuis le 10 vendémiaire an V [1^{er} octobre 1796]. Voir la lettre n°30.

⁶ Le 11 Vendémiaire an V [2 octobre 1796] Bonaparte au Directoire : « Reggio a fait sa révolution et a secoué le joug du duc de Modène. C'est peut-être le pays d'Italie qui est le plus prononcé pour la liberté. » (960, CGNB). Voir les lettres n°26 et 27.

⁷ Dagobert-Sigismond de WURMSER (1724-1797). Voir les lettres n°29 et 30.

⁸ Bonaparte au Directoire exécutif 17 vendémiaire an V [8 octobre 1796] « Cent cinquante hommes de la garnison de Mantoue étaient sortis le 8, à dix heures du matin, de la place, avaient passé le Pô à Borgoforte, pour chercher des fourrages. Cependant, à cinq heures après midi, nous achevâmes le blocus de Mantoue, en nous emparant de la porte de Pradella et de celle de Cerese [...]. Ce détachement, se trouvant par là séparé de Mantoue chercha à se retirer à Florence. Arrivé à Reggio, les habitants en furent instruits, coururent aux armes et les empêchèrent de passer, ce qui les obligea à se retirer dans le château de Monte Chiarugolo sur les États du duc de Parme. Les braves habitants de Reggio les poursuivirent, les investirent et les firent prisonniers par capitulation. Dans la fusillade qui a eu lieu, les gardes nationales de Reggio ont eu deux hommes tués. Ce sont les premiers qui aient versé leur sang pour la liberté de leur pays. Les braves habitants de Reggio ont secoué le joug de la tyrannie de leur propre mouvement et sans même être assurés qu'ils seraient soutenus par nous. » (978, CGNB) Voir lettre de Bonaparte aux habitants de Reggio. (976, CGNB).

⁹ Bonaparte au Directoire 11 vendémiaire an V [2 octobre 1796] « Les états de Modène arrivent jusqu'au Mantouan : vous sentez combien il nous est intéressant d'y avoir au lieu d'un gouvernement ennemi, un gouvernement dans le genre de celui de Bologne, qui nous serait entièrement dévoué. » (960, CGNB).

¹⁰ Voir les lettres n°26, 27 et 35.

¹¹ Voir lettres n°21 et 22. Mais aussi à propos du siège de Mantoue voir les lettres n°12, 18, 22, 29, 30, 42, 45, 51, 53 et 55.

pas accompli les articles de l'armistice. Toutes ces raisons et bien d'autres telles que le bien du peuple de Modène nous ont forcés à y faire germer la révolution. Garrau y est venu avec un détachement assez fort en infanterie et en cavalerie, dont la plus grande partie a continué sa marche pour aller au siège de Mantoue et, avec ce secours, les Modénois ont planté l'arbre de la liberté. Nous avons trouvé presque tout fini en arrivant ici. On a établi un Comité de gouvernement provisoire, composé d'amis de la liberté, une municipalité pour la ville de Modène, etc., etc. Actuellement nos amis sont maîtres de la ville, ou les maîtres sont nos amis. Hier soir, il y a eu un grand divertissement ; on a dansé autour de l'arbre de la liberté ; les deux commissaires, Saliceti et Garrau, en ont fait le tour aux grands applaudissements des sans-culottes. La place était toute illuminée aux bougies. Aujourd'hui on abat partout les armes du ci-devant duc¹, dans le palais duquel nous sommes installés, et tout va à merveille.

J'ai été toute ma matinée dans la bibliothèque du ci-devant duc, où nous aurons une assez bonne récolte à faire en manuscrits anciens et en vieilles éditions. J'en ai déjà choisi un bon nombre. Lorsque le choix sera fait, on emballera et l'on enverra en France. Tout cela n'est qu'un faible dédommagement du convoi que nous avons laissé à Rome² ; mais en dépit de M.M. Roederer, Quatremère et compagnie, si la contre-révolution ne se fait pas à Paris, le convoi aura lieu.³

Au reste, ma chère amie, je me porte bien. Je ne te parle pas de nos collègues dont trois sont aujourd'hui du moins, comme je pense à Livourne ou à Gênes et dont le quatrième est à Florence.⁴ Dans deux ou trois jours, notre affaire sera terminée ici ; et je retournerai à Florence pour les rejoindre.⁵ Quelle que soit ma marche, d'ici à quelque temps, écris-moi toujours à Florence, chez le ministre de France⁶, parce que, si je n'y suis pas, il me fera toujours parvenir mes lettres où je serai.

En fait de républiques, ma chère amie, nous sommes des grands-pères, et nous avons grand plaisir à voir nos petits enfants. D'ailleurs les jeunes républiques sont comme les petits enfants: il n'y en a point de laides. Il serait bien convenable que le Directoire ne fit qu'une seule république de tout le pays libre qui est au midi du Pô, et une autre de celui qui est au nord. Il faut que les gouvernements aient de la force pour résister à leurs ennemis lorsque nos armées n'y seront plus.⁷

Adieu, ma chère amie, je t'embrasse bien tendrement.

¹ Hercule III de Modène (1727-1803). Duc de Modène et Reggio.

² Le 24 septembre 1796 [3 vendémiaire an V] la suspension de l'exécution de l'armistice de Bologne oblige les commissaires des sciences et des arts à quitter Rome et à y laisser les objets et ouvrages saisis.

³ Antoine-Chrysostome QUATREMÈRE DE QUINCY (1755-1849) et Pierre-Louis ROEDERER (1754-1835). Sur l'action de Quatremère et de Roederer contre la politique de saisie du Directoire voir les lettres n°19 et 28, mais aussi 22 et 26. Le 24 septembre 1796

⁴ Thoüin reste à Florence. Berthollet, Tinet, et Moitte sont à Livourne avant de rejoindre Thoüin à Florence. Voir les lettres n°35 et 38.

⁵ Monge ne rejoint pas ses collègues à Florence. Il attend ses collègues à Modène avec qui il dîne avant de partir pour Livourne. Voir les lettres n°35, 36 et 38.

⁶ André-François MIOT (1762-1841).

⁷ Catherine lui répond à ce sujet le 29 vendémiaire an V [20 octobre 1796] : « Ce sont des nouvelles très fraîches, elles me font d'autant plus de plaisir qu'il me semble que ta gaieté revient, et que tu goûtes les mêmes plaisirs que ton séjour à Rome avait anéantis. C'est donc une belle chose que les républiques naissantes, nous sommes blasés. Il nous faut à présent des miracles pour nous réveiller. Je ne vois ni n'entends rien ici qui ressemble à la contre-révolution, qui n'est, je crois, que dans les journaux qui sont détestables. C'est à qui fera le plus de nouvelles désastreuses et le plus de calamités atroces contre le gouvernement et la république. Mais cela ne fait pas d'impression, tout le monde sent bien qu'un nouveau bouleversement nuirait à tous. Prenez bien vite Mantoue, et que la paix se fasse. Tout ira bien, surtout revenez vite, car [avec] ton absence, l'hiver me paraîtra plus insupportable encore que l'été. Voilà un an que nous sommes séparés. Ma rivale doit être contente, à moins qu'il lui faille le divorce, cela serait affligeant pour moi qui partage bien sincèrement l'amour que tu as pour elle. Cela ne me dispense pas de la trouver fort exigeante. » Voir les lettres n°35 et 36.

35. Monge à sa femme, Modène, 16 octobre 1796

Modène, le 25 vendémiaire de l'an V de la République

J'ai reçu hier soir, ma chère amie, ta lettre du 15 de ce mois qui m'a fait le plus grand plaisir, par la promptitude avec laquelle elle m'est arrivée ; ainsi je suis tranquille sur ta santé.¹ Mais j'ai été désolé de l'erreur dans laquelle a été la citoyenne Moitte, et des plaintes qu'elle a portées au Directoire sur la prétendue pénurie dans laquelle nous nous trouvons.² Nous avons dans tous les temps été parfaitement traités et en finances et en égards ; nous n'avons qu'à nous louer du général en chef et des deux commissaires du gouvernement³ avec lesquels je suis ici seul, les autres devant venir dans deux ou trois jours.⁴ Ces plaintes ont donné lieu à des lettres un peu aigres que le général et les commissaires ont reçues du Directoire et qu'ils ne méritaient pas. Bonaparte m'a même fait quelques reproches de ce que je ne l'avais pas prévenu des besoins que nous pouvions avoir.⁵ Toutes ces explications sont désagréables, surtout lorsque nous avons toujours été dans l'abondance et absolument sans inquiétudes à cet égard, mais en voilà assez sur cet article.

Tout est ici dans l'exaltation. Le patriotisme se manifeste d'une manière charmante à Modène, qui, pour être venue la dernière, n'en marche pas moins bien.⁶ C'est aujourd'hui que se rassemblent ici les députés de Bologne, Ferrare, Modène et Reggio pour conférer sur les moyens de sauver la liberté dans cette partie de l'Italie et de la mettre en état de défense contre le pape et contre le roi de Naples,⁷ si, comme on paraît le croire, ils osaient se mettre en marche de ce côté.⁸ Aujourd'hui toute l'assemblée dîne à une grande table dressée dans la cour

¹ La lettre de Catherine du 15 Vendémiaire an V [6 octobre 1796] n'a pas été conservée dans le fonds familial.

² Adélaïde-Marie-Anne CASTELAS (1747-1807) femme du commissaire Moitte, Louise écrit le 14 vendémiaire an V [5 octobre 1796] : « La citoyenne Moitte que nous voyons souvent nous assure que vous êtes sans argent elle veut absolument faire une pétition au Directoire pour qu'on vous en fasse passer, mais comme on nous assure que vous avez des pouvoirs pour vous en faire donner maman ne s'occupe pas beaucoup de cela. »

³ Napoléon BONAPARTE (1769-1821), Pierre-Anselme GARRAU (1762-1829) et Antoine-Christophe SALICETI (1757-1809).

⁴ Voir lettre n°34 et 36. Le lendemain Monge part avec Miot et Saliceti à Livourne.

⁵ Bonaparte au Directoire exécutif le 4 brumaire an V [25 octobre 1796] : « Il paraît, citoyens directeurs, par votre lettre du 14 vendémiaire [5 octobre], que les savants et artistes se sont plaints d'avoir manqué de quelque chose. Il serait très ingrat de notre part de ne pas leur donner tout ce qui leur est nécessaire, car ils servent la République avec autant de zèle que de succès ; et je vous prie de croire que, de mon côté, j'apprécie plus que personne les services réels que rendent à l'état les arts et les sciences, et que je serai toujours empressé de seconder de tout mon zèle vos intentions sur cet objet. » (1016, *CGNB*).

⁶ Voir les lettres n°26, 27 et 34.

⁷ Pie VI, Giannangelo BRASCHI (1717-1799) et Ferdinand IV, roi de Naples et de Sicile (1751-1825). Voir la lettre n°29.

⁸ Bonaparte au Directoire le 26 Vendémiaire an V [17 octobre 1796] « Bologne, Modène, Reggio et Ferrare se sont réunis en congrès, en envoyant à Modène une centaine de députés. L'enthousiasme le plus vif et le patriotisme le plus pur les animent déjà ils voient revivre l'ancienne Italie : leur imagination s'enflamme, leur patriotisme se remue, et les citoyens de toutes les classes se serrent. Je ne serais pas étonné que ce pays-ci et la Lombardie, qui forment une population de deux à trois millions d'hommes, ne produisissent vraiment une grande secousse dans toute l'Italie. [...] Une légion de 2500 hommes s'organise, habillée, soldée et équipée aux frais de ce pays-ci et sans que nous nous en mêlions. Voilà un commencement de force militaire, qui réunit aux 3500 que fournit la Lombardie, fait à peu près 6000 hommes. Il est bien évident que si ces troupes, composées de jeunes gens qui ont le désir de la liberté, commencent à se distinguer, cela aura pour l'Empereur et l'Italie des suites très importantes. Je vous enverrai par le prochain courrier les actes et les manifestes publiés à cette occasion. [...] Dès l'instant [...] que je saurai quelles sont vos intentions sur Naples et où en sont vos négociations, je prendrai avec Rome le ton qui convient. » (1002, *CGNB*) et sept jours plus tard « Je vous prie de vous reporter aux circonstances où je me trouvais : Rome imprimant des manifestes fanatiques ; Naples faisait marcher des forces ; la régence de Modène manifestant ses mauvaises

du palais du ci-devant duc de Modène.¹ Le ciel est superbe et formera un dais magnifique; cela sera sûrement très chaud et très gai. Je ne crains qu'une chose, c'est la timidité que les Italiens auront peut-être de la peine à vaincre.

Hier j'étais au spectacle, et il était bien doux de voir les élans généreux de tout le peuple, et même des belles dames des loges, en faveur de la liberté de Paris. La pièce avait sa scène à Rome, ce qui donna lieu aux acteurs d'improviser quelques vers analogues à la situation actuelle de l'Italie, les vers furent débités avec zèle et reçus avec le plus grand enthousiasme.

Tu m'engages à revenir à Paris, ma chère amie.² Ah si je pouvais au contraire vous faire venir tous en Italie, je n'y manquerais pas. Le spectacle des nations qui courent après la liberté est charmant, celui d'une nation qui la foule aux pieds est pitoyable et désolant. Adieu, ma chère amie, mille tendres compliments à toute la maison, en quelque nombre soient ceux qui la composent, et à tous nos amis. Compte sur les sentiments bien vifs de ton ami

Monge

intentions et rompant l'armistice en faisant passer des convois à Mantoue. [...] Modène, Reggio, Ferrare et Bologne, réunis en congrès, ont arrêté une levée de 2800 hommes, sous le titre de 1^{ère} légion italienne. L'enthousiasme est très grand [...]. La parfaite harmonie règne entre nous et les peuples. » (1009, *CGNB*).

¹ HERCULE III DE MODÈNE (1727-1803). Voir lettre n°36.

² À la suite du soulèvement antifrçais, le 26 thermidor an IV [13 août 1796] (voir la lettre n°22), Catherine incite Monge à rentrer à Paris à plusieurs reprises : le 29 fructidor an IV [15 septembre 1796] : « Voilà quatre mois que vous êtes partis, votre mission doit être finie. Revenez bien vite, les poignards italiens sont encore plus dangereux que les persécutions en France, au moins on meurt au sein de sa patrie et de sa famille. » et le 30 fructidor an IV : « Je te réitère mes instances d'hier, pour revenir le plus promptement possible. Voilà l'hiver, viens le passer avec nous. Voilà un an que nous sommes séparés, cela est bien long [...]. » Mais c'est d'abord, dans une lettre de Paris le 11 fructidor an IV [28 août 1796] que Catherine exprime son souhait. Monge ne la reçoit qu'à la fin de vendémiaire an V [octobre 1796] (voir la lettre n°38). Elle écrit : « Je désire bien votre retour, voilà un an que nous sommes séparés, je ne m'y accoutume pas. Quoique dans mes précédentes lettres, je te montrais le désir de te voir passer l'hiver en Italie, pour te remettre la tête de tous les assauts que nous avons éprouvés et que tu as sentis plus vivement qu'un autre. Je faisais le sacrifice d'être séparée de toi au bonheur intérieur qu'il devait en résulter, mais en vérité, il faut mieux jouir que d'espérer. Le ralentissement de notre correspondance me fait faire d'autres vœux et diminue mon courage, [et] ajoute à tout cela l'incertitude de ne savoir si tu reçois mes lettres, [et] ne me donne pas le même plaisir en t'écrivant. » On peut voir apparaître dans le discours de Catherine qu'une des raisons du départ de Monge est la volonté de se mettre à l'abri des attaques politiques (voir la lettre n°1). Ce qui est surtout exprimé, ici, est qu'elle acceptait le départ de Monge parce que cela pouvait le protéger. À la fin de sa mission à Rome, en juillet 1797 Monge lui demande à son tour s'il peut rentrer en toute sécurité à Paris. Voir la lettre n°117.

36. Monge à sa femme, Modène, 17 octobre 1796

Modène, le 26 vendémiaire de l'an V de la République française

Je t'écrivis hier, ma très chère amie, pour te tranquilliser sur les inquiétudes que tu paraissais avoir sur la prétendue pénurie où nous nous trouvons. C'est une erreur dont je te parle plus au long dans la lettre d'hier¹ que tu ne recevras qu'après celle-ci qui va partir par un courrier extraordinaire.

La Corse vient d'être évacuée par les Anglais ; c'est une grande nouvelle pour la République et pour l'armée d'Italie.² Il paraît qu'ils vont se retirer de la Méditerranée ; ainsi il est probable que nous irons à Rome d'une manière plus efficace que la précédente. Ainsi, ma chère amie, nous ne pouvons pas encore songer à notre retour.³ Mes collègues vont arriver ici aujourd'hui ou demain ; mais je ne les verrai pas⁴ ; je pars dans l'instant pour Livourne avec Saliceti.⁵

Je suis enchanté de tout ce pays-ci ; Modène, pour être venue la dernière dans le giron de la liberté, n'en est pas la fille la moins zélée. Les députés de Bologne, Ferrare, Reggio et Modène sont réunis ici depuis hier ; ils vont s'occuper des mesures militaires pour résister à nos ennemis communs, si cela est nécessaire.⁶

Hier les députés ont dîné tous ensemble au milieu du palais du ci-devant duc⁷ où nous logeons, tout le monde était extrêmement gai et très exalté. Les belles dames circulaient partout, parées des rubans aux trois couleurs et portant la cocarde placée d'une manière gracieuse, ce qui prouvait que c'était moins par obéissance que par zèle qu'elles s'enrôlaient sous les étendards de la liberté ; quelques-unes même avaient la coiffure en casque, ce qui est un bon augure.

Le soir, il y eut une grande fête. L'arbre de la liberté, planté depuis huit jours au milieu de la grande place, portait le drapeau français au sommet, et à un étage plus bas les drapeaux de Modène, de Bologne et de Ferrare, composés des mêmes couleurs, mais rangées de cette manière avec une distribution différente des trois couleurs pour les trois états fédérés, et qui vraisemblablement ne feront par la suite qu'une seule république une et indivisible.

La place était toute illuminée en bougies ; deux orchestres l'un à une extrémité de la place, l'autre à l'autre, jouaient les airs patriotiques, le peuple chantant comme il pouvait la *Marseillaise*, la *Carmagnole*, le *Ça-ira*.

Les juifs qui occupent une partie de la plus belle rue de Modène avaient décoré les portiques qui bordent leurs maisons de la manière la plus aimable.⁸ Ces portiques tapissés des plus belles tentures étaient illuminés par un nombre très considérable de lustres de cristal garnis de bougies ; toutes les fenêtres étaient parées de draperies aux trois couleurs. Au milieu des portiques, ils avaient élevé rapidement une statue de la liberté sous un pavillon très galant en soie aux trois couleurs ; ils avaient leur orchestre particulier qu'ils avaient fait venir de Bologne, et tous rangés sur des fauteuils très riches, bordaient leurs maisons, pendant qu'une foule immense allait et venait, [...], chantant les hymnes patriotiques. Enfin, ma chère amie, les larmes m'en vinrent aux yeux et je me disais : « je ressemble à un grand-père qui voit ses petits enfants faire l'amour ». Ainsi, ma chère amie, ne me plains pas ; le spectacle de l'Italie

¹ Lettre n°35.

² Voir la lettre n°38.

³ Après être arrivés à Rome en août 1796 pour l'exécution des articles de l'armistice relatifs aux saisies d'objets d'art et de sciences, les commissaires doivent interrompre leur tâche avec la rupture de l'armistice de Bologne.

⁴ Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810), Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) et Jacques-Pierre TINET (1753-1803). Voir les lettres n°30, 33, 34 et 35. Monge parvient tout de même à dîner avec eux avant son départ. Voir la lettre n°38.

⁵ Antoine-Christophe SALICETI (1757-1809). Saliceti est chargé de préparer la libération de la Corse Bonaparte en fait le projet dès le 18 Messidor an IV [6 juillet 1796] lors de la libération de Livourne par les Anglais. (763, *CGNB*). Voir les lettres n°12 et 38.

⁶ Voir les lettres n°26, 27, 34 et 35.

⁷ Hercule III de Modène (1727-1803).

⁸ Sur la réception des Français en Italie par la communauté juive, voir la lettre n°39.

s'empessant de saisir la liberté que lui offre la République française est bien plus aimable que celui de la France qui la repousse. Mais j'espère que cette divinité bienfaisante de l'humanité aura de bons refuges sur la terre, et qu'elle offrira des asiles à ses défenseurs.

Adieu, ma chère amie, il faut faire un paquet, laisser à mes collègues les notes de ce que j'ai fait ici,¹ et je n'ai plus de temps. Je t'embrasse bien tendrement, fais en autant à Louise, à Fillette,² à tous nos amis et compte sur les tendres sentiments de ton ami.

Monge

¹ Monge effectue des recherches dans la bibliothèque de la ville pour choisir des manuscrits anciens et de vieilles éditions. Il saisit 98 ouvrages et effectue un grand choix de médailles du cabinet de Modène. Il laisse ses collègues continuer les opérations dans la salle d'armes, le cabinet d'histoire naturelle et la galerie du duc.

² Louise MONGE (1779-1874) et Anne-Françoise HUART (1767-1852) sœur de Catherine Huart. Elle est surnommée « Fillette » .

37. Monge au ministre des relations extérieures, Modène, 17 octobre 1796

Modène, le 26 vendémiaire de l'an V de la République

Citoyen ministre,¹

Je vous ai adressé de Florence, par le courrier de Gênes, une caisse contenant quelques manuscrits provenant des Dominicains de Bologne, et principalement la *Bible* hébraïque en rouleau, décrite par Montfaucon.² Lorsque les Dominicains me la remirent,³ je n'y trouvai pas la note dont parle Montfaucon et qui est partie en latin et partie en hébreu. Les Dominicains l'avaient enlevée pour la conserver comme témoignage de l'existence de cette *Bible*. Ils ont su que je m'en étais plaint et ils ont vu sur mon récépissé, dont je vous envoie copie, que je faisais exception de cette note. Ils se sont déterminés à me l'envoyer. Je vous l'adresse ci-jointe et vous prie très instamment de vouloir bien l'envoyer à la Bibliothèque Nationale en prévenant les conservateurs que cette note doit être jointe à la *Bible* hébraïque en rouleau, renfermée dans la caisse n. 20, que vous devez recevoir ou que vous avez reçue par le courrier de Gênes.⁴

Salut et respect.

Monge.

¹ Charles DELACROIX (1741-1805).

² Bernard de MONTFAUCON (1655-1741) décrit ce manuscrit certainement dans son ouvrage *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova* publié en 1739 à Paris.

³ Voir les lettres n°31 et 33.

⁴ Voir la lettre n°52.

38. Monge à sa femme, Livourne, 21 octobre 1796

Livourne, le 30 vendémiaire de l'an V de la République

Me voici, ma chère amie, au-delà des Monts à 150 milles de Modène d'où je t'ai écrit ma dernière,¹ et dans un des ports de mer de la Méditerranée. Je t'avouerai que j'ai du plaisir à voir un port de mer.²

Les patriotes français qui sont ici sont dans la joie. On rassemblait dans ce port tous les Corses qui avaient quitté leurs foyers pour fuir la tyrannie de Paoli et celle de l'Angleterre, afin de hasarder une expédition qui devait faire soulever les amis de la liberté en Corse, et chasser de cette île les Anglais.³ Mais tout va beaucoup mieux ; notre alliance avec l'Espagne,⁴ l'expédition qui nous a rendu maître de Livourne,⁵ l'opération de Faipoult qui a fait chasser les ennemis de Gênes,⁶ et puis je ne sais quel bonheur qui accompagne toujours les belles causes, ont rendu la Méditerranée non tenable pour les Anglais ; et ils évacuent la Corse et vont abandonner totalement la Méditerranée. Cet événement est très heureux, d'abord pour la France dont les Anglais n'auront plus deux départements qu'ils pouvaient apporter en compensation, et ensuite pour l'armée d'Italie dont les ennemis doivent être consternés. On disait que Naples et Rome marcheraient, mais ce sot et ce monstre vont y penser à deux fois.⁷

¹ La lettre n°36.

² Monge arrive à Livourne avec Saliceti le jour même. Monge fait de nombreux séjours dans des ports de mer lors de ses tournées d'examineur de la Marine. Voir les lettres n°9 et 131, 173. Il faut rapprocher ce goût pour les ports et la mer à l'enthousiasme que Monge exprime lors de son embarquement pour l'Égypte. Voir les lettres n°176, 177, 180, 181, 187. Sur l'action de Monge à la Marine voir la lettre n°118, 127 et 132.

³ Pascal-Philippe-Antoine PAOLI (1725-1807) prend le pouvoir en Corse et collabore avec les Anglais lors de la mise en place d'un royaume anglo-corse en 1794.

⁴ Traité de Saint Ildefonse avec l'Espagne qui scelle une alliance militaire entre la France et l'Espagne le 2 fructidor an IV [19 août 1796]. Le 13 vendémiaire an V [4 octobre 1796] l'Espagne déclare la guerre à l'Angleterre. Voir les lettres n°21, 29 et 39.

⁵ Voir les lettres n°12 et 36.

⁶ Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817) ministre de la République française à Gênes. Bonaparte écrit à Faipoult le 19 Prairial an IV [7 juin 1796] « Je suis instruit que le ministre de l'Empereur à Gênes excite les paysans à la révolte, et leur fait passer de la poudre et de l'argent. » (657, *CGNB*). Le 18 Messidor an IV [6 juillet 1796] Bonaparte en informe le Directoire : « Je vous ai fait passer, citoyens directeurs, par mon dernier courrier, [697, *CGNB*] la demande que j'avais faite au sénat de Gênes, pour qu'il chassât le ministre de l'Empereur, [GIROLA (?- ?)] qui ne cessait de susciter la rébellion dans les fiefs impériaux et de faire commettre des assassinats. [...] Vous trouverez [...] ci-joint une lettre du ministre Faipoult relativement aux affaires de Gênes ; je vous prie de la prendre en considération, et de me donner vos ordres là-dessus. Quant à moi, je pense comme le ministre Faipoult qu'il faudrait chasser du gouvernement de Gênes une vingtaine de familles qui, par la constitution même du pays, n'ont pas de droit d'y être, vu qu'elles sont feudataires de l'empereur ou du roi de Naples ; obliger le sénat à rapporter le décret qui bannit de Gênes huit ou dix familles nobles ; ce sont celles qui sont attachées à la France et qui ont, il y a trois ans, empêché la république de Gênes de se coaliser. Par ce moyen-là, le gouvernement de Gênes se trouverait composé de nos amis, et nous pourrions d'autant plus y compter, que les nouvelles familles bannies se retireraient chez les coalisés, et dès-lors les nouveaux gouvernants de Gênes les craindraient comme nous craignons le retour des émigrés. Si vous approuvez ce projet-là, vous n'avez qu'à m'en donner l'ordre, et je me charge des moyens pour en assurer l'exécution. » (762, *CGNB*). À la fin août 1796, lors d'une rencontre à Milan, Bonaparte et Faipoult conviennent « des mesures préparatoires à prendre pour l'exécution des instructions [du directoire] sur Gênes. » (862 et 873, *CGNB*). Le 3^{ème} jour complémentaire an IV [19 Septembre 1796], Bonaparte à Faipoult « Je vois avec grand plaisir le point où en sont les choses. Il en est de la diplomatie comme de la guère, il faut savoir prendre son temps. » (910, *CGNB*). Le 17 Vendémiaire an IV [8 octobre 1796], Bonaparte au Directoire : « Tout était prêt pour l'affaire de Gênes ; mais le citoyen Faipoult a pensé qu'il fallait retarder. Environné de peuples qui fermentent, la prudence veut qu'on se concilie celui de Gênes jusqu'à nouvel ordre. » (980, *CGNB*).

⁷ FERDINAND IV, roi de Naples et de Sicile (1751-1825) et le pape Pie VI, Giannangelo BRASCHI (1717-1799). Voir la lettre n°35.

Il y a ici des députations de toutes les villes de Corse pour venir jurer fidélité à la République française entre les mains du commissaire Saliceti¹. Lui-même se dispose à s'embarquer pour la Corse où il restera environ 4 décades à organiser le gouvernement constitutionnel; et sûrement il mettra la force et l'administration entre les mains des patriotes. J'ai été bien tenté de l'y suivre car il est toujours probable que nous irons à Rome, et nous ne pouvons pas encore retourner à Paris. Mais nous ne pourrions pas y aller avant 4 décades, et j'aurai le temps de revenir pour continuer notre mission.

Je suis persuadé que le Directoire ne le trouverait pas mauvais ; mais je crois qu'à ma place il faut se trouver où l'on doit être; ainsi je n'irai pas.² Le ministre Miot doit arriver ici ce soir³ ; il restera quelques jours et je retournerai avec lui à Florence, d'où j'irai rejoindre mes collègues à Modène.⁴ Je les ai vus un moment; ils arrivaient comme nous allions en partir Saliceti et moi ; nous avons dîné ensemble, et je les ai quittés ; ils se portaient tous très bien.⁵

Hier un bâtiment danois en arrivant ici a déclaré qu'il avait rencontré près des îles d'Hyères 36 bâtiments de guerre espagnols faisant voile pour Toulon. C'est une grande affaire pour nous ; vous savez peut-être déjà cette nouvelle; et quelque petit que soit le nombre des vaisseaux et frégates que le port de Toulon peut mettre en mer dans ce moment, si cette flotte qui sera forte au moins de 50 voiles le veut, elle pourra balayer la Méditerranée et attaquer les Anglais dont les bâtiments sont fatigués par une longue navigation, et dont les équipages sont très affaiblis. Nous avons appris hier de Porto Ferraio dont ils étaient maîtres que les matelots corses qu'ils avaient embarqués ne veulent pas les suivre et s'insurgent pour la liberté. Quelle belle partie, si on la jouait bien.

Les Anglais sont toujours devant le port de Livourne. S'ils partent avant que je m'en aille, je pourrai bien aller faire un tour à Gênes et voir le citoyen et la citoyenne Faipoult⁶ ; mais je ne sais pas encore ce que je ferai à cet égard.

Dans les prises que l'on a faites ici sur les Anglais et que l'on va vendre au premier jour, il se trouve des livres. J'en ai trouvé plusieurs fort intéressants, imprimés depuis la guerre, et qui ne sont vraisemblablement pas à la Bibliothèque nationale. Je les ai pris pour la République; j'en fais une caisse que je porterai ou enverrai à Modène pour faire partie du convoi qui partira de cette ville.⁷

J'ai reçu, ma chère amie, par Berthollet à Modène, et depuis à Florence,⁸ plusieurs de tes lettres dont quelques-unes sont fort anciennes ; j'y ai vu que tu as été fort longtemps sans avoir de mes lettres ; ce n'est pas ma faute, je n'ai jamais passé une semaine sans t'écrire.⁹ Mais quand nous étions à Rome, nous n'avions aucun moyen régulier de vous écrire; nous

¹ Antoine-Christophe SALICETI (1757-1809).

² Si Monge exprime ici clairement un intérêt et un enthousiasme à suivre les révolutions favorisées par les commissaires Français dans les villes de Gênes, Modène et Ferrare, il montre aussi la conscience d'une fonction précise et d'une tâche déterminée à remplir qui ne le conduisent ni l'une ni l'autre vers l'action strictement politique. D'ailleurs Monge décrit les événements politiques en terme de « spectacle », (voir la lettre n° 35) et son action à Livourne consiste en la saisie d'ouvrages anglais. Voir infra. Lorsqu'en 1798, Monge est commissaire de la République envoyé par le Directoire pour installer la République romaine, il exprime un ennui profond à effectuer sa mission et à assumer ses responsabilités administratives et politiques. Voir les lettres n°151, 160, 168 et 171.

³ André-François MIOT (1762-1841).

⁴ Voir les lettres n°35, 39 et 40.

⁵ Voir la lettre n°37.

⁶ Anne-Germaine DUCHÉ (1762-1815) voir lettre n°23.

⁷ Voir la lettre n°67.

⁸ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822). Après être arrivé à Modène, Berthollet a dû rejoindre les autres membres de la commission à Florence.

⁹ Monge répond notamment à la lettre de Catherine du 11 fructidor an IV [28 août 1796] dans laquelle elle lui écrit : « Voilà un mois et sept jours, mon cher ami, que nous n'avons eu de vos nouvelles, tous les jours j'espère en recevoir. Mais mon espoir sera en Dieu aujourd'hui. » Louise y ajoute un mot : « Il y a bien longtemps mon cher papa que tu ne nous as écrit et nous serions bien inquiètes si Carnot ne nous avait donné hier de tes nouvelles j'espère que tu ne seras pas si paresseux une autre fois. Dis nous si tu as reçu de nos nouvelles. »

profitions tantôt d'un courrier de Azara,¹ tantôt d'un courrier français quand il s'en trouvait; mais cela était rare. Et puis nous étions convenus, Berthollet et moi, de ne pas écrire le même jour, et que l'un donnerait toujours des nouvelles de l'autre. Apparemment que les occasions dont j'ai profité n'auront pas été aussi bonnes, et que mes lettres auront traîné dans quelques portefeuilles du quartier général, comme je vois que nous en gardons nous-mêmes pour d'autres jusqu'à ce qu'il se trouve une occasion. Quant à toi, écris-moi toujours chez Miot jusqu'à nouvel avis.

Ah, ma chère amie, si les affaires de la République allaient au-dedans comme au-dehors, ce serait bien beau. Mais comment iraient-elles bien ? Tous les émigrés rentrent et sont rappelés de toutes parts. Il y en avait ici 4 000, il n'en reste pas 20 ; ils sont tous partis pour la France depuis deux mois. Le pape renvoie en France tous les prêtres émigrés et déportés ; on va les accueillir dans leur pays et juge quel bien ils vont faire. Comme toutes ces mesures sont générales, je parierais qu'il en est de même de tous les côtés, et qu'aux élections prochaines il n'y aura pas un seul patriote.² Il serait assez plaisant que l'Italie rendit un jour à la France la liberté qu'elle aura reçue d'elle; mais cela n'est pas trop croyable ; les Lombards sont de bonnes gens, doux et paisibles; ils redoutent la guerre, et c'est tout au plus s'ils pourront conserver leur indépendance.

Adieu, ma chère amie, mille choses aimables de ma part à la citoyenne Berthollet³, aux citoyens et citoyennes Oudot, Berlier, Florent-Guyot,⁴ à Fillette et à son mari,⁵ à Louise, à Victoire et Paméla.⁶ Je ne sais si Huart, Bourgeois,⁷ Catherine Riondel sont encore à la maison.⁸ Dans ce cas, embrasse-les pour moi, et compte sur le tendre attachement de ton ami
Monge

Si tu vois Prieur⁹, Carnot,¹⁰ rappelle-moi à leur souvenir, ainsi qu'à celui de Barruel.¹¹

¹ José-Nicolas AZARA (chevalier d') (1731-1804).

² En germinal an V [avril 1797], les Royalistes sont les vainqueurs des élections pour le renouvellement d'un tiers du Conseil des Cinq-Cents. Voir la lettre n° 90.

³ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829).

⁴ Charles-François OUDOT (1755-1841), Théophile BERLIER (1761-1844), GUYOT DE SAINT-FLORENT (1755-1834) les trois hommes sont des députés de la Côte d'Or.

⁵ Anne Françoise HUART (1767-1852) et Barthélémy BAUR (1752-1823).

⁶ Louise MONGE (1779-1874), Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART et Victoire BOURGEOIS (17 ? -18 ?).

⁷ BOURGEOIS (? - ?) ami des Monge qui habite à la Cassine dans les Ardennes, père de la jeune Victoire qui est chez les Monge.

⁸ Dans la lettre de Paris, le 20 messidor an IV [8 juillet 1796], Catherine écrit que son frère Jean-Baptiste HUART (1753-1835) et la fille de sa femme Marie-Catherine RIONDEL (1776?-1835) sont à Paris chez la famille Monge depuis le 15 messidor [3 juillet 1796].

⁹ Claude-Antoine PRIEUR DE LA CÔTE-D'OR (1763-1832).

¹⁰ Lazare CARNOT (1753-1823).

¹¹ Étienne-Marie BARRUEL (1749-1818), instituteur de physique à l'École polytechnique.

39. Monge à sa femme, Livourne, 26 octobre 1796

Livourne, le 5 brumaire de l'an V de la République

Nous avons dîné hier, ma chère amie, Miot¹, les chefs militaires et moi, chez le gouverneur de Livourne² pour le grand-duc de Toscane³. C'était un véritable repas de cérémonie, dans lequel tous les gens du grand-duc avaient grand peur de se compromettre. Nous avions déjeuné tard ; je n'avais pas grand appétit et, contre mon ordinaire, j'ai voulu tirer la conversation du néant. Je me suis mis à raconter quelques-unes des merveilles qu'a produites la Révolution française, les actes de vertu auxquels elle a donné lieu. J'ai fait voir comment on a eu le courage d'entreprendre des choses belles et miraculeuses par leur grandeur, et comment on a eu la constance d'en venir à bout. Enfin, j'ai fait entendre à ces oreilles un langage auquel elles n'étaient pas accoutumées, et leurs bouches sont restées muettes.⁴ A la fin du repas, le commissaire Saliceti⁵ a voulu leur faire une galanterie et boire à la résurrection du commerce de Livourne qui va reprendre puisque les Anglais viennent de débloquent le port et que le commissaire venait lui-même de lever les défenses de rien sortir du port. Eh bien ! tous ces pauvres imbéciles qui n'ont pas eu l'esprit de rien répondre à tout cela, ni de rien riposter d'aimable pour notre chère République. Ah, ma chère amie, nous ne sommes point aimés ni des tyrans, ni des esclaves. Mais en revanche, nous le sommes ici beaucoup des juifs.⁶ Ils sont fort nombreux : leur population se monte à quinze mille âmes. Avant-hier, nous avons été le soir leur faire une visite dans la principale de leurs synagogues. C'était une de leurs grandes fêtes, la fête des Tabernacles. La synagogue, qui est fort grande et bien décorée, était pleine de monde, ainsi que la rue qui y conduit. On nous conduisit jusqu'au Saint des Saints, où l'on conserve les livres de la loi ; je demandai à les voir ; on ouvrit l'armoire et dans le moment où les portes s'ouvrirent, on entonna un cantique hébraïque que je ne connais pas. Mais le zèle que montra l'assemblée avait quelque chose de touchant.⁷ Après avoir observé tous ces

¹ André-François MIOT (1762-1841).

² Général de LAVILETTE (1720 - ?) gouverneur par intérim de Livourne après l'arrestation de l'ancien gouverneur Fedele SPANOCCHI (1757-1825).

³ FERDINAND III (1769-1824).

⁴ Godechot se sert du récit de Monge du dîner chez le grand duc pour illustrer l'idée selon laquelle l'occupation française de Livourne a été désastreuse pour les Italiens. « Le commerce livournais était à peu près anéanti, et les commerçants de la ville rejetaient – avec raison – la responsabilité de leur ruine sur la République française. (GODECHOT J. (1941), p. 478. Il cite DE LAUNAY L. (1933), p. 151.) Le discours de Monge sur la République française doit être semblable à celui produit dans les lettres de fin 1795 à son gendre Marey. Voir les lettres n°3 et 4.

⁵ Antoine-Christophe SALICETI (1757-1809).

⁶ Selon Godechot, les juifs furent de précieux auxiliaires pour les Français à Livourne. (GODECHOT J. (1941), p. 465.) Voir aussi la réception des Français par les juifs de Modène lettre n°36.

⁷ Ce récit montre non seulement l'intérêt de Monge pour les religions mais il manifeste aussi une sensibilité à l'émotion religieuse. Cet intérêt et cette curiosité ne doivent pas être forcément pris pour un indice de religiosité. En 1795, Dupuis, élève de l'astronome et athée militant Lalande, publie *l'Origine de tous les cultes*, ouvrage dans lequel il présente une étude comparative des religions. Plusieurs indices permettent de penser que Monge a lu cet ouvrage, par exemple, les références à la Chine dans sa correspondance (voir infra.) L'estime du géomètre pour Dupuis apparaît lorsqu'il chante son *Hymne au soleil* (voir la lettre n°119). La sensibilité à l'émotion religieuse est manifeste, même au sein d'un discours anticlérical à l'occasion d'une description de la Fête-Dieu. Elle perce au travers d'un mouvement d'empathie avec le simple fidèle trahi lors de cette fête que Monge qualifie de mascarade. Voir la lettre n°84. La présence d'une « certaine religiosité d'esprit » est indiquée en contre point de son anticléricalisme chez Aubry. (AUBRY P.-V. (1954), p. 177.) Ce dernier en tire deux conclusions : Monge n'est ni matérialiste, ni athée. L'historien rapporte une piquante conversation entre Monge et Lalande après 1800, alors que ce dernier veut inscrire Monge dans *Le dictionnaire des Athées* de Sylvain Maréchal : « Qui vous a dit que j'étais athée ?

- Si vous ne l'êtes pas vous le deviendrez.

- Et qu'en savez-vous ? » (AUBRY P.-V. (1954), p. 197)

La réponse énigmatique de Monge peut être interprétée comme une volonté de ne pas mélanger les genres le scientifique d'une part, le religieux de l'autre. (voir la lettre n°104 dans laquelle Monge souligne l'attitude des Chinois en ce qui concerne le religieux.) Si la science est publique, le religieux

rouleaux de la loi qui sont très richement enveloppés, je fus séparé des autres par la foule ; je crus qu'ils s'en allaient et je sortis de l'assemblée. Arrivé dans la rue où il pleuvait à force, un des juifs qui était là fit faire place à ses camarades pour me mettre à couvert, en attendant Saliceti et Miot. Un grand nombre m'entoura pour me témoigner le zèle qu'ils avaient tous pour les Français. Le premier me dit : « le cantique qu'on vient de chanter, l'avez-vous compris ? » Je lui dis que non. « C'est notre prière pour le succès des armées françaises et pour la gloire de la République. Nous ne nous assemblons jamais sans faire cette prière. »

Ces pauvres juifs, voyant les mauvaises dispositions et du peuple et du gouvernement à l'arrivée des Français ici, demandèrent eux-mêmes à les loger tous. On les prit au mot, et celui qui me parlait me dit qu'ils en étaient tous enchantés. Il chantait les louanges de nos braves volontaires, leur humanité, leur loyauté, et il me disait : "Aussi tout ce que nous avons est pour eux". Et de fait, ils vendent tous au plus juste prix à nos volontaires, qui sont à leur tour fort contents des marchés qu'ils font avec eux. Ah, ma chère amie, nous étions tous fort gais en revenant avant-hier de la synagogue et fort ennuyés en revenant hier du dîner du gouverneur. Au reste, ce dîner est le premier de la sorte que nous faisons depuis que nous sommes en Italie. Depuis que j'ai quitté Rome, nous dînons toujours entre Français, et nous ne nous séparons jamais sans avoir entonné des chants patriotiques, et sans avoir chanté principalement la Marseillaise et le Chant du départ. Ainsi, tu vois, ma chère amie, que nous ne sommes pas si malheureux et que nous avons ici des plaisirs que nous n'aurions pas à Paris.

Je n'écris pas en particulier à la bonne Louise, mais quand je te parle, c'est comme si c'était à vous deux. Je voulais acheter ici sa provision de cordes de harpe ; je croyais que dans ce port de mer, je trouverais des ressources à cet égard.¹ Le marchand qui tient ordinairement les cordes de Naples m'a dit qu'il n'en avait plus d'assortiment complet, et qu'il avait envoyé tout ce qu'il en avait à Paris où elles sont fort rares. Mais je n'oublierai pas la commission si nous

est du domaine du privé, comme cela est suggéré au sein d'une tendance encyclopédiste dans la division des mentalités par rapport au progrès. (DHOMBRES J. et N. (1989), p. 259-260.) La relation entre sciences et religion à la fin du XVIII^e siècle est le plus souvent décrite en terme d'opposition, elle est alors coordonnée à celle entre matérialisme et spiritualisme. Il faudrait rendre compte de cette apparente opposition et l'inscrire dans un questionnement plus large qui tenterait une réévaluation de l'anticléricisme de Monge (voir les lettres n°3, 62 et 99) mais aussi du spiritualisme d'un mathématicien, praticien du progrès. C'est d'ailleurs du côté d'une faculté de l'esprit, « l'imagination », mise en œuvre en géométrie, que le « spiritualisme » de Monge pourrait être situé, c'est d'ailleurs ce qui semble le différencier de Berthollet. Dans ses *Mémoires*, Bourrienne le secrétaire et ami de Bonaparte l'envisage en décrivant les conversations du général en route pour l'Égypte : « À bord de l'Orient, il se plaisait à causer fréquemment avec Monge et Berthollet ; ces entretiens roulaient le plus habituellement sur la chimie, sur les mathématiques et la religion. [...] Quelque amitié qu'il témoignât à Berthollet, il était facile de voir qu'il lui préférait Monge, et cela parce Monge, doué d'une imagination ardente, sans avoir précisément des principes religieux, avait une sorte de propension vers les idées religieuses qui s'harmonisait avec les idées de Bonaparte ; à ce sujet, Berthollet se moquait quelquefois de son inséparable Monge, et d'ailleurs, l'imagination froide de Berthollet, son esprit constamment tourné à l'analyse et aux abstractions, penchaient vers un matérialisme qui a toujours souverainement déplu au général. » (BOURRIENNE (1829), *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'état, sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, Bruxelles, A. Wahlen, et H. Tarlier, p. 60.) Dans l'« avertissement des éditeurs » du troisième tome de l'*Encyclopédie*, D'Alembert invite à la prudence avant de conclure à l'athéisme des intellectuels : « Qu'il nous soit permis de nous arrêter un moment ici sur ces accusations vagues d'irréligion, que l'on fait aujourd'hui tant de vive voix que par écrit contre les gens de Lettres. Ces imputations, toujours sérieuses par leur objet, & quelquefois par les suites qu'elles peuvent avoir, ne sont que trop souvent ridicules en elles-mêmes par les fondements sur lesquels elles appuient. Ainsi, quoique la spiritualité de l'ame soit énoncée & prouvée en plusieurs endroits de ce Dictionnaire, on n'a pas eu honte de nous taxer de Matérialisme, pour avoir soutenu ce que toute l'Eglise a crû pendant douze siècles, que nos idées viennent des sens. On nous imputera des absurdités auxquelles nous n'avons jamais pensé. » D'ALEMBERT (1751-1759), T. 3, p. xii

¹ Louise MONGE (1779-1874) Monge répond à sa femme qui lui a écrit de Paris le 27 thermidor an IV [14 août 1796] : « Louise t'a déjà écrit aussi souvent que moi, dans une de ses lettres, elle te priait si tu allais à Naples de lui acheter des cordes de harpe. Si cette lettre te parvient à temps, fais cette commission. Tu lui feras bien ta cour. »

allons à Rome, comme je l'espère.¹ Je ne sais pas encore quand ce sera. Il paraît qu'il faut encore que Buonaparte détruise une armée autrichienne auparavant. Hé bien ! on va la détruire, et si je puis ensuite avoir le bonheur de voir effacer de dessus le globe ce gouvernement papal, le foyer du mensonge et l'étouffoir du genre humain, je m'en retournerai content en France.

Nous partons demain matin, Miot et moi, pour retourner à Florence² ; peut-être irai-je de là rejoindre mes collègues à Modène ; ce sera selon les lettres que je trouverai d'eux.³

Nous n'avons pas de nouvelles de nos armées d'Allemagne ; et c'est un grand inconvénient. Les armées ont le plus grand plaisir d'apprendre le succès des autres armées. Les juifs, qui ont des correspondances entre eux d'un bout de l'univers à l'autre, nous ont dit hier que Beurnonville avait gagné une bataille ; mais il n'y a presque pas de détails, et puis cela n'est pas officiel.⁴ Nous nous en flattons ; c'est toujours quelque chose. Nous croyons aussi la réunion faite des deux armées navales de France et d'Espagne.⁵ Mais nous n'en sommes pas sûrs. Si cette armée combinée venait directement tomber sur ces Anglais qui sont à l'île d'Elbe, on irait y faire descendre d'ici et de Corse cinq ou six mille hommes, et on prendrait la flotte entière. Ce serait un grand coup.

Adieu, ma chère amie, mille tendres compliments à tous nos amis et compte sur l'attachement de ton bon ami qui a grand désir de te revoir.

Monge

¹ Voir les lettres n°20, 39, 66, 70, 81 et 95.

² Ils laissent Saliceti à Livourne.

³ Ce n'est pas Modène mais Milan qui est finalement le lieu de rassemblement de la commission. Voir la lettre n°40.

⁴ Pierre RIEL DE BEURNONVILLE (1752-1821) commandant en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse. Le 26 octobre 1796, l'aile droite de l'armée de Sambre-et-Meuse opère un grand mouvement et arrive sur le Rhin.

⁵ Le 18 août 1796, la France signe un traité d'alliance offensive et défensive avec l'Espagne, le traité de Saint-Ildefonse ; Charles VI abandonne le camp anglais. Voir les lettres n°29 et 38.

40. Monge à sa femme, Florence, 4 novembre 1796

Florence, le 14 brumaire de l'an V de la République

Depuis notre départ de Livourne, ma chère amie, je suis ici où j'attends les objets que nous n'avons pas pu emporter nous-mêmes pour les porter à Milan où sont actuellement Berthollet et Berthélemy,¹ d'où doit partir pour la France le convoi de Modène, et où nous allons tous nous réunir pour attendre que nous ayons quelque chose à faire en Italie.² Je n'étais pas avec mes collègues et avec Garrau³ quand il a été décidé que ce serait à Milan que nous retirerions; j'aurais donné ma voix contre une aussi grande reculade ; mais cela est fait et cela me contrarie. D'abord je vois que je vais être longtemps sans avoir de tes nouvelles. Il y a dans ce moment sur le bureau de Miot⁴ un paquet pour Cacaault⁵ à Rome ; j'y ai senti plusieurs lettres cachetées ; je présume qu'il y en a pour nous et j'ai le chagrin de voir que le paquet va aller à Rome, que les lettres reviendront ici, et qu'ensuite il faudra nous les renvoyer à Milan. Ce ne sera pas avant deux décades qu'elles nous parviendront. Toutes celles qui sont actuellement en route vont venir ici pour retourner ensuite à Milan. Je te prie, jusqu'à ce que les choses soient changées, d'adresser tes lettres à Milan.

La citoyenne Miot vient d'envoyer son courrier pour annoncer son arrivée. Son mari est enchanté ; il va monter en voiture avec sa fille pour courir au-devant d'elle jusqu'à deux ou trois postes.⁶ Je voudrais bien être à portée, ma chère amie, d'en faire autant ; je t'assure que cela serait avec le plus grand plaisir. Je souffrais ton absence avec courage quand nous travaillions pour la République; mais depuis que nous n'avons plus rien à faire⁷, je m'ennuie, et je ne crois pas que j'aie jamais eu plus grand désir de te revoir, de t'embrasser, d'embrasser la bonne Louise, et toute la maison, en y comprenant le ménage Baur.⁸

J'ai le projet de secouer mon ennui; et pour cela, dès que nous serons à Milan, j'écrirai à notre ministre à Venise⁹ pour lui demander un passeport de l'État de Venise, au moyen duquel je puisse aller voir cette ville singulière. Car si jamais nous allons à Rome, nous n'en reviendrons pas par Milan, et je n'aurai plus occasion de voir cette vieille République bien aristocrate, bien connue des Français.¹⁰ Ensuite, si nous avons le temps, nous ferons une autre course au lac Majeur, au pied des Alpes, pour voir les Iles Borromées, si célèbres par la beauté de leur climat, et où les oliviers et les orangers viennent en pleine terre, bien qu'elles ne soient pas plus méridionales que Mâcon¹¹ ; tandis que dans toute la Lombardie dont une grande partie est beaucoup plus au midi, les hivers sont aussi rigoureux qu'à Paris. Cela vient de ce que les îles sont au pied méridional des Alpes, abritées des vents du nord par les hautes

¹ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) et Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811).

² Monge après avoir suivi Saliceti dans ses missions politiques à Modène et à Livourne, le quitte pour revenir à Florence avec Miot. Voir les lettres n°38 et 39.

³ Pierre-Anselme GARRAU (1762- 1819).

⁴ André-François MIOT (1762-1841), ministre plénipotentiaire à Florence.

⁵ François CACAULT (1743-1805) ministre plénipotentiaire à Gênes chargé de veiller à l'exécution des clauses de l'armistice de Bologne signé avec le pape Pie VI relatives aux indemnités financières. Voir lettre n°25.

⁶ Miot a toute sa famille en Italie avec lui : sa femme Adélaïde-Joséphine ARCAMBAL (1765-1841) et leurs deux très jeunes enfants Rosalie Françoise Caliste MIOT (1792-1866) et René Hyacinthe MIOT (1795-1815).

⁷ L'exécution de l'armistice de Bologne du 23 juin 1796 relativement aux objets d'art et de sciences est suspendue le 3 vendémiaire an V [24 septembre 1796]. Voir les lettres n° 29 et 30.

⁸ Louise MONGE (1779-1874) et Anne Françoise HUART (1767-1852), jeune sœur de Catherine, son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) et et leur fils Émile BAUR (1792- ?).

⁹ Jean-Baptiste LALLEMENT (1736-1817).

¹⁰ Monge n'envisage pas encore d'aller en tant que commissaire à Venise. Il y est en mission en aomut 1797. Voir les lettres n° 118 à 127. C'est au printemps 1797 que la situation diplomatique entre la France et la République de Venise se tend jusqu'à la déclaration de guerre de la France le 15 Floréal an V [2 mai 1797]. Voir les lettres 84, 89, 90 et 93.

¹¹ Voir la lettre n°46.

montagnes.¹ Nous aurons occasion de parcourir les carrières de marbre et de granit dont on bâtit la ville de Milan, et d'où l'on tire toutes ces grandes colonnes d'une seule pièce de granit dont il y a un si grand nombre dans cette ville. Je ne graverai pas ton nom, ma chère amie, sur les parois de ces roches indestructibles, ni ceux de nos enfants. Vous ne devez y passer ni les uns ni les autres pour les y lire ensuite; et cela n'aurait aucun objet. Mais je penserai sûrement à vous, car toutes les fois que je vois quelque chose qui mérite d'être remarqué, qui pourrait attirer ton attention, exciter ton admiration, ou être utile à nos enfants, je voudrais vous avoir tous avec moi, et je me reproche quelquefois des jouissances que vous ne partagez pas.

Quoique je me rapproche beaucoup de vous en allant jusqu'à Milan, j'éprouve cependant un mouvement pénible. Il me semble que nous abandonnons Rome, et je suis comme Annibal quand il fut rappelé en Afrique, je me retourne à tout moment. Ce n'est pas que je ne croie y retourner, mais à la tournure que les affaires semblent prendre en France, il me semble qu'on ne sent pas notre position, qu'on n'y a pas ferme la résolution de détruire cette monstruosité d'un prêtre tyran² de presque toute l'Europe. Le Directoire n'avait qu'à fermer les yeux, et le monde était pour jamais délivré de l'oppression sous laquelle la fourberie, les mensonges et l'erreur le tiennent depuis si longtemps.³

Au reste ce n'est la faute ni de Bonaparte, ni de Saliceti,⁴ ni de Garrau, qui auraient joliment fait cette espièglerie là ; et qui auraient révolutionné Rome tout aussi adroitement que Modène.⁵ A propos de cela, il paraît que le nom de Cispadane que j'avais imaginé pour la République de Modène, Reggio, Bologne et Ferrare prend à merveille ; car dans deux ou trois papiers publics italiens je l'ai vu employer avec faveur. Tu vois que je suis parrain d'un assez bel enfant. Dieu veuille qu'il vienne à bien, et que ses père et mère ne l'envoient pas aux enfants trouvés.⁶

Nous apprenons de Livourne qu'au départ de la lettre écrite par Belleville,⁷ on apercevait de loin la flotte combinée française et espagnole. Si elle joue bien, elle pourra capturer toute la flotte anglaise, ou tout au moins en prendre une grande partie et chasser le reste de la Méditerranée.

Mais tous ces succès ne seront rien si le Directoire a la faiblesse de faire un traité avec le pape. Si Rome reste à un pontife, c'en est fait ; jamais les individus français ne pourront

¹ Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) et Émilie MONGE se trouvent à Paris lorsque Catherine reçoit cette lettre. Et c'est Marey qui y répond. Cela montre la dimension familiale de la correspondance. Voir la lettre n°84. De Paris le 6 frimaire an V [26 novembre 1796], le négociant bourguignon en profite pour répondre à la lettre que Monge lui avait envoyée de Rome, le 30 thermidor an IV [17 août 1796](lettre n°22) : « J'approuve beaucoup les projets que vous avez de visiter la ville de Venise. Elle vous offrira outre mille morceaux précieux de peinture des Paul Véronèse, Bassanoti, des palais superbes de Palladio, l'image parfait d'un vaisseau à l'ancre dont le clocher de l'Église Saint Marc paraît être le mat. N'oubliez pas de voir la belle manufacture de glace de Murano dans l'une des lagunes à une lieue de Venise, ni les îles Borromées à quelques lieues de Milan ces dernières sont un véritable séjour de féerie. Vous trouverez à moitié chemin du lac Majeur un petit colosse de Rhodes, la statue de Saint Charles Borromée. »

² Pie VI, Giannangelo BRASCHI (1717-1799).

³ Dans la réponse de Catherine du 9 frimaire an V [29 novembre 1796] apparaît une différence d'opinion entre Monge et Carnot au sujet de l'attitude à adopter vis à vis du Pape et des États pontificaux : « J'ai fait part à C[arnot] de tes réflexions, le jour même que je l'ai reçu, il était fort triste et me dit : « Cela est bien aisé à dire. Dans le moment où nous parlons Mantoue est peut-être débloquée, le sort de l'armée est très incertain. » Il avait reçu des dépêches du 22, qui n'étaient pas tranquillissantes. »

⁴ Antoine-Christophe SALICETI (1757-1809) .

⁵ Pour Bonaparte cela ne semble pas si certain. Voir lettres n°26, 27, 34, 35 et 36.

⁶ Marey commente dans sa lettre de Paris le 6 frimaire an V [26 novembre 1796] : « Il paraît par vos lettres que vous renaissiez à l'enthousiasme et que vous comptez beaucoup sur celui que les succès de nos armées ont fait naître parmi les habitants de quelques villes d'Italie. J'avoue que je doute beaucoup de la sincérité de toutes ces belles démonstrations d'attachement et de républicanisme et j'attends pour les juger un premier revers dont le génie de la liberté veuille toutefois nous préserver. » Voir les lettres n°48, 53 et 84.

⁷ Charles-Godefroy REDON DE BELLEVILLE (1748-1820) Consul de France à Livourne.

mettre le pied en Italie. Nous ne pouvons nous y maintenir en quelque considération qu'en révolutionnant Rome.¹

Adieu, ma chère amie, je t'embrasse bien tendrement, ainsi que Louise.

Monge

¹ Dans sa lettre de Paris le 6 frimaire an V [26 novembre 1796], Marey lui écrit à ce sujet : « Quand au projet de révolutionner Rome, [je] le regarde comme chimérique. Que peut-on espérer d'une ville qui n'est composée que de Capucins, de pénitents, de confrères, de castrats et de fainéants ! « Veuve d'un peuple roi mais reine encore du monde. » Cette orgueilleuse cité tient encore le sceptre du fanatisme et de l'intolérance. Vous connaissez mal les Romains, si vous espérez retrouver parmi eux quelques étincelles du feu de l'enthousiasme républicain. Bornons-nous à recueillir les chefs d'œuvres des Scoppa, des Praxitèle, des Guides, des Raphaël et laissons ce peuple ignorant et superstitieux à ses madones et à ses prêtres. Vous ne dites pas si vous avez été à Naples. Faites en sorte d'aller voir ce beau pays peuplé de merveilles de l'art et de la nature. » Après ses rencontres avec Bonaparte à Milan, Bologne et après la signature du traité de Tolentino de février 1797, Monge introduit des changements dans son discours sur la position à adopter face à Rome. Voir les lettres n°51, 53, 62, 63 et 65. En 1798 alors qu'il œuvre à l'établissement de la République romaine, il s'étonne d'y parvenir aussi facilement. Voir la lettre n°156.

41. Les commissaires au ministre des relations extérieures,¹ Milan, le 14 brumaire an V [4 novembre 1796]²

Après avoir rassemblé à Tortone les objets d'art recueillis en Italie du Nord et avoir chargé La Billardière de les conduire à Paris, les commissaires s'étaient rendus à Rome pour y poursuivre leur mission.³ Après leur départ de cette ville, ils demandèrent à Boulanger, secrétaire de la Commission de s'informer sur la marche du convoi de La Billardière. Ils apprirent alors que ce dernier après avoir rétrogradé jusqu'à Coni et y avoir laissé en dépôt 23 caisses d'œuvres d'art, avait pris ensuite la route du Mont-Cenis avec le reste de son convoi. Berthollet et Berthélemy⁴, les premiers informés chargèrent alors un adjoint de la Commission, Escudier, de diriger vers Tortone et Nice les caisses déposées à Coni avec d'autres objets regroupés à Milan. Récemment arrivés dans cette ville, ils étaient sans nouvelle d'Escudier.⁵

[Résumé]

¹ Charles DELACROIX (1741-1805).

² Bien que cette lettre, datée de Milan le 14 brumaire de l'an V, ne soit signée que par Berthollet et Berthélemy, les deux premiers membres de la Commission de retour à Milan, son intérêt justifie qu'il en soit mention. Il s'agit en effet de la première annonce faite au ministre des relations extérieures des difficultés rencontrées au cours du transfert vers la France des "objets d'arts et de sciences" rassemblés par la Commission dans la première partie de sa mission, difficultés qui ruinaient en partie les prévisions faites à ce sujet quelques semaines plus tôt. [R.T.] Voir la lettre n°15.

³ Jacques-Julien LA BILLARDIÈRE (1755-1834). Voir les lettres n°14, 15, 16, 22, 28, 33, 42, 48, 52 et 53.

⁴ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) et Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811).

⁵ Jean-François ESCUDIER (1759-1819). Arrivé à son tour quelques jours plus tard (21 brumaire de l'an V : 11 novembre 1796), Monge fut aussitôt informé de ce malencontreux incident qu'il annonce à sa femme deux jours plus tard en lui indiquant les mesures nouvelles prises afin d'en limiter les conséquences. Entre temps d'ailleurs, l'arrivée à Paris le 8 novembre 1796 [18 brumaire an V], avait fortement déçu tous ceux qui croyaient à tort qu'il s'agissait là de l'ensemble des chefs d'œuvre annoncés. [R.T.] Sur le convoi des tableaux de Lombardie voir les lettres n° 42, 48, 77, 81, 92, 98 et 109.

42. Monge à sa femme, Milan, 13 novembre 1796

Milan, le 23 brumaire de l'an V de la République

Nous voilà, ma très chère amie, revenus à moitié chemin de Rome à Paris. C'est une assez bonne reculade que nous venons de faire ; Dieu veuille que ce soit pour mieux sauter. En arrivant ici avant-hier, où Berthollet et Berthélémy¹ étaient déjà depuis une dizaine de jours, nous avons trouvé chez la citoyenne Buonaparte la citoyenne Faipoult et la petite Julie² que nous avons reçues avec toute l'amitié possible. Je leur ai remis la petite lettre dont Paméla³ m'avait fait porteur, et qui a été bien reçue. La pauvre petite Julie qui en grandissant est toujours aussi aimable, nous a fait des caresses charmantes et m'a fait bien des reproches de ce que je n'avais pas amené Paméla et Louise⁴ que, disait-elle, j'aurais pu mener d'abord à Gênes, pour les y laisser jusqu'à notre retour⁵. La citoyenne Buonaparte⁶ chez qui nous avons dîné tous hier, m'a parlé de la manière la plus obligeante de toi et de nos enfants, et elle m'a recommandé avec grâce de la rappeler à votre souvenir, vous ayant vues au bal chez la citoyenne Berthollet pour la prise d'Amsterdam.⁷

La citoyenne Faipoult part demain matin pour retourner à Gênes. Peut-être la prierai-je de se charger de cette lettre, quoique ce soit lui faire prendre de beaucoup [le chemin] le plus long; car le Congrès d'État de la Lombardie décachette toutes les lettres qui s'expédient par les courriers ordinaires. Je n'ai aucune répugnance à ce qu'on lise ma correspondance avec toi ; mais cette opération retarde les lettres d'une dizaine de jours au moins, et c'est un grand inconvénient. Quant à nous, nous allons être sevrés de vos nouvelles pendant longtemps, il faudra que vos lettres reviennent de Rome à Florence, et de Florence ici, et qu'à chacune de ces stations elles traînent une huitaine de jours sur les bureaux.

Notre pauvre collègue La Billardièrre, après avoir rassemblé avec grand peine tout ce qui était nécessaire pour conduire le convoi à Paris en passant par le col de Tende, Nice, Aix et Lyon, et étant arrivé au bas du col, a appris qu'une armée de Barbets⁸ l'attendait pour piller le convoi, et que son escorte n'était pas suffisante pour le protéger ; il s'est déterminé à reculer jusqu'à Coni, pour passer par le Mont-Cenis.⁹ En cela il a bien fait; mais il n'a pas cru pouvoir faire passer par cette route les grandes caisses; il les a donc laissées à Coni, et il est parti avec tous les petits paquets. Il résulte de cela qu'il n'a conduit à Paris que des livres, des objets d'histoire naturelle etc., que l'on peut regarder comme les accessoires du convoi. Tous les

¹ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) et Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811). Voir la lettre n°40.

² Anne-Germaine DUCHÉ (1762-1815) femme Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817) De son premier mariage avec Grandjean-Delisle, elle a une fille Charlotte-Germaine-Julie GRANDJEAN-DELISLE (?-1870) que Faipoult adopte en 1807.

³ Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART.

⁴ Louise MONGE (1779-1874). La famille Monge entretient des relations amicales avec celle de son ancien élève de Mézières, Faipoult. Voir les lettres n°3 et 164.

⁵ C'est à Gênes que réside Faipoult avec sa famille. Il y est ministre plénipotentiaire de la République française.

⁶ Marie-Joseph-Rose TASCHER DE LA PAGERIE, vicomtesse de BEAUHARNAIS (1763-1814).

⁷ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829). La prise d'Amsterdam sous le commandement du général Pichegru a lieu le 1^{er} pluviôse an III [20 janvier 1795].

⁸ Les barbets sont issus de la fusion des miliciens, originellement appelés les « chasseurs de Nice », et d'autochtones exaspérés qui résistent à l'occupation des forces françaises. La correspondance militaire évoque souvent les actions des barbets. Ces lettres insistent particulièrement sur le phénomène. Par des coups de mains spectaculaires mais aussi par l'effet de surprise qu'ils savaient ménager, les barbets inspirent la terreur. Ils furent une constante source d'inquiétude pour l'armée d'Italie. Ils sont aussi utilisés et rendus responsables des déprédations commises par d'autres. Les barbets furent souvent un alibi facile pour expliquer les gaspillages dans le domaine des charrois et des subsistances. Voir IAFELICE M. (1998), *Barbets ! Les résistances à la domination française dans le pays niçois (1792-1814)*, Nice, Serre éditeur et CANDELA G. (2000), *L'armée d'Italie ; Nice 1792-1796*, Nice, Serre éditeur.

⁹ Sur le premier convoi sous la responsabilité de Jacques-Julien LA BILLARDIÈRE (1755-1834), voir les lettres n°14, 15, 16, 22, 28, 33, 41, 48, 52 et 53.

tableaux, entre autres la Sainte Cécile et le Saint Jérôme, sont donc encore en Italie.¹ Pendant que j'étais à Livourne, mes collègues ont trouvé Escudier qui s'est chargé d'aller prendre ce convoi à Coni, de lui faire passer le col de Tende et de le conduire jusqu'à Paris.² Pendant ce temps-là, le convoi que nous venons de charger à Modène, se rend à Gênes, d'où le citoyen Faipoult l'expédiera par mer jusqu'à Nice où Escudier le rencontrera. Il s'en chargera encore et tout ce sur quoi nous avons mis la main en Italie va donc probablement être mis à l'abri des événements. J'espère que dans une douzaine de jours tout sera sur l'ancien territoire de la République. Cependant, pour mettre encore à cela plus d'activité, Berthollet et Tinet³ viennent de partir ce matin pour Coni, et veiller par eux-mêmes à ce que le passage du col de Tende soit effectué dans le plus bref délai. Dans tous les entrepôts l'on ne nous a volé qu'une seule caisse, celle qui contient la donation faite à l'église de Ravenne en 490, écrite sur papyrus. Si nous allons à Rome, nous pourrions réparer cette perte, parce qu'il y en a sept ou huit pareilles, qui ont seulement une dizaine d'années de moins en ancienneté.⁴

Nous sommes ici, ma chère amie, au moment des plus grands événements. L'Empereur⁵ a rassemblé une grande armée qui est actuellement en présence. Son objet est de délivrer Mantoue et de nous chasser de l'Italie. Notre position est meilleure qu'elle n'était quand Wurmser tenta la même entreprise,⁶ le zèle de nos volontaires est vraiment édifiant; et nous avons la plus grande espérance du succès. Lorsque tu recevras cette lettre, vous saurez vraisemblablement à Paris le résultat qui ne doit pas tarder et dont les nouvelles arriveront à Paris par des courriers extraordinaires. Si Mantoue est délivrée, une nouvelle campagne devient nécessaire pour l'an prochain et nous ne devons pas espérer de retourner à Rome cette année. Alors il sera inutile que nous soyons ici à charge de la République ; nous retournerons en France d'où l'on pourra dans les circonstances convenables, renvoyer nous ou d'autres achever la mission. Si, au contraire, la fortune qui accompagne toujours la République, et qui couronne les vertus de nos braves défenseurs, leur est fidèle, et il ne serait pas nécessaire pour cela de détruire cette quatrième armée comme on a fait [de] celle de Wurmser ; il suffirait de la bien battre et de la renfoncer dans le Frioul. Alors Mantoue, qui ne résiste que par l'espoir du secours prochain, tomberait très promptement en notre pouvoir. Nous serions absolument maîtres de l'Italie, et nous nous mettrions en marche pour Rome⁷ où nous travaillerions avec la plus grande ardeur pour envoyer le plus promptement possible à Paris un convoi triomphal pour lequel tout est disposé, et dont il ne convient pas que je te fasse ici le détail, parce que c'est la peau de l'ours.

Adieu, ma chère amie. Embrasse bien tendrement pour moi, la citoyenne Baur,⁸ Louise, Paméla, Victoire⁹ ; présente mes hommages à la citoyenne Berthollet; rappelle-moi au souvenir de tous nos amis et compte sur mon tendre attachement et sur l'empressement que j'ai à te revoir.

Nous ne sommes plus ici dans les pays chauds ; il y fait à peu près le même temps qu'à Lyon, et l'on ne s'y chauffe pas aussi bien.

¹ La Sainte Cécile et quatre saints (1515) de Raffaello SANZIO DA URBINO (1483-1520) et « La Madone de saint Jérôme » (1527-1528) de Antonio ALLEGRI, dit il Correggio (1489 ? – 1534).

² Jean-François ESCUDIER (1759-1819). Sur le convoi des tableaux de Lombardie voir lettres n° 41, 48, 77, 81, 92, 98 et 109.

³ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) et Jacques Pierre TINET (1753-1803).

⁴ Voir lettres n°13 et 22.

⁵ François II (1768-1835).

⁶ Fin juillet 1796, après le passage de Brescia. Dagobert Sigismond de WURMSER (1724-1797). Voir lettres n°22 et 25.

⁷ Monge exprime ici clairement la nature décisive de la prise de Mantoue pour la poursuite de la campagne mais aussi pour ses impacts sur la politique intérieure de la République française. Voir lettres n°45. Et à propos du siège de Mantoue, voir lettres n°12, 18, 21, 22, 29, 30, 34, 45, 51, 53 et 55.

⁸ Anne Françoise HUART (1767-1852).

⁹ Victoire BOURGEOIS (17 ? -18 ?).

43. Monge au directeur de l'École polytechnique, Milan, le 27 brumaire an V [15] novembre 1796]¹

Il écrit pour annoncer au Directeur de l'École² « l'envoi d'objets destinés au cabinet de physique et de chimie. C'est un souvenir utile qu'il est heureux d'envoyer à ses élèves et qui témoigne de l'intérêt qu'il ne cesse quoiqu'éloigné, de porter au progrès de leur instruction. »³

¹ Lettre mentionnée et décrite dans B.É. vol II, p. 169.

² Michel VANDEBERGUE DESHAUTSCHAMPS (1732-1806).

³ Monge exprime et montre une préoccupation incessante pour l'enseignement dans la jeune École polytechnique. Aussi, Monge cherche sans doute à exprimer son soutien à ses collègues restés seuls à Paris pour défendre l'École. Le 25 vendémiaire an V [16 octobre 1796], Catherine ne lui donne pas de bonnes nouvelles de l'École : « On a beaucoup travaillé l'École polytechnique. Enfin à force de batailles, on finit par la laisser subsister et à lui accorder pour toutes choses 300 mille francs par an. Ainsi il va y avoir de grandes réformes à y faire, cet établissement ressemble à tous les autres. Le gaspillage compte plus que les choses nécessaires à l'instruction. » Lors de la séance du 10 vendémiaire an V [1^{er} octobre 1796] du Conseil des Cinq-Cents et alors que l'École n'a pas deux ans d'existence, le représentant Barailon dénonce le gaspillage de l'argent public en mettant en doute l'utilité d'un enseignement scientifique et pluridisciplinaire d'un haut niveau théorique : « « folie de tout enseigner et de vouloir que l'on sache tout à la fois », au risque de ne donner que « des savantasses qui dissertent sur tout et ne raisonneront sur rien ». Avec la même dépense on « ferait fleurir six écoles spéciales qui seraient, à coup sûr, plus profitables à la Nation, surtout si l'on considère les frais d'impression d'un journal, de plans, de prospectus de cours etc ... dont on gratifie les élèves et le public ». [Moniteur du 15 vendémiaire an V, p. 58. cité in GRISON E. (1991), « Les premières attaques contre l'École polytechnique (1796-1799), *Bulletin de la Société des Amis de la Bibliothèque de l'École polytechnique*, n°8. [en ligne consulté le 27 septembre 2012] <http://www.sabix.org/bulletin/b8/prieur.html> . Sur les attaques dirigées contre l'École polytechnique, voir les lettres 17, 77 et 95 et sur la préoccupation ininterrompue de Monge en faveur de l'École voir les lettres n°3, 15, 43, 84, 87, 103, 127, 132 et 170.

44. Monge à son gendre Marey, Milan, 17 novembre 1796

Milan, 27 brumaire de l'an V¹

[...] Figurez-vous un peuple de somnanbules conduit, non par un charlatan adroit comme pourrait l'être Mesmer,² mais par de misérables et grossiers farceurs, qui a de la répugnance

¹ Lettre citée par P.V. Aubry (*op. cit.*, p. 183-184 et 358, note 14). Conservée alors dans les Archives Marey-Monge, elle n'a pu être retrouvée depuis. [Monge répond à la lettre de Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818). Ce dernier lui a écrit de Paris après la réception de la lettre n°40 par Catherine.]

Faute d'avoir accès à son texte original, il paraît utile de reproduire l'analyse et les brèves citations que fait Aubry de cette longue lettre, reflet d'un certain désenchantement de la part de Monge. S'il tremble pour sa belle filleule cispadane, c'est que l'abandon provisoire du problème romain l'a laissé ulcéré. Il tonne contre le « gouvernement insensé de Rome », contre « les gazetiers qui mentent à la journée » et les femmes sans honnêteté qui suspendent leurs opérations galantes pour réciter l'Angelus. Il proteste contre les ouvriers qui mendient, et contre les assassinats quotidiens. Et voilà que « l'inférel gouvernement du Pape » a refusé la main amie qui voulait aider le peuple à sortir d'un tel cloaque... Heureusement les braves volontaires français sont « des anges » et leur dévouement est incroyable. Mais Monge indique aussitôt que l'armée n'est pas composée seulement de volontaires et que l'immoralité est à son comble. « Tout ce qui vient de l'intérieur de la France est corrompu, le gouvernement envoie des brigades et il n'arrive ici que des escouades », tant est grande la désertion le long des routes. 22 000 hommes sont dans les hôpitaux. Le roi d'Espagne avait envoyé 40 quintaux de quinine qui auraient guéri toutes les fièvres ; les commissaires des guerres ont tout vendu sans qu'il y ait eu une prise donnée à l'armée, « du moins, précise-t-il, c'est ce que m'a dit Bonaparte ». C'est probablement lors des quelques jours qu'ils passèrent à Modène au milieu d'octobre 1796 que Monge et Bonaparte eurent pour la première fois l'occasion de faire plus ample connaissance. Les confidences assez déabusées du général en chef sur la qualité des renforts arrivés de France et sur les pillages commis par certains responsables français n'ont pu que choquer profondément Monge sans affecter cependant de façon durable sa confiance dans la puissance et la vertu des armées de la République. [R.T.] Monge n'a pas toujours eu la même position sur la conduite à tenir avec Rome et a souhaité que les Français favorisent une révolution à Rome. C'est d'ailleurs ce qui l'oppose à Marey. Voir la lettre n°40. Sa rencontre avec Bonaparte à Bologne semble être l'élément qui détermine ce changement. Voir lettres n°62, 63 et 65.

² Franz-Anton MESMER (1734-1815) médecin badois ; fondateur de la théorie du magnétisme animal. Monge est de ceux qui pensent qu'il s'agit d'un charlatan. Et en cela, le géomètre, membre de l'Académie des sciences, se conforme à la position collective déterminée au sein de l'institution scientifique en 1784, mais aussi à celle de son ami Berthollet. Le chimiste prend une part active dans la querelle. En 1783, une société est fondée par souscription afin que le médecin autrichien enseigne sa doctrine et ses méthodes aux médecins intéressés. Berthollet, à la demande du duc d'Orléans, s'y inscrit et suit les premières séances du mois d'avril 1784 ; il est rapidement convaincu du manque de rigueur scientifique de ce qu'il entend et de ce qu'il voit et il exprime vivement son opposition au mesmérisme. (SADOUN-GOUPIL M. (1977), p. 15.) La question de l'engouement autour de la théorie du magnétisme animal est l'objet des travaux d'une commission spécialement constituée par l'Académie des sciences pour l'examen de cette théorie. Ce qui motive le travail des savants Franklin, Le Roy, de Bory, Lavoisier et Bailly sur la théorie du magnétisme animal est autant son acceptation par des hommes éclairés que son puissant effet sur l'esprit commun. La suppression d'une erreur est utile au progrès des sciences comme l'acquisition d'une connaissance. De même, prévenir les esprits de l'erreur est utile à l'état qui se protège ainsi des phénomènes d'agitation du peuple. Cela est encore un bel exemple d'expression de l'idée de progrès au sein de la description des relations entre science, culture et politique en posant une fois encore la question de l'usage des sciences dans le domaine public et cela dès 1784. (Voir les lettres n°3, 4, 5.) « Il y a déjà plus de six ans que le Magnétisme animal a été annoncé à l'Europe, surtout en France et dans cette capitale ; mais ce n'est depuis deux ans environ qu'il a intéressé particulièrement un assez grand nombre de citoyens, et qu'il est devenu l'objet de l'entretien public. [...] On proposait un moyen sûr et puissant d'agir sur les corps animés, un remède nouveau, un agent universel pour guérir et prévenir les maladies. [...] On citait peu de cure réelle, mais beaucoup de personnes se disaient soulagées et le remède plaisait assez pour soutenir l'espérance des malades. Depuis quelque temps le secret a été communiqué. Alors on a vu des personnes instruites, éclairées, distinguées même par leurs talents, adopter la théorie et la pratique nouvelle qu'on leur enseignait ; on a vu un nombre de médecins et de chirurgiens admis à l'école du Magnétisme, en devenir les partisans, en défendre la théorie, en suivre la pratique. Ces témoignages

pour toutes sortes de vérité, qui ne se repaît que des erreurs les plus ridicules, un peuple avide des malheurs des français et qui ne peut souffrir des papiers publics que ceux qui les bercent de leurs prétendus désastres. Ajoutez à cela une immoralité profonde et invétérée, fondée des pratiques ridicules de la superstition la plus sottise, pas une femme honnête, mais aussi pas une qui ne suspende ses opérations galantes pour réciter l'Angelus lorsque l'Ave Maria sonne. Les assassinats quotidiens, et quelques fois plusieurs par jours sans que le gouvernement s'occupe d'en punir aucun ; une mendicité générale, au point que tout ouvrier quitte son atelier pour venir vous tendre la main dans la rue, s'il juge à votre mise que vous pouvez lui donner un quattrain, et jugez si, au milieu de tout cela, on est bien curieux d'écrire lorsqu'on ne veut pas affliger ses amis.¹ [...]

rendus au Magnétisme devaient donner à penser aux meilleurs esprits, et faire suspendre le jugement des savants. [...] C'était un scandale pour l'Europe de voir un peuple éclairé par toutes les sciences et par tous les arts, un peuple chez qui la philosophie a fait les plus grands progrès, oublier la leçon de Descartes qui en est le restaurateur, et renfermer dans son sein deux partis opposés, qui unissaient leurs vues et leurs pensées sur le même objet, mais qui se divisaient et se combattaient en annonçant le Magnétisme comme une découverte utile et sublime, l'autre en le regardant comme une illusion à la fois dangereuse et ridicule. [...] On ne doit pas être indifférent sur le règne mal fondé des fausses opinions : les sciences qui s'accroissent par les vérités, gagnent encore à la suppression d'une erreur ; une erreur est toujours un mauvais levain qui fermente et qui corrompt à la longue la masse où elle est introduite. Mais lorsque cette erreur sort de l'empire des sciences pour se répandre dans la multitude, pour partager et agiter les esprits, [...] lorsque surtout elle influe à la fois sur le physique et le moral, un bon gouvernement est intéressé à la détruire. C'est un bel emploi de l'autorité que celui de distribuer la lumière ! [...] Le Magnétisme n'aura pas été tout-à-fait inutile à la philosophie qui le condamne ; c'est un fait de plus à consigner dans l'histoire des erreurs de l'esprit humain, et une grande expérience sur le pouvoir de l'imagination.» «Exposé des expériences qui ont été faites pour l'examen du Magnétisme animal par Mrs. Franklin, Le Roy ; de Bory, Lavoisier et Bailly », *Histoire de l'Académie royale des sciences pour l'année 1784*, (1787), pp. 6-15.

¹ Transcription établie par Cartan.

45. Monge à sa femme, Milan, 27 novembre 1796

Milan, le 7 frimaire de l'an V de la République

Je profite, ma très chère amie, de l'occasion d'un aide de camp du général Buonaparte qui partira ce soir ou demain matin pour aller porter à Paris les drapeaux pris à l'ennemi dans les dernières affaires.¹ Il s'y rendra très vite et ce petit mot aura au moins le mérite d'être de fraîche date. Ce que nous n'éprouvons plus maintenant puisque la dernière que j'ai reçue de toi était celle que tu avais remise au citoyen Marin² et datée du 29 vendémiaire.³ Au reste Berthollet vient d'en recevoir une assez récente d'Amédée et de sa maman et il est le seul de la Commission qui en ait reçu par le courrier.⁴

Mantoue n'est pas encore prêt à se rendre⁵ ; il paraît que Wurmser⁶ veut tenir jusqu'à ce que Alvinczy⁷ ait reformé son armée pour faire une nouvelle attaque. Ce à quoi on s'attend dans une quinzaine de jours. Mais notre position est bien plus avantageuse qu'elle n'était avant les dernières affaires. Les ennemis ont perdu 15 000 hommes de leurs meilleures troupes, et nous recevons des renforts tous les jours en sorte que nous n'avons pas d'inquiétude.⁸

¹ Joseph Antoine René JOUBERT (1772-1843). Voir la lettre de Bonaparte au Directoire du 29 Brumaire an V [19 novembre 1796] dans laquelle Bonaparte fait le récit des opérations du 24 au 27 Brumaire an V [14 au 17 novembre 1796] qui ont permis la victoire d'Arcole. « Le fruit de la bataille d'Arcole est 4 à 5000 prisonniers, 4 drapeaux, 18 pièces de canon. [...] Je ne dois point vous dissimuler que je n'ai pas retrouvé dans les soldats mes phalanges de Lodi, de Millesimo, de Castiglione ; la fatigue et l'absence des braves leur ont ôté cette impétuosité à laquelle j'avais droit d'espérer de prendre Alvinzi et la majeure partie de son armée. [...] L'artillerie s'est comblée de gloire. [...] Les généraux et officiers de l'état-major ont montré une activité et une bravoure sans exemple ; douze ou quinze ont été tués : c'était vraiment un combat à mort ; pas un d'eux qui n'ait ses habits criblés de balles. Je vous enverrai les drapeaux pris sur l'ennemi. » (1062, *CGNB*).

² Joseph-Charles MARIN (1751-1834). Quelques mois plus tard après le traité de Tolentino en février 1797 il devient membre adjoint de la commission.

³ Lettre de Catherine de Paris le 29 vendémiaire an V [20 octobre 1796] en réponse à la lettre n°34. « Je profite de l'honnêteté du C[itoyen] Marin, mon ami, qui part pour l'Italie avec le payeur de cette armée [et] qui veut bien se charger de cette lettre. C'est un jeune sculpteur très distingué, qui ne va à Rome que pour satisfaire les amateurs de ses ouvrages. »

⁴ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822), sa femme Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) et leur fils Amédée BERTHOLLET (1783-1811).

⁵ De Paris, le 29 vendémiaire an V [20 octobre 1796], Catherine lui écrit : « Je ne vois ni n'entends rien ici qui ressemble à la contre-révolution, qui n'est, je crois, que dans les journaux qui sont détestables. C'est à qui fera le plus de nouvelles désastreuses et le plus de calomnies atroces contre le gouvernement et la république. Mais cela ne fait pas d'impression, tout le monde sent bien qu'un nouveau bouleversement nuirait à tous. Prenez bien vite Mantoue, et que la paix se fasse. Tout ira bien, surtout revenez vite, car [avec] ton absence, l'hiver me paraîtra plus insupportable encore que l'été. Voilà un an que nous sommes séparés. Ma rivale doit être contente, à moins qu'il lui faille le divorce, cela serait affligeant pour moi qui partage bien sincèrement l'amour que tu as pour elle. Cela ne me dispense pas de la trouver fort exigeante. »

⁶ Dagobert-Sigismond de WURMSER (1724-1797) général autrichien.

⁷ Nicolas-Joseph ALVINZI (1735-1847) général autrichien.

⁸ Monge tient ces informations de Bonaparte avec qui il est à Milan. Trois jours avant, le général écrit au Directoire « Le général Wurmser a fait une sortie de Mantoue hier 3 [frimaire an V [23 novembre 1796]], à sept heures du matin. La canonnade a duré toute la journée. Le général Kilmaine l'a fait rentrer, comme à l'ordinaire plus vite qu'il n'était sorti, et lui a fait 200 prisonniers, pris un obusier et deux pièces de canon. Wurmser était en personne à cette sortie. Voilà la troisième fois [...] que Wurmser tente de faire des sorties, toutes les fois avec aussi peu de succès. Wurmser n'est heureux que dans les journaux que les ennemis de la république soldent à Paris. » (1077, *CGNB*) Dans une lettre au général Clarke il expose la situation dans Mantoue à cette période afin d'orienter son action diplomatique : « Mantoue est bloquée depuis plusieurs mois, il y a au moins dix mille malades qui sont sans viande et sans médicaments, il y a six à sept mille hommes de garnison qui sont à la dernière ration de pain, à la viande de cheval et sans vin, le foin même est rare, il y a avait dans Mantoue six mille chevaux de cavalerie et trois mille d'artillerie, ils en tuent cinquante par jour, ils en ont salé six cents, beaucoup sont morts faute de fourrage, il en existe encore huit cents de cavalerie qui se

Nous devons aller dans deux ou trois jours à Vérone pour aviser aux moyens d'acquérir une collection extraordinaire de poissons pétrifiés rassemblés dans les carrières des environs. Si ce n'était pas un pays neutre et si cette propriété n'appartenait pas à un particulier, nous n'aurions qu'à mettre la main dessus¹ ; mais il faudra négocier et les Vénitiens ne sont pas nos amis.² Nous n'en avons que dans les républiques qui doivent leur naissance à la France ; partout ailleurs on redoute nos principes, et pour les éloigner on décrie les hommes, et l'on peint les Français en noir !

Cependant les Vénitiens viennent d'être à portée de faire la comparaison. Depuis longtemps nous sommes sur une assez grande partie de leur territoire, à Brescia, à Peschiera, à Vérone, et l'on n'a jamais eu à se plaindre de notre armée. Tout ce qui a été exigé, l'a été par voie de réquisition, qui n'a rien d'odieux, ni rien de violent. Les Autrichiens qui viennent de passer par le territoire de Venise, qui y ont été battus et qui y sont encore, s'y comportent d'une manière atroce. Ils ont abattu tous les arbres fruitiers, ils ont fait violence à toutes les femmes, en sorte que les Vénitiens doivent les détester, à moins qu'ils n'aiment mieux être écorchés par des Autrichiens, que caressés par des Français ; et c'est à peu près le goût de tous les peuples que nous regardons comme neutres et donc aucun ne l'est de cœur. Je le répète, nous n'avons d'amis que ceux à qui nous donnons la liberté. Dieu veuille que ce don tienne et que Mr Malmesbury par son séjour à Paris,³ par son or corrupteur ne détruise tout ce qui a coûté tant de sang.

Au reste, c'est assez de politique. Ma chère amie, je voudrais bien être à la place du jeune aide de camp qui sera à Paris dans sept jours. J'ai grand besoin de te voir, d'embrasser Louise et Paméla, Fillette, son mari, Victoire⁴ et toute la maison. Ce qui soutient mon courage, c'est l'espoir que j'ai encore de voir détruire le gouvernement papal.⁵ Notre Commission, quand elle se trouve avec Garrau et Buonaparte,⁶ est à peu près comme l'équipage de l'amiral Anson qui, pendant deux ans, ne s'occupait que du galion d'Espagne et qu'il finit par prendre après avoir cru l'avoir manqué.⁷ Nous nous flattons qu'il en sera de même et que nous ne perdons rien pour attendre. Adieu, ma chère amie, je t'embrasse de tout mon cœur.

détruisent tous les jours. Il est probable que dans un mois Mantoue sera à nous, [...] L'armée qui était venue avec tant de fracas au cœur de Mantoue est battue, elle pourra être renforcée dans quinze jours mais il nous arrive des secours [...] Maîtres de Mantoue, l'on sera trop heureux de nous accorder les limites du Rhin. Rome n'est point en armistice avec la République française, elle est en guerre, elle ne veut payer aucune contribution, la priver de Mantoue, seule peut lui faire changer de conduite nous perdrons donc par l'armistice. » (1086, *CGNB*). Voir lettres n°12, 18, 21, 22, 29, 30, 34, 42, 45, 49, 51, 53 et 55.

¹ Collection de fossiles provenant du mont Bolca recueillie par un noble véronais Giovanni Battista GAZZOLA (1757-1834). Transportée à Paris, le suisse Jean Louis Agassiz (1807-1873) consacre une importante étude à cette collection. (Ed. L.P.) Elle est désormais conservée au musée municipal de Vérone. Voir lettre n°53.

² De Vérone, le 5 brumaire an V [24 octobre 1796], Bonaparte écrit au Directoire : « Dictier vos conditions à Venise : cela achèverait de détruire le commerce de Trieste. Les Vénitiens sont nos plus grands ennemis en Italie. » Le 10 Brumaire an V [31 octobre 1796], la France propose une alliance à la République de Venise qui ne l'accepte pas. Voir les lettres n°76, 84, 89, 90, 93, 96, 99.

³ James Harris MALMESBURY (1746-1820) diplomate anglais chargé des négociations à Paris du 22 octobre au 20 décembre 1796.

⁴ Louise MONGE, (1779-1874), Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, Anne Françoise HUART (1767-1852) appelée « Fillette », son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) et Victoire BOURGEOIS (17 ? -18 ?).

⁵ À Tolentino en février 1797, alors qu'il est avec le général Bonaparte Monge présente un jugement bien différent sur le sort du Pape . Voir les lettres n°62 et 63.

⁶ Pierre-Anselme GARRAU (1762- 1829) et Napoléon BONPARTE (1769-1821). Monge y arrive le 11 novembre 1796. Bonaparte est à Milan le 7 frimaire an V [27 novembre 1796]. Lettre à Joséphine du même jour (1084, *CGNB*).

⁷ George ANSON (1697-1762). En 1750, est publiée à Paris une traduction de l'ouvrage de l'amiral anglais *Voyage autour du monde fait dans les années 1740, 41, 42, 43, 44 par George Anson commandant en chef l'escadre de Sa Majesté britannique, ornée de cartes et de figures en Taille douce [...]*. L'ouvrage est ensuite réédité. Voltaire dans son *Essay sur l'histoire générale et sur les mœurs et*

Adresse toujours tes lettres à Milan, parce que notre absence ne sera que de quelques jours.

l'esprit des nations, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, publié en 1757, y consacre un chapitre « Voyage de l'Amiral Anson autour du globe » T. 6., pp. 57-64. Il fait un récit de l'épisode auquel Monge fait référence : à la fin de l'année 1741, après une expédition au Pérou et la destruction de Paita, Anson à qui il ne reste que deux vaisseaux, se met en route vers Panama afin de saisir un Galion espagnol chargé d'argent qui quitte le Mexique pour faire route vers Manille. Ce n'est qu'en juin 1743, que Anson parvient à se saisir du galion. Monge continue sa comparaison entre le galion espagnol, cible de l'amiral Anson et Rome, cible de Bonaparte dans une lettre ultérieure. Voir les lettres n°48 et 183.

46. Monge à sa femme, Forges de Dongo, 7 décembre 1796

Aux forges de Dongo sur le lac de Côme, le 17 frimaire de l'an V de la République

Le citoyen Perret, ma chère amie, qui accompagne comme secrétaire de légation le citoyen Clarke,¹ et que nous avons vu un jour à Milan, m'a dit que la veille de son départ de Paris, Émilie et son mari étaient arrivés à Paris.² D'après tes lettres à la vérité de vieille date, il ne paraissait pas qu'ils devaient faire ce voyage de si tôt. Si cela est, embrasse les bien tendrement pour moi l'un et l'autre.

On doit envoyer de Paris à l'armée d'Italie un ballon mais, avant que de l'expédier, le citoyen Carnot³ a désiré savoir s'il était possible de se procurer dans le pays de gros tuyaux de fer coulé propres à la confection de gaz inflammable.⁴ Nous⁵ lui avons répondu provisoirement qu'il n'y en avait pas de tout faits, mais que nous ne doutions pas qu'on ne put les couler dans les forges du lac de Côme pour lesquelles nous allions partir dans l'instant. Nous sommes venus ici Berthollet et moi ; nous nous sommes expliqués avec les ouvriers de la forge qui s'occupent maintenant des préparatifs et de la construction des moules, et nous espérons que nous réussirons. Cependant nous ne pourrons faire une réponse définitive à Carnot que nous n'ayons un tuyau coulé et propre au service.⁶ Alors nous en commanderons le nombre nécessaire, et nous retournerons à Milan, où peut-être je trouverai quelques-unes de tes lettres, car je m'ennuie beaucoup de n'en pas avoir de plus récente que celle du 29 vendémiaire.⁷

¹ Claude-Camille PERRET (1769 - 1834) secrétaire de Henri-Jacques-Guillaume CLARKE (1765-1818), chargé de négociations avec l'Autriche.

² De Paris, le 25 vendémiaire an V [16 octobre 1796], Catherine écrit à Monge : « J'attends toujours Émilie, j'en ai eu des nouvelles hier, elle a reçu une lettre de toi. Son mari était en vendanges à Pommard. » Un mois après, Émilie MONGE (1778-1867), Nicolas-Joseph MAREY, (1760-1818) et leur fils Guillaume-Stanislas MAREY-MONGE (1796-1863) arrivent à Paris le 23 Brumaire an V [13 novembre 1796], Catherine en fait le récit à dans sa lettre de Paris du 27 brumaire an V [17 novembre 1796]. Monge ne l'a pas encore reçue : « [Les] Marey sont ici avec leur enfant et leurs deux servantes, ils sont arrivés le 23, après m'avoir écrit qu'ils ne viendraient pas. Le 23 à 7 heures du soir, la servante de Barrois est venue avec un gros enfant sur ses bras me demander s'il fallait toujours garder l'appartement que je leur avais retenu.

« Hélas, ma chère, lui dis-je, ils ne viendront pas. Dîtes à Mad[adame] Barrois de le louer. Mais voyons donc ce bel enfant. Il est superbe, à qui est-il ?

-Je ne sais pas, c'est à une de nos voisines.

-Quel âge a-t-il ?

-Je ne sais pas.

-Mon Dieu qu'il est beau ! »

Nous voilà M[adame] Berthollet et moi à le caresser. Tout à coup voilà le père et la mère qui paraissent, cela a fait un coup de théâtre assez piquant, ils sont logés à l'hôtel d'Orléans. Leur gros garçon couche à la maison avec une fille, cela me donne beaucoup de tracas. »

³ Lazare CARNOT (1753-1823), l'un des cinq membres du Directoire exécutif. Il est chargé des questions militaires.

⁴ Hydrogène.

⁵ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) et Monge tous deux acteurs dans l'établissement de la nouvelle chimie de Lavoisier.

⁶ Les savants préfèrent aux aérostats des frères Montgolfier ceux des physiciens CHARLES et ROBERT qui fonctionnent au gaz inflammable (hydrogène) et qui servent la révolution de Lavoisier. Les expériences « en grand » permettent de développer les recherches autour de la nature non élémentaire de l'eau et de l'air. (Voir la lettre n°5.) Déjà en 1793, lorsque Carnot est membre du Comité de Salut public, et lorsque Monge et Berthollet agissent pour la défense nationale au travers de la fabrication d'armes et de poudre mais aussi de la formation des ouvriers. (voir la lettre n°3), Monge participe à la mise au point des applications militaires des aérostats. Le 29 août 1793, il rédige un rapport avec Guyton de Morveau à ce sujet ; le 29 mars 1794, il participe à de nouvelles expériences à Meudon et fait une ascension avec l'une de ses filles. Le premier usage militaire des aérostats est concluant, il a lieu à Fleurus le 24 juin 1794. C'est alors la première fois que des observations aériennes permettent de prendre connaissance des mouvements ennemis et de conduire à la victoire.

⁷ Lettre de Catherine à Gaspard de Paris le 29 vendémiaire an V [20 octobre 1796]. Voir lettre n°45.

Nous voici actuellement à 60 milles de Milan au nord, et quoique nous en fussions prévenus, nous avons été frappés agréablement du moins moi de rencontrer dans le sein des Alpes un pays tout couvert d'oliviers, quoique les montagnes qui l'entourent de toutes parts soient couvertes de neige perpétuelle, tandis que depuis la Toscane, traversant toute la Lombardie, c'est-à-dire en passant par Bologne, Modène, Reggio, Parme, Plaisance, Lodi et Milan, etc., il n'y en a pas un. Les citronniers y viennent aussi en pleine terre et en grande quantité ; mais ils ne passeraient pas l'hiver s'ils étaient en plein air; dès le mois de novembre, on les baraque en les couvrant d'une boiserie dont on ouvre les portes lorsque le soleil luit.

L'hiver a commencé ici le jour même où nous y sommes arrivés et il y a de la glace épaisse de plus d'un pouce; mais quand le soleil s'est levé dans la vallée, il y fait réellement très chaud. Ce qui fait que les oliviers y réussissent, c'est que les chaleurs de l'été y sont très fortes et durent assez longtemps pour que les olives puissent mûrir. L'huile d'olive et le vin forment l'unique produit des bords du lac et les châtaignes celui du haut des montagnes. Les collines descendent presque à plomb dans le lac et ne laissent aucun espace sur lequel on puisse mettre la charrue. Malgré une position aussi défavorable, les bords du lac qui a 45 milles de longueur sont très peuplés. L'huile ordinaire n'en est pas très bonne, parce qu'on la fait mal ; mais ceux qui prennent la peine de la bien faire en ont d'excellente, et qui vaut bien celle d'Aix.

Pendant que nos ouvriers travaillent, nous allons nous promener nous deux. Nous avons déjà vu les parties les plus renommées du lac, qui sont en effet très agréables, et dans quelques jours, nous connaissons parfaitement tout le lac de Côme. C'est une chose assez frappante que le prix de la terre sur tous les bords. Les rues, les chemins n'ont jamais plus de 6 pieds de largeur et l'on y met tout à profit.

L'extrémité du lac appartient aux Grisons, et correspond à deux de leurs bailliages, dont l'un est la Valteline, et l'autre celui de Chiavenna. Nous devons demain aller jusqu'au bout du lac en bateau, et de là nous rendre à pied à Chiavenna pour dîner avec le citoyen Comeyras, notre résident auprès des Grisons, que nous avons vu à Milan, et qui nous a dit qu'il resterait là pendant quelque temps.¹

Lorsque nos affaires seront faites ici, notre projet actuel est d'aller par terre d'ici sur les bords du lac de Lugano, de nous y embarquer pour aller à Lugano, de là sur le lac Majeur pour visiter les fameuses Iles Borromées, et de là descendre par le Tessin et par le canal à Milan.

Tu vois ma chère amie, que nous mettrons à profit le temps que nous sommes forcés d'attendre que Mantoue ouvre ses portes, pour de là retourner à Rome, car c'est Rome qui est l'objet de nos vœux.²

Berthollet n'écrira pas cet ordinaire-ci ; il me charge de te prier de parler de lui à son épouse.³ Il se porte à merveille, mais nous marchons beaucoup, il ne prend pas de café après dîner, et il est assoupi dans ce moment. Nous sommes tous deux comme deux gras ci-devant moines de St Bernard.

Quant à toi, ma chère amie, écris-moi toujours par toutes les occasions et ne crains pas de remplir les quatre pages ; plus il y en a, et meilleure je trouve la lettre.

Rappelle-moi au souvenir de la citoyenne Berthollet, des citoyens et citoyennes Oudot, Berlier, Florent-Guyot.⁴ Embrasse pour moi Fillette, son mari, son petit enfant⁵ ; Louise, Paméla, Victoire⁶ et toute la maison s'il y en a davantage.⁷ Compte sur les tendres sentiments de ton bon ami.

Monge

¹ Pierre-Jacques BONHOMME DE COMEYRAS (?-1798).

² Voir lettre n°45 et la lettre de Bonaparte à Clarke (1086, *CGNB*) et à propos du siège de Mantoue voir les lettres n°12, 18, 21, 22, 29, 30, 34, 42, 51, 53 et 55.

³ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829).

⁴ Charles-François OUDOT (1755-1841), Théophile BERLIER (1761-1844), GUYOT DE SAINT-FLORENT (1755-1834) les trois hommes sont députés de la Côte d'Or.

⁵ Anne Françoise HUART (1767-1852), son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) et leur fils Émile BAUR (1792- ?).

⁶ Louise MONGE (1779-1874), Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART et Victoire BOURGEOIS (? - ?).

⁷ Émilie son mari, Nicolas-Joseph Marey et leur fils Guillaume Stanislas. Voir supra.

47. Monge aux membres de l'Institut national, Milan, début janvier 1797

Milan, vers le 15 nivôse de l'an V [4 janvier 1797]¹

¹ [Bien que cette lettre n'ait pas été retrouvée, son existence est attestée par cet extrait du Procès-verbal de la séance du 1er pluviôse an V (20 janvier) de la 1^{ère} Classe de l'Institut national : « On lit un extrait d'une lettre écrite de Milan par le Cen Monge sur le galvanisme et quelques expériences de Volta » (P.V. Ac.Sci., t. 1, p. 167). Envoyée probablement par l'intermédiaire du Quartier général de l'armée d'Italie, cette lettre a dû mettre une dizaine de jours pour arriver à destination. Monge ayant quitté Milan le 8 ou le 9 janvier 1797, elle daterait donc des derniers jours de son séjour dans la capitale lombarde, soit des premiers jours de 1797. On peut regretter que l'auteur du compte rendu n'ait pas donné plus de détails sur les sujets évoqués, et sur l'opinion de Monge concernant le galvanisme et les expériences réalisées par Volta en sa présence.] [R.T.] Thoüin dans son récit de voyage ne manque pas d'indiquer la rencontre des commissaires français avec Volta ni même de souligner que le savant italien est partisan de la nouvelle chimie de Lavoisier. Thoüin néglige la part active de Monge dans la révolution chimique et ne semble pas savoir que c'est Monge qui a en partie convaincu Berthollet. Le récit de Thoüin donne accès aux rencontres qui ont eu lieu entre savants français et italiens. « Je vis à Milan M. Volta, célèbre professeur de physique à Pavie, et dont plusieurs instruments portent le nom parce qu'il en est l'inventeur, entre autres un eudiomètre. Il habitait alors les bords du lac de Côme, où il passait tout le temps de ses vacances. C'était un homme d'environ cinquante-cinq ans, d'une figure agréable, d'une taille de cinq pieds dix pouces et très bien fait. Il serait à désirer que tous les bons esprits eussent d'aussi belles enveloppes ; ils inspireraient davantage l'amour des sciences. M. Volta avait, depuis quelques années, épousé une jeune et jolie femme qui lui avait donné des enfants qu'il paraissait aimer avec tendresse. Excellent chimiste et zélé partisan de la nouvelle doctrine, il fut ravi de se trouver vis-à-vis d'un de ses principaux prophètes, M. Berthollet : aussi s'épuisa-t-il en questions qu'il avait préparées sur les expériences les plus récentes, sur les hommes qui s'en occupaient, sur le genre de leurs travaux. » (THOUIN A. (1843), p. 67.) Le 13 mars 1782, Monge effectue le compte-rendu des expériences faites par Volta devant l'Académie. Le Procès verbal de cette séance indique que « M. de Volta est entré et a présenté un appareil pour rendre sensible la plus faible électricité, et il a fait voir qu'[un] corps, peut en approchant d'un autre lui faire produire des effets électriques marqués sans rien perdre de son électricité » P.V. Acad. des Sc. Selon Taton, d'autres manuscrits scientifiques de cette période montre l'intérêt particulier que Monge porte aux questions touchant l'électricité, le magnétisme et le calorique. (TATON R. (1951), p. 24.) Lors de cette visite à Paris, Volta incita beaucoup Laplace à continuer à travailler avec Lavoisier en chimie.

48. Monge à sa femme, Milan, 7 janvier 1797

Milan, le 18 nivôse de l'an V de la République

Je te mandais je crois, ma chère amie, dans une de mes lettres,¹ que nous étions ici à peu près comme l'équipage de l'amiral Anson lorsque n'ayant pu s'emparer du galion d'Espagne qui n'avait pas été expédié, et après s'être exercé tous les jours pendant une année entière à l'attaque de ce galion, il le vit enfin paraître un beau matin au milieu de la mer du sud. Il me semble dans ce moment que j'entends crier sur le pont *le galion, le galion, le galion !*

Le général en chef² part demain matin ou même cette nuit pour Bologne ; il s'agit de faire mettre bas les armes à cette armée du pape dont une grande partie est actuellement rassemblée à Faenza pour donner de l'inquiétude à la République Cispadane,³ et préparer un refuge aux débris de l'armée de Wurmsér enfermée dans Mantoue.⁴ Ou, pour mieux dire, la brave armée d'Italie va devenir beaucoup plus nombreuse qu'elle n'a jamais été ; il faut au général plus d'argent que la Lombardie ne peut et ne doit en fournir. Il lui faut un plus grand territoire pour fournir à sa consommation. Notre principal ennemi, le pape, possède encore le beau pays de la Romagne en deçà des Apennins. Il consomme de l'argent à faire un simulacre d'armée ; il faut s'assurer du pays, et l'empêcher de manger notre argent. Ainsi on va donc du côté de Rome.

Nous partons après demain matin ou demain soir pour Bologne, et vraisemblablement nous irons plus loin, et voilà ce que j'entends par mon galion. J'espère que la comparaison se prolongera, car tu sais que le galion se trouve double la seconde année, parce que celui de la première année avait été retenu. Nous partons tous pleins de zèle pour les intérêts de la République, et bien disposés à mettre dans notre opération la plus grande rapidité.⁵

Le seul chagrin que nous ayons c'est que la maladie des bestiaux qui s'est répandue en Italie nous empêche de réaliser le projet que nous avons dans notre premier voyage à Rome d'envoyer nos convois à Paris par des chars traînés par des bœufs des environs de Rome qui ont tous des cornes immenses,⁶ ce qui aurait donné au convoi un certain air étranger et majestueux.⁷ Il y aurait eu quelques attelages de buffles, et une demi douzaine de chameaux du grand-duc de Toscane⁸ pour ouvrir la marche. Mais il vaut mieux se passer de cérémonial que de courir le risque d'introduire une épizootie en France. Nous ferons conduire comme nous pourrons, mais surtout nous nous presserons de vider les lieux.

Vous devez savoir que le citoyen Escudier, ancien membre de la Convention, a conduit à Toulon⁹ les beaux tableaux que le citoyen La Billardière aurait dû faire passer par le Mont-

¹ Lettre n°45 à Catherine, Milan, le 7 frimaire an V [27 novembre 1796].

² Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

³ La république Cispadane est constituée des villes de Reggio, Bologne, Modène et Ferrare. Voir infra.

⁴ Dagobert-Sigismond de WURMSER (1724-1797) général autrichien. Voir la lettre n°45 et 51. Et aussi à propos du siège de Mantoue voir les lettres n°12, 18, 21, 22, 29, 30, 34, 42, 51, 53 et 55. Sa belle-sœur Anne Françoise HUART (1767-1852) saisit tout l'enjeu de la prise de Mantoue et lui écrit avec Louise de Paris le 5 nivôse an V [25 décembre 1796] (voir infra.) : « Il y a longtemps mon cher frère que nous trouvons ton absence trop longue. Je vois avec peine que tu ne reviendras pas avant l'été, cette maudite ville de Mantoue devrait bien se laisser prendre [plus tôt] car si le siège dure encore six mois il n'y a plus de raison pour te revoir avant l'année prochaine. »

⁵ Le galion que Monge attend avec impatience est la reprise des travaux de la commission à Rome qui ont été interrompus après la rupture par le Pape en octobre 1796 de l'armistice de Bologne signée le 5 Messidor an IV. Pour la référence au récit de George ANSON (1697-1762). Voir les lettres n°45 et 183. Catherine lui écrit en réponse de Paris le 7 pluviôse an V [26 janvier 1797] : « Mais où êtes-vous ? Que faites-vous depuis le 18 nivôse ? C'est la dernière lettre de vos lettres. Vous devez flairer le Galion. Dépêchez-vous vite à vous en emparer et revenez encore vite ! La République Cispadane (ta filleule) doit être plus tranquille, l'armée du pape est sûrement loin d'elle. À propos de ta filleule Florent Guyot désirerait avoir une Constitution de cette république. »

⁶ Sur les bœufs à Voir les lettres n°21, 24, 29, 111 et 115.

⁷ Sur la nature spectaculaire du convoi et la volonté de frapper l'opinion publique, voir infra.

⁸ FERDINAND III (1769-1824).

⁹ Jean-François ESCUDIER (1759-1819). Il est arrivé à Toulon le 28 frimaire an V [18 décembre 1796]. [R.T.] Voir la lettre n°92.

Cenis lorsqu'il en était encore temps, et qu'il avait laissés à Coni¹ ; mais le mal est réparé.² Les chefs-d'œuvre sont actuellement en France à l'abri de tous événements et ils arriveront à Paris avant les changements qui doivent se faire au Directoire. Je voudrais bien qu'Émilie pût, avant son départ,³ voir la Sainte Cécile de Raphaël. Si le conservateur y est disposé, il peut l'exposer au public dès le lendemain de son arrivée, car elle est sur bois et seule dans une caisse particulière, il n'y a qu'à lever le dessus de la caisse.⁴

Je n'écrirai pas d'ici au citoyen Marey. Le peu de temps que notre départ précipité nous laisse pour terminer des opérations à peine commencées ici ne me permet pas de le faire. Ce sera de Bologne ou d'ailleurs.⁵ Mais je crois qu'il compte sur mes tendres sentiments et qu'il aura de l'indulgence.

J'ai reçu la lettre de Louise du 5 de ce mois. La garniture de son petit coffre est tout bonnement en cuivre. Ce n'est pas un cadeau que j'ai voulu lui faire, j'aurais cherché quelque chose de plus utile. C'est une marque de souvenir que j'ai voulu lui donner, et la grâce en ce cas peut remplacer la valeur.⁶

Mille remerciements de ma part à la bonne Fillette pour sa petite épître. Ceci n'est qu'un acompte. Je m'acquitterai dès que j'en aurai la faculté. Compliments à son mari, caresses à son fils,⁷ une croquignole à Victoire et à Paméla.⁸ Respects aux citoyennes Berthollet,⁹ Oudot, Florent-Guyot et Berlier et salut à leurs dignes maris.¹⁰

¹ Jacques-Julien LA BILLARDIÈRE (1755-1834) Voir les lettres n°14, 15, 16, 22, 28, 33, 41, 42, 51, 52, 53.

² Sur le convoi des tableaux de Lombardie conduit par Escudier voir aussi les lettres n° 41, 42, 53, 77, 81, 98, 109 et 117.

³ Émilie MONGE (1778-1867) et son mari Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) sont à Paris depuis le 23 brumaire an V [13 novembre 1796].

⁴ La « Sainte-Cécile et quatre saints » (1515), de Raffaello SANZIO DA URBINO (1483-1520). Catherine lui répond de Paris le 7 pluviôse an V [26 janvier 1797] : « Votre dernier convoi n'est pas encore arrivé ici, dès que nous pourrons voir la Sainte Cécile (ta bien aimée), nous y volerons. Mais je trouve qu'en vieillissant [tu] deviens bien volage. Ce n'était donc pas assez pour moi d'avoir pour rivale la République française, il faut encore que la petite Cispadane vienne écorner ton cœur, et la Sainte Cécile brochant sur tout. Mais elle est sainte, cela me tranquillise, j'en ai parfois besoin après 15 mois d'absence. » Voir les lettres n°12, 27, 42 et 53. La conception des caisses n'a pas seulement été effectuée pour assurer le transport des objets sans dommage mais aussi pour pouvoir montrer sans délai les résultats des campagnes de la République en Italie. Voir la lettre n°184. De Paris le 7 pluviôse an V [26 janvier 1797], Louise écrit à ce propos : « Je crois que la république a grand besoin que ses défenseurs rentrent dans son sein pour régénérer l'esprit public. J'espère que le gouvernement nous fera de belles fêtes pour la paix. C'est là que les patriotes montreront leur reconnaissance à ceux qui affrontent tous les dangers pour nous défendre, c'est alors qu'il sera bien d'être soldat et de pouvoir dire j'étais de l'armée d'Italie ; tous nos muscadins se cacheront et seront honteux d'avoir été si poltrons. Enfin il faut espérer qu'à cette époque l'esprit public reprendra de la vigueur et que l'on osera dire je suis patriote. » Sur la nature spectaculaire du convoi et la volonté de frapper l'opinion publique voir les lettres n°27, 102 et 110.

⁵ Monge écrit à Marey 8 jours plus tard de San Benedetto, voir la lettre n°49.

⁶ La lettre de Paris du 5 nivôse an V [25 décembre 1796] de Louise MONGE (1779-1874) est conservée dans le fonds familial de l'É. pol. Elle écrit : « Nous avons reçu, le charmant petit coffre, mon cher Papa, il a fait l'admiration de tout le monde, les uns veulent qu'il soit garni en or les autres en cuivre. Il y a là dessus de grands débats mais cependant je crois qu'on n'aurait pas monté en cuivre un coffre de bois pétrifié. J'ai bien vu tout de suite qu'il venait de toi car la clef était attachée avec des rubans aux trois couleurs. »

⁷ Anne Françoise HUART (1767-1852) appelée fillette, son mari Barthélémy BAUR (1752-1823), et leur fils Émile BAUR (1792- ?). Anne-Françoise complète la lettre de Louise du 5 nivôse an V [25 décembre 1796]. Monge lui répond un mois plus tard de Tolentino le 30 pluviôse an V [18 février 1797]. Voir la lettre n°63.

⁸ Victoire BOURGEOIS (17 ? -18 ?) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART.

⁹ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829).

¹⁰ Charles-François OUDOT (1755-1841), GUYOT DE SAINT-FLORENT (1755-1834) et Théophile BERLIER (1761-1844), les trois hommes sont des députés de la Côte d'Or. Monge procède

Une embrassade à Émilie,¹ un mot de tendresse à Louise et tout le reste sans réserve pour toi. Adieu, ma chère amie. Jouis du plaisir d'avoir ta fille et ton gendre auprès de toi, et compte sur les tendres sentiments de ton bon ami

Monge

Adresse actuellement tes lettres à l'État-major de l'armée d'Italie, car il nous est impossible de t'indiquer quelque chose de plus précis, du moins quant à présent.²

Louise a bien raison de présumer qu'on doit être républicain dans l'armée d'Italie³ ; dans toute la Lombardie et dans la Cispadane, on est chaud comme nous l'étions dans le beau temps de la République, c'est-à-dire dans le temps qui nous fera le plus d'honneur dans la postérité. La Cispadane est ma filleule, et je suis enchanté de voir que jusqu'ici je ne lui ai pas porté malheur.⁴

différemment dans les salutations qu'il adresse aux couples Oudot, Guyot et Berlier. Il répond spécialement à Louise qui lui écrit le 5 nivôse an V [25 décembre 1796]: « Nous avons été hier chez la citoyenne [Guyot], elle nous a chargées de te dire bien des choses ainsi que le citoyen et la citoyenne Berlier que nous y avons trouvés. »

¹ Émilie MONGE (1778-1867).

² Cela montre qu'à cette période l'action des commissaires des sciences et des arts en Italie est entièrement déterminée par les mouvements militaires et diplomatiques dirigées par le général Bonaparte. Voir la lettre n°50 des commissaires au général Berthier.

³ De Paris, le 5 nivôse an V [25 décembre 1796] Louise écrit : « [...] il faut chercher longtemps sur le chapeau d'un homme pour découvrir une cocarde qui n'est pas plus grande qu'une pièce de six sols et qui est souvent caché sous le ruban. Si l'on va au spectacle il y règne un esprit aussi royaliste qu'à Vienne et lorsque par hasard il y a un mot républicain le parterre siffle ou fait un bruit affreux, les étrangers qui viennent à Paris ne doivent pas avoir une grande idée des Français ou se demandent où sont les patriotes et l'on en sais rien, j'espère cependant que vous en voyez quelquefois car j'imagine que ceux qui se battent pour la république sont républicains. »

⁴ Sur la République cispadane, voir les lettres n°26, 40, 53, 63, 65, 76, 84, 88 et 96.

49. Monge à son gendre Marey,¹ San Benedetto, près de Mantoue, le 18 nivôse an V [15 janvier 1797]²

[...] Je ne suis pas d'âge de les redouter beaucoup, et nous n'en voyons aucune ; mais nous avons causé avec nos jeunes héros qui, pour la plupart, sont dégoûtés de la dissolution des mœurs des femmes des grandes villes de ce pays-ci et principalement des États vénitiens, telles que celles de Brescia, Vérone, Bergame. Tout cela mon cher Marey, nous fait désirer de revoir notre cher pays que nous aimons tous encore beaucoup plus qu'auparavant. Fasse le ciel que nous ne le retrouvions pas entiché d'un genre de corruption encore plus désespérante.

¹ Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818).

² Lettre transcrite par CARTAN É. (1945), p. 22. Il introduit cette lettre ainsi : « Citons encore une lettre écrite par Monge, le 17 janvier 1797 de San Benedetto, près de Mantoue à son gendre Marey qui lui avait conseillé de se méfier des caresses italiennes. »

50. Les commissaires du gouvernement à la recherche des objets des sciences et des arts au citoyen Berthier, général divisionnaire, chef de l'état major. San Benedetto, 16 janvier 1797¹

A San Benedetto, le 27 nivôse en V

Lorsque la commission, citoyen général,² a entendu gronder l'artillerie, elle n'a pas douté des succès qui allaient accroître la gloire de l'armée d'Italie.³ Ses vœux vous suivaient ; elle partage aujourd'hui la joie commune à ceux qui aiment notre patrie. Pendant que vous faisiez des faisceaux des armes des Autrichiens, elle récoltait un autre fruit des conquêtes à San Benedetto. Son opération n'a pas été longue ; elle n'a point trouvé d'objets d'art : elle vous envoie un état des livres et des manuscrits qu'elle a trouvés dignes d'être recueillis ; ils forment deux caisses qu'elle adresse au Citoyen Patrault⁴, pour les faire passer au citoyen Faipoult.⁵ Elle envoie un état semblable au ministre des relations extérieures.⁶ Toujours aux ordres de la victoire, elle attend ici les déterminations du général en chef ; mais si ses occupations ne lui laissent pas le loisir de lui prescrire la marche qu'elle doit suivre, elle se rendra dans quelques jours à Modène.⁷

Salut et fraternité !
Tinet, Berthollet, Berthélemy,
Monge Thoüin⁸

¹ Lettre retranscrite à partir de la transcription d'Eschassériaux dans sa *Vie de Monge*, Vol. II, p. 183. Eschassériaux complète : « A cette lettre était joints deux états pour les deux natures d'objets extraits de l'abbaye. L'un, celui des livres, contenant la nomenclature de 62 ouvrages du XV^e siècle, est écrit par Berthollet. L'autre, de la main de Monge, contient la nomenclature de 117 volumes manuscrits d'auteurs anciens, avec l'indication pour chacun du titre, du format, de la matière des feuilles et la date d'écriture. Ces états ont été faits en double. Le double signé par Monge pour copie conforme, est restée entre les mains du bibliothécaire de l'Abbaye pour lui servir de décharge. » p. 184.

² Louis-Alexandre BERTHIER (1753-1815).

³ Les commissaires écrivent le jour de la bataille de la Favorite précédée par la victoire de Rivoli le 25 Nivôse an V [14 janvier 1797], et les combats d'Angiari le 26 Nivôse [15 janvier]. Voir les lettres n°51 et 53.

⁴ Jean-Baptiste PATRAULT (1751-1817) administrateur de revenus près de l'armée d'Italie. Sur sa collaboration avec les commissaires des sciences et des arts voir les lettres n°68 et 100.

⁵ Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817).

⁶ Charles DELACROIX (1741-1805). Voir la lettre n°68.

⁷ Voir les lettres n°51.

⁸ Les commissaires André THOÛIN (1747-1824), Jacques-Pierre TINET (1753-1803), Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822), Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) et André THOUIN (1747-1824) excepté LA BILLARDIÈRE qui est chargé du premier convoi des saisies effectuées dans le nord de l'Italie. (voir les lettres n°14, 15 et 16) et MOITTE est resté à Milan.

51. Monge à sa femme, Abbaye de San Benedetto, 17 janvier 1797

À l'abbaye de San Benedetto, près de Mantoue, de l'autre côté du Pô,
le 28 nivôse de l'an V de la République

Nous étions partis, ma très chère amie, pour les Etats de l'évêque de Rome et déjà nous arrivions à Bologne le jour où le général en chef nous y avait donné rendez-vous,¹ lorsque nous l'avons rencontré qui retournait à son armée de l'Adige, sur des avis qu'il avait eus de l'intention des ennemis de passer l'Adige pour aller au secours de Mantoue et délivrer Wurmser.² Il nous dit de retourner non vers Milan, mais vers Mantoue à une abbaye de Bénédictins et d'y exercer notre ministère sur les objets de sciences et d'arts que nous pourrions y trouver. Nous y sommes venus. Nous n'y avons trouvé aucun objet d'art digne de la République et nous n'y avons fait que deux caisses de livres et de manuscrits pour la Bibliothèque nationale. Pendant que nous nous occupions de cet objet, se passaient à peu de distance de nous les affaires des 25, 26 et 27 dont on aura certainement reçu les nouvelles à Paris longtemps avant l'arrivée de la présente.³ Nous entendions parfaitement l'air de la chanson, mais nous ne savions pas les paroles; c'est-à-dire que nous distinguions à merveille les coups de canons et les fusillades de notre armée et de celle des ennemis et que nous n'avions aucune nouvelle de la nature des événements, parce que personne ne passait le Pô pour nous [~~donner des nouvelles~~]⁴ instruire des résultats. Cependant, nous jugions des coups et, pur événement, il s'est trouvé que nous avions bien jugé et, comme nous le pensions, toute la colonne qui avait passé l'Adige et qui était venue jusque sous le canon de Mantoue pour en faire lever le blocus, a été entièrement prise, et pas un Autrichien n'a repassé la rivière.⁵ Ainsi, ma chère amie, voilà encore l'armée d'Italie victorieuse et, tant ici que du côté de Vérone,⁶

¹ Napoléon BONAPARTE (1769-1821) Bonaparte au Directoire le 28 nivôse an V [18 janvier 1797] « Je m'étais rendu à Bologne avec 2000 hommes, afin de chercher par ma proximité, à imposer à la cour de Rome, et lui faire adopter un système pacifique dont cette cour paraît s'éloigner de plus en plus depuis quelque temps. J'avais aussi une négociation entamée avec le grand duc de Toscane, relativement à la garnison de Livourne, que ma présence à Bologne terminerait infailliblement. » (1300, CGNB).

² Dagobert-Sigismond de WURMSER (1724-1797). À son départ de Roverbello Bonaparte est informé que les Autrichiens s'avancent pour débloquer Mantoue le 23 nivôse an V [12 janvier 1797]. Voir les lettres à Clarke et à Joséphine du même jour écrite à Vérone. (1285 et 1286, CGNB).

³ Victoire de Rivoli, le 25 Nivôse an V [14 janvier 1797] Les combats d'Angiari le 26 [15] et la bataille de la Favorite le 27 Nivôse [16 janvier 1797]. Bonaparte annonce ces victoires au Directoire dans la lettre du 28 nivôse an V [18 janvier 1797] (1294, CGNB). Voir les lettres n°50 et 53.

⁴ Les lettres portent rarement des traces de correction ou de relecture. La suppression a ici été transcrite.

⁵ Bataille de Rivoli le 25 ventôse an V [14 janvier 1797]. Bonaparte au Directoire le 29 nivôse an V [18 janvier 1797] « [...] le général Joubert m'instruisit qu'une colonne assez considérable filait par Montagna et menaçait de tourner son avant-garde à La Corona. Différents indices me firent connaître le véritable projet de l'ennemi, et je ne doutais plus qu'il n'eût envie d'attaquer, avec ses principales forces, ma ligne de Rivoli et par là arriver à Mantoue. Je fis partir dans la nuit la plus grande partie de la division du général Masséna, et je me rendis moi-même à Rivoli où j'arrivais à deux heures après minuit. Je fis aussitôt reprendre au général Joubert la position intéressante de San Marco; je fis garnir le plateau de Rivoli d'artillerie, et je disposai le tout afin de prendre à la pointe du jour, une offensive redoutable, et de marcher moi-même à l'ennemi. » (1300, CGNB)

⁶ Dès le 18 Nivôse an V [7 janvier 1797] « la division ennemie qui était à Padoue se mit en mouvement; le 19 elle attaqua l'avant-garde du général Augereau qui était à Bevilacqua, en avant de Porto Legnago. [...] Je fis passer immédiatement sur l'Adige les 2000 hommes que j'avais avec moi à Bologne, et je partis immédiatement après pour Vérone. Le 23, à six heures du matin, les ennemis se présentèrent devant Vérone et attaquèrent l'avant-garde du général Masséna; placée au village de Saint-Michel. Ce général dut sortir de Vérone, rangea sa division en bataille, et marcha droit à l'ennemi; qu'il mit en déroute, lui enleva trois pièces de canon et lui fit 600 prisonniers. Les grenadiers de la 75^e enlevèrent les pièces à la baïonnette; ils avaient à leur tête le général Brune qui a eu ses habits percés de sept balles. » L'avant-veille de Rivoli, Bonaparte donne le détail des opérations dans ses lettres au Directoire du 28 et du 29 Nivôse an V [17 et 18 Janvier 1797] (1294 et 1300, CGNB)

environ 18 000 hommes ôtés à l'ennemi ; beaucoup de canons et surtout beaucoup de chevaux dont nous avons grand besoin.

Cet insolent d'Empereur¹, fier des secours en hommes promis par la Hongrie et des secours en argent promis par l'Angleterre, plein de confiance dans les savantes dispositions du général Alvinczi,² avait reçu le général Clarke avec une hauteur dont on ne se fait pas d'idée. Il ne reconnaissait pas la République française ; il ne voulait point entendre parler de paix ; il ne concevait pas que Clarke soit venu pour autre chose que pour proposer un armistice en offrant de débloquer Mantoue, d'évacuer le Milanais, et de se retirer derrière le Tessin. Enfin quand il aurait eu détruit toute l'armée d'Italie et fait Buonaparte prisonnier, il n'aurait pas témoigné plus d'impudence. Un pareil aveuglement a sauvé la France d'une paix honteuse, et amènera une bonne fois j'espère la liberté de la Lombardie.³

Comme dans les commencements de la Révolution, nous formons ici des vœux pour un état de chose, glorieux à la République française, utile à l'humanité et favorable au perfectionnement de l'Esprit humain.⁴ Ce serait de chasser de l'Italie le grand-duc de Toscane qui, étant autrichien⁵, fait tout juste par rapport à nous ce qu'il faut pour n'être pas pendu, qui nous déteste cordialement et dont les sujets seraient enchantés de nous tomber dessus et de nous donner le coup de pied de l'âne si jamais nous éprouvions un revers ; de donner la Toscane au duc de Parme⁶ qui y gagnerait et qui aurait des ports de mer pour communiquer avec l'Espagne, notre amie et son alliée⁷ ; d'envoyer le roi de Sardaigne⁸ gouverner Rome, ou comme prince ou comme on voudra, en lui conservant la Sardaigne avec laquelle il communiquerait par Civitavecchia, et de ne faire qu'une seule république indivisible du Piémont, de la Lombardie, de Parme, Plaisance, Modène, Bologne, Ferrare, Ravenne, Rimini, Ancône, c'est-à-dire toute la belle vallée du Pô, depuis les Alpes jusqu'à la mer, et terminée d'un côté par les Alpes et de l'autre par l'Apennin. Cette république qui toucherait la France serait assez forte pour se défendre et ne le serait jamais assez pour donner de l'inquiétude à la France. À la vérité, elle ne manquerait pas dans la suite d'englober Venise et le Tyrol italien, ce qui serait convenable et délivrerait le genre humain d'un gouvernement monstrueux, mais cela serait son affaire.⁹ Alors le pape deviendrait ce qu'il pourrait et ce ne serait pas un grand malheur. Mais diras-tu, pourquoi envoyer un roi à Rome ? C'est que je ne crois pas que la

¹ FRANÇOIS II (1768-1835).

² Nicolas-Joseph ALVINZI (1735-1847) Général autrichien. Il quitte le Rhin et s'engage dans les combats en Italie à partir de novembre 1796.

³ Henri-Jacques-Guillaume CLARKE (1765-1818). Envoyé par le Directoire afin d'intervenir dans les négociations menées par Bonaparte avec le pape comme avec l'Autriche. Voir la lettre n°46 et au sujet des négociations les lettres de Bonaparte à Clarke du 9 frimaire an V [29 novembre 1796] (1086, CGNB) et au Directoire du 16 frimaire an V [6 décembre 1796] (1100, CGNB). Après la bataille de Rivoli, le 29 Nivôse an V [18 janvier 1797], Bonaparte écrit à Clarke : « Le général Kilmaine vous aura fait connaître mes dernières dépêches au Directoire [1294, CGNB], voilà donc monsieur Alvinzy avec trente mille hommes de moins ; il lui reste encore je crois quinze à seize mille hommes, son armée est très redoutable. Vous verrez par ma relation de demain que l'affaire de Rivoli a été très chaude. Il y a lieu de croire que Mantoue ne tardera pas à se rendre et si je reçois dans pluviôse la moitié du monde que l'on m'assure devoir venir du Rhin, quand l'autre moitié n'arriverait qu'en ventôse, j'espère que nous obligerons l'Empereur à s'apercevoir qu'il y a une république française. » (1299, CGNB)

⁴ Monge détermine clairement sa préoccupation politique en l'inscrivant dans une relation triangulaire avec le bonheur de l'espèce et le perfectionnement de l'esprit. L'idée de progrès est le moteur et le fondement de son engagement continu dans l'action révolutionnaire. Voir les lettres n°3, 4 et 5.

⁵ FERDINAND III (1769-1824) fils de Léopold II [Pierre-Léopold de Habsbourg-Lorraine] (1747-1792).

⁶ FERDINAND I (1751-1802). Il signe avec Bonaparte une suspension d'armes le 20 floréal an IV [9 mai 1796].

⁷ Voir les lettres n°29, 38 et 39.

⁸ CHARLES EMMANUEL IV (1751-1819), roi de Sardaigne de 1796 à 1802. Son père VICTOR AMÉDÉE III a signé avec Bonaparte le traité de Cherasco le 9 floréal an IV [28 avril 1796]. Il cède alors Nice et la Savoie et s'engage aussi à laisser passer les troupes françaises.

⁹ Voir la lettre n°84.

pauvre Rome puisse supporter une république.¹ Si l'on y fait une révolution démocratique, il faut qu'elle se réduise à 12 ou 13 000 âmes, et que le reste meure de faim ou de désespoir. Tandis qu'un roi, en entretenant autour de lui la riche noblesse, fera vivre ce peuple de valets et de mendiants qui peu à peu pourra acquérir un genre d'industrie et devenir dans la suite capable de supporter la liberté qui donne des ailes à l'homme industriel et laborieux, et qui écrase le fainéant et le mendiant. Voilà ce qu'on redoute, ce qui serait bien possible si la France avait un peu de dignité et de zèle pour le bonheur et le perfectionnement de l'espèce humaine et ce qu'on s'efforce d'empêcher en criant à la paix même honteuse. Mais un génie², entre les mains duquel la France n'est qu'un instrument de bien, veille sur le genre humain, jette un esprit de vertige dans les têtes de nos ennemis, les rend sourds à nos humbles propositions de paix et, sans écouter nos vœux aveugles et pusillanimes, nous mène par la main à ses fins et nous fait faire des prodiges que la postérité admirera, et qui exciteront peut-être l'enthousiasme même dans les cœurs de boue de tous les journalistes.

Je vais être véritablement longtemps sans recevoir de tes nouvelles, ma chère amie, et je n'aurai ce plaisir là que quand nous aurons rejoint le quartier général; mais que cela ne t'empêche pas de m'écrire de longues lettres ou de m'en faire écrire par quelques membres de ta colonie. Elles finissent toujours par arriver, tôt ou tard, et c'est un grand plaisir de lire tout cela et de le relire encore. À la vérité, on n'y voit que trop à quel point d'avilissement est tombée cette grande nation, combien elle est devenue insensible à la gloire premier besoin des nations, combien elle est éloignée de cet enthousiasme qui fait faire des miracles, qui double les facultés humaines, qui donne de grands exemples à la postérité et qui arrache l'admiration des peuples contemporains. N'importe, c'est de la France qu'il s'agit et c'est toi qui en parles, et ce sont les deux plus grands motifs d'intérêt pour moi.

Nous sommes ici avec le général Lasalcette qui faisait de son mieux avec deux cents ou trois cents hommes pour garder le passage du Pô sur une quinzaine de milles d'étendue. Mais les choses se sont si bien passées qu'il n'est pas venu un ennemi sur le rivage. C'est un patriote éclairé, modeste et sensible, dévoué à la gloire de son pays et dont la société nous rend notre séjour ici fort agréable.³

Adieu, ma chère amie, mille choses aimables à toute la famille, à mes amis et compte sur les tendres sentiments de ton bon ami

Monge

Berthollet se porte bien. Il s'ennuie un peu ici, quoiqu'il y ait trouvé deux bénédictins de son pays, qu'il avait connus dans son enfance, qui étaient venus il y a 17 ou 18 ans, qui retourneraient volontiers en France s'ils pouvaient y vivre et qui sont presque patriotes.⁴

¹ Monge n'a pas toujours eu cette idée ni même tenu ce raisonnement et exprime son souhait que les Français favorisent une révolution à Rome. C'est d'ailleurs ce qui l'oppose à Marey. Voir les lettres n°40 et 44. Sa rencontre avec Bonaparte à Bologne semble être l'élément qui détermine ce changement. Voir supra et les lettres n°53, 62, 63 et 65.

² Le jeune général Bonaparte.

³ Jean Jacques Bernardin COLAUD DE LASALCETTE, (1759-1834), général de brigade.

⁴ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) est né en Savoie à Talloire.

52. Les commissaires au ministre des relations extérieures, 19 janvier 1797
A San Benedetto, le 30 nivôse an V¹

La caisse de livres, citoyen Ministre,² que vous avez reçue le 16 brumaire³ et sur laquelle le citoyen Larévellière-Lépeaux⁴ vous a demandé des renseignements, ne faisant point partie de l'envoi dont avait été chargé le citoyen La Billardière, et vous avait été adressée en particulier après le départ de ce convoi.⁵ Le courrier de Gènes qui en avait été chargé, était en même temps porteur de la lettre d'avis et de l'état compris dans la caisse, en date de Florence le 15 vendémiaire.⁶

Relativement au même envoi particulier, nous vous avons encore écrit une seconde lettre en date de Florence [Modène] le 26 vendémiaire,⁷ et dans laquelle nous vous adressions une pièce de parchemin qui faisait partie essentielle d'une bible contenue dans la caisse, en vous priant de faire parvenir cette pièce aux conservateurs de la Bibliothèque nationale.⁸

Nous vous adressons les copies de ces deux lettres, non pour justifier notre exactitude, mais afin que vous puissiez les faire chercher dans vos bureaux, et envoyer la pièce contenue dans la seconde de ces lettres aux conservateurs de la Bibliothèque nationale. Nous les prévenons de cette disposition par la lettre ci-jointe que nous vous prions de leur faire parvenir.⁹

Salut et fraternité
Monge, Tinet
Thoüin, Berthollet¹⁰

¹ Lettre transcrite à partir du manuscrit d'Eschassériaux, Vie de Monge, Vol. II, pp.186-187. « Cette lettre est relative à une opération de Monge [...] et était accompagnée des copies des lettres des 15 et 26 Vendémiaire. Le titre de la copie de cette dernière indique qu'elle a été écrite par Monge. » B.É. p.187.

² Charles DELACROIX (1741-1805).

³ Le 6 novembre 1796.

⁴ Louis-Marie de LA REVELLIÈRE-LEPEAUX (1753-1824) le 10 brumaire an IV [1er novembre 1795], il fut élu membre du Directoire exécutif et le 15 thermidor en devint le président. Il démissionne en juin 1799.

⁵ Le premier convoi sous la responsabilité de Jacques-Julien LA BILLARDIÈRE (1755-1834) quitte Tortone le 15 septembre 1796. Prennent le départ dix-huit chariots construits exprès à Milan et chargés de 72 caisses. Voir les lettres n°14, 15, 16, 22, 28, 33, 41, 42 48 et 53.

⁶ Lettre n°33 du 15 vendémiaire an V [6 octobre 1796].

⁷ Lettre n°37 du 26 vendémiaire an V [17 octobre 1796] « C'est par erreur que l'original de la lettre porte Florence pour cette dernière lettre. Monge se trouvait à Modène lorsqu'il a écrit cette lettre le 26 vendémiaire an 5 [17 octobre 1796]. L'erreur vient de ce qu'à la première ligne de cette lettre il est question d'un envoi de caisses de Florence et que le brouillon sur laquelle on l'a copiée ne portait probablement pas de date ni de lieu. » B.É.

⁸ Une note de Monfaucon en grec et en latin qui fait partie de la *Bible* hébraïque en rouleau, saisie aux Dominicains. Voir la lettre n° 37.

⁹ Cette lettre aux conservateurs de la bibliothèque nationale n'a pas pu être retrouvée et intégrée au corpus.

¹⁰ Jacques-Pierre TINET (1753-1803), André THOUIN (1747-1824) et Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822). Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810) est à Milan. Voir la lettre n°54.

53. Monge à sa femme, Bologne, 28 janvier 1797

Bologne, le 9 pluviôse de l'an V de la République

Voilà deux fois, ma chère amie, que la citoyenne Berthollet écrit à son mari¹ sans que j'aie reçu rien de toi ; ce n'est pas que je sois inquiet, car je pense que s'il t'était arrivé quelque chose, elle l'aurait mandé ; mais je n'ai pas le plaisir de te lire et puis encore de te relire, ce qui est un plaisir que rien ici ne nous dédommage. Je crois bien qu'une grande partie de ton temps est occupée par le citoyen Marey et par Émilie,² mais tu as pour chef de bureau Louise et pour commis Paméla,³ en sorte que si tu sais bien donner les ordres, tu ne dois avoir qu'un très petit travail pour cette correspondance, et une signature est bientôt donnée.⁴

Après avoir terminé nos opérations à San Benedetto d'où je t'ai écrit ma dernière,⁵ nous nous sommes remis en route pour Bologne, toujours dans l'espérance que Rome sera le terme de notre voyage. Lorsque le général⁶ était retourné de Bologne vers l'Adige, il avait disposé de la petite armée qu'il avait rassemblée à Bologne pour envoyer prendre les Autrichiens par les derrières, en la faisant passer par Ferrare; en sorte qu'après avoir fait cette grande capture sous Mantoue,⁷ il a fallu qu'il renvoie une nouvelle armée à Bologne, et ce ne sont plus les mêmes individus. La plus grande partie de cette nouvelle armée vient de devant Mantoue, et elle a passé par San Benedetto, et nous avons fait presque toute la route avec elle. Quelques-uns de nos braves volontaires sans souliers, et ayant bien de la peine à se tirer des boues, ont monté derrière notre voiture. Ils étaient d'une gaîté charmante ; ils supportaient leurs fatigues, le froid, la neige et la pluie froide avec la plus grande résignation, et pendant toute la route ils chantaient des hymnes patriotiques, et puis ils se flattaient tous d'aller à Rome et cela redoublait leur courage. Le général Lasalcette lui-même que nous avons laissé à San Benedetto, a aussi reçu l'ordre de se rendre à Bologne pour servir sous le général Victor chargé de l'expédition de Romagne.⁸ Il est arrivé ici hier au soir et il est venu sur le champ nous voir, tout joyeux d'être de la partie. Il avait encore eu la fièvre la veille, mais la fièvre est partie. Ainsi comme tu vois, ma chère amie, cette expédition se fera lentement. Mais nous ne savons pas encore juste quand elle commencera. On attend ici d'une heure à l'autre le général qui donnera le signal du départ.⁹

¹ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) épouse de Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

² Émilie MONGE (1778-1867) et son mari Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) quittent la Bourgogne après les vendanges et arrivent à Paris le 23 Brumaire an V [13 novembre 1796] et en partent le 15 ventôse an V [5 mars 1797].

³ Louise MONGE, (1779-1874) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART.

⁴ Ici Monge fait apparaître la dimension familiale et collective de la correspondance à sa femme, comme lorsque Marey répond à la lettre que Monge adresse à sa femme. Voir la lettre n°40 et les lettres n°62 et 84.

⁵ Lettre n°51.

⁶ Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

⁷ Voir les lettres n°12, 18, 21, 22, 30, 42, 45, 51 et 54.

⁸ Jean Jacques Bernardin COLAUD DE LASALCETTE, (1759-1834), général de brigade (voir la lettre n°51) et Claude-Victor PERRIN (1764-1841) dit VICTOR.

⁹ Catherine lui répond de Paris le 28 pluviôse an V [16 février 1797] : « Je te suppose à Rome, mon cher ami, te dédommageant de la contrainte dans laquelle vous y avez vécu pendant votre premier séjour. Comme nos armées sont heureuses d'affermir ainsi le bonheur de leur patrie ! La République était bien chancelante, il y a un mois. Cela est différent aujourd'hui, les victoires et l'arrestation des agents de Louis XVIII ont un peu baissé les actions de leurs partisans, dont la plupart font encore semblant de douter de toutes ces bonnes nouvelles qui ont remis l'espoir dans l'âme des Républicains qui étaient bien consternés de tout ce qui se passait ici. Aussi le 21 de ce mois, jour que nous apprîmes la prise de Mantoue, le bal était charmant, toutes les figures annonçaient la gaieté et le bonheur, tout le monde s'embrassait. Les autres bals devaient offrir le contraire. Mais aux nôtres où il n'y a que des Républicains, tout y respirait la joie. Vous avez dû avoir bien du plaisir à voyager avec une partie de cette brave armée. Je serais descendue de voiture et j'y aurais fait monter le plus grand nombre possible. J'aurais porté leurs armes, il y a si longtemps qu'ils s'en servent pour défendre et leur pays et leurs concitoyens que j'aurais été fière de porter de telles armes. Nous avons bien besoin qu'ils

Nous sommes restés deux jours à Modène parce que notre collègue Berthélemy s'est fait une petite écorchure à la jambe en montant au clocher de San Benedetto pour voir la bataille,¹ et qu'il avait besoin d'un peu de repos pour sa guérison. Nous avons été voir le congrès de la République Cispadane,² et nous n'en avons pas été contents. Ils opèrent au nom de la très Sainte Trinité. Ils font des conditions pour être citoyen actif de telle manière qu'il n'y aura que le tiers des habitants qui pourra l'être. Les assemblées primaires se font par paroisses dont le mot est conservé dans la constitution. Ils déclarent la religion catholique dominante. Ils ne veulent ni décades, etc. Enfin, ma chère amie, ma filleule est une petite sottise qui se conduit fort mal, et qu'il faudra très promptement marier avec la Transpadane pour l'empêcher de faire de plus grandes sottises; et j'aime mieux n'être le parrain de rien que de l'être d'un semblable petit laideron.³

Je reçois à l'instant, ma chère amie, ta lettre du 9 frimaire que tu as affranchie le 17 nivôse.⁴ Tu me mandes que le citoyen Marey a fixé son départ au 15 ventôse⁵; recommande lui de mener Émilie voir la Ste-Cécile de Raphaël avant que de partir. Je suppose que le convoi est enfin actuellement arrivé à Paris⁶ et, si le conservateur le veut, il peut montrer les plus beaux tableaux au public dès le lendemain de leur arrivée, parce que ces tableaux là sont

reviennent parmi nous, pour faire respecter et la République et les Républicains qui osent à peine s'avouer tels. Car je suppose qu'après s'être aussi bien battu, on n'abandonnera pas la cause comme tant de fameux soi-disant patriotes qui ne sont aujourd'hui que les détracteurs de tout ce qui se fait, cela était de bon ton, il y a bien des individus pour qui cela est tout. Je suis bien aise pour vous que le Général Lasalcette vous ait rejoint et qu'il soit de l'Expédition qui a pris en entier l'armée papale. Il y a déjà une caricature sur cette affaire, elle représente l'armée du Pape toute déguenillée les Français les fustigeant; un incroyable tient un parapluie sur la tête d'un général de cette pauvre troupe d'imbéciles. » Voir les lettres n°54, 55, 62 et 63 sur les victoires françaises contre l'armée du Pape.

¹ Jean-Simon BERTHÉLEMY (1743-1811), peintre. La bataille de Rivoli, le 25 Nivôse an V [14 janvier 1797], les combats d'Angiari le 26 [15] et la bataille de la Favorite le 27 Nivôse [16 janvier 1797]. Voir les lettres n°50 et 51. En raison de sa blessure, Berthélemy reste à Bologne alors que Berthollet et Thouüin partent à Mantoue et que Monge et Tinot se rendent à Pesaro. Voir les lettres n°54, 70 et 81.

² La république Cispadane est constituée des villes de Reggio, Bologne, Modène et Ferrare. Le congrès réunit les représentants de ses villes afin de créer entre elles une confédération. Voir infra.

³ Monge se montre d'abord enthousiaste lors de la création de la Cispadane. Voir les lettres n°40 et 48. Catherine lui répond de Paris le 28 pluviôse an V [16 février 1797]: « Il faut convenir que les tuteurs de ta filleule doivent opérer bien plus vite que nous ne l'avons fait ici puisqu'ils opèrent au nom de la très Sainte Trinité qui représente 3 personnes, mais patience quand elle sera grande, elle révoquera toutes ces formes antiques qui ne conviennent qu'aux enfants, ne te fâche pas! » Le territoire de la Transpadane correspond à l'ancien duché de Milan. Elle succède à l'Administration générale de la Lombardie mise en place par Bonaparte en août 1796. Voir les lettres n°63, 65, 76. Monge se montre conscient des limites de l'action politique déterminées par des conditions économiques et financières. Voir la lettre n°59.

⁴ Lettre de Catherine de Paris, le 9 frimaire an V [29 novembre 1796]. Catherine complète cette lettre en la récupérant à la poste. « Du 17 nivôs[e]. Je suis à la poste pour retirer cette lettre, mon cher ami, que tu aurais dû recevoir depuis longtemps. [...] Je ne serais pas surprise que tu ne reçoives pas mes lettres. Toutes celles que je t'ai écrites à Milan ont été mises à la poste sans affranchissement. [...] Adieu mon ami, j'espère que celle-ci te parviendra. Je vais l'affranchir. Je ne croyais pas avoir le plaisir de t'écrire aujourd'hui. »

⁵ Le couple Marey et leur fils retourne à Nuits. Catherine écrit de Paris le 17 nivôse an V [6 janvier 1797]: « M. Marey a déjà fixé son départ au 15 ventôse [5 mars], il veut être à Nuits pour les élections. »

⁶ « La Sainte Cécile et quatre saints » (1515-1516) de Raffaello SANZIO DA URBINO (1483-1520). Catherine répond de Paris le 28 pluviôse an V [16 février 1797]: « Le convoi n'est pas encore arrivé de Toulon. La pauvre Émilie doit partir dans 20 jours, elle ne le verra pas. Je vois venir le moment de leur départ avec bien de la peine. Ces quatre mois sont passés rapidement. Leur gros garçon a bien profité ici, mais il ne parle pas. C'est un orateur cependant très brillant, mais il n'a pas le don de la parole. Il est charmant, une bonne grosse figure où est peinte la bonté, et avec cela un air réfléchi comme sa mère. Je fais des vœux bien sincères pour qu'il lui ressemble. »

sur bois, qu'ils ont chacun leur caisse particulière et qu'en levant le couvercle sans les sortir même de la caisse, on peut les exposer.¹

Tu me mandes que les peintres n'étaient pas contents; mais La Billardière qui ne portait point de tableaux ne devait pas conduire son convoi au Muséum ; il fallait le mener soit à la Bibliothèque ou au Jardin des plantes, qui avaient de bons lots, et dire la vérité : que les tableaux étaient restés. S'il avait fait tout passer par le Mont-Cenis, il aurait épargné à la République 30 mille écus de frais de transport, et tout serait arrivé en même temps et aurait fait une sensation généralement bonne.² Au reste, si nous allons à Rome, ce sera bien un autre convoi, non en tableaux car il n'y en aura guère qu'une vingtaine, mais en statues. Et puis nous ne serons pas fixés au nombre 100 pour les objets d'arts. Cette fixation nous avait fait rejeter beaucoup de choses très intéressantes, comme par exemple la fameuse louve en bronze qui, du temps de la République Romaine, avait été abattue par le tonnerre, et qui est conservée au Capitole.³ On y voit encore le coup de la foudre, mais comme ce n'est pas un objet très estimé en sculpture, nous l'avions laissé. Au reste, ma chère amie, je ne te parle de tout cela que parce que la lettre que je reçois m'a mis sur ce ton. Va voir la *Ste-Cécile*, tente de la voir de près et puis parle m'en ensuite ; car j'en suis amoureux.⁴

Tu parles d'être de retour à Paris en ventôse; mais cela est impossible. Il nous faut du temps pour aller à Rome, et recueillir en chemin tous les objets que nous rencontrerons et les expédier, puis il faudra au moins trois mois à Rome pour faire des emballages.⁵ Des tableaux sont bientôt encaissés ; sur un même rouleau on peut en mettre 50, et avec des hommes c'est l'affaire de trois jours. Mais des statues précieuses qu'il faut mettre en état de souffrir un aussi long transport sans accident, cela exige de longues et minutieuses précautions. Et puis quand notre affaire de Rome sera finie, il faudra peut-être revenir à Venise pour en faire une autre que nous avons à cœur. C'est une suite nombreuse d'empreintes de poissons comprises dans les lits d'une pierre feuilletée et qui ne se trouve qu'à Vérone. Elle appartient à un particulier et

¹ Sur le convoi de tableaux saisis dans la première partie de la mission dans le nord de l'Italie. Voir les lettres n°41, 42, 48, 77, 81, 92, 98 et 109. Escudier achemine le convoi à Toulon le 28 frimaire an V [18 décembre 1796].

Le soin apporté aux questions techniques de l'emballage répond à la volonté de pouvoir montrer immédiatement les résultats de l'action de Bonaparte et de la commission en Italie et la gloire de la République afin de frapper l'opinion publique. Voir la lettre n°48.

² Jacques-Julien LA BILLARDIÈRE (1755-1834). Monge répond à sa femme qui lui écrit de Paris, le 9 frimaire an V [29 novembre 1796] : « La Billardière dit qu'on est fort content à la Bibliothèque nationale de tout ce que vous avez envoyé. Les peintres ne sont pas contents de la partie de tableaux qui est arrivée. » La Billardière a laissé à Coni une partie du convoi de Tortone qui rassemblait l'ensemble des saisies effectuées dans le nord de l'Italie. Voir les lettres n°11,14, 15, 16, 22, 28 et 33. C'est Escudier qui est alors chargé de la deuxième partie du convoi qui transporte les tableaux. Cela engendre des frais supplémentaires. Au sujet du convoi des tableaux de Lombardie voir les lettres n°41, 42, 48, 77, 81, 92, 98 et 109. Monge est mécontent de La Billardière et ne contredit en rien ce que ce dernier a exprimé à Catherine lors du dîner qu'elle organise avec le commissaire et Moineau le secrétaire. Elle écrit le 9 frimaire an V [29 novembre 1796] : « J'avais votre collègue La Billardière, votre secrétaire, Guyot, sa fe[mme], M[adame] Berthollet et son fils. Nous avons bu à vos santés et aux succès de l'armée d'Italie et de la République. La Billardière a l'air d'avoir eu quelques indices sur le mécontentement que vous a causé la lenteur de son expédition, car il ne cesse de répéter que si vous eussiez été à sa place, vous eussiez fait comme lui, à moins de courir les risques de voir le convoi pris pas les Barbets. Il en parle cependant sans aigreur mais il y revient souvent. Je l'ai assuré que vous ne nous en aviez jamais dit un mot. [...] J'ai eu bien du plaisir à passer 4 heures à parler de vous. C'est un faible dédommagement pour une si longue absence. [...] »

³ La « Louve capitoline ».

⁴ Voir infra et les lettres n°12, 27, 42 et 48.

⁵ Avant de poursuivre les travaux de la commission à Rome, Monge se rend notamment à Pesaro, Saint-Marin, Ancône, Lorette, Macerata, Tolentino. Voir les lettres n°54 à 64. La tâche des commissaires est déterminée par les résultats des opérations militaires et diplomatiques dirigées par Bonaparte. Voir les lettres n°54 et 55. Monge arrive le premier à Rome autour du 5 ventôse an V [23 février 1797] (voir la lettre n°65) ; il en part le dernier le 26 messidor an V [14 juillet 1797]. Il reste près de cinq mois à Rome.

il faudra que la République de Venise qui nous aime tendrement se charge d'indemniser ce particulier pour en faire cadeau à la République ; bien entendu que ce ne sont que des épingles qui ne changeront rien aux autres conventions.¹

Ainsi, ma chère amie, notre retour ne se présente pas encore à nous ; il faut donc nous écrire souvent. Berthollet reprend de la bonne humeur² ; il se fait un plaisir de se venger sur le pape et du mal que la papauté a fait pendant tant de temps au genre humain, et de l'ennui qu'il nous en procure lui-même à Rome. Adieu, je n'ai plus de place. Mes amitiés à tout notre monde et à nos amis.

¹ Collection de fossiles provenant du mont Bolca recueillie par un noble véronais Giovanni Battista GAZZOLA (1757-1834). Voir la lettre n°45.

² Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822). Voir la lettre n°51.

54. Monge à sa femme, Bologne, 3 février 1797

Bologne, le 15 pluviôse de l'an V

La division avec laquelle, ma chère amie, le général va entrer dans la Romagne est partie d'ici avant-hier matin; elle s'est rendue le même jour à Imola à 20 milles d'ici ; hier sur la route de Faenza elle a rencontré les Papelins¹ qui ont fait quelque résistance ; elle en a fait la capture : il y a eu 200 hommes tant tués que blessés, 600 prisonniers et 6 pièces de canons qui augmentent notre train d'artillerie. Après l'affaire, on a dû se rendre à Faenza qui, de loin, n'a pas dû résister. Nous voilà donc en guerre active contre le Pape.²

Nous partons d'ici demain matin, deux, c'est-à-dire Tinet³ et moi, pour recueillir les trophées de notre brave armée. Nous laissons ici Berthollet, Thoüin et Berthélemy⁴ pour aller à Mantoue lorsqu'il se sera rendu⁵. Le citoyen Moitte est encore à Milan d'où il ne nous écrit pas.⁶

Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour te donner souvent de mes nouvelles ; je crois que j'en aurai souvent l'occasion, parce que nous serons toujours à portée du général; mais comme je vais aller en m'éloignant, ne t'inquiète pas si mes lettres tardent un peu. D'ailleurs nous ne

¹ Soldats du pape.

² Bonaparte informe le Directoire le 13 pluviôse an V [1^{er} février 1797] qu'« [il] a fait partir [le] matin la division du général Victor, qui s'est portée à Imola, première ville des états du Pape. » (1339, *CGNB*) et il en fait le récit dans sa lettre au Directoire du 15 pluviôse an V [3 février 1797] : « La division du général Victor a couché le 13 à Imola, première ville de l'État papal. L'armée de Sa Sainteté avait coupé les ponts et s'était retranchée avec le plus grand soin sur la rivière de Senio, qu'elle avait bordée de canons. Le général Lannes commandant l'avant-garde, aperçut les ennemis qui commençaient à le canonner ; il ordonna aussitôt aux éclaireurs de la légion lombarde d'attaquer les tirailleurs papistes. [...] Cette légion qui voit le feu pour la première fois s'est couverte de gloire.[...] Pendant que le feu durait, plusieurs prêtres un crucifix à la main, prêchaient ces malheureuses troupes. » Les nombres indiqués par Monge ne sont pas ceux donnés par Bonaparte au Directoire : « [...] [la légion] a enlevé quatorze pièces de canon sous le feu de 3000 ou 4000 hommes retranchés. ». Bonaparte continue : « Nos troupes se portèrent aussitôt sur Faenza ; elles en trouvèrent les portes fermées ; toutes les cloches sonnaient le tocsin, et une populace égarée prétendait en défendre l'issue. Tous les chefs, notamment l'évêque, s'étaient sauvés. Deux ou trois coups de canons enfoncèrent les portes et nos gens entrèrent au pas de charge. Les lois de la guerre m'autorisaient à mettre cette ville au pillage ; mais comment se résoudre à punir aussi sévèrement toute une ville pour le crime de quelques prêtres ! [...] Le général Victor continua hier sa route et se rendit maître de Forli. Je lui ai donné ordre aujourd'hui de se porter à Cesena. [...] Il est déplorable que de penser que cet aveuglement coûte le sang des pauvres peuples, innocents instruments et de tout temps victimes des théologiens. » (1352, *CGNB*). Voir la lettre n°57.

³ Jacques-Pierre TINET (1753-1803).

⁴ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822), André THOÛIN (1747-1824) et Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811). Berthélemy reste à Bologne pour guérir de sa blessure. Voir les lettres n°50, 51, 53, 71 et 81.

⁵ Monge n'a pas encore appris la chute de Mantoue qui a lieu le jour même. Il l'apprend quelques heures plus tard mais ne décachète pas sa lettre pour ajouter la nouvelle à sa femme. Le jour même, Bonaparte écrit au Directoire de Faenza (1352, *CGNB*). « Je me suis attaché à montrer la générosité française vis-à-vis de Wurmser, général âgé de soixante et dix ans, envers qui la fortune a été, cette campagne-ci, très cruelle, mais qui n'a pas cessé de montrer une constance et un courage que l'histoire remarquera. Enveloppé de tous les côtés à la bataille de Bassano, perdant d'un seul coup une partie du Tyrol et son armée, il ose espérer pouvoir se réfugier dans Mantoue, dont il est éloigné de quatre à cinq journées passe l'Adige culbute une de nos avant-gardes à Cerea, travers la Molinella et arrive dans Mantoue. Enfermé dans cette ville, il a fait deux ou trois sorties ; toutes lui ont été malheureuses, et à toutes il était à la tête. Mais, outre les obstacles très considérables que lui présentaient nos lignes de circonvallation, hérissées de pièces de campagne, qu'il était obligé de surmonter, il ne pouvait agir qu'avec des soldats découragés par tant de défaites et affaiblis par les maladies pestilentielles de Mantoue. » Voir les lettres n°12, 18, 21, 22, 29, 42, 45, 51, 53 et 55.

⁶ Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810). La dernière fois que Monge l'a mentionné dans sa correspondance, il est à Florence avec Tinet voir la lettre n°29.

serons que deux pour opérer, il faudra agir avec promptitude, et peut-être n'aurai-je pas le temps de t'écrire.

Nous avons été ici deux ou trois fois à un théâtre civique où des citoyens libres représentent au profit des pauvres des pièces utiles dans les circonstances. Hier on représenta *Mahomet* de Voltaire traduit en italien. J'étais enchanté de voir le théâtre remplir sa véritable et noble destination, celle de servir à éclairer une nation. Il était fort intéressant de voir jouer une pièce par les personnages les plus considérables de la ville. C'était le citoyen Marescalchi, un des 4 ci-devant sénateurs de Bologne,¹ qui jouait Mahomet ; la jeune personne qui jouait Palmire était pleine de décence et de candeur. La pièce fut assez bien jouée; elle fut écoutée avec le plus grand intérêt par les spectateurs ce qui n'arrive jamais ici où tout le monde cause à haute voix pendant la représentation et elle fut beaucoup applaudie. Il y a bien du chemin à faire pour retirer le pauvre peuple de l'état d'abrutissement où il est; mais le temps et la gloire de l'armée française sont deux grands maîtres, et nous espérons tous que la chute de Mantoue nous donnera une secousse favorable.

Adieu, ma chère amie. Embrasse pour moi le citoyen Marey, sa femme,² Louise, Paméla,³ Fillette, Baur, leur enfant⁴ et Victoire.⁵ Rappelle-moi au souvenir de la citoyenne Berthollet⁶ et compte sur mon tendre attachement

Monge

¹ Ferdinando MARESCALCHI (1764-1816).

² Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) et Émilie MONGE (1778-1867).

³ Louise MONGE (1779-1874) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla.

⁴ Anne Françoise HUART (1767-1852), son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) et leur fils Émile BAUR (1792- ?).

⁵ Victoire BOURGEOIS (17 ? -18 ?).

⁶ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829).

55. Monge à sa femme, Pesaro, 7 février 1797

Pesaro, le 19 pluviôse de l'an V de la République

Je profite, ma chère amie, d'un courrier extraordinaire que le général va envoyer à Paris pour te donner un mot de mes nouvelles.¹ Nous voici en marche pour Ancône, où nous croyons que les troupes du Pape feront quelque résistance et de là nous rendre à Notre-Dame de Lorette.² Nous commencerons là notre emballage pour recueillir ensuite, en retournant sur nos pas, tout ce qu'il y a de bien pour la République dans Ancône, Fano, Pesaro, Rimini, Ravenne, Césène, Faenza et Imola, envoyer tout cela sur Bologne pour Gênes et ensuite courir après l'armée qui marche sur Rome.³

Dans sa marche, l'armée passe tout près des frontières de la République de Saint-Marin.⁴ Cette république, composée de 5 000 âmes de population est le plus ancien Etat de toute l'Italie. Elle a 1 400 ans d'existence et sa forme est démocratique. Le général en chef vient de me transformer en ambassadeur et m'envoie vers cette république lui témoigner amitié de la part de la République française et lui offrir de lui arranger son territoire, soit en lui accordant toutes les parties qui pourraient être en litige, soit en lui donnant tout ce dont elle pourrait avoir un besoin réel. Je partirai demain matin pour mon ambassade et je reviendrai coucher le même jour.⁵

Dans ma dernière lettre, je ne te parlais pas de la prise de Mantoue quoique je le susse avant le départ de la lettre, mais il eut fallu la décacheter et je n'en avais pas l'occasion.⁶

Adieu ma chère amie, je me hâte de terminer dans la crainte de manquer l'occasion de te donner des nouvelles fraîches. Je t'embrasse bien tendrement. Mille choses aimables de ma part à tous nos amis et compte sur les tendres sentiments de ton ami.

Monge

¹ Monge est avec Napoléon BONAPARTE (1769-1821) au quartier général de Pesaro. Le même jour Bonaparte écrit au Directoire et au ministre des Relations extérieures. (1359 et 1361, *CGNB*)

² Bonaparte écrit au Directoire le 22 pluviôse an V [10 février 1797]. Nous avons, citoyens directeur, conquis en peu de temps la Romagne, le duché d'Urbino et la marche d'Ancône. Nous avons fait à Ancône 1200 prisonniers de l'armée du Pape. » Bonaparte complète sa lettre le même jour à six heures le soir : « Nous sommes maître de Notre Dame de Lorette. » (1367, *CGNB*). La question des trésors de Notre Dame de Lorette est déjà présente lors des négociations des conditions de l'armistice avec le Pape en juin 1796. Bonaparte écrit au Directoire le 8 Messidor an IV [26 juin 1796] « J'avais toujours mis pour clause que les trésors de Notre Dame de Lorette seraient donnés [...] » (725, *CGNB*). Voir les lettres n°58, 59, 60, 61, 62, 66.

³ Ils ne sont que deux membres de la commission à partir pour Ancône, Monge et Jacques-Pierre TINET (1753-1803). Voir la lettre n°54. Bonaparte écrit au Directoire le 1^{er} ventôse an V [19 février 1797] « La commission des savants a fait une bonne récolte à Ravenne, Rimini, Pesaro, Ancône, Lorette et Perugia. Cela sera incessamment expédié à Paris. Cela joint à ce qui sera envoyé de Rome, nous aurons tout ce qu'il y a de beau en Italie, excepté un petit nombre d'objets qui se trouvent à Turin et Naples. » (1395, *CGNB*).

⁴ Monge n'est pas si proche de la République de Saint-Marin et c'est en s'y rendant qu'il le comprend. La distance qui sépare Pesaro de Saint-Marin est de près de quarante kilomètres. Voir la lettre n°58.

⁵ Monge part le 20 et rentre le 21 pluviôse an V [8 et 9 février 1797]. Voir les lettres n° 56, 57, 58, 64, 65, 91, 96, 97, 104 et 105.

⁶ Monge écrit à sa femme le jour même de la prise de Mantoue le 15 pluviôse an V [3 février 1797]. Voir la lettre n°54. Voir les lettres n°12, 18, 21, 22, 30, 42, 45, 51 et 53.

56. Discours de Monge aux capitaines régents¹ de la République de Saint-Marin, Saint-Marin 9 février 1797

Le 21 pluviôse de l'an V

La liberté qui, dans les beaux jours d'Athènes et de Thèbes, transforma les Grecs en un peuple de héros, et qui, dans les temps de la République, fit faire des prodiges aux Romains ; qui, depuis et pendant le court intervalle qu'elle a lui sur quelques villes d'Italie, a remonté les sciences et les arts et illustré Florence² ; la liberté était presque bannie de l'Europe ; elle n'existait que dans Saint-Marin, où par la sagesse de votre gouvernement et surtout par vos vertus, vous avez conservé ce dépôt précieux à travers tant de révolutions, et défendu son asile pendant une si longue suite d'années.

Le peuple français, après un siècle de lumières rougissant de son long esclavage, a fait un effort, il est libre. L'Europe entière, aveuglée sur ses propres intérêts et surtout sur les intérêts du genre humain³, se coalise et s'arme contre lui ; ses voisins conviennent entre eux du partage de son territoire, et déjà de toutes parts ses frontières sont envahies, ses forteresses et ses ports sont au pouvoir de ses ennemis ; et ce qui l'afflige le plus, une partie de lui-même allume la guerre civile, et le force à frapper des coups dont il doit ressentir toutes les atteintes.

Seul, au milieu de cet orage, sans expérience, sans armes, sans chefs, il vole aux frontières, partout il fait face, et bientôt partout il triomphe.

Parmi ses ennemis, les plus sages se retirent de la coalition. D'autres sont successivement forcés d'implorer une paix qu'ils obtiennent ; enfin il ne lui en reste plus que trois⁴ ; mais ils sont passionnés et ils n'écoutent que les conseils de l'orgueil, de la jalousie et de la haine. Une des armées françaises, forcée d'entrer en Italie, y détruit l'une après l'autre quatre armées autrichiennes, y ramène la liberté et s'y couvre presque sous vos yeux d'une gloire immortelle.

La République française, qui ne verse tant de sang qu'à regret, contente d'avoir donné un grand exemple à l'univers, propose une paix qu'elle pourrait dicter.

L'armée d'Italie, pour conquérir la paix, est donc obligée de poursuivre un de ses ennemis⁵ et de passer tout près de vos états.⁶

Je viens de la part du général Bonaparte⁷ déclarer à l'ancienne République de Saint-Marin, au nom de la République française, paix et amitié inébranlable.

Citoyens, il peut arriver des changements dans la constitution politique du peuple qui vous environne. Si quelque partie de vos frontières était en litige, ou même si quelques parties des états voisins, non contestées, vous étaient absolument nécessaires, je suis chargé par le général en chef de vous prier de lui en faire part. Ce sera avec le plus grand empressement qu'il mettra la République française à portée de vous donner des preuves de sa sincère amitié.⁸

¹ Marino FRANCESCONI (? - ?) et Antonio ONOFRI (? - ?). Le discours est imprimé dans l'ouvrage publié en 1816 Cours politique et diplomatique de Napoléon Bonaparte comme général en chef des armées républicaines, comme premier consul et comme empereur et roi, et du gouvernement français ou Recueil de Traités, actes, mémoires, décrets, ordonnances, discours, proclamations..., extraits du Moniteur par Lewis Goldsmith, Londres, Tome 1 pp. 27-29. Ce discours a été publié en l'attribuant à Bonaparte. Voir la lettre n°57. Monge rédige un autre discours à la demande de Bonaparte lors du Divan du Caire en octobre 1798. Voir la lettre n°192. Mais le discours égyptien de Monge n'est pas retenu par le Général. La différence entre les deux discours réside dans la place faite à l'idée de progrès. Avec deux références Monge est ici plus réservé que dans son discours égyptien, qui ne décrit que le retour des progrès des arts et des sciences en esquissant un projet de grands travaux d'irrigation.

² Une discrète référence à l'idée de progrès en associant le régime républicain et progrès des sciences et des arts. Voir les lettres n°4 et 5.

³ Deuxième référence à l'idée de progrès qui associe perfectionnement de l'esprit et bonheur de l'espèce humaine. Voir supra.

⁴ L'Autriche, l'Angleterre et le Pape.

⁵ L'armée papale.

⁶ Voir la lettre n°55.

⁷ Napoléon BONAPARTE (1769-1821). Voir la lettre n°57.

⁸ Voir les lettres 57, 64 et 91.

Quant à moi, Citoyens, je me félicite d'être l'organe d'une mission qui doit être agréable à nos deux Républiques respectives¹ et qui me procure l'occasion de vous témoigner l'admiration, que partagent avec moi tous les amis de la liberté.

¹ Voir le récit de sa mission à sa femme, lettre n°58.

57. Monge à Bonaparte, Ancône, 10 février 1797

Ancône, le 22 pluviôse de l'an V de la République française une et indivisible

Citoyen général,¹

Suivant les ordres que vous me donnâtes à Pesaro,² je me suis rendu le 20³ à Saint-Marin qui est à la distance de 35 milles et où je ne pus arriver qu'après la fermeture des portes.⁴ Dans le moment, j'écrivis une lettre à chacun des deux capitaines dépositaires du pouvoir exécutif de cette république.⁵ L'un est citadin et demeure dans la ville ; l'autre est toujours un contandin⁶ et celui-ci demeurait à la distance de 5 milles. L'objet de ces lettres était de les prévenir du sujet de ma mission, et de les prier d'assembler le Conseil de la République pour le lendemain, à 7 heures du matin si cela était possible. Le capitaine de l'intérieur députa sur le champ vers moi deux citoyens pour m'assurer que les deux chefs de la République seraient prêts à me recevoir le lendemain et en même temps pour me prouver l'impossibilité de convoquer aussi promptement le Conseil, dont la plupart des membres étaient distribués sur tout le territoire.⁷

Le lendemain, deux députés vinrent me prendre à mon auberge, me conduisirent dans la ville et m'introduisirent jusqu'à la porte de la salle dans laquelle m'attendaient les deux capitaines. Je prononçai à ces deux chefs le discours dont je joins ici copie.⁸ Dans la réponse verbale et provisoire qu'ils me firent, ils m'assurèrent qu'en voyant arriver l'armée d'Italie dans leur voisinage, ils avaient été non seulement sans inquiétude, mais même pleins de confiance dans la générosité connue du peuple français ; que cette démarche honorable pour eux, de la part d'un général victorieux et occupé des intérêts de la liberté d'un grand peuple, surpassait leurs espérances et jetait quelques rayons de gloire sur la République de St Marin « Elle est pauvre, me dirent-ils, mais tous ses habitants sont prêts à mourir pour la défense de leur antique indépendance et de leur constitution ». Quant aux offres obligeantes que vous leur faisiez au nom de la République française, ils me dirent qu'ils ne pouvaient prendre sur eux de faire sur un pareil sujet aucune proposition ; que le Conseil serait assemblé le dimanche suivant, et que, d'après l'autorisation qu'ils en recevraient, ils vous écriraient avec confiance ; « votre marche étant trop rapide pour qu'ils pussent vous envoyer de députés ».⁹

Avant que de prendre congé d'eux, je leur demandai s'ils avaient des objets d'antiquité qui fussent de quelque intérêt pour l'histoire. Ils me conduisirent dans leurs archives dont les manuscrits ne remontent pas au-delà du 14^e siècle. Ils y conservent avec soin plusieurs lettres en parchemin qu'ils reçurent en 1469 de la République de Florence avec laquelle ils étaient alliés. Elle les traitait de *Illustrissimi viri, amici, carissimi*. Dans l'une d'elles, elle les exhorte à faire une rigoureuse défense et leur dit que « Dieu qui aime la liberté les protégera ».¹⁰

Ils ne voulurent pas me laisser partir sans accepter une escorte de 4 hommes commandés par un officier, plutôt pour faire honneur à votre député que pour le défendre contre quelques

¹ Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

² Voir la lettre n°55.

³ Le 20 Pluviôse an V [8 février 1797].

⁴ Voir la lettre n°58 dans laquelle Monge fait le récit de sa mission à sa femme.

⁵ Les deux lettres de Monge écrites aux capitaines régents Marino FRANCESCONI (? - ?) et Antonio ONOFRI (? - ?), le 20 Pluviôse an V [8 février 1797] n'ont pas été retrouvées et ne sont donc pas intégrées au corpus.

⁶ Par souci de représentation un régent est issu de la ville et l'autre de la campagne.

⁷ Voir lettre n°58 sur la composition du conseil et le choix des capitaines régents de la République.

⁸ Voir les lettres n°56 et n°58 dans laquelle Monge effectue le récit de son ambassade. Bonaparte l'envoie à son tour au Directoire avec sa lettre du 1^{er} ventôse an V [19 février 1797] de Tolentino. (1394, *CGNB*). Ce discours a été publié dans le *Moniteur universel* en faisant de Bonaparte son auteur. Voir la lettre n°56.

⁹ Réponse reçue par Monge le 18 février 1797 [30 pluviôse an V], rédigée par les deux capitaines régents de Saint-Marin après l'assemblée du conseil du 12 février 1797. Voir la lettre n°64.

¹⁰ Voir les lettres n°104 et 105.

soldats du pape, fugitifs de Césène, et qui passent en armes commettant des excès sur leur territoire.¹

Je fus reconduit à mon auberge par une députation suivie d'une foule de citoyens, et je partis avec mon escorte que je congédiai aux limites.

[Monge]

¹ Voir la lettre n°54 et la lettre de Bonaparte au Directoire de Faenza du 15 pluviôse an V [3 février 1797] (1352, *CGNB*).

58. Monge à sa femme, Lorette, 11 février 1797

Lorette, le 23 pluviôse de l'an V de la République française

Nous sommes partis ce matin d'Ancône,¹ ma très chère amie, et nous sommes [arrivés] avant l'avant-garde ici, où la division qui marche sur Rome est campée, je veux dire bivouaquée, car l'armée, qui ne sait pas ce que c'est qu'une tente, ne traîne avec elle d'autres charrois que ses canons et ses caissons.

Notre premier soin en arrivant a été d'aller faire nos dévotions à l'image miraculeuse de la madone et à la *Santa Casa*, transportée par les airs par les anges depuis Nazareth jusqu'ici² ; et quand nous fûmes dans l'église, hélas mon Dieu ! Colli, le général du pape,³ beaucoup plus dévot que nous, y était venu trois jours avant nous, et en avait emporté tout ce qu'il avait pu charger à la hâte sur sept ou huit chariots, entre autres le petit Louis XIV d'or massif pesant 27 livres, le fameux tableau de Raphaël.⁴ Enfin, il n'a laissé comme un voleur, que ce qu'il aurait été trop long de décrocher; et tout ce qui reste fera bien encore, tant en or qu'en argent, du moins à ce qu'on dit un million. Au reste, nous le saurons au juste car le général⁵ veut que nous assistions à la pesée de toute cette chaudronnerie.⁶

La Santa Casa, bâtie partie en briques et partie en pierres de la montagne, où nous sommes, va donc être réduite à sa simplicité respectable et entièrement nettoyée de tout le luxe mondain qui la masquait aux yeux des croyants. Quant au tableau de Raphaël qui nous a été volé indignement et contre toutes les lois de la guerre, il faudra bien que le pape nous le rende.⁷

Ce qui m'a étonné, c'est que dans un pays dont toute l'industrie et l'existence sont fondées sur l'importance grossière de cette sacrée case,⁸ l'archidiacre qui, l'évêque étant mort, est le principal personnage du pays et surtout de l'église, ainsi que cinq ou six autres chanoines, gens d'esprit à la vérité et patriotes,⁹ se sont empressés de nous faire observer tout ce que Colli avait laissé, nous ont montré toutes leurs reliques dans le plus grand détail et à peu près dans

¹ Des membres de la commission, seuls Monge et Jacques-Pierre TINET (1753-1803) étaient à Ancône. Voir la lettre n°54.

² Dans la ville de Loreto, se trouve une maison dite de Marie elle est à la fois la maison des parents de Marie, Anne et Joseph, celle dans laquelle Jésus a grandi mais elle est aussi le lieu du mystère de l'Incarnation. Elle aurait été miraculeusement transportée de Nazareth en Croatie, puis de Croatie jusqu'en Italie. Les résultats des fouilles archéologiques et des études historiques indiquent qu'il s'agirait du rapatriement de Palestine en Italie des biens d'une famille italienne les Angeli. Au XIII^e siècle, cette branche de la famille impériale de Constantinople craignant la menace musulmane décide de faire revenir ses biens dont la Santa Casa fait partie. Elle aurait donc été démontée pierre par pierre et remontée selon le plan d'origine.

³ Michelangelo Alessandro COLLI-MARSHI (1738-1808), général au service du Pape, chargé de la défense des États pontificaux.

⁴ Il s'agit en fait d'une copie de « La madone de Lorette ». Le tableau authentique réalisé entre 1508 et 1509 était initialement à l'Église Santa Maria del Popolo à Rome. Cette madone de Raphaël tient son nom de sa copie qui était à la Basilique de Notre Dame de Lorette.

⁵ Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

⁶ Bonaparte indique au Directoire exécutif un montant différent dans une lettre d'Ancône le 22 pluviôse an V [10 février 1797] « Il y avait dans le trésor une valeur de sept millions de francs en or ou argent, et du blé, que nous avons pris. Avant l'arrivée de Colli il y en avait pour 8 ou 9 millions. » (I367, CGNB)

⁷ « La Madone de Lorette » [1508-1509] de Raffaello SANZIO DA URBINO (1483-1520) Voir la lettre n°61. Sur les saisies effectuées à Notre-Dame de Lorette voir les lettres n°55, 59, 60, 61, 62, 66.

⁸ La Santa-Casa est un lieu de pèlerinage extrêmement célèbre et fréquenté, ce qui représente un intérêt économique considérable pour la ville et ses habitants. Voir BERCÉ Y.M. (2011), *Lorette aux XVI^e et XVII^e siècles: Histoire du plus grand pèlerinage des Temps modernes*, Paris, P.U.F.

⁹ SENSI (?-?) archidiacre de Lorette, L'attitude de Sensi envers les Français le conduit à être emprisonné à Rome par le Pape. Le 11 prairial an V [30 mai 1797] Bonaparte écrit à Cacault ministre de la République à son sujet « Je vous prie, citoyen, de réclamer la liberté du citoyen Sensi qui est à présent dans les prisons de Rome ; ce citoyen nous a rendu de très grands services à Lorette. » (1599, CGNB).

les mêmes termes que je te les montrerais actuellement si tu étais ici ; s'indignant contre la fourberie incroyable et presque miraculeuse avec laquelle on a imposé pendant tant de temps au pauvre genre humain, et gémissant du joug qu'ils ont été obligés de porter tout en l'appuyant sur le pauvre peuple.

Nous avons trouvé ici quatre tableaux que nous encaisserons demain,¹ et que nous dirigerons sur Gênes, puis nous continuerons notre route avec l'armée, le général aimant mieux laisser à l'arrière tout ce qui est dans la Romagne que nous venons de parcourir et qui ne peut nous échapper.² En conséquence, nous avons écrit hier à nos collègues de Bologne³ de venir promptement nous rejoindre en passant par la Toscane. J'espère après le moment de notre réunion pour recevoir celles de tes lettres qu'ils peuvent avoir reçues depuis que je les ai quittés.

J'ai été fort aisé de voir la petite république de Saint-Marin. Sa constitution diffère très peu de celle de la France. L'assemblée générale, composée d'un député de chaque maison, nomme le Conseil des soixante, dont vingt sont de la ville, vingt sont artisans et vingt sont paysans. Ce conseil nomme tous les six mois les deux membres du pouvoir exécutif, dont l'un est nécessairement un paysan; et ce pouvoir ne peut innover rien au monde sans y être formellement autorisé par le Conseil des soixante. Ainsi cette petite république qui n'a qu'une seule assemblée primaire a son corps législatif et son directoire. Le directoire⁴ qui a fort bien joué son rôle dans la petite comédie que nous venons de représenter, m'a dit, après la cérémonie, que le général Bonaparte venait de donner de l'éclat à cette petite république et de la tirer du ridicule. Je lui ai répondu que l'organisation du ciron avait le même mérite aux yeux du philosophe que celle de l'éléphant, et que pour l'un comme pour l'autre la santé était le plus grand des biens. Je viens de faire la relation de ma petite ambassade que le général m'a demandée pour l'envoyer au Directoire lorsqu'il aura reçu la réponse que les chefs de Saint-Marin ne pourront faire qu'après une délibération du Conseil des soixante.⁵

Actuellement je vais descendre de dessus les planches et t'amuser du récit de ma course à Saint-Marin.⁶ C'était de Pesaro que le général m'y envoyait, croyant d'après le dire de

¹ En réalité ne sont saisis que trois tableaux voir lettre n°61.

² Voir la lettre n°81.

³ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822), André THOÛIN (1747-1824) et Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811). Voir la lettre n°54.

⁴ Marino FRANCESCONI (? - ?) et Antonio ONOFRI (? - ?).

⁵ Monge écrit à Bonaparte la veille, lettre n°57. Voir les lettres 55, 56 et 64.

⁶ Dans ses notes biographiques, Eschassériaux montre la différence de représentation de la mission de Saint-Marin à partir d'un tableau dans la section de Saint-Marin à l'exposition universelle de 1889, à Paris. Il s'agit d'un tableau à l'huile représentant Monge à cheval, le chapeau à la main, prenant congé du général Bonaparte. Le général est à pied, au milieu de son état major et montre au loin Saint-Marin au haut d'une montagne à Monge. À côté de Monge sont des canons attelés qui semblent prêts à partir. Ce tableau porte en légende : « Monge porte à la République de Saint-Marin le salut de la paix de la jeune République française. » Eschassériaux ajoute qu'avec le tableau est présentée la lettre de Bonaparte aux capitaines régents datée de Modène du 10 Ventôse an V. Seule une impression qui correspond à la description d'Eschassériaux a pu être retrouvée. Elle est datée approximativement de la fin du XVIII^e siècle mais elle date plus certainement du XIX^e siècle. Elle n'est pas attribuée à un auteur et provient des archives d'État de la République de Saint-Marin.



quelques gens mal instruits du pays, que ce n'était qu'à trois milles de la première poste. En conséquence, et mon collègue Tinet étant curieux de voir ce petit état,¹ nous prenons notre voiture et nous nous mettons en route avec quatre chevaux de poste. A la première poste, nous apprenons qu'il faut aller jusqu'à Rimini, et que de là il y a encore douze milles. Mon collègue Tinet trouve que cela passe la plaisanterie, que cette course va nous tenir trois ou quatre jours, et que nous remplirons difficilement l'objet de notre véritable mission en Italie. Il retourne avec la voiture et deux chevaux; je fais atteler les deux autres sur un cabriolet de poste et je vais jusqu'à Rimini. De là le chemin était impraticable pour un cabriolet et les chevaux devaient avoir de la boue jusqu'au ventre. Je quitte le cabriolet; il n'y avait qu'un cheval à la poste; il me fallait un guide parce que la nuit devait me prendre; mon guide monte sur un âne et me voilà en route comme Don Quichotte avec son cher Sancho. Mon pauvre cheval, qui avait fait ce jour là 35 milles était sur les dents, et quand nous eûmes trouvé le mauvais chemin, il ne pouvait pas me tirer des boues. Pour qu'il s'en tirât lui-même, il fallut mettre pied à terre et faire 6 milles à pieds dans la nuit, pendant que mon pauvre guide se donnait toutes les peines imaginables pour conduire les deux bêtes qui allaient tout de travers et qui lui ont fait faire cinq ou six fois le même chemin.² Quant à moi, sur quelque sentier, quand j'en pouvais trouver, je pouffais de rire de voir comment, dans le même jour, j'étais descendu par degré de l'état du carrosse ventre à terre par un beau chemin, à celui de pauvre piéton embourbé et dont les bottes blessaient les pieds. La nuit favorable à Mercure couvrait de son voile obligeant le ridicule de mon entrée et le décrottoir de la camériste répara ce qu'il y avait d'ostensible dans ma mésaventure. Le lendemain, à dix heures du matin, ma mission remplie, les chefs de la République me donnèrent une escorte de quatre fusiliers commandés par un officier qui me conduisit jusqu'aux frontières, qui me fit passer de jour par un plus beau chemin, et je rejoignis le soir mon collègue qui fut fort surpris de me voir si tôt de retour, et fâché de n'être pas venu avec moi, puisque je n'y avais consacré que le temps qui y était destiné.³

Tu vas me trouver ce soir bien bavard, ma chère amie, mais j'ai plus de plaisir à causer avec toi sur le papier que je n'en aurai à aller me coucher sans toi !

Mille choses aimables de ma part au citoyen Monge⁴ : embrasse bien nos enfants⁵ pour moi, ainsi que les frère et sœur Baur,⁶ ne m'oublie pas auprès de tous nos amis et compte sur mon tendre attachement.

Monge

¹ Monge et Tinet quittent ensemble Bologne le 16 pluviôse an V [4 février 1797]. Voir les lettres n°54 et 55.

² Monge n'est pas bon en équitation. Il le reconnaît lui-même. Sans doute est-ce aussi cette expérience qui le pousse à s'entraîner à monter à cheval avant de s'embarquer pour l'Égypte. Voir la lettre n°182.

³ Monge part le 20 et rentre le 21 pluviôse an V [8 et 9 février 1797].

⁴ Louis MONGE (1748-1827).

⁵ Louise MONGE, (1779-1874), Émilie (1778-1867) et Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818).

⁶ Barthélémy BAUR (1752-1823) et Anne Françoise HUART (1767-1852).

59. Monge à sa femme, Lorette, 13 février 1797

Lorette, le 25 pluviôse de l'an V

Voilà deux jours que nous sommes ici, ma chère amie.¹ Nous y avons terminé nos opérations² et, en attendant le général en chef,³ nous sommes sortis de la ville pour voir un peu le pays. Nous sommes descendus jusqu'au bord de la mer qui est à une lieue, et nous sommes arrivés dans un village où tous les habitants nous ont environnés pour se plaindre à nous de la cherté du pain, et de la rareté de l'huile. Enfin les bonnes gens, malgré les prédications qui depuis six ans se font contre les Français, sont persuadées que ces Français vont tout rétablir dans ce pays-ci et faire disparaître la misère. Ah, si la France avait continué de faire son dieu de la patrie, et si elle n'eût pas prodigué l'encens sur les autels du dieu de l'argent, elle aurait changé la face entière de l'Europe.⁴ Mais etc.

Il n'y avait que trois jours que j'avais quitté les neiges de Saint-Marin,⁵ et il m'a été fort agréable aujourd'hui dans la campagne de voir le printemps. Le sureau a déjà des pousses de 8 pouces. Je me suis amusé à te cueillir un petit bouquet de fleurs ; mais il ne serait pas raisonnable de t'envoyer d'ici une botte de foin, et je mets ici les plus petites pour échantillons. Tu y en trouveras deux d'aubépine.

Le général arrive. Adieu.

¹ Jacques-Pierre TINET (1753-1803) et Monge sont les seuls membres de la commission présents à Lorette. Voir les lettres n°54 et 58.

² Monge y arrive le 23 pluviôse an V [11 février 1797]. Sur les saisies effectuées à Notre-Dame de Lorette voir les lettres n°55, 58, 60, 61, 62, 66.

³ Napoléon BONAPARTE (1769-1821) arrive le même jour à Lorette alors que Monge écrit sa lettre.

⁴ Monge se montre conscient de l'absence de liaison entre le projet initial associé à l'exportation du modèle républicain qui devait viser le bonheur de l'espèce humaine et sa réalisation à des fins diplomatiques et stratégiques aussi bien au point de vue politique qu'économique. Cette réflexion est à rapprocher de son enthousiasme déçu par les jeunes républiques italiennes. Voir les lettres n°48 et 53.

⁵ Monge revient de Saint-Marin le 21 pluviôse an V [9 février 1797].

60. Monge et Tinet au Directoire, Lorette, 14 février 1797

Lorette, le 26 pluviôse de l'an V

Les Commissaires du gouvernement à la recherche des objets de sciences et arts¹
Au Directoire exécutif de la République française

Citoyens directeurs,

Le général en chef Bonaparte,² en recueillant pour le compte de la République française les objets que Colli, général du Pape,³ n'avait pas eu le temps d'enlever du trésor de Lorette, s'est emparé des objets portatifs dont on s'était servi pour abuser de la crédulité des peuples et qui consistent:

1°) Dans l'image de bois, prétendue miraculeuse, de la Madone.

2°) Dans un haillon de vieux camelot de laine moiré, que l'on dit avoir été la robe de Marie.

3°) Dans trois écuelles cassées de mauvaise faïence, qui, dit-on, ont fait partie de son ménage, et qui certainement ne sont pas d'une assez haute antiquité pour cela.⁴

Cet enlèvement a été fait par le citoyen Villetard⁵ en présence du citoyen Monge, membre de l'Institut national, et du citoyen Moscati,⁶ médecin de Milan et membre du Conseil des 40. Le procès-verbal qui en a été dressé, a été signé tant par ces trois citoyens que par le général en chef et par l'archidiacre de Lorette.⁷ De peur qu'on ne puisse douter de l'authenticité des pièces dont il s'agit, le sceau du général en chef a été apposé sur chacune d'elles en cire rouge et semblable à celui qui est apposé au bas du procès-verbal.⁸

Le général Bonaparte, qui vient de partir, nous a chargés, Citoyens directeurs, de vous envoyer ces objets, afin que vous en fassiez l'usage que vous jugerez convenable. En conséquence nous en avons formé une petite caisse dans lequel nous avons placé le procès-verbal, pièce unique, dont on n'a pas eu le temps de faire un double, parce que la plupart des signataires attendaient la première rédaction pour monter à cheval. Vous le trouverez dans un paquet contenant l'histoire imprimée de la Santa Casa, telle qu'on la vendait ici. Nous allons déposer cette caisse à votre adresse entre les mains du citoyen Haller⁹ qui doit arriver ce soir et qui sera chargé de vous la faire parvenir de la manière la plus sûre. La Santa Casa sera fermée jusqu'à nouvel ordre du général en chef.

Salut et respect.

Tinet Monge.

¹ Jacques-Pierre TINET (1753-1803) et Monge sont les seuls membres de la commission présents à Lorette. Ils ont laissé Berthollet, Thouin et Berthélemy à Bologne. Moitte est à Milan. Voir les lettres n°54 et 58.

² Napoléon BONPARTE (1769-1821)

³ Michelangelo Alessandro COLLI-MARSHI (1738-1808), général au service du Pape, chargé de la défense des États pontificaux.

⁴ Voir la lettre n°58. Ces objets sont rendus au Pape en 1802 après le Concordat..

⁵ Joseph VILLETARD (1771-1826) jusqu'en mars 1797 il est adjoint à la commission.

⁶ Pietro MOSCATI (1739-1824). Voir la lettre n°62.

⁷ SENSI (?- ?).

⁸ Sur les saisies effectuées à Notre-Dame de Lorette voir les lettres n°55, 58, 59, 61, 62, 66.

⁹ Emmanuel HALLER (1745-1816) administrateur des finances à l'armée d'Italie.

61. Monge et Tinet au ministre des relations extérieures, Lorette, 14 février 1797

Lorette, le 26 pluviôse de l'an V

Les Commissaires du gouvernement à la recherche des objets des sciences et art's au ministre des relations extérieures²

Quelques jours avant l'arrivée de l'armée d'Italie à Lorette, Colli, général du Pape³, avait enlevé la plus grande partie du trésor de la *Santa Casa*, et particulièrement un tableau de Raphaël que nous avons espoir de retrouver à Rome.⁴ Nous n'avons trouvé ici que trois tableaux que nous avons jugés dignes d'être envoyés au Muséum de Paris.⁵

1°) La nativité de la Vierge, par Annibale Carracci⁶ ;

2°) L'annonciation par F. Barocci⁷ ;

3°) Une copie d'un tableau de Gherard della Notte, représentant J.-C. interrogé par Pilate.⁸

Nous en avons formé un rouleau que nous vous adressons, pour le Muséum des Arts, sous le n° 44.

Nous avons aussi trouvé quelques vases d'agate et de cristal de roche, dont nous avons formé une petite caisse que nous vous adressons pour le Muséum d'histoire naturelle, sous le n° 27.

Dans cette caisse se trouve un petit dessin dont les ombres sont faites par une écriture microscopique. Ce dernier article, purement curieux, est destiné pour la Bibliothèque nationale. Nous vous adressons ci-joints les procès-verbaux de l'enlèvement de ces objets, et nous vous prions d'en faire instruire les conservateurs des muséums respectifs.

Les deux caisses seront vraisemblablement dirigées sur Milan et Gênes et seront longtemps à arriver à leur dernière destination.

Salut et fraternité.

Monge Tinet

¹ Jacques-Pierre TINET (1753-1803) et Monge sont les seuls membres de la commission présents à Lorette. Voir les lettres n°54 et 58.

² Charles DELACROIX (1741-1805).

³ Michelangelo Alessandro COLLI-MARSHI (1738-1808), général au service du Pape, chargé de la défense des États pontificaux.

⁴ « La Madone de Lorette » [1508-1509] de Raffaello SANZIO DA URBINO (1483-1520). Le tableau qui était à la basilique de Lorette n'est qu'une copie de l'original qui se trouvait à l'église Santa Maria del Popolo à Rome. Sur les saisies effectuées à Notre-Dame de Lorette voir les lettres n°55, 58, 59, 60, 62, 66.

⁵ Futur musée du Louvre.

⁶ « La naissance de la Vierge » [1605-1609] d'Annibale CARRACCI (1560-1609).

⁷ « L'annonciation » [1582-1584] de Federico BAROCCI (1526-1612), Federico FIORI nommé Il Boroccio

⁸ Il s'agirait plutôt du « Christ devant le grand prêtre Caïphe » [1617] de Gerrit van HONTHORST (1590-1656) nommé en Italie Gherardo delle Notti (Gérard des Nuits).

62. Monge à son gendre Marey, Macerata, 15 février 1797

Macerata, capitale de la Marche, le 27 pluviôse de l'an V de la République

Je commence ma journée par vous, mon cher Marey, pour profiter d'un courrier que le général¹ m'a dit qu'il expédierait aujourd'hui pour Paris² ; et après avoir eu une huitaine de jours d'été, je suis tout ébahi en me levant de voir tomber une neige abondante à laquelle je ne m'attendais pas hier d'après le vent de sirocco qui soufflait. Je suis persuadé qu'il fait dans ce moment très froid à Paris, mais le froid physique n'est qu'un mal passager, et même quand il vient à temps c'est un bien.

Je venais de remettre au général Berthier³ à Lorette la dernière que j'ai écrite à ma femme,⁴ lorsqu'il me remit celle que vous m'avez écrite en date du 2 et celle que toutes nos femmes m'avaient envoyée en même temps que la vôtre⁵ ; mais pas encore celle dont elles me parlent et dans laquelle elles m'annoncent tant de détails intéressants.

Nous avons tous ici grand besoin de ces détails ; nous avons les plus grandes inquiétudes pour le maudit esprit qui empoisonne la France presque entière.⁶ Cependant, à en croire les derniers courriers arrivés, il paraît que les belles nouvelles des victoires de l'armée d'Italie⁷ ont dû produire quelque effet sur les ennemis de la République. Nous espérons que celles de la prise de Mantoue auront aussi leur influence,⁸ mais au départ des derniers courriers, on ne les savait pas encore à Paris. Mon cher Marey, nous avons tous les yeux fixés sur la France, comme un amant sur sa maîtresse à l'article de la mort. Chaque mouvement qu'elle fait est pris pour une figure de vie, et porte l'espérance dans nos cœurs inquiets, mais aussi chaque mouvement peut être celui de la mort.

*Motus sur ce qui suit.*⁹ Le général en chef, en recueillant tout ce que Colli¹⁰ avait laissé à Lorette, nous a chargés, Moscati médecin célèbre de Milan et bon patriote¹¹ et moi, d'enlever la fameuse *madone* de bois vermoulu, sa *sainte Robe*, guenille de camelot de laine moirée rouge, et les trois *écuelles* cassées qu'on a prétendu avoir fait partie du ménage de Marie¹² ; de les encaisser après avoir apposé son cachet sur chaque pièce, et de les envoyer au Directoire pour en faire l'usage que sa sagesse lui inspirera, avec le procès-verbal de cet enlèvement par

¹ Monge est au quartier général avec Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

² Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818), mari d'Émilie MONGE (1778-1867), le couple et leur premier fils Guillaume-Stanislas MAREY-MONGE (1796-1863) sont à Paris du 23 brumaire an V [13 novembre 1796] au 15 ventôse V [5 mars 1797].

³ Louis-Alexandre BERTHIER (1753-1815).

⁴ Catherine HUART (1747-1846). Lettre n°59, de Lorette, le 25 pluviôse an V [13 février 1797].

⁵ Lettre de Marey à Monge, Paris le 2 pluviôse an V [21 janvier 1797] et celle de Catherine, Émilie et Louise Monge, le 28 pluviôse an V [26 janvier 1797]. Il n'y a que la lettre des femmes Monge du 7 pluviôse qui a pu être retrouvée. Fonds Monge, É.pol.

⁶ L'opinion publique est le sujet de préoccupation que les deux hommes partagent. Voir les lettres n°85 et 90.

⁷ La bataille de Rivoli, le 25 Nivôse an V [14 janvier 1797], les combats d'Angiari le 26 [15] et la bataille de la Favorite le 27 Nivôse [16 janvier 1797]. Voir les lettres n°50 et 51.

⁸ Reddition de Mantoue le 15 pluviôse an V [3 février 1797]. Voir les lettres n°12, 51, 53 et 55.

⁹ Marey reçoit cette lettre avant qu'ils ne repartent à Nuits. Ainsi l'ensemble de la famille a accès à ces informations et cela est manifeste dans la lettre de Catherine du 12 ventôse an V [2 mars 1797]. Voir infra. La restriction de diffusion de l'information vise le cercle social et politique de la famille. Sur la dimension collective de la correspondance aux membres de la famille, voir les lettres n°40, 53, 84 et 187.

¹⁰ Michelangelo Alessandro COLLI-MARSHI (1738-1808), général au service du Pape, chargé de la défense des États pontificaux.

¹¹ Pietro MOSCATI (1739-1824). C'est aussi ce que rappelle Bonaparte au Directoire le 7 germinal an VI [27 mars 1798] alors que sont arrêtés des membres des conseils de la République cisalpine: « Le citoyen Moscati était connu comme un des plus célèbres médecins de l'Europe, ayant de grandes connaissances dans les sciences morales et politiques. Il s'abandonna tout entier au service de l'armée, et c'est à lui et à ses conseils que nous devons 20 000 hommes peut-être, qui eussent péri dans nos hôpitaux en Italie. » (2347, CGNB). Voir la lettre n°60.

¹² Voir lettre n° 60.

lequel l'archidiacre de Lorette a attesté l'authenticité des objets.¹ Le même courrier portera au Directoire notre lettre d'avis, et la caisse arrivera quand elle pourra ; nous avons bien recommandé que ce fut le plus tôt possible. Le général a fait fermer la sacrée case qui ne sera rouverte que d'après ses ordres. Mais hélas, tout cela n'est pas encore grand chose.²

J'étais hier soir dans la chambre du général en chef après souper ; vous auriez été édifié de le voir poser à tout son état-major des questions sur la théorie et la pratique de l'artillerie et les jeunes gens qui s'empressaient à l'envi de répondre avec justesse et de se redresser les uns les autres lorsque le cas le requérait.

Je venais de me retirer pour faire quelques lettres dans les bureaux de l'état-major. Il vint me chercher en disant: le courrier ne partira que demain; venez causer.³ Tous les aides de camp me demandèrent en entrant de leur donner une idée de la géométrie descriptive. Je le fis et le général me dit : arrangez-vous, nous avons encore 7 à 8 jours d'ici à Rome⁴ ; il nous faut tous les soirs une petite leçon de géométrie descriptive. Vous voyez, mon cher Marey, que le général sait choisir ses armes et qu'après avoir marché contre l'Empereur⁵ avec des canons, il marche contre le Pape avec l'évidence.⁶ Mais tout ceci est entre nous. Je ne voudrais pas que ma géométrie descriptive montât si haut ; pour qu'elle soit utile et qu'elle remplisse son véritable but, il faut qu'elle aille terre à terre. C'est l'engrais des champs qu'il ne faut pas jeter sur les arbres ; c'est la géométrie des ouvriers et des artistes ; c'est le fondement de l'industrie nationale et non l'objet des méditations des philosophes.⁷

¹ SENSI (?-?) voir lettre n°58 et sur les saisies effectuées à Notre-Dame de Lorette voir aussi les lettres n°55, 59, 60, 61, 66.

² Contre la superstition.

³ De Paris, le 12 ventôse an V [2 mars 1797], Catherine évoque avec légèreté les cours de Géométrie descriptive improvisés par Monge, alors qu'il est de retour à Rome : « J'aimais bien mieux te savoir au quartier général pérorant sur les sciences, que de te sentir à Rome. »

⁴ Monge est à Rome le 23 février 1797. Voir la lettre n°65.

⁵ L'autrichien François II (1768-1835).

⁶ Monge fait référence aux négociations en cours entre la France et le Vatican. Mais le pape n'est pas seulement un ennemi militaire et politique, mais aussi culturel et cela bien avant la campagne d'Italie. (Voir la lettre n°3) Comment lutter contre la superstition et l'ignorance, si ce n'est avec l'évidence, un des principes de la méthode cartésienne et de tout géomètre. (voir infra) Monge trouve un biais pour expliquer pourquoi Bonaparte préfère emprunter la voie diplomatique plutôt que la voie militaire. L'opinion de Monge sur la conduite à tenir avec le pape évolue à chaque rencontre avec le général. Voir les lettres n°40, 44, 51, 53, 63 et 65. Enfin, il n'est sans doute pas inutile d'informer la société parisienne de la sensibilité scientifique de Bonaparte. En effet, en réponse au récit de Monge, le 12 ventôse an V [2 mars 1797], Catherine commente : « Je serai bien heureuse de voir ce héros dont nos chouans disent tant de mal. Il ne manque à sa gloire que de bien étriller les archiducs qui, dit-on, vont lui livrer combat. Je fais des vœux bien sincères pour cela, et quoique nos incroyables disent que c'est un ignorant, qu'il ne sait pas les mathématiques, il prouve par de simples calculs qu'il se bat bien et dirige aussi bien son armée. »

⁷ La nature du public de la Géométrie descriptive est aussi l'objet de discussions à Paris. Le 20 messidor an V [8 juillet 1797], sans doute un peu pour inciter son mari à quitter l'Italie, Catherine donne un indice des difficultés que rencontre l'École (voir les lettres n°17, 43, 77, 95 et 127) en informant Monge que sa Géométrie descriptive est la cible de critiques : « Il est des occasions où les absents ont tort, on travaille à la géométrie descriptive, on prétend que cette science ne doit pas être populaire, qu'elle doit être réservée aux seuls ingénieurs. » Or Monge est très clair sur ce point. Le caractère technique de la géométrie descriptive ne la prive ni de sa valeur élémentaire ni de sa puissance théorique (voir les lettres n°1 et 3), bien au contraire et Monge l'exprime dès 1795, lors de sa première leçon en présentant les objets de la Géométrie descriptive : « Le second objet de la géométrie descriptive est de déduire de la description exacte des corps tout ce qui suit nécessairement de leurs formes et de leurs positions respectives. Dans ce sens, c'est un moyen de rechercher la vérité ; elle offre des exemples du passage du connu à l'inconnu ; et parce qu'elle est toujours appliquée à des objets susceptibles de la plus grande évidence, il est nécessaire de la faire entrer dans le plan d'une éducation nationale. Elle est non seulement propre à exercer les facultés intellectuelles d'un grand peuple, et à contribuer par là au perfectionnement de l'espèce humaine, mais encore elle est indispensable à tous les ouvriers dont le but est de donner aux corps certaines formes déterminées ; et c'est principalement parce que les méthodes de cet art ont été jusqu'ici trop peu répandues, ou même

Nous voilà donc en marche pour Rome, mais l'armée qui est maintenant à Foligno ira-t-elle jusque-là ? Si le général n'écouait que son inspiration, je dirais oui. Mais il me semble que c'est l'armée d'Italie qui est le pivot de la France ; il ne faut pas qu'elle ait le moindre échec, ou la République est en grand danger. Le général pourra-t-il perdre de vue son armée du Tyrol pendant longtemps, l'affaiblir par le fort détachement qui est dans le patrimoine de St Pierre sans s'exposer ; je crois que c'est l'objet de ses méditations.¹ D'ailleurs le Pape envoie des plénipotentiaires auxquels on a donné des passeports et dans peu de temps il y aura quelque

presque négligées que les progrès de notre industrie ont été si lents. » MONGE G. [1795] (1992), p. 306. Avant d'aborder la partie plus théorique de la Géométrie descriptive consacrée à la présentation de quelques propriétés générales de l'étendue au cours d'une étude des courbes à double courbure, Monge rappelle que sa géométrie est adéquate à la formation de tous les esprits et dépasse un simple usage technique : « Si donc on avait établi dans toutes les villes un peu considérables des écoles secondaires, dans lesquelles les jeunes gens de l'âge de douze ans, et qui se destinent à la pratique de quelques-uns des arts, auraient été exercés pendant deux années aux constructions graphiques, et familiarisés avec les principaux phénomènes de la nature, (voir les lettres n°107 et 108) dont la connaissance leur est indispensable ; ce qui, en développant leur intelligence, et en leur donnant l'habitude et le sentiment de précision, aurait contribué, de la manière la plus certaine, aux progrès de l'industrie nationale, et ce qui, en les accoutumant à l'évidence, les aurait garantis pour toujours de la séduction des imposteurs de tous les genres [...] » MONGE G. [1795] (1827), p. 111.

En outre, il faut noter dès cet événement l'écart qui existe entre Bonaparte et Monge sur l'usage de la Géométrie descriptive en particulier et des sciences en général. (Voir aussi la lettre n°128.) Il faudrait aussi rapprocher cet événement de leur différend en 1804, lors de la militarisation de l'École polytechnique et de l'accès à l'École déterminé par des conditions de ressources. C'était pour Monge un grand pas en arrière et son École polytechnique était défigurée par le même trait qui l'avait empêché de devenir élève de l'École du Génie de Mézières en 1765. Dupin consacre un long développement à ce sujet qu'il conclut ainsi : « Voilà les raisons irréfragables que Monge défendait avec courage, avec opiniâtreté, contre les vues impériales d'un homme qui souffrait en Monge la contradiction et même la réfutation, parce qu'il savait quels étaient pour lui le dévouement, l'enthousiasme, disons plus, l'aveuglement de l'illustre professeur. [...] Cinq fois Monge vint auprès de l'empereur redoubler ses instances pour détourner le coup de cette mesure désastreuse ; cinq fois ses efforts furent infructueux. [...] Vainement il s'efforçait, pour l'École polytechnique en particulier, de montrer au potentat, l'absurdité de former au pas d'école et au maniement du mousquet, des géographes, des ingénieurs des mines, et des ponts et chaussées, des commissaires des poudres et des salpêtres. L'homme ne répondait aux plans d'enseignement qu'on lui proposait, que par ces mots, « Il faut m'enrégimenter l'instruction publique », ne pouvait être touché des généreux motifs présentés par les Monge, les Fourcroy, les Guyton, les Berthollet ; et des casernes devaient emprisonner la jeunesse pour la façonner au servage. [...] Si Monge ne put pas empêcher qu'on portât l'un des coups les plus funestes à l'école polytechnique, par son casernement et sa police militaire, il fit du moins tout ce qu'il était en lui de faire pour diminuer le mal de cette mesure désastreuse. Il donna constamment son traitement de professeur et ensuite sa pension de retraite, pour aider à payer la dépense des élèves les moins fortunés. » Voir DUPIN Ch. (1819), pp. 69-77.

¹ Monge donne ici une explication plus stratégique. Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif, Tolentino, le 30 pluviôse an V [18 février 1797] « Je rencontre ici le cardinal Mattei [Alessandro MATTEI (1740-1820)], le neveu du Pape [Luigi BRASCHI HONESTI (1745-1816)], le marquis Massimi [Francesco Camillo VII MASSIMO (1730-1801)] et monseigneur Caleppi [Lorenzo CALEPPI (1741-1817)], qui viennent avec de pleins pouvoirs du Pape pour traiter. On m'écrit que le prince Charles [Charles DE HABSBURG (1771-1847) commandant de l'armée autrichienne d'Allemagne] est arrivé à Trieste, et que de tous côtés les troupes autrichiennes sont en marche pour renforcer l'armée ennemie. Je vous ai instruits, par ma dernière dépêche, que les douze demi-brigades que vous m'envoyez ne feraient pas 19 000 hommes. Le ministre de la Guerre [PETIET Claude-Louis (1749-1806)] vient d'écrire au général Kellermann [commandant de l'armée des Alpes] de garder 2000 hommes et de faire retourner un régiment de cavalerie à l'armée du Rhin ; voilà donc les 30 000 hommes que vous m'annoncez réduits à 17 000 hommes ; c'est un très beau renfort pour l'armée d'Italie, mais cela me rend trop faible pour pouvoir me diviser en deux corps d'armée et exécuter le plan de campagne que je m'étais proposé. » (1387, *CGNB*). Monge prend soin de transmettre par l'intermédiaire de Marey cette explication à la société de Nuits en Province. Il ne manque pas de le faire en direction de Paris dans sa lettre à sa belle-sœur Anne-Françoise Huart. Voir la lettre n°63. Bonaparte commence à préparer sa campagne vers Vienne. Voir les lettres n°65, 76 et 81.

résultat. Quant à nous, il faudra bien que nous allions à Rome où nous avons à faire pour beaucoup de temps ; et de là nous retournerons en France, fort contents d'avoir vu l'Italie dans toutes ses saisons et plus contents encore de retourner embrasser nos familles et de voir la France même malade.

Adieu, mon cher Marey, embrassez votre femme¹ pour moi, et comptez sur les tendres sentiments de

Monge

¹ Émilie MONGE (1778-1867).

63. Monge à sa belle-sœur, Mme Baur, Tolentino, 18 février 1797

Tolentino, le 30 pluviôse de l'an V de la République française

Il y a longtemps, ma chère Fillette, que je te dois des réponses. Tu dois me trouver bien négligent, mais je t'avouerai que j'ai compté sur ton amitié et que tu me pardonnerais toutes mes négligences parce que tu ne les croirais pas volontaires.¹ La présente t'arrivera vraisemblablement en même temps qu'une autre que j'ai écrite il y a plusieurs jours au citoyen Marey, qui n'est pas encore partie, et que je vois en ce moment sur le bureau de l'état-major,² mais j'espère qu'elle partira aujourd'hui avec celle-ci par le courrier qui doit porter à Paris le résultat de la conférence qui dans ce moment a lieu entre le général en chef et les plénipotentiaires du Pape.³

Les affaires ne sont pas encore terminées; rien n'est signé, et quand cela sera fait je n'aurai peut-être pas le temps de t'en informer, mais le résultat sera bientôt répandu à Paris à l'arrivée du courrier et tu le sauras peut-être avant que de recevoir la présente. Il paraît en gros que Rome est encore une fois sauvée ou plutôt que le Pape se tirera encore de cet orage. Il laissera à la disposition de la France les légations de Bologne et de Ferrare comme dans l'autre armistice⁴, et de plus toute la légation de Ravenne, c'est-à-dire toute la Romagne. Ainsi toutes les côtes de la mer Adriatique, depuis le Pô jusques et y compris Rimini seront à la Cispadane⁵; la France aura garnison à Ancône pendant tout le temps de la guerre continentale⁶ et le Pape fournira 30 millions dans un temps très court.⁷

Mais dira-t-on, il fallait détruire⁸; oui, mais ce qui est plus important encore, il faut que le général Bonaparte soit toujours victorieux, et qu'il n'abandonne pas pendant un si long temps son armée du Tyrol en présence de laquelle est maintenant l'archiduc Charles.⁹ Il faut qu'il revole à la tête de cette armée; il faut que la République soit sauvée, et Rome deviendra ce qu'elle pourra.¹⁰

Nous étions deux membres de la commission ici. Mon collègue¹¹ est parti hier pour Foligno et Pérouse. Le général m'a retenu et me voilà seul; je ne suis pas certain de ce que je

¹ Anne-Françoise HUART (1767-1852), plus jeune sœur de Catherine. Elle ajoute un court passage dans la lettre écrite par Catherine de Paris le 8 messidor [an IV] [26 juin 1796]. Mais Monge tient ici à répondre à sa lettre envoyée avec celle de Louise le 5 nivôse an V [25 décembre 1796]. Voir la lettre n°48.

² Monge écrit à Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) mari d'Émilie, fille aînée de Monge, le 27 pluviôse an V [le 15 février 1797]. Voir lettre n°62.

³ Entre Napoléon BONAPARTE (1769-1821) et le cardinal Alessandro MATTEI (1740-1820), Luigi BRASCHI HONESTI (1745-1816), Francesco Camilo VII MASSIMO (1730-1801), Lorenzo CALEPPI (1741-1817). Les discussions aboutissent au Traité de Tolentino Le 1^{er} ventôse an V [19 février 1797]. Voir la lettre de Bonaparte en note dans la lettre n°62. Elle éclaire aussi les paragraphes suivants.

⁴ Armistice de Bologne entre la France et le Saint-Siège du 5 messidor an IV [23 juin 1796] rompu en vendémiaire an V [septembre 1796].

⁵ La Cispadane est constituée des villes de Reggio, Bologne, Modène et Ferrare. Le congrès qui réunit les représentants des villes s'ouvre en décembre 1796. Voir les lettres n°40, 48, 53, 65, 76 et 84.

⁶ Voir la lettre n°96.

⁷ Par le traité de Tolentino qui sera signé le lendemain, le 1^{er} ventôse an V [19 février 1797], le Pape cède Avignon, le Comtat Venaissin et les légations et s'engage à verser avant le 15 ventôse en V [5 mars 1797], 15 millions dont 10 millions en numéraires et 5 en diamants. Voir lettre n°84.

⁸ C'était précisément l'avis de Monge. Voir infra.

⁹ Charles DE HABSBOURG (1771-1847), commandant des armées autrichiennes. Bonaparte prépare sa campagne vers Vienne. Voir les lettres n°61, 65, 76 et 81.

¹⁰ Monge préconise après la rupture de l'armistice de Bologne par le pape, de « révolutionner » Rome comme à Modène et Reggio. Voir la lettre n°40. Ses rencontres avec Bonaparte et les conditions diplomatiques et militaires le conduisent à être moins déterminé à ce sujet. Voir les lettres n°44, 51, 53, 62 et 65. Il présente la même explication qu'à Marey (lettre n°62).

¹¹ Jacques-Pierre TINET (1753-1803). Il rejoint la commission à Rome le 21 ventôse an V [11 mars 1797]. Voir les lettres n°65, 69, 71 et 80.

ferai dans quelques jours; mais incessamment je partirai pour Rome et rejoindrai vraisemblablement mes collègues en route.

Dis à ma femme que si elle a occasion de rencontrer Saliceti et Garrau¹ qui sont vraisemblablement à Paris de leur témoigner reconnaissance pour les manières aimables qu'ils ont employées à mon égard, surtout Saliceti avec qui j'ai vécu plus longtemps. Ils m'ont rendu l'un et l'autre la vie fort heureuse.²

Le général en chef me témoigne encore plus d'amitié de manière, ma chère Fillette, que je suis véritablement l'enfant gâté de la République. Mais rien ne compense l'absence de la famille, et ce sera avec la plus grande joie que nous ferons nos paquets pour Paris, si jamais nous sommes assez heureux pour cela.³

Adieu ma chère Fillette. Embrasse ton mari pour moi; caresse de ma part le petit Émile⁴ qui ne me reconnaîtra plus quand je reviendrai de l'armée et compte sur le bien sincère attachement de ton frère.

Monge

Mon encre est si blanche que tu ne pourras peut-être pas lire, mais le général n'en a pas d'autre dans ce pays pauvre et où personne n'écrit. Nous sommes dans la neige jusqu'au col.

¹ Antoine-Christophe SALICETI (1757-1809) et Pierre-Anselme GARRAU (1762-1829) tous deux sont commissaires aux Armées durant la campagne d'Italie. En octobre 1796, Bonaparte retire aux commissaires leur tâche de gestion financière des régions italiennes occupées. Le 16 frimaire an V [6 décembre 1796], ces agents sont supprimés et retournent à Paris.

² Monge suit Saliceti du 1er au 27 octobre 1796. Ils sont successivement à Ferrare, Florence, Bologne Modène et Livourne. Voir les lettres de Monge écrites à cette période.

³ Catherine reprend cette phrase et demande des explications à Monge le 12 ventôse an V [2 mars 1797] : « Ta lettre du 30 à fillette est arrivée ici en huit jours, juge comme elle a été reçue. Mais il y a une phrase qui m'a frappée, tu dis que vous ferez toujours avec plaisir vos paquets pour Paris si jamais vous êtes assez heureux pour cela. Que signifiaient ces derniers mots ? Vous redoutez donc quelque chose pour vous personnellement ou pour la chose publique. Je t'avoue franchement que votre voyage à Rome sans l'armée m'effraie. Le pape a bien rompu un premier armistice, il en rompra bien un second, alors vous serez en but à tous les poignards et les stylets italiens. [...] Les Vêpres Siciliennes me trottent souvent dans la tête, le moindre revers exposerait tous les Français qui sont dans ce pays à toutes les horreurs possibles. »

⁴ Barthélémy BAUR (1752-1823) et leur fils Émile BAUR (1792-?).

64. Monge aux capitaines régents de la République de Saint-Marin, Tolentino, 19 février 1797

Tolentino, le 1^{er} ventôse de l'an V de la République française une et indivisible

Monge aux deux capitaines régents de la République de Saint-Marin

Citoyens capitaines,¹

J'ai reçu hier soir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et celle des représentants de la République de Saint-Marin en réponse à la députation dont j'avais été chargé par le général Bonaparte² près votre République.³ Je les ai remises à ce général qui, sans en être surpris, a admiré le désintéressement de la République de Saint-Marin. Elle donne

¹ Marino FRANCESCONI (? - ?) et Antonio ONOFRI (? - ?).

² Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

³ Voir les lettres n°55, 56, 57 et 58. En réponse à son discours prononcé le 21 pluviôse an V [9 février 1797], le 30 pluviôse an V [18 février 1797], Monge reçoit une lettre des deux capitaines régents de Saint-Marin accompagnée de la réponse du Conseil général de la République de Saint-Marin après son assemblée du 12 février 1797. « Citoyen député, Nous regardons encore comme un songe l'instant où nous vous avons vu arriver revêtu du caractère de député. C'est la première fois que, distingués de la foule de vils esclaves, nous avons reçu un honneur que votre grande nation pouvait seule nous faire : nous vous remettons la réponse du consul général à la précieuse lettre que vous nous avez apportée. Si vous eussiez été présent à sa réception, vous auriez vu de quelle sensibilité nous avons été pénétrés. Daignez être près du général en chef l'interprète de notre reconnaissance et de nos sentiments pour lui et pour la grande nation qu'il représente. Soyez aussi auprès de lui l'intercesseur des grâces que nous lui demandons, et dont une est indispensable pour notre existence ; la réussite de cette affaire ne pourra qu'être heureuse, si vous appuyez de votre crédit nos demandes. Puisse ceci être le commencement des relations que nous désirons d'avoir avec vous ! Et soyez persuadé que notre estime pour vous égale notre reconnaissance. ».

Réponse du Conseil général de la République de Saint-Marin : « Nous mettons, citoyen envoyé, au nombre des époques des plus glorieuses parmi les fastes de notre liberté, le jour de votre mission près notre République ; la vôtre sait non seulement vaincre ses ennemis par la force de ses armes, mais encore étonner ses ennemis par sa générosité. Heureux de pouvoir nous compter parmi les modèles qui excitèrent votre noble émulation, et plus heureux encore d'être trouvés dignes de votre amitié, dont vous venez de nous donner une si grande preuve ! Nous ne pouvons voir, sans le plus grand intérêt les armes de la République française rappeler en Italie les beaux jours des Républiques grecque et romaine. L'amour de notre liberté nous fit sentir le prix des efforts magnanimes d'une grande nation qui veut recouvrer la sienne. La votre a surpassé l'attente commune ; seule contre le reste de l'Europe, elle a donné au monde un de ces exemples étonnants de ce que l'énergie produite par le sentiment de la liberté. Votre armée, marchant sur les traces d'Annibal et surpassant par ses faits tout ce que l'Antiquité a de plus merveilleux, conduite par un héros qui réunit à toutes les vertus les talents d'un grand génie, a tourné ses regards sur un coin de ce globe où s'est réfugié un reste de l'ancienne liberté, et où l'on trouve plutôt la simplicité des mœurs spartiates que l'élégance d'Athènes Vous le savez citoyen envoyé, la simplicité de nos usages, l'intime sentiment de notre liberté, c'est là le seul héritage qui nous a été transmis par nos pères que nous avons su conserver intact au milieu du choc politique occasionné par une révolution de plusieurs siècles et que l'ambition et la haine ne saurait détruire. Retournez donc auprès du héros qui vous envoie, rapportez-lui l'hommage libre, non pas de cette admiration que nous partageons avec l'univers, mais de notre reconnaissance. Dites-lui que la République de Saint-Marin contente dans sa médiocrité craint d'accepter l'offre généreuse qu'on lui fait d'agrandir son territoire, ce qui pourrait par la suite compromettre sa liberté ; mais dites-lui aussi qu'elle croirait tout devoir à la générosité de la République française et à celle de son invincible général, si elle obtenait pour le bonheur public, de resserrer avec elle ses rapports commerciaux, et de conclure un traité qui assurât son existence. C'est là que se bornent tous ses vœux, et nous vous prions d'en être l'interprète auprès du général en chef de l'armée d'Italie. Quant à vous, illustre envoyé, nous vous estimons d'autant plus heureux, dans ce moment-ci, de vous avoir parmi nous, que vous réunissez aux vertus du citoyen les talents de l'homme de lettres. L'objet de votre mission, la manière dont vous la remplissez, et le nom de celui qui vous en a chargé, tout cela sera un monument éternel de la magnanimité des conquérants de l'Italie, qui rappellera à jamais dans nos cœurs les sentiments dont ils sont pénétrés. [Saint-Marin le 12 février 1797].

un grand exemple au monde, en préférant renoncer à tout agrandissement pour ne pas exposer un jour le plus précieux de ses biens, son antique liberté. J'ai pareillement reçu le mémoire que vous y avez joint. Il m'a paru que le général trouvait toutes vos demandes raisonnables, et je ne doute pas que vous ne receviez incessamment de lui une réponse favorable.¹ Je crois que je vais quitter le général pour me rendre à Rome.² Si donc vous avez par la suite à entretenir correspondance avec lui, ce sera à lui-même que vous adresserez vos lettres³ ; Si vous me les adressez, elles mettraient trop de temps à lui parvenir.

Je vous prie, citoyens capitaines, de recevoir et de présenter aux Représentants de Saint-Marin mes remerciements pour la manière aimable dont vous me traitez et dont je ne me crois redevable qu'au caractère dont j'étais revêtu près de vous.

Salut et respect.

Monge

¹ Bonaparte à Francesconi et Onofri, capitaines régents de la République de Saint-Marin, Modène, le 10 ventôse an V [28 février 1797] (1413, *CGNB*). « Le citoyen Monge m'a rendu compte, citoyen, du tableau intéressant que lui a offert votre petite république. Je donne ordre que les citoyens de Saint-Marin soient exempts de contributions et respectés, dans quelque endroit des États de la République française qu'ils se trouvent. Je donne ordre au général Sahuguet qui a son quartier général à Rimini de vous donner quatre pièces de canons de campagne dont je fais présent au nom de la République française à votre petite république. Il mettra également à votre disposition mille quintaux de blé qui serviront à l'approvisionnement de votre république jusqu'à la récolte. Je vous prie de croire, citoyens, que dans toutes les circonstances je m'empresserai de donner au peuple de Saint-Marin des preuves de l'estime et de la considération distinguée avec lesquelles je suis. ». En note, dans l'édition de la correspondance, est indiqué que seul Antonio Onofri répond à la lettre de Bonaparte.

² Alors que Monge est avec Bonaparte à Tolentino, le même jour le général adresse une lettre à Monge et Berthollet pour signifier le début d'une nouvelle mission à Rome « Le Directoire exécutif, citoyens, vous a chargés de la mission essentielle que vous remplissez avec autant de zèle que de succès. Le traité de paix que nous venons de signer avec le Pape exige votre présence à Rome. [...] » Bonaparte à Monge et Berthollet, membres de la commission des sciences et des arts Tolentino, le 1^{er} ventôse an V [19 février 1797] (1397, *CGNB*).

³ Voir les lettres n^o91, 97 et 105.

65. Monge à sa femme, Rome, 23 février 1797

Rome, le 5 ventôse de l'an V de la République

Me voici à Rome, ma chère amie, pour la seconde fois. J'ai quitté à Tolentino le général en chef qui est reparti pour le Tyrol où est sa principale armée, et où aujourd'hui est sa principale occupation¹, et je suis venu ici avec le citoyen Cacaault.² Je suis seul de la Commission dans ce moment. Mon collègue Tinet était allé à Pérouse extraire une vingtaine de beaux tableaux³, dont plusieurs sont de Raphaël⁴ ; nos autres collègues doivent le venir prendre là parce que c'est leur chemin, et je leur ai écrit pour venir à Rome immédiatement. Ils seront ici dans quelques jours et nous allons être tous réunis pour terminer enfin notre mission qui à vue de pays nous tiendra bien ici environ 3 mois.⁵ Ensuite, à moins que le général en chef ne nous appelle à Vienne, ce sera avec le plus grand plaisir que nous nous mettrons en marche pour rejoindre notre cher pays et moi pour t'embrasser bien tendrement.

Je suis arrivé ici ce matin ; j'ai encore vu peu de monde. Ceux que j'ai vus sont patriotes et à les entendre tout Rome est désolé ; les patriotes de ce que nous sommes restés en si bon chemin ; les autres de la perte que fait le Pape, et du germe de révolution qui est jeté dans ce qui reste de ses Etats.

Mais le général me paraît avoir fait une chose infiniment heureuse pour les circonstances dans lesquelles il se trouve. La nation française crie de toute part la Paix. Le général pouvait-il la refuser quand on vient l'implorer à des conditions honorables, avantageuses, et qui lui fournissent les moyens de faire la campagne prochaine, et d'aider de secours en argent les armées du Rhin ? S'il était venu à Rome, la révolution s'y faisait il n'y a pas de doute. Mais les riches se sauvaient et emportaient toutes leurs richesses portatives, les forces de la révolution en auraient dissipé une plus grande partie encore ; le reste aurait été gaspillé par les désordres inévitables en pareille occasion, et rien ne serait resté pour soutenir la belle armée qu'il va conduire.⁶ Il se serait paralysé, et l'Empereur⁷ avec l'argent de l'Angleterre aurait pu reprendre quelques avantages. D'ailleurs une opération de cette importance exigeait sa présence à Rome ; et pour quelque temps, pouvait-il sans s'exposer aux plus grands dangers rester à deux cents lieues du champ de bataille, lorsqu'on dit que l'archiduc Charles, tout bouffi des succès faciles qu'il a obtenus sur des armées gâtées par le mauvais esprit de l'intérieur avec lequel elles communiquent, était déjà arrivé à Trieste ?

Rome est humiliée, appauvrie, sa puissance est diminuée ; que la paix continentale se fasse d'une manière aussi avantageuse, et Rome ne sera plus dangereuse pour nous. D'ailleurs ce

¹ Le 6 ventôse an V [24 février 1797], Napoléon BONAPARTE (1769-1821) est à Bologne, puis Modène et Mantoue. Bonaparte prépare sa campagne vers Vienne. Voir les lettres n°61, 63, 76 et 81.

² François CACAULT (1743-1805) chargé en juin 1796 de veiller à l'exécution des clauses de l'armistice de Bologne, il est désormais chargé de veiller à la bonne exécution du traité de Tolentino signé avec le pape Pie VI le 1^{er} Ventôse an V [19 février 1797]. Voir lettre n°25 et 40.

³ Jacques-Pierre TINET (1753-1803), peintre. C'est 35 tableaux de Pérouse que le gouvernement du Pape avait essayé de faire comprendre au nombre des 100 objets d'art à fournir en exécution du traité de Tolentino, ils en furent exceptés par décision du général Bonaparte qui fit observer qu'ils avaient été enlevés par les droits de la guerre, antérieurement au traité de paix. Voir les lettres n°63, 69, 71 et 80.

⁴ Raffaello SANZIO DA URBINO (1483-1520).

⁵ Dans une lettre de Tolentino, le 1^{er} ventôse an V [19 février 1797] à Monge et Berthollet, membres de la commission des sciences et des arts, Bonaparte leur spécifie la nature de leur mission à Rome : en plus de reprendre l'exécution des dispositions non remplies de l'armistice de Bologne, Monge et Berthollet sont chargés de contrôler le paiement des 30 000 000 en lingots, en diamants et en monnaie. Bonaparte ajoute en Post-Scriptum ; « Il serait possible qu'il y eût à Rome des objets qui pourraient être utiles à l'armée et faciliter lesdits paiements. Vous vous concerteriez alors avec le citoyen Cacaault et vous accepteriez les objets au lieu des diamants. » (1397, *CGNB*). Au sujet de la mission des diamants. Voir les lettres n°66, 70, 71, 73, 75, 77, 79, 81 et 93.

⁶ Monge justifie la paix signée avec le pape et les conditions fixées dans le traité de Tolentino du 1^{er} ventôse an V [19 février 1797]. Il a d'abord défendu l'idée d'une Révolution à Rome. Et il est vrai que Monge modifie son jugement après ses rencontres avec Bonaparte. Voir les lettres n°40, 51, 53, 62 et 63.

⁷ François II (1768-1835).

vieux cadavre n'a plus qu'un souffle de vie. Le despotisme va croître parce qu'il faudra bien contenir la Marche et l'Ombrie dans lesquelles les esprits ont été agités de l'espoir de secouer le joug, et l'effet naturel du despotisme, en opposition avec la liberté de la Cispadane qui est voisine¹, sera d'amener enfin la liberté même sur le Capitole.²

Adieu, ma chère amie. Te voilà maintenant privée d'Émilie; tu auras plus de temps de m'écrire.³ Fais-le donc plus souvent. Je parie que tu reçois de moi trois lettres pour une. Mille choses aimables à la citoyenne Berthollet⁴; mille caresses à tout notre ménage, et compte sur les tendres sentiments de ton ami

Monge

J'oubliais de te dire que la République de Saint-Marin, dans une lettre que j'ai remise au général Bonaparte, me dit qu'elle était bien reconnaissante des offres obligeantes de la France; mais qu'elle ne voulait se livrer à aucune vue d'agrandissement, de peur de s'exposer à perdre un jour sa précieuse et antique liberté. Cette lettre est fort jolie, et le général l'a envoyée au Directoire.⁵ Bonaparte veut faire présent à cette république de quatre pièces de canon.⁶

¹ La Cispadane est constituée des villes de Reggio, Bologne, Modène et Ferrare. Le congrès qui réunit les représentants des villes s'ouvre en décembre 1796. Voir les lettres n°40, 48, 53 et 84.

² Si Monge nuance sa position sur l'action française à mener à Rome après le Traité de Tolentino, il n'abandonne pas l'espoir de la libération de Rome du pouvoir papal. Voir supra.

³ Émilie MONGE (1778-1867), son mari Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) et leur fils Guillaume-Stanislas MAREY-MONGE (1796-1863) n'ont pas encore quitté Paris pour Nuits. C'est le 15 ventôse an V [5 mars 1797] que Catherine prévoit le départ de ses enfants dans ses lettres de Paris, du 15 et 28 pluviôse an V [3 et 16 février 1797].

⁴ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829).

⁵ Bonaparte au Directoire, Tolentino, le 1^{er} Ventôse an V [19 février 1797] (1394, *CGNB*).

⁶ Voir les lettres n°55, 56, 57, 58 et spécialement 64. Sur le même sujet voir la lettre n°91 et la lettre de Bonaparte à Francesconi et Onofri, aux capitaines régents de la République de Saint-Marin, Modène, le 10 ventôse an V [28 février 1797] (1413, *CGNB*).

66. Monge à sa femme, Rome, 1^{er} mars 1797

Rome, le 11 ventôse de l'an V de la République une et indivisible

Je profite, ma chère amie, d'une lettre que nous écrivons au ministre des relations extérieures¹ pour y insérer un petit mot pour toi. Je venais d'expédier ma dernière lorsque je reçus ici celle dont tu avais chargé Boulanger,² et, qui n'étant pas de vieille date, m'a fait grand plaisir. Tu m'y dépeignais la joie que la victoire de Bonaparte faisait à tous les républicains ; mais la chose aura encore été plus belle quand on aura su la reddition de Mantoue.³

Nous commençons ici à être fort occupés. Pour cette fois, le gouvernement va franchement, et le désir qu'il a de délivrer son pays de notre armée qui le mange le fait presser aussi fort que le général le désire. Il doit partir ce soir un convoi d'or et d'argent; tant en barres et lingots, qu'en vaisselle provenant du ménage du pape et du trésor de Lorette.⁴ Demain, nous irons voir comment nous pourrions recevoir les diamants.⁵ Nous croyons que la triple couronne y passera ; mais on aura grand soin de la dépecer, dans la crainte que nous ne l'envoyons au Muséum.

Le général Victor⁶ qui commande la division est ici avec 8 dragons qui lui servent d'escorte. Le général de brigade Lannes⁷ y est aussi avec un assez grand nombre d'officiers et de dragons, de manière que nous sommes au moins 60 Français. Hier, mardi gras, dans notre beau palais de l'Académie de France⁸, nous avons donné d'abord un concert où notre collègue

¹ Le 15 ventôse an V [5 mars 1797], deux lettres (n°67 et 68) sont adressées à Charles DELACROIX (1741-1805), ministre des Relations extérieures par les membres de la commission.

² BOULANGER (17 ? - ?), secrétaire de la commission qui a accompagné La Billardière chargé de conduire le convoi des objets saisis dans le Nord de l'Italie jusqu'à Paris. Voir les lettres n°14, 15, 16, 22, 28, 33, 41, 42, 48, 51, 52, 53. La lettre que reçoit Monge est écrite de Paris le 7 pluviôse [an V][26 janvier 1797] non seulement par Catherine, mais aussi par ses deux filles Émilie MONGE et Louise MONGE ainsi que par Paméla LEROY. Elles écrivent après les victoires de Rivoli, le 25 Nivôse an V [14 janvier 1797], les combats d'Angiari le 26 [15] et la bataille de la Favorite le 27 Nivôse [16 janvier 1797]. Voir les lettres n°50 et 51. Émilie écrit : « Monsieur Boulanger votre secrétaire mon cher papa, est venu nous dire ce matin qu'il allait vous rejoindre et nous profitons de son occasion pour te donner de nos nouvelles étant surs que cette fois tu les recevras. Nous avons appris hier la nouvelle d'une grande victoire en Italie, il paraît qu'elle a été complète et qu'elle sera décisive, elle nous procurera peut être la paix, cet événement est attendu ici avec la plus vive impatience de la part de tout le monde, nous y sommes encore plus intéressés que les autres puisque son retour doit devancer le vôtre, et c'est ça le plus grand désir de tout ce qui t'est cher. »

³ Catherine écrit de Paris le 7 pluviôse an V [26 janvier 1797]. « Ces grandes nouvelles ont fait ici la sensation la plus vive chez les Républicains, mais les autres les révoquent en doute, ils disent que ce sont des contes faits à plaisir qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela. Ces prodiges de valeur sont admirés par les vrais Républicains, et ils le seront par la postérité. » La reddition de Mantoue a lieu le 15 pluviôse an V [3 février 1797], la nouvelle est diffusée à Paris le 21 pluviôse an V [9 février 1797], Voir la réponse de Catherine de Paris le 28 pluviôse an V [16 février 1797] à la lettre de Monge du 9 pluviôse an V [28 janvier 1797]. Voir la lettre n°53. Sur la reddition de Mantoue, voir les lettres n°12, 18, 21, 22, 29, 30, 42, 45, 51, 53, 54 et 55.

⁴ Sur les saisies effectuées à Notre-Dame de Lorette voir les lettres n°55, 58, 59, 60, 61, 62.

⁵ Sur la question des diamants voir les lettres n°65, 70, 71, 73, 75, 77, 79, 81 et 93.

⁶ Claude-Victor Perrin VICTOR (1764-1841) qui a dirigé l'expédition de la Romagne. Voir la lettre n°53.

⁷ Jean LANNES (1769-1809).

⁸ Le palais Mancini. G.B. Piranesi, « Vue de la rue del Corso du Palais de l'Académie fondée par Louis XIV ». Eau forte. (XVIII^e siècle). Collection de la B.N.F.. Voir la lettre n°89.

Kreutzer¹, grand violon, a brillé et étonné les Romains et auquel ont assisté le neveu du pape,² le sénateur de Rome qui est à peu près le maire de la ville, et beaucoup d'officiers de la milice du Pape. Il y avait aussi quelques plébéiennes, dont quelques-unes fort jolies, qui ont dansé après le concert; en sorte que notre jeunesse s'est amusée. Cette manière gaie de nous montrer nous paraît faire du bien ; et comme on ne dansait nulle part dans la ville que chez nous, cela a été assez remarquable.

Berthollet et Moitte sont arrivés ici depuis quelques jours³; les autres sont encore retenus en route pour des missions qui se terminent bientôt.⁴ Adieu, ma chère amie; je suis extrêmement pressé ; je t'embrasse bien tendrement.

[Monge]

Je reprends pour te dire que j'ai commandé les cordes de harpe pour Louise ; on me les a promises pour le 14 ventôse.⁵ Si le jeune Marmont n'est pas encore parti à cette époque, il les portera au quartier général de Vérone, et il te les enverra bientôt.⁶ Ce pauvre Marmont avec ses deux camarades sont tout essoufflés et scandalisés des mœurs des femmes de ce pays-ci.



¹ Rodolphe KREUTZER (1766-1831).

² Luigi BRASCHI HONESTI (1745-1816).

³ Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810) et Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822),

⁴ Jacques-Pierre TINET (1753-1803) peintre est à Pérouse. Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) et André THOÛIN (1747-1824) doivent le rejoindre à Pérouse avant de retourner ensemble à Rome. Voir les lettres n°63, 65, 69 et 71.

⁵ Le 4 mars.

⁶ Auguste-Frédéric Louis VIESSE de MARMONT (1774-1852) aide de camp du général Bonaparte. Voir les lettres n°20, 39, 70, 81 et 95.

67. Monge, Berthollet et Moitte pour les commissaires du gouvernement à la recherche des objets des sciences et des arts au ministre des Relations extérieures, Rome, le 5 mars 1797¹

Rome, le 15 ventôse an V

Citoyen Ministre,²

L'un de nous se trouvant à Livourne le 1^{er} Brumaire³, lorsqu'on allait procéder à la vente des objets saisis sur les vaisseaux anglais, fit choix pour la République de quelques livres anglais qui, ayant été imprimés depuis la révolution, ne doivent pas se trouver à la bibliothèque nationale. Il en fit une caisse qu'il vous adressa pour la bibliothèque sous le n°24. Nous venons d'apprendre que cette caisse est arrivée à Toulon et nous vous adressons la copie du procès-verbal qui contient l'état des objets qu'elle renferme, en vous priant de bien l'envoyer aux conservateurs de la bibliothèque nationale.

Le 22^{ème} objet de la liste, étant d'un plus grand intérêt pour le Museum d'histoire naturelle que pour la bibliothèque, n'a pas été placé dans cette caisse. Il est compris dans une autre qui vous est adressée par le premier de ces établissements.

Salut et Respect.

Monge, Berthollet et Moitte⁴

¹ Lettre transcrite dans *La Vie de Monge*, Vol. II, d'Eugène Eschassériaux p. 232.

² Charles DELACROIX (1741-1805).

³ C'est Monge qui est à Livourne le 1^{er} Brumaire an V [22 octobre 1796]. Voir les lettres n°38 et 39.

⁴ À cette date seuls Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810) et Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) sont à Rome avec Monge. Les autres membres de la commission doivent les y retrouver. Voir la lettre n°66. Berthélemy est à Bologne, Thouïn est à Mantoue et Tinet à Pérouse. Voir les lettres n°66 et 70.

68. Monge, Berthollet et Moitte pour les commissaires du gouvernement à la recherche des objets des sciences et des arts au ministre des Relations extérieures, Rome, le 5 mars 1797¹

Rome, le 15 ventôse an V

Citoyen Ministre,²

Nous étions sur le point (le 18 nivôse dernier³) de nous transporter à Monza pour recueillir dans le trésor et la bibliothèque du chapitre, les manuscrits antiques, les éditions du XV^e siècle et les autres objets d'antiquité utiles aux progrès des connaissances, lorsque le général en chef donna ordre à la commission entière de se mettre en route pour Rome.

D'après l'avis du général, nous chargeâmes le Citoyen Patrault, commissaire des revenus à Milan,⁴ en lui remettant la liste des objets qu'il devait recueillir. Cette liste est comprise dans le procès verbal ci-joint.

Le Citoyen Patrault s'est acquitté de sa mission.

Des 234 objets contenus dans la liste que nous lui avons remises, 30 avaient été précédemment distraits, et la liste en est aussi dans le procès-verbal.

Patrault nous donne avis qu'au 20 pluviôse⁵ ces objets étaient encaissés à Milan, et sur le point d'être expédiés au Citoyen Faipoult,⁶ ministre de la République à Gènes, avec les caisses que nous lui avons envoyées de San-Benedetto, le tout à votre adresse pour la bibliothèque nationale. Mais il ne nous donne pas le détail des numéros des caisses. Nous le chargeons de réparer auprès de vous cette omission.

Nous vous prions, citoyen Ministre, de vouloir bien faire passer aux conservateurs de la bibliothèque nationale copie du procès-verbal ci-joint, ainsi que l'état des numéros des caisses lorsque le citoyen Patrault vous l'aura fait parvenir.

Salut et respect.

Monge, Berthollet et Moitte⁷

¹ Lettre transcrite dans *La Vie de Monge*, Vol. II, d'Eugène Eschassériaux pp. 232-233.

² Charles DELACROIX (1741-1805).

³ 7 janvier 1797.

⁴ Jean-Baptiste PATRAULT (1751-1817) sur sa collaboration avec la commission des sciences et des arts voir les lettres n°50 et 100.

⁵ 8 février 1797.

⁶ Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817).

⁷ À cette date seuls Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810) et Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) sont à Rome avec Monge. Les autres membres de la commission doivent les y retrouver. Voir la lettre n°66. Une partie de la commission se trouve à Mantoue voir la lettre n°70.

69. Monge, Berthollet et Moitte pour les commissaires du Directoire exécutif pour la recherche des monuments des sciences et des arts en Italie au citoyen Berthier, général de Division, chef de l'état-major de l'armée d'Italie, Rome, le 6 mars 1797

Rome, le 16 ventôse an V¹

Général,²

Nous avons reçu le paquet de cédules romaines que vous nous avez adressé dans votre lettre du 7 de ce mois³, et nous en envoyons ci-joint le récépissé : notre collègue Tinet, qui est porteur de nos comptes, n'est pas encore arrivé de Pérouse. Nous l'attendons dans 3 ou 4 jours.⁴ Dès qu'il sera de retour, nous nous empresserons de vous envoyer le duplicata des deux reçus précédents qui vous sont nécessaires.

Nous vous prions de mettre sous les yeux du général en chef⁵ le rapport que nous joignons ici, et de nous procurer sa décision.

Le premier convoi de cinq millions est parti cette nuit pour Foligno.

Salut et fraternité.

Monge, Moitte et Berthollet⁶

¹ Lettre transcrite dans *La Vie de Monge*, Vol. II, d'Eugène Eschassériaux pp. 233-234.

² Louis-Alexandre BERTHIER (1753-1815).

³ 7 ventôse an V [25 février 1797].

⁴ Jacques-Pierre TINET (1753-1803) arrive le 6 mars 1797. Voir les lettres n° 63, 65, 71 et 80.

⁵ Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

⁶ Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810) et Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822). Une partie de la commission se trouve à Mantoue. Voir la lettre n°70.

70. Monge à sa femme, Rome, 11 mars 1797

Rome, le 21 ventôse de l'an V de la République française

J'ai fait, ma très chère amie, ta commission de Louise pour les cordes de harpe¹, je les ai mises dans une petite boîte, avec une lettre pour elle et j'en ai chargé le citoyen Marmont, aide de camp du général en chef, qui a dû les porter au quartier général, d'où il te les enverra par la première occasion.²

Notre besogne se fait ; mais ce sera encore long. 8 millions sont déjà partis à compte de la contribution ; nous serons incessamment appelés pour recevoir les diamants et autres pierres provenant des trésors et des tiaras qui sont dépecées; on ajoute à cela quelques lettres de change et le tout pourra bien faire en tout 15 millions.³ Ce sera bon pour faire retirer nos troupes de Foligno à Macerata⁴; mais les autres 15 millions seront bien difficiles à arracher. Ce n'est pas la bonne volonté qui manque, du moins jusqu'à présent. Mais quand on a fait déjà quelques tours au pressoir, ceux qu'on fait ensuite ne produisent pas autant.

Dans notre premier voyage, nous avons fait tout notre travail sur les livres orientaux.⁵ Il nous restait à faire celui sur les livres grecs, latins, etc. Nous nous en occupons actuellement, mais cela va lentement. Malgré cela nous nous flattons tous que dans trois mois nous serons hors de ce pays-ci.⁶ Nous le désirons tous ; d'abord pour nous rapprocher de tout ce qui nous est cher ; et ensuite pour quitter un pays que la misère menace, et que le gouvernement, toujours aussi sot, aussi ignorant et aussi aveugle sur ses propres intérêts, ne cherche pas à égayer.

Nous attendons ce soir ou demain le reste de la Commission, dont une partie revient de Mantoue et dont l'autre était restée à Bologne.⁷ Ce sera cinq personnes de plus; nous serons ici fort nombreux. Cela meuble le palais de l'Académie de France qui est actuellement très vivant.⁸

Le citoyen Kreutzer, grand violon, adjoint à la Commission, brille ici par son talent et par ses connaissances en musique.⁹ Il est supérieur à tous les Romains qui sont fort étonnés que les Français les surpassent même en ce genre.

Ah ma chère amie, la réputation des Français est bien grande et bien belle en Italie. Les derniers journaux que nous avons lus nous ont fait grand plaisir. Il paraît que les Français de l'intérieur deviennent enfin sensibles à la gloire dont les armées les couvrent malgré eux. On croit d'après les mesures que prend le Directoire s'apercevoir qu'il sent sa propre force, et cela fait espérer que cette belle République tiendra.

Adieu, ma chère amie, je t'embrasse bien tendrement, ainsi que Louise, Paméla,¹⁰ Fillette et tout son ménage.¹¹

Monge

¹ Louise MONGE (1779-1874). Voir les lettres n°20, 39 et 95.

² Auguste-Frédéric Louis VIESSE de MARMONT (1774-1852) aide de camp du général Bonaparte. Voir les lettres n°66 et 81.

³ Sur les indemnités à payer par Rome voir les lettres n°65, 66, 71, 73, 75, 77, 79, 81 et 93.

⁴ Cela est relatif à l'article 15 du traité de Tolentino : « L'armée française évacuera la province de Macerata, à la réserve d'Ancône, de Fano et de leur territoire, aussitôt que les cinq premiers millions de la somme mentionnée à l'article 12 du présent traité auront été payés et délivrés. »

⁵ Voir les lettres n°23, 25, 26 et 27. Sur la poursuite de la tâche avec les manuscrits grecs et latins, voir les lettres 79, 99, 100, 104, 110, 111, 113, 114 et 120.

⁶ Le choix des manuscrits est arrêté le 20 messidor an V [8 juillet 1797]. Voir la lettre n°111. C'est quatre mois tard que Monge est le dernier membre de la commission à quitter Rome après l'encaissement des manuscrits le 26 messidor an V [14 juillet 1797]. Voir les lettres n°113 et 114.

⁷ Berthélemy est resté se rétablir à Bologne. Voir les lettres n°51, 53, 54, 58 et 81.

⁸ La palais Mancini. Ils sont soixante français à Rome. Voir la lettre n°66.

⁹ Rodolphe KREUTZER (1766-1831) il est adjoint à la commission en février 1797. Voir la lettre n°66.

¹⁰ Louise MONGE (1779-1874) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856).

¹¹ Anne Françoise HUART (1767-1852), son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) et leur fils Émile BAUR (1792- ?).

[À la citoyenne
Monge
Rue des Petits Augustins n°28
à Paris]

71. Monge pour les commissaires du Directoire exécutif pour la recherche des monuments des sciences et des arts en Italie au citoyen Berthier, général de Division, chef de l'état-major de l'armée d'Italie, Rome, le 11 mars 1797

Rome, le 21 ventôse an V¹

Général,²

Notre collègue Tinet³ arrive dans ce moment et nous nous empressons de vous faire parvenir les duplicata des reçus des sommes que vous nous avez remises.⁴

Tout le monde s'empresse ici d'exécuter les articles du traité de Tolentino ; le citoyen Cacaault doit informer le général en chef de l'état où en est le premier paiement.⁵

Nous avons contrôlé le poids et le titre des 8 millions payés en argent, on s'occupe actuellement à préparer les diamants et nous ferons de notre mieux pour en vérifier de même le nombre, le poids et la valeur.

Nous vous embrassons bien tendrement et nous vous souhaitons une continuation de succès, comme nous souhaitons une continuation de gloire.

Salut et fraternité

Monge, Moitte, Tinet et Berthollet⁶

¹ Transcription d'Eugène Eschassériaux.B.É., Vol. II, p 236.

² Louis-Alexandre BERTHIER (1753-1815).

³ Jacques-Pierre TINET (1753-1803) qui arrive de Pérouse. Voir les lettres n°63, 65 et 69 et 80.

⁴ Voir lettre n°69.

⁵ François CACAULT (1743-1805), ministre plénipotentiaire de la République à Gênes, chargé de veiller à Rome à la bonne exécution des clauses relatives aux indemnités financières stipulées dans le traité de Tolentino de février 1797. Voir les lettres n°65, 66, 70, 73, 75, 77, 79, 81 et 93.

⁶ Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810) et Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822), Les membres de la commission se rassemblent à Rome. Ils manquent encore Berthélemy et Thoüin.

72. Serment de fidélité à la République de Monge selon la loi du 24 nivôse an 5, Rome le 13 mars 1797¹

Je soussigné, membre de la commission des sciences et des arts en Italie, je jure haine à la royauté et à l'anarchie ; je jure attachement et fidélité à la République et à la constitution de l'an troisième.

À Rome le 23 ventôse de l'an 5 de la République française une et indivisible.

Monge

¹ Transcription d'Eugène Eschassériaux. La commission attendait sa réunion complète pour prêter le nouveau serment prescrit par la loi du 24 nivôse an V et qu'on devait prononcer chaque année le même jour correspondant au 21 janvier. Selon cette loi, le serment ne consacre pas seulement l'attachement à la République et à la constitution mais aussi la haine de la royauté et de l'anarchie. B.É. Vol. II, pp. 236-237. De Paris, le Paris 7 pluviôse an V [26 janvier 1797], Catherine décrit à Monge les célébrations organisées à Paris pour le 21 janvier : « La prestation de serment de haine à la royauté s'est faite à Notre Dame (je ne sais qui a pu choisir un semblable local). Le Directoire et toute sa suite a traversé tout Paris sans recueillir le moindre suffrage, les 5 Directeurs étaient placés sur une espèce d'élévation. Au milieu de la cérémonie, on a jeté par une ouverture qui servait autrefois à la lampe, une grande quantité d'ordure et de poussière à plusieurs reprises. Enfin deux d'entre eux ont été obligés de se déplacer, un témoin oculaire m'a dit qu'il ne s'était pas aperçu que la police eut fait aucune recherche pour découvrir les auteurs de cette insulte. C'est avec cette mollesse que tout se passe, et des petits essais on en vient aux grandes actions. Si les gouvernants n'y prennent pas garde l'anarchie de laquelle ils ont tant de frayeur reparaitra encore plus hideuse. »

73. Berthollet, Villetard et Monge partie finale en français de l'état estimatif de diamants et d'objets précieux écrits en italien, Rome le 21 mars 1797¹

[...] Nous, soussignés, certifions avoir assisté à la détermination des valeurs des objets ci-dessus sur l'estimation faite par les experts de la chambre apostolique et M. Ulysse Pentini² choisi par nous pour expert, et avoir accepté cette évaluation ensuite de la commission qui nous a été donnée par le général Bonaparte.³

Le 1^{er} germinal an V de la République française

Monge, Villetard, Berthollet⁴

¹ Transcription d'Eugène Eschassériaux B.É., Vol. II, p. 238.

² Ulisse PENTINI (?- ?) consul de Suède à Rome

³ Voir les lettres n°65, 66, 70, 71, 75, 77, 79, 81 et 93.

⁴ Joseph VILLETARD (1771-1826) jusqu'à la fin mars 1797, il est adjoint à la commission et Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822). Les autres membres de la commission ne sont pas chargés de participer à l'estimation des diamants. Voir la lettre n°82.

74. Berthollet, Villetard et Monge partie finale en français de l'état estimatif de diamants et d'objets précieux écrits en italien, Rome le 22 mars 1797¹

[...] Nous, soussignés, reconnaissons avoir reçu pour l'estime réciproque qui en a été faite pour la valeur de dix-huit mille huit cent cinquante cinq écus romains les objets ci-dessus désignés placés dans une boîte(sic)² que nous nous engageons à remettre de suite au Citoyen Cacaault pour être envoyé à sa destination.³

Rome, 2 germinal an V de la République française.

Monge, Villetard, Berthollet⁴

¹ Transcription d'Eugène Eschassériaux. B.É. Vol. II, p. 239.

² Boîte.

³ François CACAULT (1743-1805), ministre plénipotentiaire de la République à Gênes, chargé de veiller à Rome à la bonne exécution des clauses relatives aux indemnités financières stipulées dans le traité de Tolentino de février 1797. Voir les lettres n°65, 66, 70, 71, 73, 77, 79, 81, 82 et 93.

⁴ Joseph VILLETARD (1771-1826) adjoint à la commission et Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822). Les autres membres de la commission ne sont pas chargés de participer à l'estimation des diamants. Voir la lettre n°82.

75. Berthollet et Monge à Haller, administrateur général des contributions et des finances de l'armée d'Italie Rome le 5 germinal an V [25 mars 1797]¹

¹Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) et Monge écrivent à Emmanuel HALLER (1745-1816), administrateur général des contributions et des finances de l'armée d'Italie, pour lui rendre compte de leur travail d'estimation des diamants et objets précieux que le Pape donne pour acquitter sa contribution de guerre. [B.É., Vol. II, p. 239.] Il n'y a pas de transcription de cette lettre, mais Eschassériaux transcrit la réponse datée du 2 avril 1797 d'Haller aux deux commissaires : « Venise le 13 germinal an 5, J'ai reçu votre lettre du 5 de ce mois. Je connais l'activité, le zèle et le dévouement que vous portez dans toutes vos fonctions. Mais ce que vous avez fait relativement à la contribution de Rome est au-dessus de toute éloge, et si la République n'a pas été trompée par la cour la plus astucieuse, ce n'est qu'à vous seuls, à votre infatigable amour pour elle, que nous le devons. Grâce vous en soient rendues, citoyens en attendant que la patrie s'acquitte envers vous. Je désire que vous ayez eu le bonheur de trouver un bijoutier assez expérimenté et assez pur pour que l'estimation des bijoux faite à Rome ne soit pas trop préjudiciable. Mais j'ai une telle conviction de la corruption du sol que vous habitez que j'ai peine à croire à la vérité de cette estimation (...). » Eschassériaux ne transcrit pas la fin de la lettre mais la commente : « Cette lettre si louangeuse par des hommes qu'Haller ne pourrait soupçonner et n'aurait osé attaquer, finissait par l'expression de la crainte que Cacault, suivant une base qu'il désapprouvait, n'ait accepté les diamants pour une somme supérieure à leur valeur réelle. Ce fut là le commencement d'une longue querelle entre l'administrateur Haller et l'agent diplomatique Cacault. Ce dernier opposa dans la suite aux reproches de son adversaire, qui semblait cacher une inimitié personnelle, les justifications de conduites les plus complètes et démontra que la raideur et la violence qu'il conseillait à l'égard de la cour de Rome la conduirait au désespoir et la mettrait hors d'état de payer une lourde contribution que par la douceur et des délais on obtiendrait en totalité ! » [B.É., Vol. II, p. 249.] Voir les lettres n°65, 66, 70, 71, 73, 77, 79, 81, 82 et 93.

76. Monge à sa femme, Rome, 26 mars 1797

Rome, le 6 germinal de l'an V de la République française

Je prends la plume pour t'écrire, ma chère amie, sans savoir quand celle-ci partira, parce que quand j'éprouve quelque sensation agréable, je suis tourmenté du désir de te la faire partager. Ces deux derniers jours étaient jours de fête dans ce pays-ci ; le premier était suivant leur manière de compter le 25 mars; et on a coutume de célébrer ce jour-là le mystère de l'*Incarnation* sous le nom d'*Annonciation*. Ils admettent un très grand nombre d'esprits célestes, les chérubins, les séraphins, les trônes, les puissances, les dominations, les anges, les archanges, etc. Je ne retiens pas trop bien l'ordre que tous ces corps de la milice céleste gardent entre eux; mais je crois bien que les derniers sont d'un ordre supérieur. Ils supposent donc que quand Dieu, c'est-à-dire *le père, la parole et le souffle* ont résolu que la parole s'incarnerait pour expier le crime de la pomme mangée à l'instigation de la femme d'après l'insinuation du serpent, il dépêcha *Gabriel* l'un des archanges vers la juive Marie et le chargea de lui tenir à peu près ce discours : *Bonjour Marie pleine de reconnaissance, que le maître soit avec vous, et que le fruit de votre ventre soit béni* et qu'au moyen de cette harangue, et à l'aide de l'ombre du souffle, la parole fut incarnée dans le sein de la pauvre Marie.

La mémoire d'un événement qui, quoique bien tardif, était si important pour le genre humain, se célèbre ici comme tant d'autres par le *faire néant*, et les gens de la Bibliothèque avec qui nous sommes obligés de travailler ne pouvaient pas nous prêter leur ministère. Le lendemain était dimanche qui se chôme de même; nous avons donc deux jours consécutifs de congé, et huit de nous¹, c'est-à-dire environ la moitié de ce que nous sommes à l'Académie, se détermina à employer ces deux jours, qui auraient été perdus, à voir Tivoli.

Comme tout nous réussit, ces deux jours ont été plus beaux qu'aucun de ceux que nous avons eu depuis six mois; notre voyage a été très agréable ; et si tu me le demandes quelque jour, ce sera avec grand plaisir que je te raconterai de mon mieux les merveilles de l'art et de la nature que l'on va observer dans ce lieu d'ailleurs assez triste par lui-même.² Mais ce qui mit le comble à notre satisfaction en arrivant ce fut d'apprendre les nouvelles des victoires remportées par l'armée d'Italie sur le prince Charles,³ aux bords de la Piave et du Tagliamento.⁴ C'était une chose fort aimable de voir l'empressement que ceux qui étaient

¹ On peut déterminer quatorze personnes au palais Mancini. Voir la lettre n°66. La commission est complète à Rome à l'exception de La Billardière qui est chargé du premier convoi des saisies effectuées dans le nord de l'Italie. : André THOÛIN (1747-1824), Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810), Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822), Jacques-Pierre TINET (1753-1803), Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811). Il faut y ajouter les adjoints à la commission à la demande de Monge pour l'exécution du Traité de Tolentino depuis le 18 février 1797 : le peintre Antoine-Jean GROS (1771-1835), le musicien Rodolphe KREUTZER (1766-1831), le sculpteur Joseph Charles MARIN (1751-1834), les peintres GERLI (?-?) et Jean-Baptiste WICAR (1762-1834), le dessinateur Edme GAULLE (1762-1841), Joseph VILLETARD (1771-1826) et le secrétaire de la commission COUTURIER. Il y a aussi avec eux François CACAULT (1743-1805).

² ThoUin dans son récit détaillé de ces deux jours d'excursion à Tivoli ne cesse d'exprimer sa déception au cours de sa découverte de la ville et des ruines romaines (Tombeau de Plantius, Temple de Vesta et maison de la Sibylle, Villa d'Este, Villa de Mécène, de Salluste, d'Horace, de Quintillus Varus, Villa Adriana). Sa conclusion est éloquente « Je l'avouerai, j'avais l'esprit aussi fatigué que les yeux de ce spectacle de ruines et de décombres pendant deux jours sans interruption. La mutilation, le délabrement des objets, la différence entre les usages antiques et les modernes, tout rend aussi pénible que difficile de découvrir et d'assigner la destination de la plus grande partie de ces fabriques renversées par le temps. Le dirai-je ? mon imagination n'était point satisfaite, et je ne fus pas émerveillé de l'ordonnance qui avait présidé aux différents édifices dont cette vaste enceinte était remplie. Ils me semblèrent éparpillés sans goût, sans harmonie, sans agrément. » THOUIN A. (1853), pp. 326-344, p. 344.

³ Le prince Charles DE HABSBURG (1771-1847), commande l'armée de l'empereur François II, son frère.

⁴ Le 22 et 23 ventôse an V [12 et 13 mars 1797] l'armée d'Italie passe la Piave et le Tagliamento. Les généraux Masséna, Sérurier, Guieu, Bernadotte, Murat, Duphot et l'adjutant général Kellerman réalisent cette avancée de l'armée d'Italie. (1454, CGNB)

restés mettaient à nous montrer sur différentes cartes les détails des différentes affaires, et l'ardeur avec laquelle les autres écoutaient la relation en regardant le doigt de celui qui démontrait. Quand tout fut bien compris, bien vérifié, il fut arrêté à l'unanimité que le lendemain on célébrerait les victoires de l'armée d'Italie ; qu'un arbre de la liberté serait planté dans notre salle à manger, que cet arbre passerait à travers la table, et que son feuillage formerait un dais à l'ombre duquel dîneraient les républicains ; que cet arbre serait pris parmi ceux qui conservent toujours leurs feuilles, et dont la verdure inspire la gaîté ; que ce serait un arbousier que chacun de nous s'empresserait d'arroser tous les matins, et autour duquel on chanterait les hymnes patriotiques ; enfin qu'une pique surmontée du bonnet de la liberté serait hissée au sommet de l'arbre.

Tous ces arrêtés ont eu aujourd'hui leur exécution ; nous avions à table plusieurs Romains, amis éclairés de la liberté. Au dessert, un de nos jeunes adjoints a chanté la Marseillaise, les larmes l'ont interrompu ; un autre a entonné le Chant du Départ, qu'il n'a pu achever de même que les larmes aux yeux, le cœur battant à tous nos convives.¹ Un bon grec qui nous aide pour le choix des manuscrits, et qui est originaire de Sparte², nous disait avec attendrissement que les airs et les paroles de ces hymnes étaient dignes de son ancienne patrie ; je lui ai répondu tout bas, *dites donc d'Athènes*. Enfin, nous avons fini par danser la carmagnole autour de notre bel arbousier, et nous nous sommes quittés fort contents les uns des autres et encore plus contents des événements. Si tu avais été là avec Louise et Émilie,³ rien n'aurait manqué à mon bonheur ; mais la République n'est pas au terme de sa gloire et quand nous serons ensemble, les occasions ne nous manqueront pas de faire la fête complète.

Nous nous occupons toujours du choix de nos manuscrits ; ce travail est bien ennuyeux. Nous commençons cependant à y voir clair et nous croyons que cette partie de notre mission sera aussi bien remplie que les autres.⁴ Je te souhaite le bonsoir, et je quitte pour reprendre lorsqu'elle sera sur le point de partir.

Le 7 germinal [27 mars]

Nous apprenons aujourd'hui, ma chère amie, par une lettre d'Ancône, que Trieste est à nous⁵ ; que l'arbre de la liberté est levé à Bergame et à Brescia, deux villes du domaine de Venise ; que dans Venise même il y a une grande fermentation⁶ ; que l'Inquisition du

¹ Les deux plus jeunes membres de la commission sont les adjoints GROS qui a 26 ans et KREUTZER qui a 31 ans. Voir supra.

² Il pourrait s'agir de Dimo STEPHANOPOLI DE COMNÈNE (1729-1802).

³ Ses deux filles Louise MONGE (1779-1874) et Émilie MONGE (1778-1867).

⁴ Sur le choix des cinq cents manuscrits à saisir à Rome comme le prévoit le Traité de Tolentino de février 1797. Voir les lettres n°23, 25, 26, 27, 70, 79, 99, 100, 104, 110, 111, 113, 114, 120, 139 et 140.

⁵ Prise de Trieste par le général Jean-Baptiste BERNADOTTE (1764-1844) le 4 germinal an V [24 mars 1797].

⁶ La révolution de la ville de Venise est précédée d'une série de « révolutions » et de « municipalisations » des principales villes de la Terre-ferme. Le 21 et 27 ventôse an V [11 et 17 mars 1797], les Républicains de Bergame et Brescia se soulèvent contre la République de Venise. La position de la France n'est pas si claire à ce sujet, comme cela est manifeste dans une lettre de Bonaparte au Directoire du 4 germinal an V [24 mars 1797]. « M. Pesaro, sage grand de la République de Venise, a été envoyé ici [...] ; il est revenu relativement aux événements de Brescia et Bergame. Les peuples de ces deux villes ont désarmé la garnison de Venise. Un germe d'insurrection gagne toutes les têtes de cette République. [...] Ma conduite avec M. Pesaro était assez délicate ; ce n'est pas dans un moment [...] où nous avons besoin de tous les secours du Frioul et de toute la bonne volonté du gouverneur vénitien pour nous approvisionner dans les défilés de l'Allemagne qu'il fallait nous brouiller. Il ne fallait pas non plus qu'ils pussent [...] écraser les personnes qui étaient à Brescia et à Bergame nous sont attachés, quoique je n'approuve pas leur conduite et que je croie que leur insurrection nous est, dans ce moment très nuisible ; mais le parti ennemi de la France est, dans ces différentes villes si acharné contre nous, que s'il prenait le dessus, il faudrait être en guerre ouverte avec toute la population. J'ai dit à M. Pesaro que le Directoire exécutif n'oubliait pas que la république de Venise était l'ancienne alliée de la France ; que nous avions un désir bien formé de la protéger de tout notre pouvoir ; j'ai demandé seulement d'épargner l'effusion du sang, et de ne pas faire un crime

gouvernement emploie les moyens les plus rigoureux, et que plus de 40 nobles, non membres du gouvernement, y ont été condamnés aux galères. Quand dans les sucreries d'Amérique un malheureux nègre se laissait prendre le bout du doigt entre les deux cylindres du moulin, si un de ses camarades n'était pas là pour lui couper le bras d'un coup de hache, tout le corps y passait.

Voilà le bout du doigt de Venise pris entre les cylindres de la Révolution, et je ne vois point de hache levée pour couper le bras, gare à la tête.

Après dîner nous avons encore célébré la prise de Trieste et la gloire de la République. Tous nos jeunes gens se sont naturellement placés en rond dans notre salon où était Cacault.¹ Le célèbre musicien Kreutzer était au milieu avec son violon, et ils ont chanté religieusement les hymnes patriotiques. Le Père Petrini, le seul naturaliste de Rome,² était avec nous. Il a été ému jusqu'aux larmes et il m'a dit : *je ne m'étonne plus si la République triomphe de tous ses ennemis.*

Le 7 germinal après-souper

Nous venons encore, ma chère amie, de recevoir une foule de gazettes de la Lombardie, qui sont aussi bonnes et aussi chaudes que l'étaient les papiers patriotiques dans le commencement de la Révolution française. Leur lecture nous a fait le plus grand plaisir et toutes les nouvelles sont satisfaisantes. L'Angleterre est donc aux abois pour ses finances ? Elle a donc empoigné par la lame le fer dont elle voulait nous assassiner ? On dit que Vicence et Vérone, deux autres villes de l'état vénitien, vont suivre l'exemple de Bergame, Brescia et Crema, c'est-à-dire déclarer leur indépendance³ et se fondre dans la Cispadane⁴ à laquelle il faudra bien enfin joindre la Transpadane qui le mérite pour son amour pour la liberté, et par la manière aimable et fraternelle dont elle a traité les Français.⁵ On dit encore que les bailliages suisses en Italie vont en faire autant, car ils ne peuvent pas se passer de Milan qui les nourrit. Enfin tout le beau bassin compris entre les Alpes et les Apennins, c'est-à-dire depuis Trente jusqu'à Rimini y passera.

aux citoyens vénitiens qui avaient plus d'inclination pour l'armée française que pour l'armée impériale. » (1472, *CGNB*). Le 20 germinal an V [9 avril 1797] Bonaparte écrit à Lallement, ministre plénipotentiaire de la république française à Venise : « Enfin nous n'en pouvons plus douter, citoyen ministre, le but de l'armement des Vénitiens est de couper les derrières de l'armée française. Certes, il m'était difficile de concevoir comment Bergame, qui, de toutes les villes des États de Venise, est celle qui était le plus aveuglément dévouée au Sénat, ait été la première à s'ameuter contre lui ; il est encore plus difficile de concevoir comment, pour apaiser cette légère émeute, on a besoin de 25 000 hommes, et pourquoi M. Pesaro, lors de notre conférence à Goritz, a refusé l'offre que je lui faisais de la médiation de la République pour faire rentrer ces places dans l'ordre. » (1499, *CGNB*) Voir aussi les lettres de Bonaparte du même jour à Manin doge de la République de Venise, et au général Kilmaine (1497 et 1500, *CGNB*). La complexité des relations entre la France et Venise tient aux ambiguïtés de la position des gouvernants vénitiens, jointes aux intrigues des Français qui veulent donner un caractère spontané à la « révolution » vénitienne. TABET X. (1997), « Venise, mai 1797 : la révolution introuvable » in FONTANA A. et SARO G. (eds), *Venise 1297-1797. La république des castors*, ENS éditions, Fontenay-Saint-Cloud, 1997, pp. 130-148. Voir les lettres n°45, 84, 89, 90, 93, 96 et 99.

¹ François CACAULT (1743-1805), ministre plénipotentiaire de la République à Gênes, chargé de veiller à Rome à la bonne exécution des clauses relatives aux indemnités financières stipulées dans le traité de Tolentino de février 1797. Voir notamment les lettres n°65, 71 et 74.

² Pietro-Antonio PETRINI (1722-1803). Comme après son passage à Turin en mai 1796, Monge se plaît à souligner l'adhésion des hommes éclairés et des savants à l'émotion républicaine. Voir la lettre n°8.

³ Voir supra.

⁴ La république Cispadane est constituée des villes de Reggio, Bologne, Modène et Ferrare. Le congrès qui réunit les représentants de ses villes afin de créer entre elles une confédération s'ouvre en décembre 1796. Voir les lettres n°40, 48, 53, 63, 65 et 84.

⁵ Le territoire de la Transpadane correspond à l'ancien duché de Milan. Elle succède à l'Administration générale de la Lombardie mise en place par Bonaparte en août 1796. Monge se montre toujours admiratif du peuple de la Lombardie voir notamment les lettres n°14, 16, 17 et 22.

Il ne manquait aujourd'hui qu'un petit mot de toi, et quelques nouvelles de Paris. Depuis un mois, nous n'avons rien reçu et si nos pauvres lettres courent après le quartier général qui est à 200 lieues de nous, Dieu sait quand elles nous arriveront. Je t'embrasse et te souhaite le bonsoir.

Le 9 germinal [29 mars]

Nous apprenons encore la victoire que le général Joubert a remportée sur la gauche [du front] où il a entièrement détruit tous les Autrichiens qu'il avait devant lui mais nous n'avons pas encore les détails.¹ Ce sera l'occasion d'une nouvelle joie à dîner.

Le 10 germinal [30 mars]

J'ai reçu une charmante lettre de Faipoult² à qui je vais répondre, et à qui j'enverrai celle-ci afin qu'elle te parvienne sûrement. Les courriers ne sont pas encore rétablis ici pour la France, ni même pour l'armée.

Le 12 germinal [1^{er} avril]

Ah ! tu fais donc imprimer mes lettres dans le *Rédacteur*.³ Quoique l'on ait changé ce qui pouvait me faire reconnaître, mes collègues ont vu dès la première ligne que c'était de moi. Ainsi depuis quelque temps les gazettes de France et d'Italie ne parlent presque que du colonel Mack⁴ et de moi. Nous n'avons toujours pas de vos lettres. Je t'embrasse tendrement.

¹ Barthélemy Catherine JOUBERT (1769-1799). L'invasion du Tyrol est confiée au général Joubert en mars 1797. Le 22 mars 1797, Les troupes de Joubert prennent Bolzano et permettent l'invasion du Tyrol. Voir les lettres de Bonaparte à Carnot et au Directoire à ce sujet. (1475 et 1486, *CGNB*).

² Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817). Ministre de la République à Gênes.

³ Journal officiel du Directoire. Voir la lettre n°84.

⁴ Karl MACK baron VON LEIBERICH (1752-1828) général autrichien. Le 10 Germinal an V [30 mars 1797], l'Empereur donne le commandement des armées sur le Rhin aux généraux Mack et Latour.

77. Monge au Conseil de l'École polytechnique, Rome, 30 mars 1797¹

Rome, le 10 germinal de l'an V de la République française une et indivisible

Citoyens collègues²

Nous avons trouvé dans le Cabinet de physique du ci-devant gouverneur de Milan³ une machine électrique anglaise qui n'avait pas encore été déballée et que nous avons cru pouvoir être utile à l'École polytechnique. Nous l'avons adressée au ministre des relations extérieures⁴ pour l'École, sous le n° 2.

Indépendamment de cela, nous avons trouvé un support électrique, ou plutôt un grand cylindre de verre propre à former un beau support et, qui, ne pouvant entrer dans la caisse dont je viens de parler, a été placé dans une autre adressée au Muséum d'histoire naturelle sous le n° 26. Ce cylindre est aussi pour l'École polytechnique ; le Conseil du Muséum en est prévenu ; aussi quand vous recevrez la caisse n° 2, vous pourrez envoyer chercher au Muséum d'histoire naturelle ce dernier objet.

Nous venons d'apprendre que l'envoi dont ces caisses font partie est arrivé en bon état à Gênes. Le ministre Faipoult profitera de la première occasion sûre pour les envoyer à Marseille d'où il sera facile de les expédier pour Paris⁵ ; il n'est pas probable que nous soyons instruits à temps des époques de ces deux expéditions subséquentes ; aussi nous ne pourrons pas vous en informer. Nous ne savons même pas encore si le premier envoi de tableaux conduit par le citoyen Escudier est parti de Toulon.⁶

Parmi quelques objets saisis par le général en chef sur les ennemis de la République, il s'est trouvé une petite caisse de *précipité rouge* que j'ai réclamée pour l'École polytechnique.⁷ Elle est comprise dans une caisse adressée de même au Muséum d'histoire naturelle sous le n° 29. Cette caisse est encore ici ; elle partira demain avec le premier convoi de Rome. Il m'est impossible de vous prévenir de l'époque de l'arrivée de ce convoi.⁸ Vous en serez

¹ Lettre autographe signée, 2 p. 1/2, *Arch. Ec.pol.*, cote "Art. VI, § 1, sect. b.2, n° 11. Note manuscrite : "Enreg. le 2 floréal an 5 (21 avril 1797), n° 2. 416 E". [R.T.]

² Le conseil est constitué des professeurs, alors appelés instituteurs, de leurs adjoints, du directeur, des sous directeurs et d'un secrétaire.

³ FERDINAND D'AUTRICHE-ESTE (1754-1806).

⁴ Charles DELACROIX (1741-1805).

⁵ Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817). Voir la lettre n°78.

⁶ Jean-François ESCUDIER (1759-1819). Sur le convoi des tableaux de Lombardie voir lettres n° 41, 42, 48, 81, 92, 98 et 109.

⁷ Oxyde de mercure. Lavoisier dans la deuxième partie de son *Traité élémentaire de Chimie* publié en 1789 consacre une deuxième partie « à faire connaître les procédés les plus simples pour obtenir les différentes espèces d'acides connus. » (LAVOISIER A.L. (1789), p. XXIX) ; c'est dans cette partie qu'il indique l'usage du précipité rouge. « L'exposition des substances simples à l'air, élevées à un certain degré de température, n'est pas le seul moyen de les oxygéner. Au lieu de leur présenter l'oxygène uni au calorique, on peut leur présenter cette substance unie à un métal avec lequel elle ait peu d'affinité. L'oxyde rouge de mercure est un des plus propres à remplir cet objet, surtout à l'égard des corps qui ne sont point attaqués par le mercure. L'oxygène dans cet oxyde tient très peu au métal, et même il n'y tient plus au degré de chaleur qui commence à faire rougir le verre. En conséquence on oxygène avec beaucoup de facilité tous les corps qui en sont susceptibles, en les mêlant avec de l'oxyde rouge de mercure, et en les élevant à un degré de chaleur médiocre. » (LAVOISIER A.L. (1789), pp. 205-206.)

⁸ La route du convoi est entièrement déterminée par les conditions militaires et diplomatiques. Il traverse la Toscane en avril et arrive à Livourne fin mai. Les caisses parviennent à être embarquées de Livourne le 19 août et débarquées à Marseille le 15 août 1797. Et arrive à Paris fin 1798. Catherine écrit le 14 messidor an VI [21 juillet 1798] : « [...] votre premier convoi de Rome n'est pas encore arrivé il est à Digoin [commune du Val de Loire] depuis 3 mois il n'y a pas d'eau dans le canal, on comptait sur ces trophées pour la fête du 14 juillet, il n'arrivera ici qu'à la fin de l'automne [...] » Voir les lettres n°81, 92, 94, 98, 100, 102, 109, 110, 121, 122 et 140.

vraisemblablement informés, et alors vous pourrez envoyer chercher au Jardin des plantes l'objet qui concerne l'École.

Une autre petite caisse de *précipité rouge* a été réservée pour l'École dans une autre circonstance ; elle est actuellement à Pesaro entre les mains de l'administrateur des revenus nationaux ¹; elle sera comprise dans un envoi qui partira de la Romagne et dont je vous informerai lorsqu'il sera expédié.²

Le Prince de Rome³ ne pouvant payer en argent la totalité de la contribution imposée par le Traité de Tolentino, la République accepte des marchandises pour une petite partie de cette contribution.⁴ Nous ferons comprendre dans ces marchandises trois collections des *Œuvres* de Piranesi comprenant principalement la description très bien gravée des antiquités romaines. Une de ces collections sera destinée pour l'École polytechnique ; lorsqu'elle sera expédiée, je vous informerai de même du numéro sous lequel vous pourrez le réclamer.⁵

Notre voyage se prolonge beaucoup plus que nous ne l'avions cru. Il nous tarde bien d'être réunis à nos collègues, de profiter de leurs lumières, et de contribuer avec eux de tout notre pouvoir à monter l'instruction de l'École au point où elle doit parvenir. Nous ferons tout ce qui dépend de nous pour en hâter le moment.⁶

Salut et fraternité.

Monge.

¹ Jean-Baptiste PATRAULT (1751-1817).

² Voir la lettre n°106.

³ Pie VI, Giannangelo BRASCHI (1717-1799).

⁴ Voir les lettres n°65, 66, 70, 71, 73, 75, 79, 81 et 93.

⁵ Giovanni Battista PIRANESI, (1720-1778). Voir les lettres n°103 et 106.

⁶ Monge a des échos de la crise que traverse l'École au cours de son absence. Dans leur lettre écrite de Paris le 28 nivôse an IV [17 janvier 1797], Louise écrit « Amédée [Berthollet] nous a dit que tu étais fort regretté à l'École centrale et que l'on désire ardemment ton retour. Le citoyen Barruel [instituteur de physique] dit aussi qu'il est bien temps que tu reviennes et nous nous le sentons encore mieux. Dépêche toi donc vite car ce voyage devient bien long ! » ; Catherine ajoute : « Amédée est cependant un bon républicain [...]. Il gémit du mauvais esprit des élèves de l'École, ils sont tous en querelles pour les opinions. Ces petits messieurs se permettent de jeter des boulettes à Ferry et à Hachette pendant les leçons, ils disent que ce sont des scélérats. Votre présence à tous deux serait bien nécessaire ici, pour cela je ne serai pas surprise de la voir tomber. Prieur ne s'en mêle plus, il ne va plus au conseil. Les réformes vont se faire par le ministre de l'Intérieur. On vous réduit à 300 mille francs... » En l'absence de Monge et Berthollet, c'est Prieur, Guyton de Morveau et Deshautschamps qui veillent sur l'École. Mais les trois hommes et le conseil de l'École sont confrontés aux violentes critiques qui viennent du Corps Législatif (voir la lettre n°43), du ministère de la guerre mais aussi de Laplace lui-même examinateur des élèves (voir la lettre n°17). GRISON E. (1991), « Les premières attaques contre l'École polytechnique (1796-1799), *Bulletin de la Société des Amis de la Bibliothèque de l'École polytechnique*, n°8. Voir aussi la lettre n°95.

78. Les commissaires au ministre des relations extérieures, Rome, 30 mars 1797

Rome, le 10 germinal en V¹

Citoyen ministre,²

Ci-joint sont contenus quatre états ou listes d'objets d'agriculture, d'histoire naturelle et de librairie qui font partie des envois que nous vous avons adressés pour le Muséum d'histoire naturelle. Une partie des caisses qui les renferme est déjà parvenue à Gênes et l'autre partie est en chemin pour s'y rendre.³

Veillez, citoyen ministre faire remettre des expéditions de ces états⁴ aux professeurs du Muséum d'histoire naturelle, afin qu'à l'arrivée des pièces ils puissent savoir ce qu'elles contiennent.⁵ Nous vous en aurons la plus sincère obligation.

Salut et Respect.

Tinet, Monge, Berthollet, Moitte, Thouïn, Berthélemy⁶

¹ Transcription d'Eugène Eschassériaux. B.É., Vol. II, p. 247.

² Charles DELACROIX (1741-1805).

³ Voir la lettre n°77.

⁴ À cette lettre ne sont joints que trois états, une liste de livres d'histoire naturelle d'agriculture et de voyages pour le Muséum d'histoire naturelle ; une liste de livres donnés par leurs auteurs dans différentes villes d'Italie pour l'Institut national de France (voir les lettres n°15 et 17) ; la liste des livres relatifs à la Révolution française, imprimés en Italie depuis 1789 pour la bibliothèque du corps législatif. (B.É., Vol. II, p. 247.)

⁵ Un des professeurs du muséum est membre de la commission : André THOÛIN (1747-1824). À cette période le naturaliste Louis-Jean-Marie DAUBENTON est directeur et professeur ainsi que le chimiste Antoine-François FOURCROY (1755-1809), les botanistes Antoine-Laurent DE JUSSIEU (1748-1836) et René DESFONTAINES (1750-1833), le zoologiste Bernard-Germain DE LACÉPÈDE (1756-1825), le naturaliste Jean-Baptiste DE LAMARCK (1744-1829), le géologue Barthélemy FAUJAS DE SAINT-FOND et le peintre et graveur d'origine Gérard VAN SPAENDONCK.

⁶ Jacques-Pierre TINET (1753-1803), Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822), Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810), André THOÛIN (1747-1824) et Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811). La commission est complète jusqu'au 20 germinal an V [9 avril 1797]. Après avoir accompagné une partie du premier convoi des saisies effectuées en Lombardie pendant la première partie de la mission des commissaires, Jacques-Julien HOUTOU DE LA BILLARDIÈRE (1755-1834) ne reprend pas sa place au sein de la commission.

79. Monge pour les commissaires aux sciences et aux arts au ministre des relations extérieures, Rome le 4 avril 1797

Rome, le 15 germinal an 5¹

Citoyen ministre,²

Nous avons reçu votre lettre du 25 ventôse³ par laquelle vous nous annoncez que le Directoire exécutif désire que *l'Anthologie grecque* de la bibliothèque palatine, n°33, soit comprise parmi les 500 manuscrits que le Prince de Rome doit livrer à la République.⁴ Elle était depuis longtemps dans le petit nombre des manuscrits qui, avant tout examen et par leur célébrité, doivent entrer dans notre liste ; et vous pouvez compter que vos ordres seront exécutés.⁵

Nous saisissons cette occasion pour vous rendre un compte succinct de ce que nous avons déjà fait par rapport à la bibliothèque.

Pendant notre premier voyage à Rome, nous nous sommes occupés des manuscrits orientaux, et nous avons formé une liste provisoire de ceux qui pouvaient entrer au nombre des 500. Cette partie du travail était entièrement terminée et nous allions passer aux grecs et aux latins, lorsque la suspension de l'armistice nous a forcés de nous retirer au quartier général.⁶ Depuis notre retour, nous avons repris nos opérations au point où nous les avions laissées, et nous les suivons avec activité, autant que peut nous le permettre la réception des bijoux et de l'argenterie que le général en chef nous a chargés de surveiller.⁷

Déjà, d'après les catalogues, nous avons fait la liste des manuscrits dont les analogues n'existent pas à la bibliothèque nationale, et aujourd'hui nous avons commencé à voir les manuscrits eux-mêmes pour juger ceux qui méritent d'être portés au nombre des 500.

Lorsque nous nous serons procurés tous les matériaux, nous formerons enfin notre liste définitive et nous nous empresserons de vous l'adresser : nous espérons que cette opération sera terminée dans un mois.⁸

Salut et respect.

Monge, Tinet, Thouïn, Berthollet, Moitte⁹

¹ Transcription d'Eugène Eschassériaux. B.É., Vol. II, pp. 249-250.

² Charles DELACROIX (1741-1805).

³ 15 mars 1797.

⁴ *Anthologie grecque* est une édition qui regroupe l'« Anthologie palatine », l'« Anthologie de Planude » et « La couronne ». L'« Anthologie palatine » est un recueil d'environ 5300 épigrammes, en 15 livres, rassemblant des textes d'auteurs grecs de toutes les époques jusqu'au VII^e siècle ap. J.-C., composé vers 980, issu d'anthologies antérieures ; « Couronne » de Méléagre, de Philippe de Thessalonique, « Anthologiion » de Diogénien, « Pammétros » de Diogène Laërce, les Anthologies d'Agathias et de Képhalas. Manuscrit découvert en 1606 par Claude Saumaise dans la bibliothèque de l'électeur palatin, Heidelberg. Sudoc Autorités. L'*Anthologie* est en fait répertoriée sous le n°23. Voir les lettres n°100, 120 et 139.

⁵ Sur les critères de saisies établis par les commissaires, voir les lettres n°22, 26, 113, 114, 120, 139 et 140.

⁶ Sur la liste des manuscrits voir les lettres n°23, 25, 26, 27, 70, 99, 100, 110, 104, 110, 111, 113, 114 et 120. La commission des sciences et des arts interrompt son action après la rupture de l'Armistice de Bologne. Les commissaires quittent Rome le 23 septembre 1796 [2 vendémiaire an V] et se rendent à Florence. Monge retourne à Rome avec Cacaull le 23 février 1797 [5 ventôse en V]. Voir les lettres n° 30 et 65.

⁷ Voir les lettres n° 65, 66, 70, 71, 73, 75, 77, 81 et 93.

⁸ Il faudra plus de deux mois. Le choix des manuscrits est achevé fin prairial an V [mi juin 1797]. Voir la lettre n°104. Leur encaissement est achevé le 13 messidor an V [1er juillet 1797]. Voir la lettre n°109.

⁹ Il manque Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811). Il signe la lettre suivante de Rome le 17 germinal an V [le 6 avril 1797]. Jacques-Pierre TINET (1753-1803), André THOUÏN (1747-1824), Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822), Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810). Après avoir accompagné une partie du premier convoi de Lombardie, Jacques-Julien HOUTON DE LA BILLARDIÈRE (1755-1834) ne reprend pas sa place au sein de la commission.

80. Les commissaires du gouvernement à la recherche des objets des sciences et des arts au ministre des relations extérieures, Rome le 6 avril 1797

Rome le 17 germinal an V¹

Citoyen Ministre,²

Vous trouverez ci-joint les procès-verbaux des tableaux recueillis par notre collègue Tinet à Pérouse.³ Ils sont au nombre de 35 renfermés dans 21 caisses qui ont été adressées au citoyen Belleville, consul de la République à Livourne.⁴ Il les fera passer au citoyen Faipoult⁵ à Gênes, lorsqu'il aura pris les mesures nécessaires pour assurer leur arrivée. Ci-joint la description des tableaux, les numéros des caisses et le nombre des objets qu'elles renferment.

Le tableau de Raphaël (sous le n°49) était à Foligno.⁶ La commission avait désiré le comprendre dans la liste des 100 objets d'art accordés par l'armistice conclu l'année dernière avec le Pape.⁷ Mais comme ce tableau est extrêmement gâté, elle avait préféré, au même degré de beauté, les objets les mieux conservés. L'armée française ayant depuis occupé Foligno, ce tableau est tombé au pouvoir de la République. Quand il sera réparé par des mains habiles, il y a lieu de croire qu'il sera un des plus beaux ornements du Muséum des arts.

Salut et respect

Berthélemy, Berthollet, Moitte, Thoüin, Monge, Tinet⁸

¹ Transcription d'Eugène Eschassériaux dans *Vie de Monge*, Vol. II, pp. 250-251.

² Charles DELACROIX (1741-1805).

³ Jacques-Pierre TINET (1753-1803) peintre. Voir les lettres n°63, 65, 69 et 71.

⁴ Charles-Godefroy REDON DE BELLEVILLE (1748-1820).

⁵ Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817) ministre de la République à Gênes.

⁶ « La Madone de Foligno » [1512] de Raffaello SANZIO DA URBINO (1483-1520).

⁷ Armistice de Bologne 23 juin 1796 [5 messidor an IV].

⁸ La commission est encore complète. Jacques-Pierre TINET (1753-1803), André THOÛIN (1747-1824), Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822), Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810), et Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811).

81. Monge à sa femme, Rome, 9 avril 1797

Rome, le 20 germinal de l'an V de la République française une et indivisible

La dernière lettre que j'ai reçue de toi, ma chère amie, était datée du 12 ventôse.¹ Elle m'a fait grand plaisir, parce qu'elle était beaucoup plus gaie que toutes les autres² ; on s'apercevait bien en la lisant qu'à Paris le zèle pour la République était un peu ranimé, et que la nouvelle de la prise de Mantoue,³ ainsi que l'arrivée du général Augereau⁴ avaient produit un heureux effet.⁵ Que sera-ce donc quand vous apprendrez les autres victoires, dont je te parlais dans ma dernière⁶ ? Désormais ce ne sera plus nous qui vous apprendrons ces heureuses nouvelles; le théâtre de notre gloire est actuellement plus près de vous que de nous, et vous savez les résultats beaucoup avant nous.⁷

Jusqu'ici la Commission avait été non seulement complète à Rome, mais encore augmentée de beaucoup d'adjoints qui nous avaient été donnés par Bonaparte dans le temps qu'il croyait venir ici et traiter Rome en pays conquis⁸ ; mais nous allons nous diviser demain matin. Les citoyens Thouin et Wicar (adjoint)⁹ retournent dans la Romagne pour recueillir les objets d'art et de sciences que le général en chef nous conseilla de laisser en arrière lorsque nous marchions avec lui¹⁰ ; ils dirigeront leurs convois partiels sur Bologne où sera le rendez-vous général. Berthollet¹¹ retourne par Bologne jusqu'à Modène ; il accompagne le joaillier¹² qui a

¹ Lettre de Catherine de Paris le 12 ventôse an V [2 mars 1797].

² Catherine répond de Paris, le 17 floréal an V [6 mai 1797] : « Tu as donc enfin reçu à Rome une de mes lettres, il y en a encore plusieurs en route, si celle du 12 ventôse était gaie, celles qui lui succèdent ne le seront guère ; maintenant que la paix a répandu l'espoir sur tous [les] cœurs, je désire qu'elles ne te parviennent pas. Je les ai écrites au moment des élections ; et d'autres causes aussi affligeantes pour les Républicains, mais aujourd'hui que l'espoir du bonheur public est prêt à se réaliser nous sommes plus couleur de rose. » Voir les lettres n°

³ Le 15 pluviôse an V [3 février 1797]. Voir les lettres n°12, 18, 21, 22, 30, 42, 45, 51, 53 et 55.

⁴ Charles-Pierre-François AUGEREAU (1757-1816).

⁵ Catherine écrit de Paris le 12 ventôse an V [2 mars 1797] : « [...] Je laisse là mes tristes réflexions pour te parler de l'Esprit public qui reprend un peu [...] Le 10 de ce mois les 60 Drapeaux pris par l'armée d'Italie ont été présentés au Directoire. La beauté du jour a ajouté encore au triomphe de nos guerriers. La cérémonie s'est faite dans la cour. Il y avait un monde considérable bien pénétré d'admiration. Les cris de « Vive la République ! » et « Gloire à la brave armée d'Italie ! » s'y faisaient entendre de toutes parts. On a porté tous ces trophées à la parade. Le Luxembourg était rempli de spectateurs, il y a eu grand dîner chez Carnot où le général Augereau et [son] respectable père étaient, (il doit être bien heureux d'avoir assez vécu pour être témoin des services de son fils). Après dîner, il y eut [un] bal duquel nous étions, mais malheureusement pour moi le général Augereau était sorti lorsque j'entraï car je me proposai bien de l'embrasser et de le faire embrasser par nos enfants. »

⁶ La lettre n°76, Rome, le 6 germinal an V [26 mars 1797]. Le 22 et 23 ventôse an V [12 et 13 mars 1797] l'armée d'Italie passe la Piave et le Tagliamento ; le 4 germinal an V [24 mars 1797] Trieste est aux Français.

⁷ Les mouvements de l'armée d'Italie sont orientés vers l'Autriche et visent Vienne depuis le début du mois de mars 1797.

⁸ Après la signature du Traité de Tolentino le 1^{er} ventôse an V [19 février 1797], Bonaparte augmente la commission d'adjoints pour en exécuter les clauses. Voir la lettre n°76 et la lettre de Bonaparte au général Berthier du 30 pluviôse an V [18 février 1797] (1384, *CGNB*).

⁹ André THOUÏN (1747-1824) et Jean-Baptiste-Joseph WICAR (1762-1834), peintre, adjoint à la commission. Voir supra.

¹⁰ En février 1797. Voir la lettre n°58.

¹¹ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

¹² Moïse FORMIGGINI (? - ?), joaillier juif qui selon Eschassériaux a soufflé à Haller l'idée que les diamants avaient été estimés trop haut, afin de profiter, en les achetant, des avantages d'une estimation faite à bas prix. B.É., p. 258. De Launay maintient cette position dans sa biographie de Monge. La première estimation de 9 millions, réalisée par l'expert Ulysse Pentini, choisi par Cacault, est contestée au sein d'un *complot*. À la tête de ce complot les joailliers juifs Formiggini, *très riches et très remuants*, de Milan. Ils soutiennent que les diamants ne valent pas plus de 5 millions afin de les racheter à ce bas prix. Le soutien d'Haller se manifeste dans une lettre à Cacault dans laquelle il écrit en argument final : « Les besoins immenses de l'armée nous obligent d'être un peu corsaires et nous

estimé pour la République les diamants et autres bijoux qui font partie du paiement de la contribution, afin de défendre l'estimation qui en a été faite, et d'empêcher que cela ne devienne la proie de la cupidité.¹ Un autre de nos adjoints² part pour accompagner le 1^{er} convoi qui doit partir de Rome et qui se dirige sur Bologne. Nous n'informerons le ministre de ce convoi que quand il sera réellement parti et sur un bon chemin.³ Depuis huit jours il est en marche sur un chemin de terre qu'on lui a fait prendre pour l'écartier des yeux de sa sainteté ; on lui a fait longer les murs de Rome en dehors au lieu de lui faire traverser la ville ; des pluies abondantes sont survenues et les quatre premières voitures sont embourbées au point qu'il a fallu laisser sécher la terre pour continuer; mais ce soir elles seront sur la grande route et tout ira beaucoup mieux. Lorsqu'elles seront à un quart de lieue, nous enverrons la lettre d'avis. Ce sera le 2^e convoi qui sera le plus précieux ; il comprendra entre autres choses l'Apollon, le Laocoon⁴ et en peinture la Transfiguration de Raphaël. Ce dernier tableau est un chef-d'œuvre mais j'aime mieux la Ste Cécile du même maître. Quand tu la verras, tu n'en seras plus jalouse et tu partageras mon admiration pour elle.⁵ Mais à propos de cela, personne ne nous mande qu'elle soit arrivée à Paris. Nous n'en avons aucune nouvelle ; cependant il y a plus de trois mois qu'elle est arrivée à Toulon.⁶ Il serait bien convenable que le ministre prît sous sa protection le convoi d'Escudier; nous ne pouvons le surveiller d'ici.⁷ Les cordes de harpe que Louise a reçues de Gênes sont envoyées par la citoyenne Faipoult.⁸ Elle était à

ne pouvons pas trop nous livrer aux discussions, parce que leur résultat nous donnerait tort quelques fois. » Lettre de Haller à Cacault du 1^{er} avril 1797. (L. DE LAUNAY (1933), p. 159.) Voir les lettres n°65, 66, 70, 71, 73, 75, 77, 79 et 93.

¹ Le 12 avril Cacault écrit à Haller et lui manifeste son étonnement du reproche de n'avoir pas fait faire une estimation contradictoire des diamants. Pour lui montrer son erreur il lui dit que les pierres ont été reçues régulièrement sur l'estimation contradictoire ; conformément à l'instruction du général en chef, et qu'elles ont été acceptées par les commissaires des arts et par son propre préposé. Cacault ajoute : « La discussion contradictoire entre votre expert, les commissaires, votre préposé, a été longue et rigoureuse vis-à-vis des quatre joailliers du Pape qu'on a forcés à des réductions énormes et à retirer ce qui ne convenait pas. [...] On a donné décharge de ces 5 millions de diamants. Il n'y a aucun motif juste et raisonnable d'attaquer cet acte. Il me paraît, citoyen, que vous avez été induit en erreur par de faux rapports, sur la manière dont les choses se sont passées ici. Vous avez rendu un arrêté qui ordonne une vérification à Modène du contenu des caisses de diamants et une nouvelle estimation. Je trouve la mesure que vous avez prise à cet égard sage et juste. Le citoyen Berthollet et l'expert très honnête et courageux qui vous a servi ici seraient déjà à Modène pour concourir à l'exécution de votre arrêté, si le joaillier n'était pas tombé malade. Mais je crois qu'il sera en état de partir demain ou après-demain. » E. E., pp. 257-258. Voir la lettre n°75.

² Charles-Joseph GERLI (17 ? - ?) peintre adjoint à la commission en février 1797. Voir la lettre n°92.

³ Charles DELACROIX (1741-1805). La lettre que la commission a envoyée au ministre n'est pas comprise dans le corpus. La lettre n°92 est la seconde lettre que la commission adresse au ministre à ce sujet pour l'informer d'un changement de route. Le convoi se dirige vers Livourne.

⁴ Les deux sculptures : le « Laocoön et ses fils » et l' « Apollon du Belvédère. »

⁵ « La transfiguration du Christ », (1520) et « La Sainte-Cécile et quatre saints » (1515-1516) de Raffaello SANZIO DA URBINO (1483-1520). Voir les lettres n°12, 27, 42, 48 et 53.

⁶ Catherine écrit à ce propos dans sa réponse de Paris le 17 floréal an V [6 mai 1797] : « Le convoi de Toulon y est toujours, on craint apparemment le passage de Lyon, mais la madone et ses pots cassés [les saisies effectuées à Notre Dame de Lorette] sont ici. Il y [a] un homme qui en donne 25 mille francs ; je donnerais toutes les madones du monde pour cela. »

⁷ Jean-François ESCUDIER, (1759-1819), sur le convoi rassemblé à Tortone et la partie laissée par La Billardière à Coni et donnée à la responsabilité d'Escudier. Voir lettres n° 41, 42, 48, 77, 92, 98 et 109. Si Monge montre autant d'intérêt c'est qu'il s'agit du convoi des tableaux de la Lombardie, de Modène, de Bologne et de Ferrare, notamment deux tableaux du Corrège : « La Madone de saint Jérôme » (1527-1528) et la « Madonna della scodola » (1530). Voir lettre n°15 au ministre des Relations extérieures.

⁸ Louise MONGE (1779-1874) et Anne-Germaine DUCHÉ (1762-1815). Dans sa lettre de Paris du 12 ventôse an V [2 mars 1797] Catherine informe Monge de la réception d'un paquet de cordes : « Louise a reçu le paquet de cordes de harpes que le C[itoyen] Faipoult lui a envoyées. Elle t'en remercie. » Voir les lettres n°20, 39, 81 et 95.

Milan chez la citoyenne Bonaparte lorsque j'y arrivai à mon retour de Rome,¹ alors que j'achetais les cordes que je t'ai envoyées à cette époque. Elle a vu que j'étais fâché de n'avoir pas fait cette commission à Rome ; elle a vraisemblablement voulu réparer cette faute qui ne venait que de mon ignorance. Elle aura vraisemblablement écrit à Naples pour se les procurer et elle vous les aura envoyées. Je l'en remercierai si je vais à Gênes, et je la rembourserai. Indépendamment de cela, tu en recevras encore un paquet qui a été fait exprès pour moi, et que le citoyen Marmont² te fera parvenir du quartier général. Je crois te l'avoir déjà mandé.

Me voilà seul, ma chère amie, pour la Bibliothèque ; cela n'accélérera pas notre travail, ce qui nous contrarie bien fort. Car nous désirerions tous être dans notre pays qui est encore le plus beau de tous, sous notre gouvernement qui est le meilleur de tous, au milieu de la nation française qui est la plus agréable de toutes, et auprès de nos femmes et de nos enfants que nous aimons bien tendrement.³

On a fait courir le bruit à Paris que quelques-uns de nous étaient malades, même que Berthélemy était mort. Nous sommes tous ici aujourd'hui et nous nous portons très bien. Pendant que nous étions à San Benedetto nous montâmes au clocher pour essayer de voir quelque chose de la bataille de La Favorite que nous entendions comme si nous y étions et dont nous n'avions aucune nouvelle. Le pauvre Berthélemy tomba de 6 à 7 pieds parce qu'une échelle sur laquelle il était glissa, et il s'écorcha un peu la jambe. Ce petit mal a été longtemps à guérir, parce que nous avons été obligés de voyager ; mais actuellement cela est entièrement passé ; et même il n'a quitté Bologne où nous l'avions laissé pour venir ici qu'après sa guérison.⁴ Ainsi si les familles de nos collègues ont de l'inquiétude, rassure-les toutes. Adieu, ma chère amie, mille choses aimables à toute la colonie, et compte sur le sincère attachement de ton bon ami.

Monge

Pendant que nous dînions, ma chère amie, nous avons appris d'Ancône la nouvelle d'autres victoires remportées par l'*incroyable* armée d'Italie. On assure même que l'archiduc Charles, ce héros des journaux chouans, est prisonnier avec tout son état-major.⁵ Nous n'osons le croire

¹ Marie-Joseph-Rose TASCHER DE LA PAGERIE, vicomtesse de BEAUHARNAIS (1763-1814). Voir la lettre n°42. Monge arrive à Milan, le 21 brumaire an V [11 novembre 1796].

² Auguste-Louis-Frédéric VIESSE DE MARMONT (1774-1852). Voir les lettres n°66 et 70.

³ Catherine lui répond de Paris le 17 floréal an V [6 mai 1797] : « Quand tous les manuscrits du monde seraient réunis au Vatican tu dois les avoir tous feuilletés, quand tu en laisserais quelques-uns. Si l'or et l'argent et les objets d'art sont partis, que ne pars-tu aussi ? Voilà un an que tu es absent, cela est bien honnête [...] »

⁴ Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811), peintre. La bataille de la Favorite le 27 Nivôse [16 janvier 1797]. Voir les lettres n°50, 51, 53, 54, 58 et 70.

⁵ CHARLES DE HABSBURG (1771-1847) général, commande l'armée autrichienne. Bonaparte écrit au Directoire le 12 germinal an V [1^{er} avril 1797] : « Le 8 [germinal] [28 mars], trois divisions de l'armée se trouvaient avoir traversé les gorges qui, de l'État vénitien conduisent en Allemagne, et campaient à Villach sur les bords de la Drave. Le 9 [29], le général Masséna se mit en marche avec sa division ; il rencontra à une lieue de Klagenfurt, l'armée ennemie, et il s'engagea un combat où l'ennemi perdit deux pièces de canon et 200 prisonniers. Nous entrâmes le soir même à Klagenfurt, qui est la capitale de la haute et basse Carinthie. [...] Le prince Charles, avec les débris de son armée extrêmement découragée, fuit devant nous. [...] Depuis le commencement de cette campagne, le prince Charles a perdu près de 20 000 hommes de ses troupes, qui sont nos prisonniers. [...] Voilà donc les ennemis entièrement chassés des États de Venise ; la haute et la basse Carniole, la Carinthie ; le district de Trieste et toute le Tyrol, soumis aux armes de la République. [souligné par N. Bonaparte] » (1486, *CGNB*). Le 11 germinal an V [31 mars 1797], Bonaparte écrit à l'archiduc Charles : « Monsieur, le général en chef, les braves militaires font la guerre et désirent la paix. Celle-ci ne dure-t-elle pas depuis six ans ? Avons-nous assez tué de monde et commis assez de maux à la triste humanité ! Elle réclame de tout côté. L'Europe, qui avait pris les armes contre la République française, les a posées. Votre nation reste seule, et cependant le sang va couler encore plus que jamais. Cette sixième campagne s'annonce par des présages sinistres ; quelle qu'en soit l'issue, nous tuerons de part et d'autres quelques milliers d'hommes de plus, et il faudra bien que l'on finisse pas s'entendre, puisque tout a un terme, même les passions haineuses. [...] Quant à moi, monsieur le général en chef,

; mais nous n'en avons pas moins fait l'office solennel ; la Marseillaise et le Chant du départ ont été chantés à la gloire de la République ; et la Carmagnole a été dansée autour de l'arbre de la liberté. Je m'échappe pour venir plier ma lettre, et te dire encore un petit bonjour.

si l'ouverture que j'ai l'honneur de vous faire peut sauver la vie à un seul homme, je m'estimerai plus fier que la couronne civique que je me trouverais avoir méritée que de la triste gloire qui peut revenir des succès militaires. » (1486, *CGNB*).

82. Les commissaires du gouvernement à la recherche des objets de sciences et des arts au ministre des relations extérieures, Rome, 15 avril 1797

Rome, Le 26 germinal an V¹

Les commissaires n'ayant eu qu'à se louer du zèle de tous ceux qui ont été chargés par le Pape de l'exécution du traité,² en ce qui concerne la remise des statues, tableaux et manuscrits, pensent qu'à la fin de cette importante opération, il serait convenable de leur prouver que si la République française terrible envers ses ennemis, elle est toujours juste et même généreuse envers ceux qui montrent du zèle à la servir.

Ils proposent, en conséquence, de distribuer des récompenses en proportion du mérite et de l'activité des services de chacun. Ils mettent à la tête de cette liste honorable M. Valadier³, architecte à Rome, chargé de la conservation du Muséum du gouvernement romain.

M. Valadier a mérité dès l'année dernière la confiance de la commission des arts ; il a toujours parfaitement répondu : il a présidé à tous les encaissages, constructions de chariots, etc ...

Le second est M. Franchi⁴ : il s'est chargé de rassembler et fournir tous les animaux nécessaires aux transports, bœufs, buffles. Il a trouvé les bouviers et les chefs pour les conduire. Il était l'homme du Pape. Il a parfaitement rempli l'intention de la commission.

Les bibliothécaires, les différents custodes⁵ des muséums doivent participer à la bienveillance nationale en proportion de l'importance des objets d'art extraits des dépôts qui leur étaient confiés et qui leur procuraient des émoluments journaliers de la part des amateurs.

La 3^{ème} classe de gens à récompenser est composée de nombreux ouvriers de tout genre qui ont souvent travaillé la nuit pour préparer les convois. Ceux qui ont été blessés dans l'emballage et le chargement des masses énormes : et aussi les veuves de quelques uns d'entre eux qui ont eu le malheur d'y périr.

¹ Transcription d'Eugène Eschassériaux. B.É., Vol. II, pp. 262-264. Cette est envoyé par Cacault avec une lettre qu'il écrit au ministre des relations extérieures le même jour: « [...] J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une note de la commission des arts, que j'approuve infiniment. Cette commission ne peut quitter Rome en emportant les cent premiers chefs d'œuvre de cette capitale et 500 manuscrits sans faire au nom de la République, un acte de générosité envers les hommes de lettres, les artistes, les ouvriers qui ont concouru à cette grande opération. Permettez-moi de vous demander les intentions du Directoire à cet égard. Cacault. P.S. Je vous annonce avec plaisir, citoyen ministre, que je viens d'expédier ce soir au citoyen Haller une caisse de diamants qui, d'après l'estimation d'experts nommés par les commissaires Monge et Berthollet et de l'autre part par le Pape, et après une estime contradictoire en présence des susdits commissaires, a été évaluée 2. 205 506 livres, 8 s., 8 d.. Il manquait encore 124 523 l. 11 s. 4 d. pour compléter les dix millions stipulés à l'art 12 du traité de Tolentino, lesquels étaient échus le dernier jour de mars. Cette somme a été payée ce soir en bonnes lettres de change que j'envoie ce soir au citoyen Haller. Nous voilà donc arrivés à 25 millions bien payés, bien reçus, dont 9 millions et demi payés en diamants et le reste en argent comptant et lettres de change. Je vois de plus un million et demi d'assuré et déjà commencé à payer en diverses fournitures. » E.E. pp. 259-261 Le 22 avril il écrit une lettre à Haller pour défendre l'estimation de diamants, faite à Rome et s'opposer à la nouvelle expertise demandée qu'Haller fait faire à Modène. Eschassériaux en retranscrit un passage : « L'instruction du général en chef aux commissaires des arts n'est-elle pas une loi positive de recevoir sans retard les diamants ? De quel droit aurai-je pu mettre au désespoir ce gouvernement-ci et casser le col à toute l'affaire en refusant des diamants ? Ces pierres forment l'assortiment le plus complet et le plus varié pour être mis en vente. C'est à peu près tout ce que Rome avait assemblé depuis des siècles. L'estimation a été faite ici fort en règle et j'eusse agi en brouillon de ne la pas admettre. Vous nous avez toujours fait attendre des experts à envoyer de votre part, et jamais ils ne sont arrivés. Il n'a été mêlé dans cette affaire que des hommes zélés comme vous pour l'intérêt de la République. Les commissaires Monge et Berthollet répugnaient ainsi que moi à ce genre d'affaire ; mais ils ont obéi à l'ordre écrit, dont je vous ai envoyé copie, du général en chef. Berthollet et l'expert de Rome doivent être arrivés à Modène. », B. É., Vol. II, p. 267.

² Traité de Tolentino du 1er ventôse an V [19 février 1797] avec le pape Pie VI, Giannangelo BRASCHI (1717-1799).

³ Giuseppe VALADIER (1762-1839). Voir les lettres n°23 et 102.

⁴ FRANCHI (? - ?).

⁵ Conservateurs.

Il est encore une quatrième classe d'ouvriers qui ont travaillé utilement pour la République : ce sont les employés de l'hôtel des monnaies à Rome, où l'on a essayé, pesé et emballé 15 millions tournois en matière d'or et d'argent pour les armées de la France, et ceux qui, au Mont de Piété ont fait la même opération pour 9 autres millions en diamants, allant à la même destination.¹

Les commissaires ne parlent de cette dernière classe que parce que deux de leurs collègues, les Citoyens Monge et Berthollet, ont été chargés particulièrement par le général en chef d'être présents à la vérification de ces paiements de contribution.²

Il a fallu le zèle de ces chefs et la bonne volonté des subordonnés pour éviter des lenteurs et des obstacles dans la prompte exécution.

Ils soumettent dans leur liste nominative à l'approbation de l'autorité supérieure.

| | |
|---|-------|
| Savoir | |
| M. Valadier, Architecte | 5000# |
| tournois | |
| M. Franchi | 3000 |
| Le bibliothécaire du Vatican | 2400 |
| Celui chargé du grec | 600 |
| Custode de la bibliothèque | 300 |
| Custode du Muséum du Vatican | 2000 |
| Un custode du Muséum du Capitole ³ | 1500 |
| Un second du même Muséum | 300 |
| | <hr/> |
| | 15100 |
| | |
| Chefs ouvriers et employés | |
| De l'hôtel des monnaies à Rome | 6000 |
| Et ceux du Mont de Piété | |

¹ Sur la question des diamants reçus dans le cadre des contributions à verser à la France et stipulées dans le traité de Tolentino avec le pape de février 1797, voir les lettres n°65, 66, 70, 71, 73, 77, 79, 81 et 93.

² La commission distingue la tâche essentielle de la mission qu'a donnée Bonaparte à deux de ses membres. Cacaull ne manque pas d'aborder la question des diamants dans sa lettre au ministre qui accompagne le rapport (voir infra) en développant ses différends avec Haller (Voir la lettre n°75) : « Avec ce rapport, « Le citoyen Haller se trompe même à l'égard des évaluations d'écus romains et de poids de marc, comme le citoyen Moutte, qu'il a envoyé ici et qui entend cette matière, le lui prouvera. [...] Je m'aperçois que c'est à moi qu'il en veut et qu'il a médité de m'attaquer à tort et à travers. [...] Je vous envoie la copie de la lettre du général en chef Bonaparte aux commissaires Monge et Berthollet qui leur prescrit dans tout état de choses de recevoir vite les diamants. Vous verrez évidemment par cette pièce que l'acte est en règle, qu'il était nécessaire [...] On n'avait pas le droit de refuser un prix fixé par les experts des deux parts, lorsque l'instruction de Bonaparte aux commissaires leur prescrivait de recevoir vite [...] Je travaille à amener les princes romains, dont vous savez que j'ai déjà tiré 4 millions en bonnes lettres de charges, à faire un nouvel effort [...] Le traité accorde au Pape de payer en diamants. C'est pour donner une facilité. L'administrateur Haller prétend aujourd'hui que les diamants seront pour lui l'équivalent d'argent comptant, oui, s'il les donne en paiement aux fournisseurs, mais autrement non certainement quand on sera pressé de les vendre. Nous recevons en tout environ 9 millions en diamants, après que le pape aura donné tous ceux de la couronne, tous ceux des églises et de la madone de Lorette, tous ceux des princes, princesses, dames et bourgeoises romaines. Nous dépouillons tout, et le Pape et les cardinaux et les églises et les femmes, et les muséums (sic) et les bibliothèques. Tout cela s'opère avec tranquillité ; mais il ne faut pas croire que les esprits soient contents, et l'on aurait tort de me tracasser, quand beaucoup de choses ne réussissent que par un effet marqué de confiance en mon caractère estimé [...] » B. É. Vol. II, p. 267.

³ Musée du Capitole dont le directeur « antiquaire » résident est Ennio Quirino VISCONTI (1751-1818) qui entretient de très bonnes relations avec les Français en mission à Rome.

21100

Ouvriers blessés et veuves d'ouvriers
employés aux emballages, chargements
de statues, tableaux, aux moines de
Montoris, à ceux de Saint-François, etc 3900

Total

25000 #

Fait à Rome, par nous commissaires soussignés le dit jour 26 germinal an 5 de la République française.

Tinet, Moitte
Monge, Berthollet

Berthélemy¹

¹ Jacques-Pierre TINET (1753-1803), Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810), Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) et Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) qui n'assiste pas ce jour-là à l'expertise des diamants, a dû signer d'avance, ou le matin du jour de son départ. (B.É., vol. II, p. 264.) Monge assiste seul à cette estimation du 15 avril 1797 même si Cacault mentionne dans sa lettre du même jour au ministre des relations extérieures les deux commissaires Monge et Berthollet. Thouin est avec l'adjoint Wicar dans la Romagne. Voir la lettre n°81.

83. Les commissaires, du gouvernement à la recherche des objets de sciences et arts au ministre des relations extérieures [15 avril 1797]¹

À Rome le 26 germinal an V

Les commissaires du gouvernement à la recherche des objets de sciences et arts,
Consultés par le ministre de la République à Rome² pour savoir quels sont les
serviteurs du palais de France à Rome qui, ayant souffert, sont dans le cas de participer à des
indemnités, déclarent que les cinq individus suivants peuvent prétendre, savoir :

| | |
|---|----------|
| La nommée Cécile, gardienne des effets de l'Académie à d'indemnité | 150 écus |
| Pictronne, custode ³ de la galerie <i>id.</i> | 300 écus |
| Vincent, modèle <i>id.</i> | 100 écus |
| Pietro, serviteur écus <i>id.</i> | 25 |

Et M. Soubleyras, architecte⁴ 100
écus pour lui servir d'indemnité de ses appointements pendant trois années, en total de six
cent soixante-quinze écus de France.

Fait à Rome le dit jour et an que dessus.

Tinet, Moitte
Monge, Berthollet, Berthélemy⁵

¹ Transcription d'Eugène Eschassériaux. B.É., Vol. II, pp. 264.

² François CACAULT (1743-1805). Voir la lettre n°82.

³ Conservateur.

⁴ SOUBLEYRAS, ? (? - ?).

⁵ Jacques-Pierre TINET (1753-1803), Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810), Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) et Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) (voir la lettre n°82). Thouïn est avec l'adjoint Wicar dans la Romagne. Voir la lettre n°81.

84. Monge à sa femme, Rome, 21-22 avril 1797

Rome, le 2 floréal de l'an V de la République une et indivisible

Depuis, longtemps, ma chère amie, tous les jours de la poste arrivante, je suis éveillé de bonne heure par l'espoir d'avoir une pauvre lettre de la maison, et tous les soirs mon espoir est trompé. Aujourd'hui il est arrivé des paquets énormes à l'Académie de France ; il y a eu des lettres pour tout le monde, excepté pour Berthollet¹ et moi.² Il est parti depuis quelques jours pour Modène comme je te l'ai mandé dans ma dernière.³ Il m'a bien recommandé de lui renvoyer les lettres qui pourraient lui être adressées ici. Mais si cela dure longtemps comme cela, je n'aurai pas grand ouvrage. Je suppose toujours que vous auriez adressé vos lettres au quartier général, que de Milan elles seront allées trouver Bonaparte aux portes de Vienne,⁴ et que de là elles nous arriveront quelque jour. Mais vous devriez bien présumer que nous serions quelque temps à Rome et nous y adresser directement vos lettres. Ah ! les choses allaient mieux quand Marey était à Paris.⁵ Il paraît qu'il mettait de l'ordre dans le ménage et que tout s'y exécutait mieux, excepté qu'on mettait mes lettres dans la gazette.⁶

Hé bien ! Voilà donc enfin cet Empereur⁷ réduit à demander la paix.⁸ J'espère qu'il abandonnera ses prétentions sur la Belgique et que la Lombardie sera libre.⁹ Ah ! comme il doit faire beau actuellement à Milan. Mais les pauvres Lombards ne sont pas encore quittes de leurs embarras. Ils vont avoir [la] guerre avec Venise pour défendre Bergame, Brescia, Créma et peut-être pour accrocher Vérone, Padoue et même Venise, qui leur serait bien utile comme port de mer.¹⁰ Ce serait un grand service rendu à l'humanité que de détruire un gouvernement

¹ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822)

² Catherine lui répond de Paris le 20 Floréal an V [9 mai 1797] : « Je reçois à l'instant, mon cher ami, ta lettre du 2 de ce mois. Tu te plains de ne pas recevoir de nos nouvelles, si nous avions su qu'on expédia un paquet pour l'Académie nous en aurions profité, mais c'est toujours par le Directoire que je t'ai fait passer les miennes. Si par cette dernière tu m'avais dit de t'écrire encore à Rome, je serais plus sûre que celle-ci te parviendra, mais à tout hasard je vais l'adresser au C[itoyen] Cacault en le priant de te l'envoyer où tu seras. Je désire qu'elle ne te trouve plus à Rome, voilà un mois que les autres en sont partis, ta besogne doit avancer. Je t'ai adressé avant-hier encore une lettre à Rome par le ministère des Relations extérieures, je me servirai encore de cette voie, je désire bien qu'elle te parvienne et qu'elle accélère votre retour [...] »

³ Lettre n°81 de Rome, le 20 germinal an V [9 avril 1797]. Berthollet part à Modène pour défendre l'estimation des diamants. Voir les lettres n°65, 66, 70, 71, 73, 75, 77, 79, 81 et 93.

⁴ Le quartier général est à Loeben, en Autriche environ à 170 km de Vienne.

⁵ Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818), mari d'Émilie MONGE (1778-1867) le couple et leur premier fils Guillaume-Stanislas MAREY-MONGE (1796-1863) sont à Paris du 23 brumaire an V [13 novembre 1796] au 15 ventôse V [5 mars 1797]. De Paris le 6 frimaire an V [26 novembre 1796], c'est Marey qui répond à la lettre adressée à Catherine. Voir la lettre n°40. La remarque de Monge manifeste le caractère collectif et familial de la correspondance échangée entre Monge et Catherine. Voir les lettres n°53, 62 et 187.

⁶ La correspondance du géomètre dépasse le simple cadre familial. Catherine accomplit sa tâche de transmission et de diffusion au delà des attentes de Monge. Elle lui répond à ce sujet de Paris le 20 Floréal an V [9 mai 1797] : « Il y a seulement deux extraits de tes lettres dans *Le Journal des campagnes* le C[itoyen] C[?] ne t'a pas nommé. Je lui avais bien recommandé, parce que moins on fait parler de soi en révolution et mieux on se trouve ; il faut faire le bien de son pays, sans exciter la jalousie de ceux qui n'ont pas été à même de le faire ou qui n'ont pas voulu en faire. Je ne pense pas que cela te nuise, on ne sait de qui sont ces lettres. » Monge présente la même réflexion à Marey voir la lettre n°90.

⁷ François II (1768-1835).

⁸ Catherine lui répond de Paris le 20 Floréal an V [9 mai 1797] : « [...] puisque voilà la paix, votre récolte a des bornes, il y [a] un an que vous êtes parti ... »

⁹ Le 29 germinal an V [18 avril 1797], sont signés les préliminaires de Leoben selon lesquels l'Autriche cède la Belgique et récupère la Vénétie (exceptée Venise) en échange de la Lombardie. Voir la lettre n°89.

¹⁰ Le 21 et 27 ventôse an V [11 et 17 mars 1797], les républicains de Bergame et de Brescia se soulèvent contre la république de Venise. Bonaparte prévoit d'utiliser la légion lombarde constituée en

aussi monstrueux, et la République Lombarde fondue dans la Cispadane,¹ serait, au moyen de cette addition, dans la position la plus avantageuse. Le commerce extérieur se ferait à Venise et, à l'intérieur, au moyen du nombre immense des rivières, remonterait jusqu'au fond du lac Majeur, du lac de Côme, du lac de Garde, chez les bailliages des Suisses et des Grisons et dans le Trentin qu'il vivifierait. Encore un mois et toutes ces grandes questions seront décidées. Il ne nous restera donc plus que l'Angleterre à combattre. Je ne sais quelle confiance il faut donner aux articles de quelques gazettes ; mais à les en croire, les soldats anglais sont soulevés dans l'Inde et ont partagé entre eux le territoire.² Si cela était, la source de la prospérité de cette orgueilleuse rivale serait à jamais tarie; elle se verrait réduite à l'état obscur de puissance de second ordre en Europe et elle serait bien punie par où elle aurait péché.

Quant au pauvre gouvernement romain, bien abattu, bien humilié, il s'exécute de son mieux pour payer la contribution et pour éviter toute chicane ultérieure. Sur les trente millions imposés par le traité de Tolentino, il en a déjà payé environ 26 millions !³ Le reste ira à très peu près dans les temps convenus. Mais aussi le pays sera bien épuisé et il se souviendra longtemps de la leçon qu'il a reçue. Dieu veuille qu'il se souvienne également de la faute pour l'éviter et qu'il ne se mêle pas de notre organisation intérieure.

Versailles a donc nommé son évêque ?⁴ Comment, au milieu de si grands intérêts, s'occupe-t-on de pareilles niaiseries ?

J'ai voulu voir les cérémonies du jeudi-saint et du jour de Pâques qui ont tant de célébrité. Je conçois qu'un pauvre pèlerin, bien abusé, bien croyant et qui se trouve sur la place de Saint-Pierre au moment où le Pape, porté sur son palanquin au balcon de la grande église, se lève pour donner sa bénédiction à *Rome et à l'Univers*, ce qui se dit en latin *Urbi et Orbi*, peut éprouver quelque émotion.⁵ Mais lorsqu'on ne voit dans cette comédie insultante pour le genre

ventôse an V [fin février 1797] alors que les relations avec Venise s'enveniment. Voir les lettres n°45,76, 89, 90, 93, 96 et 99.

¹ La république Cispadane est constituée des villes de Reggio, Bologne, Modène et Ferrare en décembre 1796. Le 7 germinal an V [27 mars 1797], la constitution de la République cispadane est promulguée. Voir les lettres n°40, 48, 53, 63, 65 et 76.

² Dans *Le Moniteur Universel* du 5 germinal an V [25 mars 1797] « [...] le soulèvement des troupes anglaises dans l'Inde n'est plus douteux. On assure que les commandants de ces troupes ont pris toutes les mesures pour se rendre maîtres du pays ; qu'ils ont à cet effet engagé les officiers civils à se joindre à eux, et que de concert ils doivent s'opposer à toute tentative du gouvernement anglais, tendant à les empêcher de consommer leur projet, qui est de faire déclarer l'indépendance de l'Inde ; qu'ils ont à cet effet établi un gouvernement, et qu'ils se disposent à faire le partage du territoire. Tous les soldats doivent être appelés à ce partage. » (Vol. 1797 janv-juin). CM raconte l'évènement à Monge dans sa lettre de Paris, le 17 floréal an V [6 mai 1797] ; « L'ambassadeur de Hollande a reçu avant-hier la nouvelle officielle que, le même jour, à la même heure, dans tous les ports anglais, il a éclaté [une] insurrection par tous les gens de mer quand on leur a ordonné d'aller pour empêcher la jonction d'une flotte hollandaise avec celle qui venait de sortir de Dunkerque. Ils ont dit qu'ils ne marcheraient pas [tant] que les arrérages dus ne leur fussent pas payés. Ils ont désarmé leurs officiers, et ne leur obéissent plus. Ils ont menacé l'amiral Gardner de le jeter à l'eau, ils ont pendu un matelot qui voulait leur faire changer de système. Lord Spencer s'est transporté de Londres à Spithead leur a accordé leurs premières demandes, alors leurs prétentions sont devenues plus grandes [et] tu verras tout cela dans les journaux avant d'avoir reçu ma lettre. Alors, cela n'aura plus le mérite de la nouveauté. ».

³ Traité signé le 19 février 1797 [1^{er} ventôse an V]. Catherine lui répond de Paris le 20 Floréal an V [9 mai 1797] : « Comment ? Vous avez arraché 26 millions à notre mère la Sainte Église, vous êtes des enfants dénaturés, vous déchirez le sein de votre mère. Il est vrai que c'était une marâtre, cela vous fera excuser, non pas par les restaurateurs de la religion de nos pères, qui sont en grand nombre dans ce moment-ci. On va à la messe plus que jamais, Longchamp a été aussi brillant que dans l'ancien Régime, tout cela se paiera, sans qu'on s'en aperçoive, notre mère ne recevant plus d'argent la religion de nos pères tombera d'elle-même. »

⁴ Augustin-Jean-Charles CLÉMENT (1717-1804) membre du clergé constitutionnel. Le 12 mars 1797, il est élu évêque de Versailles par l'Assemblée des électeurs du département somme le prévoit la Constitution civile du clergé.

⁵ Le respect que montre Monge envers la foi simple et sincère est à considérer lorsqu'on pose la question de son anticléricalisme qui apparaît au sujet de l'évêque de Versailles. Voir aussi la lettre n°39.

humain qu'un charlatan impudent et ci-devant heureux, accompagné de coopérateurs qui ne croient rien, et qui jouent devant un parterre qui fait semblant de croire, ou plutôt qui s'imagine croire, cela devient une farce pitoyable. Les cérémonies de la messe de Pâques, que j'ai été à portée de voir assez bien, puisqu'on nous a placés dans le sanctuaire, sont encore plus ridicules. Rien ne s'y fait comme on devrait le faire si l'on croyait. Tout se rapetisse dans ce grand édifice. Le bruit que font ceux qui entrent, qui sortent, qui marchent, qui se promènent et qui causent, en fait une espèce de Bourse dans laquelle on ne s'occupe pas de ce qui se passe à l'autel. La messe commence et finit sans qu'on s'en aperçoive et l'on n'y pense que pour courir sur la place voir encore la bénédiction qui se donne aussi ce jour-là à l'issue de la messe célébrée par le Pape. Il est bien temps que tout cela finisse. Je ne sais pas quand cela arrivera, mais les événements jusqu'ici ont été si favorables à la raison que je ne désespère pas encore.

Nous avons eu ici pendant quelques semaines la citoyenne Cabot, sœur de la citoyenne Bassville. Elle est partie il y a quelques jours. Elle espère arriver à Paris dans un mois et demi. Elle m'a promis d'aller te voir à son arrivée et de te donner de nos nouvelles.¹ Je ne lui ai point donné de lettres, parce que celle-ci et quelques autres encore t'arriveront avant qu'elle te voie.

Adieu ma chère amie. Je t'embrasse tendrement; fais mille caresses à nos enfants,² au ménage de Fillette³ et à celui de mon frère.⁴ Rappelle-moi au souvenir de nos amis et écris-moi plus souvent.⁵

Le 3 floréal au soir [22 avril]

Je vais cacheter ma lettre, ma chère amie, pour l'envoyer au courrier, et je la reprends pour te souhaiter le bonsoir. Adieu.

Monge

¹ [?] CABOT (? - ?) Sœur de la femme de Nicolas-Jean HUGOU de BASSVILLE (1753-1793), diplomate français tué lors de l'émeute contre les Français à Rome le 14 janvier 1793. Cabot est sans doute le nom du mari de la sœur de la femme de BASSVILLE et cela ne donne pas d'indication sur le nom de jeune fille des deux sœurs. Catherine répond à Monge à la réception de cette lettre de Paris le 20 floréal an V [9 Mai 1797] : « Je la recevrai de mon mieux. »

² Louise MONGE (1779-1874), Émilie MONGE et son mari Nicolas-Joseph MAREY.

³ Anne Françoise HUART (1767-1852), son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) et leur fils Émile BAUR (1792- ?).

⁴ Louis MONGE (1748-1827) et sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

⁵ Catherine lui répond de Paris le 20 floréal an V [9 Mai 1797] : « Ton frère et ta sœur se portent bien, ils t'embrassent ainsi que fillette, son mari, Louise, Paméla, la C[itoyenne] Berthollet. Tout ce monde n'a point le courage de t'écrire parce que tu ne reçois pas nos épîtres. Adieu mon ami porte-toi aussi bien que nous. Je te fais des chemises neuves, viens bien vite les user, je t'embrasse mille fois. »

85. Monge à sa fille Émilie, Rome, 24 avril 1797

Rome, le 5 floréal de l'an V de la République une et indivisible

Je ne te manderai pas de nouvelles, ma chère Emilie,¹ parce que le pays n'en fournit pas et parce que nous sommes si loin des armées que vous savez ses succès longtemps avant nous.² L'année passée, nous n'étions pas ici sans danger, et l'on avait pris soin de nous informer de tout ce qui pouvait intéresser notre sûreté.³ Cette année nous sommes dans la plus grande sécurité et, comme de juste, on ne s'occupe pas beaucoup de nous. Nous savons les nouvelles comme tous les autres. Au reste, le secrétaire d'état de Rome⁴ n'est pas mieux informé que nous, et les gazettes nous mettent un peu plus tard au courant.

Depuis plus de deux mois que nous sommes ici,⁵ je n'ai pas reçu une des lettres de ta mère ; je présume qu'elle les aura adressées au quartier général et qu'elles sont actuellement aux portes de Vienne ; mais tout chemin mène à Rome. Il résulte de là que n'ayant aucune autre correspondance avec Paris, je suis dans la plus parfaite ignorance sur l'état des choses, sur l'intérêt que les Parisiens et que les Français en général prennent au gouvernement républicain, sur la manière dont les élections se sont faites dans les assemblées primaires, et sur les choix que les électeurs ont dû faire pour les hautes magistratures.⁶ Les papiers publics ne suppléent pas à cet égard à un petit mot dit par une personne de confiance. Suivant la couleur des lunettes du journaliste, les choses ont différentes teintes. Si tu me réponds promptement, je pourrai encore recevoir ta lettre.⁷

Tu me manderas aussi si une petite boîte de crayons noirs d'Italie te ferait plaisir. Dans ce cas, je te les porterai si, comme je l'espère, je repasse par la Côte d'Or pour retourner à Paris; et dans le cas contraire je tâcherai de te la faire parvenir.

Embrasse bien pour moi ton mari,⁸ ma chère amie, donne-moi de ses nouvelles et de celles de ton enfant⁹ ; rappelle-moi au souvenir du citoyen Rebaïs¹⁰, présente mes respects à toutes les dames de la société que j'ai eu l'honneur de voir à notre passage¹¹ et compte sur le bien tendre attachement de ton père et ami Monge.

¹ Émilie MONGE (1778-1867).

² Les mouvements de l'armée d'Italie sont orientés vers l'Autriche et visent Vienne depuis le début du mois de mars 1797. Le 28 mars après la prise de Klagenfurt, Bonaparte menace Vienne et le 31 mars propose à l'Archiduc Charles de débiter les négociations. Voir les lettres n°62, 63, 65, 76 et 81.

³ Monge est à Rome du 29 juillet 1796 au 23 septembre 1796. Voir les lettres n°18 à 29.

⁴ Giuseppe Maria DORIA PAMPHILI (1751-1816) secrétaire d'État du Vatican depuis mars 1797.

⁵ Le 23 février 1797, Monge et Cacaull arrivent à Rome pour débiter l'exécution des clauses du traité de Tolentino signé le même jour par le Pape. Voir la lettre n°65.

⁶ Élections législatives d'avril 1797.

⁷ Marey et Émilie écrivent à Monge de Nuits dix jours plus tôt le 25 germinal an V [14 avril 1797] et pourtant leur lettre répond à toutes les demandes de Monge. Émilie lui donne des nouvelles de sa famille et Marey développe trois objets qui le préoccupent dont les résultats des élections et l'esprit public. Voir la lettre n°90. Le dernier est un objet de préoccupation permanent. Voir la lettre n°3. Émilie et Marey répondent aux lettres n°85 et 90 de Nuits le 15 prairial an V [3 juin 1797] : « Tu es bien aimable, mon cher papa, voilà deux lettres que nous recevons de toi en 8 jours mais ce qui me fâche c'est que tu ne nous donnes jamais une époque fixe pour ton retour. Dans ta première tu me dis qu'il faut te répondre tout de suite afin que tu puisses la recevoir avant ton départ de Rome, cela me faisait croire que tu comptais bientôt partir, mais maman m'a écrit qu'elle craignait que tu n'aïlles encore à Venise. Enfin il semble que chaque fois que vous pouvez revenir on se dépêche de faire de nouvelles conquêtes qui retardent votre retour. Comme tes lettres avaient un mois de date je crains bien que tu ne reçoives pas celle-ci à Rome. »

⁸ Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818).

⁹ Guillaume-Stanislas MAREY-MONGE (1796-1863).

¹⁰ ? REBAIS (17 ? - ?) ami de Nicolas-Joseph MAREY.

¹¹ En mai 1796, lors du départ de la Commission pour l'Italie les commissaires se sont arrêtés à Nuits chez le couple Marey. Un récit de ce court séjour à Nuits est fait par Moitte dans une lettre à sa femme. Le 27 thermidor an IV [14 août 1796], Catherine exprime à Monge toute l'émotion que lui a procurée la lecture de ce récit : « [...] la peinture qu'il lui fait de ta manière d'être pendant votre court séjour à Nuits m'a fait répandre des larmes, d'après cela je juge le C[itoyen] Moitte très sensible puisqu'il sait

si bien apprécier ce qui se passe dans l'âme d'un père et d'un enfant lorsqu'ils se retrouvent après une longue absence. Il dit qu'Émilie est une femme superbe, et que le plaisir de te voir lui ôtait absolument la faculté de parler. Il s'étend aussi sur l'amabilité du C[itoyen] Marey[...]. »

86. Monge au ministre de la justice, Rome, 27 avril 1797

Rome, le 8 floréal de l'an V

Citoyen ministre,¹

Le général en chef Bonaparte² m'a renvoyé à Rome votre lettre du 11 ventôse³ à laquelle était joint un mémoire du citoyen Duboy-Laverne, qui demandait pour l'Imprimerie nationale les poinçons des caractères exotiques de l'Imprimerie de la Propagande.⁴ Cette demande était difficile à satisfaire d'après le traité de Tolentino.⁵ Mais le Directoire nous ayant fait parvenir un mémoire postérieur du citoyen Duboy-Laverne, en date du 12 germinal,⁶ et par lequel l'administrateur de l'Imprimerie nationale se borne à demander des matrices de tous les caractères exotiques, la chose est actuellement de nature à avoir son entière exécution. Le ministre Cacaault⁷ a trouvé pour cet objet auprès du secrétaire d'état⁸ toutes les facilités possibles. J'ai été aujourd'hui à l'Imprimerie de la Propagande où j'ai vu donner tous les ordres nécessaires. J'espère qu'avant la fin de notre mission, nous pourrons faire entrer ces matrices dans le convoi qui portera à Paris les 500 manuscrits et, dans le compte de cette opération que je rends aujourd'hui au général, je le prie d'en autoriser la dépense.⁹ Le nombre total des caractères est de 5 511 ; la célérité avec laquelle nous désirons servir la République fera peut-être monter le prix de chaque matrice à 1 f 10 sous de France et dans ce cas le prix total serait d'environ 8 266 f.

Je vous adresse en même temps, citoyen ministre, une ancienne épreuve du plus grand nombre de ces caractères, que je vous prie de faire parvenir au citoyen Duboy-Laverne, avec un catalogue des livres imprimés à la Propagande.

À l'occasion de cette mission ici, j'ai cherché à voir des épreuves des caractères exotiques de Bodoni, imprimeur à Parme. Je les ai trouvés d'une beaucoup plus belle exécution que ceux de la Propagande, et les directeurs de cette dernière imprimerie, à qui j'en ai parlé, en sont convenus.¹⁰ Mais ils m'ont assuré que les formes n'en étaient pas parfaitement exactes, et que tous les connaisseurs donnaient la préférence à leurs caractères.

Je crois néanmoins qu'il serait utile de procurer ces autres caractères à la Bibliothèque nationale. En conséquence, je vais faire écrire à Bodoni pour savoir s'il serait possible d'avoir des matrices frappées avec les poinçons de tous ses caractères exotiques, et à quel prix il voudrait les vendre. Je vous rendrai compte de cette négociation et j'exécuterai avec le plus grand zèle les ordres que vous voudrez bien me donner en conséquence.¹¹

Monge.

¹ Philippe-Antoine MERLIN DE DOUAI (1754-1838).

² Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

³ 1^{er} mars 1797.

⁴ Philippe Daniel DUBOY-LAVERNE (1755-1802), directeur de l'imprimerie nationale. Voir lettre n°88. La propaganda Fide est une congrégation fondée au XVII^e siècle qui a pour mission l'évangélisation. Dans la notice qui lui est consacrée dans le *Dictionnaire raisonné de bibliologie* (PEIGNOT (1804), Villiers, Paris p. 110), il est souligné que « c'est d'après ses notes qu'a été tirée de l'imprimerie de la propagande à Rome la nombreuse collection de poinçons matrices et caractères exotiques. » Dès 1787, son prédécesseur, alors directeur de l'Imprimerie royale, Anisson Duperron a à cœur de mettre en usage les caractères arabes de Vitré, que possédait l'Imprimerie. Louise écrit à son père à ce sujet de Paris le 10 messidor an V [28 juin 1797] : « J'oubliais de te dire que Roederer a mis dans son journal de Paris que tu avais fait la découverte de caractères arabes ; nous ne savons pas si cela est vrai comme tu ne nous en parles pas dans une lettre que nous avons reçue hier. »

⁵ Le Traité de Tolentino du 19 février 1797 signé avec le pape évite une occupation militaire de la ville de Rome. Voir la lettre n°88.

⁶ 1^{er} avril 1797.

⁷ François CACAULT (1743-1805), ministre plénipotentiaire à Gênes envoyé en mission à Rome.

⁸ Giuseppe Maria DORIA PAMPILI (1751-1816) secrétaire d'État du Vatican depuis mars 1797.

⁹ Voir la lettre n°88.

¹⁰ Giambattista BODONI (1740-1843) imprimeur, graveur et typographe.

¹¹ Voir les lettres n°109, 114, 133 et 134. Les recherches que Monge effectue à cette période lui sont utiles lors de la préparation de l'expédition d'Égypte en 1798. Voir les lettres n°153 et 165.

87. Monge au Conseil de l'École polytechnique, Rome, 27 avril 1797¹
Rome, le 8 floréal de l'an V²

¹ Le conseil est constitué des professeurs, alors appelés instituteurs, de leurs adjoints, du directeur, des sous directeurs et d'un secrétaire. Voir les lettres n°77 et 106.

² Lettre relative aux envois faits de Rome par Monge à l'École polytechnique, signalée dans l'ouvrage de L. de Launay (p. 170, note 3), mais non retrouvée. [R. T.]. Sur le vif intérêt que montre Monge pour l'École voir les lettres n°3, 15, 17, 43, 77, 84, 87, 95, 103, 127 et 170.

88. Monge au général Bonaparte, Rome, 27 avril 1797

Rome, le 8 floréal de l'an V

Au général Bonaparte,¹ commandant en chef de l'armée d'Italie

Citoyen général,

La Cispadane et la Lombardie vous sont incontestablement redevables du plus beau présent que puissent recevoir des nations, de leur liberté.² Mais je crois que la France vous sera aussi redevable de la sienne et à l'invincible armée d'Italie. Recevez-en mon remerciement individuel.

Vous m'avez renvoyé une lettre du ministre de la justice,³ en date du 11 ventôse. Par cette lettre, écrite avant que l'on ait connaissance à Paris du traité de paix avec Rome⁴, le ministre demandait pour l'Imprimerie nationale les poinçons de tous les caractères exotiques de celle de la Propagande. Cette demande, à laquelle il aurait été facile de satisfaire si vous étiez entré à Rome en vainqueur, devenait difficile à remplir depuis le traité de Tolentino.⁵ Mais le Directoire nous a depuis adressé un mémoire du citoyen Dubois-Laverne, directeur de l'Imprimerie nationale⁶ et qui se borne à demander pour chaque caractère une matrice frappée avec les poinçons de la Propagande. Dans cet état, la question n'éprouve plus aucune difficulté. Le ministre Cacaault a trouvé auprès du secrétaire d'état⁷ toutes les facilités pour cet objet. Je viens de la Propagande où j'avais vu donner tous les ordres nécessaires.⁸ Le nombre des caractères s'élève en tout à 5 511. Chaque matrice coûtera environ 1 f 10s. de France et la dépense totale qu'entraînera cette opération sera à peu près de 8 266 f. de France.

Je vous prie, citoyen général, d'autoriser le citoyen Cacaault à la faire.

Pour vous éviter le travail d'une réponse, je rends compte de tout cela directement au ministre de la justice, en le priant d'en faire part au directeur de l'Imprimerie nationale.

Monge.

¹ Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

² Monge ici fait référence à la République transpadane qui correspond à l'ancien duché de Milan. Elle succède à l'Administration générale de la Lombardie mise en place par Bonaparte en août 1796 et à la République cispadane constituée des villes de Reggio, Bologne, Modène et Ferrare en décembre 1796. Voir les lettres n°40, 48, 53, 63, 65, 76 et 84.

³ Philippe-Antoine MERLIN DE DOUAI (1754-1838).

⁴ Traité de Tolentino du 1^{er} Ventôse an V [19 février 1797] après la rupture de l'armistice de Bologne en septembre 1796.

⁵ Voir la lettre n°86.

⁶ Philippe Daniel DUBOY-LAVERNE (1755-1802), directeur de l'imprimerie nationale. Voir la lettre n°86, 109, 114, 133, 134

⁷ Giuseppe Maria DORIA PAMPILI (1751-1816).

⁸ François CACAULT (1743-1805), ministre plénipotentiaire à Gênes envoyé en mission à Rome. Voir lettre n°86.

89. Monge à sa femme, Rome, 28 avril 1797

Rome, le 9 floréal de l'an V de la République française une et indivisible

Il y a longtemps, ma chère amie, que vous avez dû recevoir à Paris la nouvelle des articles de paix convenus entre le général Bonaparte et l'Empereur Roi.¹ Vous êtes même vraisemblablement plus instruits que nous car, si le Directoire a approuvé les articles, il a pu les laisser publier ; tandis que nous les ignorons complètement. Le courrier qui nous a apporté la nouvelle que les articles étaient convenus, nous a assuré qu'au camp le bruit général était que la Lombardie serait libre, et nous sommes disposés à le croire. Ah ma chère amie, qu'il serait beau être actuellement à Milan. Quant à nous, nous avons démontré notre joie avec quelque éclat. Nous avons illuminé deux jours de suite le palais de l'Académie de France ; et parce que ce palais, un des plus beaux de Rome, est placé dans la plus belle rue de la ville, cela a fait un grand effet.² Il y avait longtemps que cet imbécile de peuple de Rome n'avait rien vu de joyeux ; et quoiqu'il plût à seaux le second jour, tout le monde était là avec ses parapluies de toile cirée pour voir et admirer notre illumination faite de bas en haut en torches de cire blanche. Demain dimanche nous donnerons chez nous un concert où les ambassadeurs amis viendront, et où nous avons invité ceux des Romains qui veulent du bien aux Français. Beaucoup de ceux qui voudraient bien y venir n'oseront pas le faire, crainte de se rendre suspects au gouvernement ; et de passer pour jacobins. Car les jacobins sont presque aussi détestés à Rome que de la plupart des journalistes de Paris, et ici jacobin signifie ami de la République et de son gouvernement actuel.

Je n'ai toujours pas de tes nouvelles, ma chère amie, et si la citoyenne Berthollet³ n'était pas aussi paresseuse que toi, j'aurais quelques inquiétudes ; mais je ne puis supposer que toutes deux vous soyez malades, et j'aime mieux croire que, sachant par ma lettre de Tolentino que je quittais le général pour aller à Rome, vous n'aurez pas eu l'esprit de nous adresser vos lettres à Rome.⁴ Depuis quelque temps nous ne voyons que des journaux royalistes ; à les entendre, tout va le mieux du monde pour eux. Je crois que ces messieurs se trompent fort⁵ ; mais encore nous voudrions bien avoir un petit mot des amis de la République. Adieu, ma chère amie, je t'embrasse tendrement, ainsi que nos enfants,⁶ Fillette et tout son ménage,⁷ mon frère et sa femme,⁸ et compte sur le bien sincère attachement de ton ami.

¹ François II (1768-1835). Le 29 germinal an V [18 avril 1797] signature des préliminaires de Leoben : l'Autriche cède la Belgique et récupère la Vénétie (sauf Venise) en échange de la Lombardie. Voir les lettres n°90, 176 et 177.

² Le palais Mancini est sur la via del Corso, voie centrale du quartier historique construit entre les XV^e et XVII^e siècles. Elle mène en ligne droite de la Piazza Venezia à la Piazza del Popolo. Voir la lettre n°66.

³ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) épouse de Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

⁴ Voir la lettre à Anne Françoise HUART, n°63.

⁵ Les royalistes sortent largement victorieux des élections législatives d'avril 1797. Monge n'est pas immédiatement alarmé par la victoire des royalistes. Il fonde ses espérances sur les victoires d'Italie qui rendent la République victorieuse de ses ennemis extérieurs et renforcée par ses sœurs italiennes. (Voir la lettre n°90). Il se montre beaucoup plus inquiet en août 1797. Voir les lettres n°118 et 119. Sur la montée des Royalistes et la réponse du Directoire avec le coup d'état du 18 fructidor voir les lettres n° 90, 110, 116, 127, 131, 132 et 135.

⁶ Louise MONGE (1779-1874), Émilie MONGE (1778-1867) et son mari Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818).

⁷ Anne Françoise HUART (1767-1852), son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) et leur fils Émile BAUR (1792- ?).

⁸ Louis MONGE (1748-1827) et sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

90. Monge à son gendre Marey, Rome, 3 mai 1797

Rome, le 14 floréal de l'an V de la République

J'ai reçu, mon cher Marey, la lettre que vous et votre femme m'avez écrite en date du 25 germinal.¹ Elle m'a fait bien du plaisir, d'abord parce que depuis deux mois et demi que je suis à Rome, je n'en avais pas encore reçu de France, ou tout au plus une ; ensuite parce qu'elle m'annonce que vous vous portez bien tous deux, et que votre grand garçon de fils² vient à merveille et marche comme un homme ; enfin parce qu'elle m'apprend que vous en attendez un second pour le temps des vendanges.³ Nous sommes bien heureux, mon cher Marey.⁴ Notre patrie a le gouvernement que nous avons désiré ; la gloire de ses armes brille jusque dans le dernier coin de l'Univers ; il n'y a pas un homme sensé au dehors qui ne bénisse ses succès ; pas un homme sensible qui ne tressaille à la lecture de gazettes qui ne disent plus rien d'intéressant pour personne si elles ne parlent des Français et de leurs miracles.⁵ Dans votre intérieur, le bonheur vous environne ; car il me semble que vous êtes toujours content de votre femme ; votre enfant vient à merveille, il annonce une intelligence que vous vous plaisez à cultiver de bonheur ; à votre exemple, il deviendra bon, sensible et généreux ; il aimera son pays, sa famille ; et il vous donnera sur vos vieux jours de grandes satisfactions. Que manque-t-il à tout cela ? d'être aimé du pays que l'on aime, et de la patrie à laquelle on est prêt à tout sacrifier ?⁶

¹ Lettre d'Émilie MONGE (1778-1867) et son mari Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) de Nuits, le 25 germinal an V [14 avril 1797] fonds Monge. Émilie annonce sa deuxième grossesse à son père : « [...] maman ou (tatan) [Louise Monge] m'ont promis qu'elles viendraient vers ce temps pour assister à l'arrivée dans ce monde de ton second petit-fils, et il me serait bien agréable de vous posséder réunis pendant ce moment. [...] On se trouve facilement heureux partout quand on a le bonheur de l'être dans son ménage, de ce côté tous mes souhaits sont remplis, mon mari est toujours le même à mon égard et par dessus tout cela, j'ai un enfant qui vient parfaitement qui court comme un petit homme voilà 3 semaines qu'il marche seul et il aura quatorze mois le 30 germinal. »

² Guillaume-Stanislas MAREY-MONGE (1796-1863).

³ Voir la lettre n°93.

⁴ Monge répond surtout à Marey. Dans sa lettre de Nuits, le 25 germinal an V [14 avril 1797], Émilie prévient son père de la nature de la lettre qui va suivre la sienne : « Mon mari va faire avec toi un grand cours de politique. Ce sujet peut s'étendre très loin, voilà pourquoi il faut que je te quitte, mon cher papa [...] ». En effet Marey entame sans préliminaires : « J'ai besoin de m'entretenir avec vous de la chose publique, dans quelle âme verserais-je mes peines et mes alarmes si ce n'est dans celle du patriote zélé qui consacre toute son existence à la gloire et à l'utilité de sa patrie. 3 choses m'affectent ainsi que tous les Républicains de mon Département, les élections, l'esprit public et la composition des tribunaux. » Monge partage les inquiétudes de Marey et ce dernier sans le savoir répond précisément à la demande exprimée par Monge à Rome, le 5 floréal an V [24 avril 1797]. Voir la lettre n°85. Le 15 germinal an V [4 avril 1797], les Royalistes sont les vainqueurs des élections pour le renouvellement d'un tiers du Conseil des Cinq-Cents. Sur la montée des Royalistes et la réponse du Directoire avec le coup d'état du 18 fructidor, voir les lettres n°89, 110, 116, 118, 119, 127, 131, 132 et 135.

⁵ Monge tient à rassurer d'emblée Marey alors qu'il émet des doutes sur la gloire de l'armée française en lui écrivant de Nuits, le 25 germinal an V [14 avril 1797] : « Mais nos pensées se reposaient du moins jusqu'à présent avec complaisance sur les armées. Fiers de leur gloire nous nous plaignions à vanter leurs exploits et surtout à louer leur républicanisme. Qu'avons nous vu au passage de la division de l'armée de Sambre et Meuse commandée par Bernadotte, des soldats sans contredit intrépides mais indisciplinés, battant, pillant les gens qui les logent, mettant à contribution les habitations écartées de la route, menaçant ceux qui les appellent citoyens, maudissant la république, préconisant la royauté ! Il y en avait de bons sans doute mais ce n'était pas le plus grand nombre. Je ne puis vous exprimer l'impression que cette disposition des esprits des soldats a fait sur les patriotes. Où est donc la République, se sont-ils dit, si elle n'est dans les armées ? Espérons que Buonaparte aura retrempe ces âmes inconstantes au foyer du civisme et de gloire qu'il entretient avec tant de zèle et d'habileté dans le sein de sa brave armée. » Voir la lettre n°89. Voir infra sur l'enjeu des victoires en Italie.

⁶ De Nuits, le 25 germinal an V [14 avril 1797] Marey lui a écrit : « L'esprit public : Je ne vois partout que des trembleurs, des girouettes, et des royalistes, le peu de patriotes qui osent se prononcer, fussent-ils courageux, est honni, calomnié, et livré au couteau de l'aristocratie. La composition des tribunaux :

Quand nous avons désiré la Révolution, d'abord pour la gloire et le bonheur de la France, ensuite pour le perfectionnement de l'espèce humaine¹ ; quand vous et moi nous avons, chacun dans la position où nous nous sommes trouvés, contribué à ses succès,² nous savions bien que nous faisons le sacrifice de son attachement pour nous.³ Une grande Révolution comme la nôtre ne pouvait se faire sans que la masse générale de la nation n'éprouvât une agitation à laquelle elle n'était point accoutumée et qui devait être pénible.⁴

partout l'on absout des royalistes tandis qu'on déploie la plus grande sévérité contre les républicains. Le croirez-vous Brottier Dunan, Lavilleurnois, conspirateurs avérés, pris en flagrant délit nantis de pouvoirs du soit disant Louis XVIII, avouant eux-mêmes leur crime, viennent l'un d'être condamné à 10 ans, l'autre à 4 et le dernier à 1 an de détention bien que l'embauchage ait été constaté d'une manière péremptoire. Comparer actuellement cette indulgence avec l'extrême sévérité déployée contre les malheureuses victimes de la plaine de Grenelles et juger de l'avenir par le présent ! » Charles-Honorine Berthelot de la Villeurnois. Maître des requêtes arrêté avec Malo et Brottier. Il a développé un plan pour le retour de la royauté et est arrêté en possession de divers documents qui prouvent son attachement à la monarchie et à Louis XVI. In BUCHEZ et ROUX (1838), *Histoire parlementaire de la Révolution française*, Paris, Paulin, p. 192. Marey développe ce sujet dans sa réponse de Nuits, le 15 prairial an V [3 juin 1797] : « Brottier, Laville-Heurnois, Dunan sont pris en flagrant délit de pouvoir du soit disant Louis XVIII. Ils conviennent de leur correspondance avec 3000 agents contre-révolutionnaires disséminés dans la France une commission choisie par le gouvernement les absout à peu près. Les Républicains exaltés d'un autre côté répandent des écrits bien criminels [mais qui paraissent être plutôt l'effet d'une imagination exaspérée et délirante que d'une (?) réfléchie.] [Samson] et Clarke, ils sont condamnés à mort. Je suis loin de désirer l'affusion de sang de qui que ce soit mais il me paraît que l'on devrait pardonner aux coupables des deux partis ou les punir également. »

¹ Lorsqu'il s'adresse à son gendre, Monge prend soin de placer la France avant le perfectionnement de l'esprit en déterminant les motifs de son action. Dans la correspondance à sa femme, le perfectionnement de l'esprit est déterminé comme le but premier de son action. Voir la lettre n°3.

² Monge effectue une distinction entre son action révolutionnaire et celle de son gendre parlementaire. (Sur la grande différence entre le politique et le savant dans l'action publique voir infra.) Dans sa réponse de Nuits le 15 prairial an V [3 juin 1797] Marey souligne à son tour la spécificité de l'action de Monge déterminée à la fois par ses compétences et connaissances et par ses « principes », c'est-à-dire les principes sur lesquels l'idée de progrès est fondée que Monge lui a déjà longuement exposés (voir les lettres n°3, 4 et 5) : « Vous êtes appelés par vos talents, vos principes bien connus, et vos vertus à occuper quelques postes éminents d'où vous ferez jaillir quelques étincelles qui ranimeront peut-être un feu couvert d'une cendre bien épaisse. » Monge entame son action révolutionnaire par le ministère de la Marine (voir les lettres n°118, 127 et 132) et déjà les axes de son engagement dans la révolution sont les mêmes que ceux qui dirigent sa pratique scientifique et cela depuis plus de vingt ans. De la même façon, c'est l'objet et les résultats des recherches ainsi que la nature de la pratique des membres de la nouvelle communauté scientifique qui a permis la réalisation des grands ouvrages de l'œuvre révolutionnaire. L'organisation de la production de l'armement en 1794 a été possible grâce aux travaux menés par les savants autour de Lavoisier dès la fin des années 1770. (Voir les lettres n°3, 5, 46 et 108.) Catherine le souligne dans sa lettre du 19 germinal an VI [8 avril 1798] : « [...] c'est alors que tes talents et ton activité ont été employés avec succès dans la plus profonde obscurité, il en est résulté des moyens de repousser nos ennemis qui nous cernaient de près [...]. » La *Géométrie descriptive* de l'École normale et les *Feuilles d'Analyse appliquée à la Géométrie* de l'École polytechnique sont aussi des exemples d'élaboration qui précède la Révolution, publiée en 1795 leur élaboration a débuté dès 1765 à l'École du génie de Mézières. Voir la lettre n°1. Ces œuvres ne sont pas alors des « produits » de la Révolution, ni de ses conditions sociales, politiques, culturelles et institutionnelles. Les conditions spécifiques de la Révolution, notamment celles de la première phase, celles de la table rase ont été l'opportunité d'exposer dans le domaine public, de mettre en pratique et de réaliser les projets de réforme de la pratique scientifique et des institutions scientifiques en déterminant leurs nouveaux rapports avec les institutions de pouvoir. (Voir la lettre n°4.)

³ Cela est même un principe de l'action publique de Monge, Catherine le cite dans sa lettre du 19 germinal an VI [8 avril 1798] : « Voilà pour l'intérêt général et pour te rassurer sur tes principes qu'il faut faire à son pays tout le bien dont on est capable sans s'attendre à la reconnaissance. »

⁴ Marey répond à cette lettre de Nuits le 15 prairial an V [3 juin 1797] : « Vous avez la bonté obligeante de chercher à me consoler. C'est un soin superflu. Ce n'est pas moi qui ai besoin d'être rassuré. Familiarisé avec les calomnies, les peines, les dangers, les amertumes de toute espèce, je compte la vie pour peu de chose et la fortune pour rien. Il n'est aucun événement auquel je ne sois

La France entière a même eu sur sa propre subsistance des inquiétudes bien longues, bien alarmantes et qu'on pouvait peut-être lui épargner, du moins en partie. Il était donc naturel de penser qu'après l'établissement de la République, ceux qui passeraient pour y avoir contribué d'une manière efficace seraient d'abord détestés de tous ceux qui auraient fait des pertes non compensées, soit réelles, soit d'opinion ; qu'ensuite ils seraient mal vus de toute cette masse qui maintiendra la république par répugnance pour une agitation nouvelle, et qui les regarde comme les auteurs des peines de tout genre qu'elle a éprouvées. Cela ne nous a pas arrêté : nous avons même mis en jeu notre propre vie.¹ Celle-ci est sauvée ; la République triomphe ; une nouvelle carrière est ouverte à l'esprit humain ; nous avons gagné. Nous aimerons notre pays sans qu'il nous aime ; nous jouirons de la gloire ; nous verrons et vous encore plus que moi les heureux effets de la liberté ; et nous la bénirons ensemble.²

Tous ceux qui ont fait de grandes révolutions ont été obligés de quitter leurs pays. Lycurgue³ en est un grand exemple. Solon⁴ qui ne fut que législateur sans faire de révolution a été forcé de se retirer à Soloë.⁵ Si Brutus⁶ resta à Rome après l'expulsion des Tarquins, c'est que la révolution était aristocratique, et que le Sénat, pour lequel elle était faite et qui avait un certain crédit, le soutint. Il ne faut pas conclure de là que nous quitterons notre cher pays ; nous serions obligés de le faire s'il n'était pas plus grand que Sparte ; mais il nous suffira de

préparé de longue main. Quand mes ennemis m'ont déchiré comme ce vertueux romain, j'ai rendu grâce aux Dieux de ce qu'ils étaient obligés d'avoir recours au mensonge pour dire du mal de moi. Quand la fortune me tournera le dos, mes ressources sont assurées, je me surviendrai également à la fatigue du corps et à celle de l'esprit, Quand les lâches détracteurs des amis de la liberté m'attaqueront en face, je leur répondrai de la plume ou de l'épée, mon parti est pris là-dessus, peut-être même mes ennemis ont-ils acquis sur cela quelques notions positives, car j'entends à peine leurs vils bourdonnements et n'ai pas encore trouvé quelqu'un qui ait osé me faire le moindre reproche ouvert. Mais c'est, cher citoyen, les patriotes que je vois tous les jours qui me donnent de l'inquiétude autant sur leur sort futur que sur l'effet que pourrait produire un changement d'opinion amené par une habituelle persécution non réprimée par le gouvernement. Quand au bonheur domestique j'en jouis complètement. Personne n'est mieux partagé que moi. Tous les jours je me félicite de mon choix, et mon enfant sain, bien constitué et qui annonce d'heureuses dispositions vient encore ajouter à ma satisfaction tout ce que le sentiment de paternité pouvait lui prêter de charmes.»

¹ De son ministère jusqu'au sein même du Club des Jacobins, Monge a été inquiet et de tous les bords. La réaction thermidorienne comme les journées de Prairial (Voir la lettre n°1) ont été dangereuses pour Monge. DE LAUNAY L. (1933) p. 99 ; 124 ; 135-136). Catherine évoque cette époque dans sa lettre de Paris le 19 germinal an VI [8 avril 1798] : « Les grandes crises sont arrivées, [...] la mort planait sur toi, rappelle-toi l'intérieur de ton ménage pendant ces temps malheureux, [...], ta persécution dans la réaction [...] »

² En restant sur sa position Marey répond à son tour de Nuits, le 15 prairial an V [3 juin 1797] : « [...] un cœur sensible et vraiment attaché à sa patrie et à la liberté ne peut comprimer ses sentiments d'indignation et de pitié qui s'élèvent dans son âme à la vue de tant de vengeances exercées envers les fondateurs de la république sans que le gouvernement daigne opposer une digue aux projets homicides et contre-révolutionnaires des ennemis de la liberté. [...] Lyon, Avignon sont des théâtres horribles de proscription tous les jours la terre est abreuvée du sang des patriotes, à tant d'atrocités le gouvernement n'oppose qu'un système d'inertie. De l'inertie grands dieux quand le sang coule ! Pour qu'elle occasion réserve-t-il donc son énergie ? Un bras de fer s'appesantit sur les patriotes à la moindre pécadille tandis que l'on promulgue l'indulgence plénière pour les crimes royalistes. [...] Pardon cher citoyen de l'ennui que je vous donne par cette digression elle est amenée par la nouvelle que je viens d'apprendre de la condamnation à mort de Babeuf et Darthé qui tous deux sous les yeux de leurs juges se sont poignardés sans réussir à s'ôter la vie. Ils viennent d'être exécutés. Le jugement opposé à celui de Dunan Lavilleurnois etc. m'a fait naître des réflexions que je n'ai pas pu comprimer, il dit encore plus que je n'ai exprimé. Vous apprendrez avec plaisir que les Députés impliqués dans cette affaire et notamment Lindet sont déclarés innocents.»

³ LYCURGUE (IX^e siècle av. J.-C.), législateur de Sparte.

⁴ SOLON (640 – 558 av. J.-C.) réformateur du système politique, fiscal et social athénien. Il s'exile sous la tyrannie de Pisistrate.

⁵ En Chypre.

⁶ Lucius Iunius BRUTUS (IV^e siècle) neveu de Tarquin le Superbe, fondateur mythique de la République romaine.

nous perdre dans la foule et de ne pas chercher des emplois qui donneraient de l'inquiétude si on les voyait entre nos mains.¹ À tout cela, il faut encore ajouter autre chose. La révolution qui a détruit le trône, la noblesse et le clergé n'aurait jamais eu lieu, ou n'aurait pas été conduite à sa fin, si ceux qui la conduisirent et si tous ceux qui poussèrent son char n'avaient pas eu une volonté ferme et ne l'avaient pas eue pendant 8 ans.² Ceux-ci en ont contracté l'habitude presque partout. Eh bien, ce caractère qui n'est pas naturel et qui est le produit des circonstances, déplaît à la masse moutonne qui aime mieux dormir sur un matelas que sur du marbre, quoique celui-ci ne soit pas susceptible de corruption, quoiqu'il ne contienne pas d'odeur, quoiqu'il n'entretienne pas de vermine. Je suis bien éloigné, mon cher Marey, de dire cela pour vous qui êtes la douceur même ; mais il suffit que cela soit vrai du plus grand nombre des patriotes, très estimables d'ailleurs, pour expliquer jusqu'à un certain point cette répugnance, même cette espèce de crainte qu'on a conçue d'eux, et le surnom de terroristes qu'on leur a donné.

Enfin, il faut en convenir, les pauvres patriotes sont un peu ombrageux ; cela est bien naturel. Ils ont combattu, ils ont eu bien des alarmes ; ils ont souffert pour une cause belle, mais dont ils ont eu besoin d'envisager toujours la beauté pour soutenir leur courage dans une lutte aussi longue.³ La moindre altération que la pratique apporte à leur ouvrage leur paraît une destruction totale et leur inspire de l'effroi ; et ils ne pensent pas qu'un bijou ne peut pas se porter sans se dépolir.⁴ Mais ils ont de grands objets de consolation.

¹ Monge n'envisage jamais de quitter son pays. Voir la lettre n°96. Et il prend soin après son ministère de mener son action publique au sein de commissions ; cela donne à son action une dimension collective, un objectif déterminé. Ainsi sans occuper un poste de pouvoir au sein de l'exécutif et tout en y étant directement relié afin d'assurer l'efficacité de son action et la réalisation rapide des projets. Marey répond à cela de Nuits le 15 prairial an V [3 juin 1797] : « Lycurgue dîtes-vous fut obligé de quitter son pays. Il le fit volontairement et pour engager ses concitoyens à respecter ses lois ayant eu soin d'exiger d'eux qu'ils les observeraient jusqu'à son retour. Solon eut le chagrin de voir la tyrannie de Pisistrate s'établir sous ses yeux. [Zalicius] fut obligé de s'arracher un oeil, Charondas se donna la mort pour avoir violé involontairement la loi qu'il avait rendue. Romulus fut tué par ordre des Sénateurs. Chers malheureux bienfaiteurs de l'humanité tel est donc votre sort tandis que tant de tyrans et de despotes coquins meurent dans leur lit ? Je savais tout cela citoyen, et soyez sûr que je n'ai jamais compté en mon particulier que sur l'ingratitude toutes les fois que j'ai eu l'occasion de faire quelque bien. Il est cruel de le penser mais il n'est malheureusement que trop vrai que l'ingratitude est un vice nécessaire à une république. C'est la reconnaissance qui créa la tyrannie. Un général victorieux est chéri adoré, on le proclame roi. Bientôt il devient despote et tyran. Voilà les hommes. »

² Dans une lettre à Catherine, il les nomme « les vieux patrons de la Révolution ». (Voir la lettre n°127.) Monge insiste sur la nécessité d'un engagement durable. Voir supra. Marey au contraire après un mandat parlementaire, se désengage rapidement de l'action révolutionnaire. Après l'exécution de Louis XVI en 1793, il se retire en Bourgogne. (Voir la lettre n°3) De Nuits dans sa réponse, de Nuits le 15 prairial an V [3 juin 1797], Marey justifie l'éloignement des patriotes : « Cher citoyen, je ne puis me le dissimuler, une conséquence nécessaire de l'indulgence pour les royalistes est la sévérité la plus rigoureuse pour les patriotes ; une autre conséquence non moins juste de ce système sera l'audace des uns et le découragement total des autres. »

³ De Nuits, le 25 germinal an V [14 avril 1797] Marey lui a écrit : « Quant à moi cher citoyen quelques soient les événements je veux suivre les destinés de la république, trop heureux de me sacrifier pour une si belle cause. Le soin que j'ai [?] d'éviter la vie molle et oisive me rend propre à figurer dans quelles circonstances il plaira à la providence de me placer. Par goût, je préfère la vie champêtre, et les occupations paisibles mais s'il faut défendre le palladium de la liberté, je me sens la force et le courage de le faire. Adieu cher citoyen. J'ai l'âme trop déchirée de tout ce que je vois pour pouvoir m'entretenir avec vous d'objets d'art et d'histoire. »

⁴ La grande différence entre le politique et le savant dans l'action publique est la familiarité avec une pratique particulière : l'« application » des principes. Se confronter à la difficulté et la complexité que pose l'application d'un principe, c'est-à-dire sa mise en usage hors de son domaine d'origine et son perfectionnement n'est pas une situation inédite pour un savant de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Tout au contraire, c'est précisément dans ces conditions qu'il travaille. De même, c'est au moment les plus difficiles que Monge sort de la « spéculation » et s'engage dans l'action révolutionnaire alors que certains s'en détournent déjà. Catherine le lui rappelle dans sa lettre de Paris le 19 germinal an VI [8 avril 1798] : « Je parcours ta vie politique depuis 89. Les premières années de la révolution qui ont été

D'abord, qu'ils envisagent le bonheur presque miraculeux de la République. Ne semblerait-il pas que la main de Dieu l'ait conduite et répande un esprit de vertige sur ses ennemis.¹ Si ceux-ci avaient voulu faire la paix sous le gouvernement pusillanime et incapable des Thermidoriens, ils auraient eu la Belgique. S'ils avaient voulu la faire en frimaire dernier, ils auraient eu la rive gauche du Rhin, et ils auraient conservé toute l'Italie.² Leur aveuglement et leur entêtement qui tient de la démence a forcé la nation malgré elle aux triomphes ; et voilà qu'enfin la République française a rassemblé en un seul corps tous les anciens enfants des Gaules qui s'aiment au fond du cœur malgré les petites querelles de familles et les mariages dans les maisons étrangères, et qui vont former un tout qui durera des siècles. Voilà qu'en Italie elle a engendré une belle république qui l'aimera parce qu'elle est encore elle-même composée d'anciens enfants des Gaules transplantés ; et voilà que cette jeune république amie est obligée de se former aux armes, pour donner à son tour la liberté aux Vénitiens, et pour acquérir un territoire qui lui est nécessaire³ ; et voilà que par miracle le gouvernement de Venise qui n'avait que faire dans cette galère lui en donne la plus belle occasion⁴ ; et voilà que la Lombardie sans être assez forte pour jamais porter ombrage à sa mère, le fera assez pour l'appuyer dans sa vieillesse, pour lui faire honneur, et peut-être même pour l'empêcher de faire des sottises⁵ ; et voilà que les Anglais, nos seuls ennemis, perdent l'Inde et leur banque, et que la paix elle-même ne peut les sauver d'une révolution ; et voilà qu'ils sont punis tout juste où ils ont péché. Ensuite, si l'on jette un coup d'œil sur l'avenir, malgré la reculade fâcheuse qu'ont fait faire les écrevisses thermidoriennes, malgré la sotte direction que prend aujourd'hui le luxe d'ailleurs nécessaire⁶, malgré l'entière destruction de tous les moyens d'instruction en France, la liberté de la presse, dont les écrevisses ont tant abusé et abusent peut-être plus que jamais,⁷ cette liberté qu'ils proclament aujourd'hui, qu'ils invoquent, qu'ils persécuteront

les plus brillantes, se sont passées pour toi en spéculation sur le bonheur général et futur. Il y avait dans ces temps là trop d'hommes avides de gloire, pour que ta modestie et le soin de cacher tes talents mais non ton amour de la liberté te permettent de te mettre en avant, les grands dangers étant au comble, la plupart de ces hommes ont cessé de prendre part aux affaires, alors on t'a arraché de ton obscurité et à moi le bonheur dont nous jouissions si paisiblement depuis que nous avons celui d'être ensemble [...]. »

¹ Il s'agit ici des Autrichiens et de l'Empereur François II.

² Selon les préliminaires de Leoben signé le 28 germinal an V [18 avril 1797], l'Autriche cède la Belgique et récupère la Vénétie (sauf Venise) en échange de la Lombardie. Voir les lettres n°119, 176 et 177.

³ Voir la lettre n°84.

⁴ Bonaparte écrit au Directoire de Triste le 11 floréal an V [30 avril 1797] : « Les Vénitiens se conduisent de plus en plus mal ; la guerre est ici déclarée de fait ; le massacre qu'ils viennent de faire du citoyen Laugier, commandant l'avisole Libérateur de l'Italie est la chose la plus atroce du siècle. Le citoyen Laugier sortait de Trieste ; il fut rencontré par la flottille de l'Empereur [...] ; il se battit une partie de la journée avec eux, après quoi il chercha à se réfugier sous le canon de Venise. Il y fut reçu par la mitraille du fort. Il ordonna à son équipage de se mettre à fond de cale, et lui, avec sa trompe demanda pourquoi on le traitait en ennemi ; mais, au même instant, il reçoit une balle qui le jette sur le tillac raide mort. [...] Cet événement n'est qu'un échantillon de ce qui se passe tous les jours dans la Terre ferme. Lorsque vous lirez cette lettre la terre ferme sera à nous. » (1521, *CGNB*) La mort de Laugier est un prétexte qui permet à la France d'attaquer Venise alors que quelques semaines auparavant les Français ne pouvaient pas ouvertement attaquer un état neutre et préféraient tenter d'obtenir la domination des territoires de l'État vénitien par la stratégie diplomatique. Voir la lettre n°76.

⁵ Monge compte sur les nouvelles républiques italiennes pour renforcer la République en France.

⁶ Selon Condorcet le luxe est « l'aiguillon de l'industrie ». CONDORCET [1795] (1988), p. 113.

⁷ Tallien dans le Prospectus qui introduit le premier volume de la *Décade égyptienne* décrit d'une manière semblable l'usage de la presse par les acteurs politiques au cours de la Révolution : « Le règne de la liberté a multiplié en France le nombre des feuilles périodiques. La suite non interrompue des événements les plus extraordinaires, la discussion des plus grands intérêts, des questions les plus importantes durent nécessairement fixer l'attention, non seulement de la France, mais de l'Europe entière. Chacun voulait connaître jusqu'aux plus petits détails de cette révolution étonnante [...]. Dans les premiers moments tous les papiers nouvelles étaient lus avec avidité : ensuite les factions, les partis

certainement un jour ; cette liberté est née, il leur sera impossible de la détruire et avec cela tout se régénèrera surtout si le gouvernement répand, multiplie, et met à la portée de la masse nationale les moyens d'instruction publique ; car d'après cette instruction plus élevée et plus généralement répandue, le luxe prendra une direction salutaire; les sciences, les arts, et avec eux les moyens d'industrie et de commerce, feront de nouveaux pas ; et le genre humain recevra un degré de perfection auquel il ne pouvait atteindre par les anciennes institutions ; et ce sera aux Français que le monde sera redevable de ces progrès. Vous êtes encore jeune, mon cher Marey, vous et votre femme aurez cette jouissance; quant à moi, vieux grand-père, je ne la verrai que dans l'avenir, et je me presse, comme vous voyez, de l'y lire.¹

Dans le moment, nous recevons une lettre de Venise du 10 floréal² qui nous annonce que toute la terre ferme est rendue et soumise à la Lombardie, et que le lendemain la révolution doit s'effectuer dans Venise même³ ; enfin que Corfou et Céphalonie sont en insurrection.⁴ Vous savez déjà ces nouvelles au moment où je vous écris; mais il faut bien que je mette ici un petit mot de la joie que nous ressentons.

Adieu, mon cher Marey; continuez à m'écrire quelquefois. Quand même vos nouvelles devraient être tristes ; car on a toujours du plaisir à entendre parler de ce qu'on aime. Nous sommes tous ici comme des amants malheureux qui veulent toujours qu'on leur parle de leurs infidèles. J'embrasse bien tendrement votre femme, votre enfant, et vous prie de compter sur l'inviolable attachement de votre ami.

Monge

Après les nouvelles des articles de paix avec l'Empereur⁵, nous avons illuminé deux jours de suite le beau palais de l'Académie de France,⁶ ce qui était nouveau pour les pauvres Romains que depuis longtemps l'on tient dans la tristesse et qui, malgré une pluie à seaux, sont presque tous venus voir la fête sous leurs parapluies de toile cirée. Le dimanche suivant nous avons donné un beau concert où sont venus les ambassadeurs des puissances amies et neutres, et la plupart des grands personnages du pays, tels que le neveu et la nièce du pape⁷, la famille Doria,⁸ et une foule de peuple. Notre collègue Kreutzer⁹ qui est un des premiers violons du monde leur a fait exécuter une symphonie dans laquelle il avait arrangé la

s'emparèrent de ce puissant levier de l'opinion publique ; les journaux devinrent les échos de la calomnie, et n'offrirent bientôt plus qu'une arène où chacun se déchirait avec acharnement. », TALLIEN (1798), « Prospectus », *La décade égyptienne*, p. 5.

¹ Monge fonde son action révolutionnaire sur l'idée de progrès, idée qui détermine sa pratique scientifique depuis les années 1770. (Voir les lettres n°3, 4, 5.) Dans sa réponse de Nuits le 15 prairial an V [3 juin 1797], Marey donne un indice de l'engagement durable et inaltérable de Monge : « Si votre lettre m'était parvenue sans date je l'aurais crue écrite en 90. Elle respire ce saint enthousiasme qui animait alors les Français. Soyez respectable citoyen, la vestale de la révolution ! Conservez, conservez précieusement le feu sacré de la liberté. L'homme âgé embrasé de sa vive chaleur me représente l'Etna ce grand alambic de la nature rendant tous les éléments volcaniques sous les neiges éternelles qui couvrent sa cime. » Pourtant Monge à son tour perd un moment son enthousiasme avec la montée des royalistes en France. Voir la lettre n°119.

² 29 avril 1797.

³ Voir supra. Sur les rapports entre Venise et la France voir les lettres n°40, 45, 84, 93, 96 et 99.

⁴ Ces deux îles ioniennes sont sous la domination de Venise. Bonaparte n'est pas autant attaché que Monge à la liberté que les peuples tentent d'obtenir. Voir la lettre n°119.

⁵ François II (1768-1835). Le 29 germinal an V [18 avril 1797] signature des préliminaires de Loeben. Voir la lettre n°89.

⁶ Voir la lettre n°66.

⁷ Luigi BRASCHI ONESTI (1745-1816), neveu du Pape Pie VI, Giannangelo BRASCHI (1717-1799) et sa femme issue de la famille FALCONIERI.

⁸ Famille du secrétaire d'état à Rome Giuseppe Maria DORIA PAMPHILI (1751-1816).

⁹ Rodolphe KREUTZER (1766-1831). Il fait partie des adjoints de la commission nommés après le Traité de Tolentino signé le 1^{er} ventôse an V [19 février 1797]. Voir la lettre n°66.

Marseillaise, le *Chant du Départ*, la *Carmagnole*, le *Ça-ira*. Il leur a fait avaler tout cela ; et la symphonie a été applaudie d'une manière extraordinaire. Les billets d'invitation avaient été doublés par la falsification, et s'étaient vendus sur la place ; en sorte qu'il y avait un peu de presse sans désordre, ce qui donnait un air de vie à la fête ; et puis, malgré nos attentions pour quelques personnages, le peuple y a introduit tout naturellement un petit air d'égalité dont il était fier, et qui ajoutait à la nouveauté de la chose.

Adieu.

91. Monge aux régents de la République de Saint-Marin, Rome, 3 mai 1797

Rome, le 14 floréal de l'an V de la République française une et indivisible

Monge, membre de la Commission des arts de la République française en Italie,
aux capitaines régents de la République de Saint-Marin

Citoyens régents,¹

La Commission des arts et sciences en Italie a reçu hier une lettre du général en chef Bonaparte² en date du 18 germinal dans laquelle se trouve l'article suivant :

"Je prie le citoyen Monge de s'informer si la République de Saint-Marin a reçu une lettre que je lui ai adressée de Bologne et dans laquelle je lui accordais des canons, du blé et autres objets qu'elle paraissait désirer".³

Il paraît que la réponse que vous lui avez faite ne lui était pas parvenue à la date du 18 germinal.⁴

Vous trouverez peut-être convenable, citoyens régents, d'adresser au général un duplicata de cette réponse, dans laquelle vous l'informeriez de plus si ses ordres ont été exécutés et des parties qu'il resterait encore à mettre en exécution, s'il y en a.⁵

J'ai les plus grandes obligations au général qui veut bien continuer à me prendre pour son organe auprès de la République de Saint-Marin, et qui me procure ainsi une nouvelle occasion de vous assurer de ma vénération pour elle et de mon respect pour ses estimables magistrats.

Salut et respect.

Monge

¹ Le 12 germinal an V [1 avril 1797], Marino FRANCESCONI (? - ?) et Antonio ONOFRI (? - ?), les capitaines régents que Monge a rencontrés lors de sa mission à Saint-Marin ont été remplacés par Giuliano BELLUZI (? - ?) et Girolamo PAOLINI (? - ?).

² Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

³ Lettre de Bonaparte à Francesconi et Onofri, capitaines régents de la République de Saint-Marin, Modène, le 10 ventôse an V [28 février 1797] (1413, *CGNB*).

⁴ Voir les lettres n°64 et 65 mais aussi les lettres n°55, 56, 57 et 58.

⁵ Voir les lettres n°96 et 97.

92. Les Commissaires au ministre des relations extérieures, Rome, 5 mai 1797

Rome, le 16 floréal de l'an V de la République française

Citoyen ministre,¹

En vous rendant compte du départ du premier convoi des statues de Rome, nous vous annonçons qu'il était déjà dirigé sur Bologne, d'où on l'expédierait sur Parme, Plaisance, Tortone et Gênes et qu'il séjournerait dans ce port sous la surveillance du ministre de la République française² jusqu'à ce que les circonstances permettent de l'embarquer avec sécurité pour Marseille ou Toulon.³ La paix se faisant avec l'Empire, le territoire de la Toscane nous présente actuellement la même sécurité que celui de Gênes et nous nous sommes déterminés à envoyer le convoi à Livourne. Par là nous éviterons le passage des Apennins qui n'offrait que des routes difficiles ; nous abrègerons de beaucoup le temps nécessaire pour arriver au lieu de l'embarquement ; nous éviterons à la République une dépense considérable et nous diminuerons les hasards qui ne nous laissaient pas sans inquiétudes. En conséquence, nous avons ordonné au citoyen Gerli, notre adjoint et qui inspecte la marche du convoi, de quitter à Sienne la route de Bologne pour prendre celle de Livourne.⁴ Nous avons prévenu notre ministre à Florence⁵ en le priant d'obtenir du gouvernement de Toscane que les vivres soient préparés sur la route aux époques convenables, et nous avons prié le citoyen Belleville, notre consul à Livourne,⁶ de chercher soit dans ce port, soit à Pise, un local dans lequel les chars très chargés puissent être à l'abri des injures de l'air et des efforts de la malveillance.

Le second convoi partira dans quatre ou cinq jours.⁷ Il comprendra l'Apollon et le Laocoon⁸ qui sont déjà sur leurs chars, mais nous ne vous en rendons un compte positif et détaillé que quand il sera déjà en marche et hors de la portée de notre surveillance journalière.

C'est au mois de frimaire dernier que le convoi des tableaux de la Lombardie, de Modène, de Bologne et de Ferrare est arrivé à Toulon sous la conduite du citoyen Escudier.⁹ Depuis cette époque, nous n'en avons pas entendu parler et aucune lettre de France ne nous annonce qu'il soit en route pour Paris.

Nous ne pouvons nous dispenser, citoyen ministre, de vous représenter que les tableaux roulés pour la plupart en grand nombre sur des cylindres, après avoir essuyé des pluies dans une longue route par terre, après avoir été exposés à l'air de la mer, ne peuvent, sans de grands hasards, rester dans l'état où ils sont. Si on les laisse dans un lieu humide, les toiles peuvent se pourrir; si on les expose sur la route aux ardeurs de l'été dans les pays méditerranéens, la peinture peut s'altérer et les parquets de ceux qui sont sur bois peuvent se tourmenter. Il est très urgent que ces chefs-d'œuvre soient mis le plus promptement possible entre les mains des conservateurs du Muséum. Les pertes que nous éprouverions à cet égard seraient irréparables et la France en serait comptable à l'Univers. Nous vous prions en conséquence de vouloir bien donner des ordres pour que ce convoi continue sa marche et de calmer nos inquiétudes par un mot d'avis.

¹ Charles DELACROIX (1741-1805).

² Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817)

³ La première lettre adressée au ministre pour annoncer le départ du premier convoi ne figure pas dans le corpus. Monge indique dans la lettre à sa femme n°81 qu'il n'a pas encore annoncé au ministre le départ du premier convoi de Rome. Cette lettre est donc écrite entre le 20 germinal [9 avril] et 16 floréal an V [5 mai 1797]. Voir les lettres n°77, 92, 94, 100, 102, 109, 110, 121 et 122.

⁴ Charles-Joseph GERLI (17 ? - ?) peintre adjoint à la commission en février 1797. Voir la lettre n°81.

⁵ André-François MIOT (1762-1841).

⁶ Charles-Godefroy REDON DE BELLEVILLE (1748-1820).

⁷ Le second convoi part le 22 Floréal an V [11 mai 1797]. Voir la lettre n°94.

⁸ L' « Apollon du Belvédère » et le groupe du « Laocoon et ses fils ».

⁹ Jean-François ESCUDIER (1759-1819), sur le convoi rassemblé à Tortone, en partie laissé par La Billiardière à Coni et confié ensuite à Escudier voir lettres n° 41, 42, 48, 77, 81, 98 et 109.

Sur les détails des saisies effectuées dans la Haute Italie. Voir lettre n°15 au ministre des Relations extérieures.

Salut et respect.

Moitte, Tinet, Monge, Berthélemy¹

¹ Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810), Jacques-Pierre TINET (1753-1803) et Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811). Berthollet est à Modène. Voir la lettre n°93. Thoüin est avec l'adjoint Wicar dans la Romagne. Voir la lettre n°81.

93. Monge à sa femme, Rome, 6 mai 1797

Rome, le 17 floréal de l'an V de la République française une et indivisible

Toujours point de nouvelles de Paris ni pour Berthollet,¹ ni pour moi. Heureusement, ma chère amie, j'ai reçu il y a 5 ou 6 jours une lettre de Marey et de sa femme, qui m'assurent d'abord que tu vas être grand-mère pour la seconde fois, et qu'ils avaient reçu une lettre de Louise la veille.² Je conclus de là que vous êtes des paresseuses ou des maladroites et que vous vous portez bien. Il me reste toujours mon ennui, mais j'ai l'inquiétude de moins.

Nous avons reçu il y a quelques jours une lettre du général Bonaparte de vieille date, et qui nous appelait auprès de lui, Berthollet et moi, ou au moins l'un des deux.³ Je ne pouvais quitter Rome sans suspendre tout à fait le travail de la Bibliothèque,⁴ et nous avons écrit à Berthollet qui est à Modène de partir pour se rendre au quartier général. Je crois qu'il ne sera pas fâché de la commission,⁵ et je te donne ces détails afin d'en informer la citoyenne Berthollet,⁶ au cas où les lettres de son mari ne lui soient pas parvenues. Tu l'assureras de mes respects.

Le pape a une indisposition grave. Il a une rétention d'urine, et à son âge, toutes les maladies sont mortelles.⁷ Cette circonstance donne l'éveil à tous les cardinaux. Ils ressemblent tous dans ce moment à des héritiers qui apprennent que leur vieil oncle est à l'article de la mort et les a placés sur son testament.

Vous devez savoir actuellement que toute la terre ferme des Etats de Venise a fait la révolution et que des garnisons françaises sont actuellement à Vérone, à Vicence et à Padoue. Nous avons lieu de croire que dans ce moment-ci la chose est effectuée même à Venise ; mais nous n'en avons pas encore de nouvelles officielles.⁸

Nous avons donné ici une bonne fête à l'occasion de la paix.⁹ Notre adjoint Kreutzer a trouvé le moyen de glisser, dans une belle symphonie qu'il avait arrangée à dessein, la Marseillaise, la Carmagnole, et le Ça ira.¹⁰ Tous les grands personnages qui assistaient à notre

¹ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

² Lettre d'Émilie MONGE (1778-1867) et Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) Nuits le 25 germinal an V [14 avril 1797]. Émilie ne précise pas si elle a reçu la lettre de Louise la veille. Voir la réponse à Marey lettre n°90.

³ Lettre de Bonaparte à la Commission des arts et sciences en Italie du 18 germinal an V [7 avril 1797] voir la lettre n°91. Cette lettre ni ne figure ni n'est référencée dans la *CGNB*.

⁴ Sur la tâche de saisie des manuscrits du Vatican voir les lettres n°25, 26, 27, 70, 76, 79, 99, 100, 104, 110, 111, 113, 114, 120, 139 et 140.

⁵ Berthollet quitte Rome pour Modène en passant par Bologne le 10 avril 1797 [21 germinal an V]. Voir la lettre n°81. Il est chargé de défendre l'estimation qui a été faite des diamants. Voir les lettres n°65, 66, 70, 71, 73, 75, 77, 79, 81 et 93. Berthollet rejoint ensuite Bonaparte. Voir la lettre n°95.

⁶ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829).

⁷ Pie VI, Giannangelo BRASCHI (1717-1799). L'état de santé du pape est déterminant pour la poursuite des négociations avec l'Empereur et l'élaboration des stratégies militaires et diplomatiques. Bonaparte en informe le Directoire le 30 floréal an V [19 mai 1797] : « Le pape est très malade et a quatre-vingt-trois ans. Sur la première nouvelle que j'en ai eu, j'ai fait réunir tous mes polonais à Bologne, d'où je les pousserai jusqu'à Ancône. Quelle conduite dois-je tenir si le pape meurt ? [...] Quand ensuite la paix définitive avec l'Empereur sera faite, je prendrai des mesures pour réunir ces deux républiques [la Cispadane et la Lombardie] ; mais en attendant, il faut que je profite des moments de repos pour organiser parfaitement l'une et l'autre, afin que si les choses se brouillent avec l'Empereur nous puissions être sûrs que nos derrières sont tranquilles, et que si les affaires de Rome viennent à se brouiller par la mort du pape, l'on puisse partir de là pour faire toutes les opérations qui deviendraient nécessaires. » (1561, *CGNB*). Le lendemain 1^{er} prairial an V [20 mai 1797], il écrit toujours au Directoire : « Je vous prie de ne pas perdre un instant à me donner et à m'envoyer les instructions sur la conduite à tenir envers Rome. Le Pape a une mauvaise santé, il peut mourir d'un instant à l'autre ; il y a d'ailleurs beaucoup de fermentation à Rome. » (1565, *CGNB*). Voir les lettres n°99. .

⁸ Sur les relations entre Venise et la France, voir les lettres n°40, 45, 76, 84, 90, 96 et 99.

⁹ Avec la signature des préliminaires de Leoben le 29 germinal an V [18 avril 1797].

¹⁰ Rodolphe KREUTZER (1766-1831), musicien. Il fait partie des adjoints de la commission nommés

concert, tels que le neveu du pape et sa femme,¹ la famille Doria,² ont entendu cela pour la première fois. La symphonie a été trouvée admirable, et tout le monde, petits et grands, jeunes et vieux, a applaudi d'une manière particulière. Tout s'est passé dans la plus grande décence ; on a paru contents de nous et nous, nous étions contents des succès des armes de la République et de la gloire de notre pays. Nous voudrions bien y retourner bientôt. C'est une maladie générale, car je vois que la plupart des étrangers voudraient aussi y aller.

Adieu, ma chère amie, je t'embrasse tendrement. Ne m'oublie pas auprès de nos frères et sœurs³ ; fais pour moi une petite caresse à Louise, à Paméla et à Émilie⁴ ; rappelle-moi au souvenir de tous nos amis, et compte sur le tendre attachement de ton ami.

Monge

après le Traité de Tolentino en janvier 1797.

¹ Luigi BRASCHI ONESTI (1745-1816), neveu du Pape Pie VI et sa femme issue de la famille FALCONIERI.

² Famille du secrétaire d'état à Rome Giuseppe Maria DORIA PAMPHILI (1751-1816).

³ Anne Françoise HUART (1767-1852), jeune sœur de Catherine HUART et son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) ainsi que Louis MONGE (1748-1827) frère de Gaspard MONGE et sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

⁴ Louise MONGE (1779-1874), Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART.

94. Les Commissaires au ministre des relations extérieures, Rome, 12 mai 1797

Rome, le 23 floréal de l'an V de la République française

Citoyen ministre,¹

Le second convoi des objets de Rome, dont nous vous parlions dans notre lettre du 16,² est parti hier matin de Rome ; il a passé la nuit à six milles d'ici. Il était aujourd'hui, avant midi, à la Storta ; il couchera ce soir à moitié chemin de la Storta à Baccano, et il sera surveillé dans toute sa marche par notre collègue Tinet,³ qui s'est chargé de l'accompagner jusqu'à Pise. Il est composé de 13 chars, indépendamment de 4 autres qui portent les agrès nécessaires en cas d'accidents pendant la route.

Vous trouverez ci-joint l'état du chargement de ces treize chars ; vous y verrez que l'Apollon du Belvédère et le Laocoon y occupent chacun un char particulier.⁴

Pour le convoi, comme pour le précédent et pour tous ceux qui doivent suivre incessamment,⁵ les objets de sculpture ont été renfermés sous nos yeux, chacun dans une caisse particulière, garnie de diaphragmes découpés suivant la forme des objets, et qui les saisissent dans leurs parties massives. Entre ces diaphragmes et la statue, on a placé un morceau double d'étoffe de laine qui, étant comprimée, augmente l'étendue du contact. Les caisses sont elles-mêmes emballées, empaillées et cordées. Chacune d'elles sur son char porte sur une suite de rouleaux formés avec des nattes de joncs qui font ressort et diminuent la violence des chocs. Enfin nous avons pris toutes les précautions que la prudence nous a suggérées pour mettre à l'abri de tout événement des objets aussi précieux, qui sont le prix des victoires de notre brave armée et qui sont exposés à un transport aussi long. Le commerce étant presque nul dans ce pays-ci, il n'y existait aucun char qui fut propre au transport d'objets aussi intéressants. Nous avons été obligés de les faire faire à dessein. Chacun est attelé d'abord d'une paire de bœufs au timon, puis de 4,5 ou 6 paires de buffles suivant le poids de la charge : l'Apollon et le Laocoon⁶ sont l'un et l'autre dans ce dernier cas. Il fallait un attelage aussi considérable pour franchir les montagnes qui se trouvent d'ici à Sienne. Les chars seront embarqués avec les objets d'art ; ils seront conduits à Marseille ou à Toulon, et ils suivront en France, si, comme nous le pensons, on est conduit à conduire les statues par terre, au moins de Chalon à Paris.

Tous nos convois sont dirigés vers Pise : 1° parce qu'il sera plus facile de trouver dans cette ville des hangars pour mettre ces chars tout chargés à l'abri des injures de l'air et des efforts des malveillants ; 2° parce que la garnison française, qui aurait pu protéger notre dépôt, doit incessamment abandonner Livourne, et que Pise, qui est à quatre lieues dans les terres, est plus que Livourne à l'abri d'un coup de main de la part des Anglais. Nous prévenons de cette détermination le général en chef, notre ministre à Florence et notre consul à Livourne⁷ ; enfin nous chargeons le citoyen Thoüin, notre collègue, qui doit être actuellement à Bologne, de retour de sa mission dans la Romagne,⁸ de se rendre à Pise pour recevoir les différents convois, les faire placer dans des lieux convenables et prendre tous les moyens que son zèle et sa prudence lui inspireront pour la conservation de ce précieux dépôt.

Citoyen ministre, nous ne serons tranquilles sur un objet d'une aussi grande importance que quand nous saurons tous nos convois rendus sur le territoire de la République à Toulon et à Marseille. Nous savons que les Anglais croisent toujours devant le port de Livourne. Ne serait-il pas possible que quelques frégates, en nombre supérieur, se rendissent de Toulon et

¹ Charles DELACROIX (1741-1805).

² La lettre n°92 du 16 Floréal an V [5 mai 1797].

³ Jacques-Pierre TINET (1753-1803).

⁴ Voir les lettres n°102 et 110.

⁵ Sur les convois des objets saisis à Rome, voir les lettres n°77, 81, 92, 95, 98, 100, 102, 109, 110, 115, 121 et 122.

⁶ Les statues l' « Apollon du Belvédère » et le groupe du « Laocoon et ses fils ».

⁷ Napoléon BONAPARTE (1769-1821), André-François MIOT (1762-1841) et Charles-Godefroy REDON DE BELLEVILLE (1748-1820).

⁸ André THOÛIN (1747-1824). Voir la lettre n°81.

Marseille pour escorter les bâtiments qui porteraient nos statues ? Dans ce cas, il serait nécessaire que vous en prévinsiez notre consul à Livourne, afin qu'il eût le temps de fréter les bâtiments et de les faire charger avant l'arrivée de l'escorte. Les bâtiments pourraient aller jusqu'à Arles, où les objets seraient versés sur des bateaux de rivière pour remonter le Rhône et la Saône jusqu'à Chalon. Par là on éviterait les accidents qu'on aurait lieu de craindre sur les mauvais chemins des départements des Bouches-du-Rhône, de la Drôme et de Rhône-et-Loire. Alors il serait nécessaire d'en prévenir les commandants et l'ordonnateur de la marine à Toulon¹, afin qu'ils prissent les mesures convenables, tant pour assurer que pour accélérer le transport.

Nous vous prions de vouloir bien nous faire donner avis des déterminations que les circonstances vous auront permis de prendre sur cet objet.

Salut et respect.

Berthélemy Moitte Monge Tinet²

¹ Il s'agit du commandant de Toulon en mai 1797 avant la nomination de Jean Gaspard de VENCE après le 18 Fructidor an V [4 septembre 1797]. L'ordonnateur est Antoine GROIGNARD (1727-1799). Voir la lettre n°98.

² Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811), Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810) et Jacques-Pierre TINET (1753-1803), Berthollet est à Modène (voir la lettre n°93), Thoüin, à Bologne (voir la lettre n°95).

95. Monge à sa femme, Rome, 13 mai 1797

Rome, le 24 floréal de l'an V de la République française une et indivisible¹

Enfin, ma chère amie, une de tes lettres a percé jusques ici. C'est celle du 2 germinal dans laquelle Louise et Paméla avaient mis un petit mot.² Je vois que tu as été bien longtemps sans m'écrire, car tu y avais joint la lettre de l'École polytechnique qui était datée du 12 pluviôse³, mais alors tu étais occupée de la pauvre Émilie, et je t'excuse facilement.⁴

Il paraît que les cordes de harpe dont tu parles dans cette lettre sont une galantine de la citoyenne Faipoult⁵ ; mais puisqu'il y en a pour une grosse somme, je lui ai écrit pour la prier de me dire ce dont je lui suis redevable ; ou pour me charger ici de quelque commission équivalente s'il y a lieu.⁶ Je ne vous ai envoyé des cordes que deux fois ; l'une de Milan que je sais que tu as reçue, l'autre d'ici ; mais j'en avais chargé le citoyen Marmont qui retournait au quartier général d'où il pouvait te les expédier.⁷ Je sais qu'il a été malade à Florence, et il est impossible que la boîte te soit parvenue avant le 2 germinal.⁸ J'avais prié le citoyen Verninac⁹ à son retour de l'ambassade de Rome de prendre cette boîte à Florence ; mais Marmont en

¹ Catherine la reçoit le 24 prairial an V [12 juin 1797].

² La lettre du 2 germinal an V [22 mars 1797]. ne figure pas dans le corpus conservé dans le fonds familial (Fonds Monge École polytechnique.) Louise MONGE (1779-1874) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART. Aucune lettre n'est conservée pour la période de début mars à début mai 1797.

³ 31 janvier 1797. Cette lettre l'informerait des nouvelles attaques contre l'École polytechnique (voir les lettres n°17, 43 et 77) en lui faisant parvenir un « Mémoire sur l'École polytechnique ». Les attaques viennent cette fois du corps du Génie et sont issues de la rivalité avec l'École du Génie de Mézières transférée depuis à Metz. Le 6 pluviôse an V [25 janvier 1797], le comité de fortification, sorte d'organisme technique supérieur du Génie, adresse un « Avis » au ministre de la Guerre dans lequel il réclame la fin du « privilège exclusif affecté à l'École polytechnique de fournir tous les élèves destinés aux services publics » en faisant par d'un plan complet de réforme de l'École marqué par sa soumission aux services publics auxquels elle prépare et par une révision de la nature de l'enseignement. L'ambition d'une formation scientifique générale de haut niveau devrait être abandonnée. Le ministre de la Guerre se conforme à cet « avis » et l'envoie au Directoire qui lui-même saisit le ministre de l'Intérieur. Le 7 floréal an V [26 avril 1797], le ministre de l'Intérieur répond en plaidant le maintien de la vocation générale de l'École. Le 21 floréal an V [10 mai 1797], le Directoire qui comprend Carnot, officier du génie et élève de Monge à Mézières, adresse un « Message » au Corps législatif afin qu'une réforme de la loi d'organisation de l'École soit entreprise. E. Grison mentionne des manuscrits conservés aux Archives de l'École polytechnique qui témoignent des ripostes des défenseurs de l'École : un « Mémoire sur l'École polytechnique » dont l'auteur serait Prieur qui répond point par point aux critiques des Fortifications et un manuscrit sans titre au ton beaucoup plus vif et vindicatif qui dénonce un « complot ». L'une des deux copies des manuscrits porte la mention : « pour le citoyen Monge ». L'autre copie est datée du 5 ventôse an V [23 février 1797]. GRISON E. (1991), « Les premières attaques contre l'École polytechnique (1796-1799) », *Bulletin de la Société des Amis de la Bibliothèque de l'École polytechnique*, n°8.

⁴ Émilie MONGE (1778-1867), son mari Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) et leur fils Guillaume-Stanislas MAREY-MONGE (1796-1863) étaient à Paris du 23 brumaire an V [13 novembre 1796] au 15 ventôse an V [5 mars 1797].

⁵ Anne-Germaine DUCHÉ (1762-1815). Catherine écrit à ce sujet sa lettre de Paris, le 12 ventôse an V [2 mars 1797] : « Louise a reçu le paquet de cordes de harpes que le C[itoyen] Faipoult lui a envoyées. Elle t'en remercie. »

⁶ Plus tard, le 14 thermidor an V [1er août 1797], Catherine écrit encore : « Je t'adresse encore celle-ci à Milan, j'écrirai au C[itoyen] Faipoult à Gènes pour qu'il te donne de nos nouvelles. N'oublie pas de payer les cordes qu'il nous a envoyées. » Voir les lettres n°20 et 39.

⁷ Auguste-Louis-Frédéric VIESSE DE MARMONT (1774-1852). Voir les lettres n°66, 70, 81.

⁸ 22 mars.

⁹ Raymond VERNINAC DE SAINT-MAUR (1760-1822) diplomate français envoyé à Constantinople, il est arrêté par les Napolitains sur le chemin du retour. Bonaparte obtient sa libération en février 1797. (1379, 1392, 1517 ; CGNB).

était déjà parti lorsqu'il y arriva en sorte que je ne sais quand tu les recevras. J'y avais joint une lettre en dehors pour toi ; tu reconnaîtras cet envoi parce que la lettre est datée de Rome.¹

Il paraît qu'il n'y a point de lettres pour nous au quartier général ; car nous avons reçu des lettres du général Bonaparte depuis qu'il est de retour à Milan ; et rien n'est venu avec elles. Je suis assez contrarié dans ce moment-ci ; pendant que j'étais au Vatican, ce matin, il est passé un courrier extraordinaire expédié de Naples pour Paris ; si j'avais été à la maison, j'en aurais profité pour lui remettre une lettre que tu aurais reçue dans huit jours ; ainsi tu vois que je n'ai pas tous les bonheurs. Mais si j'avais celui d'être auprès de toi et de nos enfants, je ne m'occuperais pas beaucoup des autres, excepté de celui de voir les succès de la République ; tu l'aimes comme moi et nous en jouissons ensemble.

Berthollet n'est pas ici ; il doit être parti de Modène ; non pour l'Allemagne comme je l'avais cru d'abord, mais pour le quartier général de Milan où Bonaparte disposera de lui.² Il n'a reçu aucune lettre de la citoyenne Berthollet³, et, malgré la commission qu'il nous en a donnée, nous n'avons rien à lui renvoyer. Je ne crois pas qu'il revienne ici et je ne sais pas si nous nous rejoindrons en Italie. Il me paraît qu'il en a assez.⁴ Ne prends pas cela en mauvaise part ; nous sommes ici dans la plus grande sûreté ; et depuis longtemps le peuple ne s'occupe plus de nous ; il est accoutumé à nous, et il nous voit passer comme des habitants de Rome.

Le Pape a eu un jour de mieux cette semaine ; le vent changeait dans ce pays-ci ; mais il est retombé et le vent est retourné à son état précédent. Tu verras que je serai peut-être condamné à voir encore un conclave. Ce n'est pas ce qui pourrait m'amuser le plus en Italie. Au reste, ma chère amie, si je vous avais toutes ici avec moi, peut-être trouverais-je le temps aimable. Les prairies me paraîtraient vertes, les coteaux cultivés, les jours plus gais, les nuits moins longues ; et lorsque je reçois une lettre de toi, tous les miracles se font à la fois ; mais cela n'arrive pas souvent. Depuis le 15 ventôse,⁵ je n'en ai encore reçu que trois, et j'ai tout le temps de trouver le Tibre pâle, la ville mal percée, les hommes occupés de niaiseries, et le travail du choix des livres du Vatican très ennuyeux. Au travers de tout cela, nous nous portons tous très bien. Je grossis à faire peur, je romps tous mes vêtements et quand tu me verras, tu ne me reconnaîtras plus.

Au surplus, nous commençons à jouir ici de l'été. Les fraises sont déjà très abondantes ; les cerises se vendent déjà sur la place ; les roses sont en pleine fleur, enfin tout est ici à peu près comme à Marseille et Toulon.

Notre second convoi est parti hier matin de Rome⁶ ; il comprend l'Apollon et le Laocoon.⁷ Nous devons diriger tous nos objets d'art à Gênes ; mais la difficulté des montagnes nous a forcés à les envoyer à Livourne et nous y gagnons environ cent lieues de transport par terre, ce qui est un objet très important et pour la dépense et pour les hasards de la route. A la vérité il faudra attendre que la mer soit libre pour les tirer de ce port ; mais sans cette condition l'on n'aurait pu de même les tirer de Gênes. Il y aura encore deux autres convois à préparer, de même nombre ; sans compter l'envoi des livres que jusques ici nous sommes déterminés à convoier par le Mont-Cenis.⁸ Dieu veuille que les statues ne séjournent pas dans les ports comme notre convoi de l'année passée a séjourné dans le Piémont et dans Toulon, d'où nous ne savons pas encore s'il est sorti. Il y a une fatalité attachée à ces pauvres tableaux qui sont ce qu'il y a de plus beau au monde dans ce genre. On ne nous en écrit ni de Toulon ni de Paris, et nous ne savons pas ce qu'ils sont devenus. Nous sommes sûrs qu'ils sont arrivés sur le territoire de la République et c'est tout.⁹

¹ Lettre n°66 de Rome, le 11 ventôse an V [1^{er} mars 1797].

² Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822). Voir les lettres n°85 et 93.

³ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829)

⁴ Berthollet se rend finalement à Venise où il semble reprendre plaisir à sa mission. Voir la lettre n°99.

⁵ 15 ventôse an V [5 mars 1797].

⁶ Voir la lettre n°94.

⁷ Les deux statues l' « Apollon du Belvédère » et le groupe du « Laocœon et ses fils ».

⁸ Sur les convois des objets saisis à Rome, voir les lettres n°77, 81, 92, 94, 98, 100, 102, 109, 110, 115, 121 et 122.

⁹ Voir les lettres n°41, 42, 48, 77, 81, 92, 98 et 109.

Tu avais tort, ma chère amie, de t'inquiéter du retard de mes lettres après mon départ de Tolentino,¹ car puisque je m'éloignais encore beaucoup de toi, il fallait bien que les lettres missent plus de temps à t'arriver ; surtout après en avoir reçu par le courrier extraordinaire. Les courriers de France à Rome ne sont pas encore rétablis ; la poste ne part qu'une fois par semaine ; si je suis arrivé ici le jour ou le lendemain du départ, la lettre aura attendu le reste de la semaine. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour être exact et pour t'éviter ces inquiétudes, et je te prie de croire que si tu as éprouvé de longues interruptions, ce n'est pas ma faute. Dans ce pays-ci, je profite de toutes les occasions ; je t'ai adressé des lettres par Gênes ; celle-ci ira par Milan, et je crois qu'elle sera longtemps en route.

Adieu, ma chère amie, caresse pour moi Louise et Paméla² ; dis bien des choses à Fillette et à tout son ménage³ ; ainsi qu'à mon frère et à tout le sien. Je n'entends pas dire qu'il s'accroisse vite.⁴ Rappelle-moi au souvenir de nos amis, et compte sur les biens tendres sentiments de ton bon ami.

Monge

Si tu vois Saliceti qui doit se rendre incessamment à Paris, fais lui mille amitiés de ma part.⁵ C'est un bon républicain et un homme capable de remplir de grandes places. J'ai eu bien à me louer de lui dans le mois entier que j'ai passé avec lui.⁶ Il est nommé par la Corse au Conseil, je ne sais si c'est des Cinq cents ou des Anciens ; mais l'extension du décret du 4 brumaire qui a tourné cette arme contre les républicains l'exclura peut-être comme amnistié.⁷ Ce serait grand dommage.

Chargé seul de la correspondance, il faut que j'écrive par ce courrier au ministre,⁸ au général,⁹ au ministre de France à Florence¹⁰ et à notre consul de Livourne¹¹, et je n'ai que le temps de t'embrasser à la hâte.

¹ Monge quitte Tolentino le 2 ventôse an V [20 février 1797]. Voir les lettres n°63, 65 et 84.

² Louise MONGE (1779-1874) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART.

³ Anne-Françoise HUART (1767-1852) sœur de Catherine, son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) et leur fils Émile BAUR (1792- ?).

⁴ Louis MONGE (1748-1827) et sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827), mariés depuis février 1796 n'ont pas d'enfant. Le couple reste sans enfant.

⁵ Antoine-Christophe SALICETI (1757-1809) est élu au Conseil des Cinq-Cents en avril 1797.

⁶ Le mois d'octobre 1796, alors que la mission des commissaires des sciences et des arts est interrompue à la suite de la rupture de l'armistice par le Pape, Monge suit Saliceti, commissaire à l'armée d'Italie. Voir note de la lettre n°63 et les lettres n° 29, 30, 33, 34, 36, 39, 40.

⁷ Si la loi du 4 Brumaire an IV concerne l'abolition des procédures pour faits purement relatifs à la Révolution, son extension stipule que les amnistiés sont exclus des sièges électoraux. Saliceti siège pourtant au conseil des Cinq-Cents du mois d'avril 1797 au mois de décembre 1799.

⁸ Charles DELACROIX (1741-1805).

⁹ Au général BONAPARTE (1769-1821).

¹⁰ André-François MIOT (1762-1841).

¹¹ Charles-Godefroy REDON DE BELLEVILLE (1748-1820).

96. Monge à sa femme, Rome, 20 mai 1797

Rome, le 1^{er} prairial de l'an V de la République française une et indivisible¹

Encore deux jours, ma chère amie, et il y aura un an complet que je me serai séparé de toi, ne t'ayant vu que deux pauvres jours après une autre absence déjà bien longue.² Je fais tout ce que je peux pour que la maladie du pays ne me prenne pas ; à te dire vrai, je suis pas mal aidé dans ces efforts par notre jeunesse aimable qui est toute patriote, qui voit tout en couleur de rose et qui est une autre source de gaieté. Mais je fus fort ébahi hier soir en voyant cette source tout à coup tarie.³ Nous avons ici le citoyen Canclaux qui passe pour son ambassade de Naples. C'est un homme, dont les mœurs sont simples, et dont ils s'accommoderaient assez bien. Sa femme a de l'esprit ; elle fait tout ce qu'elle peut pour plaire aux patriotes, et elle y réussirait assez bien, sans cette sottise affectation de dévotion que nos gens qui se prétendent comme il faut sont tous convenus d'afficher.⁴ Mais ils ont avec eux trois ou quatre jeunes incroyables qui donnent de l'humeur à notre jeunesse. Celle-ci prétend qu'il n'y a pas d'émigré qui voulut se permettre les propos qu'ils tiennent. Néanmoins tout ce monde là et Cacaault⁵ va venir dîner aujourd'hui chez nous. A cette fin, nous avons renouvelé notre arbre de la liberté pour lequel il paraît que la terre de Rome n'est pas trop bonne ; et nous terminerons à l'ordinaire notre banquet par quelques cantiques qu'il faudra bien que les incroyables avalent jusqu'à la fin.

Eh bien, ma chère amie, nous venons de dîner, et je m'empresse de finir ma lettre qui va partir par le courrier. Notre banquet était très beau ; nos jeunes gens ont été très aimables ; à l'arbousier l'on avait substitué un laurier ; et au dessert on a chanté d'une manière religieuse les cantiques patriotiques. Le citoyen Canclaux s'est très bien comporté et, après la Marseillaise, il s'est levé pour porter un toast à la République. Sa femme qui était vis à vis a fait de bonne grâce ce qu'elle devait faire, mais les trois petits incroyables se sont comportés indignement ; ils ont dit qu'ils ne se lèveraient point. Ils n'ont plus qu'un jour à rester ici, et notre jolie jeunesse se propose bien de les souffrir pendant ce temps-là ; mais je crois bien qu'ils font bien de s'en aller et que sans cela ils recevraient une petite leçon.

Dans une de tes lettres, tu parlais en plaisantant de te retirer à Saint-Marin.⁶ Mais tu ne sais pas quelle figure des proscrits font en pays étranger. Il vaut mieux mourir dans son pays que de boire au dehors le calice de l'ignominie.⁷ Au reste, je suis toujours en correspondance avec cette république. Le général Bonaparte s'est adressé à moi dernièrement pour en avoir des nouvelles⁸ ; j'ai été obligé d'écrire à ses magistrats qui viennent de me répondre, et qui

¹ Sur le manuscrit est noté : « reçu le 28 prairial ».

² Monge quitte Paris le 23 mai 1796. Au printemps 1796, Monge est à Paris occupé par l'École polytechnique et l'Institut national. C'est alors Catherine qui aurait été longuement absente. Après le mariage de sa fille Émilie à la fin de l'année 1795, Catherine et Louise l'accompagnent s'installer à Nuits avec son mari Nicolas-Joseph Marey. Voir la lettre n°3.

³ Durant leur deuxième séjour à Rome, après le traité de Tolentino les commissaires sont aidés dans leur tâche par de jeunes adjoints les peintres Jean-Baptiste-Joseph WICAR (1762-1834), Antoine-Jean GROS (1771-1835) et GERLI (? -?) ; le musicien Rodolphe KREUTZER (1766-1831) et le dessinateur Edme GAULLE, (1762-1841). Monge exprime toujours du plaisir à être en compagnie de jeunes gens. (Voir la lettre n°104.) À cette date, il ne reste plus que Wicar et Kreutzer. Les autres jeunes adjoints Gerli, Gaulle et Gros sont déjà partis accompagnés le deuxième et le troisième convoi de Rome. Voir les lettres n°81 et 103.

⁴ Jean-Baptiste-Camille CANCLAUX (1740-1817) officier de cavalerie épouse l'aristocrate Claudine de SAUVAN D'ARAMON (1755-1786) arrière petite-fille du seigneur d'Aramon, Jacques de Sauvan d'Aramon (1645-1687).

⁵ François CACAULT (1743-1805), ministre plénipotentiaire à Gênes envoyé en mission à Rome.

⁶ Aucune référence à Saint-Marin n'apparaît dans les lettres de Catherine qui sont conservées. Il manque celles qui datent du début mars jusqu'au début du mois de mai 1797. Catherine réagit certainement à la description que Monge lui a faite de la République de Saint-Marin lors de son ambassade. Voir les lettres n°55, 56, 57, 58, 64 et 65.

⁷ Deux semaines plus tôt dans une lettre à Marey, Monge exprime clairement qu'il n'envisage jamais de quitter la France. Voir la lettre n°90.

⁸ Voir la lettre n°91.

m'offrent de m'envoyer prendre à Rimini, si j'y passe en m'en retournant, pour me faire les caresses qu'ils croient devoir faire au député de Bonaparte. Je leur demande aujourd'hui qu'ils m'adressent une copie de leur correspondance ancienne avec la République de Florence¹ ; quand ils me l'auront envoyée, je l'adresserai à Bonaparte qui la publiera vraisemblablement, et qui, en occupant encore l'Europe de Saint-Marin, acquerra de nouveaux droits à la reconnaissance des amis de la liberté.

Adieu, ma chère amie, je t'embrasse tendrement.

Monge

Fais mes compliments à Naigeon qui prend le chemin d'être quelque jour grand-père, et dis-lui que je ferai sa commission de mon mieux; mais que je ne sais trop quand je pourrai lui envoyer ce qu'il me demande ; peut-être se présentera-t-il une occasion ?²

Je décachète ma lettre, ma chère amie, pour me réjouir avec toi des bonnes nouvelles que nous recevons de Venise où la révolution est faite et où l'on a exposé à la vénération du peuple les vieillards tirés des vieilles prisons de ce gouvernement monstrueux.³

Le peuple d'Ancône est tout à fait français et ne veut pas retourner sous la domination espagnole. Il a fait des réjouissances pour la paix; son cardinal-évêque a chanté le *Te Deum*. Le spectacle a été donné gratis et la joie a été universelle.⁴ Hélas le génie protecteur du genre humain se servira-t-il de la République française malgré elle pour détruire enfin le foyer de la corruption⁵ qui s'oppose au perfectionnement du genre humain.

Ce pauvre général Bonaparte était dans une triste position quand il a eu le bonheur de dicter la paix en ayant l'air de la demander. Il ne savait pas que les armées du Rhin avaient passé le fleuve ; il se croyait coupé. Il l'était en effet par les Vénitiens qui ont payé cher le moment qu'ils ont paru sur la scène. Je passai et ils n'étaient déjà plus ...⁶

Adieu, ma chère amie, écris-moi souvent; tu le ferais certainement si tu savais combien tes lettres me font de plaisir.

¹ Voir la lettre n°97.

² Jean-Claude NAIGEON (1753-1832). Peintre, il demande à Monge des couleurs. Voir lettre n°116.

³ Bonaparte écrit au Directoire le 1er prairial an V [20 mai 1797] : « Le général Baraguay d'Hilliers a pris possession de la ville de Venise, de tous les forts, des toutes les îles qui en dépendent. Cette malheureuse ville était en proie à l'anarchie et à la guerre civile. Les Français y ont été reçus aux acclamations de tout le peuple, et chacun, depuis l'instant qu'ils sont entrés, tient sa personne et sa propriété pour sûres. » (1565, *CGNB*). Sur les relations et la guerre entre la France et Venise voir les lettres n°40, 45, 76, 84, 89, 90, 93 et 99.

⁴ Après le Traité de Tolentino du 1^{er} ventôse an V [19 février 1797], la France peut rester en garnison à Ancône. Voir la lettre n°63. Le 4 germinal an V [24 mars 1797], Bonaparte indique au Directoire que c'est sous l'autorité papale que le peuple d'Ancône ne veut pas retourner : « Les villes d'Ancône et du duché d'Urbino, de la province de Macerata m'accablent de pétitions pour me demander à ne pas retourner sous l'autorité papale. La révolution gagne véritablement toutes les têtes en Italie ; mais il faudrait encore bien du temps pour que les peuples de ces pays pussent devenir guerriers et offrir un obstacle sérieux. » (1472, *CGNB*).

⁵ Le pouvoir pontifical.

⁶ Bonaparte écrit au Directoire le 19 floréal an V [8 mai 1797] : « J'ai fait occuper par les divisions des généraux Victor et Baraguay d'Hilliers toutes les extrémités des lagunes. Je ne suis éloignée actuellement que d'une petite lieue de Venise et je fais les préparatifs pour pouvoir y entrer en force, si les choses ne s'arrangent pas. J'ai chassé de la Terre ferme tous les Vénitiens, et nous en sommes en ce moment exclusivement les maîtres. Le peuple montre une grande joie d'être délivré de l'aristocratie vénitienne. Il n'existe plus de lion de Saint-Marc. [...] Les inquisiteurs sont arrêtés ; le commandant du fort du Lido, qui a tué Laugier est arrêté ; tout le corps du gouvernement a été destitué par le Grand conseil, et celui-ci lui-même a déclaré qu'il allait abdiquer sa souveraineté et établir la forme de gouvernement qui me paraîtrait le plus convenable. Je compte, d'après cela, y faire établir une démocratie, et même faire entrer dans Venise 3 ou 4 000 hommes de troupes. [...] Depuis que j'ai appris le passage du Rhin par Hoche et Moreau, je regrette bien qu'il n'ait eu lieu quinze jours plus tôt, ou que du moins Moreau n'ait pas dit qu'il était dans le cas de l'effectuer. » (1538, *CGNB*).

97. Monge aux capitaines régents de Saint-Marin, Rome, 20 mai 1797

Rome, le 1^{er} prairial de l'an V de la République française

Monge, membre de la Commission des sciences et arts en Italie, aux deux capitaines régents de la République de Saint-Marin

Citoyens régents,¹

Je m'empresse de faire passer au général Bonaparte copie de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 9 mai, dans la crainte que celle que vous lui avez adressée directement ne lui soit point parvenue.² Je lui représente le besoin que vous avez qu'un traité conclu entre la République de Saint-Marin et la Cispadane³, sous les auspices du général et avec la garantie de la République française, vous tranquillise à jamais sur l'extraction de vos subsistances. Je ne doute pas qu'il ne fasse tout ce qui dépendra de lui pour rendre ce service au peuple de Saint-Marin. Je ne laisse pas ignorer la manière aimable dont vous avez la bonté de traiter avec moi, et dont je ne suis redevable qu'à la marque d'intérêt qu'il m'a donnée en me chargeant de la mission la plus agréable.⁴ Si mon bonheur me ramène dans votre voisinage, je profiterai certainement de la permission que vous me donnez pour aller vous en faire mes remerciements et prendre encore auprès de l'ancienne République une de ces leçons de morale dont les nouveaux républicains ont si grand besoin.

Vous eûtes la bonté de me faire voir quelques-uns des originaux précieux de la correspondance de votre république avec celle de Florence. Si vous aviez la complaisance de m'en envoyer ici une copie avec une note très courte des circonstances qui donnèrent lieu à chaque lettre, j'adresserais le tout au général Bonaparte. Je suis persuadé qu'il les publiera et qu'en occupant encore une fois l'Europe de la République de Saint-Marin, il s'acquerra de nouveaux droits à la reconnaissance des amis de la liberté.

Salut et respect.

Monge

¹ Le 12 germinal an V [1 avril 1797], Marino FRANCESCONI (? - ?) et Antonio ONOFRI (? - ?), les capitaines régents que Monge a rencontrés lors de sa mission à Saint-Marin ont été remplacés par Giuliano BELLUZI (? - ?) Girolamo PAOLINI (? - ?).

² Voir les lettres n°91 et 96.

³ La république Cispadane est constituée des villes de Reggio, Bologne, Modène et Ferrare en décembre 1796. Voir les lettres n°40, 48, 53, 63, 65, 76 et 84.

⁴ Voir les lettres n°55, 56, 57, 58 et 64.

98. Les Commissaires au commandant et à l'ordonnateur de la marine de Toulon, Rome, 25 mai 1797

À Rome, le 6 prairial de l'an V de la République française

Citoyen général¹ et citoyen ordonnateur²,

Les objets d'arts qui formeront le trophée de la brave armée d'Italie défilent déjà de Rome. Ils composent cinq convois dont nous dirigeons quatre sur le port de Livourne, où ils seront embarqués pour être transportés sur le territoire de la République.³ Le premier de ces convois est sur le point d'arriver à Livourne ; le second est déjà sur les frontières de la Toscane; le troisième se mettra en route dans huit jours ; le quatrième le suivra 15 jours après⁴ ; enfin, le cinquième, pour lequel nous réservons les objets dont le poids ne permet point de les transporter par terre, restera ici en dépôt, tout encaissé et cacheté, pour être embarqué sur le Tibre lorsque la paix ou d'autres circonstances le permettront. C'est déjà beaucoup, citoyens, d'exposer des objets aussi précieux aux périls de la mer ; il faut au moins les mettre à l'abri de tout danger de la part de la guerre, et il est absolument nécessaire que nous ayons recours à votre zèle pour assurer le transport de Livourne à Toulon ou à Marseille⁵ au moyen d'escortes suffisantes, soit que vous chargiez de cette mission des bâtiments de guerre qui n'auraient dans la Méditerranée que la destination vague de faire respecter le pavillon, soit que vous y envoyez des frégates avec cette mission spéciale.

Privés, pour ainsi dire, de toute communication avec la France, nous ne connaissons point les forces dont vous pouvez disposer pour cela ; nous ne pouvons que vous instruire de l'état des choses et les recommander ensuite à votre zèle, en vous représentant combien il importe que les statues et les tableaux de Rome soient promptement rendus dans un de nos ports et que les inquiétudes du gouvernement et des amis de la République soient calmées.

Les caisses qui seront déposées à Livourne seront sous la surveillance de notre consul⁶; ainsi ce serait avec lui qu'il faudrait vous concerter, afin qu'il disposât dans le cas où vous trouveriez convenable de prescrire de la rapidité dans les opérations. Quant à celles qui resteront à Rome et qui pourront y attendre les circonstances favorables, elles seront après notre départ sous la surveillance de notre ministre.⁷ Les objets d'arts qui seront dirigés sur Livourne y seront portés sur environ cinquante chariots construits à ce dessein, et qui pourront ensuite servir à les transporter jusqu'à Paris. Ainsi, il faudra embarquer sur les mêmes bâtiments de transport, et les caisses et les chariots, dont les parties seront numérotées pour pouvoir être assemblées facilement.

Comme le chargement de la plupart de nos caisses est très élevé sur leurs chars, qui par là seraient exposés à verser dans les mauvais chemins depuis Toulon jusqu'à Lyon, et parce qu'il est d'une importance extrême d'éviter toute secousse à des objets aussi précieux, aussi fragiles, et dont la perte serait irréparable, nous vous prions de considérer s'il ne serait pas plus avantageux que les mêmes bâtiments qui auraient chargé le convoi à Livourne le conduisent dans le Rhône jusqu'à Arles, où on les passerait à bord de bâtiments de rivière, que l'on remonterait ensuite jusqu'à Chalon-sur-Saône.

Arrivé là, on pourrait le recharger sur les chars pour le conduire à sa destination. Si cette opération était praticable, elle serait économique, car il faut près de 700 bœufs pour tirer ce convoi par terre ; et l'on aurait de la peine, dans les départements méridionaux, à nourrir un aussi grand attelage, qui peut rarement faire plus de deux lieues par jour. Vous pourriez même, citoyens, vous assurer s'il serait possible de rassembler à Arles des bateaux qui

¹ ? (? - ?), il s'agit du commandant d'armes de Toulon avant la nomination de Jean de VENCE après le 18 fructidor an V.

² Antoine GROIGNARD (1727-1799). [?]

³ Sur les convois des objets saisis à Rome voir les lettres n°77, 81, 92, 94, 95, 100, 102, 109, 110 et 115.

⁴ Monge indique des délais différents au ministre des relations extérieures. Voir la lettre n°100.

⁵ Les convois seront dirigés vers Marseille voir les lettres n°121 et 122.

⁶ Charles-Godefroy REDON DE BELLEVILLE (1748-1820). Voir les lettres n°103 et 114.

⁷ François CACAULT (1743-1805)

puissent entrer dans le canal de Chalon, descendre ensuite la Loire, puis prendre le canal de Briare et descendre enfin sur la Seine à Paris. Dans ce dernier cas, on pourrait vendre les chars à Livourne ou à Toulon, ce qui diminuerait de près de moitié le chargement ; personne n'est plus en état que vous, citoyens, de savoir ce que ces observations ont d'avantageux et de praticable; et le parti que vous prendrez à cet égard sera certainement le meilleur. Nous ne pouvons mieux faire que de vous prier de nous aider dans le reste de notre mission, pour lequel vos lumières et votre zèle nous sont absolument nécessaires.

Depuis l'arrivée à Toulon des tableaux de l'Italie supérieure, nous n'en avons eu aucune nouvelle ; ils ne sont pas parvenus à Paris, car les papiers publics en auraient fait mention; le citoyen Escudier avait cependant les fonds nécessaires pour ce transport.¹ Nous vous prions de nous informer de ce qu'ils sont devenus ; et s'ils sont encore à Toulon, de vouloir bien les faire placer de manière que l'humidité ne pût pourrir les toiles des tableaux les plus précieux, roulés en grand nombre les uns sur les autres, et que la grande chaleur ne pût les altérer. Il serait bien nécessaire que ces objets qui sont dans une position qui peut les faire souffrir, pussent arriver bientôt entre les mains des artistes habiles dont ils avaient déjà le plus grand besoin avant l'épreuve à laquelle nous les soumettons.

Salut et fraternité.

Monge Moitte Berthélemy²

P.S. Les chars que nous envoyons à Livourne sont, l'un portant l'autre, charges comprises, environ du poids de 12 milliers chacun ; ainsi, le poids total du chargement sera à peu près de 300 tonneaux. L'encombrement ne laissera pas que d'être assez considérable, à cause des chars qui ne s'arrimeront pas même aussi bien que des affûts d'artillerie. Mais un renseignement qui vous est indispensable, c'est que plusieurs de nos caisses ont près de 7 pieds dans leurs petites dimensions, et que les bâtiments doivent avoir des écoutilles capables d'admettre ce volume. Quant au 5^e convoi, qui restera à Rome, nous ne pourrons vous adresser les renseignements analogues que quand il sera encaissé.

Nous vous prions de faire part de ces dispositions au ministre de la marine³, à qui l'empressement que nous avons de profiter du courrier d'Espagne ne nous permet pas d'écrire.

¹ ESCUDIER, Jean-François (1759-1819). Sur le convoi des tableaux de Lombardie, voir lettres n°41, 42, 48, 77, 81, 92 et 109.

² Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810) et Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811). Thouin est entre Pise et Livourne. Voir les lettres n°94 et 100. Tinet conduit le deuxième convoi de Rome à Livourne (voir la lettre n°100) et Berthollet est à Venise (voir la lettre n°99).

³ Laurent TRUGUET (1752-1839).

99. Monge à sa femme, Rome, 3 juin 1797

Rome, le 15 prairial de l'an V de la République

L'Infaillible, ma chère amie, le successeur du grand portier des cieux, le vicairé du fils de Dieu sur la terre, celui qui a la faculté de lier et de délier ... se porte beaucoup mieux.¹ Il a reçu ces jours derniers les prélats espagnols qui doivent faire leur entrée un de ces jours; il doit faire la procession le jour qu'on appelait *Corpus Domini*; et il doit donner la bénédiction le jour de la Pentecôte; ainsi la ville et la maison ne seront privés ni l'un ni l'autre de ce grand bienfait qui coûte si peu, mais qui ne rendra pas Pitt² plus ami de la liberté, les aristocrates plus amis de l'égalité, les prêtres plus amis de la vérité, les chouans plus amis des lois, les émigrés rentrés plus amis de la République, et qui n'empêchera pas les journaux de philippiser, les agents de la République de voler, les riches de faire les dévots. Au reste, cet imposteur ignorant et accoutumé depuis 22 ans au despotisme spirituel et temporel, a contracté l'habitude d'une volonté très prononcée; il jure comme un païen et le fameux père Duchêne (sic) n'aurait été auprès de lui qu'un écolier.³ Il voulait faire jeter par la fenêtre le pauvre diable de prêtre qui, soit par duperie, soit parce que c'était dans son rôle, voulait lui parler de confession.

L'autre jour, après avoir mis à part dans la Bibliothèque du Vatican quelques manuscrits anciens relatifs à l'histoire, et qui ne pouvaient avoir quelque mérite que dans le cas où ils n'auraient pas été imprimés, j'allai, avec l'abbé qui travaille avec moi, à la Bibliothèque de la Minerve pour voir s'ils étaient publiés. Après avoir parcouru les catalogues,⁴ il nous restait à vérifier quelque chose dans quelques ouvrages au nombre desquels se trouvaient les œuvres de Galilée, célèbre Florentin qui s'avisa de découvrir que la Terre tournait, qui eut la bonhomie de le dire, qui fut emprisonné pour cela, et qui fut obligé de se rétracter pour avoir la liberté, ce qui, comme il le dit lui-même, n'empêcherait pas la Terre de tourner.⁵ Le bibliothécaire, Jacobin de religion, en nous apportant la charge de livres que nous avions demandés, et en nous montrant les volumes de Galilée, nous dit *ceux-ci sont défendus*. Mon abbé, homme d'esprit, très honnête et qui vraisemblablement n'était pas comme lui, dit "*J'ai la permission de lire tous les livres, quant à Mr, en me montrant, il l'a par lui-même*". Cette assertion donnée de preuve ne faisait pas grand effet sur le suppôt de l'Inquisition qui prétendait qu'il fallait aller parler au supérieur; mais en tournant mon chapeau de manière à rendre visible ma cocarde, je levai toute difficulté; et, après avoir jeté un coup d'œil expressif à mon pauvre abbé, nous fîmes notre opération. Pendant que nous nous en occupions, un jeune homme vint se placer à côté de nous, et un moment après on vint lui apporter les livres qu'il avait demandés. Je fus surpris de voir que c'était *l'Astronomie* de Lalande⁶ 1° parce que

¹ Le pape Pie VI, Giannangelo BRASCHI (1717-1799). La santé du pape est un élément à prendre en compte dans l'élaboration de stratégie diplomatique et militaire. Voir la lettre n°93. Le 4 messidor an V [22 juin 1797], Bonaparte annonce au Directoire: « Le Pape se porte bien. » (1715, *CGNB*). De Paris le 10 messidor an V [28 juin 1797], Catherine commente: « Je suis enchantée que cette vieille momie, pisse mieux, nous nous en sentons ici, car, voilà près de deux mois que nous n'avons vu le soleil. La pluie continuelle et un froid à se chauffer, cela désole tout le monde. Sa fameuse bénédiction du jour de la Pentecôte n'a rien produit là-dessus, non plus que sur d'autres maux présents et à venir. ».

² William PITT (1759-1806) premier ministre britannique.

³ « Vers la fin de l'Ancien Régime, le Père Duchesne était une manière de fantoche, dont les allures d'artisan et le langage grivois avaient le privilège de mettre en gaieté le populaire. [...] En 1789, il est devenu un des protagonistes du Théâtre de la Foire. » D'ESTRÉE P. (1794), *Le père Duchesne, Hébert et la commune de Paris (1792-1794)*, pp. 31-32.

⁴ Voir infra.

⁵ Galileo GALILEI (1564-1642). À la suite de la publication du *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde* en 1632, Galilée doit comparaître devant l'inquisition pour sa défense de l'héliocentrisme et du mouvement de la Terre. En 1633, il est condamné à l'emprisonnement puis à assignation à résidence à Acerti près de Florence jusqu'à sa mort. (Voir RICHARDT A. (2007), *La vérité sur l'Affaire Galilée*, Paris, F.X. De Guibert.) La légende veut que tout en abjurant, Galilée prononce « Eppur si mueve » (Et pourtant elle [la Terre] tourne).

⁶ Joseph-Jérôme LEFRANÇOIS DE LALANDE (1732-1807), astronome. Il publie en 1764 un *Traité*

les sciences positives ne font pas grande fortune à Rome ; 2° parce que l'on ne défend pas le livre de Lalande qu'on lit tous les jours et qui suppose d'un bout à l'autre que la Terre tourne, tandis qu'on défend encore les livres du pauvre Galilée que personne ne lit plus.¹ Mais dans le régime de l'erreur, il faut avoir bien de l'esprit pour être conséquent et pour faire tout cadrer; et depuis bien longtemps il n'y en a plus guère dans ce pays-ci ; et je crois, dieu me pardonne que, sans nos élégantes et nos incroyables, la farce finirait bientôt.²

Voilà donc encore Gênes, ma chère amie, qui vient de faire des siennes. Les aristocrates sont bien incorrigibles. Les exemples ne produisent rien sur eux. Vous savez vraisemblablement ce qui s'y est passé ; quant à nous, nous ne savons pour ainsi dire rien. Le dernier courrier n'est pas venu et il ne circule que des rapports de fugitifs par mer qui ne s'accordent pas parce qu'ils sont partis à différentes époques ; mais il paraît que les Français y ont été malheureux du moins pendant quelque temps. Nous sommes inquiets de Faipoult dont nous ne pouvons pas avoir de nouvelles. Nous attendons avec grande impatience le courrier qui doit arriver ce soir. On dit que Bonaparte vole sur ces oligarchies ; mais nous n'en sommes pas encore certains.

La ci-devant République de Venise avait ici pour ambassadeur un nommé Pesaro³, vil colporteur de toutes les fausses nouvelles qu'on répandait à foison dans toute l'Italie pour y ruiner les Français. Pendant la révolution de son pays, il a été quelque temps sans en recevoir de lettres, parce que les courriers ne portaient pas, et il était sur les épines ; enfin le premier courrier arrive, et il s'empresse d'envoyer chercher ses dépêches ; le courrier répond qu'il a beaucoup d'occupations, mais que si le citoyen Pesaro veut se donner la peine de passer à la maison, il lui communiquera les papiers. La bête à perruque a été obligée de se transporter chez le courrier qui poliment l'a fait asseoir, qui lui a tout communiqué, et qui lui a fait verbalement la relation de tout ce qu'il savait.⁴ Tu vois, ma chère amie, que je ne te rapporte que des niaiserles; mais, que veux-tu, c'est le fruit du pape.

Nous avons eu des lettres de Gênes. Le citoyen Faipoult écrit que toute sa maison est en sûreté ; il est, dit-on, retiré à Alexandrie en Piémont.⁵

d'astronomie qui est réédité en 1771 et revisité en 1792. En 1800 il constitue encore la base des études des futurs astronomes et présente un tableau des connaissances astronomiques. Le développement consacré aux méthodes de calculs pour l'astronomie, dégagé de considérations théoriques en mathématiques, ainsi que les commentaires sur les instruments astronomiques procuraient à cet ouvrage un avantage sur les manuels rivaux. (N. et J. DHOMBRES (1989), p. 263.)

¹ En 1744, le pape Benoît XIV autorise la publication des *Dialogues* : le mouvement de la Terre doit encore se réduire à une hypothèse et le pape ne revient pas sur l'interdiction de l'héliocentrisme. Le décret d'interdiction n'est annulé qu'en 1822.

² Monge souligne l'incohérence des jugements de l'église mais surtout l'inefficacité de sa censure contre les théories scientifiques. En effet, la censure de l'église n'atteint qu'un seul ouvrage, alors que la science conserve, perfectionne et ne cesse d'actualiser ses principes et ses théories en les réorganisant, en les réduisant afin de les transmettre. Ainsi, une fois encore, la valeur déterminante des traités élémentaires apparaît. Catherine juge que ce récit pourrait faire l'objet d'une publication dans le *Journal des campagnes* et que cela pourrait permettre à Eschassériaux de séduire Louise. Elle écrit de Paris le 10 messidor an V [28 juin 1797] : « Si je voulais faire grandement ma cour à L[oui]se, je ferais mettre dans Le journal des campagnes ton petit article sur la bibliothèque de la Minerve, mais il est trop aristocrate. Je ne lui donnerai pas le plaisir de voir une fois de plus son nom dans un journal, il le fait mettre assez souvent lui-même. » Sur l'anticléricisme de Monge voir la lettre n°3, 22 ?

³ Francesco PESARO (1740-1799). Voir les lettres n°40 et 76.

⁴ La révolution de Venise, le renversement du Sénat, la signature du Traité de Milan le 16 mai 1797 [27 floréal an V] et l'installation d'une municipalité provisoire à Venise le 27 floréal an V [16 mai 1797]. Voir les lettres n°76, 84, 89, 90, 93 et 96.

⁵ Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817) ministre plénipotentiaire de la République française à Gênes. Bonaparte ne se montre pas satisfait de la manière avec laquelle Faipoult mène les affaires de la France à Gênes. Voir les lettres de Bonaparte à Faipoult du 8 et 10 prairial an V [27 et 29 mai 1797] (1588 et 1597, *CGNB*). Bonaparte explique la situation à Gênes au Directoire dans une lettre de Mombello du 11 prairial an V [30 mai 1797]. « Les affaires de Gênes méritent un prompt remède ; plus de huit cents personnes sont arrêtés ; les Français ne peuvent plus se montrer, et, si je ne faisais pas finir promptement cette affaire, les communications de l'armée seraient

J'aperçois la fin de mon travail de la Bibliothèque du Vatican ; encore deux ou trois jours, le choix sera fait¹ ; il n'y aura plus qu'à terminer quelques difficultés sur certains manuscrits qui, ayant été reliés ensemble pour épargner les frais de reliure, doivent être comptés pour deux ou pour trois ; mais il ne faut pas que l'on abuse de ce principe qui est juste en lui-même et je suis sur mes gardes.² Après cela, il faudra [faire] le catalogue raisonné et cela tiendra un peu de temps.³

Je ne te parle pas de Berthollet. Il est content de n'être plus à Rome ; il est actuellement dans le Vénitien, et les lettres qu'il nous écrit annoncent beaucoup plus de gaieté qu'il n'en avait ici. Quant à moi, je crois que j'en aurai beaucoup quand j'aurai passé Lyon. Mais je n'y suis pas encore. Je ne crois pas que j'attende jusqu'aux vendanges pour aller en France. Mais si les circonstances l'exigeaient, il faudrait tâcher de te rendre à Nuits pour ce temps-là ; je ferai mes efforts pour t'y rejoindre et la fête sera double.

Adieu, ma chère amie. Mille choses aimables à la citoyenne Berthollet,⁴ aux deux ménages de nos frère et sœur,⁵ une caresse à Émilie et à Paméla,⁶ et quelques petites lettres à ton mari. Les autres en reçoivent toutes les semaines et quand j'en touche une, je suis le plus heureux des hommes.

nécessairement compromises, et, en cas de rupture des négociations, je me trouverais obligé d'avoir toujours à contenir les effets de la malveillance des Oligarques, qui, désormais ; n'étant plus contrebalancé par l'opinion des bourgeois et du peuple qu'ils viennent de comprimer, sont capables de se porter à tous les excès contre nous. D'un autre côté, il vaut mieux que, dans la balance des négociations comme dans celle des événements militaires, les efforts de Gênes se trouvent entièrement en notre faveur, que d'avoir les différents efforts contre nous. D'ici à dix jours, j'espère que tout sera terminé, que le Sénat aura désarmé les charbonniers, aura inspiré à la populace des sentiments plus justes à notre égard, et peut-être aura même accepté un mélange dans le gouvernement, qui nous sera une sûre et la seule garantie de sa conduite future ; qu'en outre le Sénat aura fait des réparations pour les outrages commis contre nous. Il y a eu dans les différentes bagarres de Gênes une trentaine de Français d'assassinés [le bilan de ces bagarres est encore discuté allant de deux à trente victimes], beaucoup d'arrêtés [...] et quelques maisons de Français pillées. Les Français n'ont pris aucune part au mouvement de Gênes ; mais les oligarques, pour émouvoir les charbonniers et changer l'état de la question, ont d'une affaire du peuple contre les oligarques une affaire de nation à nation. [...] Ce ne sera que par des exemples sévères, que par une attention soutenue du gouvernement français pour faire punir les hommes qui, dans les différents États, prêchent la populace contre nous que l'on parviendra à revêtir les citoyens français des mêmes égards que l'on a eu des sujets des autres puissances. J'ai fait demander au roi de Sardaigne si je pouvais disposer de ses troupes pour agir contre Gênes ; non seulement il y a consenti, mais encore il en paraissait satisfait. » (1600, *CGNB*). Catherine répond de Paris le 10 messidor an V [28 juin 1797] : « Il me semble que vous êtes peu au courant des affaires de Gênes. Je n'ai vu nulle part que les Français eurent été malheureux dans leur insurrection. Je crois que le C[itoyen] Faipoult y est encore, et que tout est pacifié. Au reste mon ami quand on est aussi éloigné que nous le sommes, il ne faut point parler de nouvelles, celles qui arrivent sont détruites bien avant leur arrivée... ».

¹ Cette première partie du travail n'est finalement achevée que onze jours plus tard le 26 prairial an V [14 juin 1797] voir la lettre n°104.

² Sur ce point précis voir la lettre n°120.

³ Catherine commente en réponse dans sa lettre de Paris le 10 messidor an V [28 juin 1797] : « Revenons à ce catalogue raisonné, voilà 23 jours que tu raisonnes, cela doit être fini. » Sur le choix des manuscrits du Vatican, la consultation des catalogues et la confection de la liste voir les lettres n°23, 25, 26, 27, 70, 76, 79, 100, 104, 110, 111, 113, 114, 120, 139 et 140.

⁴ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829).

⁵ Anne Françoise HUART (1767-1852), jeune sœur de Catherine HUART et son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) ainsi que Louis MONGE (1748-1827) frère de Gaspard MONGE et sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

⁶ Louise MONGE (1779-1874), Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART et Émilie MONGE (1778-1867).

C'est demain la Pentecôte, et je profite de cette fête pour aller voir Ostie et l'embouchure du Tibre pendant que la saison du mauvais air n'est pas encore arrivée. Je ne me soucie pas de tomber malade dans ce pays-ci.¹

Monge

¹ Monge écrit un effet une lettre après son séjour à Ostie. La lettre n'a pas été conservée ou du moins retrouvée et sa date n'a pas pu être précisée plus que l'intervalle de temps entre cette lettre et la suivante entre le 16 prairial an V [3 juin 1797] et le 26 prairial an V [14 juin 1797], par contre on dispose de la réponse de Catherine de Paris le 17 messidor an V [5 juillet 1797]. Voir la lettre n°108.

100. Les Commissaires au ministre des relations extérieures, Rome, 3 juin 1797

Rome, le 15 prairial de l'an V

Au ministre des relations extérieures à Paris

Citoyen ministre,¹

Le premier convoi des objets d'arts fournis par le Pape² est arrivé à Livourne, où il restera jusqu'à ce que les circonstances permettent de l'embarquer avec sécurité. Notre collègue Thouïn qui vient de se rendre dans ce port, au retour de sa tournée dans la Romagne, surveille la manière dont il sera remis dans les magasins³ ; et il sera parfaitement secondé dans cette opération par notre consul Belleville.⁴

Le second convoi a passé tous les points difficiles de la route, et notre collègue Tinet, qui s'est chargé de le diriger, nous assure qu'il n'a plus aucune inquiétude sur le succès de sa marche.⁵

Le troisième serait parti actuellement, si le défaut de fer dans la ville de Rome n'avait retardé la confection des chars. Il ne sera en route, tout au plus, que dans six jours ; et le quatrième ne pourra le suivre que vingt jours après.⁶

Nous ne manquerons pas de vous rendre compte des époques de départ de l'un et de l'autre.

Nous espérons que le choix des manuscrits pourra être terminé dans une huitaine de jours. Il faudra ensuite s'occuper de la confection de la liste ; et ce ne sera qu'après ce second travail que nous pourrons vous faire parvenir l'état des cinq cents manuscrits et le présenter au gouvernement de Rome.⁷

La fameuse *Anthologie grecque* avait été reliée en deux volumes; nous en avons déjà trouvé la seconde partie sous le n° 23 ! Nous espérons de même trouver la première et remplir, à cet égard, les vœux que vous nous avez transmis de la part du Directoire.⁸

La Commission, citoyen ministre, n'a cessé d'apporter les soins les plus attentifs à la conservation des monuments qu'elle a recueillis pour la République. Le plus souvent, et lorsqu'elle n'avait pas lieu de compter sur l'adresse et l'intelligence des ouvriers dont elle pouvait disposer, c'est par ses propres moyens qu'elle a emballé les objets d'arts et de sciences. Mais lorsque la marche de l'armée commandait la plus grande rapidité pour des opérations qui devaient se faire sur des lieux où elle ne pouvait être, elle a été obligée de se faire remplacer par des citoyens dans le zèle desquels elle avait confiance, en leur donnant des instructions convenables aux circonstances. Elle a eu souvent à se louer de semblables mesures. Elle a eu lieu, par exemple, de vous témoigner sa satisfaction de la manière dont le citoyen Patrault s'est acquitté de sa mission à Monza⁹ ; et lorsque les instructions de la Commission n'ont pas été parfaitement remplies, elle s'est empressée de satisfaire à ce qui n'était pas fait. Elle compte, citoyen ministre, sur la confiance du gouvernement qu'elle se flatte de mériter.

Salut et respect.

Monge Moitte Berthélemy¹⁰

¹ Charles DELACROIX (1741-1805).

² Comme cela est stipulé par le Traité de Tolentino signé avec le pape Pie VI, Giannangelo BRASCHI (1717-1799), le 1^{er} ventôse an V [19 février 1797].

³ André THOÛIN (1747-1824). Voir les lettres n° 92, 94, 98, 109, 115, 121 et 122.

⁴ Charles-Godefroy REDON DE BELLEVILLE (1748-1820). Voir les lettres 103, 114 et 122.

⁵ Jacques-Pierre TINET (1753-1803). Voir les lettres n°94, 98, 102, et 110.

⁶ Monge n'indique pas les mêmes délais dans sa lettre à l'ordonnateur du port de Toulon Groignard. Voir la lettre n°98.

⁷ Monge termine la sélection le 26 prairial an V [14 juin 1797] voir la lettre n°104. Sur le choix des manuscrits et la confection de la liste voir les lettres n°23, 25, 26, 27, 70, 76, 79, 99, 100, 110, 111, 113, 114, 120.

⁸ Sur la saisie des manuscrits qui constitue l'*Anthologie grecque*. Voir les lettres n°79, 120 et 139.

⁹ Jean-Baptiste PATRAULT (1751-1817), voir la lettre n°68.

¹⁰ Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810) et Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811). Berthollet est à Venise.

101. Les Commissaires au ministre des relations extérieures, Rome, 3 juin 1797

Rome, le 15 prairial de l'an V

Au citoyen Charles Delacroix, ministre des relations extérieures¹

Nous vous prions de bien vouloir faire passer au Conservatoire de musique, la note ci-jointe, faite par notre adjoint en cette partie, le citoyen Kreutzer. Il est chargé spécialement par le général en chef Bonaparte² du recueil de tout ce qu'il y a de précieux en ce genre.³

Nous vous prions de vouloir bien faire demander aux chefs du Conservatoire⁴ une réponse la plus prompte possible, parce que le besoin que le citoyen Kreutzer a d'un renseignement, pour ne pas faire double emploi, est tel que le délai pour avoir réponse est déjà un mal et contraire son opération. Il vous prie, dans le cas où la Commission serait partie de Rome, de faire adresser toutes les lettres pour lui au ministre de France à Rome.⁵

Nous vous prions encore de faire remettre au Conservatoire de musique la déclaration nécessaire de notre part pour prouver que le citoyen Kreutzer, membre du Conservatoire, est ici employé au service de la République française en qualité de commissaire, notre adjoint.

Nous vous serons tous obligés de presser la réponse du Conservatoire.

Monge Moitte Berthélemy⁶

¹ Charles DELACROIX (1741-1805).

² Napoléon BONAPARTE (1769-1820).

³ Rodolphe KREUTZER (1766-1831), musicien, adjoint à la commission pour servir à l'exécution du traité de Tolentino en janvier 1797.

⁴ Le conservatoire de musique aujourd'hui le conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris est une création institutionnelle révolutionnaire à caractère pédagogique au même titre que l'École polytechnique. La Convention promulgue le 3 août 1795 (16 thermidor an III) une loi établissant le Conservatoire de musique qui a pour mission non seulement la formation des musiciens et la conception d'une méthode pour chaque discipline mais aussi la participation aux fêtes nationales. Il est administré par un directoire composé de François-Joseph GOSSEC (1734-1829), Étienne-Nicolas MÉHUL (1763-1817) et Luigi CHERUBINI (1760-1842) et il est dirigé par Bernard SARRETTE (1765-1858).

⁵ François CACAULT (1743-1805) chargé de la bonne exécution des clauses de l'armistice de Bologne et de Tolentino.

⁶ Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810) et Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811). Berthollet est à Venise. André Thouïn est à Livourne, Tinet accompagne le deuxième convoi de Rome. Voir la lettre n°102.

102. Les Commissaires aux administrateurs du Muséum des Arts, Rome, 3 juin 1797

Rome, le 15 prairial de l'an V

Les Commissaires du gouvernement français pour la recherche d'objets de sciences et arts en Italie

Aux administrateurs du Muséum des arts à Paris

Lorsque nous avons reçu le mémoire que vous nous avez adressé sur le besoin que le Muséum des arts éprouve d'un artiste exercé à *mettre les pièces et à faire les joints* aux statues antiques qui sont en restauration et sur la nécessité de procurer au Muséum des *blocs ou fragments de marbre grec*, propres à restaurer et les statues que nous possédons et celles que nous expédions actuellement en France, nous avons déjà rempli les vues qu'il renferme. Nous avons engagé le sieur Mariano, le meilleur artiste de Rome en ce genre.¹ Il est actuellement en route avec le second convoi des statues que nous avons expédié pour Livourne, et dont l'Apollon et le Laocoon² font partie.³ Il ne doit pas perdre de vue ces deux objets précieux dont il a suivi l'encaissement, et il doit les accompagner jusqu'à Paris. Un de nos collègues qui surveille ce convoi jusqu'à Livourne⁴, rend un compte très avantageux du zèle et des soins de cet artiste. Nous croyons qu'il sera nécessaire de l'attacher au Muséum des arts par des appointements fixes, qui lui permettent de faire venir sa femme et ses enfants qu'il a laissés à Rome.

Nous avons trouvé chez un sculpteur des fragments considérables de statues antiques. Le premier, de marbre de Paros, fournira la matière à restaurer le Laocoon et les autres statues antiques qui sont de ce marbre. Le second, qui est d'un autre marbre grec, servira pour la Cléopâtre⁵ et les autres statues de même matière. Nous les acquerrons tous deux ; nous les encaisserons avec soin, afin que le marbre ne soit pas exposé à se rompre en route, et nous les expédierons avec le dernier convoi.

Nous commençons, citoyens, à apercevoir la fin de notre mission à Rome et nous croyons devoir vous mettre au courant de ce que nous avons fait par rapport à un objet auquel la nation attache un si grand intérêt.

C'est constamment sous nos propres yeux que les mouvements des statues, leur encaissement, la construction des chars et les autres travaux relatifs à la livraison des objets d'art ont été faits. Nous avons trouvé les plus grandes ressources dans M. Valadier, architecte chargé par le pape de diriger les détails de ces opérations, et nous n'avons qu'à nous louer de l'activité et de l'intelligence qu'il y a mises.⁶

Les statues et les autres morceaux de sculpture sont placés dans des caisses de la plus grande solidité ; elles y sont saisies de manière qu'aucune de leurs parties ne peut prendre de mouvement particulier ; et les caisses elles-mêmes sont emballées avec de la paille à l'extérieur pour les mettre à l'abri des chocs.

Les chars sur lesquels on les transporte ont tous été faits à dessein d'une force et avec des dimensions convenables au poids et au volume de l'objet auquel chacun d'eux était destiné ; les brancards sont recouverts de madriers en travers et contigus, qui forment un plancher sur lequel repose la charge, non immédiatement, mais au moyen d'une suite contiguë de nattes de jonc, qui forment ressort et amortissent les secousses. Le plancher est horizontal lorsque le char est sur un terrain de niveau, et il est assez élevé pour que les roues de l'avant-train puissent entièrement tourner dessous et procurer tous les mouvements. Enfin, la voie de ces chars est en général la même que la plus grande voie de France. Mais, pour quelques-uns d'entre eux dont la charge devait être plus élevée, on l'a faite un peu plus grande, pour diminuer les dangers de versement en route.

¹ MARIANO (? - ?).

² Les deux statues l' « Apollon du Belvédère » et le « Laocoön et ses fils ».

³ Voir la lettre n°100.

⁴ André THOÛIN (1747-1824) voir les lettres n°100 et 104.

⁵ Il s'agit en fait d'une copie romaine d'une statue grecque « Ariane endormie ».

⁶ Giuseppe VALADIER (1762-1839). Voir les lettres n°23 et 82.

Tous les objets d'art composeront cinq convois, dont quatre seront dirigés à Livourne. Le premier est déjà arrivé au port, et il a été surveillé dans sa marche par un de nos adjoints, sage et intelligent, qui ne l'a jamais quitté de vue.¹ Le second, qui est actuellement dans la Toscane, a passé tous les points difficiles de la route. L'Apollon et le Laocoon en font partie, et il est surveillé par un de nos collègues avec lequel nous sommes en fréquentes relations et qui nous assure qu'il n'a aucune inquiétude sur la réussite du voyage.² Le troisième partira dans huit jours, et le quatrième, deux décades après. Nous avons tout lieu d'espérer pour eux le même succès dans une saison plus favorable et sur des chemins qui sont devenus meilleurs.

Le cinquième convoi sera composé de deux fleuves le Tibre et le Nil³ et d'une dizaine d'autres objets d'un trop grand poids pour être transportés par terre dans des chemins de montagne. Ces objets sont déjà encaissés pour la plus grande partie ; nous les ferons emballer comme les autres. Nous y appliquerons les cachets de la Commission et de la légation, et nous les laisserons ici en dépôt sous la surveillance de notre ministre, pour être embarqués sur le Tibre et de là sur des bâtiments de mer, lorsque les circonstances permettront de le faire avec sécurité.⁴

Chacun de nos convois, formé d'environ douze chars, est suivi de plusieurs voitures qui portent les pièces de rechange, en cas de rupture en route, et tous les agrès nécessaires pour parer à tout accident.

Chaque char est attelé, d'abord, de deux bœufs forts et capables d'être maîtres du timon, et ensuite de six paires de bœufs en avant, qui n'ont d'autre fonction que de tirer. Les conducteurs, pénétrés de l'importance du convoi, et constamment surveillés par un de nous, sont attentifs à leur ouvrage, et c'est réellement un beau spectacle de voir les fruits des victoires de notre armée franchir les montagnes dans le plus grand ordre.⁵ Le pape fournit une escorte jusqu'à la frontière, et, sur le territoire de la Toscane, le gouvernement s'occupe avec le plus grand zèle de tout ce qui peut être utile à la sécurité du convoi, à la subsistance des hommes et à la nourriture des animaux.

Quant aux tableaux, ceux de forte dimension qui étaient sur toile, ont été roulés sous nos yeux sur des cylindres de grand diamètre, les plus larges dessous, et sur ceux-ci, ceux qui étaient plus étroits. Entre chaque révolution, se trouve un lit de feuilles de papier blanc qui défend la peinture du contact de la toile de la révolution supérieure, le tout enveloppé d'une toile et bien serré au moyen d'une bande roulée en hélice autour du cylindre, tantôt dans un sens, puis dans un autre, en sorte que tout mouvement est impossible. Le cylindre est porté par les deux extrémités de son axe sur les fonds de la caisse et sa surface ne touche à rien. Les tableaux sur toile, qui étaient de dimensions moyennes et qui, restaurés depuis peu de temps, avaient été de nouveau mis sur toile, ont été placés, tout tendus, dans une caisse avec les précautions nécessaires pour empêcher tout mouvement. Ceux sur parquet ont chacun leur caisse particulière. Toutes les caisses de tableaux ont d'abord été goudronnées en dehors, pour être à l'abri de tout humidité, puis recouvertes dans une toile cirée, ensuite emballées avec de la paille et enfin chargées comme les caisses des statues sur des rouleaux de nattes de jonc pour les défendre des secousses.

La caisse des tableaux roulés qui faisait partie du premier convoi, est déjà rendue au port de Livourne. Les autres, qui sont comprises dans le second, sont actuellement en route. Elles sont placées de champ, sur un char fait à dessein, et, le plancher sur lequel elles reposent étant suspendu, elles ne sont point exposées aux secousses qui auraient pu mettre en vibration les parquets, surtout celui de La Transfiguration⁶, qui est d'une grande étendue.

¹ Charles-Joseph GERLI (17 ? - ?), voir les lettres n°77, 81 et 92.

² Jacques-Pierre TINET (1753-1803).

³ Statues représentant les deux fleuves. Voir la lettre n°110.

⁴ Monge s'occupe de ce dernier convoi avant de s'embarquer pour l'Égypte en mai 1798. Voir la lettre n°184.

⁵ Sur la nature spectaculaire du convoi et la volonté de frapper l'opinion publique avec le spectacle des saisies. Voir les lettres n°48 et 110.

⁶ « La transfiguration du Christ », dernier tableau de Raphael mort en 1520.

À mesure que nos convois arrivent à Livourne, ils sont déposés dans de grands magasins qui sont sur le port, pour y attendre les occasions de l'embarquement et ils sont sous la surveillance de notre consul Belleville, dont le zèle, les lumières et l'activité inspirent la plus grande confiance. D'ailleurs un de nos collègues est en ce moment à Livourne,¹ un autre doit y arriver incessamment,² plusieurs de nous doivent s'y rendre successivement,³ et nous aurons souvent occasion de nous assurer par nous-mêmes de la bonté des mesures qui seront prises, tant pour la sûreté du dépôt que pour celle de l'embarquement. Le général en chef, qui est au courant de toutes nos opérations, s'occupe des moyens de procurer une escorte suffisante.⁴ Nous avons prévenu le commandant de la marine et l'ordonnateur à Toulon⁵ de tout ce qui regarde la marche du convoi, en les priant, chacun en ce qui le concerne, d'employer, lorsque les circonstances le permettront, les moyens qu'ils ont à leur disposition, soit pour le transport, soit pour la protection. Enfin, nous les invitons à disposer tout à l'avance, afin que, lorsque nos objets d'art seront arrivés dans nos ports,⁶ on puisse les remonter par le Rhône et la Saône jusqu'à Chalon, tant pour éviter les risques d'une longue route par terre sur les mauvais chemins, que parce qu'il serait difficile de trouver dans les pays méridionaux les 7 à 800 bœufs qui seraient nécessaires et qui se trouveront facilement dans les environs de Chalon et de Mâcon, et que la rareté des fourrages rendrait difficile la nourriture d'un attelage aussi nombreux et qui fait à peine deux lieues par jour.

Nous ne ferons pas, citoyens, l'exposé de toutes les précautions de détail qui nous ont été inspirées ou suggérées par les circonstances ; il nous suffira de vous avoir mis à portée de voir que nous sommes satisfaits de tout ce qui est déjà exécuté et que si l'on continue les mêmes soins, nous sommes sans inquiétude sur le reste de l'opération.⁷

Salut et fraternité.

Monge Berthélemy Moitte⁸

¹ André THOÛIN. Voir supra.

² Jacques-Pierre TINET.

³ Les adjoints Edme GAULLE (1762-1841) et Antoine-Jean GROS (1771-1835) qui accompagnent le troisième convoi de Rome pour Livourne. Voir la lettre n°103 et 111.

⁴ Napoléon BONAPARTE (1769-1821) écrit à la commission le 2 prairial an V [21 mai 1797] : « J'ai vu avec grand plaisir qu'une partie des objets que devait fournir Rome sont déjà partis ; j'attends d'un instant à l'autre une petite frégate qui transportera ces objets à Toulon. » (1570, *CGNB*).

⁵ Le commandant (? -?) et Antoine GROIGNARD (1727-1799). Voir la lettre n°98.

⁶ Sur l'embarquement et l'arrivée des objets de Rome voir les lettres n°121 et 122.

⁷ Sur les convois de Rome voir aussi les lettres n°94, 95, 98, 109, 110, 111, 114 et 115.

⁸ Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) et Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810). Berthollet est à Venise.

103. Les Commissaires au ministre des relations extérieures, Rome, 10 juin 1797

Rome, le 22 prairial de l'an V

Citoyen ministre,¹

Le troisième convoi des objets de sciences et arts est parti ce matin de Rome pour Livourne, surveillé dans sa marche par deux de nos adjoints, dont l'un est le citoyen Gros, peintre distingué que le général en chef a attaché à la Commission, et l'autre est le citoyen Gaulle, statuaire, que nous avons amené avec nous de Paris.²

Vous trouverez ci-joint l'état de chargement de ce convoi qui est composé de douze chars, indépendamment des voitures de suite, qui portent les pièces de rechange et les agrès nécessaires en cas d'accident en route.

Nous avons pensé, citoyen ministre, que ce serait rendre un service à nos jeunes artistes que de leur procurer la collection des gravures des monuments d'architecture de l'ancienne Rome par Piranesi.³ Nous en avons acheté trois exemplaires, le premier pour la Bibliothèque nationale, le deuxième pour celle de l'Institut, et le troisième pour l'École polytechnique.⁴ Nous avons aussi acheté deux exemplaires de l'explication des principaux monuments de sculpture par le célèbre antiquaire M. Visconti.⁵ Ils sont destinés l'un pour la Bibliothèque nationale et l'autre pour celle de l'Institut. Ces objets, qui font partie du troisième convoi, sont dans trois caisses qui vous sont adressées, et sur chacune d'elles nous avons écrit sa destination particulière.

Le citoyen Belleville, consul à Livourne,⁶ et notre collègue Thoüin⁷ qui est dans ce port, vous auront vraisemblablement instruit que, voulant s'assurer de l'effet que le transport aurait pu produire sur les statues du premier convoi, ils s'étaient déterminés à lever le couvercle de la caisse renfermant le groupe de l'Amour⁸, et qui est un des plus délicats ; qu'ils l'avaient trouvé en parfaitement bon état et qu'ils l'avaient laissé pendant quelque temps exposé à la vue du public.⁹

Ce succès, citoyen ministre, ne fait qu'augmenter notre zèle et nous profitons de l'expérience des premiers convois pour assurer encore plus la marche des suivants.¹⁰

Salut et respect.

Monge Moitte Berthélemy¹¹

¹ Charles DELACROIX (1741-1805).

² Le sculpteur Edme GAULLE (1762-1841) et le peintre Antoine-Jean GROS (1771-1835). Voir la lettre n°111.

³ Giovanni Battista PIRANESI (1720-1778). Voir la lettre n°77.

⁴ Voir la lettre n°106.

⁵ Ennio Querino VISCONTI (1751-1818), directeur du Musée du Capitole à Rome.

⁶ Charles-Godefroy REDON DE BELLEVILLE (1748-1820). Sur l'aide de Belleville qu'a reçue la commission, voir les lettres n°114 et 122.

⁷ André THOÛIN (1747-1824).

⁸ « Amour et Psyché » Sculpture en marbre datant du IIe siècle après J.-C. saisie au Vatican.

⁹ Voir les lettres n°77, 81, 94, 95 et 100.

¹⁰ Sur les convois de Rome voir les lettres n°

¹¹ Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810) et Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811). Berthollet est à Venise. Tinet accompagne le deuxième convoi de Rome. Voir la lettre n°102.

104. Monge à sa femme, Rome, 14-15 juin 1797

Rome, le 26 prairial de l'an V de la République française une et indivisible

Enfin, ma chère amie, le travail du choix des manuscrits du Vatican est terminé ; on travaille actuellement à faire le catalogue détaillé des objets que chacun d'eux renferme ; et quand ce catalogue qui exigera bien une vingtaine de jours sera fini, il n'y aura plus qu'à juger quelques contestations qui pourront survenir par rapport à certains manuscrits qui devront, ou ne devront pas, être comptés pour plusieurs,¹ faire ensuite les encaissements, expédier par Livourne et enfin partir de cette ville. Je profiterai du temps qu'on emploie à faire le catalogue pour aller à Naples ; je crois que ce voyage me tiendra environ 10 jours² ; ainsi tu seras privée de mes lettres pour un courrier, c'est-à-dire qu'il partira d'ici un courrier pour Paris qui ne te portera rien de moi. Nous partirons pour Naples après-demain. C'est demain la Fête-Dieu et nous voulons rester ici pour assister à la fameuse procession à laquelle le pape se prépare depuis longtemps. Il va mieux depuis quelques jours et depuis ce temps-là, il ne s'occupe que de la procession. Tout ce qu'il fait ne sont que des essais pour s'assurer qu'il pourra en venir à bout ; enfin, il semble qu'il est créé et mis au monde pour cette grande affaire. Tu vois, ma chère amie, que nous sommes ici aussi dévots pour le moins qu'en France. Hier matin, des tambours passèrent battant dans la rue, et comme cela arrive assez fréquemment, puisque les bourgeois montent ici la garde comme les citoyens le faisaient à Paris pendant la Révolution, mais nous n'y prenions pas garde. Les domestiques de la maison vinrent nous avertir que l'objet du tambour était de prévenir qu'il passerait le soir une procession, que toute la rue serait tapissée, et ils nous demandaient nos ordres à cet égard. Sur cela, le Conseil, qui n'est plus composé que de trois,³ s'assembla et il fut décidé, dans sa sagesse, qu'on détacherait deux pans de la tapisserie du salon, et qu'on les jetterait sur l'appui de notre grand balcon. Les jeunes têtes qui composent notre Conseil des Cinq cents⁴ ne trouvaient pas le décret bon, et prétendaient que les Anciens ne pouvaient délibérer que sur une résolution ; mais la tapisserie a été pendue au balcon et le public de Rome est venu admirer le travail des Gobelins et la dévotion des commissaires qui ont été bien attrapés quand ils ont vu que tout cet appareil était fait, non pour le très Saint-Sacrement, mais pour un grand diable de saint Antoine de Padoue porté par 16 faquins qui en avaient leur charge. Ce saint Antoine de Padoue était bien de son temps le plus grand thaumaturge ; c'est-à-dire faiseur de miracles ou, en bon français, le plus grand imposteur qu'il y eût au monde, et les gens du même métier ont pour lui une grande vénération. Son nom est le plus gros juron de toute l'Italie.

Par suite de la même dévotion, nous ne voulons pas aller à Naples sans avoir vu la procession de la Fête-Dieu. Tu connais cette mascarade où un homme, après avoir passé sa tête au travers du fond d'une hotte percée qu'il descend jusqu'à la ceinture, met un jupon, puis ajuste au devant de la hotte le buste d'une femme postiche ; en sorte que tout cela ressemble assez bien à une pauvre femme chargée d'une hotte dans laquelle elle porte un cul de jatte ordinairement fort bavard et très plaisant, tandis que contre l'ordinaire la pauvre femme est très discrète. Eh bien, le charlatan qui porte le pain à cacheter, c'est-à-dire le pape, est ordinairement masqué d'une manière analogue. Il faut qu'il ait l'air d'être à genoux, lorsqu'on le porte pendant que lui-même paraît porter sa marchandise. Il est assis fort commodément ; mais on ajuste un mannequin qui représente assez bien un homme à genoux, et le public qui sait tout cela ne s'aperçoit pas de la supercherie. En vérité, ma chère amie, si les Chinois

¹ Monge développe et précise ce point dans sa lettre au ministre des relations extérieures du 26 thermidor an V [13 août 1797]. Voir la lettre n°120. Sur le choix des manuscrits et la rédaction de la liste voir les lettres n°23, 25, 26, 27, 70, 76, 79, 99, 100, 104, 110, 111, 113 et 140.

² Monge quitte Rome pour Naples 16 juin 1797 et est de retour le 28 juin. Voir les lettres n°107 et 108.

³ À Rome ne restent de la commission que Monge, Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) et Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810).

⁴ Les adjoints à la commission à partir de février 1797 le peintre, Jean-Baptiste-Joseph WICAR (1762-1834), le musicien Rodolphe KREUTZER (1766-1831). Les autres jeunes adjoints Gerli, Gaulle et Gros sont déjà partis accompagnés le deuxième et le troisième convoi de Rome. Voir les lettres n°81 et 103.

savaient toutes ces platitudes, ils auraient encore bien plus de mépris pour les pauvres Européens. Mais heureusement pour eux, ils ne veulent pas même qu'on leur en parle, et ils ont eu le bon esprit de se garantir de tout cela comme les Marseillais font de la peste.¹ Mais nous qui avons la peste, il n'y a plus de quarantaine qui puisse nous garantir. Nous sommes avec cette lèpre qui nous défigure, qui nous ôte l'usage de nos membres et qui nous ravale à l'étage des animaux de nos étables. Nous serons perpétuellement les victimes des terroristes les plus horribles, c'est-à-dire des prêtres qui empoisonnent notre vie entière, et qui depuis le moment de notre naissance jusqu'au dernier de nos soupirs, étouffent en nous tout genre de bonheur, nous entourent de spectres affreux, et convertissent pour nous le monde en un véritable enfer dont ils sont les diables. Ah ! pour nous peindre les diables comme les ennemis du genre humain, comme ses fléaux, comme ses bourreaux, ils n'ont qu'à les peindre de leurs propres couleurs, qu'à leur prêter leur même acharnement, et ils me feraient fuir dans un autre enfer si toutefois il y en avait un où ils ne fussent pas. Mais heureusement pour moi, il y a un paradis dans ce monde, c'est la chambre où tu es, où je pourrai embrasser mes enfants, voir mon frère, Fillette, et tous les autres saints. Dieu veuille raccourcir mon purgatoire qui me paraît bien long; je dirais bien des chapelets pour avoir quelques jours d'indulgence.

Je suis toujours en correspondance amicale avec le pouvoir exécutif de la République de Saint-Marin. J'avais vu dans les archives de cette République quelques restes de sa correspondance avec la brillante République de Florence, et j'avais prié d'ici les deux capitaines régents d'avoir la complaisance de m'en envoyer une copie certifiée, avec une petite note des circonstances qui avaient donné lieu à chaque lettre.² Ils viennent de le faire, en y joignant un abrégé de leur histoire. Je l'adresse au général en chef, en le priant de l'envoyer au Directoire qui vraisemblablement le fera traduire et publier dans les journaux, en ce moment où l'intervalle entre la guerre et la paix ne fournit pas beaucoup de matière au coche.³

[27 prairial]

Eh bien, ma chère amie, je reviens de voir passer la procession de la Fête-Dieu. Le Pape n'y était pas ; apparemment, il aura eu quelque incommodité cette nuit ; et elle a été, dit-on, de moitié moins belle qu'elle n'aurait été s'il se fut trouvé là avec toute sa maison militaire. Ce qui en est resté est bien la plus plate cochonnerie du monde. Nous, nous étions placés au second rang, parce que tout le premier était déjà occupé ; à ce premier devant nous, j'ai trouvé un homme avec sa famille vêtu à peu près comme un de nos ci-devant avocats qui voulut nous faire les honneurs du premier rang que nous avons refusés ; mais il a eu la complaisance de nous expliquer tous les détails de la marche ; c'était l'honoré de cette revue d'armée ; il en parlait tout bas devant sa femme et ses filles comme j'aurais pu t'en parler si tu avais été là.

Adieu, ma chère amie, mille choses au petit nombre de nos amis.

[Monge]

¹ Monge tire sans doute cette réflexion de sa lecture récente de *l'Origine de tous les Cultes, ou la Religion universelle*, ouvrage publié en 1795, dans lequel Charles-François Dupuis développe une étude comparative des positions religieuses et astronomiques chez les Égyptiens, les Grecs, les Chinois, les Perses et les Arabes. Au sujet de l'anticléricisme de Monge, voir aussi la lettre n°39.

² Sur la mission de Monge auprès de la République de Saint Marin, voir les lettres n°96, 97 et 105, mais aussi n°55, 56, 57, 58, 64, 65 et 91.

³ Voir la lettre n°105.

105. Monge aux régents de Saint-Marin, Rome, 15 juin 1797

Rome, le 27 prairial de la République française une et indivisible

Monge aux deux capitaines régents de la République de Saint-Marin

Citoyens régents,¹

J'ai reçu la copie des lettres de la République de Florence dont vous conservez les originaux dans vos archives et l'abrégé que vous avez bien voulu y joindre de l'histoire de votre pays. Ce travail excède de beaucoup celui que j'avais pris la liberté de vous demander.²

Je viens d'adresser le tout au général Bonaparte. Je le prie de le faire parvenir au Directoire avec invitation de le faire publier.³ Dans le moment où le repos des armes fait tarir la source des nouvelles, les journaux saisiront avidement cette occasion d'entretenir l'Europe d'une République qui, ayant vu naître toutes celles d'Italie, et qui, ayant figuré avec elles dans le temps de leur éclat, leur a survécu par la sagesse de son gouvernement. Je demande aussi au général la permission de lui rappeler quand il sera temps, qu'il désire faire cesser l'état précaire de la République de Saint-Marin par rapport à ses subsistances, au moyen d'un traité avec les pays qui l'environnent.⁴

J'ai été enchanté de faire ici connaissance avec le citoyen Marini que vous honorez de votre confiance et qui me paraît en être bien digne.

Le souvenir de vos bontés, Citoyens régents, fera le charme de la retraite à laquelle je soupire et qui désormais convient à mon âge.⁵

Salut et respect.

Monge

¹À partir du 12 germinal an V [1 avril 1797], les capitaines régents que Monge a rencontrés lors de sa mission à Saint-Marin Antonio ONOFRI et Marino FRANCESCONI sont remplacés par Giuliano BELLUZI (?- ?) et Girolamo PAOLINI (?- ?).

² Voir la lettre n°97 et 104.

³ La lettre de Monge à Bonaparte n'a pas pu être insérée au corpus ; de même la lettre de Bonaparte au Directoire à ce sujet ne figure pas dans l'édition de la *CGNB*.

⁴ Voir les lettres n°57 et 64.

⁵ Sur la mission de Monge auprès de la République de Saint Marin, voir les lettres n°55, 56, 57, 58, 64, 65, 91 et 96.

106. Monge au Conseil de l'École polytechnique, Rome, 15 juin 1797¹

Rome, le 27 prairial de l'an V de la République française une et indivisible

Citoyens collègues²,

Nous avons acheté ici trois collections des *Œuvres* de Piranesi qui forment en gravures le plus beau recueil des monuments d'architecture de l'ancienne Rome.³ La première de ces collections est pour la Bibliothèque nationale, la seconde est pour celle de l'Institut, la troisième est pour la vôtre. Cette dernière est renfermée dans une caisse à votre adresse qui est actuellement en route pour le port de Livourne avec un des convois de statues et qui n'arrivera à Paris qu'avec le grand convoi de Rome.⁴

Un des cahiers de ce recueil étant plus grand que les autres, nous avons été obligés de faire faire la caisse un peu plus grande que le volume total ne l'aurait exigé, ce qui a laissé des vides. Nous avons garni ces vides de planches pour défendre les œuvres de Piranesi de toute avarie, et nous les avons remplis de plusieurs objets, ainsi qu'il suit :

1° Quelques fragments de plâtre de Rome dont le citoyen Berthollet⁵ a désiré faire l'essai comparativement à celui de Paris ; je vous prie de lui faire conserver ces échantillons dont une partie entrera dans votre cabinet d'histoire naturelle.

2° Une collection assez nombreuse de plusieurs marbres et pierres que les Romains faisaient venir de très loin pour décorer leurs monuments ; autant que la rapidité nous l'a permis, nous avons fait mettre les étiquettes sur chaque objet.

3° Un petit paquet contenant environ 5 livres de précipité rouge⁶ que je n'avais pas eu l'occasion de placer dans les autres envois.

Tout cela est pour votre Cabinet.

Mes collègues y ayant placé quelques petites choses pour eux, comme par exemple une ou deux boîtes de crayons d'Italie ; ces objets portent leurs adresses et je vous prierai à l'ouverture de les y faire parvenir.

J'y ai placé un exemplaire de Dante⁷ en trois volumes que j'ai acheté ; je vous serais très obligé si vous aviez la complaisance de l'envoyer à ma femme.⁸

Le citoyen Alma, secrétaire du Conseil⁹ m'a chargé de prendre des renseignements sur l'existence d'un de ses parents, volontaire à l'armée d'Italie. Sa lettre qui ne m'est parvenue que tard m'a trouvé ici où je suis très éloigné du quartier général. Je l'ai envoyée sur le champ au général Berthier,¹⁰ en le priant de faire faire la recherche, et d'adresser directement la réponse au citoyen Alma, j'espère que les occupations du général Berthier ne l'auront pas empêché de me rendre ce service.

Je me recommande, mes chers collègues, à votre bon souvenir et vous prie de compter sur mon tendre attachement.

Monge

¹ Lettre autographe signée, 2 p. Cachet des Archives de l'École polytechnique et cote du document : Art. VI, § 1, Sect. B 2, n° 12.

² Le conseil est constitué des professeurs, alors appelés instituteurs, de leurs adjoints, du directeur, des sous directeurs et d'un secrétaire.

³ Giovanni Battista PIRANESI (1720-1778), graveur et architecte. *Antichità romane* publié en 4 volumes en 1756 à Rome.

⁴ Voir les lettres n°77 et 103.

⁵ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822)

⁶ Oxyde de mercure. Voir lettre n°77.

⁷ DANTE, *La divine comédie*. Le poète Dante (1265-1321) est apprécié par les savants, Condorcet dans son *Esquisse* le décrit « noble, précis, énergique » Condorcet (1795), p.183.

⁸ Catherine HUART (1748-1847)

⁹ Nicolas HALMA (1755-1828), alors secrétaire du Conseil de l'École polytechnique et dont Monge orthographe par erreur le nom en Alma.[R.T.]

¹⁰ Louis-Alexandre BERTHIER (1753-1815), il est le chef de l'état-major général de l'armée d'Italie.

107. Monge à sa femme, Naples, 18 juin 1797

Naples, le 30 prairial de l'an V de la République française

C'est le 12 mai que nous nous sommes mis en route pour venir de Rome ici.¹ De même que la Révolution, nos amours ont des époques chéries, auxquelles il faut conserver leurs anciens noms. Tout le long du chemin je cherchais les fleurs jaunes du genêt, mais cette pauvre plante de nos terres argileuses des Ardennes ne vient pas dans cette extrémité de l'Italie. C'est le myrte à grandes feuilles en fleurs qui borde les chemins dans presque tout le Royaume de Naples. L'odeur de cet arbrisseau est plus suave, mais ses fleurs ont moins d'éclat et surtout moins de durée que celles du genêt, et si c'eût été dans nos sévères pays du Nord que la mythologie eut pris naissance, c'eût été le genêt qui eût été consacré à l'amour. Si par malheur, j'étais condamné à passer encore une année loin de toi et dans ces climats, je solliciterais auprès de toi pour le myrte un brevet de lieutenant du genêt. Mais j'espère bien que cette démarche sera inutile, et que désormais ce sera le titulaire qui remplira ses fonctions.²

C'est réellement une bien belle ville que Naples, située en amphithéâtre au fond d'un golfe très grand, que ses faubourgs embrassent presque dans toute sa circonférence. Sa situation lui permettrait de devenir une seconde Carthage ou une troisième Tyr, c'est-à-dire le centre du commerce des trois anciennes parties du monde, si ses institutions politiques, civiles et religieuses ne la réduisaient pas à un état de nullité complète, à celui de patrie des polichinelles. À Rome, c'est l'imposture qui gouverne ; ici c'est la tyrannie la plus éhontée qui ne se donne même pas la peine de déguiser ses chaînes et cette lettre qui sera décachetée et vraisemblablement lue par le monstre femelle que l'enfer a vomi sur le trône de Naples, te prouvera que toute communication est ici fermée avec les lumières.³ Le mariage du fils du prince avec une autre autrichienne⁴ annonce que de semblables mesures ne doivent pas cesser si promptement ; et présage pour ce triste pays la barbarie la plus complète. Bientôt on ne saura pas ici s'il existe une France qu'on ne le sait à la Chine. Mais qui peut pénétrer les desseins de Dieu qui fait concourir et le faible et le méchant à l'opération de ses merveilles ?

Nous sommes allés hier soir voir le Vésuve ; nous sommes montés au sommet, sur le bord du cratère. Depuis la dernière éruption qui a eu lieu il y a trois ans, le volcan ne jette plus rien au dehors ; le fond du cratère ne présente qu'une simple cavité en entonnoir, et tout dort du plus profond sommeil, du moins en apparence, dans l'antre de Vulcain. Il s'élève quelque fumée de la surface du terrain ; elle provient de la combustion lente des parties sulfureuses qui s'y trouvent au contact avec l'air, et la chaleur qui a lieu dans quelques endroits est purement superficielle.⁵ Mais le spectacle des masses énormes de lave qui à différentes époques, ont

¹ Monge accompagné de ses collègues Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810) et Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1748-1822). Berthollet est à Venise. Thouin à Livourne. Voir la lettre n°103.

² Monge commet ici une erreur de date assez curieuse : il s'agit en fait du 16 juin 1797 (28 prairial an V). [R.T.] Voir la lettre n°104. Monge fait référence à leur mariage dont la date anniversaire est le 12 juin et qui est symbolisé par la fleur de genêt. Voir les lettres n°8, 127, 181 et 187. Le 20 messidor an V [8 juillet 1797], Catherine lui répond de Paris en lui faisant remarquer son erreur « Tu t'es mis en route le 12 mai, mon cher bon ami, pour aller à Naples, et tu cherchais des genêts, moi qui suis plus sure des époques heureuses de ma vie, je t'ai écrit le 12 juin pour te rappeler celle-là. Si tu continues, tu seras obligé de solliciter ce brevet pour le myrte, mais je ne l'accorderai pas il me faut le titulaire, et cela le plus tôt possible. » Enfin, Monge admet son erreur mais indique encore qu'il s'est mis en route pour Naples le 12 juin 1797. Voir la lettre n°118.

³ MARIE-CAROLINE D'AUTRICHE (1752-1814), femme de FERDINAND IV, roi de Naples et de Sicile (1751-1825). Sœur de Marie-Antoinette et ennemie de la Révolution. De Paris, le 20 messidor an V [8 juillet 1797], Catherine commente avec la même énergie : « Puisque tu supposais qu'elle [le monstre femelle] devait lire ta lettre tu aurais dû être plus discret sur son compte, il faut se défier de ces espèces de monstres, ils sont trop difficiles à abattre. »

⁴ FRANÇOIS DE NAPLES, FRANÇOIS Ier DES DEUX-SICILES (1777-1830), fils de Marie-Caroline D'Autriche et FERDINAND IV. Il épouse MARIE-CLÉMENTINE D'AUTRICHE (1777-1801) le 8 messidor an V [26 juin 1797].

⁵ Cette description pourrait répondre aux critères d'un compte-rendu d'expérience en chimie. Un terme tel que « combustion lente » constitue un premier indice. Les images convenues de l'« antre de

couvert ce beau pays et porté la désolation sur le territoire vous attriste ; c'est encore bien pis lorsque vous descendez dans les fouilles d'Herculanum.¹ On n'y a encore découvert qu'une partie du grand théâtre dont on a retiré quelques objets d'art. Ce théâtre tout en pierres, bien construit et presque encore tout neuf, s'est trouvé rempli entièrement et absolument couvert, ainsi que toute cette malheureuse ville, d'une lave compacte et dure, sur laquelle est bâtie actuellement la petite ville de Portici. Les constructions d'aujourd'hui paraissent faites de boue et de crachat en comparaison des bâtiments d'Herculanum ; et il semblerait que les hommes sont devenus des pygmées. Ma course au Vésuve m'a prouvé que je n'avais plus mes jambes de 25 ans avec lesquelles j'arpentais les Pyrénées.² Elle m'a bien fatigué ; mais je ne suis pas fâché d'avoir vu par moi-même le lieu de la scène de si grands phénomènes.³

Vulcain » et du « sommeil » du volcan sont le seul trait qui pourrait évoquer un discours mondain sur la science. La spécificité de ces sites archéologiques est leur lien avec des questionnements scientifiques. Cela constitue un élément de plus qui montre la posture pédagogique que Monge adopte avec les membres de sa famille. Voir les lettres n°9, 13, 20, 48, 108, 118, 171 et 173.

¹ Le site d'Herculanum découvert en 1709 est fouillé à partir de 1738. Voir la lettre n°108.

² De juin à septembre 1774, Monge effectue un voyage dans les Pyrénées dont il gravit des sommets afin d'effectuer avec le jeune médecin d'Arcet des observations à l'aide d'un baromètre à mercure portatif pour obtenir des mesures précises de la hauteur des montagnes. Cela donne lieu non seulement à une publication : *Observations sur le baromètre, faites dans les Pyrénées conjointement avec le nivellement d'une montagne par MM. d'Arcet et Monge, au mois d'août 1774*. Elles sont jointes à la *Dissertation sur l'état actuel des montagnes dans les Pyrénées prononcée par d'Arcet, le 11 octobre 1775*. Le voyage dans les Pyrénées donne lieu à une première correspondance de voyage. Monge écrit à un ami de Mézières, M. Tisseron, directeur des Postes de Mézières et de Charleville. Une copie manuscrite de cette correspondance est disponible à la B.I.F. (man. 2.191) et dans la B.É. (TATON R. (1951), p. 20)

³ Monge donne aux phénomènes naturels une importance déterminante pour le perfectionnement de l'esprit et le progrès des sciences. (Voir les lettres n°3 et 62). Dans ce domaine plus que dans les mathématiques, il semble qu'il est devenu chercheur pour ses besoins d'enseignant. C'est d'ailleurs la physique que Monge enseigne pour la première fois au collège des Oratoriens de Lyon en 1764. Ensuite il développe en même temps un enseignement de physique et de mathématiques à l'École du Génie de Mézières. Il justifie l'étude des phénomènes naturels au sein même de sa Géométrie descriptive en les mettant en rapport avec les arts mais aussi en leur attribuant une valeur pédagogique dans le cadre de la formation de l'esprit : « Il faut [...] rendre populaire la connaissance d'un grand nombre de phénomènes naturels, indispensable aux progrès de l'industrie, et profiter pour l'avancement de l'instruction générale de la nation, de cette circonstance heureuse dans laquelle elle se trouve, d'avoir à sa disposition les principales ressources qui lui sont nécessaires. » MONGE G. [1795] (1827), p. xv. Il faut souligner que Monge n'envisage pas seulement une formation en mathématiques à l'usage de la physique comme cela est le plus fréquent dans l'enseignement scientifique à la deuxième moitié du XVIII^e siècle, mais il envisage aussi l'usage de l'étude des phénomènes naturels au service de la formation de l'esprit dans des domaines plus théoriques tels que les mathématiques : « On contribuera donc à donner à l'éducation nationale une direction avantageuse en familiarisant nos jeunes artistes avec l'application de la Géométrie descriptive aux constructions graphiques [...]. Il n'est pas moins avantageux de répandre la connaissance des phénomènes de la nature, qu'on peut tourner au profit des arts. Le charme qui les accompagne pourra vaincre la répugnance que les hommes ont en général pour la contentation d'esprit, et leur faire trouver du plaisir dans l'exercice de leur intelligence, que presque tous regardent comme pénible et fastidieux. » MONGE G. [1795] (1827), p. xvii. Monge attribue à l'étude des phénomènes naturels et à la géométrie descriptive la même valeur élémentaire sans hiérarchiser leur utilité pour la formation des esprits à l'exactitude et à l'évidence. MONGE G. [1795] (1827), p. 111. Il établit des liens réciproques entre les deux domaines scientifiques. Dupin ne manque de rappeler la part de l'étude des phénomènes naturels dans l'enseignement de Monge ni le charme qu'ils exerçaient aussi bien sur les élèves que sur le professeur : « Il aimait à conduire ses disciples partout où les phénomènes de la nature et les travaux de l'art pouvaient rendre sensibles et intéressantes ces applications. [...] Monge étudiait avec une égale ardeur et les phénomènes de la nature et les phénomènes de l'industrie ; il acquérait des lumières pratiques [...] et s'empressait d'en faire jouir la jeunesse studieuse. Dans ces excursions, faites aux jours de congé, par les plus beaux temps de l'année, au milieu des sites les plus pittoresques, l'imagination de Monge semblait s'agrandir comme les aspects offerts à ses regards par la nature ; il communiquait à ses disciples son ardeur et son enthousiasme, et changeait en plaisirs passionnés des observations, des recherches appliquées à des

La dernière éruption a produit un torrent de lave qui a coulé jusqu'à la mer et qui, dans son passage a couvert un village situé sur le rivage ; eh bien, dès que la lave a été refroidie, on s'est empressé de rebâtir dessus ; actuellement les fondations sont au-dessus du clocher de l'ancien village. Il est probable que, comme on le pense ici, cette position est plus sûre qu'une autre, et qu'une lave subséquente ne glissera pas sur la première, mais se versera dans des lieux plus bas qui sont à côté. D'ailleurs la surface d'une lave ne peut pas servir de lit à une autre ; car quand elle commence à se refroidir, c'est d'abord la surface qui se durcit ; puis le dessous, qui est encore fluide, coule peu à peu ; et la surface qui se trouve mal soutenue, se casse en gros morceaux que la partie qui coule encore entraîne dans le plus grand désordre ; et la masse, à la couleur près, ressemble assez bien pour l'irrégularité à une débâcle de glace arrêtée par un pont.¹

Nous avons encore ici pour trois jours à voir et parcourir Naples et les environs² ; ensuite nous retournerons à Rome le plus vite que nous pourrons, à moins que le théâtre de St Charles ne doive s'ouvrir très promptement.³ Il faut bien voir cet établissement qui jouit encore sur parole d'une si grande réputation en musique. Notre adjoint Kreutzer,⁴ qui est un de nos premiers artistes de Paris, et qui par parenthèse est un bon patriote, et un jeune homme très sensible, attend aussi cette ouverture du théâtre dans l'espoir de trouver en Italie quelque chose de bon dans son genre. Il trouve cette pauvre Italie bien au dessous actuellement de sa renommée.

Une chose assez drôle, c'est que le prince Borghèse⁵ et d'autres Romains qui sont venus ici pour voir les fêtes que l'on doit donner à l'occasion du mariage du fils du tyran, sont fort mal vus, et qu'ils sont presque réduits à venir nous voir, pour voir quelqu'un. Quand sa mère nous rencontre, elle nous accable de saluts ; je crois, Dieu me pardonne, que tous ces pauvres Romains passent ici pour jacobins, et que, parce qu'ils ont communiqué avec nous à Rome, on leur fait faire la quarantaine.

Adieu ma chère amie ; pense quelquefois à moi, caresse pour moi la bonne Louise, l'espiègle Paméla, la grave Fillette.⁶ Dis mille choses aimables de ma part au citoyen Baur⁷, ménage la sciatique de mon pauvre frère, ne m'oublie pas auprès de sa charmante moitié,⁸ ni auprès de la citoyenne Berthollet⁹ et compte sur les tendres sentiments de ton bon ami.

Monge

objets sensibles, qui faites dans l'enceinte d'une salle par des considérations abstraites, n'eussent paru qu'une pénible étude.» DUPIN Ch. (1819), pp. 16-18.

¹ Catherine n'est pas séduite ni fascinée par la description du volcan effectuée par Monge, le 20 messidor an V [8 juillet 1797], elle écrit : « Tu es donc enchanté de Naples et de ses belles horreurs, cela ne me donne pas envie d'aller habiter si près de l'Enfer, notre belle France vaut mieux que tout cela [...]. »

² Voir la lettre n°108.

³ Théâtre San Carlo construit en 1737 sur les plans du Sicilien Giovanni Medrano, par l'architecte napolitain Angelo Carasale.

⁴ Rodolphe KREUTZER (1766-1831). Voir la lettre n°66.

⁵ Camille BORGUESE (1775-1832).

⁶ Louise MONGE (1779-1874), Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla et Anne-Françoise HUART (1767-1852). Voir la lettre n°9. Monge a l'habitude de mentionner sa fille ainsi. Par contre ici il cherche à montrer son attention spécifique à « Paméla » et « Fillette ».

⁷ Barthélémy BAUR (1752-1823) le mari de « fillette » Anne-Françoise HUART.

⁸ Louis MONGE (1748-1827) et sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827). Le 17 floréal an V [6 mai 1797], Catherine donne des nouvelles de Louis de retour de sa tournée dans les ports en tant qu'examineur de la Marine en remplacement de Monge : « Ton frère est de retour depuis longtemps, il a rapporté de son voyage une sciatique qui lui tient tout un côté du corps de sorte que quand il éprouve de l'humidité, il souffre, mais à cela près, il se porte bien ainsi que sa fe[mme], et nous aussi. » Monge a aussi souffert de sciatique en Italie. Voir la lettre n°118.

⁹ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829).

108. Monge à sa femme, Rome, 29 juin 1797

Rome, le 11 messidor de l'an V de la République française une et indivisible

Me voilà, ma chère amie, de retour de Naples, fort content d'avoir vu un pays de tout temps recommandable par la richesse de ses productions et le bonheur de ses habitants, mais, comme tout est compensé dans ce monde, le voisinage du Vésuve est un grand rabat-joie et le cœur saigne quand on voit un sol qui n'est composé que de laves, que de terres lancées par les différents volcans ou entraînées depuis par les eaux.¹ La ville de Pompéi avait été comblée jusqu'au-dessus du premier étage par cette lave lancée dans une explosion du Vésuve ; il ne devait rester que les toits et les cheminées au-dessus du nouveau sol et la plupart des habitants avaient fui ou avaient été ensevelis, et vraisemblablement le lieu fut abandonné pendant longtemps. Tout ce qui restait au-dessus de la terre a été détruit à la longue et sur cette ville antique on recueillait l'excellent vin de *Lacrima Christi*. En fouillant cette terre on a retrouvé la ville antique, garnie de tous ses meubles, et aujourd'hui l'on se promène dans quelques-unes de ses rues dont toutes les parties qui avaient été enterrées sont encore très bien conservées.² Les rues sont pavées comme l'étaient les grands chemins de ce temps-là ; elles ont leurs deux petits trottoirs pour les piétons, et l'on va de porte en porte considérer les maisons de ces anciens Romains. On y voit leurs boutiques, la manière dont ils fermaient leurs portes ; dans les unes, on voit encore les gonds, dans les autres on voit les rainures dans lesquelles on glissait les planches qui fermaient les boutiques. Sur les murailles, on aperçoit encore des écriteaux dont quelques-uns sont en écritures majuscules et faites posément et dont quelques autres sont en écriture courante, dont la forme est beaucoup plus allongée que celle de la nôtre. Les maisons de tous les petits bourgeois étaient proprement décorées de peintures à fresque dont la plupart subsistent encore, et dont les plus belles ont été portées dans le Muséum de Portici, maison royale qui est sur la route de Naples.³ Les maisons des gens plus aisés sont toutes pavées de mosaïque plus ou moins recherchée suivant la richesse du maître, et suivant que les pièces lui étaient plus particulièrement destinées. Après avoir passé un vestibule, on entre ordinairement dans une cour, petite, environnée d'une galerie couverte et dont la couverture était portée par des colonnes qui subsistent encore ; sur cette galerie s'ouvraient les portes des différentes chambres, n'ayant aucune communication entre elles et qui avaient différentes destinations. L'une était la salle des ancêtres où l'on tenait les statues et les images de la famille. Les autres étaient pour les maîtres, d'autres pour les esclaves ; toutes joliment pavées en mosaïque, et peintes suivant leur destination. La cour était pavée de marbre blanc avec des trous au milieu pour verser l'eau de la pluie dans une citerne qui était au-dessous ; et autour de la cour, entre les colonnes étaient de petites margelles en marbre proprement sculptées et d'une seule pièce, par lesquelles on puisait l'eau dans la citerne. Quelques maisons de familles plus opulentes ou plus nombreuses ont deux et même trois cours faites de cette manière ; et alors les murs de la galerie sont tous peints à fresque et ces peintures qui sont encore en place sont pour la plupart très jolies. Ce sont des fruits, du gibier, des préparatifs de cuisine ; dans les appartements ce sont souvent des petits amours ; et dans l'appartement de travail du maître, ce sont des philosophes qui lisent, ou des militaires armés et prêts à combattre.

Devant la porte, sur le bord du trottoir, on voit les trous dans lesquels on passait la corde pour attacher le cheval, le mulet ou l'âne pendant que le maître s'arrêtait à la maison.⁴

¹ Monge fait le récit de sa visite au Vésuve dans la lettre précédente. Voir la lettre n°107.

² Les fouilles qui permettent de découvrir le site de Pompéi commencent en 1748. Sur la vision globale de l'espace archéologique et la sensibilité à la conservation du site voir infra.

³ Sous le règne de Charles III, père de Ferdinand IV, les œuvres et objets antiques découverts sur les sites de Pompéi et Herculaneum sont portés et exposés dans Musée Ercoléonien installé dans le palais royal de Portici. Le palais devient alors une des étapes du Grand Tour. L'éditeur du Journal de Desaix indique que : « Lorsque, à l'article de Milan, il parle des fresques que les Français ont emportées, il remarque qu'on les lève aisément à Pompéi et à Herculaneum, et que Monge lui a expliqué les procédés en détails » à Passériano en septembre 1797. Voir la lettre n°132. DESAIX [1797] (1907), p. LVIII.

⁴ Sur la sensibilité à la vie quotidienne des civilisations anciennes voir infra.

Nous sommes entrés chez un de ces anciens Romains qui était marbrier. Sa maison était fort propre et on voit dans un coin de la cour, qui est aussi élégante que celle que je viens de décrire, la pierre de grès soutenue grossièrement par deux autres blocs, et sur laquelle il dressait et usait ses marbres. Comme cet ustensile n'a pas de valeur, on l'a laissé en place,¹ et si j'en avais eu le temps, j'aurais pu faire là l'apprentissage du métier de marbrier en mosaïque.²

Dans la grande rue, on voit une grande salle qui n'avait d'autre attenance que des commodités; elle est encore bien pavée en mosaïque, et bien incrustée en marbre blanc à hauteur d'appui, le reste de la muraille était peint à fresque. On croit que c'était le lieu de l'école publique qui était toute ouverte par devant, en sorte que les leçons se donnaient presque devant tout le monde.³

On voit plus loin une hôtellerie dont l'enseigne était sculptée sur la porte d'entrée. C'est un priape. Elle ne devait pas être très commode.

Dans les boutiques, les comptoirs, les gradins pour exposer les marchandises en vente étaient en maçonnerie et revêtus de marbre ; tout cela subsiste jusqu'aux fourneaux de ceux qui vendaient des comestibles chauds. Ils avaient quelque chose d'analogue à nos cafés. On en voit un près de la porte sur la route de Naples en dedans de la ville ; le devant de la maison était garni de bancs sur lesquels nous nous sommes assis, et où les oisifs pouvaient prendre le frais en voyant passer ceux qui venaient de Naples ou de Capoue, et leur demander des nouvelles de l'élection des consuls romains, des lois proposées par les tribuns du peuple, de la guerre déclarée à telle puissance de l'Asie ou de l'Afrique, du triomphe de tel général, etc.

A quelque distance de cette rue, on a découvert un grand théâtre en gradins pour un concert, et un autre plus grand encore pour la comédie. Celui-ci était tout garni de marbre blanc ; la scène, le parterre et tous les gradins en demi-cercles étaient de marbre. La partie supérieure qui n'avait pas été couverte a été détruite, et on le répare pour le mettre dans l'état où l'on présume qu'il était, mais la partie restaurée ne sera pas en marbre.

À moitié chemin de Pompéi à Naples se trouvait la ville d'Herculanum. Celle-là a été entièrement couverte, d'abord par la terre lancée du Vésuve, et ensuite par toute celle que les eaux des pluies y ont amenées; et la masse s'élève de 60 pieds au-dessus des maisons de l'ancienne ville. Cette lave en poudre s'est durcie et il faut exploiter cette pierre comme une carrière profonde pour déterrer quelque chose ; on y a trouvé un grand théâtre tout garni de marbre, duquel on a tiré de belles statues pédestres et équestres de marbre blanc et de bronze qui font un des plus beaux ornements du Muséum de Portici dont les maisons sont actuellement au-dessus de celles d'Herculanum.⁴

Mais je m'aperçois que je te fais sans le vouloir une description, et ce n'est peut-être pas l'objet d'une lettre. Je ne t'en parle que pour te dire qu'à chaque pas j'aurais voulu t'avoir sous le bras avec nos enfants pour décupler mes plaisirs.⁵ A chaque objet, je me disais en moi-

¹ Les objets de valeurs sont enlevés du site. Les fouilles sont fondées « sur l'extraction de trésors destinés à enrichir les collections du roi des Deux-Siciles ». Le néoclassicisme naissant « conférait un prestige considérable aux souverains d'Ancien Régime possesseurs de trésors artistiques remontant à l'époque antique. » MONTÈGRE G. (2011), « Science et archéologie au siècle des Lumières : Pompéi et la vision de l'antique dans les *Éphémérides* du naturaliste François de Paule Latapie » in ROYO M. et DENOYELLE M. (éd.), *Du voyage savant aux territoires de l'archéologie*, Paris, De Boccard, pp. 127-148, p. 127. Sur la « logique de collection » voir infra.

² Sur l'analyse technique et fonctionnelle des monuments antiques voir infra.

³ Ce détail que Monge insère dans sa description témoigne de sa réflexion incessante sur les méthodes pédagogiques et de l'instruction publique. Voir la lettre n°132.

⁴ Le site d'Herculanum découvert en 1709 est fouillé à partir de 1738. Voir la lettre n°107.

⁵ Les lettres écrites par Monge lors de son séjour à Naples (107 et 108) se distinguent du reste du corpus en répondant plus aux attentes d'une correspondance de voyage. Il ne faut pas, il me semble, y lire une volonté de créer un discours de vulgarisation scientifique, un discours mondain à thème scientifique. Bien au contraire Monge cherche à former un discours intelligible sans le priver ni de sa valeur scientifique ni d'exactitude (voir la lettre n°107). C'est justement ce à quoi est sensible Catherine. Elle en est même flattée. De Paris le 17 messidor an V [5 juillet 1797], elle lui en fait part en réponse à sa lettre écrite après sa visite de la ville d'Ostie (voir la lettre n°99) : « Parlons maintenant de ton article de physique, tu crains qu'il ne m'ennuie au contraire, je suis toute glorieuse, tu me traites

même : je lui parlerai de cela ; mais on voit tout si vite, tant de choses se succèdent ; on est si fatigué, on a si soif que rien ne reste dans la tête et puis quand je te reverrai, ce sera bien un autre plaisir, et adieu tous ceux de l'Italie.

En visitant le lac d'Averne, la grotte de la Sibylle de Cumes, les bords du Styx, les Champs Elysées, on se rappelle les émotions de son enfance, et il semble qu'avec le pieux Enée on va descendre aux Enfers. Mais ce qui frappe le plus, c'est en parcourant tous les bords du grand golfe de Naples, de voir les ruines nombreuses des grands palais des hommes les plus célèbres, des temples et des monuments publics qui attestent qu'à cette époque la population et la richesse de ces pays était incroyable. Il devait y avoir sur les rives de ce golfe une population de quinze cent mille hommes. Au reste, cela ne surprend pas, quand on pense que c'était le lieu des délices des Romains, et que c'était là qu'ils consommaient les tributs du monde entier qu'ils avaient réduit à l'esclavage.¹ Mais on est ensuite touché jusqu'aux larmes quand on pense à l'état d'abrutissement auquel est descendu l'esprit humain dans une contrée si belle et qui devrait être le centre de commerce du monde entier. Au reste, ce serait encore bien pis si nous allions à Athènes.

Tu me manderas si tu as reçu une lettre que je t'ai écrite de Naples, et surtout si tu présumes qu'elle a été décachetée.² Je n'avais pas de cachet avec moi, et je me suis servi de celui d'un de mes compagnons de voyage qui porte les deux lettres y.S.¹

comme une personne, il me semble que je comprends à merveille ce que tu me dis des causes de l'insalubrité de l'air d'Ostie. Est-ce de cette ville que nous vient l'invention du Dieu de nos pères ? Nos nouveaux dévots devraient bien y aller former une colonie, et nettoyer tous ces marais, cela nous en débarrasserait, et me ferait croire à leur amour de Religion de nos pères, et puis ils augmenteraient le nombre des imposteurs de ce pays-là. »

Si Monge apparaît ici en « amateur d'antiquités » tel que sa fille Louise le décrit dans sa lettre du 29 vendémiaire an V [10 octobre 1796] (voir la lettre n°9), il ne se départit pas de son regard de savant. En effet, les descriptions de ces deux sites antiques n'étaient pas courantes. Les fouilles d'Herculanum et de Pompéi sont effectuées dans « un contexte de défiance et de secret jusqu'à la fin du siècle ». Les visiteurs ne pouvaient pas se déplacer librement en notant leurs observations. Ces restrictions à l'étude et à la diffusion des résultats des fouilles archéologiques « rendent précieux les témoignages que les savants voyageurs » portèrent sur les premières fouilles des cités vésuviennes. » Cela conduit même, selon G. Montègre, à poser la question : « Dans quelle mesure la démarche observatrice et classificatrice de ces savants n'a pas anticipé, préparé ou concrétisé le passage de l'antiquariat à l'archéologie ? » MONTÈGRE G. (2011), p. 127-129. Montègre détermine cinq caractéristiques qui fondent la modernité de l'approche émanant des récits des savants, elles sont identifiables dans les descriptions du Vésuve et de la ville de Pompéi effectués dans ces deux lettres (107 et 108) : une « sensibilité nouvelle à la vie quotidienne des civilisations anciennes » ; une sensibilité de l'auteur-visiteur « à la conservation du site et des collections » ; « l'analyse technique et fonctionnelle des monuments antiques qui se substitue à l'intérêt esthétique » suscité par les antiquités ; une « vision globale de l'espace archéologique » enfin la « science comme discipline auxiliaire des études antiques » (lettre n°107). Ces cinq caractéristiques sont « unies par une même démarche qui repose sur l'observation directe et l'expérimentation ». Cette analyse des récits savants permet d'éclairer l'émergence concomitante de la géologie et de l'archéologie. Les fouilles d'Herculanum et de Pompéi contribuèrent au passage d'une « logique de collection » (voir supra) à une « logique de site » mise en œuvre dans un raisonnement sur les vestiges. MONTÈGRE G. (2011), pp. 129-140. Cela montre une fois encore le caractère pédagogique du discours qu'il adresse à sa famille comme il avait l'habitude de le faire lors de ses tournées d'examineur de la Marine. Sur la posture pédagogique de Monge avec les membres de sa famille voir les lettres n°9, 13, 20, 48, 118, 171 et 173.

¹ Son voyage en Italie lui permet de raviver les éléments de sa culture classique acquise lors de sa formation chez les Oratoriens de Beaune. Voir la lettre n°22.

² Voir la lettre n°107. De Paris le 11 thermidor an V [29 juillet 1797], Catherine répond : « J'ai reçu ta lettre de Naples du 30 prairial, elle est arrivée ici en 19 jours. Je ne crois pas qu'elle ait été décachetée, il y avait deux enveloppes. C'est à celle-là que j'ai répondu le 22 messidor [C'est dans sa lettre du 20 messidor an V que Catherine répond à la lettre du 30 prairial.] Si elle te parvient, tu verras que je blâme ton imprudence de t'expliquer aussi franchement, surtout devant faire encore quelques séjours dans ce pays-là ; il y a un vieux proverbe qui dit, il ne faut se moquer des chiens qu'on ne soit dehors du village. Nous sommes plus circonspects ici, nous prions Dieu à la vieille mode, nous dansons, nous avons des feux d'artifice dans tous les coins de Paris, et nous ne disons rien. Voilà comme il faut être

Adieu ma chère amie, je t'embrasse bien tendrement, ainsi que toute la maison et nos amis.

J'oubliais de te dire qu'hier, veille de la St Pierre, jour où l'on a coutume de faire ici un beau feu d'artifice sur le château Saint-Ange, à midi et demi, comme j'étais à la Bibliothèque du Vatican, on entendit un bruit épouvantable. Les plus sages de ceux avec qui j'étais croyaient que c'était la coupole de Saint-Pierre qui s'éboulait ; mais, aidé de ma triste expérience, je leur dis que c'était vraisemblablement le magasin à poudre du château Saint-Ange, où l'on était allé pour le service du feu d'artifice avec trop peu de précautions, et qui venait de sauter en l'air. Nous allâmes regarder de ce côté et cela se trouva vrai.² Après un demi-quart d'heure de distraction nous nous remîmes au travail, et nous nous y oubliâmes jusqu'à 3 heures et demi. Ce jour-là nous dînions chez l'ambassadeur d'Espagne³ où l'on se met à table à 3 heures. Tous mes collègues⁴ et l'ambassadeur qui connaissent mon exactitude, ne me voyant pas arriver à l'heure, et sachant que pour venir du Vatican, il fallait passer sous le château, prennent de l'inquiétude, craignant que je sois englouti avec le cocher et les chevaux et envoient des messages de toutes parts pour avoir de mes nouvelles ; et j'arrive enfin à 4 heures pour faire cesser les inquiétudes que j'avais laissé naître par ma négligence. On croit que cet accident a donné la mort à 23 personnes et en a blessé une trentaine. Je fus bien triste toute la journée parce que cela me rappela l'événement de Grenelle qui coûta la vie à tant de monde, qui en plongea tant d'autres dans la douleur, et qui réduisit à rien le produit de tant d'efforts.⁵

Je crois que j'aurai fini ici dans douze ou quinze jours.⁶ On commence aujourd'hui à travailler aux caisses de l'emballage des 500 manuscrits. Après cela il faudra courir à Venise d'où nous devons tirer 20 tableaux, 10 statues et 500 autres manuscrits. Berthollet y est déjà et nous appelle à son secours.⁷ Je suppose qu'il aura avancé la besogne. Quoique le nombre des manuscrits soit le même, leur choix sera moins long, parce que la bibliothèque est moins nombreuse; mais je vois bien que notre première entrevue se fera à Nuits.

[Monge]

pour être sage, mais vous autres, cerveaux brûlés par la chaleur du climat et de vos idées, nous vous mettrons bien à la raison. Quand vous arriverez ici, nous vous mettrons chacun sous une cloche de verre, crainte que vous ne conspiriez et que vous ne portiez atteinte à la Constitution à laquelle nous tenons, mais à laquelle on donne tous les jours des coups de canif pour ne pas dire de sabre, mais à cela près nous la respectons beaucoup. »

¹ Cette personne n'a pas pu être identifiée.

² L'explosion de la poudrerie du château Saint-Ange détériore notamment la fresque du *Jugement dernier* de Michel-Ange dans la chapelle Sixtine. Voir la lettre n°122.

³ José-Nicolas AZARA Le chevalier d' (1731-1804).

⁴ Jacques-Pierre TINET (1753-1803), Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810) et Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) et les adjoints qui sont restés à Rome Antoine-Jean GROS, (1771-1835), Rodolphe KREUTZER (1766-1831), Joseph Charles MARIN (1749-1834) et Edme GAULLE, (1762-1841).

⁵ Dans le cadre de leur action pour l'armement sous la direction du Comité de Salut public, Monge et Berthollet créent la poudrerie de Grenelle en janvier 1794. Elle explose le 31 août de la même année *faisant plus d'un millier de morts et de blessés*. Voir les lettres n°3 et 46.

⁶ Monge quitte Rome le 26 messidor an V [14 juillet 1797]. Voir la lettre n°113.

⁷ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822). Voir la lettre n°99.

109. Les Commissaires au Directoire, Rome, 1er juillet 1797

Rome, le 13 messidor de l'an V

Citoyens directeurs¹,

Lorsque nous arrivâmes l'an passé en Italie, notre premier soin fut d'expédier pour Paris la superbe collection de tableaux recueillis dans le Milanais, le Bolonais, le duché de Modène et celui de Parme.² Nous les emballâmes de nos propres mains avec la plus grande sollicitude, et lorsque nous partîmes pour Rome, nous étions persuadés qu'ils arriveraient dans la même saison à Paris. Les circonstances de la guerre empêchèrent qu'ils ne pussent passer le col de Tende, et, à notre retour à Milan, nous apprîmes avec douleur qu'ils étaient restés à Coni.³ Nous nous empressâmes alors de les faire rétrograder pour Tortone, pour être conduits à Gênes, où ils devaient être embarqués pour Toulon. Nous en chargeâmes le citoyen Escudier, à qui le commissaire du gouvernement procura les fonds nécessaires pour effectuer le transport jusqu'à Paris ; et ils arrivèrent au mois de brumaire dernier à Toulon, où ils sont restés depuis cette époque⁴. Ces tableaux sont les premiers de l'Univers, puisque la Sainte Cécile de Raphaël⁵ et le Saint Jérôme du Corrège⁶ en font partie. Ils sont pour la plupart roulés sur des cylindres. Ils ont essuyé de longues pluies dans leur transport par terre ; ils ont été exposés à l'humidité dans leur transport de mer ; ils sont dans un état de souffrance qu'ils ne peuvent pas supporter plus longtemps sans être exposés aux plus grands dangers. Leur perte serait irréparable et l'Europe entière accuserait la France s'il leur arrivait la moindre avarie.⁷

Nous vous supplions, citoyens directeurs, d'accorder à cet objet tout l'intérêt qu'il mérite, et de donner les ordres les plus pressants pour que ces tableaux soient incessamment rendus à Paris et mis entre les mains des artistes les plus habiles, des mains desquels ils avaient le plus grand besoin, par l'abandon et l'incurie de ceux qui les possédaient.

Le quatrième convoi des statues de Rome partira après demain pour Livourne et par le prochain courrier nous en rendrons compte au ministre des relations extérieures.⁸

Le choix des cinq cents manuscrits est fait; nous espérons qu'ils pourront partir pour la même destination avant quinze jours. On s'occupe actuellement de la rédaction de la liste qui seule est un objet assez considérable.⁹

Nous avons lieu de croire qu'à la même époque, les matrices des caractères de la Propagande seront toutes frappées,¹⁰ et notre mission étant alors entièrement terminée à Rome, nous nous empresserons de nous rendre à Venise, où se trouve déjà notre collègue Berthollet.¹¹

¹Jean-François REUBELL (1747-1807), Paul BARRAS (1755-1829), Louis-Marie DE LA RÉVELLIÈRE-LÉPEAUX (1753-1824), François BARTHÉLEMY (1747-1830), Lazare CARNOT (1753-1823).

² Les commissaires commencent leur mission au début du mois de juin 1796 par le Nord de l'Italie. Voir lettres n°8, 11 et 15.

³ Ce premier convoi était d'abord confié à La Billardière qui n'en a finalement conduit à Paris qu'une partie. Voir les lettres n°14, 15, 16, 22, 28, 33, 41, 42, 48, 51, 52, 53.

⁴ Jean-François ESCUDIER (1759-1819) sur le convoi des tableaux de Lombardie voir les lettres n°41, 42, 48, 53, 77, 81, 92 et 98.

⁵ Monge a un faible pour « La Sainte-Cécile et quatre saints » (1515-1516) de Raffaello SANZIO DA URBINO (1483-1520).

Il l'exprime à de nombreuses reprises. Voir les lettres n°12, 27, 42, 48 et 53.

⁶ « La Madone de saint Jérôme » (1527-1528) de Antonio ALLEGRI, dit, il Correggio (1489 ?-1534).

⁷ Monge écrit toujours au même sujet en réaffirmant la responsabilité de la République française vingt jours plus tard. Voir la lettre n°117.

⁸ Charles DELACROIX (1741-1805). Voir lettre n°111. Sur les convois de Rome voir les lettres n°

⁹ Le convoi part le 26 messidor an V [14 juillet 1797]. Sur la liste des manuscrits, voir les lettres n°25, 26, 27, 70, 76, 79, 99, 100, 14, 110, 111, 113, 114 et 120.

¹⁰ Sur la question des matrices des caractères orientaux. Voir les lettres n°86, 88, 110, 114, 133 et 134.

¹¹ Claude-Louis BERTHOLLET est à Venise Voir la lettre n°99.

Nous vous prions, citoyens directeurs, d'être assurés du zèle avec lequel nous nous efforcerons de justifier la marque de confiance que vous nous avez donnée.
Salut et respect.

Monge Tinet Moitte Berthélemy¹

¹ Jacques-Pierre TINET (1753-1803), Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810) et Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811). Thouïn à Livourne.

110. Monge à sa femme, Rome, 5 juillet 1797

Rome, le 17 messidor de l'an V de la République française une et indivisible

Je t'écrivais hier, ma très chère amie, une lettre dans laquelle l'ennui que je commence à éprouver ici et l'attente longtemps trompée de quelques-unes de tes lettres avaient laissé percer une teinte d'humeur; mais je viens de recevoir par le même courrier les deux tiennes des 24 et 28 prairial,¹ et en bonne justice je ne pouvais pas laisser subsister des reproches que tu ne méritais pas ; en conséquence, cette lettre a été déchirée impitoyablement. La tienne du 24, dont la date correspond au 12 juin, m'a fait le plus grand plaisir² ; tu dois incessamment recevoir celle que je t'écrivis de Naples à la même époque.³ Il est bien doux de s'entendre ainsi à d'aussi grandes distances. Dieu veuille que ces distances se raccourcissent; mais hélas j'y vois toujours quelques obstacles.

Enfin je crois que la présente est la dernière que je t'écrirai de la capitale du monde chrétien⁴ ; car quoiqu'elle doive partir demain soir, je ne pense pas qu'elle parte sans que tous nos 500 manuscrits, tous enfin retrouvés, tant de fois comparés, tant de fois jugés, ne soient entièrement encaissés.⁵ Je n'ai plus qu'une caisse et demie à faire ; après cela je n'aurai plus qu'à encaisser les matrices des caractères de la Propagande qu'on doit me livrer dans trois jours,⁶ et à faire partir le tout par un voiturier pour Livourne.⁷ Ce sera la première et la dernière fois que nous aurons recours ici à un moyen aussi simple. Car, pour les 50 voitures qui sont déjà parties de Rome, nous avons été obligés de faire faire des voitures exprès, dont la forme grossière qui se rapproche beaucoup de celle qu'on devait donner aux chars sous Numa⁸ ou sous les premiers Consuls, ne laisse pas que d'avoir quelque chose d'imposant. Il ne restera plus à Rome qu'une douzaine d'objets tels que les deux fleuves originaux⁹ dont on voit les copies aux Tuileries et qui, étant trop pesants pour être traînés dans les montagnes de l'Apennin, resteront ici jusqu'à ce que les circonstances permettent de les embarquer sur le Tibre et de les conduire en sûreté à Toulon.¹⁰ Lorsque tout ce que nous avons en dépôt à Rome, à Livourne, à Gênes et à Toulon sera en marche, cela formera un convoi d'environ 100 voitures, chargé des dépouilles les plus précieuses en tout genre, et quelqu'aristocrate que soit Paris, quelqu'ennemi qu'il soit de l'égalité, quels que soient sa superstition, son ignorance, sa platitude, ses lâches regrets pour l'esclavage auquel il est pour ainsi dire façonné, s'il n'est pas tout à fait insensible aux sentiments de gloire, et, si quelque bas qu'il soit, il peut encore porter sa courte vue jusqu'à cette hauteur, son cœur palpitera et il ira en foule faire le cortège insigne des trophées des Républicains qui ont combattu en Italie, tandis que sans eux il aurait orné le triomphe de nos ennemis qui sont ceux de l'humanité.¹¹

¹ Il n'y a que la lettre du 28 prairial an V qui se trouve dans les archives familiales conservées à l'École polytechnique.

² Ni le manuscrit, ni une transcription n'ont pu être trouvés de la lettre de Catherine à Monge de Paris, le 24 Prairial an IV [12 juin 1797].

³ Le 12 juin est la date anniversaire de leur mariage. La lettre n°107. Naples, le 30 prairial an V, elle ne date pas du 12 mais du 18 juin 1797.

⁴ Monge écrit encore une autre lettre de Rome le 26 messidor an V [14 juillet 1797]. Lettre n°113.

⁵ Sur la sélection effectuée par la commission parmi les manuscrits du Vatican voir les lettres n°23, 25, 26, 27, 70, 76, 79, 99, 100, 104, 109, 111, 113, 114, 120 et 139.

⁶ Voir les lettres n°86, 88, 109, 114, 133 et 134.

⁷ Tous les convois qui partent de Rome sont dirigés sur Livourne. Voir les lettres n°98, 100, 102, 110 et 115.

⁸ Numa POMPILIUS (716-673 av. J.-C.) roi de Rome.

⁹ Les deux sculptures : « Le Tibre » et « Le Nil ».

¹⁰ Monge se charge d'organiser ce dernier convoi lors de sa deuxième mission à Rome avant de s'embarquer pour l'Égypte en mai 1798. Voir les lettres n°102, 110 et 184.

¹¹ Sur la nature spectaculaire des convois et la volonté de frapper l'opinion publique voir les lettres n°48, 81, 92, 94, 100 et 102.

Mes collègues Moitte, Berthélemy et Tinet partiront d'ici le 22 pour se rendre à Venise¹ ; ils se détourneront de leur route pour aller à Livourne jeter un coup d'œil sur notre précieux dépôt ; quant à moi, je crois que je partirai le 24 pour me rendre en droiture à Venise où Berthollet m'attend, et où nous avons 500 manuscrits à choisir.² Ce travail ne sera pas à beaucoup près aussi long que celui de Rome, parce que le nombre des manuscrits de cette Bibliothèque ne s'élève pas à 20 mille, comme ceux de la Vaticane. Nous dirigerons sur Gênes toute notre recette de Venise, et alors nous partirons, du moins je le pense, pour nous rendre dans ce Paris si contraire aux pauvres Républicains dans cet indigne Paris qui, depuis le 14 juillet 1789, n'a rien fait de bien dans toute la Révolution que par le lâche sentiment de la peur.³

Il faut que la situation des pauvres amis de la République soit bien malheureuse à Paris, puisque le brave citoyen Florent-Guyot est réduit à aller à Tripoli prendre la charge de consul.⁴ Au reste, le spectacle d'esclaves tranquilles est peut-être moins triste que celui d'esclaves déchaînés qui s'efforcent de river les fers que la providence avait rompus malgré eux. Je serai enchanté si je le vois à son passage ; mais je ne l'espère pas, parce qu'à Venise je ne serai pas sur la route. Au reste, dans deux mois, peut-être serai-je de retour à Milan⁵ et même en route et alors je pourrai le rencontrer et ce sera une grande joie pour moi. Nous n'avons plus de télégraphe pour correspondre l'un avec l'autre ; tâche de nous en servir.⁶ Il y a donc encore quelques bons départements puisque le citoyen Eschassériaux a été renommé pour la 3^e fois. Tous les républicains français qui sont à Rome, et qui par leurs

¹ Le 25 messidor an V [13 juillet 1797], les trois commissaires Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810), Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) et Jacques-Pierre TINET (1753-1803) partent pour Livourne où sont rassemblés les objets saisis à Rome et où les attendent Thoüin. Voir la lettre n°109, 111 et 114.

² L'article 3 du Traité de Milan entre la France et Venise signé le 16 mai 1797 [27 floréal an V] stipule la remise à la France de 20 tableaux et 500 manuscrits. Voir les lettres n°114, 117, 118, 122, 123, 127, 128, 130, 131, 139 et 140.

³ Catherine commente le 11 thermidor an V [29 juillet 1797] : « Je serai obligée de recommencer ton éducation. J'ai bien de l'avantage sur toi, moi qui n'ai pas quitté la partie. Je ne la trouve pas plus belle pour cela ; tous vos trophées, toutes les dépouilles des ennemis, que nous font ces bagatelles, près des grands objets qui nous occupent ici, les presbytères que nous reprenons, et que nous rendons aux bons prêtres, voilà qui est digne d'occuper des hommes sensés, des philosophes du XVIII^e siècle. Mais vous autres pauvres gens qui êtes des profanes, vous n'avez pas le sens commun, de vous attacher à ces misères. Cependant à travers toutes nos grandes mesures, on dit qu'il a quelques apparences que la paix avec l'Empereur est signée, c'est un miracle auquel je ne crois pas encore, à moins que le génie de la Liberté qui nous a toujours si bien secondé n'ait présidé avec Bonaparte à cette grande affaire. Cela nous rendra-t-il plus sages ? C'est ce qu'il faudra voir. Mais je vois tant d'hommes auxquels je croyais du mérite et des principes Républicains, qui se conduisent maintenant comme s'ils n'avaient jamais eu ni l'un ni l'autre, que je ne sais plus qu'en penser. Il est vrai que j'ai la vue courte en politique, le dire des gens aux plus longues vues que moi n'explique pas cela non plus. Que cela ne t'empêche pas de revenir, et surtout de ne point t'affliger lorsque tu seras avec nous. Il faut souffrir tout ce qu'on ne peut empêcher, si comme tu dis, le lâche sentiment de la peur ne retenait les Royalistes, il y a longtemps que la République française n'existerait plus. » Voir la réponse de Monge lettre n°119. Sur la montée des Royalistes et la réponse du Directoire avec le coup d'état du 18 fructidor, voir les lettres n° 89, 90, 116, 118, 119, 127, 131, 132 et 135.

⁴ De Paris le 14 thermidor an V [1^{er} août 1797], Catherine lui répond à ce sujet : « Le pauvre Guyot qui n'a rien du tout, n'a pu obtenir de place en France, malgré son intimité avec quelques-uns des Dieux. Ils ne le protègent pas, parce qu'il s'est montré tel qu'il est au fameux mois de prairial. Il partira après l'équinoxe, si on lui donne de l'argent. »

⁵ Monge n'imagine pas être retenu à Passeriano par le Général lors des négociations pour parvenir à un traité de paix définitif avec l'empereur. Voir la lettre n°128.

⁶ GUYOT DE SAINT-FLORENT (1755-1834) homme politique de la Côte-d'Or et ami bourguignon de Monge. En 1794, Florent-Guyot député de la Côte-d'Or à la Convention, est envoyé en mission auprès de l'armée du Nord et a pu communiquer avec Monge avec la ligne de télégraphe aérien mise en place de Paris à Lille et qui commence à fonctionner en mai 1794. Elle permet de communiquer par signaux visuels, par sémaphores. Monge a été consulté par Chappe afin de lutter contre les arrêts de transmission et d'en réduire le temps.

vertus sont dignes de cette belle qualité, ont été enchantés d'apprendre cette nouvelle. Fais-lui je te prie mon compliment, et pour lui et pour la République.¹

J'ai le plus grand désir d'arriver auprès de vous. Dieu veuille que nous ne soyons pas forcés de nous distribuer ensuite dans nos différents dépôts pour pousser les expéditions et ramener toute notre récolte avec nous. Dans toute autre circonstance, cela ne serait pas nécessaire; mais aujourd'hui que le pauvre gouvernement qui fait trembler toute l'Europe, et dont le nom retentit jusqu'aux plus petits villages de la Grèce,² est si mal obéi dans l'intérieur, et qu'il est obligé faute d'argent, au milieu du luxe le plus effréné, de laisser mourir de faim les pauvres commis de ses bureaux ; si nous n'employons pas les moyens de l'heureuse armée d'Italie pour transporter ses propres trophées jusqu'à Paris, il est à craindre qu'ils ne pourrissent dans les ports et que le Directoire ne soit de longtemps en état de faire l'énorme dépense qu'exige ce transport. Nous ferons de notre mieux pour servir bien la République.

Dis à Louise et à Paméla qu'elles sont toutes deux bien paresseuses.³ Fais mille compliments aux deux ménages de ta sœur et de mon frère.⁴ Je vois que Émile⁵ commence à écrire car j'ai vu de son ouvrage sur une de tes enveloppes. Souviens-toi de moi auprès de Naigeon et de Barruel⁶ et compte sur les tendres sentiments de ton ami.

[Monge]

J'ai reçu réponse du citoyen Patrault, administrateur des revenus domaniaux à Milan⁷ ; il veut bien se charger de recevoir tes lettres et de me les faire passer où je serai. Je vais lui écrire aujourd'hui qu'il m'adresse les premières à Venise. Adieu ma chère amie.

On m'a dit hier que la République de Lucques, très aristocratique de sa nature quoiqu'après celle de St Marin elle soit la plus petite de toutes celles de l'Italie, a fait sa révolution. Les aristocrates souverains voulaient dit-on se donner au grand duc de Toscane, et les patriotes ont appelé les Français. Mais je ne sais si tout cela est bien vrai. Si cela est, vous avez dû le savoir avant nous.⁸

¹ Joseph ESCHASSÉRIAUX, (1753-1824), il est élu député par le département de la Charente-Inférieure (actuelle Charente-Maritime) dès l'Assemblée législative en 1791, puis sous la Convention en 1792 et 1795, enfin sous le Directoire lors des élections d'avril 1797. Le 14 thermidor an V [1^{er} août 1797] Catherine lui répond : « Je n'ai pas encore fait ton compliment à celui qui est réélu pour la 3^{ème} fois, il y a 4 jours que je ne l'ai vu. C'est un singulier corps. » Sur le jugement que porte Monge sur Eschassériaux voir les lettres n°27, 118 et 137.

² Les Français occupent l'île de Corfou le 29 juin 1797. Les îles ioniennes de Corfou, Zante et Céphalonie qui étaient sous la domination vénitienne se révoltent avant de passer sous la domination française. Voir les lettres n°90 et 119.

³ Louise MONGE (1779-1874) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART. Parce qu'elles n'écrivent pas à Monge. Voir la lettre n°20.

⁴ Anne Françoise HUART (1767-1852), jeune sœur de Catherine HUART et son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) ainsi que Louis MONGE (1748-1827) frère de Gaspard MONGE et sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

⁵ Émile BAUR (1792- ?) fils de Anne Françoise HUART et Barthélémy BAUR.

⁶ Jean-Claude NAIGEON (1753-1832) peintre et Étienne-Marie BARRUEL, (1749-1818) instituteur à l'École polytechnique.

⁷ Jean-Baptiste PATRAULT (1751-1817).

⁸ Le 14 thermidor an V [1^{er} août 1797], Catherine le confirme en réponse : « Il est vrai que la République de Lucques a fait sa révolution. »

111. Les Commissaires au ministre des relations extérieures, Rome, 8 juillet 1797

Rome, le 20 messidor de l'an V

Citoyen ministre,¹

Le quatrième convoi des objets d'arts livrés par le gouvernement romain en vertu du traité de Tolentino, est parti de Rome pour le port de Livourne² le 16 de ce mois. Il est composé de dix chars, du chargement desquels nous vous envoyons l'état. Ce sera le dernier convoi de ce genre que nous expédierons par terre. Les autres statues et morceaux de sculpture dont le poids et le volume ne permettent pas de les traîner dans les chemins de montagne, sont encaissés, scellés, emballés et déposés dans un magasin du Vatican, dont nous déposerons la clef entre les mains du ministre de la République³, qui voudra bien les expédier par le Tibre, lorsque les circonstances permettront de faire le transport par mer en toute sûreté. Nous vous envoyons aussi l'état des objets qui composent ce dépôt.

Le troisième convoi est déjà depuis plusieurs jours sur les terres de la Toscane. Il a, par conséquent, passé tous les mauvais chemins et nous avons tout lieu de croire que, comme les deux premiers, il arrivera en bon état à Livourne. Tous les rapports qui nous viennent de la Toscane attestent la bonne conduite des deux artistes Gros et Gaille⁴ qui surveillent sa marche ; et eux, à leur tour, se louent beaucoup des attentions scrupuleuses avec lesquelles les agents du grand-duc⁵ font fournir toutes les choses nécessaires.

Le choix des cinq cents manuscrits est enfin terminé ; ils sont déjà encaissés et scellés. On les emballera le 22⁶ et nous les expédierons sur le champ par deux rouliers pour Livourne. Nous vous enverrons la liste par le prochain courrier, en vous donnant avis du départ.

Les citoyens Moitte, Berthélemy et Tiné espèrent partir d'ici le 23 pour Venise. Ils s'écarteront un peu de la route pour aller voir par eux-mêmes l'état de notre dépôt à Livourne.⁷ Le citoyen Monge, qui sera retenu un ou deux jours de plus par les caractères de la Propagande, partira le 24 pour se rendre à Venise.⁸

Vous trouverez encore ci-joint, citoyen ministre, une instruction sur l'entretien des buffles, qu'en vertu des ordres du ministre de l'intérieur,⁹ nous avons expédiés pour le département de l'Ain. Nous vous supplions de la faire passer à ce ministre afin qu'il puisse l'adresser à l'administration qui en sera chargée.

Salut et respect.

Monge Berthélemy Moitte Tiné¹⁰

P.S. Nous vous prions, citoyen ministre, de vouloir bien faire traduire dans vos bureaux l'instruction italienne sur les buffles et d'en envoyer la traduction au ministre de l'intérieur.

¹ Charles DELACROIX (1741-1805).

² Tous les objets saisis selon le Traité de Tolentino du 1^{er} ventôse an V [19 février 1797] sont transportés à Livourne en quatre convois pour être embarqués pour Marseille. Les deux premiers y sont déjà. Voir les lettres n°81, 92, 94, 100, 110, 115, 121 et 122.

³ François CACAULT (1743-1805). Voir la lettre n°102.

⁴ Le sculpteur Edme GAULLE (1762-1841) et le peintre Antoine-Jean GROS (1771-1835) adjoints à la commission des sciences et des arts. Voir les lettres n°103.

⁵ FERDINAND III DE HABSBOURG, grand duc de Toscane (1769-1824).

⁶ 22 messidor an V [10 juillet 1797].

⁷ Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810), Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) et Jacques-Pierre TINÉ (1753-1803) partent finalement le 24 messidor. Voir les lettres n°113 et 114.

⁸ Monge ne partira que le 26. Il attend aussi la copie du catalogue des cinq cents manuscrits qui ont été saisis à Rome. Voir les lettres n°113 et 114. Sur la question des caractères de la Propagande voir les lettres n°86, 88, 109, 110, 114, 133 et 134.

⁹ Pierre BÉNÉZECH (1749-1802). Voir les lettres n°21, 24, 29, 48 et 115.

¹⁰ Monge est seul avec Tiné, Berthélemy et Moitte. Thouin est toujours à Livourne. Voir les lettres n°100 et 113. Berthollet est déjà à Venise. Voir la lettre n°99.

112. Monge au citoyen Lautour, Rome, 13 juillet 1797

Rome, le 25 messidor de l'an V

Au citoyen Lautour¹, commandant la place et fort de Ferrare

La Commission, citoyen commandant, a reçu avec votre lettre du 16 de ce mois, les procès-verbaux que vous avez bien voulu lui adresser des recherches infructueuses qui ont été faites dans toutes les bibliothèques de Ferrare, des *Lamentations*² dell'Orsini.³ Vous avez la complaisance de lui offrir vos bons offices pour faire des recherches chez les P.P. de Saint-François à Bologne, où vous espérez les trouver. La Commission, bien reconnaissante de votre zèle, vous prierait, citoyen commandant, si cet ouvrage se trouvait, de vouloir bien le faire déposer chez le commandant de la place de Bologne et de ne pas l'envoyer à Rome, où notre mission est terminée.⁴ Notre collègue Kreutzer⁵, célèbre musicien, qui est actuellement à Naples, en repassant par Bologne le retirerait et le comprendrait dans l'envoi qu'il sera dans le cas de faire de cette ville au port de Livourne, ou à celui de Gênes.

La Commission part dans l'instant, partie pour Livourne, partie pour Venise,⁶ où elle serait enchantée de pouvoir vous être utile.

Salut et fraternité.

Monge

¹ Jean Aimé LAUTOUR-BOISMAHEU (1752-1846).

² Le livre des lamentations, partie de l'Ancien testament.

³ Fulvio ORSINI (1529-1600). Il collabore avec zèle à la révision de la bible grecque au sein des commissions pontificales qui dirigent les travaux d'érudition catholique qui marquent à Rome la seconde moitié du XVI^e siècle.

⁴ Voir la lettre n°111.

⁵ Rodolphe KREUTZER (1766-1831, adjoint à la commission des sciences et des arts à partir du traité de Tolentino de janvier 1797.

⁶ Voir la lettre n°111. Avant de rejoindre Berthollet à Venise, Moitte, Berthélemy et Tinet quittent Rome pour se rendre à Livourne et rejoindre Thotuin pour aller voir l'état du dépôt des œuvres saisies à Rome qui y sont rassemblées. Monge part directement de Rome pour Venise.

113. Monge à sa femme, Rome, 14 juillet 1797

Rome, le 26 messidor de l'an V de la République française une et indivisible

Tu es réellement bien aimable, ma chère amie. J'avais reçu il y a huit jours deux lettres de toi des 24 et 28 prairial¹ ; je n'en attendais plus ici, et je viens d'en recevoir deux autres, l'une du 26 prairial et l'autre du 4 de ce mois.² Elles m'ont fait le plus grand plaisir. Celles que nous avons reçues hier de toutes parts nous avaient mis la mort dans l'âme, et pendant qu'hier soir tous mes collègues se disposaient à partir, nous entendions nos amis qui, rassemblés pour les embrasser, étaient dans notre salle à manger et chantaient, les fenêtres ouvertes, tous les hymnes patriotiques en français, nous disions entre nous : hélas, les pauvres patriotes sont plus libres ici qu'ils ne le sont à Paris et dans la France, où de pareils chants ne seraient peut-être pas soufferts. Mais tes lettres m'ont un peu rassuré³ et je suis fâché que mes collègues soient partis sans avoir eu cette légère consolation.

Moitte, Berthélemy et Tinet sont donc en route pour Livourne où ils vont retrouver Thoüin.⁴ Ils vont surveiller notre magnifique dépôt de Livourne, et son embarquement s'il y a lieu; quelques-uns pourront accompagner le convoi jusqu'à Marseille.⁵ Les autres reviendront ensuite à Venise où leur présence est indispensable pour le choix des tableaux.⁶

Je reste seul ici avec notre secrétaire⁷ pour attendre la copie du catalogue des 500 manuscrits.⁸ Ce catalogue est un gros ouvrage ; on doit me le remettre après dîner, et immédiatement après je monterai en voiture pour aller auprès du général en chef⁹ concerter tout ce qui peut concerner le transport de nos richesses jusqu'à Paris, et notre opération subséquente à Venise ; ainsi je partirai d'ici avant la présente dont le courrier ne se chargera que demain soir.

Je dîne aujourd'hui chez Cacault,¹⁰ tant parce que notre marmite est renversée, et que c'est l'anniversaire du 14 juillet. C'est la fête de la conception de la République ; je célébrerai celle du 10 août qui est celle de sa nativité à Venise avec Berthollet¹¹ et quelques autres bons patriotes que nous y connaissons, et dans l'une et l'autre circonstance les hymnes patriotiques seront chantés bien religieusement.

Tu as bien fait de m'adresser tes lettres par Cacault ; nous vivons parfaitement avec lui ; il me témoigne surtout beaucoup d'amitié et de confiance. S'il lui vient encore quelques-unes de

¹ Voir la lettre n°110.

² Ni la lettre du 4 messidor an V [22 juin 1797] ni celles des 24 et 26 prairial an V [18 juin 1797] n'ont été conservées dans les archives familiales du fonds de l'École polytechnique. Catherine lorsqu'elle détaille les lettres qu'elle lui a envoyées à cette période ne mentionne jamais une lettre du 4 mais du 10 messidor. Voir les lettres de Catherine à Monge de Paris du 17 messidor an V [5 juillet 1797] et du 11 thermidor an V [29 juillet 1797]. Voir infra.

³ Catherine lui écrit de Paris le 28 prairial an V [16 juin 1797] : « Il semble que les patriotes sentent la nécessité de se réunir. Ils ont loué un grand hôtel. Ils sont déjà 5 à 600, dans ce nombre il y a plus de moitié députés quelques-uns du nouveau tiers se présentent aussi. J'espère que les clichyens seront un peu contenus par cette réunion, et que les patriotes s'entendront pour le maintien de la République, que les M[essieurs] minent tous les jours un peu. Pourvu que tout se passe en paroles car les mouvements font toujours des victimes, n'importe de quel bord elles sont, cela est affligeant. » Sur la montée des royalistes et la réponse du Directoire voir les lettres n°89, 90, 110, 116, 118, 119, 127, 131, 132 et 135.

⁴ Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810), Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811), Jacques-Pierre TINET (1753-1803) et André THOÛIN (1747-1824) Voir lettres n°114, 138 et 140.

⁵ Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810) le sculpteur et André THOÛIN (1747-1824) le naturaliste. Voir les lettres n°92, 94, 95, 98, 100, 102, 103, 109, 110, 111, 121 et 122.

⁶ Les deux peintres BERTHÉLEMY et TINET. Voir lettre n°140.

⁷ COUTURIER (?-?).

⁸ Sur le choix des manuscrits à Rome et la rédaction du catalogue voir les lettres n°23, 25, 26, 27, 79, 99, 104, 110, 111, 114, 120 et 139.

⁹ Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

¹⁰ François CACAULT (1743-1805), ministre plénipotentiaire envoyé à Rome en remplacement de MIOT pour veiller à la bonne exécution du traité de Tolentino du 1^{er} ventôse an V [19 février 1797].

¹¹ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) qui est déjà à Venise. Voir la lettre n°119.

tes lettres, il me les renverra ; mais ce serait dommage parce que cela les retarderait beaucoup¹ ; mais j'espère que tu auras reçu celle où je te dis d'adresser les tiennes à Patrault à Milan, et que les suivantes auront pris cette direction.²

Il me semble que tu mènes fort bien ta barque; continue, ma chère amie ; si tu ne réussis pas, tu auras au moins à te consoler, ayant fait tout ce qui était honnête et possible. J'espère toujours que cela réussira.³ Embrasse bien Louise pour moi.

Je partirai donc ce soir. Il faudra que je m'arrête à Florence, à Bologne et à Parme ; néanmoins j'espère arriver dans 6 ou 7 jours à Milan.⁴ Je serai alors à moitié chemin de toi ; ce sera pour m'en écarter encore en allant à Venise, mais cependant de beaucoup moins, et notre correspondance sera moins lente, surtout si comme je l'espère il part quelques courriers extraordinaires du quartier général pour Paris.

Nous nous sommes comportés ici, ma chère amie, de manière à faire honneur au nom français et à la qualité de Républicains. Nous nous flattons d'avoir mérité l'estime des gouvernants ; et nous croyons avoir obtenu l'amitié des patriotes.⁵ Hier soir, quand nos

¹ Catherine lui écrit de Paris le 28 prairial an V [16 juin 1797] : « Je ne sais pourquoi, Mon cher ami, je me persuade que tu reçois au moins les lettres que j'adresse au C[itoyen] Cacault. Et cela m'invite à t'écrire, car je n'ai rien de particulier à te dire ni de réponse à te faire, ta dernière lettre est du 1^{er} de ce mois. J'y ai répondu le 22. » ; et le 17 messidor an V [5 juillet 1797] : « J'ai, 4 lettres en route pour toi, à l'adresse du C[itoyen] Cacaut, une du 24, une du 28, une du 10 messidor. Si tu ne lui as pas donné ton itinéraire j'aurais encore parlé dans les déserts. D'après le temps que celles du 17 et du 20 floréal ont mis à te parvenir, je vois qu'à peine tu recevras celle du 24 prairial. »

² Jean-Baptiste PATRAULT (1751-1817), Voir la lettre n°110.

³ Il s'agit du mariage entre sa fille Louise MONGE (1779-1874) et Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824). Catherine écrit de Paris le 28 prairial an V [16 juin 1797] : « [...] notre amoureux, ne dira rien avant ton retour. Il est venu hier à la maison. Il a remis ses ouvertures à faire à Louise, à la promenade, le temps ne favorise pas ses vues voilà 15 jours qu'il pleut à seaux. Il doit encore venir ce soir, nous sommes toujours seules. La conversation est générale cela ne convient pas aux amoureux. Comme il ne m'a rien dit, je ne peux décemment les laisser tête-à-tête. ». En réponse à ce commentaire de Monge, Catherine lui donne alors plus de détails dans sa lettre de Paris du 23 thermidor an V [10 août 1797] : « Tout en me félicitant de la manière dont je conduis ma barque, tu ignores ce que cela a produit, rien du tout, toujours la même indécision, les mêmes amours. Cependant il est question de nous donner à déjeuner chez lui, après [le] déjeuner, je me propose de lui parler. J'ai eu hier une grande conversation avec Louise qui est devenue confiante. Je lui disais : « Cette indécision, cette manière de marchander, ne t'humilie donc pas ? Tu es donc bien attachée à cet homme qui a l'air bon et honnête, à la vérité, mais qui n'a rien d'aimable, pas même l'esprit dont il ne manque pas. » Elle me répondit que tu l'aimais.

« -Mais cela ne doit pas seul te déterminer.

-Il a, dit-elle, une réputation faite, il a l'air bon, et je l'aime. »

Tout cela est raisonnable, mais il n'y a jamais eu de conduite pareille. S'il était un homme ordinaire, je lui supposerais des intentions peu honnêtes. Il y a quelques jours que, d'après mon conseil, elle lui fit sentir que ses assiduités pouvaient lui faire du tort, s'il ne se proposait pas de terminer, il prit fort mal cette espèce de provocation, et gauchement il lui dit qu'il suffisait qu'on le pressât pour qu'il se retire, après une longue conversation entre eux il finit par lui dire : « Il ne faut donc plus que je revienne ?

- Vous pouvez venir comme ami de la maison. »

Il fut 6 jours sans revenir. Quand il revint il lui dit qu'elle le traitait en aventurier, que s'il voulait avoir des femmes, en abuser, il y en avait assez dans Paris, qu'il ne l'aurait pas distinguée des autres pour cela, et chaque fois qu'il vient c'est toujours la même chose. Le jour du dîner, il était assez aimable mais toujours gauche, il lui dit ce jour-là qu'il était aussi accoutumé à nous que s'il ne nous avait jamais quittées... ». Voir les lettres n°27, 118, 127, 125, 126, 127, 136, 137 et 138.

⁴ Comme Monge le prévoit, il est à Florence le 29 messidor an V [17 juillet 1797] et à Milan, le 3 thermidor an V [21 juillet 1797].

⁵ Sur les critères de sélections et les modalités d'action des commissaires, voir les lettres n°22, 26, 79, 114, 120, 139 et 140. Le 17 messidor an V [5 juillet 1797] Catherine écrit au sujet de l'exigence morale que Monge met en œuvre au cours de sa mission : « [...] je me moquerai des gens qui n'approuveront pas tes opérations. Comme tu dis très bien, tu es le plus difficile à satisfaire, quand on pense et agit en galant homme, on a toujours le témoignage de sa conscience pour soi, cela suffit. Les passions aujourd'hui sont tellement en jeu, que tel qui vous calomnie, vous estime foncièrement, ainsi mon ami tranquillise toi là-dessus. »

collègues montèrent en voiture à minuit, notre cour était pleine d'amis qui les ont embrassés les larmes aux yeux ; c'était un véritable déchirement.¹

Si tu vois Saliceti, fais-lui bien mes compliments, ainsi qu'au bon et honnête Florent-Guyot.² Adieu, ma chère amie, je t'embrasse bien tendrement.

Quand je serai au sommet de l'Apennin et que je verrai cette belle plaine de Lombardie, terminée de l'autre côté par les Alpes, je regarderai bien si tu as la tête à la fenêtre ; mais hélas, je ne te verrai pas.³

¹ Sur l'attachement de Monge aux républicains de Rome voir la lettre n°119.

² Antoine-Christophe SALICETI (1757-1809) voir la lettre n°116 et GUYOT DE SAINT-FLORENT (1755-1834).

³ Voir la lettre n°34.

114. Les Commissaires au ministre des relations extérieures, Rome, 14 juillet 1797

Rome, le 26 messidor de l'an V

Au ministre des relations extérieures

Citoyen ministre,¹

Les cinq cents manuscrits que le gouvernement romain devait, à notre choix, livrer à la République française en vertu du traité de Tolentino, sont partis de Rome hier soir.² Ils sont conduits sur des chars ordinaires, par un voiturier qui doit les rendre au port de Livourne dans une quinzaine de jours. Cette précieuse collection a été renfermée de nos propres mains dans des caisses de bois de noyer, que nous avons recouvertes de deux toiles cirées, et qui, ensuite, ont été emballées et cordées. Ces caisses sont au nombre de neuf; elles vous sont adressées pour la *Bibliothèque nationale* et elles portent successivement les numéros suivants : *Rome n° 1*, *Rome n° 2*, *Rome n° 3*, jusqu'au n° 9. Nous avons recommandé au consul Belleville, dont le zèle est au-dessus de tout éloge,³ de veiller à ce que, soit dans le dépôt, soit dans les vaisseaux, elles soient promptement à l'abri de toute humidité.

Les mêmes voitures portent encore deux autres caisses qui contiennent les matrices des caractères exotiques de l'Imprimerie de la Propagande, dont le ministre de l'intérieur⁴ nous avait chargés de faire l'acquisition pour *l'Imprimerie nationale*, et elles portent les n°1 et 2. Enfin, une dernière caisse, contenant du vélin pour les peintures du Jardin des plantes, fait partie de ce petit convoi. Elle porte l'inscription pour le *Muséum d'histoire naturelle*.

Nous vous prions, citoyen ministre, de faire part de cette expédition aux différents établissements qu'elle intéresse.

Nous ne vous envoyons pas encore le catalogue des cinq cents manuscrits. Ce catalogue, qui forme un ouvrage assez considérable, n'est pas encore entièrement copié, et nous attendons que la copie en soit faite et collationnée pour monter en voiture et nous rendre à une autre destination. Nous vous l'enverrons de Venise,⁵ lorsque nous en aurons fait nous-mêmes une copie qui nous sera nécessaire pour le travail de la Bibliothèque de Saint-Marc.⁶

Notre mission à Rome, citoyen ministre, est donc entièrement terminée. Nous nous sommes efforcés, sans nuire à la sévérité qu'elle exigeait de notre part, de la remplir d'une manière honorable. Nous nous flattons d'avoir mérité l'estime des gouvernants et nous croyons avoir obtenu l'amitié des hommes éclairés.⁷

Les citoyens Moitte, Berthélemy et Tinet sont partis hier soir pour Livourne, où ils prendront connaissance de l'état du dépôt que nous y avons, et où ils surveilleront l'embarquement s'il y a lieu.⁸ Ils se rendront de là, du moins pour quelques-uns d'entre eux, à Venise où leur présence est nécessaire pour le choix des tableaux.⁹ Ils passeront par Milan

¹ Charles DELACROIX (1741-1805).

² Traité signé avec le pape le 1^{er} ventôse an V [19 février 1797]. Voir les lettres n°62 et 63.

³ Charles-Godefroy REDON DE BELLEVILLE (1748-1820). Consul de la République à Livourne voir la lettre n°122.

⁴ Pierre BÉNÉZECH (1749-1802). Il s'agit en fait du ministre de la Justice Philippe-Antoine MERLIN DE DOUAI, (1754-1838). Voir les lettres n°86, 88, 133 et 134.

⁵ Voir la lettre n°120.

⁶ L'article 3 du traité de Milan entre la France et Venise, signé le 16 mai 1797 [27 floréal an V], stipule la remise de vingt tableaux et cinq cents manuscrits. Voir les lettres n°117, 118, 122, 123, 127, 128, 130, 139 et 140.

⁷ Sur les critères de saisies établis par la commission voir les lettres n°22, 26, 79, 113, 120, 139 et 140.

⁸ Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810), Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) et Jacques-Pierre TINET (1753-1803). Voir lettre n°113. Tous les objets saisis à Rome sont transportés à Livourne pour y être embarqués pour Marseille. Voir les lettres n°92, 94, 95, 98, 100, 102, 103, 109, 111, 121 et 122.

⁹ Les deux peintres BERTHÉLÉMY et TINET. Voir la lettre n°140. Sur le choix des manuscrits et la rédaction du catalogue voir les lettres n°23, 25, 26, 27, 79, 99, 104, 110, 111, 113 et 120.

pour se concerter avec le général en chef¹, soit pour les moyens de transport des objets d'arts jusqu'à Paris, soit pour l'opération qui reste à faire à Venise.

Salut et respect.

Monge
au nom de la Commission entière et en l'absence de ses collègues²

¹ Napoléon BONAPARTE (1769-1821). Monge lui aussi passe par le quartier général. Il y arrive cinq jours plus tard. Voir la lettre n°116.

² Thouin est à Livourne et Berthollet à Venise.

115. Monge au ministre des relations extérieures, Florence, 17 juillet 1797

Florence, le 29 messidor de l'an V de la République française une et indivisible

Monge, membre de la Commission des arts en Italie au ministre des relations extérieures

Citoyen ministre,¹

Je ne suis parti de Rome qu'après avoir expédié pour Livourne tous les objets de sciences et arts, excepté les objets d'un poids trop grand pour être envoyés par terre.

Le citoyen Fréville² vient de m'apprendre que le troisième convoi des statues est heureusement rendu à Livourne.

Nous avons rencontré le quatrième au bas de Radicofani,³ et par conséquent hors du territoire du Pape. Il était en bon état et n'avait éprouvé aucun accident.

Le convoi des cinq cents manuscrits et caractères de la Propagande était parti de Rome avant moi ; je l'ai rencontré à trois postes de Rome, il voyageait de nuit et tout était en bon état.⁴

Les buffles et les vaches, que nous étions chargés par le ministre de l'intérieur⁵ d'envoyer en France pour procurer la race des premiers et améliorer celle des autres, sont de même en route.⁶ Je les ai rencontrés à Sienne. Ils voyagent de nuit et passent à l'ombre et dans le repos les grandes chaleurs du jour.

Ainsi, citoyen ministre, tout ce que nous devons extraire des Etats du Pape est actuellement hors de son territoire, et arrivera incessamment à destination.

Je vais continuer ma route pour le quartier général⁷ et de là vraisemblablement à Venise.

Salut et respect.

Monge

¹ Le 15 juillet 1797 lors du remaniement ministériel du Directoire, Charles DELACROIX est remplacé par Charles-Maurice de TALLEYRAND-PÉRIGORD (1754-1838). Dans les lettres et rapports de la commission au ministre des Relations extérieures le changement de personne n'apparaît pas. D'autre part deux jours après, même Bonaparte qui, adresse le même jour une lettre au ministre, n'est pas informé du changement. (Voir lettre n°1793, *CGNB*). C'est 9 jours plus tard, le 8 Thermidor an V [26 juillet 1797] que Bonaparte écrit à Talleyrand (Lettre n°1822, *CGNB*).

² WILLOT-FRÉVILLE (?- ?), secrétaire de légation à Florence.

³ Commune italienne de la province de Sienne à 183 km de Rome.

⁴ Voir la lettre n°114.

⁵ Pierre BÉNÉZECH (1749-1802) est remplacé par Nicolas FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU (1750-1828) après le remaniement ministériel du 15 juillet 1797.

⁶ Voir les lettres n°21, 24, 29, 48 et 111.

⁷ À Milan. Voir la lettre n°116.

116. Monge à sa femme, Milan, 21 juillet 1797

Milan, le 3 thermidor an 5 de la République [Le 18 thermidor à Venise]

Je suis arrivé ici de Rome en 5 jours, ma chère amie, et j'ai couru jours et nuits. Nous avons appris à Bologne que les républicains à Paris avaient mis les royalistes, non pas à la raison, ce qui est impossible, mais dans l'impuissance de nuire. Je suis arrivé en hâte à Milan pour apprendre les détails de l'opération, et il s'est trouvé que c'était un rêve de quelques amis de la liberté. Si l'on en croyait les journaux, on aurait le cœur navré, et la contre-révolution serait faite à Paris.¹ Mais hier soir, le général en chef,² après avoir lu les lettres particulières arrivées par un courrier extraordinaire, me dit que les affaires prenaient une bonne tournure et que tout allait assez bien. Dieu veuille que ce ne soit pas une tranquillité affectée à dessein pour ne pas jeter l'alarme dans son armée. Je partirai demain de grand matin pour Venise où j'irai aider le pauvre Berthollet que la Bibliothèque de St Marc doit ennuyer autant que je l'ai été de celle du Vatican. Il est probable que notre travail ne durera pas plus d'un mois.³ Et après cela que deviendrai-je ? Je te le demande. Il y aura-t-il sûreté à Paris pour les pauvres républicains, et surtout pour ceux qui, comme moi, sont un peu haut sur la liste. Ta réponse influera beaucoup sur notre détermination.⁴ Adresse-moi la à Venise chez le ministre de France.⁵

Le citoyen Déforgues qui a été ministre de la République après moi,⁶ partira ce soir pour Paris. S'il peut se charger de deux petites boîtes pour le citoyen Naigeon, je les lui donnerai pour te les porter, car je les mettrai à ton adresse. Ces boîtes contiennent les commissions de couleurs qu'il m'a données à Rome.⁷ Tu lui feras mes compliments, et mes excuses si je ne lui écris pas, car dans ce moment je ne suis pas chez moi, et j'écris sur le coin de la table d'un bureau.

Adieu, ma chère amie, je t'embrasse ainsi que tous mes amis.

¹ Le 2 thermidor an V [20 juillet 1797], alors qu'il est président du conseil des Cinq-Cents, le général Pichégru, chef des Clichyens, fait un rapport pour demander une organisation rapide de la garde nationale en voulant l'opposer aux troupes dont le gouvernement disposait. Catherine en informe aussi Monge le 18 thermidor l'an 5 [5 août 1797] : « M[onsieur] Pichégru vient de faire réorganiser la garde nationale parisienne comme elle l'a été au moment de la réaction. Il a supprimé les canonniers et a ajouté un[e] compagnie de 65 hommes de cavalerie par bataillon. Le 13 vendémiaire a donné la mesure du courage de tous ces braves. Je ne sais si les émigrés qui rentrent par centaine leur en donneront davantage. C'est ce qu'il faudra voir. » Sur la montée des royalistes à Paris après leur victoire, en avril 1797, aux élections pour le renouvellement d'un tiers du Conseil des Cinq-Cents voir les lettres n°89, 90, 110, 118, 119, 127, 131, 132 et 135.

² Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

³ Monge termine sa mission à Venise le 9 fructidor an V [26 août 1797]. Voir lettre n°127.

⁴ Catherine lui écrit le 18 thermidor l'an 5 [5 août 1797] : « [...] je sens une certaine tranquillité de ne pas t'avoir ici dans le moment de crise où nous nous trouvons. Puisque votre travail doit encore durer deux mois, d'ici à ce temps, il faudra bien qu'il y ait quelques changements dans l'état des choses. Il est impossible d'aller longtemps comme cela, toutes les extravagances imaginables sont mises en usage, aussi les inscriptions sont baissées de moitié, les finances sont dans un état déplorable, les patriotes du conseil sont la petite minorité. Il y a scission entre les Dieux, mais la majorité est pour la République. Au milieu de tout cela on danse à Paris, il y a des fêtes partout. Les partis sont en présence, on s'observe. Le peu de patriotes que je vois disent que les armées sont dans les meilleures dispositions pour soutenir la République, c'est ce qui retient ces M[essieurs], ils sont fort effrayés de ce qu'il y a des troupes qui bordent les cercles constitutionnels. Je ne sais si cela est vrai, car je ne vois presque personne. Il n'y a que les journaux qui m'instruisent et souvent ils ne le sont pas eux-mêmes. Vous devez en voir quelques-uns, si Bonaparte les voit, il doit remarquer la bienveillance des M[essieurs] pour lui et son armée. Je t'écris souvent et suivant mes faibles lumières je te conseillerais aux dépens même de mes désirs. »

⁵ Jean-Baptiste LALLEMENT (1736-1817). Voir la lettre n°119.

⁶ François-Louis-Michel CHEMIN DES FORGUES (1759-1840) Ministre des relations extérieures en juin 1793 et commissaire du Directoire en Italie en 1797.

⁷ Jean-Claude NAIGEON (1753-1832). Voir lettre n°96.

On vient de me donner l'adresse de Saliceti ; il demeure rue Helvétius n° 41.¹

¹ Antoine-Christophe SALICETI (1757-1809) est rentré d'Italie en avril 1797 après son élection au Conseil des Cinq-Cents. De Paris le 18 thermidor an V [5 août 1797], Catherine répond à Gaspard : « Je viens d'écrire rue Helvétius pour inviter celui qui demeure au n°41. » Trois jours plus tard Saliceti est reçu par Catherine, elle le raconte dans sa lettre du 23 thermidor an V [10 août 1797] : « Enfin mon cher ami, j'ai eu S. a dîné le 21 de ce mois. Je lui avais écrit à l'adresse que tu m'avais envoyée de Milan. Il m'a répondu une lettre fort honnête, il est très aimable. Le C[itoyen] Déforgues, C[itoyen] Guyot et sa femme, ton frère, ta belle-sœur ; le dîner fut extrêmement gai, après dîner Louise a joué ces hymnes chéris, la présence de certains Républicains jointe à l'amour de la patrie ont animé son cœur et ses doigts. Je t'assure qu'elle y a mis de l'expression, tous, les uns après les autres, m'ont dit qu'il y avait longtemps qu'ils n'avaient passé une journée aussi agréable. J'avais eu soin de me mettre à table entre les C[itoyens] S[aliceti] et D[esaix] pour parler de toi plus à mon aise. Je me suis bien satisfaite ; j'ai eu le plaisir d'entendre parler de toi en bons termes, cela m'a donné un plus d'esprit qu'à mon ordinaire. Nous devons aller ensemble voir les tableaux de Parme, et je verrai une de mes rivales [la Sainte-Cécile], quant à l'autre elle est si mal traitée que je m'attache à elle plus que jamais, et cela sans effort, et sans crainte de la voir périr. »

117. Monge au ministre des relations extérieures, Milan, 21 juillet 1797

Milan, le 3 thermidor de l'an V de la République française une et indivisible
[Le 18 thermidor à Venise]

Monge, membre de la Commission des arts en Italie au ministre des relations extérieures

Citoyen ministre,¹

La plupart des tableaux que la Commission a recueillis en Italie étaient dans un état de délabrement incroyable et avaient le plus grand besoin de passer par les mains habiles des artistes de Paris, qui, seuls, pouvaient leur rendre une partie de leur éclat primitif et prolonger leur durée, et l'état d'abandon dans lequel on les laisse depuis environ neuf mois à Toulon ne peut qu'augmenter la gravité et l'urgence de ce besoin.²

La Commission a pensé que pour restaurer ces chefs d'œuvre, il était nécessaire que le Muséum des arts eût de l'outremer à sa disposition. Elle en a donc commandé à Rome ; mais il ne leur a été remis qu'après le départ du dernier convoi. Elle n'a pu le placer dans aucune des caisses qui ont été expédiées à Livourne,³ et le l'ai apporté avec moi.

Je vais, citoyen ministre, profiter de l'occasion du citoyen Déforgues qui partira ce soir pour Paris⁴ et je le chargerai de la petite boîte qui contient de l'outremer et qui vous est adressée. Je vous supplie de vouloir bien le faire passer au Muséum des arts, en invitant les administrateurs à ne disposer de cette substance précieuse et plus rare que jamais, que pour la restauration des chefs-d'œuvre d'Italie à laquelle elle est uniquement destinée. Si par quelque circonstance, le citoyen Déforgues tardait bien longtemps à vous faire la remise de cette boîte d'outremer, je vous supplierais de vouloir bien la lui faire réclamer.

Je suis seul de la Commission à Milan,⁵ où je suis venu prendre les instructions du général en chef, et je partirai ce soir pour Venise,⁶ d'où je ne manquerai pas de vous envoyer le catalogue des cinq cents manuscrits de Rome, de la copie duquel je n'ai pas encore eu le temps de m'occuper.⁷

Salut et respect.

Monge

¹ Charles-Maurice de TALLEYRAND-PÉRIGORD (1754-1838).

² Monge exprime ici la responsabilité de la République française dans la dégradation des œuvres d'art et le souci de conservation des œuvres éloigné du vandalisme dont on les accuse. Voir les lettres n°19, 20, 28 et 34. Sur le convoi des tableaux de Lombardie voir les lettres n° 41, 42, 48, 77, 81, 92, 98 et 109.

³ Tous les objets saisis à Rome sont transportés à Livourne pour y être embarqués. Voir les lettres n°111, 114, 115 et 139.

⁴ François-Louis-Michel CHEMIN DES FORGUES (1759-1840). Voir la lettre n°116.

⁵ Berthollet est à Venise, Thoüin, Moitte, Berthélemy et Tinet sont à Livourne.

⁶ L'article 3 du traité de Milan entre la France et Venise, signé le 16 mai 1797 [27 floréal an V], stipule la remise de vingt tableaux et cinq cents manuscrits. Voir les lettres n°114, 118, 122, 123, 127, 128, 130, et 140.

⁷ Sur la liste des manuscrits saisis à Rome voir les lettres n°23, 25, 26, 27, 70, 76, 79, 99, 100, 104, 110, 111, 113, 114, 120, 139 et 140.

118. Monge à sa femme, Venise, 2-3 août 1797

Venise, le 15 thermidor de l'an V de la République française une et indivisible
[le 4 fructidor à Venise]

Tu es réellement bien aimable, ma chère amie. J'avais reçu deux lettres de toi le jour où je suis parti de Rome, dans le moment où je n'en attendais pas¹ ; et voilà que malgré la grande course que j'ai faite jusques ici, je viens encore d'en recevoir aujourd'hui deux qui m'ont fait un bien grand plaisir.² Ainsi, je rapporte toutes les plaintes que je peux avoir faites, et je te vote des remerciements. Le ton de gaîté de tes deux dernières confirme les nouvelles que nous recevons de Paris par les feuilles publiques, et qui nous font croire que la masse nationale ne veut pas la contre-révolution. Le ton de frayeur que prennent les clichyens au Conseil des 500 prouve qu'ils ne sont pas aussi sûrs de leur fait qu'ils avaient l'air de le croire. Ce sera bien pis lorsqu'ils auront connaissance des adresses de Bonaparte à son armée, de celles des généraux de division, de celles des bataillons à leurs départements.³ Cette pauvre armée d'Italie ne se soucie pas d'être assassinée en détail lorsqu'après la paix elle retournera dans ses foyers.

Je me suis bien trompé en écrivant le *12 mai* au lieu du *12 juin*, mais tu pouvais bien reconnaître que ce n'était qu'une erreur d'écriture, car c'est réellement le 12 juin⁴ que j'étais en route pour Naples. J'ai bien regretté, comme tu le dis, de ne pouvoir aller faire un tour en Sicile ; mais il y avait encore 160 milles de Naples au passage, et puis la Sicile est un pays assez étendu, qui exige plus de temps et d'argent que je n'avais de l'un et de l'autre à ma disposition. Il a donc fallu enrager⁵. Car je n'ai employé à mon voyage de Naples que le temps qu'on a mis à rédiger le catalogue des 500 manuscrits dont le choix était déjà fait.⁶

Lorsque je t'ai écrit les deux petits mots contre le monstre femelle, je croyais bien que ma lettre serait décachetée et lue par elle.⁷ Mais j'étais bien fort ; j'étais sous la loi publique dans ses Etats, et jamais elle n'aurait osé mettre la main sur moi. Les ministres m'ont comblé de politesse principalement celui de la marine⁸ qui m'a beaucoup parlé de quelques mémoires que

¹ Monge quitte Rome le 26 messidor an V [14 juillet 1797] et il indique avoir reçu une lettre du 26 prairial et une autre du 4 messidor. Aucune des deux lettres n'est conservée dans les archives familiales du fonds de l'École polytechnique. Voir la lettre n°113.

² Lettres de Catherine de Paris le 17 et 20 messidor an V [5 et 8 juillet 1797].

³ Sur la montée des royalistes à Paris après leur victoire aux élections pour le renouvellement d'un tiers du Conseil des Cinq-Cents en avril 1797 et la réponse du Directoire avec le coup d'état du 18 fructidor, voir les lettres n°89, 90, 110, 118, 119, 127, 131, 132 et 135.

⁴ Erreur de Monge dans sa lettre à Catherine de Naples, le 30 prairial an V [18 juin 1797]. Voir la lettre n°107. Le 15 juin 1797 [27 prairial an V], il est encore à Rome. C'est le 16 juin 1797 [28 prairial an V] qu'il a quitté cette ville pour un bref voyage à Naples. [R.T.] Voir la lettre n°104.

⁵ De Paris, le 20 messidor an V [8 juillet 1797] Catherine écrit : « Je me doutais bien que [tu] ne te passerais ni d'Herculanum, ni de Naples, pourvu que la Sicile ne s'en mêle pas. Cela sera fort heureux. »

⁶ Le 20 messidor an V [8 juillet 1797], Catherine répond de Paris, : « Tu t'es mis en route le 12 mai, mon cher bon ami, pour aller à Naples, et tu cherchais des genêts, moi qui suis plus sûre des époques heureuses de ma vie, je t'ai écrit le 12 juin pour te rappeler celle-là. Si tu continues, tu seras obligé de solliciter ce brevet pour le myrte, mais je ne l'accorderai pas. Il me faut le titulaire, et cela le plus tôt possible. Je te suppose parti de Rome. D'après mon calcul, tu ne seras pas resté à Naples plus que jusqu'au 4 de ce mois, ou le monstre femelle t'[aurait] fait arrêter. » La fleur de genêts leur rappelle la date de leur mariage voir les lettres n°8, 127, 181 et 187.

⁷ MARIE-CAROLINE D'AUTRICHE (1752-1814), femme de FERDINAND IV, roi de Naples et de Sicile (1751-1825). Sœur de Marie-Antoinette et ennemie de la Révolution. Catherine répond de Paris, le 20 messidor an V [8 juillet 1797] : « Puisque tu supposais qu'elle devait lire ta lettre tu aurais dû être plus discret sur son compte, il faut se défier de ces espèces de monstres, ils sont trop difficiles à abattre. »

⁸ John Francis Edward ACTON (1736-1811) ministre de la Marine, de la défense, des finances et premier ministre du royaume de Naples et de Sicile.

j'ai dans le recueil de l'Académie, mais qui ne m'a jamais dit un mot de l'expédition de Latouche. Il est pourtant plus au fait de l'une que des autres.¹

Depuis longtemps vous ne me parliez plus de Victoire Bourgeois ; je la croyais retournée à La Cassine ; et d'après ce que tu me mandes, il n'y a que 15 jours qu'elle est partie.²

Je reverrai la pauvre Louise et Paméla avec le plus grand plaisir. D'après tes lettres, il paraît que je ne les reconnaîtrai pas. Ce serait fort plaisant si nous ne nous reconnaissons ni les uns ni les autres.³

Tu veux que je te parle de mon rhumatisme.⁴ Il est tout à fait dissipé. J'en ai été bien gêné surtout dans le temps que nous étions au lac de Côme où il faisait un froid excessif. Mais il n'en est plus question. Au reste, il fait ici une chaleur extraordinaire ; je change de linge 4 fois par jour, et chaque fois ma chemise est trempée ; il n'y a pas de rhumatisme qui résiste à un tel régime.

¹ Monge ici se montre étonné et presque piqué que le ministre de la Marine du royaume des Deux-Siciles ne le reconnaisse qu'en tant que géomètre mais non en tant que ministre. C'est d'ailleurs de la même façon que Madame Roland dans ses mémoires lui reconnaît ses compétences scientifiques pour mieux nier sa capacité à être au service de l'État. (ROLAND. [1986], *Mémoires*, pp. 248-249.) Monge n'aurait sans doute pas été satisfait s'il n'avait été reconnu que comme ministre et non comme géomètre. Car en 1792, Monge incarne un nouveau type de ministre, un ministre qui ne cesse pas d'être savant et membre actif de sa communauté. La nouvelle fonction publique du mathématicien est très bien reçue par les savants. Ainsi le 21 décembre 1792, Lavoisier, pour les comités de trésorerie et de librairie de l'Académie des Sciences, écrit au ministre Monge : « L'Académie s'estime heureuse d'avoir dans cette occasion auprès de la Convention nationale un interprète qui réunit à la qualité de savant et d'académicien, celle de ministre de la République et dont l'opinion ne peut manquer d'être d'un grand poids sous ce double rapport. » (Arch. Ac. Sc., 1227/24. – Br.a Communiqué par P. Bret.) L'expédition de LATOUCHE-TRÉVILLE (1745-1804) en décembre 1792 constitue un petit succès de son ministère qui précède un plus gros échec l'expédition de Sardaigne. Avec l'expédition de Latouche-Tréville, il s'agissait de demander réparation d'une insulte faite à la République française. L'agent diplomatique du gouvernement des Deux-Siciles à Constantinople avec les ambassadeurs de Prusse et d'Autriche, avaient été très actifs auprès du Sultan afin qu'il refusât de reconnaître l'envoyé de la République française. Le jour même de l'entrée de Latouche-Tréville dans le port de Naples, la cour accorde immédiatement toute les satisfactions qui lui étaient demandées en exprimant sa volonté de consolider les bonnes relations entre la cour de Naples et la République française. CHEVALIER E. (1886), *Histoire de la Marine française sous la première république faisant suite à l'histoire de la marine française pendant la guerre de l'indépendance américaines*, Paris, Hachette, pp. 38-40. Sur l'action de Monge à la Marine voir les lettres n°127 et 132 mais aussi sur le goût de Monge pour la mer et son enthousiasme à l'idée de participer non seulement à une campagne militaire, une expédition scientifique mais aussi une expédition maritime voir les lettres n°38, 176, 177, 180, 181 et 187.

² Victoire BOURGEOIS (17 ? - ?) jeune fille d'amis de Rocroy que les Monge ont pris chez eux un moment. Catherine lui écrit le 17 messidor an V [5 juillet 1797] : « M. Bourgeois qui est parti hier avec Victoire te font mille amitiés, ils nous ont menés à l'opéra, et nous nous sommes quittés en sortant. La pauvre Victoire a bien pleuré. Elle aurait bien désiré rester avec nous, cela m'a fourni matière à réflexions. Voilà un père et une mère qui aiment tendrement leurs enfants, mais parce qu'ils n'ont pas pris avec eux l'air de confiance et amical, leurs pauvres enfants les craignent sans les aimer. Il me semble mon bon ami, que nous avons mieux calculé nos intérêts, que nous avons gagné la confiance et l'amour des nôtres. Cette persuasion est nécessaire à mon bonheur qui sera au comble quand je te reverrai. »

³ Le 17 messidor an V [5 juillet 1797], Catherine écrit : « Je suis parfaitement contente de Louise, tu la trouveras changée à son avantage. »

⁴ Monge écrit à Catherine après sa visite à Ostie (voir la lettre n°99), on ne dispose pas de cette lettre dans laquelle il l'informe de sa sciatique mais seulement de la réponse de Catherine de Paris du 17 messidor an V [5 juillet 1797] : « J'étais loin de penser que tu promenais une sciatique depuis huit mois, toutes tes lettres n'étaient remplies que des progrès de ton embonpoint. Il y régnait même un enthousiasme qui ne se peint pas aussi bien quand on n'a pas un fond de gaieté que les douleurs éloignent. Je ne peux plus compter sur ce que tu me diras dorénavant sur ta brillante santé, il faut être bien malheureux de faire connaissance avec ces sottises douleurs dans un pays où ceux qui en ont les quittent. Parle m'en plus en détail puisque tu as tant fait que de m'en dire quelques choses. Je veux tout savoir[...] » Enfin le 20 messidor an V [8 juillet 1797], Catherine rassure tout à fait Monge : « La sciatique de ton frère est tout à fait passée, il a dîné hier avec nous. » Voir la lettre n°107.

Je suis bien aise que celui de mon frère soit aussi guéri car il serait fort triste que ce fut à propos de pareilles misères qu'on se ressouvient l'un de l'autre.

Le frère Baur a bien fait de reprendre les leçons de musique ; quoique cet état ait quelques désagréments, il a cependant une espèce d'indépendance qui a ses charmes. Au reste quand il en sera ennuyé, il y renoncera.¹

La présente ne partira que dans trois jours, et je l'écris aujourd'hui parce que je dois partir demain pour Padoue où je vais aller prélever dans les bibliothèques quelques livres pour celle de Paris, ce qu'il faut faire absolument avant que de nous décider dans celle de Venise, parce que le nombre pour Venise étant fixé à 500, il faut être assuré de ce qu'on aura ailleurs afin de ne pas prendre des doubles.

Tu parais croire que c'est par curiosité que je suis venu à Venise.² Ah, si je n'y avais pas à faire, je serais déjà à Paris. Mais nous avons 500 manuscrits à y choisir comme à Rome, et ce n'est pas une petite besogne.³ Cependant j'espère que dans une vingtaine de jours notre besogne sera terminée, et que nos caisses seront fermées et emballées. Je ne pense pas que nos collègues aient fini d'aussi bonne heure. Néanmoins dès que nos manuscrits seront prêts à être chargés, je demanderai mon congé au général, sauf à revenir ici si notre présence y devenait nécessaire, ce que je ne pense pas.

Tous les patriotes d'Italie sont enchantés du citoyen Eschassériaux ; lorsque tu le verras, tu me rappelleras à son souvenir.⁴

Mille compliments à tous nos amis et compte sur l'empressement avec lequel je retournerai auprès de toi. J'ai une indigestion de l'Italie, et j'ai grand besoin de tâter un peu de la rue des Petits Augustins⁵ pour me remettre le cœur.

Le 16

Je décachète ma lettre, ma chère amie, pour te remercier encore de ta lettre du 10 messidor que tu avais envoyée à Rome, et que le citoyen Cacaault⁶ vient de me faire parvenir. Elle contenait la petite missive de Louise et celle de Paméla qui se plaint que je ne lui réponde jamais.⁷ Il est bien plus souvent question d'elle dans mes lettres que d'elle dans celles que je

¹ Barthélémy BAUR (1752-1823) mari de la sœur de Catherine, Anne Françoise HUART (1767-1852). Le 17 messidor an V [5 juillet 1797], Catherine écrit : « Fillette et son mari t'embrassent. Il a trois écoliers à 3[f] par leçon, cela est bien heureux car son traitement de la marine est réduit à 1800 [f] dont il lui est dû 4 mois ainsi qu'aux autres fonctionnaires comme nous, ils ont touché p[ou]r 6 mois 2 mille livres de rentes, 100 en écus le reste en bons qu'ils vendent 20 pour 100. »

² Catherine écrit le 20 messidor an V [8 juillet 1797] : « Tâche de voir Venise en abrégé, et de revenir bien vite. »

³ Cela est stipulé dans l'article 3 du Traité de Milan entre la France et Venise signé le 16 mai 1797 [27 floréal an V]. Voir les lettres n°90, 93, 96 et 99. Sur le choix des manuscrits voir les lettres n°114, 117, 122, 123, 127, 128, 130 et 140.

⁴ Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824), membre du conseil des Cinq-Cents. Voir les lettres n°27, 110, 113 et 137.

⁵ Sa rue.

⁶ François CACAULT (1743-1805), ministre plénipotentiaire à Gênes envoyé en mission à Rome.

⁷ Lettre écrite de Paris le 10 messidor an V [28 juin 1797] par Louise MONGE (1779-1874) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla. La jeune nièce de Catherine appelle le couple Monge « papa » et « maman » comme leurs deux filles et exprime dans cette lettre tout son attachement à l'ensemble de la famille : « Émilie sera bien contente, elle jouira du plaisir de vous embrasser avant nous et peut être reviendra-t-elle avec vous, si maman n'est pas chez elle. Je sais bien que je [désirerais] que cela fut comme cela, car comme je resterais à Paris je ne vous reverrais que deux mois plus tard que les autres et j'aurais encore le désagrément de me séparer de maman et Louise ce qui me ferait beaucoup de peine, mais j'espère que tout le monde sera content. La citoyenne Berthollet est à la campagne depuis un mois, elle a du bien mauvais temps car la pluie ne cesse, et dès qu'il fait un jour de passable on est sûr d'avoir un orage le lendemain ; on attend la fin du mois avec la plus vive impatience parce qu'on espère que cela finira. Vous ne dites jamais si vous avez reçu de mes lettres. Je crois que oui, mais je sais bien que vous ne m'avez jamais répondu j'espère que je ne suis pas oubliée. Adieu mon cher papa [...]. » Sur les rapports de Monge avec les enfants et les jeunes gens voir la lettre n°14.

reçois de Paris. Je ne lui réponds pas aujourd'hui parce que je vais partir pour Padoue. Ce sera pour une autre fois. D'ailleurs elle joue assez mal le rôle de politique¹ ; il n'est question que de la pluie et du beau temps dans sa correspondance, et ces articles n'exigent pas réponse. Je l'embrasse néanmoins bien tendrement.

Je ne te conseille pas d'aller à Nuits avant que les affaires ne soient terminées d'une manière ou d'autre.²

¹ Avant son départ, Monge a dû demander à Louise comme à Paméla de l'informer sur les événements parisiens dans leurs lettres. Cela ressemble à une sorte d'activité pédagogique dans le cadre d'une éducation civique. Sur l'attitude pédagogique de Monge envers les enfants de sa famille voir les lettres n°9, 13, 20, 48, 171 et 173. Dans sa lettre du 28 nivôse an V [17 janvier 1797] Louise répond au même reproche que son père aurait formulé dans une lettre qui daterait du 5 nivôse an V [25 décembre 1796] (lettre non retrouvée mais dont Catherine fait mention dans une lettre du 9 frimaire [29 novembre] complétée le 17 nivôse an V [6 janvier 1797]). « Il est probable, mon cher papa, que tu n'as pas reçu ma dernière lettre, car tu ne te plaindrais pas que je ne parle plus de politique ; tu sais que c'est ma science favorite, et la dernière lettre que je t'ai écrite vaut le meilleur journal de Paris. » Sur le goût de Louise pour la politique et son caractère voir les lettres 4, 9, 14 et 20.

² Il est question du mariage entre sa fille Louise MONGE (1779-1874) et Eschassériaux. Catherine écrit de Paris, le 10 messidor an V [28 juin 1797] : « Je ne puis me rendre à Nuits sans courir les risques de voir encore nos espérances pour L[ouise] évanouies. Le gros sang-froid de notre amant nous verrait encore partis comme il y a vingt mois. Rien ne le détermine à parler, la mission de G[uyot] n'a rien produit. Il est encore venu hier à la maison, il a toujours l'air fort amoureux et fort peu empressé d'en finir. Je ne sais à présent si c'est ton retour qu'il attend, ou si c'est une suite de son indécision ; mon rôle est très ennuyeux. J'ai mandé à M[onsieur] Marey qu'il devrait bien venir m'aider dans mes dernières douleurs de l'enfantement. » Émilie en fait part dans sa lettre de Nuits le 15 prairial an V [3 juin 1797] et en profite pour donner son opinion : « Il paraît d'après ce que nous mande maman que le politique [Eschassériaux] continu toujours ses assiduités, mon mari serait bien aise que ce mariage se fit et moi je ne sais pas trop car, d'abord, il est trop âgé pour Louise et secondement, il l'emmènerait à Rochefort où peut-être nous ne la reverrions jamais, enfin, à ton retour tu pèserais toutes ces considérations et sûrement tu feras tout pour le mieux. Tu sais probablement qu'il est nommé par son département à la nouvelle législature. ». Dans la même lettre Marey expose un avis différent de sa femme : « Il ne me reste plus qu'à vous parler d'un objet bien cher à votre cœur de votre chère Louise qui ne réclame qui ne voit qui ne respire que son papa. [...] Mes conjectures cher citoyen se trouvent vraies le C. Eschassériaux a fait sa déclaration à la suite d'une explication qu'il eut avec un de ses collègues qui avait su apprécier le charme de votre aimable fille. Il fait aujourd'hui une cour assidue et je suis sur que votre présence qu'il attend avec impatience le déciderait à faire des demandes sérieuses, aucun parti ne me paraît mieux convenir. Civisme, moralité, honneur, instruction, esprit, fortune tout se trouve réunis, ajoutez qu'il a la tournure de caractère qui paraît devoir mieux s'assortir à celui de Louise. D'après cet exposé, je crois cher citoyen que vous devriez cependant faire enfin quelques dispositions pour votre retour car vous devez avoir rempli le but de votre mission et quoique je sache fort bien que la patrie passe avant tout. Il me semble cependant qu'un bon père comme vous l'êtes ne doit pas négliger l'avantage de son enfant, et que dans le cas où vous auriez encore des occupations intéressantes vous pourriez au moins demander un congé de quelques mois. » Voir les lettres n°27, 113, 127, 136 et 137.

119. Monge à sa femme, Venise, 11 août 1797¹

Venise, le 24 thermidor de l'an V de la République

Tu me reproches, ma chère amie, de ne plus avoir d'enthousiasme.² Hélas ! Nous en montrions lorsque, persuadés que la majorité de la nation voulait la République, nous pensions qu'il ne s'agissait que de lui faire sentir que tout l'Univers l'approuvait, pour lui faire admirer son ouvrage.³ Lorsque, persuadés que la majorité des représentants, après avoir juré la liberté et l'égalité, étaient disposés à les défendre, nous présumions qu'il suffisait de lui faire bien sentir que la République ne pouvait trouver d'amis sincères dans les gouvernements monarchiques, et qu'elle ne pouvait compter d'une manière solide, au moins pour quelque temps, que sur les républiques constituées comme elles et qui lui seraient redevables de leur liberté ; lorsque, comptant encore sur quelque sentiment vertueux de la part des Français, nous présumions qu'ils ne fouleraient pas aux pieds les trophées de leurs braves armées, et qu'ils ne rendraient pas inutile tant de sang répandu. Mais quand on voit que la République est morte,⁴ quand il paraît certain que les émigrés et les prêtres viendront à bout de corrompre l'esprit public ; quand on sent que les armées seront peut-être obligées de rentrer les armes à la main pour défendre le fruit de leurs victoires,⁵ et que dans cette guerre malheureuse elles doivent finir par se dissoudre ; quand il paraît certain que nous allons rentrer plus avant que jamais sous le joug des préjugés abrutissants ; que dans toute l'étendue de la République, il n'y aura que des prêtres, c'est-à-dire les gens les plus ignorants et les plus fourbes qui puissent parler en public ; que le mot même de philosophie sera proscrit, etc. ; ma foi, ma chère amie, le zèle s'étonne et la gaîté s'envole avec l'espérance.⁶ D'ailleurs, voilà une soixantaine de patriotes fusillés à Turin ; tous nos amis à Rome, tous ceux qui nous avaient donné des marques

¹ Cette lettre ne figure pas dans le grand volume relié de la correspondance de Monge. IX GM 1. Est insérée une note « Une lettre importante datée de Venise 24 Thermidor an V (11 août 1797) figure au tome II, pp. 382-384. De la biographie Eschassériaux »

² Voir la lettre n°110 et la réponse de Catherine du 14 thermidor an V [1er août 1797] en note.

³ Selon Monge c'est le moyen de provoquer l'enthousiasme national. Voir les lettres n°4 et 5.

⁴ En Avril 1797, les Royalistes gagnent les élections lors du renouvellement d'un tiers du conseil des Cinq-Cents. Ils sont alors en majorité au conseil des Cinq Cents. Monge n'en est pas tout de suite affecté, il compte sur les victoires de la république à l'extérieur de la France pour la renforcer à l'intérieur. Voir les lettres n°76, 89 et 90. Sur la montée es Royalistes et la réponse du Directoire avec le coup d'état du 18 fructidor, voir les lettres n° 110, 116, 118, 127, 131, 132 et 135.

⁵ Godechot utilise notamment cette lettre de Monge pour compléter ce qui est exprimé par les adresses aux Armées des généraux et traiter du recours aux armées dans la gestion de la crise de Fructidor. « Si le Directoire avait ainsi lâché la bride aux généraux et surtout à ceux des armées d'Italie et de Sambret-Meuse qui passaient pour le plus nettement républicains, c'est qu'en retour ils attendaient d'eux des services particulièrement importants.[...] [Le Directoire] prévoyait [...] qu'il aurait besoin de leur intervention dans la politique pour lutter contre les modérés. [...] Le gouvernement était dûment averti par l'opposition. Néanmoins, il lui apparaissait impossible de lutter contre les modérés par des moyens constitutionnels. L'abrogation des lois des 3 et 4 Brumaire an IV, qui avaient exclu des assemblées électorales un certain nombre de citoyens, émigrés, déportés, auteurs ou provocateurs « de mesures séditeuses » ; l'abrogation d'une grande partie de la législation électorale contre les émigrés et leurs parents, la proposition d'abroger les lois contre les prêtres réfractaires, indiquaient à tous et d'une manière suffisamment nette les intentions des modérés : eux-mêmes pour compléter leur victoire, songeaient à faire appel à l'armée, ils comptaient sur Moreau. Le Directoire répandit habilement ces nouvelles dans les armées qui passaient encore pour très républicaines, celles de Bonaparte et de Hoche. Elles répondirent en envoyant des adresses aux armées. Bonaparte donna l'exemple [...] le 14 juillet 1797 : « Soldats, s'écrie-t-il, je sais que vous êtes profondément affectés des malheurs qui menacent la Patrie, mais la Patrie ne peut courir de dangers réels. Les mêmes hommes qui l'ont fait triompher de l'Europe coalisée sont là. Des montagnes nous séparent de la France, vous les franchirez avec la rapidité de l'aigle pour maintenir la Constitution, défendre la liberté, protéger le gouvernement et les républicains[...] ». Godechot complète en indiquant que les sentiments de l'armée d'Italie se manifestent aussi dans les correspondances privées en citant d'abord le général Dupuy et Monge, d'après DE LAUNAY L. (1933), p. 163. In GODECHOT J. (1941), pp. 660-662. Voir les lettres n°131, 132 et 135.

⁶ Voir les lettres n°116 et 118.

d'amitié dans notre dernier séjour, sont actuellement aux galères à Civitavecchia. Ce sont des personnages éclairés, courageux, à qui notre connaissance a été fatale, et qu'il nous sera peut-être impossible de soulager dans leur misère.¹ Rien de tout cela ne serait arrivé si ceux qui manient les destins d'une grande nation, pour son malheur et pour celui de l'Univers, avaient eu l'âme assez grande pour concevoir la grandeur de ses destinées et avaient été assez sages pour ne rien faire de contraire. Mais des imprudents et des maladroits ont arraché des mains de l'artiste le beau vase de cristal de roche qu'il venait de tailler; il était déjà poli, il ne s'agissait plus que de l'embellir par de belles gravures et ils l'ont jeté à terre. Il est brisé pour jamais. Il est bien certain qu'ils seront l'opprobre de la postérité, que leurs noms seront à jamais maudits dans les siècles à venir ; mais le malheur de la France et celui de l'Univers est produit sans ressource. L'occasion est manquée, et nos ennemis intérieurs et extérieurs, instruits par cette leçon qui les a fait trembler, en profiteront. Ils empêcheront l'occasion de renaître ; ils proscrireont l'instruction du peuple ; ils éteindront les lumières ; ils s'opposeront au perfectionnement de l'espèce humaine,² et tant de peines, tant de travaux, tant de sang répandu, seront non seulement perdus, mais n'auront servi qu'à aggraver nos chaînes et à augmenter le malheur de l'espèce humaine.

Je t'avais chargée, depuis Milan, de me mander si tu croyais que je pusse rentrer avec sûreté en France.³ Je crois que je n'attendrai ici ta réponse qu'une dizaine de jours ; si elle n'arrive pas, je me mettrai en route pour Paris, en passant par Milan pour en demander l'agrément au général en chef.⁴ Notre collègue Moitte doit être embarqué à Livourne avec tout le convoi de Rome⁵ pour Marseille.⁶ Thoüin doit partir de Livourne ou de Gênes pour se rendre à Naples auprès de son parent Trouvé⁷ et de là en Sicile. Berthélemy⁸ viendrait avec moi jusqu'à Lyon, pour de là descendre jusqu'à Arles au-devant du convoi. Berthollet resterait ici, du moins pendant quelque temps, pour représenter la Commission,⁹ et moi je me rendrais avec Moineau¹⁰ à Paris en passant par Nuits, où je resterai au moins un jour. Voilà du moins le château d'Espagne que je fais à Venise. Dieu veuille qu'il se réalise.

Nous avons célébré hier le 10 août,¹¹ et nous avons assisté à un banquet auquel nous ont invité les patriotes vénitiens. On a trouvé convenable que ce fût moi qui chantasse l'hymne au

¹ Monge se montre très attaché aux républicains de Rome. Voir la lettre n°113. Monge n'admet pas l'abandon des républicains italiens après les avoir utilisés au sein de stratégies diplomatiques, et il écrit à Bonaparte à ce sujet. La lettre ne figure pas dans le corpus mais Bonaparte en fait mention dans une lettre à son frère Joseph BONAPARTE (1768-1844) le 16 fructidor an V [2 septembre 1797] alors ambassadeur auprès de Pie VI « Vous trouverez ci-joint, citoyen ambassadeur, une lettre que m'avait écrite dans le temps le citoyen Monge ; je crois très essentiel pour la dignité de la République française, comme pour le bien de l'humanité que vous fassiez sentir à la cour de Rome la nécessité de ne pas sacrifier des hommes aussi universellement estimés que ceux dont il est question dans cette lettre. Il est indispensable ; je pense, que, tout en cherchant à maintenir une bonne amitié entre la République française et la cour de Rome ; vous deviez cependant freiner cette fureur, qui semble animer plusieurs ministres de cette cour, d'opprimer les hommes qui ont accueilli nos artistes ou servis nos ambassadeurs. » (1955, *CGNB*). Voir la lettre n°132.

² Monge exprime clairement dans quel projet il s'inscrit et que vise son action publique : transmission et progrès des sciences, perfectionnement de l'espèce humaine c'est à dire de l'esprit. Sur l'idée de progrès, voir les lettres n°3, 4 et 5.

³ Voir la lettre n°113.

⁴ Napoléon BONAPARTE (1769-1821)

⁵ Sur le rassemblement à Livourne de tous les objets remis par le Pape à la France selon le Traité de Tolentino du 1er ventôse an V [19 février 1797], voir les lettres n°81, 92, 94, 95, 98, 102, 109, 110, 114 et 115.

⁶ Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810). Sur l'embarquement voir les lettres n°121 et 122.

⁷ Claude-Joseph TROUVÉ (1768-1860). Il est le gendre du commissaire André THOÛIN (1747-1824). Secrétaire de légation à la cour de Naples.

⁸ Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811).

⁹ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) est le dernier membre de la commission à quitter l'Italie fin novembre 1797. Voir la lettre n°138.

¹⁰ MOINEAU (?-?) domestique de Monge attaché à la commission.

¹¹ Fête de l'abolition de la royauté et de la naissance de la République.

Soleil que nous avons reçu de Paris, et qui renferme quelques-uns des articles du citoyen Dupuy.¹ J'ai obéi et toute l'assemblée a été contente de la pièce. J'aurais bien mieux joué un rôle de prêtre du Soleil si j'avais eu le cœur content ; mais la gaieté était sur mes lèvres et la mort était dans le cœur. D'ailleurs je suis triste quand je vois à quel état va être réduite cette pauvre Venise, à laquelle l'Empereur enlève aujourd'hui les possessions les plus importantes ; quand je vois que notre implacable ennemi va gagner plus par la paix qu'il n'a perdu par la guerre ; quand je vois qu'il va devenir le maître de l'Adriatique par les beaux ports dont il s'empare, par les beaux chantiers qu'il va élever, par la masse énorme de matelots qu'il va gagner. A quoi sert d'avoir conservé quelques-unes des îles grecques et d'avoir fait flotter le pavillon tricolore sur les débris de la cabane d'Ulysse ; il saura bien s'emparer par la suite de ce misérable pays et la France sera alors trop loin de lui, trop plate, trop vicieuse, trop ignorante pour lui inspirer quelques craintes.²

¹ Charles-François DUPUIS (1742 -1809) auteur de l' « hymne au soleil » et de *l'Origine des religions*. Voir les lettres n°39 et 104.

² Les préliminaires de Leoben signés le 29 germinal an V [13 avril 1797], prévoient que l'Autriche cède la Belgique et récupère la Vénétie. Et en effet, Monge, ancien ministre et examinateur de la Marine (voir la lettre n°118 et 132), voit juste lorsqu'il craint que l'Autriche ne devienne ainsi une puissance maritime dangereuse. Monge qui n'envisage pas encore le projet d'une expédition en Égypte ne comprend pas l'enjeu de la prise des îles de Corfou, Zante et Céphalonie en juin 1797 (voir les lettres n°90 et 110) ni même pourquoi la Vénétie révolutionnée (voir les lettres n°76, 84, 90, 93, 96 et 99) a pu constituer une monnaie d'échange avec l'Empereur, François II (1768-1835). Monge se montre alors ici sincèrement solidaire des révolutions en Italie et ne perçoit pas comme Bonaparte le mouvement italien de démocratisations comme un moyen de pression et un instrument de persuasion utilisable dans la guerre avec l'Empereur. Dès le 7 prairial an V [26 mai 1797], Bonaparte exprime au Directoire sa volonté de se saisir des îles ioniennes : « J'envoie le général Gentili avec 1500 hommes, 5 ou 600 Vénitiens et une partie de nos flottilles, pour s'emparer de Corfou, Zante et de Céphalonie. Pour Corfou je crois que nous devons irrévocablement le garder. » (1580, *CGNB*) Le même jour au général Gentili, il indique comment la France doit avancer masquée dans cette affaire : « Vous trouverez à Venise cinq frégates commandées par le citoyen Bourdé, et vous vous embarquerez avec vos troupes sur ces frégates et sur quelques autres bâtiments de transport, s'il est nécessaire, et vous partirez le plus promptement et le plus secrètement possible, pour vous rendre à Corfou et vous emparez de tous les établissements vénitiens au Levant. Vous aurez soin de n'agir que comme auxiliaire de la République de Venise et de concert avec les commissaires que le nouveau gouvernement aurait envoyés ; enfin, de faire l'impossible pour nous captiver les peuples, ayant besoin de vous maintenir le maître, afin que, quel que soit le parti que vous preniez pour ces îles, nous soyons dans le cas de l'exécuter. » (1582, *CGNB*). Enfin, Bonaparte exprime clairement au Directoire son projet d'une campagne en Égypte de Milan cinq jours plus tard, le 29 thermidor an V [16 août 1797] : « L'empereur paraît diriger toutes ses forces vers l'Italie ; les nombreuses recrues qu'il fait, jointes aux prisonniers qu'on lui a rendus, et qu'il a le temps d'exercer, le mettront dans le cas de m'opposer une armée formidable. [...] Les îles de Corfou, Zante et Céphalonie sont plus intéressantes pour nous que toute l'Italie ensemble. Je crois que si nous étions obligés d'opter il vaudrait mieux restituer l'Italie à l'Empereur et garder les quatre îles, qui sont une source de richesse et de prospérité pour notre commerce. L'empire des Turcs s'écroule tous les jours ; la possession de ces îles nous mettra à même de le soutenir autant que cela sera possible, ou d'en prendre notre part. Les temps ne sont pas si éloignés où nous sentirons, que pour détruire véritablement l'Angleterre, il faut nous emparer de l'Égypte. Le vaste empire ottoman qui périclète tous les jours, nous met dans l'obligation de penser de bonne heure à prendre des moyens pour conserver notre commerce du Levant. » (1908, *CGNB*) Sur ce même sujet, voir aussi les lettres du même jour à TALLEYRAND (1910 et 1911, *CGNB*). Voir la lettre n°131. Sur les différents projets d'une expédition en Égypte de la diplomatie française voir la préface de Fourrier. FOURRIER J. [1809] (1821) « Préface historique », *Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition française*, Paris, Pansckoucke, 1, i-clv. et HITZEL F. (1999) ; DUPOND M. (2014), “ The triangular relationship between science, politics and culture determined by the idea of progress and implemented through the Expedition to Egypt (1798-1799) ” in KATSIAMPOURA G. (2014), *Scientific cosmopolitanism and local cultures ; Religions, ideologies, societies, Proceedings of 5th International conference of the European society for the History of science*, novembre 2012, Athens, N.H.R.F., pp. 409-417.

Au reste, ma chère amie, les hommes sont trop méchants; ils ne valent pas les tourments qu'un homme sensible et ami du beau se donne pour eux. Mon grand désir est de retourner auprès de toi, de m'occuper de ton bonheur, de celui de la famille, et de ne lire que des gazettes qui auront trois mois de date.¹

Il pourrait bien se faire que je ne partisse pas aussi tôt que je te l'ai dit plus haut, mais je t'assure que ce sera le plus tôt que je pourrai.²

Adieu, embrasse bien pour moi tous nos amis, toute la maison, et compte sur les tendres sentiments de ton bon ami.

¹ La position de Monge est ici bien différente de celle défendue dans une lettre à Marey. Voir la lettre n°90.

² Monge quitte l'Italie dans la nuit du 26 vendémiaire an V [17 octobre 1797].

120. Les Commissaires au ministre des relations extérieures, Venise, 13 août 1797

Venise, 26 thermidor, an V

Citoyen ministre,¹

Nous vous adressons la liste des cinq cents manuscrits que nous avons choisis dans la Bibliothèque du Vatican et qu'en vertu du traité de Tolentino² nous avons expédiés à Livourne.³ Nous avons fait entrer dans cette précieuse collection tous les manuscrits célèbres qui pourraient avoir quelque utilité : ainsi le fameux Virgile en lettres onciales du VII^e siècle⁴ et le Térence du IX^e ; les peintures des personnages en tête de chaque scène y sont compris.⁵

L'Anthologie grecque d'Agathias, connue de tous les bibliographes sous le numéro 33 de la Bibliothèque palatine, avait été placée depuis sous le numéro 23. Ce manuscrit qui, indépendamment de la collection d'épigrammes, contenait encore un Anacréon, a été relié ensuite en deux volumes, dont l'un, couvert de maroquin jaune, comprend ces épigrammes, et l'autre, couvert de maroquin rouge, contient l'Anacréon.⁶

Ces deux volumes sont placés l'un à côté de l'autre, dans la même caisse. Peut-être les administrateurs de la Bibliothèque nationale⁷ trouveront-ils convenable de ne pas les séparer, pour conserver les traces d'un manuscrit d'une si grande importance.

Dans le choix que nous avons fait, nous nous sommes conformés, autant que nous l'avons pu, aux demandes qui nous ont été transmises de la part de l'Institut national et de celle des hommes célèbres auxquels l'administration de la Bibliothèque nationale est confiée. Nous nous sommes dépouillés de toute prévention qui pouvait provenir de l'espèce de connaissances que chacun de nous a cultivée.⁸ Pour chaque manuscrit susceptible d'un genre quelconque

¹ Charles-Maurice de TALLEYRAND-PÉRIGORD (1754-1838).

² Traité signé entre la France et le Saint-Siège, le 1^{er} ventôse an V [19 février 1797].

³ Monge présente dans cette lettre les critères précis qui ont déterminé le choix des manuscrits et l'élaboration du catalogue. Sur les principes déterminés par la commission voir les lettres n°22, 26, 79, 113, 114, 139 et 140. Sur le choix des manuscrits voir les lettres n°23, 25, 26, 27, 79, 99, 100, 104, 110, 111 et 113.

⁴ Il s'agirait d'un des trois manuscrits des œuvres de VIRGILE célèbres grâce à leurs illustrations. Il en existe deux parmi les manuscrits du Vatican : le Vaticanus du IV^e ou V^e siècle, Vat. Lat. 3225, et, le Romanus du V^e ou VI^e siècle, Vat. Lat. 3867. Voir COURCELLE P. (1939), « La tradition antique dans les miniatures inédites d'un Virgile de Naples », *Mélanges d'archéologie et d'histoire* T. 56. pp. 249-279. p. 250. Ce manuscrit contient *l'Énéide*, les *Géorgiques* et des fragments des *Bucoliques*. L. PEPE identifie le manuscrit saisi par Monge comme étant le deuxième sous le nom de Codice Virgiliano en caractères onciaux. Il le date comme Monge du VII^e siècle. Il semble pourtant dater du V^e ou VI^e siècle.

⁵ Les manuscrits des *Comédies* de Térence des IX^e et X^e siècles proposent pour chaque début de scène une gravure qui représente les différents personnages présents dans la scène. « Parmi les manuscrits des Comédies de Térence copiés à l'époque carolingienne et ornés de dessins d'après des modèles antiques, il y en a deux très célèbres : le manuscrit latin 7899 de Paris et le manuscrit 3868 du Vatican. La série entière des dessins du manuscrit du Vatican a été plusieurs fois déjà reproduite par la gravure dès 1723. » voir BERTHAUD (1907), « Introduction » à la *Reproduction des 151 dessins des Comédies de Térence provenant du manuscrit latin 7899*, Bibliothèque nationale, Département des manuscrits.

⁶ AGATHIAS (VI^e siècle) historien et poète ; ANACRÉON (560 - 475 av. J.-C.) auteur de seize épigrammes conservées dans l' *Anthologie grecque*. Voir les lettres n°79, 100 et 139.

⁷ Louis-Mathieu LANGLÈS (1763-1824) conservateur-administrateur pour les manuscrits en langues orientales de 1795 à 1824 et Gabriel de LA PORTE DU THEIL (1742-1815) pour les manuscrits en langues grecque et latine de 1795 à 1815.

⁸ On comprend ainsi pourquoi Monge, le géomètre, ne fait pas mention du beau manuscrit grec saisi au Vatican. Le manuscrit Vaticanus gr.190 est déterminant pour l'étude et l'édition des *Éléments* d'Euclide. Il s'agit du plus ancien manuscrit grec complet conservé des *Éléments*. Selon B. Vitrac, « [ce] célèbre manuscrit joue depuis son identification au début du XIX^e par Peyrard un rôle primordial dans l'édition et l'histoire du texte grec des *Éléments*. » Cette copie a été réalisée entre 830 et 850, lors des premières translittérations marquant l'abandon de l'écriture onciale au profit de la minuscule. ROMMEVAUX S., DJEBBAR A. et VITRAC B. (2001) « Remarques sur l'Histoire du Texte des

d'intérêt, nous avons constamment consulté le catalogue imprimé de la Bibliothèque nationale, et quand le manuscrit n'y était pas compris, ce qui était assez rare, ou quand il n'y était pas d'une date aussi ancienne, ou enfin quand il n'y était qu'une seule fois, nous l'inscrivions sur la liste.

Par exemple, le livre d'apologues indiens, qui fut traduit en persan sous le nom de *Calilale et Dimna* par Perzoe, médecin de Cosroé roi de Perse,¹ puis de persan en arabe, et enfin de l'arabe en grec par Simon Séthi sous le titre de *Stéphanites et Ichenelates*,² se trouve deux fois en langue persane dans la Bibliothèque nationale ; mais il n'y est qu'une seule fois en arabe et une seule fois en grec. Nous avons trouvé trois fragments considérables de cet ouvrage dans les manuscrits 704, 863 et 949 des grecs de la Vaticane. N'ayant pas sous les yeux le livre imprimé, nous n'avons pas pu nous assurer si cette traduction était celle de Simon Séthi, ni reconnaître quelles lacunes ces fragments laissaient dans l'ouvrage entier ; néanmoins, nous les avons pris tous trois. De plus, le numéro 367 des manuscrits arabes contient un livre d'apologues indiens, traduit d'abord en persan par Barzvejus, médecin de Cosroé³ ; et ensuite en arabe par Ebaul Mocaffat⁴. Quoique nous ayons tout lieu de croire que cet ouvrage soit le même que celui qui est connu sous le nom de "Calilale et Dimna", comme nous n'en avons qu'un seul exemplaire, quoiqu'il y ait eu plusieurs traductions arabes de cet ouvrage, et comme celui du Vatican fait d'ailleurs connaître le nom du traducteur arabe, nous l'avons compris dans notre convoi.⁵

Mais ce qui a attiré particulièrement notre attention, ce sont les classiques grecs et latins et tout ce qui peut avoir rapport à l'histoire. Nous vous envoyons dans ces deux genres une collection très précieuse de manuscrits d'une date très ancienne et d'une conservation très rare.

Nous ne devons pas terminer, citoyen ministre, sans vous parler de la confection de la liste ci-jointe.

Après avoir fait un premier choix de manuscrits en nombre beaucoup plus grand que le traité ne le portait, nous l'avons successivement réduit par exclusion à 501 ; et c'est le catalogue de ces 501 manuscrits qui forme la partie principale de la liste que nous vous

Éléments d'Euclide », Arch. Hist. Exact Sci., 55, pp. 221-295, Springer, p. 229. Lorsqu'en 1808, F. Peyrard entreprend de vérifier le texte grec pour sa nouvelle traduction française basée sur l'édition d'Oxford de 1703, il découvre ce manuscrit qui ne comporte aucune mention de « l'édition de Théon » (εκ της Θεωνος έκδοσεως), ni la partie ajoutée VI.33 et qui diffère considérablement des vingt-deux autres manuscrits dont il avait connaissance jusque là. La comparaison l'amène à dater le texte grec d'une période antérieure à l'édition de Théon et à en conclure qu'il est plus proche du texte d'Euclide. Il décide donc d'élaborer une nouvelle édition du texte grec. B. VITRAC (2012), « The Euclidean Ideal of Proof in The Elements and Philological Uncertainties of Heiberg's Edition of the Text », dans *History and historiography of mathematical proof in ancient tradition*. K. Chemla (ed). Vol. I : *The 19th historiography of mathematical Proof*. Cambridge University Press, p. 80.

¹ En orthographiant ainsi le nom « Perzoe » Monge adopte la graphie du XVIII^e siècle pour « Burzoe » médecin et savant du VI^e siècle.

² Le recueil de contes philosophiques *Kalila et Dimna* provient d'un texte sanskrit, le *Pañcatantra*. Ce serait le roi Debelim qui aurait demandé au philosophe indien Bidpay d'écrire un livre sur l'éducation des peuples et des rois en 300 av. J.-C. Il constitue un traité sur l'art de bien gouverner sous la forme de fables animalières. Au VI^e siècle, à la demande du roi Chosroès Anouchirwan, Burzoe médecin et savant rapporte d'Inde en Perse le recueil indien et le traduit du sanskrit en persan (pehlevi). Le calif Al-Mansour, qui, régnant à Bagdad vers 750, demande à IBN AL-MOQAFFA (726-759) de traduire ce texte en arabe. Enfin, Simeon SETHI (10 ? -10 ?), médecin juif byzantin au service de l'empereur Michel VII Doukas (1050-1090) traduit en grec le recueil *Kalimna et Dimna* sous le nom de *Stephanites et Ichnelates*.

³ Le fait que Burzoe soit un diminutif de Barzouyeh et qu'il s'agisse d'une seule et même personne est en question même si des sources indiquent qu'il s'agit de deux personnes différentes. Alors Barzouyeh ne serait pas le médecin mais vizir de Chosroès 1^{er}.

⁴ IBN AL-MOQAFFA (726-759).

⁵ Dans son ouvrage *Calila et Dimna, ou Fables de Bidpaï*, en arabe, précédées d'un mémoire sur l'origine de ce livre, et sur les diverses traductions qui en ont été faites en Orient, Sacy indique d'abord que ce texte a été traduit de nombreuses fois en arabe et qu'il a utilisé pour son étude un manuscrit arabe du Vatican. Il ne semble pas que ce soit celui mentionné par Monge puisqu'il l'identifie par les numéros 378 et 147.

envoyons. À cette époque, les administrateurs de la Bibliothèque du Vatican nous ont représenté par écrit que pour économiser les frais de reliure, on avait souvent réuni plusieurs manuscrits en un seul et même volume, et que ces manuscrits devaient être comptés individuellement et non par volume.

Persuadés qu'il y aurait eu de l'injustice à abuser envers la Bibliothèque du Vatican de sa propre économie, nous avons posé pour principe que lorsqu'un volume serait composé de manuscrits écrits par des mains différentes, et évidemment dans l'intention de former des manuscrits distincts, ces manuscrits seraient comptés individuellement, mais aussi, quels que fussent les objets qui seraient dans un même volume, lorsqu'il serait entièrement écrit de la même main, et dans l'intention de former un seul manuscrit, il serait incontestablement compté pour un seul.¹

D'après cette base, nous avons trouvé que parmi les 501 manuscrits, il y en avait 33 qui devaient être comptés pour deux et 4 qui devaient être comptés pour trois. La liste de ces volumes multiples est au verso de la pénultième feuille de la liste ci jointe.

Par là, le nombre total des manuscrits choisis s'élevait à 542 et il fallait encore en exclure 42. Au moyen d'un nouvel examen, cette exclusion a été opérée. La dernière feuille contient le catalogue des ouvrages qui ont été renvoyés à la Bibliothèque du Vatican, parmi lesquels vous verrez qu'il y a 24 manuscrits simples et 9 de ceux qui devaient être comptés pour deux.

Vous remarquerez, citoyen ministre, que dans la liste les numéros de quelques manuscrits sont accompagnés d'une étoile ; ce sont ceux qui ne sont pas placés dans l'ordre numérique.

Quant à l'âge attribué à chaque manuscrit, nous avons été d'une grande réserve, et nous sommes persuadés que, dans la plupart des bibliothèques, pour ceux qui ne portent pas une date précise, on serait disposé à attribuer un siècle de plus à ceux qui sont postérieurs au XII^e et peut-être deux à ceux qui sont antérieurs.

Pour remplir les vides de la dernière caisse, nous y avons placé quelques livres imprimés, entre autres une édition nouvelle du Dante, en 3 volumes in-4^o, dirigée par M. Angelucci, célèbre chirurgien de Rome², qui en fait hommage à la Bibliothèque nationale.

Nous vous prions, citoyen ministre, de vouloir bien communiquer cette lettre et la liste qui l'accompagne aux administrateurs de la Bibliothèque nationale, auxquels ces deux pièces sont nécessaires.

Salut et respect.

Monge Berthollet Berthélemy Tinet³

¹ Sur les principes mis en œuvre dans la tâche de sélection des manuscrits, voir aussi la lettre n°140.

² Liborio ANGELUCCI (1746-1811).

³ Les commissaires Monge, Jacques-Pierre TINET (1753-1803) et Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) ont rejoint Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) qui était d'abord seul à Venise voir les lettres n°99, 110 et 111. Sur les projets de départ des autres membres de la commission, voir la lettre n°119.

121. Les Commissaires à Faipoult, Venise, 13 août 1797

Au ministre Faipoult¹ à Gênes

Venise, le 26 thermidor de l'an V

Une lettre du général en chef nous apprend que la collection des objets d'arts extraits de Rome, qui avait été conduite à Livourne, vient d'être embarquée dans ce port, pour être conduite à Marseille ou à Arles, d'où elle doit remonter les rivières jusqu'à Chalon-sur-Saône.² Il doit y avoir actuellement à Gênes, des caisses contenant des objets de sciences et arts provenant de Milan, de Mantoue, de San Benedetto et de Modène. Nous vous prions de vouloir bien faire partir ces caisses par la première occasion sûre, pour la même destination, afin qu'elles puissent entrer dans le convoi qui remontera le Rhône. Il ne restera plus rien de notre récolte en Italie que ce qui est maintenant encore dans l'Etat vénitien, et qui sera chargé sur les premiers bâtiments de guerre qui feront voile pour nos ports, et les onze pièces que nous avons laissées toutes encaissées à Rome, parce que leur poids trop considérable n'en permettait pas le transport par terre à Livourne.³ Si cette expédition exigeait des fonds que vous n'eussiez pas à votre disposition, et si sa sûreté requérait une escorte ou quelque autre moyen extraordinaire, nous vous prierions de vous adresser au général en chef qui prend à ce convoi le plus grand intérêt.

Monge Berthollet Berthélemy Tinet⁴

¹ Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817) ministre plénipotentiaire à Gênes.

² Sur les quatre convois d'objets saisis à Rome voir les lettres n°77, 81, 92, 94, 98, 100, 102, 103, 109, 110, 115, 121 et 122.

³ Notamment les statues des deux fleuves « Le Tibre » et « Le Nil ». Voir les lettres n°102 et 123.

⁴ Les commissaires Monge, Jacques-Pierre TINET (1753-1803), Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) ont rejoint Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) qui était d'abord seul à Venise voir les lettres n°110 et 111.

122. Monge à sa femme, Venise, 18 août 1797

Venise, le 1er fructidor de l'an V de la République française une et indivisible

Nous avons bien de la peine, ma chère amie, à trouver ici les 500 manuscrits accordés par le traité.¹ Nous cherchons partout ; j'ai été à Padoue, comme je te le mandais, je crois, dans ma dernière ; j'étais hier à Treviso ; et malgré toutes nos recherches, nous avançons peu. Nous sommes obligés de compléter notre nombre par des éditions premières, et par quelques objets d'art que nous évaluerons de notre mieux en manuscrits.² Néanmoins, si rien ne vient traverser mes projets, j'espère que dans 8 ou 10 jours j'aurai tout terminé pour ce qui regarde la confection de la liste et non pas ce qui a rapport à l'encaissement pour lequel Berthollet veut bien rester.³ Je partirai donc d'ici avec Berthélemy qui viendra avec moi jusqu'à Lyon,⁴ d'où il redescendra le Rhône pour aller à Marseille ou à Arles au-devant du convoi de Rome qui est maintenant en France. Il nous faudra 3 jours pour nous rendre à Milan ; nous y mettrons encore 2 jours pour prendre congé du général et prendre quelques affaires. De Milan en 6 jours, nous nous rendrons à Lyon. En un jour, je serai à Beaune et à Nuits où je pourrai bien rester deux jours ; et enfin en trois jours je serai auprès de toi ; et, malgré toutes mes stations, mon voyage ne durera environ que 17 ou 18 jours. Ainsi, dans moins d'un mois j'espère que je serai dans cette Babylone.⁵ Depuis l'espoir que j'ai de partir bientôt, le temps me dure plus qu'à l'ordinaire. La pauvre ville de Venise, bien étonnante pour le premier jour, où l'on ne rencontre ni voiture, ni chevaux, ni bétail d'aucune espèce, ennuie à la longue. Je ne peux pas souffrir les spectacles d'Italie ; aussi je n'y vais que pour connaître les salles. Il m'en coûtera bien peu de te faire le sacrifice de toute l'Italie. Je n'aurai de chagrin que celui de n'avoir pas vu Faipoult à Gênes.⁶

J'ai reçu, chère amie, toutes les lettres que tu m'as adressées à Rome et à Milan. Tu m'en donnais le détail dans celle du 11 messidor et je suis complet.⁷ J'ai même reçu celle du 14 messidor, avec celles de Louise et de Paméla.⁸

Tout ce que vous racontez de Paris n'est pas trop agréable pour les amis de la République. Je dinai hier à Treviso avec le général Serrurier qui y commande et qui venait d'arriver de Paris. Il ne m'a pas plus rassuré que toi. Au reste, nous subissons notre sort, et dans notre malheur nous serons dignes de la belle cause que nous avons défendue.⁹

¹ Traité de Milan entre la France et Venise signé le 16 mai 1797 [27 floréal an V]. L'article 3 stipule la remise de 20 tableaux et 500 manuscrits. Sur le choix des manuscrits, voir les lettres n°110, 114, 117, 118, 123, 127, 128, 130, 131 et 140.

² Voir la lettre n°140.

³ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) a accompli seul une grande partie de la mission à Venise. Voir la lettre n°99. Il est le dernier membre de la commission à quitter l'Italie. Voir la lettre n°138.

⁴ Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811). Il part finalement seul pour la France. Voir les lettres n°122 et 132.

⁵ Les projets de Monge ne se réalisent pas. Voir les lettres n°119 et 125.

⁶ Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817) ministre plénipotentiaire à Gênes.

⁷ Il s'agit en fait de la lettre de Paris du 17 messidor an V [5 juillet 1797]. Catherine écrit : « J'ai, 4 lettres en route pour toi, à l'adresse du C[itoyen] Cacaut, une du 24, une du 28, une du 10 messidor. »

⁸ Louise MONGE (1779-1874) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla. Il s'agit en fait de la lettre du 10 messidor an V [28 juin 1797].

⁹ Jean-Mathieu-Philibert SÉRURIER, (1742-1819). Catherine écrit de Paris le 17 messidor an V [5 juillet 1797] : « Ne vous alarmez pas de ce que je dis. Mais je vois avec une vraie douleur que la paix ne se termine pas ; tu sais que les Républicains ne sont jamais si grands que dans le danger. Les ennemis de l'intérieur sont lâches. Lorsqu'ils voient les Républicains se réunir, ils se cachent, et se taisent. Les Cercles constitutionnels qui se forment, commencent à leur en imposer, mais les armées sont en présence, il ne faut qu'une étincelle pour allumer la guerre civile, la victoire restera comme de coutume aux amis de la patrie, mais c'est toujours avec du sang répandu. Nous avons assez arrosé l'arbre de la Liberté pour le faire prospérer. »

Je suis bien fâché que la vendange soit aussi mauvaise dans la Côte-d'Or que me le mande Louise ; le général Serrurier dit qu'elle ne sera pas meilleure dans la Champagne.¹ Ainsi voilà une des principales sources de richesse de la France perdue pour une année ; car c'était un des grands objets d'exportation.

Adieu, ma chère amie, je t'écrirai vraisemblablement encore une fois d'ici, et alors je te donnerai une note plus précise sur mon départ, ou peut-être ne t'écrirai-je que de Milan, et alors je serai encore plus sûr de mon fait.

Je suis fâché que la nouvelle du magasin de poudre de Rome t'ait donné de l'inquiétude. Je t'ai cependant écrit par le courrier suivant pour que tu apprennes cet accident par moi ; mais vraisemblablement notre secrétaire aura porté trop tard les paquets à la poste où ils seront restés pour l'ordinaire suivant, ou bien ma lettre aura été négligée dans les bureaux du ministre des relations extérieures.² Au reste, si quelqu'un de nous eut péri dans cet événement, nous étions des personnages assez considérables à Rome pour que le donneur de nouvelles en fit mention, et dès qu'on n'en parlait pas, tu devais être tranquille.

Mille respects à la citoyenne Berthollet ; mille compliments à Eschassériaux, à Florent-Guyot, à Barruel, à Naigeon.³ Embrasse pour moi Baur, Fillette,⁴ Louise, Pamela, Emile.⁵ Je suis bien enchanté de tout ce que tu me dis de favorable à notre sœur Monge. Quoique je n'aie pas eu longtemps le plaisir de la voir, j'en avais jugé de même. Embrasse-la pour moi, ainsi que son pauvre mari. Il est si maigre qu'il n'avait pas besoin d'un rhumatisme ; c'est bien assez d'une femme aimable ; mais il faut que tout soit compensé !⁶

Adieu, encore une fois et compte sur l'empressement avec lequel je retournerai

[Monge]

¹ Louise Monge dans sa lettre du 10 messidor an V [28 juin 1797] écrit : « Vous avez sûrement un bien beau temps à Rome et vous jouissez de l'été, tandis qu'ici nos mois de prairial et de messidor ressemblent au mois de brumaire et qu'il fait très froid. La pluie est continuelle dans ce pays depuis longtemps cela est fort malheureux pour les fruits, le foin et surtout pour la vigne on assure qu'il n'y aura pas de vin cette année. Ainsi si par hasard nous faisons les vendanges ensemble cette année nous ne jouirions pas de la joie qu'éprouvent tous les propriétaires lorsqu'ils font une bonne récolte. » Monge donne au commentaire personnel et familial de Louise une dimension plus « politique ». Voir la lettre n°118.

² Charles-Maurice de TALLEYRAND-PÉRIGORD (1754-1838). Catherine répond de Paris le 11 thermidor an V [29 juillet 1797] : « J'ai bien soupiré après ta lettre du 11 messidor, mon cher ami, l'événement du château Saint-Ange nous a été annoncé par les journaux plus de 8 jours avant la réception de cette lettre qui n'est arrivée que le 8 au soir, il y avait déjà 24 heures que les hoquets allaient bon train lorsqu'elle arriva. Je n'ai pas pu la lire tout de suite, Mad[ame] Moitte était dans la même inquiétude, elle avait déserté sa maison. » Voir la lettre n°108.

³ Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824), GUYOT DE SAINT-FLORENT (1755-1834), Étienne-Marie BARRUEL (1749-1818) et Jean-Claude NAIGEON (1753-1832).

⁴ Barthélémy BAUR (1752-1823) et sa femme, jeune sœur de Catherine, Anne Françoise HUART (1767-1852),

⁵ Le fils du couple BAUR Émile BAUR (1792- ?).

⁶ Louis MONGE (1748-1827) épouse en février 1796 Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827). Parti au mois de mai 1796, Monge n'a pu la fréquenter que quelques mois. Voir la lettre n°156. Le 11 thermidor an V [29 juillet 1797], Catherine lui écrit : « Ton frère et ta sœur sont toujours à la maison. Ils sont allés coucher chez eux aujourd'hui ils reviendront demain, c'est une gentille femme, ton frère a l'air heureux. J'en suis bien contente. »

123. Les Commissaires à Bonaparte, Venise, 19 août 1797

Les Commissaires du gouvernement français pour la recherche des objets d'arts et de science en Italie

[Venise, le 2 fructidor de l'an V de la République française une et indivisible]

Au général en chef de l'armée d'Italie

Le Consul Belleville, qui a exécuté avec le plus grand zèle l'embarquement de notre convoi de Rome pour Marseille,¹ nous mande qu'il a fait des avances pour les réparations, l'embarquement et une partie des nolis des transports et que pour cela il a été obligé d'avoir recours à la bourse de ses amis. Il est sur le point de partir de Livourne pour sa nouvelle destination.² Nous vous prions de donner des ordres pour son prompt remboursement, afin que, comme il le dit lui-même, il puisse sortir de Livourne avec honneur. Nous avons écrit aussi au citoyen Faipoult pour le prier d'expédier promptement pour Marseille toutes les caisses que nous y avons successivement rassemblées, afin qu'elles puissent faire partie du convoi de Marseille à Paris, ce qui en simplifiant les opérations, réduirait les frais.³

Notre travail avance ici. Nous vous enverrons incessamment les listes de notre choix.⁴ Le citoyen Haller⁵ ayant pris des moyens pour faire rendre à Venise ce que nous avons rassemblé à Vérone,⁶ toute notre récolte du Vénitien pourra être embarquée sur la première frégate qui fera voile pour nos ports. Ainsi, de tout ce que nos conquêtes ont procuré aux sciences et aux arts, il ne restera bientôt plus rien en Italie que les quelques pièces de sculpture que nous avons laissées à Rome parce que leur poids ne se prêtait pas au transport par terre.⁷

Nous recommandons à votre sollicitude ce dernier objet pour lequel il serait peut-être nécessaire que des bâtiments d'un port considérable viennent à Fiumicino, ou de Marseille, ou de Gênes ou de Livourne.

Salut et respect.

Monge Berthollet Tinet Berthélemy⁸

¹ Sur le rassemblement à Livourne de tous les objets remis par le Pape à la France selon le Traité de Tolentino du 1er ventôse an V [19 février 1797], voir les lettres n°81, 92, 94, 95, 98, 102, 109, 110, 114, 115, 119, 121 et 122.

² Charles-Godefroy REDON DE BELLEVILLE (1748-1820) il est nommé consul de la république française à Gênes. Voir les lettres n°80, 92, 100, 103 et 114.

³ Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817) ministre plénipotentiaire à Gênes. Voir la lettre n°121.

⁴ Le choix des cinq cents manuscrits est achevé le 9 fructidor an V [26 août 1797]. Voir la lettre n°127. Sur les manuscrits saisis à Venise, voir les lettres n°114, 117, 118, 127, 128, 130 et 140.

⁵ Emmanuel HALLER (1745-1816), administrateur et trésorier-général de l'armée d'Italie.

⁶ C'est Berthollet qui a effectué le choix des objets à saisir à Vérone. Voir la lettre n°130.

⁷ Notamment les statues des deux fleuves « Le Tibre » et « Le Nil ». Voir les lettres n°102 et 121

⁸ Les commissaires Monge, Jacques-Pierre TINET (1753-1803), Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) ont rejoint Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) qui était d'abord seul à Venise. Voir les lettres n°110 et 111.

124. Monge et Berthollet au général Baraguay-d'Hilliers, Venise, 19 août 1797

Venise, le 2 fructidor de l'an V

Nous¹ avons reçu la lettre par laquelle vous² nous apprenez que le général en chef³ nous adjoint à la Commission qui doit examiner les actes de l'ancien gouvernement de Venise.⁴ Nous nous empresserons toujours à donner des preuves de notre zèle pour tout ce qui peut intéresser la chose publique, et nous nous occuperons de notre nouvelle mission, dès que nous en connaissons l'objet précis.

Monge Berthollet

¹ Monge et Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

² Louis BARAGUAY D'HILLIERS (1764-1813).

³ Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

⁴ Voir les lettres n°126 et 138.

125. Monge à sa femme, Venise, 21 août 1797

Venise, le 4 fructidor de l'an V

Dans la dernière que je t'ai écrite,¹ ma chère amie, et que tu ne recevras peut-être qu'après celle-ci, je te mandais que je croyais partir d'ici dans une huitaine, et même je te faisais le détail de ma route. Mais le général en chef vient de nous attacher Berthollet et moi à une nouvelle fonction à l'armée d'Italie.² Je lui écris dans ce moment pour le prier de trouver bon que j'aie à faire au moins un séjour d'un mois à Paris.³ Il sait l'objet, je lui en avais parlé à mon dernier passage à Milan.⁴ Je ne sais ce que cela produira; mais si j'étais retenu ici plus longtemps je serais bien contrarié.

Adieu, ma chère amie, je suis pressé de ne pas manquer un courrier.

Monge

¹ La lettre n°122 de Venise, trois jours plus tôt le 1er fructidor an V [18 août 1797].

² Voir lettres n°124 et 126.

³ Monge souhaite revenir à Paris afin d'assister au mariage de sa fille Louise (1779-1874), avec l'homme politique Joseph ESCHASSÉRIAUX (l'aîné) (1753-1824). Voir les lettres n°27, 113, 118, 126, 127, 136, 137 et 138.

⁴ Après avoir quitté Rome le 26 messidor an V [14 juillet 1797], Monge arrive à Milan cinq jours plus tard le 1^{er} thermidor an V [19 juillet 1797]. Il y retrouve Bonaparte. Voir la lettre n°116.

126. Monge et Berthollet au général Berthier, Venise, 21 août 1797

Venise, le 4 fructidor de l'an V

Citoyen général,¹

Votre lettre du 30 thermidor nous apprend que le général en chef nous² a adjoints à la Commission qu'il a nommée pour faire le relevé des papiers de l'ancien gouvernement de Venise.³ Ayez la bonté d'assurer le général en chef de notre entier dévouement et, si l'un de nous désire de passer quelque temps à Paris pour des affaires pressantes,⁴ ce n'est pas qu'on puisse avoir plus d'empressement à remplir les missions dont il jugera à propos de nous charger.

Salut et fraternité.

Monge Berthollet

¹ Louis-Alexandre BERTHIER, (1753-1815).

² Monge et Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

³ Le 29 Thermidor an V [16 août 1797] Napoléon BONAPARTE (1769-1821) écrit au général Berthier « Vous donnerez l'ordre aux citoyens Monge et Berthollet, qui sont à Venise, de s'adjoindre à la commission qui doit faire le relevé de tous les papiers de l'ancien gouvernement de Venise. » (1905, *CGNB*). Voir les lettres n°125 et 138.

⁴ Monge souhaite revenir à Paris afin d'assister au mariage de sa fille Louise (1779-1874), avec l'homme politique Joseph ESCHASSÉRIAUX (l'aîné) (1753-1824). Voir les lettres n°27, 113, 118, 127, 136, 137 et 138.

127. Monge à sa femme, Venise, 26 août 1797

Venise, le 9 fructidor de l'an V de la République française

Enfin, ma chère amie, je viens de clore le catalogue des 500 volumes que nous avons choisis dans les diverses bibliothèques de l'ancien Etat de Venise.¹ Ce choix est très beau, et nous espérons que les administrateurs de la Bibliothèque nationale² seront contents de nous. On va copier cette liste, puis nous la remettrons à notre ministre Lallement, qui la présentera à la municipalité, et requerra l'ordre pour que la livraison en soit faite.³ Ainsi, il ne restera bientôt plus que l'encaissement et l'emballage, opérations pour lesquelles Berthollet qui resterait ici serait bien plus que suffisant.

Le général en chef est à Udine⁴ ; nous partirons ce soir, Berthollet et moi, pour aller l'y voir, lui parler de différents objets, et surtout lui demander qu'il me laisse partir pour Paris.⁵ Il nous faudra un jour pour aller, au moins un jour pour rester, car nous irons voir la Bibliothèque,⁶ et un jour pour revenir. Et en supposant que j'aie ma liberté, il me faudra au moins un jour ici pour faire mes paquets et mes adieux ; et alors je volerai auprès de toi. Mais, comme tu vois, tout cela est conditionnel. Peut-être aurai-je l'occasion de t'écrire d'Udine ; et la lettre te parviendra vraisemblablement plus tôt.⁷

J'ai reçu ta dernière du 18 thermidor.⁸ J'ai fait à Berthollet tes compliments. Il t'en remercie ; il joindra vraisemblablement à celle-ci une lettre pour sa citoyenne ; tu voudras bien la lui faire passer.⁹

Je suis fâché que l'on pense à moi pour la place de directeur de la pauvre École polytechnique. Indépendamment de ce que je suis moins propre qu'un autre à des fonctions administratives,¹⁰ et aux démarches qu'exigera du directeur l'état menaçant dans lequel est l'École,¹¹ cette fonction me prendra du temps et m'empêchera d'achever le travail relatif à la

¹ Sur la saisie de cinq cents manuscrits saisis à Venise comme le stipule l'article 3 du Traité de Milan , voir les lettres n°114, 117, 118, 122, 123, 128, 130, 139 et 140.

² Les administrateurs-conservateurs des imprimés Jean-Augustin CAPPERONNIER (1745-1820) et Joseph VAN-PRAET (1754-1837) et des manuscrits Louis-Mathieu LANGLÈS (1763-1824) et Gabriel de LA PORTE DU THEIL (1742-1815).

³ Jean-Baptiste LALLEMENT (1736-1817) ambassadeur de la République française à Venise qui est organisée en municipalité en mai 1797. Voir les lettres n° 96 et 99.

⁴ Napoléon BONAPARTE (1769-1821). Le général est à Passeriano voir la lettre n°128.

⁵ Afin que Monge puisse assister au mariage de sa fille Louise avec Joseph Echassériaux. Voir les lettres n°125, 126, 137 et 138.

⁶ Les commissaires n'y trouvent pas ce qu'ils cherchent. Voir la lettre n°128.

⁷ Monge a de nombreuses occasions. Il ne quitte Passeriano que lorsque le traité de paix avec l'Autriche est signé, le 27 vendémiaire an VI [18 octobre 1797]. Il arrive à Paris le 5 brumaire [26 octobre]. Voir la lettre n°138.

⁸ Lettre de Catherine de Paris, du 18 thermidor an V [5 août 1797].

⁹ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) et sa femme Marie-Marguerite BAUR (1745-1829). Il n'y a qu'une seule lettre de la correspondance de Berthollet à sa femme qui soit conservée. Voir les lettres n°21 et 138.

¹⁰ Monge a l'expérience des hautes fonctions administratives, mais son expérience au ministère de la Marine d'août 1792 à avril 1793 a été difficile et son action ministérielle vivement critiquée malgré une bonne connaissance du domaine. Sur l'action de Monge à la marine voir les lettres n°118 et 132.

¹¹ Monge répond précisément à sa femme qui lui écrit à ce sujet dans sa lettre du 18 thermidor an V [5 août 1797] : « J'ai différé jusqu'aujourd'hui à te parler de l'École, tu dois être proposé aujourd'hui au conseil pour être directeur. Tu l'aurais été quintidi dernier, mais on a réfléchi qu'il fallait avant le proposer au ministre. Le C[itoyen] Deshauchamps [directeur de l'École] a dû y aller hier, tu sais que (c'est F[rançois] de Neufchâteau qui est ministre de l'Intérieur), B[arruel] [instituteur à l'École] viendra ce soir me dire le résultat du conseil, cette École a de puissants ennemis. L'entourage d'un de nos Dieux la voit d'un mauvais œil, comme ce Dieu a perdu la tête, ceux qui l'entourent n'y voient pas très juste. Tous ceux qui tien[nen]t à l'École [ont] le plus grand désir de t'avoir, ils prétendent que tu soutiendras cet Édifice qui a coulé tant d'argent et qui est prêt à crouler. ». L'École a été victime de plusieurs attaques durant l'absence de Monge. Voir les lettres n°17, 43, 77 et 95. Dans sa lettre précédente du 20 messidor an V [8 juillet 1797], Catherine donne un indice des difficultés que

partie d'enseignement dont j'étais chargé, et qu'il importe de terminer entièrement.¹ Au reste, je ferai de mon mieux, et si mes collègues, comme je l'espère, ont la bonté de m'aider, je pourrai peut-être tout accorder. Ah si la pauvre République française allait comme l'École ! mais il y a loin de la coquille de noix au vaisseau de 120 canons.

En rendant compte de l'arrivée du convoi de tableaux, les papiers et toi ne parlez que des tableaux de Parme. Il n'y a pas eu d'envoi particulier de Parme. Tous les tableaux de Milan, Bologne, Cento, Ferrare, Modène, Parme et Plaisance ont été compris dans l'envoi fait à Toulon l'année passée, et si ce convoi a été conduit tout à Paris, il doit y avoir le St Jérôme du Corrège, et la Ste Cécile de Raphaël. Ne manque pas de les aller voir, surtout la dernière dont tu sais que je suis amoureux.²

rencontre l'École en informant Monge que sa Géométrie descriptive est la cible de critiques. Sur l'usage de la Géométrie descriptive selon Monge voir la lettre n°62. Monge est officiellement élu directeur par le Conseil avant son retour d'Italie le 1^{er} Vendémiaire an VI [22 septembre 1797]. Le 14 Vendémiaire [5 octobre] le ministre de l'Intérieur Letourneux reçoit le texte de la délibération, et le lendemain de son retour en France, le 7 Brumaire [28 octobre], le Directoire ratifie le résultat de l'élection.

¹ De Paris le 17 germinal an VI [6 avril 1798], Catherine forme le même vœu alors que Monge s'apprête à embarquer pour l'Égypte : « Toute mon ambition se bornerait à t'avoir près de moi - directeur de l'École, et même instituteur - et reprendre notre vie tranquille et heureuse que je regrette tous les jours. » Il semblerait que Monge ait déjà le projet de son traité élémentaire « d'application de l'algèbre à la géométrie ». Huit mois plus tard, le 6 floréal an VI [25 avril 1798], Monge envoie de Rome à Hachette un théorème de géométrie analytique. Voir la lettre n°170. Comme en décembre 1795, Monge exprime sa préoccupation incessante pour l'École polytechnique et sa volonté de construire un corps cohérent de connaissances mathématiques. Voir la lettre n°3. Monge a déjà élaboré un enseignement mathématique en prenant soin de l'organiser en deux branches autonomes et distinctes pour faciliter leur mise en correspondance : la géométrie descriptive et l'application de l'analyse à la géométrie (voir les lettres n°1 et 3) ; mais il manque encore un pas pour achever la fondation de ces deux domaines mathématiques qui resserrent les liens entre géométrie et analyse, entre technique et mathématiques. Une attention sur les révisions et modifications apportées sur les rééditions successives, montre un effort incessant de complémentation et de simplification qui s'accomplit par la réduction et la réorganisation des méthodes de l'application de l'algèbre à la géométrie dont il fait usage dans sa géométrie descriptive. Monge effectue une rénovation au sein de sa démarche d'application des méthodes infinitésimales à l'étude des surfaces. Pourtant elle n'est pas encore exposée d'une manière indépendante. L'application de l'algèbre à la géométrie de l'espace est considérée par les mathématiciens du XVIII^e siècle comme un « simple auxiliaire de la géométrie infinitésimale de l'espace. » L'application de l'algèbre à la géométrie « souffre encore de graves faiblesses et son édifice manque d'harmonie, de cohésion, et, de ce fait, d'efficacité. » Lorsqu'en 1802, Monge publie avec Hachette dans le *Journal de l'École polytechnique*, « L'application d'algèbre à la géométrie », il précise qu'il s'agit d'un complément qu'il apporte à ses *Feuilles d'analyse appliquée à la géométrie* de 1795 afin de donner un exposé d'ensemble des matières. Taton définit la publication de 1802 comme « une étude plus générale qui prolonge l'esquisse de géométrie analytique de l'espace donnée dans les Feuilles d'Analyse. » En 1805, Monge et Hachette réunissent cet article aux différents développements de géométrie analytique de l'espace inclus dans les *Feuilles d'Analyse*. Cette deuxième version porte le nom d'*Application de l'Algèbre à la Géométrie*. L'ajout de l'article défini à « Algèbre » montre le caractère plus général que Monge entend donner à cette version. Les modifications apportées visent l'amélioration de la présentation pédagogique de l'ensemble. Monge commence par le traitement analytique des objets géométriques les plus élémentaires comme le point et la droite qui n'étaient envisagés ni par la géométrie cartésienne, ni même par Monge dans sa publication de 1802. C'est ainsi que les principes de la méthode des coordonnées se trouvent plus développés. Les divers problèmes relatifs aux droites et aux plans sont présentés dans un ordre plus systématique, mais les coordonnées axiales de la droite se trouvent abandonnées, probablement à cause de leur complexité relative pour une première étude de la géométrie analytique. (TATON R. (1951), p. 113-132.) Sur les apports de Monge mais aussi de Lacroix, son élève, en géométrie analytique et tout spécialement sur la nature des rapports entre géométrie et algèbre voir ISRAEL G. (1998), « Des *Regulae* à la *Géométrie* », *Revue d'histoire des sciences*. Tome 51 n°2-3, pp. 183-236.)

² « La Madone de saint Jérôme » (1527-28) de Antonio ALLEGRI (1489 ? – id. 1534) et La « Sainte-Cécile et quatre saints » (1515) de Raffaello SANZIO DA URBINO (1483-1520). Le 18 thermidor an V [5 août 1797], Catherine lui a écrit : « Enfin il vient d'arriver une petite portion de vos récoltes. Ce

Nous avons vu le message du Directoire relatif aux adresses des armées ; ce message est lui-même une preuve de la nécessité de ces adresses ; et si l'on est content de voir le Directoire se prononcer enfin énergiquement pour les républicains, ils sont encore inquiets sur les dangers au milieu desquels il a laissé venir la pauvre République.¹ Puisse-t-il manœuvrer habilement, ne pas s'en rapporter à de fausses cartes, et avoir un peu plus de confiance dans les vieux patrons de la Révolution, qui ne peuvent se sauver qu'avec le vaisseau chéri, et qui, s'ils se trompent, sont au moins de bonne foi ; tandis que tous les autres conseillers peuvent être soupçonnés de perfidie ou de faiblesse.²

Adieu, ma chère amie, je t'embrasse tendrement, ne m'oublie pas auprès des deux ménages de nos frère et sœur,³ et de la citoyenne Berthollet⁴. J'aurai grand plaisir à embrasser la bonne Louise et l'espiègle de Paméla.⁵ Mille compliments à Barruel⁶ et à tous ceux qui se ressouviennent de moi.

Monge

sont les tableaux de Parme, ils sont arrivés intacts. Je m'informerai si on les voit, et nous irons. Ils me feront un double plaisir, ce sont au moins des témoins muets de votre zèle... »

¹ Monge répond à Catherine qui lui écrit le 23 thermidor an V [10 août 1797]: « Il y a aujourd'hui cinq ans que la République a pris naissance, et après tous nos efforts elle est encore... Nous célébrons l'anniversaire de ce grand jour. Si le canon ne nous avait pas éveillés ce matin, on ne s'en apercevrait pas. Il y aura des courses ce soir au Champs de Mars, quelques discours les uns froids, les autres entortillés de royalisme, mêlés de terrorisme. Tout cela fait pitié, tel qui était dans ce dernier sens, il y a 3 ans est aujourd'hui en sens inverse. Voilà les hommes, les grands hommes qui sont toujours petits à mon avis quand ils sont dirigés par leurs petites passions basses, qui leur font faire dans tous les temps des choses outre mesure. Je laisse ce chapitre, car je me sens déjà trop de mépris pour l'Espèce humaine. » Sur la montée des royalistes Sur la montée des Royalistes après leur victoire en avril 1797, aux élections pour le renouvellement d'un tiers du Conseil des Cinq-Cents et la réponse du Directoire avec le coup d'état du 18 fructidor, voir les lettres n° 89, 90, 110, 116, 118, 119, 131, 132 et 135.

² Ceux qui sont engagés dans l'action révolutionnaire dès le début sans s'être détourné aux moments des difficultés et des dangers. Sur la nécessité d'un engagement durable dans la Révolution voir la lettre n°90.

³ Anne Françoise HUART (1767-1852) sœur de Catherine Huart et son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) ; Louis MONGE (1748-1827) et sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

⁴ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829).

⁵ Louise MONGE (1779-1874) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla.

⁶ Étienne-Marie BARRUEL (1749-1818), instituteur de physique à l'École polytechnique.

128. Monge à sa femme, Passeriano, 30 août 1797

À Passeriano, village à un poste d'Udine, Quartier général de l'armée d'Italie
Le 13 fructidor de l'an V de la République française

Je meurs d'envie, ma chère amie, de te voir, de t'embrasser, de te caresser et malheureusement je vois toujours reculer le moment où j'espère pouvoir le faire.¹ Nous avons appris que le général en chef se rendait à Udine pour traiter enfin de la paix.² Nous nous étions mis en chemin pour Udine, Berthollet et moi, avec une chemise dans notre poche pour venir voir le général. En chemin, nous apprenons qu'il n'est pas à Udine, mais à un village peu distant. Nous nous y rendons et nous trouvons le général qui nous fait mille amitiés et qui nous traite comme si nous devions rester longtemps. Au bout de deux jours, nous recevons une lettre de lui, renvoyée de Venise, par laquelle il nous invite à venir pour quinze jours avec lui dans sa solitude.³ Nous voilà donc ici sans chemise, obligés d'avoir recours au tiers et au quart, au général lui-même, pour avoir du linge de corps pendant que des bonnes femmes du lieu blanchissent notre dépouille. Au reste, tout cela n'est que niaiseries dont je te parle faute d'autres choses plus importantes. J'ai pressenti le général sur mon retour en France. Il me conseille de rester en Italie encore quelque temps, et de terminer auparavant la mission dont nous sommes chargés à Venise. Ainsi, ma chère amie, comme tu vois, mon départ est reculé et ce qu'il y a de plus, je ne sais de combien, ni jusqu'à quand.⁴

Hier, il a rassemblé son état-major et il a voulu me faire parler sur ma pauvre géométrie descriptive. Je m'en suis tiré de mon mieux et, après la séance, tout le monde s'est écrié que c'était un bon signe pour la paix, car à Macerata, la veille d'arriver à Tolentino, nous avons déjà eu une séance qui avait été suivie du traité de paix avec Rome⁵ et on présume de là que nous allons avoir la paix avec l'Empereur.⁶ Ne conclus cependant rien de mon bavardage, car il n'y a encore que les premières visites de politesse qui soient faites, et même le général qui devait aller aujourd'hui à Udine rendre aux plénipotentiaires leur visite et dîner avec eux, n'a pu le faire à cause d'une colique qui l'a retenu au lit toute la journée.

J'ai eu du plaisir à venir dans ce pays-ci ; nous avons passé la Piava, le Tagliamento dont nous nous occupions si fort lorsque nous étions à Rome et quand, avec le plus vif intérêt, nous suivions les progrès de l'armée d'Italie dans ce pays-ci.⁷

Nous avons été hier à Udine pour chercher des livres que nous étions autorisés à y croire et qui devaient faire partie des 500 manuscrits de Venise, mais nous ne les avons pas trouvés. Ils

¹ C'est ici l'expression la plus spontanée de tendresse envers sa femme. C'est l'unique fois qu'il en fait l'incipit de sa lettre.

² Avec les plénipotentiaires autrichiens. Les préliminaires ont été signés le 29 germinal an V [13 avril 1797]. Les négociations reprennent pour la signature de la paix définitive.

³ Jusqu'à la signature du traité de Campoformio en octobre 1797, Bonaparte établit le quartier général à la « Villa Manin di Passeriano », palais du dernier doge de Venise, dans la commune de Codroipo, près d'Udine. NB au général Clarke, le 4 fructidor an V [21 août 1797] : « Je pars demain [...] pour me rendre à la campagne du doge de Venise, près de Codroipo. Si l'intention des plénipotentiaires est de se loger à la campagne, je dirai au général Victor de se donner les sollicitudes nécessaires pour trouver aux environs un logement convenable. S'ils préfèrent rester à Venise, on pourra tenir alors nos conférences alternativement à Udine et à la campagne. [...] Je vous prie de me renvoyer le courrier par Trévise, Padoue, Vicence et Vérone, afin que je sois instruit si le troisième plénipotentiaire est arrivé ; car comme j'ai beaucoup à faire dans mes divisions, je ne voudrais pas arriver avant M. Degelmann [membre de la délégation autrichienne] ; je trouverais fort désagréable de rester cinq ou six jours sans rien faire. » (CGNB, 1923). Voir les lettres n°138

⁴ Sur la question du retour en France de Monge pour assister au mariage de sa fille Louise voir les lettres n°126, 127, 136 et 137

⁵ Le traité de Tolentino avec le Pape, signé le 1^{er} ventôse an V [19 février 1797]. Sur l'usage de la géométrie descriptive et son public. Voir la lettre n° 62.

⁶ François II (1768-1835).

⁷ À la fin du mois de mars 1797. Voir la lettre n°76.

ont disparu depuis longtemps.¹ Le général nous a proposé d'aller à Trieste. Nous en sommes plus près que de Venise. Mais, ma foi, je commence à en avoir assez de l'Italie et comme notre voyage ne serait d'aucune utilité pour la République et qu'il ne tendrait qu'à notre satisfaction personnelle, nous n'avons pas voulu faire cette dépense et nous resterons ici jusqu'à ce que la discrétion commande notre retour à Venise. Je t'écris, ma chère amie, sur le bout de la table du général Berthier² avec une mauvaise plume, voyant peu clair et je doute que tu puisses lire cette lettre. Mais pourvu que tu reconnaises que je me porte bien, que je m'occupe beaucoup de toi, que je m'ennuie beaucoup de ne pas te voir, cela me suffit.

Les papiers de France ne me paraissent pas aussi alarmants qu'ils étaient il y a un mois et il me semble que la République se tirera encore de ce pas-là. Le Directoire demande la paix à corps et à cri. Ne serait-ce pas l'effet des machinations de nos ennemis ? Il paraîtrait qu'elle ne lui sera pas favorable. Nous sommes en si bonne position pour faire la guerre, du moins en Italie que si Bonaparte tirait encore une fois le sabre, nous ne pourrions faire qu'une paix avantageuse. D'ailleurs il ne faut pas que le Directoire compte sur l'amitié d'aucun roi; nous ne pouvons avoir d'amis que dans les républiques filles de la grande nation, et tout contrat que nous passerions avec les despotes, ne peut être que désastreux, parce que la paix une fois faite et nos forces rentrées sur notre territoire, nous ne serons jamais dans la belle position où nous nous trouvons. Nous pourrions aujourd'hui démocratiser l'Europe, et quand nous serons désarmés, nous aurons peut-être bien de la peine à rester nous-mêmes démocrates.³

J'ai reçu ta lettre du 23 thermidor où tu me parles du dîner de Saliceti.⁴ Si tu le vois, dis-lui que j'ai le plaisir de voir le général Franceschi avec lequel je parle souvent de lui.⁵

Adieu, ma chère amie ; on ne peut pas faire une lettre plus vide de choses, mais que vous dire ? Il n'y a pas de plus mal chaussés que les cordonniers. Je t'embrasse bien tendrement. Ce sera bien autre chose quand je te tiendrai. Mille choses caressantes à Louise⁶ et à tous nos amis.

Monge

¹ Sur le choix et la saisie des manuscrits de Venise voir les lettres n°110, 114, 117, 118, 122, 123, 127, 130, 131 et 140.

² Louis-Alexandre BERTHIER (1753-1815).

³ Sur la montée des Royalistes à Paris après leur victoire en avril 1797 aux élections pour le renouvellement d'un tiers du Conseil des Cinq-Cents et la réponse du Directoire avec le coup d'état du 18 fructidor voir les lettres n° 89, 90, 110, 116, 118, 119, 127, 131, 132 et 135.

⁴ De Paris le 23 thermidor an V [10 août 1797], Catherine lui raconte ce dîner : « Enfin mon cher ami, j'ai eu Sa[alicyti] à dîner le 21 de ce mois. Je lui avais écrit à l'adresse que tu m'avais envoyée de Milan. Il m'a répondu une lettre fort honnête, il est très aimable. Le C[itoyen] de Sorgues, C[itoyen] Guyot et sa femme, ton frère, ta belle-sœur ; le dîner fut extrêmement gai, après dîner Louise a joué ces hymnes chéris, la présence de certains Républicains jointe à l'amour de la patrie ont animé son cœur et ses doigts. Je t'assure qu'elle y a mis de l'expression, tous, les uns après les autres, m'ont dit qu'il y avait longtemps qu'ils n'avaient passé une journée aussi agréable. J'avais eu soin de me mettre à table entre les C[itoyens] S[alicyti]. et D[esaix] pour parler de toi plus à mon aise. Je me suis bien satisfaite ; j'ai eu le plaisir d'entendre parler de toi en bons termes, cela m'a donné un plus d'esprit qu'à mon ordinaire ». Voir la lettre n°116.

⁵ Jean-Baptiste FRANCESCHI (1767-1810).

⁶ Louise MONGE (1779-1874).

129. Monge à sa femme, Passeriano, 3 septembre 1797

Passeriano, le 17 fructidor de l'an V [écrit à Venise le 1^{er} jour complémentaire et le 3 vendémiaire à l'adresse du général par les Relations extérieures]

Je t'écris encore un petit mot, ma chère amie, pour profiter d'un courrier extraordinaire qui doit partir aujourd'hui pour Paris, et au moyen duquel, quoique nous soyons à une grande distance derrière Milan, et sur les confins des Etats d'Autriche, tu recevras la présente en une huitaine de jours.¹ Le même courrier portera vraisemblablement deux autres lettres écrites depuis plusieurs jours, l'une à toi, l'autre à Louise² ; ainsi, tout cela va tomber à la fois, ce qui est maladroit et inutile, mais cela me donne occasion de causer encore un moment avec toi, et puis tu auras de mes nouvelles fraîches.

Nous sommes toujours ici, Berthollet et moi ; le général ne nous renvoie pas encore à Venise où nous avons encore besoin de 4 ou 5 jours pour emballer nos livres qui attendent notre retour.³

La seconde conférence pour la paix doit se tenir aujourd'hui ; nous attendons ou, pour mieux dire, l'on attend les plénipotentiaires d'Udine.⁴

Adieu, ma chère amie, je t'embrasse bien tendrement.

Monge

¹ Monge et Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) sont avec Bonaparte au quartier général. Voir les lettres n°127 et 128.

² Louise MONGE (1779-1874). La lettre à Louise de Passeriano n'a pas été retrouvée. Monge l'a sans doute écrite quatre jours auparavant comme celle à Catherine du 13 fructidor an V [30 août 1797] (lettre n°128).

³ De Venise, Monge a annoncé à Catherine qu'il ne resterait pas plus d'une journée à Udine. Voir la lettre n°127.

⁴ Du quartier général, le même jour Bonaparte annonce l'objet de la séance du jour au ministre des relations extérieures Talleyrand : « Aujourd'hui nous commençons la séance par prévenir MM les plénipotentiaires de S.M. l'Empereur que la République française, lorsqu'elle avait accordé à Leoben des préliminaires

aussi avantageux pour Sa Majesté Impériale sans avoir égard aux circonstances et aux avantages immenses que la guerre lui avaient donnés, avait eu principalement pour but de pouvoir conclure une paix séparée avec Sa Majesté Impériale, afin d'être à même de tourner toutes ses forces vers l'Angleterre et l'obliger à une paix prompte. Les assertions avancées par la cour de Vienne, qui ont bouleversé le principe fondamental des préliminaires, qui était la paix séparée, les obstacles que, depuis, on a apportés à la négociation, ont fait perdre à la République française le seul avantage qu'elle avait dans la conclusion des préliminaires, et auquel elle avait tout sacrifié. En conséquence, nous préviendrons Leurs Excellences que si, au 1^{er} octobre prochain, la paix n'est pas conclue à Udine, nous regarderons la base des préliminaires adoptés comme nulle et devons traiter sur les principes de la position respective des deux puissances. C'est le seul mezzo termine, citoyen ministre, que j'aie imaginé pour presser un peu ces gens-ci, qui ne finiraient jamais. » (1965, *CGNB*). Sur les préliminaires de paix signés à Leoben le 29 germinal an V [18 avril 1797], voir les lettres n°84, 89 et 90.

130. Monge au chef d'état-major, Passeriano, 10 septembre 1797

Passeriano, le 24 fructidor de l'an V

Monge au citoyen Dessolle, chef de l'état-major de l'armée d'Italie¹

Mon cher général,

Les objets de sciences et arts qui avaient été recueillis à Vérone par mon collègue Berthollet² ont en effet été conduits à Venise par le citoyen Fortis³, commis à cet effet par le citoyen Haller.⁴ Ils sont compris dans vingt-sept caisses qui sont actuellement déposées dans la maison Grimani à Venise,⁵ d'où ils seront remis, avec les objets recueillis à Venise, entre les mains du commandant de la marine,⁶ pour être transportés à Marseille ou à Toulon sur le premier bâtiment de guerre qui fera voile pour la France.

Salut et amitié.

Monge

Les trois volumes détachés dont parle le citoyen Fortis, ont aussi été remis à Venise entre les mains de la Commission et seront encaissés avec les cinq cents manuscrits que Venise doit livrer.⁷

¹ Jean Joseph DESSOLLE (1767-1828).

² Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822)

³ Alberto FORTIS (1741-1803).

⁴ Emmanuel HALLER (1745-1816) administrateur des finances de l'Armée d'Italie.

⁵ Palais construit par le doge Antonio GRIMANI au début du XVI^e siècle.

⁶ ? ROUBAUD (? - ?).

⁷ L'article 3 du Traité de Milan, signé entre la France et Venise le 16 mai 1797 [27 floréal an V], stipule la livraison de 20 tableaux et 500 manuscrits, voir les lettres n°114, 117, 118, 122, 123, 127, 128, et 140.

131. Monge à sa femme, Passeriano, 12 septembre 1797

Au Quartier général de Passeriano, le 26 fructidor de l'an V de la République
[écrit le 5 vendémiaire à l'adresse du C. Perret¹ par les relations extérieures à Udine]

Je suis bien fâché, ma chère amie, que mes lettres de Venise aient mis tant de temps à te parvenir² ; et peut-être même précisément par les soins que j'avais pris pour qu'elles t'arrivent plus sûrement. Craignant que mes lettres ne fussent ouvertes à Milan par la police, ce qui n'aurait pas été un grand malheur, mais ce qui aurait pu les retarder d'une quinzaine de jours, je profitai de l'offre du ministre Lallement,³ de les insérer dans un paquet qui part tous les samedis par un courrier particulier, et qui met 13 jours à parvenir. La première que je t'envoyais de cette manière a dû retarder un peu ; mais toutes les autres ont dû suivre immédiatement de semaine en semaine, à moins qu'elles n'aient séjourné sur les tables du Bureau des affaires étrangères. Tu ne devais pas être inquiète parce que je t'avais prévenue que toutes les fois que je m'éloignerais de toi, les lettres mettraient du retard.⁴

Depuis que je suis ici, où il n'y a que le château⁵, je ne puis profiter que des courriers extraordinaires ; et si j'en manque un, à cause de quelque absence, cela fera du retard ; mais n'en conçois pas la moindre inquiétude. Je suis on ne peut pas mieux. Le général en chef⁶ qui me retient auprès de lui, ainsi que tout ce qui l'entoure, me traite de la manière la plus aimable ; et rien ne contrarie mon état d'enfant gâté de la Révolution que d'être loin de toi.⁷

Je serai peut-être obligé dans quelques jours d'ici d'aller faire un tour à 70 milles d'ici dans le territoire d'Autriche aux mines d'Idria, pour choisir des échantillons de minéraux de mercure et en faire collections tant pour le Cabinet d'histoire naturelle du Jardin des plantes que pour le Conseil des mines⁸ qui nous l'a bien recommandé.⁹ Il n'y a plus communication de postes entre ce pays-là et celui-ci ; en conséquence, il est probable que pendant tout ce voyage, je ne pourrai pas t'écrire ; mais au nom de dieu, ne t'inquiète pas. Je serai muni de bons passeports et certainement je serai respecté. Au reste, en partant d'ici, je laisserai une lettre pour toi, et je t'écirai dès que je serai de retour.¹⁰

¹ Claude-Camille PERRET (1769 - 1834).

² Les lettres n°118, 119, 122, 125 et 127.

³ Jean-Baptiste LALLEMENT (1736-1817) ambassadeur de la République française à Venise, mais éloigné de Venise par Bonaparte à partir de mai 1797.

⁴ Monge répond à Catherine qui lui écrit de Paris le 23 thermidor an V [10 août 1797] « [...] je devrais déjà en avoir une de Venise, si tu es parti de Milan le 4, voilà 20 jours. » Monge la prévient que l'éloignement provoque un ralentissement de la correspondance. Voir les lettres n°30 et 95.

⁵ Bonaparte établit le quartier général à la « Villa Manin di Passeriano », palais du dernier doge de Venise, dans la commune de Codroipo. Voir la lettre n°128.

⁶ Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

⁷ Voir lettre n°128.

⁸ En 1794, l'agence des mines est créée par un arrêté du 1er juillet 1794 (13 messidor an II) du Comité de Salut public. Elle est composée de trois membres nommés par le Comité. Sous le Directoire, l'agence devient le Conseil des mines par la loi du 30 vendémiaire an IV [22 octobre 1795], il est constitué de François Pierre Nicolas GILLET de LAUMONT (1747-1834), Antoine-Marie LEFEBVRE D'HELLANCOURT (1759-1813) et Claude-Hugues LELIEVRE (1752-1835). Le Conseil a sous sa direction le corps des mines composé d'inspecteurs, d'ingénieurs et d'élèves et elle assure l'administration des Mines par le biais d'une communication directe avec tous les concessionnaires et exploitants de mines.

⁹ Le 4 Germinal an V [24 mars 1797], Bonaparte écrit au Directoire « Nous sommes maîtres des célèbres mines d'Idria. » (1471, *CGNB*). Il s'agit des mines de Mercure de la ville d'Idria dans le Frioul, le site est si célèbre qu'une entrée de l'*Encyclopédie méthodique* lui est consacrée. Depuis 1783, la région d'Idria faisait partie de l'Empire d'Autriche-Hongrie. La ville d'Idria désormais slovène est classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Voir les lettres n°132 et 135.

¹⁰ Le 10 vendémiaire an VI [1^{er} octobre 1797], Catherine lui répond de Paris : « Je suis fâchée de te savoir à cette mine d'Idria en Autriche, votre mission n'en aurait pas été moins bien remplie quand il n'y aurait pas eu de mine de mercure. Au moment où les hostilités recommencent, il n'est pas prudent de s'isoler... »

Je serai enchanté de faire cette course, parce qu'elle complètera tout ce qu'on nous a demandé à Paris ; et que nous aurons rempli cette mission au gré de tout le monde.

Les progrès que les royalistes faisaient à Paris et par imitation dans tout le reste de la République rendaient ici les plénipotentiaires de l'Autriche fort exigeants. À la vérité, le général en chef qui est aussi habile négociateur qu'il est grand guerrier, les jouait sous jambes ; et leur présente perpétuellement leur médiocrité intellectuelle et leur nullité politique, car ils ne sont plénipotentiaires que de nom. Mais les nouvelles que le général a reçues hier des événements du 18 à Paris doivent rabattre de leur exigence¹ ; et rendre leur maître beaucoup moins confiant. Il est bien probable que la paix se fasse, et qu'elle sera bonne et avantageuse pour la France.

Il serait bien beau que nous eussions le Rhin pour limite, et que tous les anciens Gaulois découverts et soumis par César, et qui depuis Charlemagne ont toujours été désunis et partagés entre différents tyrans, fussent désormais rétablis en un grand corps de nation, conformément à leurs intérêts et à leur antique inclination. Il serait bien beau que nous fondassions en Italie une belle république puissante et capable de résister par ses propres forces aux vues ambitieuses d'un despote qui, élu par les Allemands, se croit toujours maître de Rome et souverain de l'Italie. Mais sur tout cela, tu sais bien que si on me fait quelques confidences, je ne dois pas en abuser, et que si l'on ne m'en fait pas, je ne dois pas être ici un espion qui surprenne quelques résultats pour les publier contre l'intérêt de son pays, surtout quand ce pays est endoctriné par des journaux infâmes, qui se laissent soudoyer sans pudeur par les ennemis de la République et qui, se prenant pour modèles, voudraient que la nation fut vile comme eux. Tandis qu'elle est destinée à briller du plus grand éclat (ne parle de cela à personne).²

¹ Après les élections de germinal an V (mars 1797) pour le renouvellement du premier tiers sortant, les conseils voient l'écrasement des candidats directoriaux et la victoire des royalistes. Le 18 Fructidor an V [4 septembre 1797] a lieu un coup d'État à Paris qui vise à écarter les royalistes du pouvoir. Pichegru et Barthélemy sont arrêtés ; Carnot, parvient à s'enfuir. Les élections sont cassées dans quarante-neuf départements, et une soixantaine de députés et de journalistes, d'anciens policiers et à des chansonniers contre-révolutionnaires sont déportés en Guyane. Pour remplacer Carnot et Barthélemy, le choix des conseils épurés se porte sur Merlin de Douai et François de Neufchâteau, précédemment ministres. Des mesures répressives frappent émigrés et prêtres réfractaires. Monge ne s'alarme pas de l'éviction du Directoire de son ancien élève et collègue Lazare Carnot. (Voir la lettre n°13.) Catherine lui écrit à ce sujet le 30 fructidor an V [16 septembre 1797] : « [...] je suis persuadée que vous savez à présent la nouvelle des événements du 18. Cela vous déterminerait à venir nous rejoindre, il n'y a plus de danger à présent à être ici, et républicain. Je ne vois pas ce que vous feriez en Italie, il y a assez longtemps que vous y êtes. Votre mission est finie, vous n'en avez pas d'autre, ainsi revenez bien vite. » Voir la lettre n°132. Sur la montée des Royalistes et la réponse du Directoire avec le coup d'état du 18 fructidor voir les lettres n°89, 90, 110, 116, 118, 119, 127, 128, 132 et 135.

² Dès cette lettre apparaissent deux éléments de l'Expédition d'Égypte : sa nature grandiose et prestigieuse (voir les lettres n°153, 163, 171, 174, 176, 184 et 187) et le secret dans lequel elle est préparée. (Voir les lettres n° 153, 154, 156, 157, 163, 164, 171 et 177). Dans ses *Mémoires*, Bourrienne le secrétaire et ami de Bonaparte indique au sujet du projet de l'expédition d'Égypte que c'est à Passeriano qu'elle est projetée : « Ce fut à Passeriano que, voyant approcher le terme de ses travaux en Europe, il [Bonaparte] porta sérieusement ses regards vers l'Orient. Pendant ses longues promenades du soir, à Passeriano, dans un parc magnifique, il se plaisait à rappeler toutes les célébrités de ces contrées, à parler de tant d'empires fameux, qui ont disparu après s'être bouleversés les uns les autres, mais dont le souvenir est encore dans la mémoire des hommes ; il disait : « L'Europe est une taupinière, il n'y a jamais eu de grands empires et de grandes révolutions qu'en Orient, où vivent six cents millions d'hommes. » Il y trouvait le berceau de toutes les religions, de toutes les extravagances métaphysiques. Ce sujet était non moins intéressant qu'intarissable ; aussi s'en entretenait-il presque chaque jour avec ses généraux intimes, ses aides de camp et moi. Monge était presque toujours de la conversation. Ce savant homme, qui avait l'esprit et le cœur ardent, abondait dans le sens du général en chef, et excitait encore avec sa chaleur d'esprit la vive imagination de Bonaparte. Tout le monde faisait chorus. Ainsi, je le répète, le Directoire n'a été pour rien dans le renouvellement du projet de cette mémorable entreprise, dont l'issue n'a toutefois répondu ni aux grandes vues qui l'avaient conçue ni à la hardiesse du plan. » BOURRIENNE (1829), *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'état, sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, Bruxelles, A. Wahlen, et H. Tarlier,

Le pauvre général est accablé de lettres turques et arabes qu'il reçoit de tous les hommes puissants en Turquie et dans lesquelles on chante la gloire de la grande nation et on lui demande son amitié ; je crois qu'il en publiera quelques-unes.¹

Je te suppose actuellement à la campagne chez mon frère ; embrasse-le de ma part, ainsi que ma sœur et sa bonne maman.² Mille compliments à Louise, Paméla, à Fillette,³

Le citoyen Berthollet est retourné à Venise depuis une huitaine de jours.⁴
Adieu, ma chère amie.

Monge

Hier je fus à 20 milles d'ici visiter une bibliothèque de laquelle je rapportai 10 manuscrits⁵, et en chemin je faisais le projet de t'emmenner avec moi dans la première tournée.¹ Je sais bien

pp. 39-40. Voir la lettre n°154. André Thouin donne un éclairage différent sur la genèse et la préparation du projet en donnant aux savants Monge et Berthollet un rôle majeur et en laissant entendre la difficulté qu'il y a à collaborer avec les deux savants. À son retour en France en avril 1798, Talleyrand, ministre des relations extérieures, Bonaparte et Berthollet lui proposent chacun à leur tour de prendre part à l'expédition préparée en secret : « Je consultai l'un des membres du gouvernement sur le voyage dont il était question et sur le genre d'intérêt qu'on mettait à ce que j'en fisse partie. Voici ce que ce personnage, en qui j'avais toute confiance, me dit avec franchise : « -L'expédition a pour objet l'Égypte. Il est question de coloniser ce pays et de la réunir à la France ; de le faire servir de passage pour le commerce des Indes-Orientales en ouvrant un canal de navigation du Nil à la mer Rouge, et de ruiner par ce moyen le commerce des Anglais. Ce projet, conçu par Monge et Berthollet, est devenu celui du général Bonaparte, qui l'a fait agréer au Directoire exécutif. C'est ce général qui est chargé de tout ce qui a rapport à l'entreprise. Berthollet, en grande partie, a fixé le nombre et le choix des savants et des artistes. Ce nombre a paru, d'une part trop considérable ; et d'une autre, le choix des individus peu propre à entretenir la bonne intelligence et l'harmonie nécessaires pour rendre le voyage agréables aux personnes et utile au progrès des sciences et des arts. » Thouin inscrit le caractère de Monge sur la liste les raisons qui le conduisent à refuser de prendre part à l'expédition : « [...] enfin, sur le caractère de mon collègue Monge, dont les principes, soit en politique, soit en matière de sciences et d'arts, n'étaient rien moins que tolérants ; par toutes ces considérations, je me déterminai à répondre de manière évasive à toutes les propositions qui me furent faites pour prendre part à l'expédition qu'on préparait à Toulon. » THOUIN A. (1841), pp. 484-485.

¹ Voir la lettre n°119, dans laquelle Monge ne saisit pas encore l'enjeu de la prise des îles de Corfou, Zante, Céphalonie. Au sein des relations entre la France et l'Empire ottoman, l'idée d'une expédition en Égypte comme opération de prestige n'est pas nouvelle et assez répandue. (Fourier, J. [1809] (1821), « Préface historique », *Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition française*. Pansckoucke, 1, ii). Des projets d'expédition en Égypte sont envisagés aussi comme une stratégie pour maintenir un équilibre commercial et territorial entre les grandes puissances européennes depuis le XVII^e siècle. Au cours des années 1780, les projets de conquêtes sont abandonnés au profit de politiques diplomatiques mises en oeuvre au travers de la coopération technique et scientifique. (HITZEL F. (1999), « La France et la modernisation de l'empire ottoman à la fin du XVIII^e siècle », pp. 9-10.)

² Louis MONGE (1748-1827), sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827) et sa belle-mère ? DESCHAMPS (? - ?). Louis et sa femme habitent à l'extérieur de Paris. Voir la lettre n°135.

³ Louise MONGE (1779-1874), Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART et Anne Françoise HUART (1767-1852) sa jeune sœur.

⁴ Monge reste seul avec Bonaparte.

⁵ Suivant les ordres de Bonaparte, Monge se rend à San Daniele del Friuli commune italienne de la province d'Udine. Sur le procès-verbal signé par Monge figure la liste des manuscrits saisis dans la bibliothèque publique de la Ville destinés à la Bibliothèque nationale : n°4 « Variorum sermones membraneus » (XII^{ème} siècle), n°54 « Psalterium » (XII^{ème} siècle), n°34 « S^{tus} hieronymus » (XI^{ème} siècle), n°147 « Aesopi fabula » (XIII^{ème} siècle) et sous le n°175 « S^{ti} Isdori differentiarum liber » (XIII^{ème} siècle), « Persius et Juvenalis » (XV^{ème} siècle), « Plini Historia naturalis » (XV^{ème} siècle), et trois volumes de Titus Livius (XV^{ème} siècle). Est aussi saisie une édition en onze volumes des œuvres de Francesco Filelfo publiée à Brescia en 1488. B.É.. Sur les cinq cents manuscrits saisis à Venise comme le stipule l'article 3 du Traité de Milan entre la France et Venise signé le 16 mai 1797 [27 floréal an V], voir les lettres n°114, 117, 118, 122, 123, 127, 128 130, et 140.

que tu es une voyageuse bien poltronne ; mais tu penses bien aussi que je ferais tout ce qui dépendrait de moi pour que la tournée fut agréable. Tu serais absolument ta maîtresse de partir et de t'arrêter quand tu voudrais, et je ne contrarierais jamais tes inquiétudes. Penses-y, et si tu en as le courage, c'est une affaire faite. Quant à moi, ce serait le plus joli cadeau que tu pourrais me faire.

¹ Monge avait l'habitude de se faire accompagner de ses filles lors de ses tournées en tant qu'examineur des aspirants de la Marine. Voir les lettres n°9 et 173. Monge est nommé à ce poste en octobre 1783 remplaçant Étienne Bezout, il démissionne en 1799 et propose son frère qui l'a toujours remplacé lors de ses missions. Voir les lettres n°26 et 204. Sur l'action de Monge à la Marine voir les lettres n°118, 127 et 132.

132. Monge à sa femme, Passeriano, 19 septembre 1797

Passeriano, le 3^e [jour] complémentaire an 5

Un courrier extraordinaire va partir, ma chère amie, et je griffonne promptement un mot de lettre pour toi ; j'espère que tu la recevras bientôt, et la fraîcheur des nouvelles compensera la brièveté de la lettre. Il y a trois jours que nous avons reçu les papiers de Paris jusqu'au 22.¹ Les mesures du gouvernement sont rigoureuses et de nature à inspirer confiance à ses amis, et à tous les égoïstes qui n'ont d'autre soin que d'examiner quel est le parti le plus fort pour s'y jeter. Les patriotes de Venise sont aux anges, et nos Français qui y sont partagent leur enthousiasme.² Il faut que le gouvernement continue à avoir de l'audace, et qu'il fortifie l'armée d'Italie sur laquelle vont tomber toutes les forces de l'Autriche. Il nous faut une paix, non seulement honorable pour la France, mais encore utile à nos amis. Il faut que l'amitié de la République soit avantageuse à ceux qui l'obtiennent. Il faut enfin profiter de ce mouvement qui, si on le saisit, pourrait être le dernier et porter la grande nation au faite de la gloire.

J'ai vu que le Conseil des 500 m'avait compris dans la liste présentée aux Anciens pour le Directoire.³ C'est une chose flatteuse dans la circonstance, mais j'espère bien que la liste est trop belle pour qu'on soit obligé de penser à moi. Au reste, j'en serais bien fâché, et il vaudrait mieux me destiner à l'établissement de l'Instruction publique à laquelle j'ai longtemps pensé, que de me placer au timon des affaires pour lequel je suis moins propre que d'autres.⁴

¹ 22 fructidor an V [8 septembre 1797]. Coup d'état du 18 fructidor an V [4 septembre 1797]. Voir la lettre n°131.

² Le 23 floréal an V [12 mai 1797], le peuple de Venise se révolte et le Sénat est renversé. Trois jours plus tard Bonaparte entre dans la ville. Le 27 floréal [16 mai 1797] un traité de paix entre la France et Venise est signé à Milan et une municipalité provisoire installée. Voir les lettres n°40, 45, 76, 84, 90, 93, 96 et 99.

³ Monge l'apprend par les journaux. Catherine transmet à Monge les réactions d'Eschassériaux, son futur gendre, dans sa lettre du 30 fructidor an V [16 septembre 1797] : « Il t'aime beaucoup, il a été flatté de ce que tu as eu 179 voix pour être Directeur. Cela m'a fait aussi grand plaisir. Mais un bien plus grand de ce que tu n'en aies pas eu assez pour l'être. »

⁴ Monge a déjà une expérience des hautes fonctions administratives, mais son expérience au ministère de la Marine d'août 1792 à avril 1793 a été difficile et son action ministérielle vivement critiquée aussi bien par ses contemporains que par les historiens. Voir TATON R. (1951), pp. 34-35 ; AUBRY P.-V. (1954), pp. 84-123 ; DE LAUNAY L. (1933), pp. 71-100. Lorsque Catherine trace le parcours de son mari depuis 1789 dans une lettre du 19 germinal an VI [8 avril 1798], elle ne manque pas de lui rappeler ce que son inexpérience dans les domaines de la politique et du pouvoir lui a coûté : « Te voilà donc ministre de la Marine malgré toi. J'ai été témoin de ton zèle et de la peine que ton inexpérience dans cette partie, te causait. Tu as eu le bonheur de sortir de là avec une réputation sans tache. » À l'automne 1796, même si Monge vibre avec Miot et Saliceti devant le spectacle des révolutions italiennes alors que sa mission à Rome est suspendue, il préfère rentrer à Florence avec Miot en laissant Salicetti s'embarquer pour la Corse et en exprimant la volonté de poursuivre sa mission sans changer la nature de son action en Italie. (Voir la lettre n°39.) Enfin, alors que Monge apprend qu'il a été élu directeur de l'École polytechnique, il se montre mécontent de devoir assumer des responsabilités administratives et cela même dans le domaine de l'Instruction publique. Voir la lettre n°127. C'est pour cela que Monge peut étonner lorsqu'en mai 1798, il informe sa femme de son intention de siéger au Conseil des Anciens lorsqu'il sera rentré de l'expédition d'Égypte. Voir la lettre n°177.

L'expérience de Monge au ministère de la Marine n'a pas encore été l'objet spécifique d'une étude historique. Il semblerait qu'il ne faille pas seulement envisager le ministère comme un épisode de l'action révolutionnaire de Monge, mais comme un élément à inscrire dans une étude plus large de l'action de Monge à la Marine. Sur l'action de Monge à la Marine voir les lettres n°2, 118 et 127. Il faut mentionner les études de BOISTEL G., (2003), « Une loi de la marine discutée : la refonte des écoles de la Marine du 10 août 1791 dans la correspondance Gaspard Monge - Pierre Levêque », *Chronique d'histoire maritime*, n° 53, pp. 51-65 ; TAILLEMITE E. (2007), « Monge et la Marine » *Bulletin de la SABIX*, n°41 Un savant en son temps : Gaspard Monge (1746-1818), pp. 129-139.) Cette étude ne serait plus restreinte aux quelques mois du ministère mais elle s'étendrait de sa nomination comme examinateur de la Marine en octobre 1783 jusqu'à sa démission en 1799. (Voir les lettres n°2 et 204.) Elle ne serait pas restreinte à Paris, mais elle devrait prendre en compte les longues tournées d'examineur (voir la lettre n°9) durant lesquelles Monge ne se départit pas de son regard

Il y a longtemps que je n'ai écrit à Marey et à sa femme ; les courriers ne passent pas par Nuits¹ ; d'ailleurs je ne les vois pas pour leur recommander la lettre que je leur remettrais ; je te serai donc bien obligé si dans ta première, tu leur parles de moi.

La citoyenne Bonaparte² est arrivée ici hier soir, après avoir passé par Venise où elle a reçu des fêtes très aimables, et où elle a eu occasion de juger du zèle de ses habitants pour la liberté. Il serait bien cruel d'abandonner ces bonnes gens, et peut-être très impolitique.³

Je n'ai pas encore été à Idria ; peut-être m'y rendrai-je bientôt ; cela dépend des arrangements du général en chef.⁴

Nous avons ici le général Desaix qui a commandé l'armée du Rhin au dernier passage, et qui a défendu Kehl.⁵ Il est extrêmement modeste, et il plaît généralement ici à tout le monde. Bonaparte lui a fait présent hier d'un beau sabre, et il a paru très sensible à ce témoignage d'estime.

J'embrasse bien tendrement Louise, Paméla,⁶ le ménage de mon frère,⁷ celui de ta sœur⁸. Si la citoyenne Berthollet est à Paris,⁹ présente lui mes hommages. Son mari¹⁰ est à Venise et se porte bien. Nos collègues Berthélemy et Tinet¹¹ doivent être partis pour la France. Je ne les ai pas vus avant leur départ. Le premier doit aller rejoindre Moitte et Thouin qui accompagnent le convoi à Marseille¹² ; peut-être l'autre ira-t-il directement à Paris.¹³ Si Berthélemy y va, il ne

scientifique, c'est à dire, de sa capacité à mettre en problème et en questions la réalité et le monde matériel. (Voir les lettres n°16 et 17). Ainsi elle ferait apparaître la nature scientifique et pédagogique de l'action de Monge dans le domaine de la Marine sans oublier d'envisager le *Traité élémentaire de statique à l'usage des élèves de la Marine* publié en 1788 comme une contribution au fondement de la mécanique et à la détermination de ses principes, donnant un exemple rigoureux de développement des liens entre domaines mathématiques. Monge est examinateur de la marine depuis presque dix ans lorsqu'il a été élu ministre, et il ne néglige pas l'expérience acquise dans ce domaine. Bien au contraire, c'est par le biais de la formation de ceux qui sont destinés au service public qu'il parvient à tisser des liens entre pratique scientifique et service public sans soumettre le premier au second. Lors de son ministère il élabore un texte dans lequel il cherche à montrer les enjeux des rapports entre sciences et arts et ceux d'une formation scientifique pour tous. En 1795, il l'utilise pour rédiger son « Programme » qui introduit ses leçons de Géométrie descriptive. (Voir la lettre n°3). L'engagement pédagogique est un caractère décisif de la pratique du mathématicien de la deuxième moitié du XVIII^e siècle qui détermine son action publique. (Voir les lettres n°3, 4 et 5.)

¹ Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) et Émilie MONGE (1778-1867), fille aînée de Monge qui habitent à Nuits en Bourgogne. La dernière lettre écrite par Monge à Marey date du 14 floréal an V [3 mai 1797]. Voir la lettre n°90.

² Marie-Joseph-Rose TASCHER DE LA PAGERIE vicomtesse de BEAUHARNAIS (1763-1814) mariée à Bonaparte le 19 ventôse an IV [9 mars 1795].

³ Voir la lettre n°119. Monge fait apparaître une critique de la politique et de l'attitude du Directoire et de Bonaparte avec les républicains italiens qui comptent sur le soutien de la République française. Voir la lettre n°118.

⁴ Napoléon BONAPARTE (1769-1821). Voir les lettres n°131 et 135.

⁵ Louis-Charles-Antoine DESAIX (1768-1800). Général de l'armée du Rhin, blessé en avril 1797, il occupe sa convalescence avec Bonaparte et ses victoires en Italie. Monge entretient de bonne relation avec lui. Ils collaborent lors de la préparation de l'expédition d'Égypte et l'embarquement de Civitavecchia dont le commandement est confié à Desaix. Voir la lettre n°161

⁶ Louise MONGE (1779-1874) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART

⁷ Louis MONGE (1748-1827) et Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

⁸ Anne Françoise HUART (1767-1852), son mari Barthélemy BAUR (1752-1823) et leur fils Émile BAUR (1792- ?).

⁹ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829).

¹⁰ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

¹¹ Les deux peintres commissaires Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) et Jacques-Pierre TINET (1753-1803).

¹² Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810) et André THOUIN (1747-1824) voir les lettres n°121, 122 et 123.

¹³ Voir la lettre n°140.

manquera pas de t'aller voir. Fais-lui mille amitiés. C'est un homme extrêmement honnête, et bon patriote. Nous l'aimons tous et je crois qu'il nous rend la pareille.

Adieu, je t'embrasse bien tendrement.

Monge

133. Monge au ministre de la justice, Passeriano, 21 septembre 1797

[Bureau de l'Imprimerie

n°25

Liberté Égalité]¹

Passeriano, le 5^e complémentaire an 5 de la République

Monge, membre de la Commission des sciences et arts au ministre de la justice

Citoyen ministre,²

Je reçois seulement aujourd'hui la lettre que vous m'aviez adressée à Rome en date du 29 messidor, et qui en contenait deux autres, l'une du directeur de l'Imprimerie nationale,³ la seconde du conservateur de la Bibliothèque.⁴

Avant que de partir de Rome, nous avons déjà rempli quelques-unes des vues que ces lettres indiquent;⁵ je viens d'adresser à notre ambassadeur⁶ les mêmes lettres avec prière de faire tous les efforts pour compléter le reste ; et je ne doute pas qu'il ne le fasse avec le plus grand zèle. J'en rends un compte plus détaillé dans les deux réponses ci-jointes que je vous prie de faire rendre à leurs adresses.⁷

Salut et respect.

Monge

¹ Monge semble vouloir fabriquer d'une manière artisanale un papier à en-tête.

² Philippe-Antoine MERLIN DE DOUAI (1754-1838) il est ministre jusqu'au 24 septembre 1797.

³ Philippe Daniel DUBOY-LAVERNE (1755-1802).

⁴ Louis-Mathieu LANGLES (1763-1824) conservateur du département des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale.

⁵ Voir les lettres n°86, 88 et 114.

⁶ François CACAULT (1743-1805)

⁷ Nous ne disposons que de la réponse adressée à Duboy-Laverne, directeur de l'Imprimerie nationale voir lettre n°134.

134. Monge au directeur de l'Imprimerie nationale, Passeriano, 21 septembre 1797

Au Quartier général de Passeriano, le 5^e complémentaire de l'an V

Monge, membre de la Commission des sciences et arts au Citoyen Duboy [de] Laverne, directeur de l'Imprimerie nationale

Je reçois seulement aujourd'hui, citoyen,¹ votre lettre du 29 messidor, et celle du citoyen Langlès² relatives à la collection des matrices des caractères exotiques de la Propagande.³

Le ministre des relations extérieures vous aura instruit dans le temps que ces matrices exécutées avec le plus grand soin, et bien encaissées, étaient parties de Rome pour Livourne. Elles sont comprises dans le convoi général de Rome qui est arrivé à Marseille, et qui est actuellement en route de ce dernier port pour Paris.⁴

Les matrices n'ont pas été justifiées; elles ont été frappées profondément; et comme il manquait quelques poinçons, ou perdus ou déformés, à la place des matrices non frappées on a mis les caractères d'imprimerie correspondants, d'après lesquels les graveurs pourront facilement faire les poinçons eux-mêmes; au reste, le nombre de ces lacunes est très petit.

Nous avons écrit à Bodoni pour le prier d'indiquer le prix qu'il exigerait de la collection de ses matrices exotiques; il nous répondit à Rome qu'il avait vendu les matrices à l'Espagne, et il nous envoya un exemplaire de ses alphabets tirés sur beau papier.⁵ Nous avons envoyé cet exemplaire à la Bibliothèque nationale; on le trouvera dans une des caisses de Rome. Nous lui avons répondu que nous le prions d'indiquer la somme nécessaire pour faire frapper de nouvelles matrices. En passant à Parme, à notre retour de Rome pour Venise, nous avons été chez lui, nous ne l'avons pas trouvé, et nous lui avons laissé la même prière sur son bureau, en l'engageant à nous répondre à Venise. Ces dernières demandes n'ont rien produit; il ne nous a pas répondu. Ainsi vous ne devez pas compter sur cet objet.

On nous avait dit que les religieux arméniens établis dans une des îles auprès de Venise avaient une imprimerie célèbre.⁶ Nous nous y sommes transportés. Ces religieux nous ont reçus avec la plus grande confiance; ils nous ont fait voir leurs caractères arméniens; ils nous ont prouvé qu'ils n'étaient pas aussi beaux que ceux de la Propagande; en conséquence, nous n'avons pas trouvé convenable de faire la dépense de l'acquisition de leurs matrices.

Quant aux demandes contenues dans la lettre du citoyen Langlès, je fais passer cette lettre ainsi que celle du ministre de la justice⁷ à notre ambassadeur à Rome,⁸ avec prière de faire tout son possible pour en remplir l'objet; je ne doute pas que vous ne soyez l'un et l'autre pleinement satisfaits.

Je suis bien fâché que notre éloignement de Rome et le retard que le paquet du ministre a éprouvé, ne mettent hors d'état de concourir par moi-même à remplir les vues de deux citoyens aussi zélés pour la gloire de notre pays.

Salut et fraternité.

Monge

¹ Philippe Daniel DUBOY-LAVERNE (1755-1802).

² Louis-Mathieu LANGLES (1763-1824) conservateur du département des manuscrits orientaux à la Bibliothèque nationale.

³ Voir lettre n°133.

⁴ Charles DELACROIX (1741-1805) ministre jusqu'au remaniement ministériel du 16 juillet 1797. Voir lettres n°86, 88 et 114.

⁵ Giambattista BODONI, (1740-1843) imprimeur, graveur et typographe. Après avoir été le directeur de l'imprimerie du Duc de Parme il s'installe à son compte. Le diplomate José-Nicolas de AZARA (1730-1804) devient son conseiller et son mécène et lui permet de devenir l'imprimeur de la cours d'Espagne.

⁶ Ordre religieux établi en Morée, les Mékhitaristes s'exilent à la suite de la conquête turque et s'établissent à Venise où, en 1717, la République sérénissime leur offre résidence sur l'île de San Lazzaro.

⁷ Philippe-Antoine MERLIN DE DOUAI (1754-1838) il est ministre jusqu'au 24 septembre. Voir lettre n°133.

⁸ François CACAULT (1743-1805).

135. Monge à sa femme, Passeriano, 28 septembre 1797

Passeriano, le 7 vendémiaire de l'an 6 de la République française
[le 22 à Venise par un courrier au ministre Lallement]

Me voilà encore ici, ma chère amie, attendant toujours que le général en chef m'envoie faire une tournée à Idria¹ qui a dû être retardée parce que les pluies continuelles qui ont eu lieu depuis une dizaine de jours ont rempli les torrents qui descendent des montagnes et rendu les routes difficiles.

J'ai coutume de porter dans ma poche ta dernière lettre jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par la suivante ; celle qui y est actuellement, en date du 2 fructidor commence à devenir fatiguée et à s'user. Je suppose que tu auras été faire une visite à notre belle-sœur, qu'elle t'aura engagée à prolonger ton séjour, et que cela t'aura fait manquer plusieurs courriers, et aura été la cause du retard de ta correspondance ; je prends donc patience.²

L'Empereur³ a envoyé encore à Udine un nouveau ministre (Cobenzl).⁴ Les conférences ont repris hier. Il se trouve que, le général Clarke ayant été révoqué, le général en chef est dans ce moment seul contre quatre ; mais il est bien en état de leur tenir tête. Il est probable que les événements du 18 fructidor et des jours suivants auront rendu la cour de Vienne moins exigeante et plus raisonnable.⁵ Au reste je ne te peux rien dire des résultats, car il n'en est pas plus question ici que si cela se passait à Paris, et peut-être dans cette dernière hypothèse en saurions-nous quelque chose ?

Berthollet est toujours à Venise fort occupé. D'après les dernières nouvelles que j'en ai reçues, il se portait bien.

Tu vois donc, ma chère amie, que je ne puis plus faire aucun calcul sur mon retour à Paris. Il y a un mois je croyais aller incessamment à Idria où je resterais une huitaine de jours⁶ ; je pensais en revenir avec les caisses de minéraux que j'y aurais achetés, que je les conduirais jusqu'à Venise où je les remettrais entre les mains du général de la flotte française, et qu'après cela je serais libre de me mettre en route pour Paris. Il est probable que je ne pourrai rien présumer qu'après la décision de la paix ou de la guerre. Si nous avons la paix, il est impossible que je fasse ici encore un long séjour.⁷ Pour cette raison principalement, ma chère amie, je fais pour elle des vœux bien ardents ; mais l'homme propose etc. Continue toujours à m'écrire à Venise ; Berthollet a la complaisance de me faire passer les lettres très régulièrement. Cela ne fait qu'un jour ou deux de retard, et cela est moins sujet à égarer les lettres.

Tu ne me parles plus de la citoyenne Oudot⁸ ; son parent, le jeune Pével est toujours ici le secrétaire des plénipotentiaires. Voilà déjà un mois que nous sommes ensemble. Il se porte bien.

¹ Napoléon BONAPARTE (1769-1821). Voir les lettres n°131 et 132.

² Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827) femme de Louis MONGE (1748-1827) frère de Gaspard MONGE. Le couple semble habiter à l'extérieur de Paris, à la campagne chez la mère de Marie-Adélaïde. Catherine écrit de Paris le 23 thermidor an V [10 août 1797] « Ton frère et ta sœur sont toujours avec nous, ils partent après-demain, et j'irai peut-être passer deux ou trois jours chez eux la décade prochaine. . Mais j'ai de la peine à quitter la maison, cela retarde la réception de tes lettres. » Le frère et la belle sœur de Monge sont avec Catherine du 22 au 25 Thermidor an VI [9 au 12 août 1797].

³ François II (1768-1835).

⁴ Depuis le 7 vendémiaire an VI [26 septembre 1797] Bonaparte entame des pourparlers de paix avec Johann Ludwig COBENZL (1753-1809) ambassadeur d'Autriche.

⁵ Sur la montée des Royalistes et la réponse du Directoire avec le coup d'état du 18 fructidor, voir les lettres n°89, 90, 116, 118, 119, 131 et 132.

⁶ Monge informe Catherine deux semaines plus tôt qu'il est chargé d'une mission aux mines de mercure d'Idria dans sa lettre du 26 fructidor an V [12 septembre 1797]. Lettre n°131. Bonaparte a dû lui en parler dès son arrivée à Passeriano à la fin août 1797. Voir la lettre n°168.

⁷ Monge part à Paris une heure après la signature du Traité de Campo Formio le 26 vendémiaire an V [17 octobre 1797].

⁸ ? PÉVEL (? - ?) membre de la famille de la femme du député de la Côte-d'Or Charles-François OUDOT (1755-1841). Catherine le décrit dans sa lettre du 27 thermidor an IV [14 août 1796]. « Le

Mille compliments aux deux ménages de nos frère et sœur¹ ; mes respects à la citoyenne Berthollet; rappelle-moi au souvenir de Barruel², Naigeon³, et de tous nos amis ; embrasse pour moi Louise et Paméla,⁴ et compte sur les tendres sentiments de ton bon ami.

Monge.

parent de la C[itoyenne] Oudot est fort joli cavalier. Voilà deux fois qu'ils font de la musique chez B[erthollet] et ils ont dansé chez Florent Guyot, ce jeune homme part pour la Suède. »

¹ Anne Françoise HUART (1767-1852) sœur de Catherine Huart et son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) ; Louis MONGE (1748-1827) et sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

² Étienne-Marie BARRUEL (1749-1818), instituteur de physique à l'École polytechnique.

³ Jean-Claude NAIGEON (1753-1832).

⁴ Louise MONGE (1779-1874) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla.

136. Monge à sa femme, Passeriano, 8 octobre 1797

Passeriano, le 17 vendémiaire de l'an VI de la République

Je ne reçois que dans ce moment, ma chère amie, ta lettre du 30 fructidor par laquelle tu demandais mon consentement au mariage de Louise.¹ Je m'empresse de te le faire parvenir. Je profiterai d'un courrier extraordinaire que le général en chef² doit faire partir dans quelques heures pour porter à Paris le résultat de la conférence qu'il a eue hier avec les Autrichiens et dans laquelle il leur a proposé son ultimatum. J'ai tout lieu de croire que ses propositions seront acceptées.

Nous sommes ici tout fort neufs en style de notaire, et vraisemblablement le consentement n'est pas rédigé comme on l'aurait fait en France ; mais je pense aussi qu'en pareille circonstance on est peu rigoureux sur les formes. J'y ai fait ajouter procuration pour passer tous les actes nécessaires; si j'avais été sûr que mon frère dût se trouver à Paris,³ j'aurais mis son nom que j'ai laissé en blanc pour que tu puisses le remplir toi-même.

Tu feras, ma chère amie, mille compliments à Eschassériaux⁴ ; tu lui témoigneras tout le regret que j'ai de ne pas être à Paris dans ce moment-ci. Il aurait été doux pour moi de lui donner moi-même sa femme qui, je l'espère, le rendra heureux ; mais sur le point de terminer ici notre mission, il faut la terminer bien. Cependant je ne désespère pas encore de me trouver à la cérémonie, et il pourrait se faire que le général en chef me donnât une mission à Paris.⁵ Si cela arrive, je t'assure que je ne dormirai pas en route.

Adieu ma chère amie. Lorsque la chose sera terminée, tu seras bien heureuse, tu auras deux gendres dont les qualités de cœur sont charmantes et qui sont tous deux recommandables pour leur zèle pour la liberté et la gloire de leur pays.⁶

Ne m'oublie pas auprès de mon frère, de sa femme, de ta sœur et de son mari.

Je suis fâché de n'être pas à Venise dans ce moment ; j'y ai dans le tiroir de Berthollet ce que j'ai économisé sur mes appointements et j'aurais pu t'envoyer une lettre de change qui t'aurait mis à l'aise pour les dépenses nécessaires en pareil cas. Si par hasard je ne pouvais aller à Paris, je t'enverrais un effet; et en tout cas tu peux compter sur environ mille écus ; ainsi tu pourrais emprunter cette somme et je te porterai incessamment, ou je t'enverrai de quoi la rembourser.

¹ Louise MONGE, (1779-1874). Catherine écrit de Paris le 30 fructidor an V [16 septembre 1797] : « Hier mon cher ami le C[itoyen] a dit à Louise qu'il fallait t'écrire, (puisque par les 4 lettres que j'ai reçues de toi en deux jours, tu m'annonçais que ton retour était incertain), sans pour cela t'engager à revenir. Cependant je suis persuadée que vous savez à présent la nouvelle des événements du 18. Cela vous déterminerait à venir nous rejoindre, il n'y a plus de danger à présent à être ici, et républicain. Je ne vois pas ce que vous feriez en Italie, il y a assez longtemps que vous y êtes. Votre mission est finie, vous n'en avez pas d'autre, ainsi revenez bien vite. C'est une plaisante chose que nos amours, il dit qu'il ne m'en parlera pas. Il a engagé L[ouise] à me dire qu'il était bon garçon mais qu'il n'aimait pas à parler de cela, qu'il fallait me dire de t'écrire pour avoir ton consentement. Il n'a pas même le projet de t'écrire. Nous avons été toute la matinée ensemble, il ne m'a pas dit un mot. Je dois le revoir ce soir, je lui en parlerai puisqu'il faut faire le contraire de ce qui se fait en pareille circonstance. Envoie-moi un consentement en bonne forme, où il sera stipulé que c'est avec l[e] C[itoyen] Eschassériaux aîné, député au conseil des Cinq Cents par le département de la Charente Inférieure. Je ne sais comment m'y prendre pour lui parler affaire d'intérêts. C'est un singulier personnage. » Au sujet de la demande en mariage de Louise par Eschassériaux voir les lettres n°27, 113, 118, 125, 126, 127, 137 et 138.

² Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

³ Louis MONGE (1748-1827). Il remplace Monge non seulement dans sa place d'examineur de la Marine mais aussi dans celle de chef de famille.

⁴ Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824).

⁵ Monge regrette de ne pas pouvoir assister au mariage de sa fille Louise avec le député du Conseil des Cinq-Cents. Mais, une fois le traité de Campo-Formio signé, Monge et Berthier se mettent en route le 18 octobre 1797 afin de le porter au Directoire. Ils arrivent à Paris le 26 octobre, Louise et Eschassériaux se marient le 1^{er} novembre.

⁶ Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) le mari de leur fille Émilie MONGE (1778-1867) et Joseph ESCHASSÉRIAUX. Marey est retiré de l'action politique depuis 1793 alors qu'Eschassériaux est toujours actif au Conseil des Cinq-Cents.

Adieu, je vais écrire à Louise et fermer mon paquet, crainte de laisser échapper le départ du courrier.

Monge

137. Monge à sa fille Louise, Passeriano, 8 octobre 1797

Passeriano, le 17 vendémiaire de l'an VI de la République française

Je te fais mon compliment, ma chère Louise, et du choix que tu as fait d'un honnête homme¹ ; et du bonheur que tu as eu de lui plaire. J'userai pour la dernière fois du droit que j'ai encore de te donner quelques conseils pour te représenter qu'une femme n'a pas d'autre moyen d'être heureuse en ménage, que de s'occuper uniquement du bonheur de son mari. Cette tâche ne sera pas bien difficile pour toi, ma chère amie, avec un mari dont les qualités de cœur sont charmantes, et dont les qualités de l'esprit ont de quoi te rendre fière. Rien de ce qui peut intéresser son honneur et sa gloire ne doit t'être indifférent. Le citoyen Eschassériaux s'est acquis une grande réputation ; le bon parti qu'il a toujours pris dans toutes les circonstances où tant d'autres se sont trompés, lui fait le plus grand honneur auprès des patriotes de tous les pays ; il est connu au dehors de la République comme au dedans.² Il faut qu'il soit heureux des vertus domestiques de sa femme ; il faut qu'il en soit fier à son tour. Tes charmantes qualités, ma chère amie, te rendront tout cela facile, mais songe que ce seront principalement celles du cœur, parce que ce seront celles dont il aura le plus grand besoin.

Fais-lui mes compliments ; je ne lui écris pas, peut-être pour la même raison qui l'a rendu paresseux à prendre la plume.³ Mais exprime-lui combien je suis content des nœuds qui vont m'unir à un homme également distingué par ses vertus, ses talents et son patriotisme. J'espère qu'un jour nous ne serons pas gênés l'un vis-à-vis de l'autre et que nous nous passerons de truchement. Au reste, ma chère amie, il ne pouvait pas en choisir auprès de moi un qui me fut plus agréable, et j'espère que ma correspondance ne prendra pas de défaveur auprès de lui en passant par tes mains.

Tu ne doutes pas, ma bonne Louise, des vœux que je fais pour ton bonheur, et je suis bien persuadé que tu le mériteras.

Embrasse bien ta mère pour moi ; et n'oublie pas Paméla.⁴

Monge

¹ Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824).

² Monge salue son engagement ininterrompu dans l'action révolutionnaire. Voir lettres n°27, 110 et 118. Eschassériaux a voté la mort du roi et entre au Comité de Salut Public après la chute de Robespierre du 31 juillet au 4 novembre 1794. Il y est encore actif comme Monge au sein d'un Comité, celui du commerce et de l'approvisionnement. Sur le jugement de Monge au sujet d'Eschassériaux voir aussi les lettres n°113, 125, 126, 127 et 138.

³ Voir la lettre n°136 et celle de Catherine du 30 fructidor an V [16 septembre 1797] en note.

⁴ Catherine HUART (1747-1846) et sa nièce Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla.

138. Monge à sa femme, Passeriano, 14 octobre 1797

Passeriano, le 23 vendémiaire de l'an VI

Je suis allé ces jours derniers à Venise, ma chère amie, pour chercher mon petit équipage que j'y avais laissé afin d'être à portée de partir pour Paris aussitôt que le général en chef le trouvera convenable ; mais principalement pour y prendre une lettre de change que je t'aurais adressée. Mais Berthollet¹ m'a assuré que cela était extrêmement difficile d'après le grand nombre de celles qu'on y a déjà pris pour envoyer de l'argent en France. J'y ai donc renoncé, n'ayant pas le temps de faire dans cette ville un long séjour, et craignant par mon absence de manquer l'occasion de partir pour Paris. Me voilà donc de retour, et rien encore ne se dispose pour mon départ prochain. Il faut prendre patience, ma chère amie, et finir bien ce qui a été bien commencé ! Je vous engage tous à finir de même ce que vous avez commencé. J'aurais eu bien du plaisir à être aussi de la fête, je ne perds pas encore l'espoir d'en jouir ; mais tout cela est soumis à des conférences qui se rompent et qui se renouent tour à tour ; et le plus habile ne peut rien prévoir avec certitude.²

Adieu ma chère amie, mille compliments à Eschassériaux, mille caresses à sa future,³ mille amitiés à mon frère, à sa femme,⁴ à Fillette et à son mari.⁵ Donnez une chiquenaude toute petite sur le nez de Paméla⁶ ; pense quelquefois à moi et ne m'oublie pas auprès de la citoyenne Berthollet.⁷

Tu auras certainement vu notre collègue Berthélemy ; si tu le revois, fais-lui mes compliments.⁸

Berthollet est chargé d'une besogne politique à Venise ; mais celle-là ne l'occupera que deux ou trois jours. Il en a une autre qui n'est pas encore terminée.⁹ Il voudrait bien s'en revenir avec moi ; mais nous ne savons pas si nous retournerons ensemble.¹⁰

Tu as dû voir Moineau.¹¹

[Monge]

¹ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

² Monge aimerait pouvoir assister au mariage de sa fille Louise MONGE (1779-1874) avec Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824). Mais il doit attendre la signature du traité de paix avec l'Autriche. Le 27 vendémiaire an VI [18 octobre 1797], une heure après la signature du traité de paix de Campo-Formio, Monge et Berthier se mettent en route afin de le porter au Directoire. Ils arrivent à Paris le 5 brumaire [26 octobre], Louise et Eschassériaux se marient le 11 brumaire an VI [1^{er} novembre 1797]. Sur le mariage de Louise Monge et Joseph Eschassériaux voir les lettres n°27, 113, 118, 125, 126, 127, 137 et 138.

³ Louise Monge.

⁴ Louis MONGE (1748-1827) et Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

⁵ Barthélémy BAUR (1752-1823) et Anne Françoise HUART (1767-1852) sœur de Catherine Huart.

⁶ Marie-Élisabeth Christine LEROY appelée Paméla (1783-1856).

⁷ Marie-Marguerite BAUR (17 ? -18 ?).

⁸ Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) est parti directement pour Paris. Voir la lettre n°132

⁹ Bonaparte écrit à Barras le 3^{ème} jour complémentaire an V [19 septembre 1797] de Passeriano : « Berthollet et plusieurs officiers compulsent les archives de Venise ; ils en enverront directement au Directoire les plus essentielles. Je ne crois pas que ce soit aussi conséquent qu'on le dit. » (2040, CGNB) Voir la lettre n°126.

¹⁰ Berthollet ne rentre qu'à la fin de l'année 1797. Il écrit à sa femme le 23 brumaire an VI [13 novembre 1797] pour lui annoncer son retour en France. « Il vient de Venise et compte revenir sans interruption à Paris où il se réjouit de revoir ses amis et de rentrer travailler. La résidence d'Aulnay ne lui plait plus, il désire la louer. Il évoque les dispositions à prendre pour certaines rentes et en laisse entièrement le soin à sa femme. Il doit repartir de Milan le 26 [brumaire] et ne pense s'arrêter qu'un jour à Turin. Il espère arriver à Paris le 12 frimaire [an VI] [2 décembre 1797]. » Résumé in SADOUN-GOUPIL M. (1977), p. 320. Il s'agit de la seule lettre qui a été conservée de sa correspondance au cours de la commission des sciences et des arts en Italie. Voir la lettre n°21.

¹¹ MOINEAU (?-?) domestique attaché aux Monge ainsi que sa femme Rose.

139. Monge au ministre des relations extérieures, Passeriano, 14 octobre 1797

Passeriano, le 23 vendémiaire de l'an VI de la République française

Monge membre de la Commission des sciences et arts en Italie
Au ministre des relations extérieures

Citoyen ministre,¹

La Commission des sciences et arts, à son départ de Rome,² ne vous adressa pas le catalogue des cinq cents manuscrits qu'elle avait choisis dans la Bibliothèque du Vatican,³ parce qu'elle avait besoin de ce catalogue pour faire son travail à la Bibliothèque de Venise.⁴ Ses opérations dans cette ville sont terminées, et elle s'empresse de vous le faire parvenir ci-joint.

Ce catalogue aurait pu être fait d'une manière plus simple ; mais les agents de la Bibliothèque du Vatican ayant désiré que dans cette pièce se trouvassent les vestiges de toutes les opérations que nous avons faites, nous n'avons pas crû devoir les contrarier sur un objet qui n'était d'aucune importance ; et il en est résulté que ce catalogue a une forme que nous devons expliquer.

Après avoir fait un choix indéfini dans toute la Bibliothèque du Vatican, nous avons réduit par exclusion le nombre des manuscrits choisis.

Ce nombre ne s'élevait déjà plus qu'à cinq cent un, conformément à la liste ci-jointe, lorsque les agents de la Bibliothèque nous firent observer que, pour économiser les frais de reliure, on avait souvent réuni en un même volume des manuscrits de même format, mais qui, n'étant pas dépendants les uns des autres, ne pouvaient pas être regardés comme ne formant qu'un seul manuscrit ; et ils nous remirent une réclamation écrite par laquelle ils demandèrent que les volumes fussent examinés de nouveau, et qu'il fut jugé pour combien de manuscrits chacun d'eux devait être compté.

Nous ne crûmes pas qu'il fut de la dignité de la République française d'abuser envers la Bibliothèque du Vatican de l'économie de son administration intérieure, et nous posâmes en principe⁵ que quand il serait évident que plusieurs manuscrits, absolument indépendants, auraient été réunis en un seul volume pour diminuer les frais de reliure, ces manuscrits seraient comptés pour plusieurs, mais aussi que quand un volume serait entièrement écrit de la même main, quel que fût d'ailleurs le nombre de manuscrits indépendants dont il pouvait être composé, il serait sans difficulté compté pour un seul manuscrit.

Cette base ayant été acceptée de part et d'autre, nous fîmes un nouvel examen des cinq cent un volumes, et nous trouvâmes que parmi eux il y en avait trente-trois qui pouvaient être regardés comme composés de deux manuscrits chacun, et quatre composés de trois. La liste en est à l'avant-dernière page du catalogue ci-joint.

Par là, le nombre des manuscrits choisis s'élevait donc à 542, et il fallait encore en exclure 42, ce que nous avons fait conformément à la liste contenue dans la dernière feuille.

Dans cette dernière liste des 42, il s'est glissé des fautes de copie sur quatre numéros, dont nous ne nous sommes aperçus qu'à Venise, et que nous ne sommes plus à portée de corriger, n'ayant plus les manuscrits sous les yeux. Nous avons écrit sur cet objet à Rome ; on nous a promis de nous envoyer un catalogue plus complet des 500. Dès qu'on nous l'aura fait parvenir, nous nous empresserons de vous l'adresser ; mais si quelque obstacle s'opposait à cet

¹ Charles-Maurice de TALLEYRAND-PÉRIGORD (1754-1838).

² Le 26 messidor an V [14 juillet 1797].

³ Comme le stipule le traité de Tolentino avec le pape signé le 1^{er} ventôse an V [19 février 1797]. Sur le choix des cinq cents manuscrits et l'élaboration du catalogue des manuscrits du Vatican, voir les lettres n°23, 25, 26, 27, 70, 76, 79, 99, 100, 104, 110, 111, 113, 114, 120 et 140.

⁴ Voir les lettres n°113, 114, 120 et 140.

⁵ Sur les critères de saisie établis par les commissaires, voir les lettres n°22, 26, 79, 113, 114, 120 et 140.

envoi, les administrateurs de la Bibliothèque nationale¹ pourront facilement corriger cette erreur en recevant et vérifiant l'envoi de Rome.

Le Directoire, citoyen ministre, avait fait donner l'ordre à la Commission de comprendre dans le nombre des 500 manuscrits la célèbre *Anthologie grecque* de Agathius. Cet ouvrage, écrit d'une seule main, et qui contenait la collection d'épigrammes grecques et un Anacréon, avait été séparé en deux volumes, dont l'un contenait les épigrammes et l'autre l'Anacréon.²

Il avait été emmené à Terracine avec d'autres effets précieux, lors de l'invasion de notre armée dans la Romagne et dans l'Ombrie. Nous l'avons réclamé ; ces deux volumes nous ont été remis ; ils sont comptés pour un seul manuscrit, sous le n° 23 des grecs de la Bibliothèque palatine. Ainsi les ordres du Directoire ont été exécutés.

Je vous prie, citoyen ministre, de vouloir bien faire passer aux administrateurs de la Bibliothèque nationale la liste ci-jointe, et la copie de la présente lettre qui peut leur être nécessaire.

Salut et respect.
Monge

¹ Louis-Mathieu LANGLÈS (1763-1824) conservateur-administrateur pour les manuscrits en langues orientales de 1795 à 1824 et Gabriel de LA PORTE DU THEIL (1742-1815) pour les manuscrits en langues grecque et latine de 1795 à 1815.

² AGATHIAS (VI^e siècle) historien et poète auteur d'un recueil d'épigrammes de divers auteurs qui constitue une partie de l'« Anthologie palatine » ; ANACRÉON (560 - 475 av. J.-C.) auteur de seize épigrammes conservées dans l'*Anthologie grecque*. Voir les lettres n°79, 100 et 139.

140. Monge au ministre des relations extérieures, Passeriano, 14 octobre 1797

Passeriano, le 23 vendémiaire de l'an VI

Monge membre de la Commission des sciences et arts en Italie au ministre des relations extérieures

Citoyen ministre,¹

Je m'empresse de vous faire parvenir le catalogue des cinq cents volumes que nous avons choisis dans la Bibliothèque de Venise conformément au traité passé à Milan avec le général en chef.²

Dans les différentes bibliothèques du ci-devant Etat vénitien, nous n'avons trouvé que 241 manuscrits, tant grecs que latins, qui fussent dignes de la Bibliothèque nationale. Mais ces manuscrits sont extrêmement recommandables par leur antiquité, par leur beauté et par leur conservation.

Pour compléter les cinq cents volumes, nous avons choisi des éditions du XV^e siècle, parmi lesquels on trouve au moins 59 éditions premières. Le nombre de ces volumes s'élève à 120. Nous avons aussi fait choix de 59 éditions du célèbre imprimeur Aldus,³ parmi lesquelles il s'en trouve 6 qui sont premières. Par rapport à ces deux derniers articles, pour ne pas faire doubles emplois, nous avons eu soin de ne comprendre que des éditions différentes de toutes celles que nous avons déjà pu comprendre dans d'autres envois.

Nous avons choisi pour l'Institut de musique, cinquante volumes de musique imprimés dans les XV^e et XVI^e siècles et dont quelques uns sont aussi des éditions premières. Enfin, comme après tous ces différents choix, il manquait encore trente volumes pour compléter le nombre de cinq cents dus par le gouvernement de Venise, nous avons pris, pour en tenir lieu, le fameux camée grec antique de *Jupiter Aegiochus*.⁴

Tous ces livres sont encaissés, emballés, de manière à supporter sans crainte d'avance le trajet par mer, et remis entre les mains de l'ordonnateur de la marine française à Venise,⁵ qui est chargé de les expédier, avec les autres objets de sciences et d'arts, par la première frégate qui fera voile pour les ports de France. Le camée de *Jupiter Aegiochus* ne pouvait pas être emballé avec sécurité et j'en suis resté dépositaire. Je le conserve avec soin et je le porterai avec moi-même à Paris, où je le remettrai entre vos mains, avec la prière de le faire parvenir au Cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale.

La Commission, citoyen ministre, vient de terminer les opérations dont elle était chargée en Italie. Deux de ses membres, les citoyens Moitte et Thouin, se sont détachés pour accompagner le convoi de Rome depuis Livourne jusqu'à Marseille d'où ils ont pu correspondre avec nous.⁶ Les citoyens Berthélemy et Tinet⁷ sont partis depuis près d'un mois de Venise pour Paris. Des 6 membres dont elle était composée, il ne reste plus en Italie que Berthollet et moi, chargés de quelques missions passagères.⁸

Du moment que ces missions seront remplies, nous rentrerons de même en France; Nous ne le ferons cependant qu'avec l'agrément du général en chef.⁹ Salut et respect. Monge.

¹ Charles-Maurice de TALLEYRAND-PÉRIGORD (1754-1838).

² Traité de Milan du 27 floréal an V [16 mai 1797] entre la France et Venise. L'article 3 stipule que Venise doit remettre 20 tableaux et 500 manuscrits.

³ Aldo MANUZIO (1449-1515) imprimeur libraire de Venise.

⁴ Camée représentant un buste de Jupiter, provenant de la bibliothèque Saint-Marc à Venise.

⁵ ROUBAUD ? (? - ?).

⁶ Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810), le sculpteur et André THOUIN (1747-1824) le naturaliste. Les objets saisis à Rome sont tous rassemblés à Livourne. Le 9 août 1797, Belleville consul à Livourne parvient à les faire embarquer. Ils arrivent le 15 août 1797 à Marseille.

⁷ Les deux peintres Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) et Jacques-Pierre TINET (1753-1803).

⁸ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822). Voir les lettres n°126 et 138.

⁹ Napoléon BONAPARTE (1769-1821). Il écrit au Directoire le 27 fructidor an V [13 septembre 1797] de Passeriano : « Les commissaires du gouvernement pour la recherche [des objets] des sciences et des arts en Italie ont fini leur mission. Je retiens auprès de moi les citoyens Monge et Berthollet. [...] Ces hommes distingués par leurs talents ont servi la République avec un zèle, une activité, une modestie et un désintéressement sans égal ; uniquement occupés de l'objet de leur mission ils se sont

acquis l'estime de l'armée d'Italie ; ils ont donné à l'Italie, dans la mission délicate qu'ils étaient chargés de remplir, l'exemple des vertus qui accompagnent toujours le talent distingué. [...]» (2015, *CGNB*) Bonaparte montre la bonne intégration d'une commission des sciences et des arts au sein d'une campagne militaire comme cela est tenté à nouveau lors de l'expédition d'Égypte.

**III. Bref intermède à la direction de l'École Polytechnique Brumaire - pluviôse
an VI [novembre 1797 - février 1798]**

141. Monge à Lalande, Paris, Le 17 brumaire an V I [7 novembre 1797]

Au citoyen Lalande, professeur au Collège national¹

Le 17 brumaire [de l'an VI]

J'ai remis hier, citoyen collègue, la lettre que vous m'avez écrite aux membres du Directoire² ; ils m'ont chargé de vous répondre qu'ils délibéreront aujourd'hui sur l'objet que vous proposez, et qu'ils feront part du résultat au Collège national.

Je suis, citoyen collègue, infiniment sensible à votre souvenir, flatté de ce que vous m'avez pris pour votre organe ; mais la considération dont jouit le Collège national n'avait pas besoin de moyen aussi faible.

Salut et fraternité.

Monge

¹ Joseph Jérôme LEFRANÇOIS DE LALANDE (1732-1807). Le Collège national est l'ancien Collège royal au sein duquel Lalande enseigne depuis 1761.

² Jean-François REUBELL (1747-1807), Paul BARRAS (1755-1829), Louis-Marie DE LA RÉVELLIÈRE-LÉPEAUX (1753-1824), Philippe Antoine MERLIN DE DOUAI (1754-1838), Nicolas Louis François DE NEUFCHÂTEAU (1750-1828).

142. Monge au ministre de l'Intérieur, Paris, 28 janvier 1798

À Paris, le 9 pluviôse de l'an VI

Le directeur de l'École polytechnique¹ au ministre de l'Intérieur²

Citoyen ministre,

Vous trouverez ci-joint le procès-verbal de la prestation de serment qui a eu lieu à l'École polytechnique le 2 courant, conformément aux lois.

Ensemble les serments écrits et signés de la main des 309 individus composant ladite école. Ils ont été paraphés par l'un des administrateurs pour en assurer l'identité.³

Ceux des élèves qui n'ont pu remplir ce devoir pour cause de maladie ou d'absence motivée seront l'objet d'états supplémentaires qui vous seront successivement adressés, de manière que le vœu de la loi soit entièrement rempli.

Salut et respect.

Monge

¹ Voir la lettre n°127.

² François Sébastien LETOURNEUX (1752-1814) il remplace Nicolas FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU (1750-1828) de septembre 1797 à mai 1798.

³ Procès verbal du Conseil de l'École polytechnique de la séance du 28 nivôse an 6 « [...] le directeur fait un rapport sur le mode de prestation de serment de haine à la Royauté qui doit avoir lieu le 2 pluviôse. Le Conseil a arrêté que tous ses membres se rendraient à 9 heures au lieu ordinaire de leur séance, pour se rendre delà à l'Amphithéâtre où seraient réunis tous les élèves et les différents agents de l'École. » et du 8 Pluviôse an 6 [27 janvier 1798] « [...] le Directeur a rendu compte de la prestation de serment qui a eu lieu le 2 pluviôse jour anniversaire du 21 janvier en vertu de la loi du 24 nivôse an 4. Tous les instituteurs, élèves, agents de l'École ont été appelés nominativement, et après avoir prononcé le serment dans les termes ordonnés, ils sont remis sur le Bureau écrit et signé de leur main conformément au procès verbal dont copie sera adressé au Ministre. ».

143. Monge à Guinguené, Paris, 1er février 1798

Paris, le 13 pluviôse de l'an VI

Le directeur de l'École polytechnique au citoyen Guinguené, directeur général de l'Instruction publique¹

Citoyen,

Il a été d'usage d'adresser aux examinateurs² des lettres de satisfaction de la part du ministre. Vous trouverez ci-joint celles qui m'ont paru pouvoir être proposées à sa signature.

Ayant été prévenu que beaucoup d'entre eux avaient été obligés de payer d'avance le port du tableau d'examen, pour éviter qu'il ne restât au rebut, j'ai pensé qu'il était juste de leur en procurer le remboursement. C'est l'objet du post-scriptum que vous remarquerez à ladite lettre.

Il restera par la suite à statuer sur les réclamations qui pourront être faites en conséquence.

Salut et fraternité.

Monge

¹ Pierre-Louis GUINGUENÉ (1748-1816).

² Les deux examinateurs Pierre Simon de LAPLACE (1749-1827) et Charles BOSSUT (1730-1814) ont un statut différent des autres examinateurs. Leur poste à l'École est permanent. Les autres examinateurs sont des professeurs de mathématiques ou des ingénieurs exerçant dans les villes d'examen. En province, Bruno Belhoste en distingue trois types : « dans les ports, des enseignants liés à la Marine, en particulier des professeurs d'écoles de mathématiques et d'hydrographie, protégés de Monge ; dans les villes de l'Est, des professeurs de mathématiques de collèges et d'écoles d'artillerie ; dans les autres villes, enfin, des ingénieurs des ponts et chaussées. » BELHOSTE B. (2002), « Anatomie d'un concours. L'organisation de l'examen d'admission à l'École polytechnique de la Révolution à nos jours », *Histoire de l'éducation*, n°94, pp. 141-175, p. 146. Voir la lettre n°144.

144. Monge à Guinguené, Paris, 1er février 1798

Paris, le 13 pluviôse de l'an VI

Le directeur de l'École polytechnique au citoyen Guinguené, directeur général de l'Instruction publique¹

Les pièces concernant le concours de l'an VI étant réunies à l'École, vous jugerez sans doute qu'il est utile d'y trouver la liste authentique des examinateurs.²

Vous en trouverez ci-joint une expédition que je vous invite à vouloir bien me renvoyer signée de vous et certifiée conforme.

Salut et fraternité.

Monge

¹ Pierre-Louis GUINGUENÉ (1748-1816).

² Voir la lettre n°143.

145. Monge au ministre de l'Intérieur, Paris, 2 février 1798

Paris, le 14 pluviôse de l'an VI de la République française

Le chef de l'École polytechnique au ministre de l'Intérieur

Citoyen ministre,¹

D'après les ordres que j'ai reçus hier du Directoire, je suis forcé de quitter pour un temps la place de chef de l'École polytechnique, pour me rendre à Rome, comme directeur de la Commission qu'il y envoie.²

Dans des circonstances, citoyen ministre, où l'École va peut-être recevoir une organisation nouvelle, dans un temps où elle sera peut-être exposée à un changement de local, il est impossible que la place de chef ne soit pas promptement remplie par intérim. Permettez-moi de vous présenter pour cet objet le citoyen Guyton. Étant membre du conseil et instituteur de cette école depuis sa création, il en connaît parfaitement le régime ; il jouit de la plus grande considération, et par ses talents et par son attachement à la République, et je suis persuadé que le Directoire ne pourra qu'applaudir à ce choix.³

Il est aussi nécessaire, citoyen ministre, pour que le service de l'instruction de l'École n'éprouve aucune suspension, que vous y attachiez en qualité d'instituteurs de géométrie descriptive, le citoyen Sganzin, ingénieur des ponts et chaussées attaché au dépôt,⁴ et le citoyen Gay-Vernon, officier retiré du corps du génie⁵ et frère du représentant du peuple de ce nom.⁶ Les talents de ces deux citoyens sont indispensables à l'école pour que le but de son institution soit rempli, et leur nomination est urgente.⁷ Leur zèle pour le maintien de notre gouvernement les rend dignes de la confiance du Directoire.

En partant, citoyen ministre, je recommande à votre sollicitude un établissement qui a le plus grand besoin de votre attention particulière et qui contribuera à la gloire de la République, en lui procurant pour ses différents services des sujets distingués par leurs talents et utiles par leurs lumières.

Salut et respect.

Monge

¹ François Sébastien LETOURNEUX (1752-1814) il remplace Nicolas FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU (1750-1828) de septembre 1797 à mai 1798.

² L'assassinat du général Duphot lors des émeutes à Rome de décembre 1797, conduit le Directoire à ordonner au général Berthier de se diriger sur Rome avec ses troupes dès la fin janvier 1798 et de modifier totalement sa politique envers le gouvernement papal. Par un arrêté du Directoire du 12 pluviôse an VI, [31 janvier 1798], Florens, Daunou et Monge sont nommés commissaires de la République à Rome. Archives Nationales, A.F. III 498, Dossier 3135. 12 pluviôse. Ils sont chargés notamment d'enquêter sur la mort du général Duphot et d'établir les institutions de la République romaine. Sur les instructions données aux commissaires du Directoire voir les lettres n°150, 152, 157 163.

³ Louis-Bernard GUYTON DE MORVEAU (1737-1816). Professeur de Chimie. Lors de la première absence de Monge il a aidé Prieur à défendre l'École et à en assurer la direction avec Deshautchamps. Il est

⁴ Joseph-Mathieu SGANZIN (1750-1837).

⁵ Simon-François GAY de VERNON (1760-1822).

⁶ Léonard Honoré GAY de VERNON (1748)1822), membre du Conseil des Cinq-Cents.

⁷ Catherine écrit à Monge de Paris, le 25 pluviôse an VI [13 février 1798] : « Il n'y a rien de nouveau à l'École, les Anciens n'ont pas encore fait le rapport. On croit qu'il sera favorable. Plusieurs membres se proposent de parler favorablement pour qu'on ne la déplace pas, [Lermina] a écrit au Directoire pour faire part que Gui[ton] était directeur par intérim, on [n'] a point eu de réponse. » C'est au cours de la séance du 7 ventôse an VI [25 février 1798] que Guyton de Morveau, Sganzin et Gay Vernon sont officiellement nommés. Catherine en fait part à Monge le 4 ventôse an VI [4 mars 1798]. « [...] le Directoire a nommé Sganzin et Gay Vernon pour être professeurs à l'École et a permis que Guyton soit directeur par intérim ».

P.S. Comme les fonctions que je vais quitter ne sont pas de nature à recevoir aucune interruption, je vous préviens, citoyen ministre, que je viens d'inviter le citoyen Guyton à s'en charger jusqu'à ce qu'il ait reçu de vous de nouveaux ordres.

146. Monge au Conseil de l'École polytechnique, Paris, [4] février 1798

Paris, le [16] pluviôse¹ de l'an VI

Le directeur de l'École polytechnique, aux membres du Conseil de la même École

Citoyens collègues²,

La mission imprévue et précipitée que je viens de recevoir du gouvernement me force à quitter pour un temps les fonctions qui m'attachaient à l'École.³ J'ai cru remplir vos intentions en mettant le gouvernement à portée d'y pourvoir promptement, et j'ai invité le citoyen Guyton⁴, l'un de nos membres, à vouloir bien se charger des fonctions de chef de l'École jusqu'à ce que le gouvernement ait statué sur mon remplacement momentané. Je le prie d'être auprès de vous l'organe des regrets que j'éprouve de vous quitter aussi brusquement, et de ne pouvoir pendant quelque temps concourir avec vous au succès d'un établissement digne de vos lumières et qui a besoin de tout votre zèle.

Si, pendant mon absence, je puis être de quelque utilité à l'École, j'en saisirai avec avidité toutes les occasions.⁵

Salut et fraternité.

Monge

¹ Bien que non indiquée, la date de cette lettre peut être fixée au 4 février 1798 [16 pluviôse an VI], veille du départ de la Commission pour Rome. [R.T.].

² Le conseil est constitué des professeurs, alors appelés instituteurs, de leurs adjoints, du directeur, des sous directeurs et d'un secrétaire.

³ Par un arrêté du Directoire du 12 pluviôse an VI [31 janvier 1798], Monge est nommé commissaire de la République à Rome avec Florent et Daunou. Ils sont chargés de l'institution de la République romaine. Sur les instructions données aux commissaires du Directoire, voir les lettres n°145, 150, 152 157 et 163.

⁴ Louis-Bernard GUYTON DE MORVEAU, (1737-1816). Voir la lettre n°145.

⁵ Monge ne cesse pas d'exprimer et de montrer qu'il se préoccupe activement de l'École et ses absences ne marquent pas un désengagement de sa part. Il continue de veiller à l'élaboration de l'enseignement et à la constitution du matériel d'étude au travers de l'acquisition et de la saisie d'ouvrages, d'instruments et de matériaux comme il a cherché à le faire lors de sa mission au sein de la commission des sciences et des arts en Italie de mai 1796 à octobre 1797. Voir les lettres n°15, 17, 43, 77, 84, 85, 87, 95, 103, 106, 127, 132 et les lettres n°151, 153, 156, 167, 168, 169, 170, 172, 175 et 185.

**IV. Seconde mission en Italie Institution de la République romaine et
préparation de l'expédition d'Égypte Pluviôse – prairial an VI [février-mai
1798]**

147. Monge à sa femme, Lyon, 9 février 1798

Lyon, le 21 pluviôse de l'an VI de la République française¹

Les mauvais chemins, ma chère amie, nous ont empêché d'arriver ici plus tôt que ce matin à 10 heures. Nous² allons en partir ce soir, du moins à ce que je pense, pour filer vers le Mont-Cenis. Je t'écrirai encore un mot de Lanslebourg qui est le dernier endroit au bas de la montagne, et ensuite, à mesure que nous nous éloignerons, les époques auxquelles tu recevras de mes nouvelles se reculeront de plus en plus.³

Nous rencontrons de temps à autre les parties de l'armée d'Italie qui rentrent en France et qui se succèdent. Partout, sur leur route, on voit des trophées élevés en son honneur ; il y a même un petit arc de triomphe à la sortie du pont de la Guillotière sous lequel passent les demi-brigades à leur arrivée. Aujourd'hui est venue la *Terrible* 57^e.⁴ Il paraît que les Lyonnais font tous leurs efforts pour plaire à nos braves guerriers. Ce matin, nous avons rencontré le 9^e régiment de dragons qui sortait de Lyon ; il s'en fallait de beaucoup qu'il ne fut complet mais nous en avons trouvé un grand nombre qui avait bien de la peine à quitter Lyon, et que les volontaires du pays reconduisaient. Au reste, il me semble que cette ville-ci est dégoûtée de sa résistance, et que désormais elle n'aura plus envie de figurer sur le théâtre de la Révolution, on se passe aisément des rôles sacrifiés.⁵

¹ Monge a écrit par erreur "Paris", au lieu de "Lyon". [R.T.]

² Avec Monge sont envoyés en tant que commissaires de la République française Pierre DAUNOU (1761-1840), Joseph Antoine FLORENS (1762-1842) pour la fondation de la République romaine et leur secrétaire Louis-Pierre MARTIN de SAINT-MARTIN (1733-1819). Voir la lettre n°145 et 150

³ Lettre n°148. La commission emprunte le même trajet que celui emprunté par la commission des sciences et des arts en mai 1796. Voir les lettres n°7 et 8. Dans sa lettre du 27 pluviôse [an VI] [15 février 1798]. Catherine informe Monge qu'elle a reçu cette lettre écrite de Lyon en même temps que celle de Lanslebourg le 29 pluviôse an VI [17 février 1798]. La lettre est datée du 27, mais elle la complète le 29.

⁴ Le nom de « Terrible » est donné à la 57^e brigade par le général Bonaparte après la bataille de la Favorite du 16 janvier 1797 [27 nivôse an V]. Voir lettre n°51. « C'est à cette bataille que la 57^e mérita le nom de terrible. Seule elle aborda la ligne autrichienne à la baïonnette et renversa tout ce qui voulut lui résister. » LAS CASES (1966), *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, p. 565. « Le 27 une heure avant le jour, les ennemis attaquèrent La Favorite, dans le temps que Wurmser fit une sortie et attaqua les lignes du blocus par Sant'Antonio. Le général Victor, à la tête de la 57^e demi-brigade, culbuta tout ce qui se trouva devant lui. Wurmser fut obligé de rentrer dans Mantoue presque aussitôt qu'il en était sorti, et laissa le champ de bataille couvert de morts et de prisonniers. Le général Sérurier fit avancer alors le général Victor avec la 57^e demi-brigade, afin d'acculer Provera au faubourg de Saint-Georges, et par là, le tenir bloqué. Effectivement la confusion et le désordre étaient dans les rangs ennemis : cavalerie, infanterie, artillerie tout était pêle-mêle. La Terrible 57^e demi-brigade n'était arrêtée par rien : d'un côté elle prenait trois pièces de canon ; d'un autre elle mettait à pied les régiments des hussards de Herdendi. Dans ce moment le respectable général Provera demanda à capituler ; il compta sur notre générosité, et ne se trompa pas. Nous lui accordâmes la capitulation dont vous trouverez ci-joint les articles. 6000 prisonniers, parmi lesquels tous les volontaires de Vienne, 20 pièces de canon, furent le fruit de cette journée mémorable. L'armée de la République a donc, en quatre jours, remporté deux batailles rangées et six combats, fait près de 25 000 prisonniers, parmi lesquels un lieutenant général et deux généraux, douze à quinze colonels etc., pris 20 drapeaux, 60 pièces de canons, et tué ou blessé au moins 6000 hommes. [...] Toutes les demi-brigades se sont couvertes de gloire et spécialement les 32^e, 57^e et 18^e de ligne que commandait le général Masséna, et qui en trois jours ont battu l'ennemi à Saint-Michel, à Rivoli et à Roverbello. Les légions romaines faisaient, dit-on, vingt-quatre miles par jour, nos brigades en font trente, et se battent dans l'intervalle.[...] » Bonaparte au Directoire exécutif le 29 nivôse an V [18 janvier 1797] Quartier général Vérone. (1300, *CGNB*).

⁵ Au cours de la Révolution, la ville de Lyon est déchirée par de nombreux troubles populaires et luttes politiques. En 1793, la ville devient girondine au moment même où la Gironde est mise hors la loi par les montagnards parisiens. Le 12 juillet 1793, la Convention décrète Lyon en état de rébellion et fait avancer les armées révolutionnaires. Le siège de Lyon dure d'août à octobre 1793, lorsque la ville capitule. En 1795, des violences secouent une fois encore la ville. Les jacobins sont exécutés. De 1795 à 1797 les luttes entre républicains et contre-révolutionnaires ne s'apaisent pas. Si le coup d'état du 17 fructidor an V (voir les lettres n°131, 132 et 135) permet de changer les autorités lyonnaises et de

Il faut espérer que quand nous aurons passé le Mont-Cenis, les chemins nous permettront d'aller un peu plus vite.¹ Nous nous portons tous très bien ; je pense souvent à toi, et t'embrasse de tout mon cœur.

Dis mille choses aimables de ma part aux citoyen et citoyenne Eschassériaux,² au ménage Monge,³ Berthollet,⁴ Baur,⁵ à Lermina, à Le Brun,⁶ à mon frère,⁷ au ménage Oudot⁸ que j'ai eu le regret de ne pas voir avant de partir ; enfin rappelle-moi au souvenir de tous nos amis.

[À la citoyenne Monge
à l'Ecole Polytechnique
Palais Bourbon à Paris]

multiplier des événements tels que les fêtes nationales, les Lyonnais deviennent difficilement républicains. Voir la lettre n°149.

¹ Voir la lettre n°148.

² Sa fille Louise MONGE (1779-1874) et son gendre Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824) qui se sont mariés le 11 brumaire an VI [1^{er} novembre 1797]. Voir les lettres n°136 et 137.

³ Louis MONGE (1748-1827) et Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

⁴ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) épouse de Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) et leur fils Amédée BERTHOLLET (1783-1811).

⁵ Anne Françoise HUART (1767-1852) sœur de Catherine Huart, son mari Barthélémy BAUR (1752-1823), frère de la femme de Berthollet et leur fils Émile BAUR (1792- ?).

⁶ Catherine Monge continue d'occuper le logement de fonction du Directeur de l'École polytechnique, elle se trouve ainsi en contact quotidien avec les collègues de Monge, notamment les administrateurs Claude LERMINA (1749-1806) et Charles GARDEUR-LEBRUN (1744-1801), chargé de la police de l'enseignement et de la surveillance des élèves. Elle sert ainsi d'intermédiaire entre Monge et l'École voir les lettres n°151, 154, 156, 164, 167 et 177.

⁷ Son autre frère, Jean MONGE (1751-1813).

⁸ Charles-François OUDOT (1755-1841) et sa femme.

148. Monge à sa femme, Lanslebourg, 12 février 1798

Lanslebourg, le 24 pluviôse de l'an VI de la République

Nous¹ arrivons, ma chère amie, au pied du Mont-Cenis ; on démonte notre voiture et dans un moment, nous allons grimper. Ainsi dans 4 ou 5 heures nous serons en Italie, et les Alpes seront entre nous deux. Notre voyage a été fort heureux. Aujourd'hui même il fait un temps superbe ; le soleil est très brillant et quoique tout soit gelé ici comme à Paris dans les plus grands hivers, et quoique le Mont-Cenis soit encore plus haut que le village où nous sommes, nous espérons qu'il y fera chaud ; du moins il y fera bien clair.² Il paraîtra peut-être extraordinaire à des habitants de Paris de voir le soleil si haut, si brillant, verser tant de lumière avec si peu de chaleur. Si j'étais plus jeune, ma chère amie, je te dirais que c'est à peu près comme les amoureux de nos grandes villes dont l'amour est tout en paroles et que le mien avec beaucoup moins d'éclat a plus de solidité. Mais tu te moquerais de moi si je continuais sur ce ton, et il ne faut pas être ridicule même aux yeux de sa femme.³ C'est par cette fin qu'il faut te dire adieu, car nous autres républicains, nous croyons toujours être chez nous quand nous sommes sur notre territoire, et il me semble que je vais seulement sortir de la maison. Mille choses aimables à tous nos amis et compte sur mon tendre attachement.

¹ Avec Monge sont envoyés en tant que commissaires Pierre DAUNOU (1761-1840) et Joseph Antoine FLORENS (1762-1842) et leur secrétaire Louis-Pierre MARTIN de SAINT-MARTIN (1733-1819).

² Lors de son premier passage du Mont-Cenis en juin 1796, les nuages l'ont empêché de profiter de la vue. voir les lettres n°7 et 8.

³ De Paris le 27 pluviôse [an 6] [15 février 1798], Catherine répond : « La gaieté régnait en toi lorsque tu me l'écrivais, le soleil tel qu'il est produit toujours cet effet, la galanterie qu'elle contient m'a mis moi-même en gaieté, continue mon ami. Jamais tu ne seras ridicule à mes yeux, je sais trop t'apprécier, les objets de comparaisons te rendent encore plus précieux pour moi, je remercie tous les jours le sort qui m'a unie à toi, les années que j'ai déjà passées avec toi se sont écoulées bien rapidement, je vois arriver celles qui me restent encore, avec trop de précipitation, reviens vite, ne regarde par derrière toi, aussitôt que les Romains auront une lueur de République, ils se passeront de vous. Le génie de leurs prédécesseurs les inspirer[a]. Ils se tireront d'affaires que ce soit enfin ta dernière absence. Si tu ne t'ennuies pas de ma société, viens vite rompre la monotonie de ma vie [...]. »

149. Monge à sa femme, Milan, 15 février 1798

Milan, le 27 pluviôse de l'an VI de la République française

Nous sommes arrivés ici hier soir, ma très chère amie, nous allons y passer la journée pour arranger les affaires de nos finances, et nous nous remettrons demain matin en route pour Rome, où j'espère que nous arriverons dans cinq jours, si toutefois mes collègues¹ acceptent de courir trois nuits de suite.² Je ne crois pas que je t'écrive en route ; ainsi tu seras quelque temps sans recevoir de mes nouvelles ; mais que cela ne t'inquiète pas, il faudra qu'il se passe douze ou quinze jours après avoir reçu celle-ci avant que de recevoir la suivante.

Nous sommes allés voir Miot en passant à Turin. Il faisait ses paquets pour se rendre à Paris. Si tu avais occasion de le voir, lui ou sa femme, je te prie d'oublier la manière dont tu fus reçue dans la rue des Petits Augustins, et de les traiter l'un et l'autre de ton mieux. Quand ils seront remontés sur le trottoir, tu feras ce que tu voudras ; mais ils sont à terre aujourd'hui et je me reprocherais de les blesser dans la circonstance présente, après en avoir été bien traité moi-même quand ils étaient à Florence.³

¹ Joseph Antoine FLORENS (1762-1842) et Pierre DAUNOU (1761-1840).

² La commission met finalement sept jours et non cinq pour atteindre Rome. Elle arrive le 4 ventôse an VI [22 février 1798]. Voir la lettre n°150.

³ André-François MIOT (1762-1841). Monge décrit l'accueil chaleureux du couple Miot lors de son séjour à Florence en juillet 1796 lorsque Miot y est ambassadeur de la République française. Voir lettre n°14. Miot en désaccord avec la politique du Directoire dans le Piémont doit quitter Turin. Le 8 février le Directoire nomme un nouvel ambassadeur de la République française, Pierre-Louis GUINGUENÉ (1748-1816) ancien directeur général de l'Instruction publique (voir lettres n°143 et 144.) Miot fait le récit de sa rencontre avec Monge et Daunou avant qu'ils ne prennent leur poste à Rome. « [...] le directoire exécutif [...] s'était empressé de désigner des commissaires chargés d'organiser la future république romaine. Son choix tomba sur Monge et Daunou, deux hommes d'un rare mérite, mais plus accoutumés aux spéculations politiques qu'éprouvé par l'expérience du monde, et, par conséquent, moins propre à manier les hommes. Je les vis à la fin de pluviôse (vers le milieu de février), à leur passage à Turin où ils vinrent me faire une visite, accompagnés de M. de Saint-Martin, ancien aumônier de la garde nationale parisienne et qui devait remplir les fonctions de secrétaire de la commission. La visite fut purement d'étiquette. Ils ne s'ouvrirent que fort peu sur l'objet de leur mission, ne cherchèrent de moi aucun renseignement sur l'état présent de l'Italie et ne voulurent même pas accepter le dîner que je leur offris. Ils allaient faire une révolution, rétablir l'ancienne république romaine, et je ne croyais pas à ces miracles. [...] Plus promptement détrompé, je n'ai eu sur eux que le triste avantage de prévoir qu'avec les instruments que nous étions obligé d'employer, avec des généraux et des agents également corrompus et avides de richesses c'était une chimère que de prétendre régénérer une population ignorante et fanatique. Du reste je dois à tous les deux la justice de dire que les vues les plus pures les guidaient et qu'aucune ambition personnelle de fortune ne les faisait agir. » MIOT A.F. (1858), *Mémoires [...]*, pp. 203-204. Selon Godechot, le chef de la commission est Daunou. Ami de la Réveillère, un des fondateurs de la théophilanthropie. Il est d'origine protestante. Ces éléments lui font dire qu'il est alors la personne adéquate pour mener à bien cette mission à Rome. Comme Miot, Godechot souligne que Daunou est plus un *théoricien qu'un homme habitué à la pratique* et que cela détermine les difficultés qu'il rencontre à Rome. Après avoir indiqué pour Monge sa formation chez les Oratoriens, son expérience de professeur à l'école du Génie de Mézières, sa Géométrie descriptive, Godechot dresse le portrait traditionnel de Monge en *violent révolutionnaire et en farouche anticlérical*.³ Son expérience d'examineur est reliée à son ministère de la Marine.³ La raison qui est donnée au choix de Monge pour cette mission est sa première expérience de commissaire en Italie au cours de la Première campagne d'Italie.³ Si Monge est commissaire au cours de l'une et l'autre mission, la première mission en Italie est au sein d'une commission dont le caractère culturel et scientifique marque bien une différence avec cette deuxième mission dont la couleur est plus politique et diplomatique. Godechot insiste sur le fait que c'est Daunou et Florent les meneurs de la commission à Rome.³ Le troisième commissaire Florent, contrairement à Monge, est présenté comme modéré.³ Diplomate, chef de section du ministère des Relations extérieures et ami et protégé de Daunou.³ C'est surtout Florent qui passe le plus de temps à Rome. GODECHOT J. (1941), t. II, pp. 19-20

Nous sommes allés voir hier le théâtre ; on y donnait l'opéra des Horaces et des Curiaces¹ ; dans un entracte on a donné un ballet de la délivrance de l'Italie. Nous avons été contents des applaudissements qu'il a reçus, soit qu'ils fussent donnés à la pièce, soit qu'ils le fussent aux acteurs. Nous avons trouvé le ton bien différent de celui de Lyon² où les airs patriotiques sont sifflés, et où l'on fait un bruit infernal de crachements pendant qu'on les joue. Mais nous avons été frappés de ne voir dans le ballet aucune mention de la France. Le génie de la liberté descend du ciel et éveille la belle Italie, opprimée par une foule de tyrans ; et à moins que le ciel ici ne soit la France, il n'en est pas du tout question.

Adieu, nous allons sortir, et je vais porter la présente chez le général Leclerc³ pour te l'envoyer. Embrasse bien les ménages Eschassériaux,⁴ Baur,⁵ Berthollet,⁶ Monge,⁷ etc.

[À la citoyenne Monge
à l'Ecole Polytechnique
Palais Bourbon à Paris]

¹ *Les Horaces et les Curiaces, Gli orazi e curiazi* dans cet opéra, le compositeur Cimarosa s'inspire de la légende sur l'origine de Rome. La première représentation a lieu à Venise le 26 décembre 1796.

² Voir la lettre n°147.

³ Victor-Emmanuel LECLERC (1772-1802), chef d'état-major de l'Armée de Rome.

⁴ Louise MONGE (1779-1874) et Nicolas-Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824) qui se sont mariés en novembre 1797. Voir les lettres n°136, 137 et 138.

⁵ Anne Françoise HUART (1767-1852), son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) et leur fils Émile BAUR (1792- ?).

⁶ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) épouse de Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) et leur fils Amédée BERTHOLLET (1783-1811).

⁷ Louis MONGE (1748-1827) et Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

150. Monge à sa femme, Rome, 22 février 1798

Rome, le 4 ventôse de l'an VI de la République française

Nous voilà enfin arrivés aujourd'hui, ma très chère amie, tous en bonne santé, excepté Daunou¹ dont les jambes sont enflées ; mais c'est l'ordinaire après un long séjour dans une voiture ; et 24 heures de repos remettront cela.

Nous avons déjà vu les généraux Berthier et Masséna² ; le premier part après demain pour retourner dans la Cisalpine,³ et le second commandera dans ce pays-ci.

La République romaine est entièrement renée(sic) de ses cendres ; le Pape est en route pour la Toscane ; nous l'avons rencontré à Viterbe ; son absence paraît jusqu'ici faire assez peu de sensation⁴, et aujourd'hui, il y a chez le général Berthier un grand bal auquel assisteront toutes les femmes patriotes.

Sur les terres de la Toscane nous avons rencontré l'abbé Maury qui se sauvait ; nous avons changé de chevaux avec lui, et je l'ai reconnu en lui parlant dans sa voiture. Si nous eussions encore été sur les terres de la République romaine, nous l'eussions fait arrêter ; mais nous étions en pays neutre, et nous n'en avons pas la faculté.⁵

Je [ne] te parle pas de Rome, ma très chère amie, parce qu'il n'y a encore que deux heures que nous y sommes. Je veux profiter d'un courrier qui va partir pour te donner promptement de mes nouvelles et je serai court.⁶

¹ Gaspard MONGE, Pierre DAUNOU (1761-1840) et Joseph Antoine FLORENS (1762-1842) constitue la commission pour la fondation de la République romaine. Ils sont accompagnés de Louis-Pierre MARTIN DE SAINT-MARTIN, (1753-1819), leur secrétaire.

² Louis-Alexandre BERTHIER (1753-1815), général en chef de l'armée d'Italie. Lors de la séance du 22 nivôse an VI [11 janvier 1798], le Directoire délibère sur les « mesures à prendre pour tirer une vengeance éclatante de l'attentat commis par le gouvernement de Rome contre l'ambassadeur de la République française à Rome et de l'assassinat du général Duphot. » Berthier est alors chargé de marcher sur Rome, de respecter la neutralité de la République cisalpine envers le Pape, de faire une proclamation en arrivant à deux jours de marche de Rome pour faire fuir le pape et les membres de son gouvernement, favoriser, sans y prendre part d'une façon ostensible, la création d'une république indépendante. (PV du Directoire, t. IV, p. 37.) Lors de la séance du 12 pluviôse an VI [31 janvier 1798] Berthier doit faire seul tous les actes ostensibles, mais d'après l'avis des commissaires et doit faire faire spontanément par le peuple tous les changements possibles d'amener par cette voie. (PV du Directoire, t. IV, p. 65.) Berthier entre dans Rome le 10 février 1798. Voir la lettre n°145. Le 15 pluviôse an V [3 février 1798], le Directoire nomme André MASSÉNA (1758-1817) commandant en chef des troupes détachées de l'armée d'Italie pour occuper Rome. Ainsi il est chargé des instructions envoyées à Berthier le 12. C'est Berthier qui a demandé au Directoire son rappel et son remplacement par Masséna. (PV du Directoire, t. IV, p. 70.) Masséna est parti de Paris le 9 février selon Catherine dans sa lettre de Paris le 25 pluviôse an VI [13 février 1798]. Voir les lettres n°151, 152, 153, 155, 161, 162 et 163.

³ Une des missions confiées à Berthier par le Directoire lors de la séance du 22 nivôse an VI [11 janvier 1798], est la restitution à la République romaine des territoires conquis sur les États pontificaux et la fixation des limites entre les deux républiques autour de Pesaro. (PV du Directoire, t. IV, p. 65.)

⁴ Le pape Pie VI, Giannangelo BRASCHI (1717-1799) quitte le Vatican dans la nuit du 1^{er} au 2 ventôse an VI [du 19 au 20 février 1798]. Catherine écrit de Paris le 4 ventôse an VI [4 mars 1798] : « [...] il y a eu hier un grand message du Directoire au Cinq-Cents qui fait l'énumération des crimes des papes, cela doit faire une belle kyrielle. On dit que les 15 cardinaux ont chanté le Te deum en action de grâce de ce que leur idole est renversée, ceux là sont bien hypocrites ou bien philosophes, ou ils ont bien peur. »

⁵ Abbé MAURY (1746-1817) immigre en Italie après la dissolution de l'Assemblée constituante. En 1794 il devient cardinal et est nommé évêque des diocèses de Montefiascone et de Corneto. Une des instructions du Directoire du 22 nivôse an VI [11 janvier 1798] est « l'expulsion de tous les prêtres et moines non natifs de la république romaine. » (PV du Directoire, t. IV, p. 65.) Le biographe de Monge, de Launay commente cette phrase : « Cette réflexion ne donne-t-elle pas à penser que la politique amène parfois à faire de singulières besognes ? » DE LAUNAY L. (1933), p. 184.

⁶ Catherine ne reçoit pas cette lettre, au contraire elle est prise pour une lettre adressée à Monge et lui est retournée. Voir la lettre n°160

Demain grande cérémonie funèbre du général Duphot.¹
Mille compliments à tous nos amis et compte sur le tendre attachement de ton bon ami.
Jusqu'à deux lieues de Rome, nous avons eu beaucoup de neige et même dans quelques
endroits jusqu'à 6 pouces, en sorte qu'il nous semblait voyager vers la Laponie.

[À la citoyenne Monge
à l'Ecole Polytechnique
Palais Bourbon à Paris]

¹ Le général Léonard-Mathurin DUPHOT (1769-1797) est tué lors des émeutes à Rome de décembre 1797. Les commissaires sont chargés d'enquêter sur les conditions de sa mort. Voir supra et la lettre n°145.

151. Monge à sa femme, Rome, 27 février 1798

Rome, le 9 ventôse de l'an VI de la République française

Il est parti d'ici il y a deux jours, ma chère amie, un courrier extraordinaire par lequel je voudrais bien avoir pu t'écrire, parce que les nouvelles qu'il pourra répandre à Paris te donneront peut-être de l'inquiétude, surtout ne recevant aucune nouvelle de moi, et que celle-ci t'arrivant par les voies ordinaires te laissera longtemps dans l'incertitude.¹

L'armée de Rome a été mécontente d'être sous les ordres du général Masséna. Tous les officiers se sont rassemblés au Panthéon sous le prétexte de réclamer la solde de l'armée qui est arriérée de plusieurs mois, et dans l'intention réelle de repousser Masséna.² Pendant cette agitation les prêtres ont cru pouvoir soulever le peuple contre les Français qui n'ont pas tardé à rétablir le calme dans la ville ; on juge aujourd'hui ceux qui ont le plus contribué à cette rébellion.

Masséna a paru se démettre de son commandement, et est parti de Rome en laissant les affaires entre les mains de Berthier³ ; mais arrivé à Viterbe, il s'est repenti, et a écrit à Berthier qu'il conservait le commandement que lui avait donné le Directoire.⁴ Berthier est parti sur le champ pour conférer d'abord avec Masséna et pour aller de là à Mantoue où il paraît que les choses exigent aussi sa présence.

Cette situation des choses rend les affaires de Rome un peu plus difficiles qu'elles ne l'étaient d'abord. Quant à nous, nous allons nous occuper de faire le plus promptement qu'il nous sera possible l'organisation définitive de la République romaine⁵ ; et du moment que notre présence ne sera plus ici d'une grande nécessité, et que nous aurons rempli l'objet de notre

¹ En effet Catherine exprime une vive inquiétude dans sa lettre de Paris le 22 ventôse an VI [12 mars 1798]. Voir la lettre n° 160. Lors de cette deuxième mission, Monge se montre plus inquiet au sujet de sa femme, parce qu'elle est elle-même plus inquiète et contrariée. Voir les lettres n°153, 163, 167, 168, 173, 176, 181 et 182.

² André MASSÉNA (1758-1817). Le remplacement de Berthier par Masséna provoque une insurrection de l'Armée de Rome contre son nouveau chef. Le 2 ventôse an VI [20 février 1798] après s'être rassemblés, les officiers votent une délibération selon laquelle ils ne se soumettraient pas aux ordres de leur nouveau chef. Voir les lettres n°150, 152, 153, 155, 160, 161, 162 et 163. Voir infra une réponse de Masséna à Berthier.

³ Louis-Alexandre BERTHIER (1753-1815) général en chef de l'Armée d'Italie. Le 15 pluviôse an V [3 février 1798], le Directoire nomme Masséna commandant en chef des troupes détachées de l'armée d'Italie pour occuper Rome en remplacement de Berthier. Voir la lettre n°150. Dès le 11 janvier 1798 Bonaparte lui écrit : « Le Directoire vous envoie des instructions très précises sur tout ce qu'il désire que vous fassiez. L'honneur de prendre Rome vous est réservé. [...] Vous êtes nommé, au reste, pour remplir les fonctions de chef de l'état-major de l'armée d'Angleterre. Bien entendu qu'auparavant vous finirez de pacifier l'Italie et de venger l'honneur national, qui a été outragé avec si peu de ménagements. » (2298, *CGNB*). C'est finalement le 18 ventôse an VI [8 mars 1798] que Berthier est officiellement nommé. (PV du Directoire, t. IV, p. 120.)

⁴ Une lettre de Masséna à Berthier général en chef de l'Armée d'Italie a pu être retrouvée mais il ne s'agit pas de celle que Monge mentionne puisqu'elle est datée du 11 ventôse. Il s'agit alors sans doute de la réponse de Masséna à celle de Berthier. Du Quartier général de Ronciglione [Italie, au Sud de Viterbe], 11 ventôse an VI [1er mars 1798], Masséna revendique son poste : « Je ne sçais pourquoi vous voulés que je ne persiste pas à garder le commandement qui m'a été confié par le Directoire exécutif ; lui seul peut m'en dépouiller [...]. Les circonstances peuvent faire céder à la force, mais jamais au devoir. Une poignée de factieux n'ont pas le droit de me ravir ce que mes longs services m'ont mérité[...] Dans une lettre particulière que m'écrivit le directeur Barras, il me dit que je puis me servir des frégates ou vaisseaux qui se trouvent à Ancône ou de préférence à Civita Vecchia pour le transport du pape et de sa famille [...] ». Lettre mise en vente en 2002 à Drouot. 1 p. 1/2 in-folio, entête imprimé Armée de Rome avec belle vignette gravée sur cuivre, adresse au dos, déchirure due à l'ouverture sans manque de texte. Transcription communiquée dans le catalogue.

⁵ Sur les instructions et les tâches données aux commissaires du Directoire voir les lettres n°145, 150, 152, 154, 155, 156, 157, 160 et 163.

mission, nous nous hâterons, du moins moi, de retourner à Paris auprès de toi et de la pauvre École polytechnique.¹

Mille choses aimables de ma part aux ménages Eschassériaux,² Berthollet,³ Baur,⁴ Monge,⁵ à ceux de mes collègues de l'École que tu auras occasion de voir,⁶ une petite caresse à Paméla,⁷ et compte sur le tendre attachement de ton ami.

Monge

¹ Lors de son absence de mai 1796 à Octobre 1797, l'École polytechnique a subi plusieurs attaques (voir les lettres n°17, 43, 77, 95) ; à son retour il accepte la direction de l'École afin de la défendre (voir les lettres n°127, 145 et 146). Monge ne cesse jamais de montrer une active préoccupation pour l'école voir les lettres n°3, 15, 84, 87, 95, 103, 132, 145, 146, 153, 156, 168, 170, 185.

² Louise MONGE (1779-1874) et Nicolas-Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824).

³ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) épouse de Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) et leur fils Amédée BERTHOLLET (1783-1811).

⁴ Anne Françoise HUART (1767-1852), son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) et leur fils Émile BAUR (1792- ?).

⁵ Louis MONGE (1748-1827) et Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

⁶ Catherine loge à l'École polytechnique dans le logement de fonction du Directeur. Elle sert ainsi d'intermédiaire entre Monge et ses collègues voir les lettres n°147, 154, 156, 160, 164, 167 et 177.

⁷ Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART.

152. Monge à sa femme, Rome, 13 mars 1798

Rome, le 23 ventôse de l'an VI de la République

La Constitution de la République romaine, ma très chère amie, est imprimée. On imprime aujourd'hui les lois organiques pour chacun des postes du gouvernement ; la division du territoire en départements et en cantons est terminée et s'imprimera aujourd'hui. La nomination de la grande partie des deux conseils législatifs, le Sénat et le Tribunat,¹ du Consulat, etc. est faite et la grande fête de l'installation de la République est fixée au 28, jour pour lequel sont convoqués les fédérés qui viendront de tous les points du territoire recevoir et jurer la Constitution.² Tout paraît jusqu'ici aller fort bien, et nous espérons terminer toute cette affaire au gré de la République française.

J'ai reçu hier ta première lettre³ ; tu es toujours trop prompte à t'inquiéter. Je t'ai cependant écrit plus souvent que tu ne devais t'y attendre.⁴ Sois tranquille par rapport à nous. Du moment que notre affaire sera terminée, je ferai mes efforts pour retourner le plus promptement possible auprès de toi.⁵

Je suis pressé par le sommeil ; ma lettre doit partir demain matin par un courrier extraordinaire, et il faut la terminer ce soir et l'envoyer chez le général Masséna qui vient de revenir à Rome dont il était absent depuis une quinzaine de jours.⁶

Adieu, ma chère amie, porte toi bien et compte sur le tendre attachement de ton bon ami.

Le citoyen Faipoult est avec nous. Ne m'oublie pas auprès de sa citoyenne⁷ et rappelle-moi au souvenir de tous nos amis.

¹ Souligné par Monge.

² Lors de la séance du 12 pluviôse an VI [31 janvier 1798], le Directoire énonce les tâches que doivent accomplir les commissaires. Ils ont pour instructions de remplacer le gouvernement actuel de Rome par un gouvernement représentatif ; de faire appliquer le projet de constitution de la République romaine adoptée par le Directoire, d'en obtenir l'adhésion de toutes les communes par des adresses au général en chef de l'armée d'Italie (voir la lettre n°154), de rédiger toutes les lois réglementaires qui leur paraîtront nécessaires pour la mise en activité de la constitution et de nommer les membres du Corps législatif, les Consuls et les fonctionnaires publics (voir la lettre n°156) en ne faisant paraître leurs décisions que sous le nom du général en chef. (PV du Directoire, t. IV, p. 65.) Sur les instructions données aux commissaires du Directoire voir les lettres n°145, 150, 154, 155, 157 et 163

³ De Paris, le 25 pluviôse an VI [13 février 1798]. Monge sait qu'il s'agit de la première lettre parce que Catherine les numérote. Voir la lettre n°156.

⁴ C'est précisément ce qu'exprime Catherine dans cette lettre en mentionnant une lettre qui n'a pas été conservée dans le corpus familial « J'ai reçu, Mon cher ami ta lettre de Côme, elle m'a fait d'autant plus de plaisir que je ne l'attendais pas [...] ».

⁵ L'inquiétude de Catherine porte autant sur la durée de la mission de Monge que sur ses conditions ; elle écrit le 25 pluviôse an VI [13 février 1798] : « Ne vous piquez pas de perfectionner le gouvernement romain car vous y passeriez votre vie, alors je ne te reverrais plus, je m'étais flattée que je te tenais pour toujours, mais je vois bien que le reste de ma vie ne sera désormais que provisoirement heureuse ; chaque jour je désire en voir la fin, c'est [toujours] un de passé. La vie passe vite comme cela sans avoir aucune jouissance et j'arriverai à son terme, désirant toujours l'abrèger quand je suis loin de toi mais je laisse ce chapitre il me mènerait trop loin... » Monge est bien conscient que sa femme vit bien moins ce départ que le premier et ne cesse d'exprimer une réelle inquiétude au sujet de sa femme. Voir les lettres n°151, 153, 163, 167, 168, 173, 176, 181 et 182.

⁶ André MASSÉNA (1758-1817) est chargé du commandement de l'Armée d'occupation de Rome en remplacement de Berthier. Cela provoque une insurrection de l'Armée de Rome contre son nouveau chef le 2 ventôse an VI [20 février 1798]. Masséna quitte Rome. Voir la lettre n°151 et les lettres n°150, 153, 155, 161, 162 et 163. Par des dépêches du 23 ventôse an VI [13 mars 1798], les commissaires informent le Directoire de l'état des choses : « Masséna vient d'arriver ici. Quels que soient les obstacles et les dégoûts que nous puissions éprouver, nous croyons pouvoir donner au Directoire exécutif l'assurance que ses intentions seront parfaitement remplies. Le retour du général Masséna nous avait été annoncé hier par le général Dallemagne, lequel a dit en présence de trois d'entre nous que ce retour avait été préparé par de l'argent rependu. » (PV du Directoire, t. IV, p. 18.)

⁷ Anne-Germaine DUCHÉ (1762-1815) femme Guillaume-Charles de FAIPOULT DE MAISONCELLES, (1752-1817) ambassadeur à Gênes. Le 25 pluviôse an VI [13 février 1798], Catherine écrit à propos du couple : « Les journaux avaient annoncé depuis votre départ que Faypoult

allait vous rejoindre à Rome, sa fe[mme] a prié quelqu'un d'aller s'en informer au Directoire, on lui a dit que le général B.[onaparte] l'avait demandé, mais que le Directoire avait décidé le contraire que sa démission était acceptée en des termes flatteurs qu'on le chargeait seulement avant son retour de Gênes de liquider la dette de la France avec cette ville c'est l'affaire d'une vingtaine de jours et il reviendra rejoindre sa fe[mme], ils sont bien heureux [...]. » Faipoult ne rentre pas en France, après sa mission à Gênes il est chargé de surveiller les finances de l'armée française à Rome, puis celles de la République cisalpine à partir du mois de juin 1798. Faipoult participe aussi aux préparatifs de l'expédition d'Égypte. Il a pour instruction dès le 12 pluviôse an VI [31 janvier 1798] de recruter des matelots à envoyer à Ancône, en couvrant la dépense par les diamants saisis sur le pape, puis se rendre auprès de Berthier et conférer avec lui et les commissaires envoyés à Rome. (PV du Directoire, t. IV, p. 65.) Voir la lettre n°156.

153. Monge à Bonaparte, Rome, 15 mars 1798

Rome, le 25 ventôse de l'an VI de l'ère républicaine

Mon cher général,

J'ai reçu votre lettre du 15¹ et l'arrêté du Directoire du même jour sur l'embarquement de Civitavecchia² ; je m'occupe avec zèle des objets que vous m'y recommandez particulièrement.³

Je vais sur-le-champ me transporter à la Propagande, où je ferai démonter et encaisser trois presses, avec tous les ustensiles et les matières nécessaires à leur service. Toutes les caisses qui composeront chaque assortiment seront numérotées des mêmes numéros, 1, ou 2, ou 3, afin qu'on puisse donner à chacun d'eux des destinations différentes. J'y ferai joindre ce qui sera nécessaire en caractères latins, arabes et syriaques, en sorte que chaque presse aura tout ce qu'il lui faudra pour être employée seule dans les quatre langues.⁴ L'embarquement de ces objets se fera sans donner lieu à aucun soupçon.⁵

J'espère que j'aurai quelques protes, mais je ne crois pas que je puisse en trouver cinq ou six, comme vous me le demandez. Je fais chercher des interprètes, et l'on doit m'en indiquer aujourd'hui. Par le premier courrier, je vous rendrai compte de ce que j'aurai pu faire, afin que, si cela ne suffisait pas, vous puissiez compléter le nombre à Marseille, ou ailleurs, autant que le secret pourrait le permettre.⁶

Je n'espère trouver ici ni cartes, ni renseignements : ainsi il est nécessaire que vous fassiez recueillir à Paris plusieurs exemplaires de chacun des ouvrages que nous avons à Passeriano, et d'autres encore s'il en existe.⁷ Le citoyen Sulkowski⁸ doit en avoir la liste.

Suivant vos désirs, j'ai sondé les dispositions de Haller⁹. Il a d'abord cru qu'il était question du ministère des finances, et ensuite qu'il s'agissait de vous suivre en Angleterre.¹⁰ Il était alors affligé de la nouvelle qu'il venait de recevoir de la bataille de Berne¹¹ ; il a résisté et il vient, enfin, de m'envoyer son refus absolu par la lettre que je vous fais passer.

¹ La lettre de Bonaparte à Monge du 15 Ventôse an VI [5 mars 1798] ne figure pas dans la *CGNB*.

² Nomination de la commission pour l'armement de côtes de la Méditerranée lors de la séance du 15 ventôse an VI [5 mars 1798]. Cela n'est pas cité au procès-verbal. Veiller à la bonne organisation de l'embarquement de Civitavecchia est une tâche qui est confié non seulement à Monge mais aussi à ces deux collègues commissaires de la République à Rome. Sur l'embarquement de Civitavecchia voir les lettres n°155, 157, 158, 160, 166.

³ Comme il en rend compte dans la suite de la lettre, Monge continue les préparatifs du départ pour l'Égypte, commencés dès Passeriano en septembre 1797 (voir infra). Il se charge de l'imprimerie qui doit disposer de caractères orientaux, de trouver des interprètes et des cartes. Voir les lettres n° 155, 156, 157, 159, 165 et 166.

⁴ Monge sait très bien ce qui est disponible en Italie afin de constituer une imprimerie. Il a cherché tout spécialement les meilleurs poinçons des caractères orientaux lors de sa première mission en Italie. Voir les lettres n°86, 88, 109, 114, 133 et 134.

⁵ L'expédition d'Égypte est préparée dans le plus grand secret. Ainsi Monge ne dit pas un mot à sa femme de sa mission relative à l'expédition. Voir les lettres n°154, 156, 157, 163, 164, 171 et 177.

⁶ Bonaparte suit donc le conseil de Monge. Il écrit à Talleyrand, le 6 germinal an VI [26 mars 1798] afin que le ministre des relations extérieures donne l'ordre aux orientalistes Raige et Belleteste ainsi qu'aux trois meilleurs élèves de l'école des langues orientales Jaubert, Chézy et Laporte de se rendre à Toulon pour attendre des ordres ultérieurs. (2347, *CGNB*). Sur la difficulté de trouver des interprètes voir les lettres n°155, 157, 159.

⁷ À partir de la fin août 1797, lors des négociations qui aboutissent au traité de Campo Formio, Monge et Berthollet rejoignent Bonaparte au quartier général de Passeriano. Ensemble ils commencent à élaborer le projet d'une expédition en Égypte. Voir les lettres n°119 et 131. Le 15 ventôse an V [5 Mars 1798], le projet est adopté par le Directoire.

⁸ Joseph SULKOWSKI (1770 ? -1798).

⁹ Emmanuel HALLER (1745-1816) administrateur des finances de l'Armée d'Italie.

¹⁰ L'idée d'une expédition militaire en Angleterre menée par Bonaparte sert de couverture à l'expédition d'Égypte.

¹¹ Défaite française du 15 ventôse an VI [5 mars 1798].

J'ai eu quelques conférences avec le général Masséna, qui m'a dit avoir donné des ordres pour l'exécution de l'arrêté, et qui doit rendre compte aujourd'hui de ce qu'il a fait. La position dans laquelle se trouve ce général doit le gêner pour l'exécution de ces ordres ; je ne connais pas en particulier assez bien toutes les circonstances de cette position pour vous en parler, et je pourrais me tromper ; mais il me semble que le général Berthier aurait été à portée de faire tout beaucoup mieux.¹

Vous voulez absolument, mon cher général, qu'à mon âge je coure les aventures. Si j'étais plus jeune,² aucune proposition ne m'aurait été plus agréable que celle de servir sous vos

¹ André MASSÉNA (1758-1817) remplace Berthier au commandement de Rome après que ce dernier soit entré dans la ville le 22 pluviôse an VI [10 février 1798]. Cela provoque une insurrection de l'armée de Rome. Voir les lettres n°150, 151, 152, 155, 161, 162 et 163. Masséna a dû recevoir comme Monge la lettre que Bonaparte lui a adressée le 15 ventôse an VI [5 mars 1798] : « Vous trouverez ci-joint, mon cher général, un arrêté que le Directoire exécutif me charge de vous faire passer. Comme il attache beaucoup d'intérêt à son exécution qui tient à l'ensemble de la grande expédition, il ne doute point que vous mettez à l'exécuter. Il voudrait surtout que vous gardiez le plus grand secret tant sur les lieux où les troupes doivent se rendre que sur le détail de l'embarquement. » (2324, *CGNB*). Voir la lettre n°155. Monge a déjà collaboré avec Berthier au cours de sa première mission en Italie. En octobre 1797, Monge et Berthier rentrent ensemble d'Italie. Ils sont chargés par Bonaparte de porter au Directoire le traité de paix de Campo Formio. Bonaparte a aussi un jugement favorable sur Berthier. Dans une lettre du 27 Thermidor an IV [14 août 1796], il le décrit au Directoire « Talents activité, courage, caractère ; tout pour lui. » (856, *CGNB*). De Paris le 25 pluviôse an 6 [13 février 1798], Catherine évoque la préférence de Monge pour Berthier : « Le général Masséna, est parti d'ici il y a 4 jours pour aller prendre le commandement de l'armée à Rome ; il faudra faire connaissance avec le nouveau venu, avant de pouvoir s'apprécier l'un l'autre il faut se connaître ; il eut été plus agréable pour toi d'avoir celui que tu connais. »

² Les arguments que Monge expose à Bonaparte sont précisément ceux que Catherine lui donne pour le dissuader de s'embarquer : son âge, la nature aventureuse du projet, la défense de l'École polytechnique et sa famille. Voir les lettres n°164, 176, 177 et 182. Catherine lui fait plus tard le reproche de ne pas avoir été assez convainquant sans cesser de souligner « le faible » de Monge pour ce projet. Elle écrit une lettre dont elle envoie quatre versions du 17 au 30 germinal an VI [du 6 au 19 avril 1798]. La lettre du 17 germinal n'est pas conservée dans le fonds Monge et n'a pas été retrouvée : « Je reprends la plume, mon cher bon ami, pour te parler sérieusement du grand voyage auquel ont veu t'admettre malgré les deux lettres que tu as écrites pour t'en dispenser, apparemment que tu laisses entrevoir un peu de faible, d'après lequel on suppose qu'il sera facile de réduire tes raisons à zéro, car, on dit toujours que tu en seras. Je ne sais celles qui pourraient te déterminer à être de cette expédition, qui, je suis persuadée sera brillante parce que je la suppose bien combinée, d'après la confiance que j'ai dans la sagesse de ceux qui l'ont conçue ; je vais tacher de les détruire, d'abord sous le rapport politique, après cela j'entrerais dans celui de tes affections et les nôtres, si tu ne te rends pas. Je n'aurais au moins rien à me reprocher sur le chagrin et les malheurs que tu me causeras ainsi qu'à tes enfants qui sont absolument de mon avis, tes gendres méritent bien que tu prennes en considération leurs observations, tu leur dois ces égards. L'amitié et l'estime que tu as pour eux t'en font un devoir, malgré moi j'allais m'étendre sur les raisons particulières, qui ont toujours eu sur toi tout l'empire qu'on doit en attendre d'une âme comme la tienne, mais qui n'ont eu aucun effet tant que ton pays a été en danger, j'espère qu'elles en auront aujourd'hui que ces dangers n'existent plus, et que tu peux sans crainte te livrer à tes affections particulières, avec d'autant plus de raison que tu as contribué pour ton compte à consolider le bonheur et la gloire de ton pays [...]. [...] examinons à présent ton intérêt particulier ta réputation est faite, elle est même brillante, tu n'as pas de fils à pourvoir, tes deux filles sont mariées suivant leur cœur et nos désirs, tu as 50 ans, il te reste encore ainsi qu'à moi quelques années à passer toujours en attendant les infirmités. Crois-moi ne va pas les chercher si loin. » De Paris le 30 germinal elle envoie en plus du quatrième exemplaire, une nouvelle lettre dans laquelle elle insiste sur l'envie irrésistible et le plaisir de Monge de suivre le jeune général dans une telle expédition : « Je passe ma vie à t'écrire, mon cher bon ami, depuis que je sais que tu dois être du grand voyage, encore si je pouvais t'engager à revenir, et te prouver qu'il y a plus de faible dans ta conduite à cet égard que de désir non pas d'être utile parce que tu l'as toujours mais au moins tu sais bien que quand tu n'irais pas à cette expédition elle ne réussirait pas moins bien ; reviens donc tu as assez fait pour ton compte pour la république, les dangers sont passés ; [...] le C.[itoyen] Fourier [instituteur de l'École] te dira combien tu me causes de chagrin, et combien ta présence est nécessaire ici, comment as tu pu te décider à quitter peut être pour toujours ta famille. Je ne te parle pas de moi

ordres et de contribuer, de tous mes faibles moyens, au bien que vous voulez faire à notre patrie et au monde entier ¹; mais je n'ai plus l'activité nécessaire ; mais je suis nécessaire à Paris pour un objet que je puis bien faire et qu'un autre ne fera pas² ; mais je laisserais à Paris une femme qui n'est plus jeune, qui sera seule, que je n'ai pas le droit de rendre malheureuse et pour laquelle l'espérance qui fait supporter tant de maux n'aura plus de charmes.³ Laissez-moi parmi les mortels admirer vos talents, apprécier vos services et chanter votre gloire. Salut et respect.

Monge

particulièrement, je sais qu'à mon âge on [n'] inspire plus grand intérêt, malheureusement, mes affections pour toi n'ont pas vieilli avec ma personne, mais tes enfants, tes gendres que tu aimes, tes parents à qui tu es cher, tu fais tous ces sacrifices à un individu qui est jeune, qui est fait pour faire de grande chose, qui réussira parce qu'il le veut. Toi qui as 52 ans, qui a une réputation brillante, une existence que je croyais heureuse, parce que tu me le disais, tu vas courir tous les hasards ensemble, cela est bon pour des jeunes gens qui débutent dans la carrière, récapitule tout ce que tu as fait depuis 89. Quel oubli total de toi même de ta famille, quelle existence malheureuse pour elle te voyant exposé à tant de dangers, je me flattais que quand la république serait hors de danger tu reprendrais tes occupations douces, tes habitudes charmantes qui faisaient notre bonheur, point du tout, voilà un nouveau levier qui vous fait mouvoir sans que vous vous en doutiez auquel vous sacrifiez tous. Je suis convaincue que le fond de votre âme n'est pas sans reproche, même sur votre faiblesse, il faut être ferme dans ces volontés, et ne pas se laisser diriger comme cela ; voilà de beaux philosophes ! » Voir la lettre n°177.

¹ Monge exprime à de nombreuses reprises la nature grandiose et prestigieuse de l'expédition en faisant transparaître son enthousiasme et cela dès Passeriano. Voir les lettres n°131, 163, 171, 174, 176, 184 et 187.

² Monge a quitté la direction de l'École polytechnique (voir les lettres n°127, 145 et 146) pour accomplir sa double mission à Rome : la fondation de la République romaine et la préparation de l'expédition d'Égypte. Déjà lors de sa précédente mission en Italie en 1796 et 1797, l'École a dû faire face à de puissantes attaques (voir les lettres n°17, 43, 77 et 95.) Monge ne cesse jamais de se préoccuper activement de l'École voir les lettres n°3, 15, 84, 87, 103, 95, 132, 153, 156, 167, 168, 169, 170, 172, 175 et 185.

³ Lors de cette deuxième mission, Monge est très préoccupé par sa femme Catherine HUART (1748-1847). Voir les lettres n°151, 163, 173, 176, 181 et 182. Elle exprime dès le début de la mission de Monge de l'anxiété et de la tristesse. Voir la lettre n°152. Le départ possible de Monge pour une expédition lointaine intensifie ses sentiments. Voir la lettre n°182. Bonaparte ne néglige pas la préoccupation de Monge à ce sujet. Voir les lettres n°167 et 168.

154. Monge à sa femme, Rome, 20 mars 1798

Rome, le 30 ventôse de l'an 6^e de la Rép. française

C'est aujourd'hui, ma chère amie, qu'on célèbre en France la fête de la souveraineté du peuple¹ ; et c'est aujourd'hui que la République romaine a été installée. Le Sénat qui correspond à notre Conseil des Anciens a été installé ce matin à 9 heures au Capitole. Le Tribunat qui correspond à nos 500 l'a été une demi-heure après dans un palais de la ville, et le Consulat avec les ministres ont été nommés sur la place Saint-Pierre et présentés au peuple. Ils ont prêté serment en costume en présence d'une grande partie de l'armée française, sous les armes de l'armée romaine et de fédérés envoyés de tous les points de la République pour accepter et prêter fidélité à la Constitution.² La fête aurait été superbe si elle n'eut été contrariée par une pluie intermittente. C'est précisément le même temps que celui que nous eûmes à la Fédération de 1790³ et les bons Romains en ont tiré un bon augure. Hélas, si ce n'était les maudites finances. Si ce n'étaient les besoins de la pauvre France qui absorbent tout, cela irait assez bien.⁴

Vraisemblablement ce sera toujours à la hâte que je serai obligé de t'écrire ; je n'ai pas le temps comme dans l'autre voyage de te consacrer des soirées, ni de t'écrire avec complaisance⁵ ; mais la rapidité des courriers, et la fraîcheur des nouvelles compensera le peu de volume de la lettre.

Fais mille compliments aux deux citoyens Eschassériaux, et dis-moi quelque chose de la bonne Louise ;⁶ ne m'oublie pas auprès de Fillette, de son mari,⁷ de Berthollet et des amis de l'École polytechnique⁸.

Je t'envoie quelques pièces relatives à la fête d'aujourd'hui ; Louise ou le citoyen Eschassériaux te les traduira. Je t'embrasse bien tendrement.

¹ « Loi qui ordonne la célébration annuelle d'une Fête de la Souveraineté du Peuple du 13 pluviôse an VI [1^{er} février 1798] : Le conseil des Cinq cents considérant que l'établissement des fêtes nationales est un puissant moyen de réunir tous les Français dans les mêmes sentiments ; [et] qu'à l'époque prochaine où les citoyens vont exercer leur droit de souveraineté, il importe que l'amour de la patrie [et] le désir de maintenir la Constitution de l'an III pénètrent tous les cœurs et prédominent sur toutes les opinions déclare qu'il y a urgence. Le Conseil, après avoir déclaré l'urgence, prend la résolution suivante : [...] Il sera célébré, le 30 ventôse de chaque année, dans toutes les communes de la République, une fête qui sera nommée la *fête de la Souveraineté du peuple*. »

² Au sujet des instructions données aux commissaires pour l'établissement de la république romaine voir les lettres n°145, 150, 152, 155, 156, 157, 160 et 163.

³ Première célébration le 14 juillet 1790 de la prise de la Bastille.

⁴ La question des finances est un problème déterminant. L'expédition en Égypte coûte cher et c'est une des raisons pour laquelle les projets d'expéditions précédents ont été abandonnés. HITZEL F. (1999), « La France et la modernisation de l'empire ottoman à la fin du XVIII^e siècle », in BRET P. (dir.) (1999), pp. 9-10. Voir les lettres n°155, 156 et 157.

⁵ Monge accomplit une double mission. Il est à la fois le directeur de la commission chargée de mettre en place un gouvernement républicain à Rome mais il participe aussi activement à la préparation de l'expédition d'Égypte. Il ne peut rien communiquer à sa femme de ces dernières activités et fait semblant de ne pas comprendre lorsque sa femme lui parle en premier « d'une demi confiance de Berthollet », Voir les lettres n°153, 163, 164 et 171.

⁶ René ESCHASSÉRIAUX (1754-1831) et Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824) dit l'aîné mari de la fille cadette de Monge, Louise (1779-1874).

⁷ Anne Françoise HUART (1767-1852), jeune sœur de Catherine HUART et son mari Barthélémy BAUR (1752-1823).

⁸ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822). Catherine est en contact avec les collègues de Monge parce qu'elle a conservé le logement attribué au directeur de l'École. Elle sert alors d'intermédiaire voir les lettres n° 147, 151, 156, 160, 164, 167 et 177.

155. Monge à Bonaparte, Rome, 20 mars 1798

Rome, le 30 ventôse de l'an VI de la République française

Mon cher général,

Au reçu de votre lettre,¹ je courus chez le général Masséna pour conférer avec lui sur les moyens d'exécution de l'opération de Civitavecchia. Il me dit qu'il écrivait à Ancône et à Civitavecchia pour avoir les renseignements nécessaires.² J'y suis retourné plusieurs fois depuis ; mais sa position personnelle l'occupait trop pour qu'il eut pu mettre à cet objet la suite qu'il exigeait.³ Depuis son départ, l'affaire est entre les mains du général Dallemagne⁴ avec lequel je m'en entretiens tous les jours, et ce n'est réellement que depuis ce moment que l'on peut dire que l'on y pense.⁵

Il ne faut compter sur rien absolument à Civitavecchia. L'ordonnateur de la marine⁶, qui en revenait hier, annonce qu'il n'y a ni vaisseaux, ni hommes, ni approvisionnements. Il faut donc chercher ailleurs les vaisseaux tout armés. Il en faut pour le port de 7000 tonneaux. Haller⁷ m'a dit qu'il avait fait partir aujourd'hui deux hommes (négociants), l'un pour Naples, l'autre pour Livourne, à l'effet d'y nolisier tous les vaisseaux qui se trouveront dans ces deux ports, et il espère que cet article de l'opération aura son exécution. Mais l'article embarrassant sera l'argent.

D'après un aperçu de dépense pour l'exécution, il faudra une somme de 2 560 000 livres, en y comprenant un fonds de 1 600 000 livres pour l'assurance des vaisseaux, mais sans comprendre les frais d'équipement extraordinaire des troupes. Je ne suis pas sans inquiétudes sur cet objet, principalement parce que Haller ne m'a pas laissé ignorer qu'il ne peut plus continuer de servir ; et qu'après son départ, je ne vois pas dans l'armée un homme capable de trouver sur-le-champ les ressources nécessaires pour des circonstances imprévues et difficiles. Indépendamment du talent personnel, comme c'est lui qui a exploité la mine, il sait mieux que qui que ce soit ce qui est possible, et il est moins exposé qu'un autre à se tromper sur la nature des ressources.⁸ Au reste, mon cher général, je vous tiendrai au courant et des difficultés que nous éprouverons et des succès que nous pourrions avoir.

¹ Bonaparte à Daunou, Florens et Monge, commissaires du gouvernement à Rome, 27 ventôse an VI [17 mars 1798] : « Le Directoire exécutif, attachant la plus grande importance à la bonne organisation et au prompt départ de la division qui doit s'embarquer à Civitavecchia, a jugé à propos d'en confier le commandement au général Desaix, qui part ce soir même pour s'y rendre en toute diligence. Je vous prie de lui faire fournir tout ce dont il peut avoir besoin, et tous les officiers d'état major, d'artillerie, du génie, commissaires des guerres qu'il demandera. » (2335, *CGNB*).

² André MASSÉNA (1758-1817) ? Voir la lettre de Bonaparte à Masséna du 15 ventôse an VI [5 mars 1798] (2324, *CGNB*) et la lettre n°153.

³ Masséna remplace Berthier à la tête de l'armée d'occupation de Rome. Les officiers en sont mécontents et se révoltent. Voir les lettres n°150, 151, 152, 153, 160, 161, 162 et 163.

⁴ Claude d'ALLEMAGNE (1754-1813). Masséna écrit au Quartier général de Rome, le 7 ventôse an VI [25 février 1798] : « A. Masséna général en chef ordonne au général de division Dallemagne de prendre de suite le commandement de toutes les troupes qui se trouvent dans Rome et de prendre toutes les mesures qu'il jugera convenable pour maintenir la tranquillité de cette capitale [...]. » 1 p. in-4. Manuscrit mis en vente le 2 février 2012 par OSENAT à l'hôtel des ventes de Fontainebleau. Lot n°36. Face à l'insurrection des officiers, Masséna laisse le commandement à D'Allemagne jusqu'à son remplacement par le général Laurent DE GOUVION SAINT-CYR un mois plus tard. Voir la lettre n°158.

⁵ Bonaparte lui répond de Paris le 13 germinal an VI [2 avril 1798] ; « J'ai reçu, mon cher Monge, votre lettre du 30 ventôse. Desaix doit être arrivé, je vous prie de lui remettre la lettre ci-jointe. [voir infra] Je ne compte que sur vous et sur lui pour l'embarquement de Civitavecchia. J'ai envoyé d'ici de l'argent, afin de vous décharger entièrement de l'embarquement de Gênes. » (2361, *CGNB*)

⁶ Il pourrait s'agir Benoît-Georges DE NAJAC (1748-1823) commissaire-ordonnateur de la Marine à Toulon.

⁷ Emmanuel HALLER (1745-1816) administrateur des finances de l'Armée d'Italie.

⁸ La question des finances est un problème déterminant. L'expédition en Égypte coûte cher. Voir les lettres n°154, 156 et 157.

Comme il n'y a pas de matelots, ni dans un des ports de la République romaine, ni dans l'autre, je ne vois pas qu'il soit possible de faire passer à Toulon les vaisseaux qui sont à Ancône.¹

J'ai parcouru la bibliothèque de la Propagande et l'établissement de la Chalcographie pour déterrer quelques cartes géographiques qui pussent vous être utiles ; je n'en ai trouvé absolument aucune.² Le médiocre atlas qu'on vend à la Chalcographie n'est pas complet et c'est principalement l'Afrique qui reste à faire. La Propagande ne contient que de vieux bouquins dont quelques-uns traitent bien de la géographie, mais tout cela est si vieux que, quand même les objets seraient suffisamment détaillés, ils ne ressembleraient plus à l'état actuel des choses. Ainsi, mon cher général, c'est sur Paris qu'il faut compter pour cet objet.

J'espère avoir quelques interprètes turcs ; très peu sauront lire et écrire en cette langue. Il y en a un dont on vante beaucoup les talents et l'instruction. C'est un pénitencier de Saint-Pierre ; mais jusqu'à présent il a été inaccessible. Je suis obligé d'en faire le siège, et j'ouvre la tranchée de loin. J'espère l'emporter. Sur tout cela, mon cher général, je vous rendrai un compte plus détaillé dans quelques jours.³

Monge

¹ Après la réception de cette lettre, Bonaparte écrit à Desaix le 13 germinal an VI [2 avril 1798] : « Par la lettre que je reçois de Monge, citoyen général, du 30 ventôse, je vois qu'il sera impossible que vous soyez prêt pour le 30 germinal. Dans ce cas-là, continuez toujours vos préparatifs, et tâchez d'être prêt pour le 20 floréal, époque à laquelle je vous enverrai de nouveaux ordres. » (2359, *CGNB*)

² La congrégation de la *Propaganda fide* fondée au XVI^e siècle afin d'accomplir une mission d'évangélisation possède une imprimerie et une bibliothèque. L'établissement de la Chalcographie est l'imprimerie papale. Voir les lettres n°86, 88, 114, 133 et 134. Bonaparte a chargé Monge de constituer l'imprimerie, de rassembler des cartes et de trouver des interprètes. Mais c'est surtout pour l'imprimerie que Bonaparte recommande à Monge. Il lui écrit le 13 germinal an VI [2 avril 1798] ; « Je compte sur l'imprimerie arabe de la Propagande et sur vous, dusse-je remonter le Tibre avec l'escadre pour vous prendre. » (2361, *CGNB*). Voir les lettres n°153, 156, 157, 165 et 166.

³ Monge a des difficultés à trouver des interprètes. Voir les lettres n°153, 157 et 159.

156. Monge à sa femme, Rome, 27 mars 1798

Rome, le 7 germinal de l'an 6 de l'ère républicaine

Tu désires, ma chère amie, que je numérote mes lettres ; mais je n'ai pas tenu compte de toutes celles que je t'ai écrites¹ ; puis j'ai plus d'affaires ici que je n'en avais dans mon premier voyage.² Nous nous sommes partagés le travail dont le Directoire nous a chargés.³ Faipoult a les finances⁴ ; moi, j'ai les nominations à toutes les fonctions de la République romaine. Cela fait que je suis accablé d'une foule de mémoires de pétitionnaires que j'ai bien de la peine à mettre en ordre et dont j'ai encore plus de peine à me ressouvenir parce que les noms italiens n'ont pas pour nous autres étrangers la même différence entre eux⁵ et cela fait que je ne puis pas mettre assez d'ordre dans mes propres papiers pour faire ce que tu exigés.⁶ Ainsi je t'écrirai le plus souvent que je pourrai, et tu recevras mes lettres quand elles t'arriveront. Seulement ne t'inquiète pas ; nous ne courons ici aucun danger,⁷ et si nous n'étions pas aussi affamés, la révolution irait ici beaucoup mieux que je ne m'y attendais.⁸ Mais l'armée d'Italie a tant de besoins ! Il faut qu'elle fournisse à tant d'objets non relatifs à Rome, qu'elle est bien à charge au pays ; qu'elle foule et qu'elle épuise.⁹

¹ Pour cette nouvelle mission en Italie, forte de l'expérience de la première correspondance échangée de mai 1796 à octobre 1797, Catherine numérote ses lettres et lui demande d'en faire autant dans ses lettres 2 et 3 : du 27 pluviôse an VI [15 février 1798] et du 4 ventôse an VI [4 mars 1798] : « Écris-moi souvent mon ami, numérote tes lettres, je verrai par là si elles me parviennent toutes, voilà ma seconde [...] » et « Numérote tes lettres je ne veux pas en perdre [...] »

² La différence de nature des activités de Monge et leur nombre (voir infra) par rapport à sa première mission déterminent une différence entre ses correspondances. Voir les lettres n°163, 171 et 182.

³ Sur les instructions données aux commissaires du Directoire à Rome voir les lettres n°145, 150, 151, 152, 154, 155, 157, 160 et 163.

⁴ Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817). Voir les lettres n°152,

⁵ Voir la lettre n°160.

⁶ Monge ne dit rien de ses activités relatives à l'expédition d'Égypte (voir la lettre n°153) non seulement parce qu'il ne veut pas inquiéter sa femme (voir la lettre n°163) mais aussi parce qu'elle doit rester secrète (voir les lettres n°131, 153, 154, 157, 158, 163, 164, 171 et 177.)

⁷ Le 27 pluviôse an VI [15 février 1798], Catherine exprime son inquiétude : « Je commence toujours ma lettre Mon cher bon ami, j'espérais en recevoir une de toi hier, je l'attends aujourd'hui avec bien de l'impatience, il est déjà midi, et je n'en ai pas encore. Suivant mon calcul, vous avez dû être à Lyon le 20, ou tu ne m'as pas écrit, ou il vous est arrivé quelques malheurs, rien ne transpire jusqu'à moi des affaires de Rome ; restés à Milan jusqu'à ce que vous soyez certains que l'armée soit entrée dans cette ville, n'allez pas vous livrer aux poignards de ces traîtres, la sécurité du pape et du sacré collège me donne des inquiétudes pour vous, compte-t-il sur quelques secours étrangers ou met-il sa confiance dans la clémence des Français ? ma foi si je te tenais les affaires de ce pays ne me toucheraient guère, pourquoi faut-il que j'ai encore le malheur de te savoir là ? Il paraît que les dieux veulent changer de système, je vous exhorterais à ne rien faire de votre chef. Lorsqu'on ne fait qu'exécuter les ordres on a bien de la peine à se mettre à l'abri des reproches et souvent même des persécutions ; à plus forte raison lorsqu'on les passe, faites bien vite votre affaire et suivez ponctuellement vos instructions et revenez encore plus vite, nous gémissons ou nous nous réjouissons ensemble, des malheurs ou des succès des affaires, si jamais j'ai le bonheur de te voir rendu à tes anciennes occupations tous mes vœux se porteront pour le bien de la République et pour que tu n'en sois qu'un simple membre, s'il était possible ignoré du reste, excepté de nos amis vrais qui sont en petit nombre, ma misanthropie s'accroît tous les jours. Je vois tant d'intrigues et d'intrigants qu'en vérité un galant homme de bonne foi est toujours dupe de cette multitude qui ne pense qu'à elle et point du tout à la chose publique. » Voir la lettre n°90 sur la différence entre les acteurs de la Révolution.

⁸ La position de Monge sur la possibilité et l'intérêt d'une révolution à Rome se modifie. S'il préconise d'abord une révolution après la rupture de l'armistice de Bologne par le pape en septembre 1796, (voir la lettre n°40), ses rencontres avec Bonaparte et les conditions diplomatiques et militaires le conduisent à être moins déterminé à ce sujet. Voir les lettres n°51, 53, 62, 63 et 65.

⁹ Si l'entretien de l'armée d'Italie représente un coût important celui de l'expédition d'Égypte est considérable. C'est une des raisons pour laquelle les projets précédents ont été abandonnés. Voir les lettres n°154, 155 et 157.

Je voudrais bien que dans un mois nous fussions quittes de notre mission,¹ et que je pusse à cette époque retourner auprès de toi, et me retrouver avec Louise, Emilie et leurs maris.² Ce serait un grand bonheur pour moi, mais depuis bien longtemps je suis forcé de faire le sacrifice de mes goûts personnels et je n'ose rien espérer.

Tu feras mes compliments au citoyen Guyton si tu le vois, au citoyen Le Brun et à Lermina.³ Tu leur diras que je pense à l'École polytechnique. Je vais faire faire 4 ou 5 caisses de livres qui sont actuellement dans notre salon et destinés à notre Bibliothèque.⁴ Ce sont des dessins d'Architecture et des dessins qui seront utiles à notre établissement. J'ai entendu Peyrard se plaindre de ce qu'il ne pouvait pas se procurer l'ouvrage intitulé *Thesaurus machinarum* ; j'en ai trouvé un que j'ai destiné à l'École.⁵

Mille compliments à tout le ménage Eschassériaux,⁶ à celui de Berthollet,⁷ de Fillette⁸ ; fais des caresses de ma part à Paméla,⁹ et compte sur l'attachement de ton bon ami.

Monge

Quand tu verras ma sœur tu lui feras mille amitiés de ma part. Je suis devenu un mari et un beau-frère peu ennuyeux.¹⁰

¹ Un mois plus tard, le 8 prairial an VI [27 mai 1798], Monge est à bord de la frégate la Courageuse en route pour Malte. Voir la lettre n°187.

² Louise MONGE (1779-1874) et son mari Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824) ; Émilie MONGE (1778-1867) et Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818).

³ Louis-Bernard GUYTON DE MORVEAU, (1737-1816) directeur par intérim de l'École lors de la mission de Monge. Claude LERMINA (1749-1806) et Charles GARDEUR-LEBRUN (1744-1801) administrateurs de l'École. Catherine lui annonce dans sa lettre du 4 ventôse an VI [4 mars 1798] que le Directoire a accepté toutes ses demandes relatives à l'École avant son départ : Guyton est devenu directeur par intérim et Sganzin et Gay de Vernon sont nommés professeurs. (Voir les lettres n°145 et 146.) Catherine sert d'intermédiaire entre Monge et ses collègues de l'École parce qu'elle occupe le logement de fonction du directeur. Voir les lettres n°147, 151, 154, 156, 164, 167 et 177. Le 17 germinal an VI [6 avril 1798], en réponse à cette lettre du 7 germinal, Catherine donne des nouvelles de Guyton : « J'ai vu le citoyen Guyton deux fois depuis ton départ, il a beaucoup d'affaires, il est marié du 7 de ce moi avec la C.[itoyenne] Picarder. J'ai été leur faire mon compliment, on dit qu'il est malade d'un gros rhume, voilà que ce que c'est que de se marier. »

⁴ Comme dans sa précédente mission (voir les lettres n°15, 17, 43, 77, 84, 87, 85, 103, 127 et 132), Monge ne cesse d'exprimer sa préoccupation au sujet de l'École malgré son absence. Il trouve un biais pour ne pas cesser de contribuer au perfectionnement de l'enseignement de l'École, il profite de ses missions en Italie pour acquérir de nouveaux ouvrages et de nouveaux instruments. Sur la préoccupation de Monge pour l'École polytechnique au cours de cette deuxième mission à Rome. Voir les lettres n°146, 153, 167, 168, 169, 170, 172, 175 et 185.

⁵ François PEYRARD (1759-1822) bibliothécaire de l'École polytechnique. Voir la lettre n°185 et la note de la lettre n°26 sur les manuscrits du Vatican.

⁶ Sa fille Louise et son mari Joseph ESCHASSÉRIAUX et sans doute aussi son beau-frère René ESCHASSÉRIAUX.

⁷ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822), sa femme Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) et leur fils Amédée BERTHOLLET (1783-1811).

⁸ Anne Françoise HUART (1767-1852), son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) et leur fils Émile BAUR (1792- ?).

⁹ Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART.

¹⁰ Louis MONGE (1748-1827) épouse Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827) en février 1796, Monge part en mission en Italie trois mois plus tard en mai 1796 et il n'a pas l'occasion de bien faire sa connaissance. Voir la lettre n°122. Louis Monge et sa femme habitent à la campagne à l'extérieur de Paris et ils viennent souvent séjourner chez Catherine à Paris.

157. Monge à Bonaparte, Rome, 27 mars 1798

Rome, le 7 germinal de l'an VI de l'ère républicaine¹

Mon cher général²,

Le courrier d'aujourd'hui portera au Directoire le traité que nous avons conclu hier soir avec le Consulat de la République romaine³. Si ce traité peut s'exécuter seulement aux trois quarts, les finances de l'armée d'Italie seront en bon état.⁴

Haller et le commissaire ordonnateur Villemanzky sont tranquilles sur l'opération de Civitavecchia. Des 6000 ou 7000 tonneaux, on en a déjà trouvé 4500 à Civitavecchia même. Le reste se trouvera à Livourne et Haller m'a expressément invité à vous assurer qu'il répondrait de tout.⁵

Cette opération est encore peu connue dans ce pays-ci, et l'on n'en parle presque pas ; mais celle de Gênes fait faire des conjectures auxquelles on en joindra d'autres lorsque celle-ci sera publique par le mouvement des troupes.⁶

Il sera nécessaire de faire sur les lieux quelques opérations de nivellement. Je pense que vous feriez bien de faire faire l'emplette de deux ou trois bons niveaux à lunette, afin de niveler rapidement. Le citoyen Prony⁷ peut vous aider beaucoup dans le choix et l'acquisition de ces instruments.

Je crois qu'il serait bien d'avoir aussi quelques jeunes gens habitués à l'usage de ces instruments. Un jeune officier d'artillerie, nommé Berge, pourrait vous être très utile⁸ ; le citoyen Berthollet connaît en partie ses talents et pourrait vous donner des renseignements sur l'utilité que vous pourriez en retirer.⁹ Je ne trouve ici ni cartes, ni documents d'aucun genre ; ainsi il faut tirer tout cela de Paris et en grand nombre d'exemplaires.¹⁰

C'est la langue arabe qui sera le plus nécessaire. J'espère trouver ici quatre hommes pour cet objet ; je les accaparerais ; mais les uns savent l'arabe littéral, d'autres savent le vulgaire, et entre eux tous, je les regarde comme un seul bon interprète. Au reste, je n'ai fait que les sonder ; je ne traiterai avec eux qu'au moment de l'embarquement.¹¹

Salut et respect.

Monge

¹ « Archives du dépôt de la guerre, Expédition d'Égypte », copie Ms 2192 BIF.

² Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

³ Les procès verbaux du Directoire indiquent que lors de la séance du 7 germinal an VI [27 mars 1798] les directeurs adressent leurs « félicitations aux commissaires du Gouvernement à Rome pour l'achèvement de la République romaine, avec laquelle ils sont chargés de négocier un traité d'alliance et d'amitié [...] ». (PV, t. V, p. 18.)

⁴ L'entretien de l'armée d'Italie mais aussi la préparation de l'expédition en Égypte représentent un coût très important. La question des finances est un objet de préoccupation qui apparaît à plusieurs reprises. Voir les lettres n°154, 155 et 156.

⁵ Emmanuel HALLER (1745-1816) administrateur et trésorier-général de l'armée d'Italie et Jacques-Pierre ORILLARD comte de VILLEMANNZY (1751-1830) commissaire ordonnateur en chef de l'armée d'Italie, chargés tous deux des questions financières de la campagne, seul l'ordonnateur dispose de pouvoir de décision financière. Voir la lettre n°158.

⁶ L'expédition d'Égypte est préparée en secret. Voir les lettres n°131, 153, 154.156 157 158 163 164 171 et 177. Le départ pour l'expédition s'effectue à partir des ports de Marseille, Toulon, Gênes et Civitavecchia. Voir la lettre n°155.

⁷ Gaspard-Clair-François-Marie RICHE baron de PRONY (1755-1839).

⁸ François BERGE (1779-1832) élève polytechnicien de la première promotion de l'École polytechnique.

⁹ Bonaparte répond à Monge le 16 germinal an VI [5 avril 1798] : « Nous aurons avec nous un tiers de l'Institut et des instruments de toute espèce.

¹⁰ Voir les lettres n°153, 156.

¹¹ Voir la lettre n°159.

158. Monge à Bonaparte, Rome, 28 mars 1798

Rome, le 8 germinal de l'an VI de l'ère républicaine¹

Mon cher général²,

Le courrier à qui j'ai remis ma lettre d'hier ne partant qu'aujourd'hui, je profiterai du retard pour vous faire passer la lettre ci-jointe du citoyen Villemanzky relative aux préparatifs pour l'embarquement de Civitavecchia ; elle vous tranquillisera vraisemblablement sur cet objet.³

Le général Saint-Cyr est arrivé.⁴ Il ne vous avait point vu immédiatement avant son départ de Paris, et il n'avait aucune instruction particulière par rapport à l'embarquement. Il m'a promis de surveiller cette opération.⁵

Les politiques présumant de l'embarquement de Gênes qu'il s'agit d'une expédition contre Naples.⁶ Le citoyen Haller⁷ partira pour Milan dans peu de jours ; du moins il en a prévenu hier matin le général Dallemagne⁸ par une lettre.

Salut et respect.

Monge

¹ Jacques-Pierre ORILLARD comte de VILLEMANZY (1751-1830) commissaire ordonnateur en chef de l'armée d'Italie, chargé des questions financières de la campagne. Archives du dépôt de la Guerre expédition d'Égypte. La lettre de Villemanzky qui était jointe à celle de Monge est transcrite dans la B.É.. Voir la lettre n°157.

² Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

³ Bonaparte à Desaix Paris le 20 Germinal an VI [9 avril 1798] « Je n'ai point reçu de vos nouvelles mais les dernières lettres que j'ai reçues de Monge du 8 germinal, étaient assez satisfaisantes. » (2376, *CGNB*). Voir la lettre n°157.

⁴ Laurent DE GOUVION SAINT-CYR (1764-1830). Il remplace officiellement Masséna à la tête de l'armée de Rome qui avait déjà laissé son commandement au général D'Allemagne à la suite de l'insurrection des officiers. Voir la lettre n°155. Sur les événements qu'a provoqués le remplacement de Berthier par Masséna à la tête de l'armée de Rome voir les lettres n°150, 151, 152, 153, 160, 161, 162 et 163.

⁵ Monge est en collaboration étroite avec les militaires pour la préparation de l'expédition. Les instructions relatives à la préparation de l'expédition ont d'abord été donnés à Berthier, puis transmis à Messéna, et à D'Allemagne. Voir la lettre n°153.

⁶ L'embarquement pour l'Égypte s'effectue à partir de deux ports français Toulon et Marseille et de deux ports italiens Gênes et Civitavecchia. Voir les lettres n°155 et 157. L'expédition d'Égypte est préparée dans le plus grand secret. Voir les lettres n° 131, 153, 154, 156, 157, 163, 164, 171 et 177.

⁷ Emmanuel HALLER (1745-1816) administrateur et trésorier-général de l'armée d'Italie.

⁸ Claude D'ALLEMAGNE (1754-1813).

159. Monge à Bonaparte, Rome, 28 mars 1798

Rome, le 8 germinal de l'an VI de l'ère républicaine¹

Mon cher général,

La nation des Maronites du Mont-Liban² possède à Rome un couvent près de *San Pietro in Vincolo*, où sept moines de cette nation vivent aujourd'hui du travail de leurs mains et sans être à charge au peuple de Rome.³ C'est parmi eux que se trouve Antonio Janus d'Alep qui, parlant et écrivant l'arabe, peut en Europe servir d'interprète pour les langues orientales.⁴

Ces religieux viennent de nous présenter la pétition ci-jointe, à laquelle ils ont réuni les copies d'actes de protection accordés à leur nation par les rois de France à deux époques différentes.⁵ Nous venons de prendre un arrêté portant que ces moines ne seront point inquiétés tant qu'ils ne diront, ne feront et n'écriront rien de contraire aux lois de la République romaine.

Vous verrez, citoyen général, jusqu'à quel point il peut être utile aux intérêts de la République française de se ménager des amis dans le Mont-Liban, et s'il convient que le Directoire fasse pour eux plus que nous n'avons cru devoir nous permettre.⁶

Salut et respect.

Monge

¹ Archives du dépôt de la guerre expédition d'Égypte. Copie Ms 2192 BIF.

² Les Maronites s'établissent au V^e siècle dans le Mont-Liban, non loin du tombeau de l'ermite Maron, dans les environs d'un couvent établi sur la rive droite de l'Oronte dans la région du Mont-Liban en Syrie. (HERZSTEIN R. (2009), « Les pères jésuites et les Maronites du Mont Liban : l'Université Saint-Joseph de Beyrouth », *Histoire, monde et cultures religieuses* 2009/1 (n°9), pp. 149-175, p. 151.)

³ Le couvent Saint-Antoine se trouve sur l'Oppius, en face de la Basilique San Pietro in Vincoli (Saint-Pierre-auxLiens) L'autonomie financière des moines est un élément déterminant qui permet à Monge de trancher sans délai sur l'attitude à avoir envers ces religieux.

⁴ Les Maronites formés au Collège de Rome sont des orientalistes érudits. Un des plus célèbres est Joseph-Simonius ASSEMANI (1687-1768), nommé à la bibliothèque vaticane. Monge participe à la préparation de l'expédition d'Égypte. Il est d'abord chargé par Bonaparte de l'imprimerie qui doit disposer de caractères orientaux, de trouver des interprètes et des cartes. Il rencontre des difficultés sur les deux derniers points. Voir les lettres n°153, 155, 156, 157 et 159.

⁵ « À cette lettre sont jointes la pétition et la copie de deux actes de protection accordés par Louis XIV le 28 avril 1649 et par Louis XV le 12 avril 1737 » Note sur la copie BIF. Mais le premier roi de France à accorder sa protection aux Chrétiens maronites est Saint-Louis en 1250 à Saint-Jean d'Acre .

⁶ Monge prend en compte le contexte diplomatique avec l'Empire ottoman. Le regroupement de toute la communauté maronite sous la protection spirituelle de l'Église catholique romaine et de la France conduit à l'élaboration d'une stratégie de survie unique dans la région, basée presque unitairement sur l'aide et les soutiens extérieurs. Ainsi la région du Mont-Liban va se transformer à la deuxième moitié du XIX^e siècle en une enclave étrangère au monde musulman qui les entoure. (HERZSTEIN R. (2009), p. 156.)

160. Monge à sa femme, Rome, 30 mars 1798

Rome, le 10 germinal an 6 ère républicaine

J'ai reçu, ma chère amie, tes deux lettres des 14 et 22 ventôse ; c'étaient les numéros 3 et 4.¹ Je suis fâché que les nouvelles de Rome t'aient donné de l'inquiétude.²

J'ai fait tout mon possible pour t'écrire aussitôt après l'événement ; mais le courrier extraordinaire de Masséna aura fait plus de diligence que le porteur de ma lettre.³ Nous n'avons personnellement jamais couru aucun danger ; et j'ai tout lieu de croire qu'il en sera de même par la suite.

La lettre que tu attendais de moi à mon arrivée à Rome et que Berthollet avait vue sur les bureaux du Directoire ou du ministre⁴ a été prise pour une des tiennes, et m'est parvenue il y a deux jours ; il en a été de même de celle du citoyen Florent pour sa femme⁵ ; ainsi c'est une lettre de moins que vous recevrez l'une et l'autre.

Je te serais obligé que tu me mandes tout ce que tu sauras de nouvelles. Nous ne recevons ici aucun papier de France ; ainsi nous ne savons moi du moins que ce que tu me mandes.⁶ Nous pensons être à peu près à moitié de notre besogne.⁷ Il faut espérer que dans un mois nous serons à la fin, et que si les nouvelles chaînes dont tu m'as parlé dans ta dernière ne viennent m'attacher ici ou ailleurs, je pourrai voler auprès de toi et je t'assure que cela sera avec bien du plaisir. Cependant que cet avis ne t'empêche pas de m'écrire ; il vaut mieux qu'une ou deux de tes lettres viennent me chercher à Paris que de m'exposer à être longtemps sans en recevoir.

Mille compliments à tous nos amis de l'École.⁸ Je suis accablé de pétitions, et la similitude des noms italiens me fatigue ; je n'ai pas le temps d'écrire à personne et mon ennui me met souvent dans une position peu convenable à cela.⁹ Fais donc mes excuses à Eschassériaux, à sa

¹ Les lettres n°3 de Paris le 4 ventôse an VI [4 mars 1798] et n°4 le 22 ventôse an VI [12 mars 1798]. Sur la numérotation des lettres par Catherine voir la lettre n°156.

² De Paris le 22 ventôse an VI [12 mars 1798, Catherine s'alarme : « je n'ai pas appris sans frémir, mon cher bon ami, ce qui est arrivé à Rome. Je le savais dès le 18 au soir et pour comble de malheur, la lettre que tu m'écris je ne sais de quelle date s'est trouvée égarée, ainsi que celle de la C[itoyenne] Florent, il n'y a que M^{lle} Manon qui a reçu la sienne ; le 19 le matin Berthollet me dit qu'il était certain qu'il y avait une lettre pour moi au secrétariat. J'écrivis une petite lettre au secrétaire avec prière de me la remettre. Il me répondit deux mots qui augmentaient mes inquiétudes ; je cours chez la C[itoyenne] Florent que je ne trouvais pas, en rentrant chez moi ta lettre du 10 [ou du 9] qui venait d'arriver par un gendarme, me tranquillisa beaucoup. Je la suppose d'après les événements ; mais tu ne m'en dis rien, les journaux et les on dit rendent tout cela chacun à sa manière dont le résultat est une insurrection parmi les militaires, un poste éborgné tout cela est fait pour effrayer sur les succès de votre mission et le peu de sûreté pour vos personnes quand une fois on a éprouvé pareille chose, il est bien permis d'être inquiète ; je désire bien ton retour [...] ».

³ Voir la lettre n°151. Le courrier extraordinaire d'André MASSÉNA (1758-1817) annonce au Directoire l'insurrection des officiers déclenchée par le remplacement de Berthier par Masséna à la tête de l'armée de Rome. Voir les lettres n°150, 152, 153, 155, 160, 161, 162 et 163.

⁴ Le ministre des Relations extérieures, Charles-Maurice de TALLEYRAND-PÉRIGORD (1754-1838).

⁵ Joseph Antoine FLORENS (1762-1842).

⁶ Monge exprime la nécessité d'être informé par les membres de sa famille sur l'esprit public à Paris et les résultats des élections, voir les lettres n°156, 163, 164, 167, 168, 171, 176 et 177.

⁷ Un mois plus tard, le 8 prairial an VI [27 mai 1798], Monge est à bord de la frégate la Courageuse en route pour Malte. Voir la lettre n°187. Même si il n'en informe pas sa femme sa « besogne » consiste aussi bien en l'établissement de la république romaine (voir les lettres n°145, 150, 152, 154, 155, 157 et 163) qu'en la préparation de l'expédition d'Égypte (voir les lettres à Bonaparte n°153, 156, 157, 158 et 159.)

⁸ Catherine loge à l'École polytechnique, elle occupe le logement de fonction du Directeur et sert alors d'intermédiaire entre Monge et ses collègues. Voir les lettres n°147, 151, 154, 156, 160, 164, 167 et 177.

⁹ Monge exprime à plusieurs reprises son ennui au cours de sa mission. Voir les lettres n°151, 163, 168, 171 et 182.

femme,¹ à Fillette, à son mari² et à tous ceux qui veulent bien se souvenir de moi. Adieu, je t'embrasse.

La présente t'arrivera peut-être un peu tard ; aussi je ne tarderai pas à t'écrire par le courrier.³

[À la citoyenne Monge
à l'Ecole Polytechnique
au ci devant Palais Bourbon
à

Paris]

¹ Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824) et Louise MONGE (1779-1874). Monge n'écrit pas à Eschassériaux alors que Catherine lui écrit le 4 ventôse an VI [4 mars 1798] « [...] nous attendons tous ta première lettre du Capitole avec bien de l'impatience, Eschassériaux surtout, compte beaucoup sur des détails de ta façon, nos amis aussi sont fort pressés d'en avoir parce que disent-ils on pourra y croire. » De la même façon que Monge souhaite être informé par les membres de sa famille (voir supra), à leur tour ils lui demandent ce service. Voir les lettres n°164 et 168.

² Anne Françoise HUART (1767-1852) et son mari Barthélémy BAUR (1752-1823).

³ Monge lui écrit deux jours plus tard le 12 germinal an VI [1^{er} avril 1798]. Voir la lettre n°161.

161. Monge à sa femme, Rome, 1^{er} avril 1798

Rome, le 12 germinal an 6^e

Le général Desaix, ma chère amie, vient d'arriver ici ce matin¹ ; il est parti trop promptement de Paris pour prendre tes commissions ; ainsi il ne m'a rien apporté en particulier ; mais il m'a fait grand plaisir en me disant que l'esprit de Paris s'améliorait de jour en jour.² Au reste, peut-être le départ de ce général est-il encore un secret pour Paris, et dans ce cas n'en parle à personne. Son arrivée ici nous fait grand plaisir ; nous espérons qu'il contribuera à rétablir le bon ordre dans l'armée qui se mutine toujours de plus en plus.³ Les officiers ont fait une fausse démarche en se rassemblant pour délibérer ; ils craignent les suites de cette affaire et ils ont juré de se soutenir tous.⁴ Cela met de l'embarras dans le service ; mais avec le temps tout s'arrangera, du moins à ce que je présume.

Ma fonction de faire les nominations de la République romaine m'a procuré une suite d'audiences, pendant l'une desquelles on m'a volé ma montre.⁵ Je suis sensible à cette perte non pas à cause de la valeur de l'objet, mais parce qu'elle vient de ma bonne Louise.⁶ Je pensais à elle toutes les fois que je remontais la montre, et maintenant toutes les fois que je pense à elle, je suis fâché d'avoir perdu sa montre. Au reste, le citoyen Faipoult⁷ m'en remettra une autre de petite valeur et qui me servira jusqu'à ce que je sois de retour auprès de toi, mais Dieu sait quand.

Je suis toujours obligé de t'écrire en hâte. On attend ma lettre pour fermer un paquet qui va partir pour le Directoire ; je n'ai que le temps de t'embrasser ainsi que tous mes amis.

Monge

¹ Louis-Charles-Antoine DESAIX (1768-1800), Monge le rencontre lors des négociations du traité de Campo Formio à Passeriano en septembre 1797 (voir la lettre n°132). Il participe aussi à l'élaboration du projet de l'expédition. (voir les lettres n°119 et 131.) Le commandement de la division qui doit s'embarquer de Civitavecchia est confié à Desaix. Les commissaires doivent collaborer avec lui. Voir la lettre n°153 et la lettre de Bonaparte à Monge, Daunou et Florens du 27 ventôse an VI [17 mars 1798] (2340, *CGNB*). Sur les préparatifs de l'embarquement de Civitavecchia voir aussi les lettres n°155, 157, 158, 160 et 166.

² À Rome, Monge a peu d'informations sur l'esprit public de Paris et les élections pour le renouvellement d'un tiers du corps législatif. Les informations se transmettent par l'intermédiaire de personnes connues. Voir les lettres n°156, 160, 163, 164, 167, 168, 171, 176 et 177.

³ La mission de Desaix à Rome n'est pas le rétablissement de l'ordre au sein de l'armée de Rome. C'est Gouvion Saint-Cyr qui en est chargé. Voir la lettre n°158. Monge tente de justifier la présence de Desaix à Rome sans rien dire de la préparation de l'expédition en Égypte. Sur le secret dans lequel est préparée l'expédition voir les lettres n°131, 153, 154, 156, 157, 158, 163, 164, 171 et 177.

⁴ Sur le soulèvement des soldats mécontents de l'arrivée du général Masséna à la tête de l'armée de Rome voir les lettres n°150, 151, 152, 153, 155, 158, 160, 162 et 163.

⁵ Voir la lettre n°160. Sur les instructions du Directoire aux commissaires de la République à Rome, voir les lettres n°145, 150, 152, 153, 154, 155, 157, 162 et 163.

⁶ Louise MONGE (1779-1874). Sur les rapports de Monge avec sa fille Louise, voir les lettres n°4, 9, 14, 20 et 27.

⁷ Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817).

162. Les commissaires au Directoire Rome, le 13 germinal, l'an 6 [2 avril 1798]¹

Commission du Directoire
Exécutif de la République française à Rome
N°12

Liberté Égalité

Rome, le 13 germinal, l'an 6 de l'ère républicaine
Les commissaires du Directoire exécutif envoyés à Rome
Au Directoire exécutif de la République française.

Citoyens Directeurs²

Nous devons vous instruire des événements qui viennent d'avoir lieu ici, relativement à l'exécution de vos ordres contre les officiers signataires d'adresses collectives et provocateurs d'insubordination.³

Le général Saint Cyr, sur les ordres du général en chef,⁴ pris le 11 les mesures nécessaires pour l'arrestation des officiers désignés : ce jour là même, il nous fit part des ordres qu'il avait reçus et de ceux qu'il allait donner. Nous aurions bien désiré pouvoir l'inviter à suspendre une exécution du succès de laquelle on n'avait point la certitude, dont on pouvait prévoir les résultats dangereux, dans un moment où tout était tranquille, à la veille d'une expédition importante (celle de Civitavecchia), qui pouvait manquer ou être dérangée.⁵

¹ Lettre conservée à la Bibliothèque municipale de Nantes.

² Philippe-Antoine MERLIN DE DOUAI (1754-1838), Nicolas François DE NEUFCHÂTEAU (1750-1828), Jean-François REUBELL (1747-1807), Paul BARRAS (1755-1829) et Louis-Marie de LA RÉVELLIÈRE-LÉPEAUX (1753-1824).

³ Lors de la séance du 18 ventôse an VI [8 mars 1798] les directeurs prennent des dispositions sur les mouvements insurrectionnels des troupes françaises à Rome. Ils donnent l'ordre au commandant en chef de l'armée d'Italie de faire arrêter et de conduire à Briançon les officiers se disant le comité central du corps d'officiers de l'armée de Rome, signataires d'un ordre du 7 ventôse interdisant toute sortie de marchandises de Rome sans leur permissions et les officiers se disant députés des officiers de l'armée réunis au Capitole signataires d'une déclaration du 7 ventôse an VI [25 février 1798]. Ils déclarent ne plus reconnaître Masséna comme général en chef ; ils dénoncent « les vols faits dans Rome par des monstres gradés et des administrateurs dévastateurs et corrompus, plongés nuit et jour dans le luxe et la débauche. » Lors de la même séance, le Directoire attribue à ses commissaires à Rome « toute autorité supérieure en matière civile, politique et financière dans le territoire de la République romaine » et « donne ordre à l'armée de déférer à leurs instructions ». Les commissaires doivent « vérifier tous les abus et dilapidations qui pourront leur être dénoncés ». (PV, t. IV, p. 121.)

⁴ Laurent de GOUVION SAINT-CYR (1764-1830) remplace Masséna à la tête de l'armée de Rome, il est sous les ordres de Guillaume Marie-Anne BRUNE (1763-1815) nommé général en chef de l'armée d'Italie le 18 ventôse an VI [8 mars 1798] à la place de BERTHIER qui est nommé chef d'état-major de l'armée d'Angleterre.

⁵ Le départ pour l'expédition en Égypte est effectué depuis quatre ports de la Méditerranée : Marseille, Toulon, Gênes, Civitavecchia. Les commissaires à Rome sont chargés de la bonne préparation de l'embarquement de Civitavecchia. Voir les lettres n°155, 157, 158, 160 et 162. Lorsque Godechot aborde la pouvoirs réels des commissaires, il indique que les rapports entre les commissaires et les généraux se sont inversés. Alors que lors de la 1^{ère} campagne d'Italie, les instructions complémentaires de Carnot réduisent les pouvoirs des commissaires au profit des généraux en chef, lors de cette mission en Italie, les instructions du Directoire réduisent le pouvoir militaire au profit du pouvoir civil des commissaires. « Ainsi le Directoire avait voulu rétablir le pouvoir des commissaires aux armées, sans le laisser voir aux généraux autres que le général en chef : depuis un an, les militaires de l'armée d'Italie avaient pris de telles habitudes d'indépendance qu'il apparaissait impossible au Directoire de rétablir d'un seul coup la suprématie de l'autorité civile. Il fallait conserver une apparence de supériorité au pouvoir militaire. » (GODECHOT J. (1941), t. II, p. 18.) Godechot indique que certains contemporains ne sont pas dupes et cite Duveyrier : « J'appris que la commission directoriale [...]

Nous aurions désiré qu'il eut été possible d'attendre un moment favorable et d'en référer en attendant au Directoire exécutif : mais vos arrêtés étaient si positifs, les ordres du général en chef étaient si précis, qu'aucune considération ne paraissait pouvoir permettre des modifications à l'exécution de ces ordres et de ces arrêtés.

Hier 12 officiers ont été arrêtés et conduits au château Saint-Ange. Les officiers se sont assemblés presque subitement au Capitole. On porte à 250 le nombre de ceux qui étaient réunis. Une députation de cette assemblée a été envoyée au général Saint-Cyr. Le général a refusé de les entendre et il a fait rassembler les corps dans leurs postes respectifs. Cependant les deux officiers arrêtés ayant écrit au général qu'ils n'étaient point signataires de l'adresse, le général a ordonné de suite leur mise en liberté.

Le général s'est rendu avec l'état major à la tête des corps assemblés. Nous étions avec lui, ainsi que nous en étions convenus. Il a lu une proclamation qui a été écoutée avec attention et qui paraît avoir fait une grande impression.

Le général a reçu les plaintes et réclamations des soldats et officiers, et leur a promis justice.

Aujourd'hui tout est tranquille, nous ignorons si des motifs secrets dirigent quelques uns des officiers, ou si leur insubordination n'est que l'effet du serment qu'ils ont fait de se soutenir tous et de ce point d'honneur qui met de la lâcheté à manquer à sa parole, et qui (ils le disaient hautement) est plus fort que tout, que l'autorité, que la loi. C'est là sans doute une erreur très dangereuse, mais ce n'est qu'une erreur que peuvent dissiper la raison [et] la persuasion, impuissantes d'ailleurs contre la malveillance.

Vous voyez, Citoyens directeurs, combien les circonstances sont peu favorables à l'exécution actuelle, soit de vos arrêtés relatifs aux officiers et à l'incorporation des 11 et 12^{ème} demi brigades, soit des mesures de rigueur que vous pourriez prendre contre les officiers qui vous ont été illégalement députés.¹

Salut et Respect.
Faipoult Daunou Monge Florens²

était partie pour Rome depuis plusieurs jours avec tous les pouvoirs, et notamment celui d'interdire aux généraux toute intervention dans les intérêts politiques, civils et financiers de l'armée.» (DUVEYRIER, *Anecdotes historiques*, p. 275 cité in GODECHOT J. (1941), t. II, pp. 18-19.) Godechot nuance le jugement de Duveyrier en disant que selon les instructions de base du Directoire cela est inexacte mais les circonstances et les événements à l'arrivée des commissaires à Rome ont conduit les commissaires à user de pouvoirs considérables vis-à-vis de l'armée. Le flou qui entourait la définition des pouvoirs des commissaires a ainsi déterminé des tensions et des conflits constants entre le pouvoir civil et militaire. (GODECHOT J. (1941), t. II, pp. 18-19.)

¹ Le 18 ventôse an VI [8 mars 1798], le Directoire ordonne « la suppression des 11^e et 12^e demi-brigades, ayant le plus participé aux mouvements d'insurrection, devant être amalgamées à d'autres demi-brigades, le chef de la 12^e devant être muté chef d'une autre demi-brigade au premier poste vacant. » (PV, t. IV, p. 121.) Quatre officiers sont venus avec congé délivré par l'adjudant général Gilly sur ordre du général Dallemagne : Louis DAVIN (17 ? - ?) capitaine à la 39^e demi-brigade ; Joseph DUCOS (17 ? - ?), sous lieutenant au 24^e chasseurs à cheval ; Claude-Ignace-Hilaire MOURRETE (17 ? - ?) et Jean-Augustin PION (17 ? - ?) tous deux capitaines aux 30^e et 61^e demi-brigades. Lors de la séance du 21 germinal an VI [10 avril 1798], le Directoire ordonne au ministre de la Guerre « d'arrêter militairement et d'interroger ces quatre officiers de l'armée d'Italie arrivés à Paris en affirmant être venus sur ordre du général en chef de l'armée de Rome pour donner des renseignements confidentiels ». (PV, t. V, p. 35.) Ces officiers sont finalement conduit de Paris à Briançon pour y être jugés en cour martiale. (PV, t. IV, p. 121.)

² Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817), Pierre DAUNOU (1761-1840) et Joseph Antoine FLORENS (1762-1842).

163. Monge à son gendre Marey, Rome, 3 avril 1798

Rome, le 14 germinal de l'an VI de l'ère républicaine

Vous êtes bien aimable, mon cher Marey, de m'avoir donné de vos nouvelles, de celles de votre femme et de celles de vos charmants enfants.¹ Je m'étais flatté que j'aurais le plaisir de vous voir tous à Paris ; je l'espérais encore lorsque je vous annonçais mon départ ; mais je commence à croire que cela sera impossible. L'intention du général Bonaparte en m'envoyant à Rome me paraît n'avoir été que de me détacher de Paris pour me rendre plus mobile et disposer de moi pour autre chose.² Cependant ne parlez de cela à personne, parce que le secret n'étant pas le mien, je ne puis en disposer.³ Je n'en écris pas même à ma femme, autant pour reculer les inquiétudes que cela pourra lui donner, que pour ne pas commettre d'indiscrétion. Au reste quand je serai dans le cas de m'éloigner encore davantage, je profiterai de la première occasion pour vous écrire, et me recommander à votre souvenir.

Si vous avez occasion de faire donner de mes nouvelles à mon frère de Beaune⁴ à qui je n'écris pas, je vous prierai de le faire.

La République romaine s'établit peu à peu.⁵ Les principales autorités sont nommées ; le Sénat, le Tribunal, le Consulat sont en activité. Les administrations des huit départements sont nommées ; il en est de même des tribunaux civils et criminels des départements, des tribunaux de censure, des juges de paix de tous les cantons. Nous nous occupons actuellement des municipalités de tous les cantons, et déjà deux départements sont complets et les listes sont sous presse ; les autres sont sur le métier.

La constitution est publiée, les lois organiques sont imprimées ; nous nous occupons d'un code civil en sorte que dans peu de temps la République romaine sera aussi avancée et peut-être plus que la Mère à toutes les autres.

Je vous suis obligé de l'intérêt que vous avez mis à la position dans laquelle vous nous avez cru ici ; mais nous n'avons jamais couru de danger réel. Il est bien vrai que l'espèce de rébellion à laquelle l'armée s'est portée pourrait bien l'affaiblir et l'exposer, et avec elle tous les Français qui sont en Italie ; mais l'armée le sentait elle-même et le combat n'a jamais été incertain.⁶

Le travail excessif auquel nous sommes forcés ici a contenu jusqu'ici mon exaltation naturelle et ma lettre n'a pas la chaleur que peut-être j'ai pu mettre dans d'autres, écrites dans un autre temps.⁷ Mais les circonstances changeront bientôt, et à moins que la contrariété produite par l'absence de ma famille ne m'accable, j'aurai vraisemblablement occasion de vous écrire de

¹ Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818), Émilie MONGE (1778-1867) et leurs deux fils Guillaume-Stanislas (1796-1863) et Gaspard-Louis (1797-1821) MAREY-MONGE.

² Monge est en mission en Italie non seulement pour la fondation de la République romaine mais surtout pour la préparation de l'expédition d'Égypte. Il arrive à Rome le 4 ventôse an VI [22 février 1798] (voir la lettre n°150) et rend déjà compte des premiers préparatifs de l'expédition trois semaines après son arrivée le 25 ventôse an VI [15 mars 1798] (voir la lettre n°153). Ses activités en tant que commissaire du Directoire semblent servir de couverture pour qu'il puisse se déplacer en Italie veiller à la préparation de l'expédition d'Égypte. Voir les lettres n°164 et 176.

³ Sur le secret dans lequel est préparée l'expédition d'Égypte voir les lettres n°131, 153, 154, 156, 157, 164, 171 et 177.

⁴ Jean MONGE (1751-1813) est professeur de mathématiques au Collège de Beaune.

⁵ Sur les instructions données aux commissaires du Directoire pour l'établissement de la République romaine voir les lettres n°145, 150, 152, 154, 155 et 157.

⁶ Le 2 ventôse an VI [20 février 1798] après s'être rassemblés, les officiers votent une délibération selon laquelle ils ne se soumettraient pas aux ordres de leur nouveau chef, le général Masséna. Voir les lettres n°150, 151, 152, 153, 155, 161 et 162.

⁷ Monge évoque les lettres écrites d'Italie l'année précédente animées des victoires de Bonaparte. Marey lui-même dans une de ses réponses souligne que l'enthousiasme de Monge est resté intact. Voir la lettre n°90. À plusieurs reprises Monge exprime la différence entre ses lettres en l'expliquant par l'ennui ressenti lors de sa mission institutionnelle et politique. Voir les lettres n°151, 160, 163, 168, 171 et 182. Sa femme le remarque et lui en fait le reproche dans sa lettre du 8 Floréal an VI [27 avril 1798]. Voir la lettre n°182.

grandes choses sur des objets accoutumés à réveiller de grandes idées, et qui par conséquent prêteront à l'exaltation.¹ Sur tout cela, *motus*².

Embrassez bien pour moi notre bonne Emilie. Si jamais je la revois, elle me trouvera vieilli, noirci, radoteur, bavard, distrait ; mais je ne l'en aimerai pas moins ; et ce sera un grand titre pour être souffert malgré les ridicules de l'âge. Au reste, la gloire de la République française qui se réfléchit sur tout ce qui l'environne est un vernis brillant qui cache bien des défauts.

Je vous prie de me rappeler au souvenir du bon citoyen Durand et à celui de son épouse, de son père et de sa mère ; ne m'oubliez pas non plus auprès des citoyen et citoyenne Royer.³

Le général Desaix qui est arrivé hier nous a dit que l'esprit à Paris s'améliorait de jour en jour⁴ ; j'espère que cela gagnera bientôt dans les départements ; et que les élections qui se font actuellement seront bonnes.⁵

Je vous embrasse bien tendrement, et vous prie de me conserver une place dans votre souvenir.

Monge

¹ Sur ce qui est propre à provoquer l'enthousiasme selon Monge voir les lettres n°4 et 5. Sur le caractère prestigieux et grandiose de l'expédition d'Égypte voir les lettres n°131, 153, 171, 174, 176, 184 et 187.

² L'expédition d'Égypte est préparée dans le plus grand secret. Voir les lettres n° 131, 153, 154, 156, 157 158, 164, 171 et 177.

³ Monge comme il en a l'habitude salue par l'intermédiaire de Marey des républicains de Nuits en Côte-d'Or. Les couples DURAND et ROYER n'ont pas pu être identifiés. Voir lettre n°176.

⁴ Louis Charles Antoine DESAIX (1768-1800), voir la lettre n°161.

⁵ Monge exprime à plusieurs reprises sa préoccupation au sujet des élections pour le renouvellement d'un tiers du corps législatif qui se tiennent les 20-29 germinal an VI [9-18 avril 1798]. Il n'est informé de l'esprit public à Paris que par l'intermédiaire des personnes qu'il connaît. Voir les lettres n°156, 160, 164, 167, 168, 171, 176 et 177.

164. Monge à sa femme, Rome, 12 avril 1798

Rome, le 23 germinal an 6 de la République française

Tes lettres deviennent rares, ma chère amie. Dernièrement tu m'as renvoyé une lettre qui t'était arrivée pour Bouchard¹ ; il y avait derrière un petit mot de toi, disant que tu la renvoyais à Rome, et ce petit mot m'a prouvé que tu te portais bien, car quand on désire une chose, on n'est pas difficile en preuves. J'ai reçu hier un courrier du général Bonaparte qui ne m'a rien apporté ni de toi ni de nos amis. Je ne lis point de papier public ; je crois bien qu'il en vient quelques-uns à Rome, mais on ne me les apporte pas, et d'ailleurs je n'aurais pas le temps de les lire, ainsi je ne sais rien de cette pauvre France.² Cependant j'ai entendu quelques patriotes dire qu'ils étaient contents de la nomination des électeurs. On dit que Garat³ et Pache⁴ sont du nombre. Si cela est, tu auras le plaisir de voir ce dernier, tu lui feras mes compliments.

Ma foi, ma bonne amie, quand tu t'es décidée à épouser un géomètre, si tu avais cru prendre un casanier que tu aurais toujours sous la main, tu t'es trompée.⁵ Beaucoup de marins ont été moins longtemps séparés de leurs femmes que je suis de toi depuis une douzaine d'années, et cela commence à me devenir plus pénible que jamais. Je t'assure que si jamais je puis me retrouver avec toi sous le même toit, dans la même chaumière, mangeant à la même gamelle, il faudra du canon pour me faire déguerpir. Hélas je l'avais déjà bien dit, et je me suis trouvé forcé de te quitter de nouveau.⁶ Au reste, ma chère amie, jusqu'à présent, je n'ai pas eu dans mes voyages le moindre accident ; au contraire, tout a réussi le mieux du monde, et j'espère qu'il en sera de même cette fois-ci.⁷

Dans ta dernière qui commence à être de vieille date⁸, tu me parlais d'une demi-confiance de Berthollet, et puis je n'ai rien appris de plus.⁹ Si tu le vois, fais lui mes compliments et présente mes respects à la citoyenne.¹

¹ Pierre-François BOUCHARD (1772-1832) polytechnicien participe à l'expédition d'Égypte.

² Sur la volonté et la nécessité de Monge d'être informé sur l'esprit public et l'actualité politique en France voir les lettres n°156, 160, 161, 163, 167, 168, 171, 176 et 177.

³ Dominique-Joseph GARAT (1749-1833) il est ministre de la Justice et de l'Intérieur lors du ministère de Monge à la Marine en 1792 et 1793.

⁴ Dominique-Joseph GARAT (1749-1833) il est ministre de la Justice et de l'Intérieur lors du ministère de Monge à la Marine en 1792 et 1793 et Jean-Nicolas PACHE (1746-1823). Voir la lettre n°167.

⁵ Monge ici exprime bien la nouveauté de sa pratique scientifique. On comprend que les biographes s'étonnent lorsque sa femme, la première ne s'attendait pas à un tel parcours de la part d'un homme qui entamait une « carrière dans les sciences. » Elle le lui écrit clairement dans sa lettre du 8 floréal an VI [27 avril 1798] : « [...] enfin mon ami tout a pris une face nouvelle depuis la Révolution, j'étais loin de m'attendre à ce changement, cela ne s'accorde guère, avec toutes tes promesses et désirs de ne plus nous quitter, je dis nous parce que je suppose au moins que tes enfants te sont encore chers, il n'ont pas démerité auprès de toi, ni moi non plus. Le temps seul fait mes torts, il n'est pas en mon pouvoir de les réparer ; reviens toujours je me trouverai bien heureuse et je ferai en sorte de te montrer que je ne suis pas insensible à ce sacrifice [...]. » Être géomètre dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, c'est précisément voyager et c'est encore plus s'embarquer, se mettre en route pour la découverte. Même si ce caractère s'est intensifié au cours de la Révolution comme le souligne Catherine, Monge indique très précisément qu'il n'a pas attendu la Révolution pour devenir un géomètre ambulant, un « juif errant » comme il l'exprime alors sur la *Courageuse* en route vers Malte. Lorsque Monge est nommé examinateur de la Marine, il doit effectuer des tournées qui peuvent durer jusqu'à trois mois. Voir la lettre n°187. Monge à l'approche de son embarquement se plait à multiplier les références au monde de la mer. Sur le goût de Monge pour la mer et son enthousiasme à l'idée de participer non seulement à une campagne militaire, une expédition scientifique mais aussi une expédition maritime voir les lettres n°38, 176, 177, 180, 181 et 187.

⁶ Le 1^{er} prairial an VI [20 mai 1798], Catherine lui répond avec méfiance : « Ta lettre d'aujourd'hui me prouve que tu as le désir de rentrer dans tes foyers, ou tu ne me dis tout cela que pour me préparer à une plus longue absence. »

⁷ Monge fait les mêmes vœux à la veille de son départ pour l'Égypte. Voir la lettre n°182.

⁸ Lettre de Paris du 22 ventôse an VI [12 mars 1798].

⁹ Monge fait semblant de ne rien savoir alors que dans sa lettre de Paris du 22 ventôse an VI [12 mars 1798] Catherine lui écrit : « [...] je désire bien ton retour, Berthollet m'a dit hier que tu ne resterais pas

J'écrirai dans une dizaine de jours au citoyen Eschassériaux² ; il tardera davantage à recevoir une lettre, parce qu'alors je n'aurai peut-être pas comme aujourd'hui l'occasion d'un courrier extraordinaire. Fais lui mes bien tendres compliments, ainsi qu'à son frère.³ Il m'aurait été si doux de jouir de leur société, de leur voir faire le bonheur de notre bonne Louise⁴ : de voir notre Emilie et son mari⁵ cet été à Paris ; mais quand on est si loin, peut-on concevoir de si douces espérances. Que cela néanmoins ne te donne aucune inquiétude. Je me porte à merveille et si je suis retenu plus longtemps que je ne l'avais cru, ce ne sera que par les affaires et non par d'autres empêchements.

Mille compliments à mes amis de l'École polytechnique.⁶ Mille caresses à Fillette et à son mari, à Paméla ; et compte sur les tendres sentiments de ton ami.

Monge

Le citoyen Faipoult qui est toujours des nôtres, toujours aimable, me charge de te faire ses compliments ; tu me rappelleras au souvenir de sa citoyenne et à celui de leur aimable Julie.⁷ Mille compliments à ma sœur. La pauvre femme a bien aussi sa part de l'inconvénient des maris ambulants⁸ ; mais aussi il y a le charme du retour et cela vaut bien quelque chose. Chaque fois que je reviens auprès de toi, il me semble que je vais à ma noce ; et quand je te revois, tous les ennuis se changent en plaisir.

longtemps là-bas, qu'il te verrait peut-être bientôt cette demi confiance a piqué ma curiosité, il n'a pas voulu la satisfaire, il m'a dit que c'était secret, pourvu que tu reviennes près de moi.[...] si je savais le secret de Berthollet, je m'arrangerais en conséquence, si cela doit encore t'éloigner de l'École je m'en irai chez moi : il n'est pas naturel que je tiens la place de quelqu'un dans cette maison. Si tu ne dois pas y revenir de sitôt, si tu en sais quelque chose mande le moi et surtout des détails sur votre grande affaire. » La question du logement de la famille Monge à l'École polytechnique semble être utilisée par Catherine pour en savoir davantage. Elle cherche à obtenir des informations par tous les moyens auprès de Berthollet : le 17 germinal an VI [6 avril 1798] : « [...] quelque soit le but de ce voyage, il ne peut être que fort long et dangereux, les bruits publics sur ce voyage sont la conquête de l'Égypte, d'autre le Canal de l'isthme de Suez... tout cela ne sont que des conjectures. Il ne transpire rien de positif. Berthollet est aussi discret qu'il faut l'être en pareil cas. J'ai eu beau lui faire boire du vin de champagne. Je n'ai rien obtenu. » À la réception de cette lettre de son mari le 1^{er} prairial an VI [20 mai 1798] elle veut lui faire comprendre qu'il n'a plus besoin de lui mentir : « [...] malgré ta discrétion à ne pas me parler de la grande Expédition, je sais que tu dois en être. ». Elle se montre par la suite très blessée par le silence de son mari sur sa participation à l'expédition. Voir les lettres n°163, 171 et 182.

¹ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) épouse de Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822)

² Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824) (dit « l'aîné »)

³ René ESCHASSÉRIAUX (1754-1831).

⁴ Louise MONGE (1779-1874) épouse Joseph Eschassériaux au retour de Monge de sa première mission en Italie le 11 brumaire an VI [1^{er} novembre 1797]. Voir la lettre n°137.

⁵ Emilie MONGE (1778-1867) et son mari Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818)

⁶ Le 22 ventôse an VI [12 mars 1798] Catherine lui écrit : « Tes collègues de l'École te font leurs compliments. Lermine continue à me bien traiter. » Logeant à l'École (voir supra), elle sert d'intermédiaire entre Monge et ses collègues de l'École. Voir les lettres n°147, 151, 154, 156, 160, 164, 167 et 177.

⁷ Anne-Germaine DUCHÉ (1762-1815) femme de Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817) et sa fille Charlotte-Germaine-Julie GRANDJEAN-DELISLE (?-1870). Les deux familles entretiennent de très bonnes relations. Voir les lettres n°3, 42 et 168.

⁸ Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827). jeune épouse de son frère Louis MONGE (1748-1827). Il supplée son frère en tant qu'examineur de la Marine. Il effectue ainsi les tournées dans différents ports de France. Voir les lettres n°26, 177, et 204.

165. Monge à Bonaparte, Rome, 12 avril 1798¹

Rome, le 23 germinal de l'an VI

Monge, commissaire du Directoire à Rome au général Bonaparte à Paris

Confirme l'assurance qu'on aura trois presses d'imprimerie avec des caractères arabes, syriaques, etc et des compositeurs.¹

Les interprètes sont rares. On en trouvera au premier port. Ne peut quitter Rome pour suivre l'expédition sans un ordre du Directoire.

¹ L'original de cette lettre n'ayant pas été retrouvé, le texte cité est celui d'un bref résumé conservé dans les archives de l'État-major de l'armée d'Égypte. [R.T.]

¹ Monge continue les préparatifs du départ pour l'Égypte, commencés dès Passeriano en septembre 1797. Voir les lettres n°119 et 131. Il se charge de l'imprimerie qui doit disposer de caractères orientaux, de trouver des interprètes et des cartes. Bonaparte lui recommande tout spécialement de s'occuper de l'imprimerie. Voir les lettres n°153, 155, 156, 157, 159 et 166.

166. Monge à Bonaparte, Rome, 15 avril 1798¹

Rome, le 26 germinal de l'an VI de l'ère républicaine

Bonaparte, général en chef de l'armée d'Angleterre à Paris

¹ « Les préparatifs du général Desaix à Civitavecchia sont presque terminés. L'imprimerie est expédiée pour cette ville. Le citoyen Faipoult ne peut être de l'expédition. Il insiste pour avoir un ordre du Directoire. La présence d'une frégate rassure le convoi.» (Résumé). [R.T.]. Monge est chargé par Bonaparte tout spécialement de l'imprimerie qui doit disposer de caractères orientaux. Sur les préparatifs de l'embarquement à Civitavecchia voir les lettres n°153, 155, 156, 157, 158, 159, 160 et 165.

167. Monge à sa femme, Rome, 16 avril 1798

Rome, le 27 germinal an 6^e

Voilà encore un courrier extraordinaire arrivé hier de Paris et qui ne m'a rien apporté de toi. Tu n'as pas, ma chère amie, l'adresse de la citoyenne Faipoult dont le mari reçoit très fréquemment des nouvelles¹ ; mais grâce à la citoyenne Van Loo² qui, en écrivant au citoyen Bernard, secrétaire général du ministre de la guerre,³ lui a mandé que tu te portais bien, ainsi que Louise et Paméla⁴ ; si donc je n'ai pas la jouissance de te lire, j'ai au moins la satisfaction de n'avoir point d'inquiétude sur vos santé.⁵

On dit que Pache, Ruisset, Antonelle, Goyer, etc. sont nommés électeurs de Paris.⁶ Cette fois-ci il paraît que les chouans ne domineront pas dans les assemblées primaires, et la République marchera.⁷ Je n'ai qu'un regret c'est de ne pas en avoir le spectacle, d'être loin de toi, loin de mon pays, loin de mes amis. Il faut espérer que le temps des sacrifices passera et qu'un jour je pourrai jouir de tout cela, ainsi que de la gloire de notre pays.

Dis à nos amis de l'École polytechnique que j'ai fait faire hier trois belles caisses de livres pour notre Bibliothèque ; par une des premières occasions, je t'enverrai la liste que tu leur remettras⁸ ; mais ils ne les recevront que tard, parce qu'elle ne pourra partir qu'avec tout le convoi qui sera au moins aussi considérable que celui de l'année passée. Ce convoi sera composé au moins de 300 caisses.

Mille compliments à tous nos amis, mes remerciements à la citoyenne Van Loo, mes respects à la citoyenne Faipoult, et compte sur les sentiments de ton ami.

Monge

¹ Anne-Germaine DUCHÉ (1762-1815), femme de Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817).

² Femme de César VAN LOO (Paris 1743-1821), le dernier des Van Loo peintres. Il se spécialise en paysages hivernaux et travaille à Turin et à Paris. *Bénézit, Dictionary of artists*, T. VIII, 2006, pp. 1218-1221.

³ BERNARD (17 ? - ?) secrétaire général du ministre de la guerre Barthélemy Louis Joseph SCHÉREMER (1747-1804).

⁴ Louise MONGE (1779-1874) et Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856).

⁵ Sans nouvelle de sa femme et de sa famille, Monge exprime de l'inquiétude. Bonaparte à deux reprises cherche à rassurer Monge sur le sort de sa famille et de sa femme. Le 1^{er} Floréal an VI [20 avril 1798], Bonaparte écrit à Desaix : « Mille choses à Monge ; sa femme se porte bien. » (2420, *CGNB*). Voir la lettre n°168. Voir aussi les lettres n° 151, 152, 153, 163, 173, 176, 181 et 182.

⁶ Monge exprime toujours une préoccupation pour l'esprit public et les résultats des élections d'avril 1798 voir les lettres n°156, 160, 163, 164, 168, 171, 176 et 177. Jean-Nicolas PACHE (1746-1823) ami de Monge. Voir les lettres n°13 et 164. RUISSET (17 ? - ?), Pierre-Antoine ANTONELLE, (17 ? - 18 ?), GOYER (17 ? - ?).

⁷ Comme cela s'est passé après la victoire des Royalistes à l'élection pour le renouvellement d'un tiers du Conseil des Cinq-Cents en avril 1797. Sur la montée des Royalistes et la réponse du Directoire, voir les lettres n°89, 90, 116, 118, 119, 131 et 132.

⁸ Catherine Huart continue d'occuper le logement de fonction du directeur de l'École, elle est en contact quotidien avec les collègues de son mari. Cette situation renforce le rôle d'intermédiaire de Catherine entre Monge et l'École. Voir les lettres n°147, 151, 154, 156, 164 et 177. Les livres sont envoyés le 5 floréal an VI [24 avril 1798] de Rome. Voir en annexe la transcription de la liste des livres envoyés de Rome pour la bibliothèque de l'École polytechnique transcrite par Rochas, administrateur de la bibliothèque de l'École polytechnique. Comme lors de sa précédente mission en Italie, Monge cherche à être utile à l'École alors que ses collègues Prieur, Guyton et Deshautchamps doivent la défendre et la protéger. Sur les signes de la préoccupation incessante de Monge pour l'École voir les lettres n°15, 17, 43, 77, 84, 85, 87, 95, 103, 127, 132, 145, 146, 151, 153, 156, 167, 168, 169, 170, 172, 175 et 185.

168. Monge à sa femme, Rome, 24 avril 1798

Rome, le 5 floréal an 6e de la République française

Je ne prévois pas, ma chère amie, qu'il parte de sitôt un courrier extraordinaire pour Paris, et je vais te donner de mes nouvelles par la poste ordinaire qui mettra deux fois plus de temps à te les porter.

Depuis cinq jours les élections des membres des conseils législatifs doivent être terminées et nous serons encore une dizaine de jours au moins sans connaître les résultats.¹ J'avais renoncé de bien bon cœur et pour toujours à toutes les fonctions publiques, non par indifférence pour le bien de notre pays, mais parce que les amis de la République me paraissent ne devoir plus avoir d'inquiétudes, et parce que les jeunes gens ayant plus de vigueur pour la bien servir, il faut leur laisser la place et les regarder faire à leur tour. Mais je désirerais bien aujourd'hui être appelé à la législature, et dans ce vœu je considère pour beaucoup ma satisfaction particulière. Ce serait le moyen de me rappeler décevement auprès de toi, et de me tirer honnêtement de ce pays-ci où je m'ennuie.² Non que j'y aie aucun désagrément, non qu'il y ait rien à craindre ; mais parce que j'ai impossible de prévoir quand je pourrai retourner à l'École.³ Au reste dans quelques jours nous en saurons davantage ; mais j'ai tort de fonder sur cette élection quelques espérances. Il y a tant de talents à Paris qu'on n'aura pas été pensé à moi, indigne et absent.

Le citoyen Garat qui est en route pour l'ambassade de Naples est ici dans ce moment⁴ ; il dîne aujourd'hui chez nous avec le général Desaix⁵, et il partira incessamment pour sa destination ; il n'attend que l'arrivée du citoyen Lachaise, son secrétaire de légation.⁶

Le citoyen Faipoult est toujours membre de notre Commission. Il nous est bien utile, et à moi particulièrement pour son ancienne amitié qui m'est bien précieuse.⁷ Il a encore reçu une lettre aujourd'hui de sa citoyenne⁸ ; ainsi que Florens⁹ de la sienne ; mais ils ont l'un et l'autre une femme courageuse, et la mienne ne l'est plus. Ne prends cependant ce petit reproche que comme une plaisanterie ; je serais fâché qu'il eût quelque chose de désagréable pour toi.¹⁰

Dans le moment des élections, tu aurais dû m'écrire trois fois par décade. Tu sais quel intérêt nous mettons tous à connaître la situation de notre pays, et nous n'avons du moins moi que les lettres particulières qui nous l'apprennent. Je ne lis pas de papiers publics¹¹ ; je ne vois plus

¹ Monge est préoccupé par le résultats des élections du 20 au 29 germinal an VI [9 au 18 avril 1798] pour le renouvellement du tiers du corps législatif (notamment après l'expérience des élections d'avril 1797 voir les lettres n°89, 90, 116, 118, 119), voir les lettres n°156, 160, 163, 164, 167, 176 et 177.

² Monge exprime à plusieurs reprises son ennui dans l'accomplissement de sa mission administrative et politique confiée par le Directoire. Voir les lettres n°151, 160, 163, 171 et 182. Catherine comme Monge fonde beaucoup d'espoir sur une élection au corps législatif pour permettre à son mari de rentrer à Paris (voir les lettres n°171 et 177).

³ Monge souhaite poursuivre sa tâche à la direction de l'École polytechnique (voir les lettres n°127, 145 et 146) et la protéger des attaques (voir les lettres n°17, 43, 77 et 95). Comme dans sa précédente mission (voir les lettres n°15, 17, 84, 87, 85, 103, 127), Monge ne cesse d'exprimer sa préoccupation au sujet de l'École. Voir les lettres n°146, 151, 153, 156, 170 et 185.

⁴ Dominique-Joseph GARAT (1749-1833) est envoyé comme ambassadeur à Naples en avril 1798.

⁵ Louis-Charles-Antoine DESAIX (1768-1800) voir les lettres n°161 et 163.

⁶ ? LACHAISE (17 ? - ?)

⁷ Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817) Monge a été son professeur et a étroitement collaboré avec lui en Italie. Les familles semblent entretenir de bonnes relations. Pamela et Louise sont amies avec sa fille adoptive Julie. Voir les lettres n°3, 42 et 164.

⁸ Anne-Germaine DUCHÉ (1762-1815)

⁹ Joseph Antoine FLORENS (1762-1842).

¹⁰ Monge se montre attentif et prend garde de ne pas contrarier inutilement sa femme. Lors de cette mission il est beaucoup plus inquiet pour sa femme. Voir les lettres n°151, 153, 163, 167, 173, 176, 181 et 182.

¹¹ Monge est préoccupé par le résultats des élections du 20 au 29 germinal an VI [9 au 18 avril 1798] pour le renouvellement du tiers du corps législatif (notamment après l'expérience des élections d'avril 1797 voir les lettres n°89, 90, 116, 118 et 119 et les lettres n°156, 160, 163, 164, 167, 176 et 177. Le discours privé supplée le discours public des journaux, il faut prendre les informations auprès de

les rapports intéressants d'Eschassériaux¹ ; je suis un pauvre exilé et je trouve mon exil amer. Oh, si je recevais l'ordre de retourner à Paris, comme j'irais vite. Je voyagerais jour et nuit ; je ne prendrais pas le temps de manger en route et j'arriverais auprès de toi. Adieu, ma chère amie, mille compliments bien tendres à tous nos bons amis, et compte sur tout l'attachement de
Monge

personnes de confiance. Monge reçoit la même demande de la part de sa famille et de ses amis. Voir les lettres n°160 et 164.

¹ Dès son élection à la Convention en 1792 Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824) produit de nombreux rapports sur les subsistances, l'administration, la politique intérieure, la réunion de la Belgique à la France, la police et l'agriculture qui sont publiés dans *Le Moniteur*. Lors du renouvellement de son mandat législatif en avril 1797 il continue à présenter de nombreux rapports, projets de décrets sur les affaires coloniales. 51 de ses rapports, projets de décrets, discours, motions ou opinions, ont été imprimés par ordre de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents, et de nombreuses publications notamment *De la diplomatie, des droits des peuples, des principes qui doivent diriger un peuple républicain dans ses relations étrangères* (an III). Voir la lettre n°177.

169. Monge à Guyton,¹ Rome, 24 avril 1798

Rome, le 5 floréal de l'an VI²

¹ Louis-Bernard GUYTON DE MORVEAU, (1737-1816) directeur par intérim de l'École lors de la mission de Monge (Voir les lettres n°145 et 146.)

² Première d'une série de quatre lettres mentionnées dans les Archives de l'École polytechnique (Art. VI, § 1, Sect. b2, n° 15 et n° 18) par lesquelles Monge décrit le contenu de plusieurs caisses de livres et objets divers destinés à l'École polytechnique et dont il prépare l'envoi avant son départ pour l'Égypte : Rome, 5 floréal an VI [24 avril 1798] ; Rome, 7 floréal an VI [26 avril 1798] ; Rome, 13 floréal an VI [2 mai 1798] ; Civitavecchia, 6 prairial an VI [25 mai 1798]. Seule la dernière de ces lettres est connue par un extrait publié à la suite. [R.T.]. Voir les lettres n°172, 175 et 185. Sur la volonté de Monge d'être utile à l'École même absent en contribuant à la constitution d'un fonds d'ouvrages pour la bibliothèque. Sur les signes de la préoccupation incessante de Monge pour l'École voir les lettres n°15, 17, 43, 77, 84, 85, 87, 95, 103, 127, 132, 145, 146, 151, 153, 156, 167, 168, 169, 170, 172, 175 et 185.

170. Monge à Hachette, Rome, 25 avril 1798
Rome, le 6 floréal de l'an VI¹

² Cette lettre à celui qui enseigne désormais la Géométrie descriptive à l'École polytechnique, Jean-Nicolas-Pierre HACHETTE (1769-1834) est perdue, mais il en a publié un extrait dans une note intitulée « Analyse appliquée à la géométrie », dans la *Correspondance sur l'École impériale polytechnique*, vol. 1, n° 7 (1807), p. 209-213. Il s'agit d'abord de la solution d'un problème de géométrie différentielle (pp. 209-211) : « Trouver l'équation de la surface développable qui a pour arête de rebroussement une courbe à double courbure, dont on connaît l'équation unique aux différences ordinaires ? Solution par M. Monge » (voir TATON R. (1951), p. 230.) Ensuite, il démontre un théorème de géométrie analytique (pp. 211-213). En note, Hachette indique que « M. Monge [lui] a envoyé la démonstration de ce théorème de Rome le 6 floréal an 6 [...] » Ce théorème porte sur « les relations existant entre les divers coefficients qui interviennent dans un changement d'axes rectangulaires dans l'espace ». Dans cette lettre à Hachette « Monge démontre par des considérations de géométrie pure les relations qui existent entre les cosinus directeurs de trois axes rectangulaires considérés par rapport à trois autres axes rectangulaires de même origine et entre les cosinus directeurs du second système d'axes par rapport au premier. Les six formules classiques de chaque groupe avaient déjà été signalées par Euler et Lagrange et la seule originalité de la démonstration de Monge est sa méthode simple et purement géométrique. » TATON R. (1951), p. 124 et 139. Cela montre que Monge en Italie, quelques semaines avant de s'embarquer pour l'Égypte ne se désengage pas de sa mission d'élaboration de l'enseignement destiné aux élèves de l'École polytechnique, comme il le souligne de Venise huit mois auparavant en écrivant à sa femme qu'il n'a pas encore achevé ce qu'il a entrepris. Voir la lettre n°127.

171. Monge à sa femme, Rome, 26 avril 1798

Rome, le 7 floréal de l'an VI¹

Ne parle à personne de ma demi-confiance.²

J'attends toujours, ma très chère amie, de tes nouvelles avec grande impatience et il y a grande apparence, s'il ne survient pas contre-ordre du Directoire, et il n'y a pas de raison pour que ce contre-ordre ait lieu, ou si je ne suis pas appelé à Paris,³ et il n'est pas probable que je le sois, que d'ici trois ou quatre jours je serai forcé d'aller rejoindre Berthollet.⁴ Si cela ne me forçait pas de m'éloigner encore plus de toi, et si cela ne reculait pas de plusieurs mois l'époque où je m'étais flatté de te rejoindre pour prendre racine auprès de toi et ne plus te quitter, je ne serais pas grandement contrarié ; parce que l'Italie m'ennuie et que depuis mon départ je n'ai pas encore été accessible à cette exaltation douce qui me faisait battre le cœur l'année passée,⁵ et qui pouvait te faire lire quelques unes de mes lettres avec intérêt.⁶ J'espère, si je suis forcé à pousser plus loin mon voyage, si je revois Berthollet et beaucoup d'autres personnes que j'aime et que j'estime, si un nouveau spectacle aussi grand et aussi beau que celui de l'année dernière se présente à moi, j'espère, dis-je, que j'y serai sensible et que mes lettres pourront

¹ Copie de la bibliothèque de l'Institut de France Ms 2192 sur laquelle est inscrit « Archives d'Alphonse Marey-Monge auquel Madame Monge l'a donnée. ». Une autre copie se trouve dans la B.E. T. III pp. 156-157.

² L'expédition d'Égypte est préparée dans le plus grand secret. C'est la première fois que Monge aborde le sujet avec sa femme alors que dès le 17 germinal an VI [6 avril 1798]. Voir infra et les lettres n° 131, 153, 154, 156, 157, 163, 164 et 177.

³ Ce raisonnement de Monge donne beaucoup d'espoir à Catherine. Elle écrit de Paris le 16 floréal an VI [5 mai 1798] : « Que de plaisir ta lettre du 7 de ce mois, m'a fait mon cher bon ami. Je crois y entrevoir que tu reviendras près de nous quand tu sauras ta nomination au corps législatif, tu dois le savoir maintenant, tu as sûrement reçu ma lettre du 1^{er} de ce mois, c'est un courrier extraordinaire qui te l'a portée il est parti la nuit du 1^{er} au 2. Je te l'avais adressée à Rome, à tout hasard car je ne t'y croyais plus, mais comme ce courrier devait te voir quelque part que ce fut, j'espère que tu l'a eue, et que tu es en route pour revenir ; oh je ne te lâcherai plus j'ai frisé de trop près, une séparation qui pouvait être éternelle quelle situation ! aucun des voyageurs n'ont encore écrits, juge donc mon cher bon ami être des années sans savoir où tu serais ni ce que tu deviens quelle existence ! » Voir la lettre n°168.

⁴ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822). Voir la lettre n°174. Selon Catherine, Berthollet a plus de raison de s'embarquer pour l'Égypte que Monge. Sa participation à l'expédition semble plus déterminée par sa situation conjugale que par sa pratique scientifique. Elle écrit en réponse le 16 floréal an VI [5 mai 1798] : « [...] tu n'as aucune raison de t'éloigner [de ta famille], si j'en juge d'après moi mon ami il me semble que tu ne dois pas être malheureux avec nous. » L'épouse du chimiste, Marie-Marguerite Baur, s'est confiée à Catherine et à Monge. Elle écrit à ce dernier le 30 germinal an VI [19 février 1798] : «J'ai sujet de croire, obligeant ami, d'après ce que vous avez bien voulu faire pour moi près de mon mari que vous ne serez point insensible à la nouvelle marque de confiance que je vous donne en vous faisant un récit succinct de notre existence respective. Il m'a quitté j'ai tout lieu de le croire plus occupé que jamais de l'adroite courtisane qui se fait donner de l'argent qu'elle doit toucher à volonté chez les [Donzonni] à Milan et autres galanteries à souhait que mon nigaud payera, je le crains, au dépend de dettes que nous venons de contracter de très bonne intelligence [...], ayant emprunté à des personnes qui connaissent ses nouveaux goûts et qui s'apercevront que cela dérange l'ordre de mes finances si je ne rembourse pas promptement, ce qui sera infiniment humiliant pour tous deux, particulièrement pour moi ; il ne m'a laissé aucunement entrevoir que cela finirait, et j'ai bien sujet de craindre que cela ne nous mette pour la vie très mal à l'aise. Je n'ai point persisté dans le projet de séparation de bien, parce que je suis toujours première créancière, et que par là même je lui conserve ce qui nous reste, ce qui serait une faible ressource, mais un témoignage constant de l'attachement que je lui prouverai jusqu'à mon dernier moment. »

⁵ Lors de sa première mission en Italie en tant que savant, menée au rythme des révolutions italiennes, des victoires et des stratégies diplomatiques du général Bonaparte. Les missions strictement politiques, administratives et institutionnelles ennuièrent Monge. Voir les lettres n°151, 160, 163, 168 et 182.

⁶ Monge exprime à plusieurs reprises la différence entre ses lettres de la première mission en Italie et celles de cette dernière mission. Cela devient même un objet de la colère de Catherine dans ses deux lettres du 8 floréal an VI [27 avril 1798]. Voir les lettres n°163, 164 et 182.

encore t'amuser.¹ Quelque chose qui arrive, celle-ci ne sera pas la dernière que je t'écrirai d'ici, mais la première tardera davantage à t'arriver, parce que celle-ci est portée par un courrier extraordinaire.

Si je m'éloigne davantage, ma chère amie, je t'écrirai le plus souvent que je pourrai. Je profiterai de toutes les occasions dont je pourrai avoir connaissance, et en supposant que les courriers ne partent pas fréquemment, je t'écrirai toujours à mon ordinaire et tu recevras mes lettres par paquet. Oh ! si j'avais avec moi un enfant qui pût profiter de l'instruction qu'il pourrait prendre d'un pareil voyage, et à qui elle serait bien plus utile qu'à moi, je serais enchanté de voir et d'apprendre avec lui.² Mais tous les soirs, en me retirant, je te ferais le détail des événements de la journée, je bavarderais avec toi ; je tâcherais de te faire voir les objets par mes yeux ; je chercherais à te faire aimer le pays où je serais, à te donner du regret de ne pas y être et qui sait, si je ne serais pas capable de te donner envie d'y venir.

Quelque part que ce fut, pourvu que la misère ne nous attaque pas, je t'assure que ce serait le paradis pour moi. Tu craignais dans une de tes lettres que je ne retournasse maussade et ennuyé de mon ménage. Tu ne m'as pas bien jugé. Ce qui me donne l'air occupé, c'est le travail dont je suis chargé. Mais si j'étais auprès de toi, sans besogne de commande qu'il fallut faire dans le jour, et enfin dans la même situation où j'étais dans la rue des Petits Augustins avant la Révolution, je suis persuadé que, du moins à beaucoup d'égards, tu me retrouverais comme j'étais alors.

Le secret qu'il faut garder sur l'expédition dont je peux faire partie m'a empêché de t'en parler plus tôt et m'empêche encore de te donner aucune indication.³ Je le ferai dès que cela pourra avoir lieu sans inconvénients, et, en attendant, faisons des vœux pour la gloire et la prospérité de la République ! Puisse-t-elle marcher toujours avec la même rapidité vers les grandes

¹ Monge emploie aussi le terme de « spectacle » lors du mouvement de révolutions stimulé dans les villes de la région de Modène. Voir la lettre n°35. Sur la nature grandiose de l'expédition voir les lettres n°131, 153, 163, 174, 176, 184 et 187.

² Le 16 floréal an VI [5 mai 1798], Catherine exprime en réponse une opinion bien différente sur l'expédition en utilisant la réflexion de Monge. Elle partage bien son avis selon lequel un tel projet s'adresse aux jeunes et cela lui permet de souligner que Monge n'a plus l'âge d'y participer. D'autre part elle semble aussi lui dire qu'elle a compris qu'il avait déjà participé à la conception et la préparation de ce projet et que cela devrait lui suffire : « [...] je ne trouve rien de beau dans une chose que je ne connais pas, nous admirerons bien mieux ici ensemble les grandes et belles choses qui résulteront d'une expédition conçue par d'aussi grands génies, ce n'est pas à ton âge qu'on court tant de hasard surtout lorsque cela fait le malheur de sa famille [...]. Voilà bientôt la 21^e fois que les genets fleurissent depuis que j'ai le bonheur d'être avec toi il n'y a que tes absences qui m'ont paru longues le reste a passé comme un songe, viens finir le reste de notre carrière ensemble, nous ne nous apercevrons pas de la vieillesse qui arrive à grands pas... » Monge n'aime pas apprendre et découvrir seul et aime se faire accompagner d'un enfant lorsqu'il voyage. Cela apparaît à plusieurs reprises. Voir les lettres n°9, 20, 48 et 173. Il semble que pour « bien voir » Monge ait besoin de « faire voir ». L'acquisition et l'élaboration des connaissances sont étroitement liées à leur transmission. Après sa formation élémentaire en mathématiques chez les Oratoriens de Beaune et de Lyon, Monge poursuit son étude des mathématiques en même temps qu'il commence à les enseigner à Mézières à partir de 1766. Cette caractéristique de sa pratique de recherche permet de saisir la dynamique d'élaboration de son œuvre mathématique. C'est chez les Oratoriens de Lyon dès 1764 qu'il s'initie à cette pratique alors qu'encore élève il est chargé d'un enseignement de Physique. Elle est décrite clairement dans le « projet de Directoire à l'usage des jeunes régents » dont les copies ont été diffusées dans les collèges de 1720 à 1750 : « La congrégation de l'Oratoire emploie ordinairement ses élèves à étudier et enseigner les humanités [...] [parce qu'elle] est convaincue qu'en mêlant l'instruction à l'étude, on s'instruit mieux soi-même [...] » Cité dans COSTABEL P. (1986), « L'Oratoire de France et ses collèges », *L'enseignement classique au XVIII^e siècle*, Paris, Hermann, pp. 66-100, p. 72. (La copie citée appartient aux archives de l'Oratoire actuel à Montsoult (S.-etO.) Costabel indique en note qu'elle a appartenu à Michel Chasles et paraît dater de 1750.) On retrouve ce trait dès la fondation de l'École polytechnique en 1794 lorsque parmi les élèves les plus brillants sont choisis des « chefs de brigade » qui ont pour tâche de guider les autres élèves. TATON R. (1951), p. 39.

³ Monge justifie son silence auprès de sa femme. Il n'en dit rien pour ne pas l'inquiéter mais c'est le contraire qui se produit : elle se montre particulièrement blessée par cette attitude. Voir les lettres n°163, 164 et 182.

destinées qui lui sont réservées,¹ et toi, puisses-tu penser quelquefois à moi, ne pas t'inquiéter de mon absence et mener pendant les quatre ou cinq mois qui vont venir une vie heureuse ! Adieu, ma chère amie, tu sais combien je t'aime tendrement.
Monge

J'embrasse de tout mon cœur la bonne Louise, son mari, son beau-frère,² Paméla,³ Fillette, son mari, son enfant.⁴ Fais mes compliments à toute l'École.⁵

¹ Les femmes des savants tout en connaissant les motifs qui déterminent l'action de leur mari expriment leur difficulté à se positionner comme eux dans ce temps accéléré et orienté vers le progrès et le bonheur futurs. Au sein de l'idée de progrès ce n'est pas le présent qui détermine le futur, mais le futur qui détermine le présent et le rythme. Les femmes revendiquent leur perception ancrée dans le présent qu'elles vivent. Elles en viennent même à penser que ce présent qu'elles subissent est déterminé par l'idée de progrès et les projets mis en œuvre pour les générations futures. Cela montre un décalage entre le temps de la science et le temps à dimension individuelle et personnelle. Marie-Marguerite Baur, la femme de Berthollet écrit à Monge le 30 germinal an VI (voir la lettre n°3) : « L'importance de l'expédition qui doit faire le bonheur de l'univers nous impose des sacrifices, et l'on dira je l'espère, que nous aussi nous avons bien mérité de la patrie. » Catherine à son tour de Paris le 20 brumaire an VII [10 novembre 1798], alors qu'elle ne reçoit pas de nouvelles de Monge, elle exprime son découragement en remettant en cause l'idée du bonheur collectif qui conduit à corrompre le bonheur individuel : « [...] je ne sais si le bonheur que vous préparez à la génération future sera apprécié par elle ce qu'il aura coûté de larmes et de chagrin à la présente, quant à moi et aux miens qui ne l'éprouverons jamais, je ne fais qu'un vœu c'est celui de te savoir heureux, il paraît qu'il ne sera pas exaucé et que je n'aurais jamais le bonheur de te revoir, encore si je recevais de tes nouvelles directes, je me trouverais heureuse mais je n'y compte plus. » Ainsi, Catherine refuse de partager l'enthousiasme de Monge pour un projet de conquête militaire et d'expédition scientifique Le 20 Prairial an VI [8 juin 1798], elle écrit : « Ces grandes choses sont au-dessus de ma sphère, les heureux résultats seront pour des gens qui ne sauront pas seulement si nous avons existé, ni combien ils auront coûté de larmes. » Elle tient tout de même à lui faire remarquer que c'est la première fois qu'elle est en désaccord avec son action en faisant valoir son bonheur personnel et qu'elle a non seulement soutenu son engagement révolutionnaire mais aussi partagé sa vision et son projet avant même 1789, elle écrit de Paris le 19 germinal an VI [8 avril 1798] « Jouissons du reste de vie que nous avons encore à parcourir, oublions ensemble tous les sacrifices que nous avons faits l'un et l'autre à notre patrie, que je suis prête à recommencer si les mêmes dangers existaient, car sur cela tu sais que nous n'eûmes jamais qu'un [avis], que mon amour pour la liberté a devancé la Révolution. Aujourd'hui que la République a triomphé de tous ces ennemis laisse à d'autres à agrandir ses ressources ne t'en mêle pas. ». Voir les lettres n°181 et 182.

² Louise MONGE (1779-1874) et son mari Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824) dit l'aîné afin de le différencier de son frère René ESCHASSÉRIAUX (1754-1831).

³ Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla.

⁴ Anne Françoise HUART (1767-1852), son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) et leur fils Émile BAUR (1792- ?).

⁵ Catherine occupe le logement de fonction du directeur de l'École polytechnique même en l'absence de Monge. Elle sert alors d'intermédiaire entre Monge et ses collègues. Voir les lettres n°147, 151, 154, 156, 167, 177

172. Monge à Guyton,¹ Rome, le 7 floréal an VI [26 avril 1798]²

¹ Louis-Bernard GUYTON DE MORVEAU, (1737-1816) directeur par intérim de l'École lors de la mission de Monge (Voir les lettres n°145 et 146.)

² Deuxième lettre (Rome, 7 floréal an VI) mentionnée dans les Archives de l'École polytechnique : cf. 24 avril. [R.T.] Voir les lettres n°169, 175 et 185.

173. Monge à sa fille Émilie, Rome, 2 mai 1798

Rome, le 13 floréal de l'an VI de la République

Ta dernière me fait de la peine, ma chère amie,¹ mais j'attribue tes inquiétudes à l'absence de ton mari² ; s'il avait été là, tu aurais montré plus de courage. Je n'ai pas le choix de ma conduite, et demain matin je me mettrai en route pour l'expédition.³

Toutes les fois que je voyage, il me semble toujours que, comme autrefois, j'ai l'une de vous ou quelquefois toutes les deux, auprès de moi.⁴ Dans les beaux climats où nous allons partir, ce sera encore la même chose, et j'aurai double plaisir. Quelque part que le souffle du dieu des armées nous fasse arriver, du sommet de quelque monument, au bord de certain fleuve, au bruit de certaines cataractes, ou le soir sous la tente dans le désert, je t'écrirai, ma chère amie, et il me semblera que je te parlerai.

J'ai une grâce à te demander, c'est d'aller à Paris tenir compagnie à ta mère. Ton mari me mandait dernièrement que Louise devait aller avec Eschassériaux dans la Charente Inférieure.⁵ Cela lui fera un vide ; et il n'y a que toi qui puisses le remplir.⁶

Devant partir demain, et pressé de besogne, je n'ai pas le temps d'écrire à mon frère de Beaune.⁷ Fais-moi le plaisir de lui faire mes adieux et mes excuses.

Adieu, ma chère Emilie, fais agréer mes respects à toutes les aimables citoyennes de la société de Nuits, pense quelquefois à moi, et compte sur la tendresse de ton père.

Monge

¹ Émilie MONGE (1778-1867).

² Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818). Émilie est chez elle à Nuits alors que son mari est à Dijon.

³ Émilie, comme sa mère, écrit à Monge en tentant de le dissuader de s'embarquer pour l'Égypte. Les arguments sont identiques : occuper son siège au Conseil des Anciens et ne pas faire souffrir sa famille. Le 29 Germinal [an VI] [18 avril 1798], elle lui écrit : « Ah mon cher papa combien ta dernière lettre m'a affectée ; je ne puis te rendre la peine qu'elle m'a faite, tu sembles croire que nous ne nous verrons plus, quel est donc ce fatal voyage ? ah mon cher papa conserve toi pour tes enfants et pour tous ceux qui t'aiment, n'entreprends rien qui puisse nous faire courir le risque de te perdre. Tu es nommé député à Dijon on dit même que tu l'es aussi à Paris. Tu vois que tes concitoyens te rappellent parmi eux d'ailleurs je viens de voir la liste des savants qui doivent partir avec toi un de plus ou de moins n'empêchera pas cette mission et puis tu seras bien plus utile dans ta patrie, on compte beaucoup sur toi pour organiser l'instruction publique. Ah j'espère que tu te rendras aux vœux de tes enfants et de tes concitoyens, que tu quitteras pour toujours cette maudite Italie et que pour toujours aussi tu seras dans le sein de ta famille. Je serai dans une bien grande inquiétude, jusqu'à ce que je sache ta décision. Ah si ton Émilie t'es chère, fais qu'elle soit en ta faveur, envisage mon cher papa quel plaisir nous aurions à nous revoir après avoir craint de ne plus jouir de ce bonheur ; lorsque j'ai reçu ta lettre je ne savais pas encore tu étais député, elle m'avait accablée, heureusement que j'ai reçu une heure après une lettre de mon mari qui me disait que ta nomination était sûre. L'idée que tu accepteras m'a tranquillisée, mais, mon cher papa, qu'il me serait affreux d'apprendre le contraire. Mon mari n'a pas encore vu ta lettre il était à Dijon comme électeur et je l'attends aujourd'hui il m'a mandé qu'il t'avait écrit il y a 2 jours pour t'apprendre cette nouvelle ; adieu mon cher papa réponds-moi sur le champ car je compterais tous les jours jusqu'à ce temps, mais surtout que tu rendes à ta famille et que tu lui ôtes l'inquiétude qu'une si longue absence lui donnerait. Adieu donc tes petits enfants et tes grands se portent bien et ils vivent dans l'espérance de te revoir bientôt. Ton Émilie. »

⁴ Lors de ses tournées en tant qu'examineur de la Marine, Monge avait pour habitude de se faire accompagner de ses filles Émilie et Louise MONGE (1779-1874). Sur l'attitude pédagogique de Monge envers ses enfants voir les lettres n°9, 48, 20, 131 et 171.

⁵ Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824) est député élu par la Charente depuis 1791 sans interruption.

⁶ Monge est inquiet pour sa femme et cela dès le début de sa mission. Voir les lettres n°151, 153, 163, 167, 168, 176, 181 et 182.

⁷ Jean MONGE (1751-1813). Le plus jeune des frères Monge. Il est professeur de Mathématiques à Beaune.

174. Monge au Directoire, Rome, 2 mai 1798

Rome, le 13 floréal de l'an VI de l'ère républicaine

Monge, l'un des commissaires du Directoire exécutif envoyés à Rome au Directoire exécutif

Citoyens directeurs,

Je reçois l'ordre que vous me donnez, en date du 26 germinal, de partir avec l'expédition qui se prépare à Civitavecchia. En conséquence, je me rendrai demain dans ce port où le général Desaix attend les derniers ordres pour mettre à la voile.¹

Je suis infiniment sensible, citoyens Directeurs, aux témoignages honorables de confiance que vous avez bien voulu exprimer dans votre lettre.² Je vous prie de compter sur le zèle avec lequel je m'efforcerai de contribuer de mes faibles moyens à la gloire de la République et à l'accomplissement des grandes vues de son gouvernement.³

Salut et respect.

Monge

¹ Lettre du Directoire du 26 germinal an VI [15 avril 1798]. Monge est invité à s'embarquer avec le général Louis-Charles-Antoine DESAIX (1768-1800) pour l'expédition préparée à Civita-Vecchia (AF III 517, plaquette 3310, pièce 1, minute de Merlin de Douai, copie au registre du bureau particulier, AF III 18, pp. 146-147) (PV, t. IV, p. 45.) Voir la lettre n°178.

² Monge le souligne dans les lettres suivantes à Marey et à Catherine. Voir les lettres n°176 et 177.

³ Sur la nature grandiose de l'expédition voir les lettres n°131, 153, 163, 171, 184 et 187.

175. Monge à Guyton¹, Rome, le 13 floréal de l'an VI [2 mai 1798]²

¹ Louis-Bernard GUYTON DE MORVEAU, (1737-1816) directeur par intérim de l'École lors de la mission de Monge à Rome (Voir les lettres n°145 et 146.) Il faut noter une trace supplémentaire de la préoccupation de Monge pour l'École à la veille de son départ après avoir reçu l'ordre du Directoire de s'embarquer. L'École a dû faire face à des attaques dès la première absence de Monge en 1796 et 1797. Voir les lettres n° 17, 43, 77 et 95. À son retour il accepte la direction de l'École afin de la défendre. Voir la lettre n°127. Comme dans sa première mission (voir les lettres n°3, 15, 84, 87, 103, 95, 132) Monge ne cesse jamais de montrer une active préoccupation pour l'école(voir les lettres n°145, 146, 153, 156, 167, 168, 169, 170, 172, 175 et 185). Monge a aussi reçu la lettre de Marey avec celle de sa fille du 29 germinal [an VI] [18 avril 1798], à laquelle il répond le même jour (voir les lettres n°173, 176 et 177). Son gendre Marey cherche à alimenter l'inquiétude de Monge pour l'École afin de le persuader de ne pas s'embarquer en évoquant l'inefficacité de Guyton à la direction et des problèmes que Monge connaît bien : l'enseignement de la mécanique et les modalités de l'examen des élèves dans ce domaine ainsi que la question de l'usage des mathématiques enseignées à l'École, ce qui revient à remettre en question le but même de l'institution scientifique. Le 27 germinal an VI [16 avril 1798] : il écrit : « Après de si grands intérêts te parlerai-je de celui de l'École ? Elle est perdue, si tu ne reviens ; ses ennemis ont déjà bien profité de ton absence, Guyton a trompé nos espérances, elle reste sans soutien, et le seul zèle de Lebrun empêche une dissolution complète. Les purs mathématiciens insinuent qu'on en pourrait faire une bonne école de mathématiques, Bossut dit hautement qu'aucune puissance de la terre ne pourra le forcer à examiner sur la Mécanique de Prony. Etc. Pardonnez-moi ces détails bien minutieux dans la grande cause que je plaide. » Monge dans sa lettre à Marey ne répond qu'à son élection au Conseil des Anciens par la Côte d'Or sans aborder le sujet ni même mentionner le nom de Guyton. Voir la lettre n°176.

² Troisième lettre, (Rome, 13 floréal an VI), mentionnée dans les Archives de l'École polytechnique : cf. 24 avril. [R.T.] Monge l'informe de l'envoi de dessins pour l'École polytechnique. Voir les lettres n°169, 172 et 185.

176. Monge à son gendre Marey, Rome, 2 mai 1798

Rome, le 13 floréal de l'an VI de la République française

Vous êtes bien aimable, mon cher Marey, de m'avoir donné de vos nouvelles, j'en avais besoin.¹ C'est uniquement à votre amitié pour moi, et aux préventions favorables du citoyen Royer que je suis redevable de la marque honorable de confiance que vient de me donner le corps électoral du département de la Côte d'Or en me portant au Conseil des Anciens.² De toutes les faveurs de ce genre, c'est celle à laquelle je suis le plus sensible. Puissè-je répondre dignement à cette confiance et y porter quelque chose de plus que du zèle.

L'horizon pourrait encore bien se charger. L'insulte que notre ambassadeur à Vienne³ vient de recevoir pourrait bien n'être qu'une chose imprévue, et dans ce cas elle n'entraînerait rien de bien fâcheux. Mais si elle a été préméditée. Ce que nous ne savons pas ici dans l'éloignement où nous sommes ; si les Anglais pour faire diversion, pour rappeler nos redoutables légions en Italie, et écarter de leur voisinage l'orage qui les menace, ont déterminé cette conduite extraordinaire de l'Empereur⁴ ou de son cabinet, le Temple de Janus va s'ouvrir de nouveau.⁵ Il faudra du nerf aux deux Conseils,⁶ et de grands événements vont encore se préparer. Vous en savez vraisemblablement plus que nous à l'heure qu'il est ; mais nous ne sommes pas tout à fait sans inquiétude à cet égard. Cependant nous nous tranquillisons un peu en voyant que les

¹ Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) mari de sa fille Émilie MONGE (1778-1867). Il écrit à Monge le 27 Germinal an VI [16 avril 1798] alors qu'il est à Dijon. Cette lettre n'est pas datée mais c'est Émilie qui en informe Monge. Voir la lettre n°173 et la lettre d'Émilie du 29 Germinal [an VI] [18 avril 1798]. Comme lors de sa précédente mission (voir les lettres n°85 et 90), Monge exprime le besoin d'être informé de l'esprit et de la vie publics par des proches. C'est aussi ce qu'il faisait lorsqu'il était à Paris et Marey à Nuits en Bourgogne. Voir la lettre n°3 et infra.

² ROYER (? - ?) homme politique de la Côte-d'Or. En avril 1798, Monge est élu au Conseil des Anciens avec 361 voix sur 430.

³ Jean-Baptiste BERNADOTTE (1764-1844).

⁴ François II (1768-1835).

⁵ Le 13 avril 1798 des mouvements contre la légation française ont lieu à Vienne, alors qu'elle avait arboré un drapeau tricolore sur son hôtel. Voir infra. Bonaparte écrit à Cobenzl, plénipotentiaire de l'empereur à Rastadt le 6 floréal an VI [25 avril 1798] : « Lorsque le gouvernement a appris, monsieur, l'événement arrivé à Vienne le 24 germinal dernier, il n'a pas douté que l'intention du cabinet de Vienne ne fût d'avoir la guerre. [...] Malgré mon éloignement, monsieur, pour la carrière et les discussions diplomatiques, j'ai saisi avec empressement cette circonstance pour convaincre l'Europe et Sa Majesté impériale du désir qu'a la France d'éviter les horreurs d'une guerre dont les maux, pour notre pauvre continent serait incalculables, et consolider, autant qu'il dépendra de moi, l'œuvre de paix que j'avais crue éternelle, puisque faisant abstraction des événements militaires, nous l'avions fondé sur l'intérêt réciproque des deux États. Cette paix doit, ce me semble, durer encore, puisque je n'entrevois rien dans les intérêts des deux nations qui doit la faire cesser. [...] Je désire que vous lui fassiez connaître directement le calme que montre le Gouvernement français dans une circonstance aussi essentielle, et que vous le convainquiez du désir que nous avons de faire tout ce que vous feriez vous-même à notre place, pour maintenir la bonne intelligence établie à Campo-Formio. Il nous sera facile, en écartant toute les passions, de détruire tous les soupçons, de concilier tous les intérêts, de déjouer l'intrigue des puissances étrangères aux maux du continent, et qui ne cherchent en suscitant le trouble, qu'une occasion de faire leur paix. Mais si cette influence ou des intérêts individuels guidaient la chancellerie de Vienne, comme ils ont paru guider les opérations de la police dans la journée du 24 germinal, il ne resterait plus à la nation française qu'à se laisser effacer du nombre des puissances de l'Europe ou à en effacer elle-même la Maison d'Autriche ; lutte terrible qui peut présenter une vaste carrière militaire à parcourir, mais que l'homme qui connaît les maux que produirait une guerre de cette nature ne peut envisager qu'en vouant à l'exécration des peuples et de la postérité ceux qui l'auraient provoquée. » (2431, *CGNB*) Deux jours plus tôt, le 4 floréal an VI [23 avril 1798], Bonaparte écrit à Brune, commandant en chef de l'armée d'Italie : « Si jamais les affaires se brouillaient, je crois que les principaux efforts des Autrichiens seraient tournés de votre côté, et, dans ce cas, je sens bien que vous avez besoin de beaucoup de troupes, de beaucoup de moyens et surtout de beaucoup d'argent. » (2429, *CGNB*). Sur les préliminaires de Leoben et le traité de Campo-Formio voir les lettres n°84, 89, 90, 128, 129, 176 et 177.

⁶ Le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens.

élections sont bonnes en général¹ ; en voyant que même lorsque les corps électoraux se sont divisés, les choix d'une section de l'assemblée auraient pu être faits par l'autre ; en voyant que cet esprit ne peut être aussi général dans la presque totalité des corps électoraux sans que la masse de la nation y participe ; et nous voyons que nous sommes parés contre les événements.²

Je viens, mon cher Marey, de laisser échapper une expression de marin ; je m'étais flatté que je pourrais bientôt retourner à Paris. Mais une lettre du général Bonaparte, et plus encore un ordre du Directoire que j'ai reçu hier et qui est conçu dans les termes les plus flatteurs et les plus honorables, me fait un devoir de partir avec l'expédition maritime³ ; et demain matin je

¹ Sur les élections d'avril 1798 pour le renouvellement du tiers du corps législatif et la volonté de Monge d'être informé sur l'esprit public voir les lettres n°156, 160, 161, 163, 164, 167, 168 et 177.

² Monge répond à Marey en cherchant à le rassurer sur les hommes en poste à Paris. Marey ne fait pas que lui annoncer son élection, il cherche à le convaincre de l'importance de son action à cette place afin de le dissuader de s'embarquer pour l'Égypte en invoquant sa conscience et sa morale. Marey souligne qu'il est plus légitime d'obéir au choix du peuple qu'à une nomination du gouvernement. Il s'agit de faire retourner Monge en France au près de sa famille. Le 27 Germinal an VI [16 avril 1798], il écrit : « Tu es nommé au Conseil des Anciens par la véritable assemblée électorale ; l'assemblée scissionnaire est une superfétation suscitée par le gouvernement trompé, dans l'intention d'empêcher les choix exagérés. Le génie de la liberté fera encore tourner au profit de la bonne cause les intentions perverses, les choix seront bons et confirmés, à la honte des moteurs de cette scission. Dans cet état des choses, accepteras-tu ? Oui, car la chaise curule aux anciens est le [dernier] terme auquel le Républicain peut élever son ambition ; car le vœu du peuple ne peut être méprisé impunément ; car toute place dans le gouvernement est petite en comparaison, même celle de Directeur ; car l'homme proposé par le peuple pour surveiller le gouvernement trahirait son devoir, s'il préférerait le service du gouvernement à celui du souverain : car la conscience de Monge lui reprocherait toute sa vie de s'être rendu complice [par son refus] de toutes les mauvaises loix ou mauvaises mesures prises pendant 3 ans et qu'il aurait pu empêcher par son influence aux anciens : car, enfin, la conquête des trois parties du monde n'équivaldrait pas, ne compenserait pas l'asservissement de la France, ou la Guerre civile ou les Banqueroutes multipliées dans les finances, tous les maux enfin dont la patrie est menacée, si les républicains purs, ses meilleurs soutiens sont envoyés en dehors, sous toutes sortes de couleurs honorables[...] Encore un mot sur les affaires générales. Le gouvernement a influencé les élections par toutes sortes de moyens, on eut donc soupçonner qu'il a pour but d'avoir un corps législatif de son choix et sous ses ordres. Il a réussi presque généralement, et les nouveaux députés seront ou des ex-législateurs de son aveu, ou de ses connaissances qu'il regarde comme lui étant dévoués. Dans cette position, il arrivera ou que la ligne de démarcation des pouvoirs sera rompue par l'asservissement du corps législatif, et dans ce cas les purs amis de la liberté qui se trouveront aux Anciens auront à lutter contre la dictature. Il pourra arriver au contraire que le nouveau corps législatif fortifié par l'intime conviction de la bonté des choix veuille sortir enfin de l'état de dépendance auquel il est réduit, rentrer dans des droits et de les reconquérir sur le Directoire, il s'engagerait alors une lutte entre ces deux pouvoirs et dans ce cas, ce serait encore au Conseil des Anciens par sa sagesse et sa fermeté à pourvoir au salut public. Donc : loin de toi l'idée qu'une place aux Anciens est un Canonicat sans occasion de servir la Patrie. Je n'aurais pas craint que cette pensée te vint et je ne l'aurais pas combattu, si je ne l'avais ouïe de la bouche de personne d'ailleurs respectable. » En 1797, Marey souligne la spécificité de l'action publique de Monge lorsque Monge lui rappelle qu'ils se sont tous deux engagés dans l'action révolutionnaire mais chacun à leur manière. Voir la lettre n°90. Monge semble préférer menée une action publique en lien direct avec le pouvoir exécutif. Voir la lettre n°4.

³ Monge commence à préparer son genre à la nouvelle de son départ dès sa lettre précédente, un mois auparavant le 14 germinal an VI [3 avril 1798]. Il laisse paraître ici son enthousiasme à l'idée de s'embarquer pour une expédition à la fois scientifique et maritime. Dans un imaginaire de géomètre de la fin du XVIII^e siècle, praticien du progrès, cela fait écho à l'« idéal maritime des découvreurs » évoqué par le frontispice du *Novum organum* de Francis Bacon qui représente deux bateaux dont l'un franchit les colonnes d'Hercule avec la prophétie de Daniel: « Multi pertransibunt et augebitur scientia ». (HAMOU Ph. (2001), *La mutation du visible : Microscopes et télescopes en Angleterre de Bacon à Hooke, Villeneuve d'Ascq* : Presses universitaires du Septentrion, vol. 2, p. 26.) Condorcet ne manque pas à son tour d'entamer son « Fragment sur l'Atlantide » par cette évocation : « Bacon avait conçu l'idée d'une société d'hommes uniquement dévoués à la recherche de la vérité. Son plan embrasse toutes les parties des connaissances humaines ; une foule d'observateurs parcourt sans cesse le globe pour connaître les animaux qui l'habitent, les végétaux qu'il nourrit, les substances répandues

me rends à Civitavecchia où la division est sur le point de mettre à la voile.¹ Ce ne sera qu'à mon retour que je pourrai vous voir, vous embrasser et témoigner au citoyen Royer toute ma reconnaissance. On nous fait espérer qu'à l'automne nous pourrions revoir nos foyers, remettre le pied sur cette chère France ; mais les grands desseins de la République exigent plus de temps pour leur exécution. Puisse la gloire acquérir encore un nouvel éclat ; puisse la philosophie en retournant dans son pays natal acquérir de nouvelles forces et étendre son empire.² Quant à vous, mon cher Marey, tâchez de déterminer notre bonne Émilie à vous accompagner à Paris pour tenir compagnie à sa mère³ qui ne pensait pas à mon départ que mon absence serait si longue. Vous ferez l'un et l'autre une bien belle action, et vous en êtes tous deux bien capables.⁴

Adieu, pensez quelquefois à moi, rappelez-moi au souvenir de tous les bons patriotes de Nuits, du citoyen Durand, du citoyen Royer⁵ ; présentez mes hommages respectueux à leurs épouses, et comptez sur la tendre amitié de
Monge

Et nos deux pauvres petits Marey dont je n'ai pas parlé. Si l'aîné se ressouvient encore de Pépère, entretenez-moi dans sa mémoire.⁶

Rome, le 16 floréal [5 mai 1798]

Je reviens, mon cher Marey, de Civitavecchia. L'expédition est suspendue du moins pour quelques jours.⁷ La guerre va-t-elle donc se rallumer⁸ ; et l'Empereur qui avait eu le bonheur de sortir avec honneur de la lutte dans laquelle il s'était engagé⁹, va-t-il encore mettre l'Empire en jeu ?

Je n'ai que le temps de recacheter la présente pour profiter du courrier extraordinaire qui va partir. Mille compliments à votre femme, et comptez sur les tendres sentiments de votre bon ami.

Monge

sur sa surface et celles qu'il renferme dans son sein, pour en étudier la forme extérieure et l'organisation. » CONDORCET [1804] (1988), p.299. Sur le plaisir et l'enthousiasme de Monge à s'embarquer voir les lettres n°177, 180, 181, 184 et 187.

¹ Voir la lettre n°174.

² Monge offre ici sa perception de l'expédition et il semble bien l'envisager plus comme une expédition scientifique qu'une campagne militaire en lui conférant une dimension grandiose. Voir les lettres n°131, 153, 163, 171, 174, 184 et 187.

³ Catherine HUART-MONGE (1747-1846).

⁴ Voir la lettre n°173. Après son mariage en novembre 1795, Émilie quitte sa famille en quittant Paris. Catherine exprime alors le manque que ce départ provoque. Voir la lettre n°3. Monge est inquiet au sujet de sa femme et de sa réaction à son départ pour l'Égypte. Voir les lettres n°151, 152, 153, 163, 167, 168, 173, 181 et 182.

⁵ Voir la lettre n°163.

⁶ Naissent du mariage d'Émilie Monge et de N.J. Marey neuf enfants dont le premier le 19 février 1796 Guillaume-Stanislas MAREY-MONGE (1796-1863) et le deuxième le 19 novembre 1797 Gaspard-Louis MAREY-MONGE (1797-1821).

⁷ Voir les lettres n°177, 178, 179 et 181.

⁸ Voir supra

⁹ Avec le traité de Campo-Formio entre la République française et François II (1768-1835). Voir la lettre n°177.

177. Monge à sa femme, Rome, 2 mai 1798

Rome, le 13 floréal de l'an VI de la République française

J'ai reçu, ma chère amie, ta lettre du 17 qui m'a fait le plus grand plaisir, avec le rapport d'Eschassériaux sur la colonisation¹ ; nous avons trouvé ici qu'il parlait un peu trop clairement sur certain objet que nous tenions ici dans le plus grand secret, et pour lequel il nous semblait aussi qu'on employait beaucoup de mystère à Paris.² Tu m'y annonçais la lettre du ministre de l'intérieur,³ mais tu avais oublié de la comprendre dans l'enveloppe, en sorte que j'hésitais sur mon départ. J'avais d'ailleurs reçu une lettre d'Emilie qui me prêchait⁴, une autre de son mari qui m'annonçait que j'étais élu par la Côte d'Or au Conseil des Anciens. Je savais encore

¹ De Paris, le 17 germinal an VI [6 avril 1798], Catherine écrit : « [...] voilà aussi un rapport d'Eschassériaux ; il me charge de l'envoyer. Il entre bien dans les vues à la mode [...] » Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824) écrit de nombreux rapports en tant que membre du Conseil des Cinq-Cents et cela intéresse Monge (voir la lettre n°168). Lors de la séance du (23) germinal an VI [12 avril 1798] du Conseil des Cinq cents il présente un *Rapport au nom de la commission chargée d'examiner l'ouvrage présenté au Conseil par le citoyen Wastrom, relatif à l'établissement de Sierra-Léona, Boulama, et à la colonisation en général, et de quelle utilité peut être cet établissement pour le commerce français*. Une synthèse est publiée dans *l'Esprit des journaux français et étrangers par une société de gens de lettres* : « Au nom de la commission chargée d'examiner cet ouvrage, Eschassériaux, aîné, a fait un rapport dans lequel il développe des vues [...] sur le système de colonisation des anciens et des modernes ; il examine l'influence que les colonies ont eue sur les nations européennes qui ont formé des établissements dans les pays les plus éloignés ; il prouve que les premières colonies furent fondées sans politique, sans choix, la plupart sans examen ; que le hasard, l'avidité, la force ou la nécessité décidèrent du territoire sur lequel on fixa des établissements ; que sur vingt établissements modernes, on en compte à peine six qui se soient élevés sans les moyens affreux de la destruction et de l'esclavage ; [...] l'orateur conclut que c'est leur proximité mutuelle dans une position à communications promptes, que la métropole et les colonies elles-mêmes trouvent leur défense commune et des relations rapides de commerce. C'est d'après ce principe d'Eschassériaux examine dans quels lieux la république française doit porter ses nouveaux établissements. « S'il était, dit-il, un pays connu par son antique fertilité, habité par quelques peuplades à demi-civilisées, un pays que l'industrie put rendre à une saine température, à la culture des productions les plus précieuses ; un pays qui ne fut séparé des domaines de la France que par une mer étroite, où les Français pussent aller aisément par le nouveau chemin qu'ils viennent de se frayer sur les terres de leurs alliés ; où les dépenses d'un premier établissement seraient faibles et ses succès certains ; c'est là que la politique et la nature invitent la république à fonder une colonie. La désigner par cette description ; c'est nommer l'Égypte, cette terre où Alexandre avait formé le projet de placer le siège de son empire et le centre du commerce de l'univers. Voilà un projet digne des Français, une colonie qui ne coûterait point de sang, qui enrichirait non seulement la république, mais qui, en fertilisant une nouvelle partie du monde, donnerait un nouvel essor aux arts, à l'activité, aux spéculations des peuples commerçants de l'Europe. » Vingt-septième année, Tome III, Mars 1798, Ventôse an 6 de la République, pp. 91-92.

² L'expédition d'Égypte est préparée dans le plus grand secret. Ainsi Monge ne dit pas un mot à sa femme de ses activités relatives à l'expédition. Voir les lettres n°131, 153, 154, 156, 157, 163, 164 et 171.

³ François Sébastien LETOURNEUX (1752-1814) remplace Nicolas FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU (1750-1828) après le remaniement ministériel du Directoire du 13 septembre 1797. Catherine lui écrit à ce propos le 17 germinal an VI [6 avril 1798] : « [...] [Berthollet] m'a apporté ta lettre du ministre de l'intérieur qui te joint aux voyageurs. J'en ai lu le contenu, je ne crois pas que cette lettre seule put t'autoriser à quitter ton poste ; je te l'envoie quoique j'avais résolu avec moi le contraire [...]. »

⁴ Lettre d'Émilie MONGE (1778-1867) de Nuits le 29 germinal an VI [18 avril 1798]. Voir la lettre n°173. Le manuscrit de son mari Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) n'est pas daté mais elle indique qu'il a écrit à Monge deux jours plus tôt qu'elle de Dijon. Marey lui écrit donc le 27 germinal an VI [16 avril 1798]. Catherine engage chacun des membres de la famille à écrire à Monge en espérant que ses enfants parviennent à le faire changer d'avis. Les arguments sont de deux types mais tous jouent sur les « devoirs » de Monge en France : le devoir paternel et patriotique. Voir les lettres n°173 et 176. C'est aussi ces devoirs que Monge expose à Bonaparte en première réponse. Voir la lettre n°153.

qu'une des assemblées de Marseille m'avait également nommé avec Sieyès¹. Tout cela faisait pencher la balance, et depuis 24 heures j'étais presque décidé à me diriger incessamment sur Paris. Mais une lettre en date du 30 de Bonaparte que j'ai reçue hier, et des ordres du Directoire de partir avec l'expédition ont entièrement changé le vent,² et voilà que je vais partir demain matin pour Civitavecchia.³ Ma malle est déjà partie et cette nuit sera la dernière que je passerai à Rome.⁴

La lettre du Directoire est extrêmement flatteuse et honorable.⁵ Celle de Bonaparte m'annonce que je suis nommé par une des sessions des électeurs de Paris ; mais elle n'en dit qu'un mot, et les papiers publics qu'il y avait joints n'en parlaient pas. Tout cela sera jugé à mon retour, et j'irai vraisemblablement prendre la place à laquelle le département de la Côte d'Or m'a porté.⁶ Lorsque j'aurai payé ici tout ce que je dois et quand on part l'argent file avec une grande vitesse, je remettrai au citoyen Faipoult tout l'argent blanc qui me restera, et peut-être quelque chose de plus, en le priant de te le faire parvenir par la première occasion qu'il aura ; ce sera vraisemblablement dans une lettre de change qu'il aura l'occasion d'envoyer à la citoyenne Faipoult.⁷

Je m'étais flatté que j'aurais occasion de voir mon frère à Toulon ; mais il n'est plus probable que j'irai là ; ainsi en faisant mes tendres compliments à ma sœur, prie-la de me rappeler au souvenir de mon frère à qui je n'écris pas, parce que je ne sais pas où le prendre dans ce moment-ci.⁸

¹ Emmanuel-Joseph SIEYES (1748-1836).

² Sur le point d'embarquer pour l'Égypte, Monge se plaît à utiliser le vocabulaire des marins. Voir la lettre n°176. Sur l'enthousiasme de Monge à s'embarquer pour une expédition maritime et son goût pour la mer voir les lettres n°38, 180, 181, 184 et 187. Bonaparte écrit de Paris à Monge le 30 germinal an VI [19 avril 1798] : « Vous trouverez ci-joint, citoyen, une copie de la lettre que vous écrit le Directoire, vous aurez sans doute reçu maintenant l'original. Tous les savants partent demain pour Toulon. Nous comptons le 10 floréal être à la voile. Je vous ai déjà écrit pour faire embarquer 800 bouteilles de vin que mon frère avait dans sa cave à Rome [...]. Vous trouverez ci-jointe une lettre pour Naples, pour avoir 4000 bouteilles de vin de Bourgogne. [...] Vous sentez combien nous aurons besoin de bon vin. » (2415, *CGNB*). Monge a certainement dû répondre à cette lettre mais la réponse n'a pas été retrouvée.

³ Voir la lettre n°174.

⁴ Catherine y répond de Paris, le 3 prairial an VI [22 mai 1798] : « La foudre ne m'eut pas porté un coup plus terrible, mon cher ami, que ta lettre des 13 et 16 floréal, que j'ai reçue hier assez tard. La C[itoyenne] Faipoult qui reçoit régulièrement tous les deux jours une lettre de son mari était venue le 1^{er} de ce mois m'annoncer ton retour de Civitavecchia et ton départ de Rome pour Paris avec Daunou, cela m'avait ôté pour ainsi [dire]⁴ mes soucis et réveillés toutes mes espérances tant de fois détruites depuis deux mois, l'alternative dans laquelle je suis depuis si longtemps devient insupportable [...]. » La lettre du 16 floréal an VI n'a pas été retrouvée.

⁵ Monge le souligne aussi à Marey. Voir les lettres n°174 et 176.

⁶ Monge est élu par les deux départements. C'est une rare affirmation d'une volonté d'action politique au sein des Assemblées. En effet, Monge semble toujours vouloir éviter de trop lourdes charges administratives. (Voir les lettres n°127 et 132). Cette position ne semble pas être exactement la sienne. Dans sa lettre du 30 germinal an VI [19 avril 1798] Bonaparte écrit à Monge : « Vous avez été nommé député à Paris. Vous y siégerez au retour de votre expédition. » (2415, *CGNB*). En réponse à sa femme, Monge transcrit ce que lui a écrit Bonaparte. Il ne faut pas y voir une obéissance aveugle au général mais plutôt une utilisation de la solution que Bonaparte donne au faux problème du choix entre son départ pour l'expédition et son retour à Paris pour siéger au Conseil des Anciens. C'est lorsqu'il est nommé au Sénat conservateur créé lors de la promulgation de la Constitution de l'an VIII en décembre 1799 que Monge siège pour la première fois au sein d'une assemblée. Monge contrarie sa femme en confirmant son départ pour l'expédition et sa volonté de répondre à l'appel des électeurs à son retour. De Paris le 17 germinal an VI [6 avril 1798], Catherine écrit : « Je sais que tu as écrit, que tu étais trop vieux pour être du grand voyage secret, mais on a dit que c'était de mauvaises raisons que tu irais, je ne sais si je dois le désirer ou le redouter [...]. »

⁷ Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817) et Anne-Germaine DUCHÉ (1762-1815).

⁸ Les savants s'embarquent de Toulon pour l'expédition d'Égypte. Voir supra la lettre de Bonaparte à Monge. Lorsque Monge est en mission c'est son frère Louis MONGE (1748-1827) qui le remplace à

Tu as bien fait de donner l'hospitalité à la citoyenne Chasseloup. Lorsque les deux maris seront ensemble, si l'un est paresseux et n'écrit pas à sa femme, l'autre en donnera des nouvelles en écrivant à la sienne.¹ Mais au nom de Dieu, soyez les unes et les autres un peu plus bavardes ; et quand vos lettres devraient s'accumuler dans un port de mer en attendant l'avis qui devra les porter, écrivez toujours régulièrement toutes les décades. Cela fera que nous en aurons pour plus longtemps à lire à l'arrivée de chaque bâtiment.

Je crois, ma chère amie, que ce qui me dépitiera le plus, ainsi que bien d'autres à notre retour, sera d'être obligé de faire quarantaine. Ce sera alors qu'il faudra nous écrire par tous les courriers pour nous faire supporter ce temps d'impatience, pour nous donner de vos nouvelles, et de celles du pays.²

Si nous sommes obligés de rester un jour ou deux à Civitavecchia, ce qui pourrait bien être, car on ne met pas toujours à la voile quand on veut, surtout quand il s'agit d'une flotte nombreuse, je ne manquerai pas de t'écrire encore ; ainsi j'espère que la présente ne sera pas la dernière que tu recevras de moi ; ou du moins que je t'écirai avant que de quitter l'Italie. Quelque part que je sois, tu es bien sûre, ma chère amie, que je ne m'occuperai que de toi, que de nos aimables enfants et que de la maison vers laquelle je volerai lorsqu'il me sera libre de suivre à cet égard mon inclination.

Nous voyons avec plaisir que presque partout les électeurs portent aux deux Conseils³ des amis de la République. La plupart du moins de ceux que nous connaissons sont des patriotes. Ce qu'il y a même de plus remarquable, c'est que lorsqu'il y a scission parmi les électeurs, assez souvent les deux assemblées nomment les mêmes personnes, et ce sont presque toujours des patriotes connus. Cela me tranquillise beaucoup,⁴ car il pourrait se faire que l'horizon se

son poste d'examineur des aspirants de la Marine et il est en tournée. Voir les lettres n°26 et 204. Monge pense que sa belle-sœur Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827) va alors rejoindre Catherine chez eux à Paris. Catherine lui écrit le 17 germinal an VI [6 avril 1798] : « Ta sœur est venue me voir une fois depuis ton départ. Elle attend vraisemblablement que le froid cesse pour venir passer une quinzaine de jours avec moi. »

¹ François de CHASSELOUP-LAUBAT (1754-1833) général de brigade du Génie de l'Armée d'Italie. Il épouse en 1798 Anne-Julie FRESNEAU (? -1848). Monge répond à Catherine qui écrit « Je suis à la veille d'avoir une jeune dame que je connais à peine, c'est la C[itoyenne] Chasseloup dont le mari est de l'expédition. Il l'avait amenée à Paris croyant l'amener avec lui au quartier général, cela s'est engrainé de manière à ce que je ne puisse pas la refuser, il est bien sensible à ce procédé de ma part. Cela me gênera à cause d'Émilie, cette jeune [femme] est grosse de six semaines. Si le voyage est long. Les couches se feront à la maison, elle est gentille sans façon, elle est du pays d'Eschassériaux, cela nous a mis en liaison. »

² De Paris le 3 prairial an VI [22 mai 1798], Catherine répond : « [...] maintenant je ne t'engage plus à revenir suis aveuglément ton penchant à cet égard, l'engouement dans lequel je te vois d'ici me ferait craindre sinon les reproches au moins le déplaisir que tu ressentirais de n'avoir pas suivi ton inclination ou ce que tu prends pour elle ; comment peut-on être faible à ce point ? Je vois par ta lettre que rien ne te gêne plus que la quarantaine au retour, quand tu en seras là, je serai moi, fort tranquille, dieu veuille que tu la fasses. Je ne me serais jamais attendu à être obligée de me séparer de toi de cette manière... » Sur le plaisir et l'envie de Monge à suivre Bonaparte en Égypte voir la lettre n°153.

³ Le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens.

⁴ Monge au contraire de sa femme et de son gendre (voir la lettre n°176) se montre satisfait des résultats des élections. En effet, la situation ne nécessite pas le retour de républicains en France. Il propose alors à sa femme une autre interprétation des événements. Dans sa lettre de Paris du 17 germinal an VI [6 avril 1798], Catherine lui a écrit : « [...] les choses prennent ici une tournure qui ne plaît pas aux républicains, les élections ont été pourtant tellement républicaines, que la frayeur des terroristes a pris les gouvernants, alors les proclamations et une foule d'écrits contres les terroristes ont jeté la consternation, chez tous les vrais républicains ; les destitutions de patriotes pures placés d'après le 18 fructidor ont suivies de près leurs nominations d'électeurs. Tissot est du nombre de ceux-ci. Il court des listes pour ceux qui doivent être nommés députés. J'ai vu hier celle qu'on dit être du Directoire tu es le 1^{er}. Berthollet le second. Tu es également porté par les électeurs patriotes et les royalistes ; je t'avoue que je serais bien fâchée de te voir au corps législatif, où il est impossible à un galant homme de faire le bien ; avec cela la manie des conspirations qui ne s'use pas, et la facilité avec laquelle on vous y met l'homme le plus honnête, ne me rassure pas sur ce poste. » Sur les élections

brouillât de nouveau ; et il sera fort heureux d'avoir des hommes énergiques dans les Conseils. Vous devez savoir actuellement que notre ambassadeur a été insulté à Vienne, qu'il a été obligé de se retirer pour soustraire le représentant de la nation aux insultes et aux avanies.¹ Peut-être cela ne sera-t-il rien ; mais aussi de grands événements n'ont pas eu de commencements plus remarquables. Il faut espérer cependant que ceci ne sera pas le signal d'une nouvelle guerre en Italie. Adieu, ma chère amie, je t'embrasse bien tendrement. Fais mes compliments à la bonne Fillette, à son mari, à son petit Émile,² à Paméla.³ Mais ne m'oublie pas auprès de nos amis de l'École polytechnique,⁴ de la citoyenne Berthollet,⁵ de la citoyenne Oudot et de son mari. Marey m'a appris que je serais collègue du citoyen Oudot au Conseil des Anciens.⁶ Tout ce qui me rapprochera de lui me sera bien agréable. Porte-toi bien, pense quelquefois à moi, égaye-toi avec la jeune société ; remets à la mode les petits jeux où tu savais autrefois si bien tenir ton coin, et compte sur les tendres sentiments de ton ami.

Monge

Mes respects à la citoyenne Chasseloup.

Rome, le 16 floréal de l'an VI [5 mai 1798]

Je reviens de Civitavecchia, ma chère amie, et trouvant que cette lettre n'est point partie, je la décachette pour te dire que l'ordre de départ de l'expédition est suspendu⁷ ; ainsi nous voilà dans la même situation où nous étions il y a une quinzaine de jours. La guerre va-t-elle donc se rallumer encore en Europe ? Et l'Empereur⁸ est-il fou ? Il avait eu le bonheur de sortir de la lutte dans laquelle il s'était engagé ; il lui restait de l'honneur ; il avait eu des compensations pour la Belgique et le Milanais, et sa position nouvelle le tenait loin de nous, il ne devait avoir plus rien à démêler avec la République française.⁹ Mais le dieu des armées dont les vœux ne sont probablement pas accomplis, a jeté sur lui l'esprit de vertige, et l'Empire va de nouveau être mis en jeu.

d'avril 1798 pour le renouvellement d'un tiers du corps législatif, voir les lettres n°156, 160, 163, 164, 167, 168 et 176.

¹ Jean-Baptiste BERNADOTTE (1764-1844). Voir la lettre n°176.

² Anne Françoise HUART (1767-1852), son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) et leur fils Émile BAUR (1792- ?).

³ Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART.

⁴ Catherine loge à l'École et sert d'intermédiaire entre Monge et ses collègues. Voir les lettres n°147, 151, 154, 156, 160, 164 et 167.

⁵ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829). Elle lui a écrit le 30 Germinal an VI [19 avril 1798]. Voir la lettre n°171.

⁶ Charles-François OUDOT (1755-1841) homme politique de la Côte-d'Or. Voir la lettre n°176.

⁷ Voir les lettres n°176, 178, 179 et 181.

⁸ François II (1768-1835).

⁹ Dès les préliminaires de paix signés à Leoben le 29 germinal an V [18 avril 1797] avant la signature du traité définitif de Campo-Formio le 27 vendémiaire an VI [18 octobre 1797], François II (1768-1835) cède la Belgique et le Milanais. Voir les lettres n°84, 89, 90, 128, 129 et 176.

178. Monge au Président du Directoire, Rome, 5 mai 1798

Rome, le 16 floréal de l'an VI de l'ère républicaine

Monge au Président du Directoire exécutif de la République française

Citoyen président,

Conformément aux ordres du Directoire exécutif, je me suis rendu le 14 à Civitavecchia pour m'embarquer avec le général Desaix.¹ L'expédition étant suspendue, je suis revenu à Rome où je suis à la disposition du général² et où j'aiderai mes collègues dans leurs travaux.³

Salut et respect.

Monge

¹ Voir la lettre n°174. Le général Louis-Charles-Antoine DESAIX (1768-1800) est chargé de l'embarquement depuis Civitavecchia et du commandement de la division qui s'y embarque. Voir les lettres n°153, 155, 157, 158, 160, 161 et 166.

² Laurent DE GOUVION SAINT-CYR (1764-1830) chargé du commandement de l'armée de Rome. Voir les lettres n°158 et 162.

³ Monge reprend ses activités en tant que commissaire de la République pour la fondation de la République romaine avec ses collègues Pierre DAUNOU (1761-1840), Joseph Antoine FLORENS (1762-1842) et Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817). Sur les instructions données aux commissaires du Directoire, voir les lettres n° 150, 152, 154, 155, 157, 160, 162 et 163.

179. Monge à Bonaparte, Rome, 5 mai 1798¹

Rome, le 16 floréal de l'an VI de l'ère républicaine

Monge au général Bonaparte à Paris

¹ Lettre non retrouvée. « S'était rendu le 3 mai à Civitavecchia auprès du général Desaix. Le départ étant suspendu, il est revenu à Rome et y a repris ses fonctions.» (Résumé). [R.T.] Voir les lettres n°174, 176, 177, 178 et 181.

180. Monge à sa femme, Rome, 13 mai 1798²

Rome, le 24 floréal de l'an VI

² Lettre non retrouvée, signalée par le fichier Charavay qui indique que Monge s'y montre enthousiaste à l'idée de partir en Égypte. [R.T.]

181. Monge à sa femme, Rome, 17 mai 1798

Rome, le 28 floréal de l'an VI de l'ère républicaine¹

Une lettre du général Desaix,² ma chère amie, en date d'hier soir, m'apprend que les ordres de mettre à la voile sont arrivés et que demain matin il lèvera l'ancre. En conséquence je partirai ce soir et courrai toute la nuit pour me rendre à Civitavecchia demain matin au lever du soleil. Egaye-toi, ma chère amie³ ; le temps est superbe. La saison est la plus favorable pour un voyage sur mer. Nous devons rencontrer dans deux jours le général en chef ; nous serons forts ; nous serons accompagnés de son bonheur. Je crois que le mien ne me quittera pas, et l'expédition sera heureuse.⁴

Je ne sais si on nous a bien informés, mais on dit qu'il y a un zèle incroyable en France pour l'expédition ; qu'un bataillon de volontaires s'est formé à Bordeaux et qu'il est en route pour Toulon. Mais je crains bien qu'il n'arrive trop tard, car nous avons lieu de croire que le général Bonaparte s'est embarqué le 22 à Toulon, du moins il l'espérait et nous devons le joindre à deux journées de Civitavecchia.⁵

¹ Cette lettre est transcrite à partir de la copie Ms 2192 BIF. Le manuscrit ne figure pas dans le volume relié de la correspondance de Monge IX GM 1. Une note indique qu'une copie se trouve dans la B.E. T. III pp. 182-183.

² Bonaparte écrit à Desaix le 21 floréal an VI [10 mai 1798] : « Je suis depuis hier à Toulon, mon cher général. La division du général Reynier est partie hier soir de Marseille ; je l'attends ici à chaque instant dans la rade de Toulon. Je partirai sur le champ pour aller à la rencontre du général Baraguey d'Hilliers [dirige le convoi de Gênes], et de là passer entre l'île d'Elbe et la Corse, faisant route entre la Sicile et la Sardaigne. Nous vous enverrons prévenir par un aviso, afin que vous veniez nous rejoindre. Il faut donc que vous soyez en rade embarqués, afin qu'en quatre heures vous puissiez mettre à la voile. Si vous avez des avisos à votre disposition, vous pouvez envoyer reconnaître. Si le temps est bon, il est probable que le 28 ou 29 nous passerons à votre hauteur. Vous ne recevrez cette lettre que le 27 : ainsi vous n'avez guère que vingt-quatre heures pour vous préparer. Tout le monde est rendu ici, et notre colonie de savants est en très bonne disposition. Saluez, je vous prie, Monge de ma part. Je vous salue et vous aime. » (2461, *CGNB*). Louis-Charles-Antoine DESAIX (1768-1800). Voir les lettres n°174, 178 et 179.

³ Catherine tente de suivre son conseil. Mais n'y parvenant pas, elle lui répond de Paris le 20 Prairial an VI [8 juin 1798] : « [...] ta lettre du 28 que [je] n'ai reçue qu'hier, m'avait mise en gaieté, je crois qu'Émilie arrive aujourd'hui, et ton frère qui n'est parti de Toulon que le 28 qui m'a dit tous les détails qu'il a pu recueillir [sur] cette expédition Enfin tout m'avait fait entreprendre de t'écrire, et je m'aperçois que c'est comme le premier jour. D'ailleurs peut-être ne recevras-tu jamais ma lettre, où il y aura longtemps qu'elle sera écrite autre chose t'occupera [...] »

⁴ Sur le goût de Monge pour la mer et son enthousiasme à l'idée de participer non seulement à une campagne militaire, une expédition scientifique mais aussi une expédition maritime, voir les lettres n°38, 176, 177, 180, 184 et 187. Catherine lui répond le 20 Prairial an VI [8 juin 1798] : « J'accepte toutes tes prophéties sur l'Expédition, je ne peux guère compter sur le temps il est trop variable, quant à ton bonheur qui ne t'a jamais quitté, il est confondu avec celui de tant d'autres que tu auras de la peine à le faire prévaloir, il ne faut qu'un moment pour qu'il t'abandonne... »

⁵ Voir la lettre n°184. En réponse le 20 Prairial an VI [8 juin 1798], Catherine lui fait part des informations qu'elle a apprises, elle lui écrit : « [...] ton frère dit qu'à Marseille surtout l'enthousiasme était extrême tous les négociants ont contribué à l'armement, ils croient déjà voir tous les trésors de l'Inde dans leurs ports, maudit or ! Combien de sacrifice et de malheur tu coûtes au genre humain. Il ne m'a pas dit qu'un bataillon de volontaires de soit formé à Bordeaux, il est vrai que je ne l'ai encore vu qu'une fois, j'étais ainsi que lui plus occupé de toi que de la flotte. [...] Tout le monde ici se perd en conjecture. Chacun fait des vœux pour la réussite du grand projet que tous admirent sans savoir ce que c'est, on vous voit déjà en Égypte former une colonie, y établir les arts et les sciences, d'autres assurent que vous êtes maintenant à Malte, d'autres à Livourne que vous avez battu le lord St Vincent qui doit être dans les parages. Enfin les géants de la fable n'allaient plus vite que vous, les Argonautes vos prédécesseurs n'étaient que des enfants près de vous, je suis bien de leur avis, ce projet a été conçu par des hommes qui méritent la confiance de tous, tout le monde en a la plus grande idée, on ne doute nullement de la réussite, quant à moi j'attends en tremblant les 1^{ères} nouvelles officielles que personne ne saura avant les conseils. »

Je ne sais, ma chère amie, si je pourrais t'écrire du lieu de l'embarquement, je l'espère et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour remplir cette intention. Mais peut-être aurons-nous bien de l'occupation dans un mouvement aussi considérable et aussi rapide, car toutes les troupes de l'embarquement étaient à quelque distance de Civitavecchia, tant parce qu'elles n'auraient pu vivre dans un pays aussi abandonné que parce qu'elles étaient nécessaires ailleurs, pour étouffer une Vendée qui se formait dans le département de Trasimène.¹ Elles vont toutes arriver à la fois, s'embarquer à la fois, ce qui donnera lieu à quelque confusion.

Adieu, ma chère amie, je n'ai pas le temps de t'en dire davantage. Sois tranquille, fais de la gaieté. Tu seras certainement bien longtemps avant de recevoir de mes nouvelles ; je serai exact à profiter de toutes les occasions pour te les faire parvenir. Mais si, par hasard, j'en manquais quelques-unes, ne t'inquiète pas et ne te fâche pas contre moi. Aime-moi toujours malgré mes défauts² ; embrasse bien tendrement Fillette, son mari, son enfant,³ ma sœur,⁴ Louise⁵ ; présente mes respects aux citoyennes Berthollet et Chasseloup⁶, et compte sur le bien tendre attachement de ton bon ami.

Monge

Les genêts sont déjà en fleurs dans ce pays-ci ; mais bientôt il n'y aura plus de genêts autour de moi.⁷

¹ Dans la région de l'Ombrie du nom du célèbre lac, le 4 floréal an VI [23 avril 1798] Bonaparte écrit au général Brune commandant en chef de l'armée d'Italie : « Je donne ordre, citoyen général, au général Baraguey d'Hilliers [commandant des troupes embarquées à Gênes pour l'expédition] de débarquer ses troupes si elles sont embarquées, et de retourner s'il est parti. Les troupes resteront cantonnées à Gênes et dans les environs, et seront à votre disposition, ainsi que celles qui sont à Civitavecchia, où j'ai donné le même ordre, si des indices vous font penser avoir besoin de ces troupes. » (2429, *CGNB*).

² Monge n'a pas cessé d'exprimer son inquiétude pour Catherine et de se montrer préoccupé par la réaction de sa femme à son départ pour l'Égypte. Voir les lettres n°151, 153, 163, 167, 168, 171, 173 et 176. Catherine réagit comme Monge le prévoit. Voir la lettre n°182.

³ Anne Françoise HUART (1767-1852), son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) et leur fils Émile BAUR (1792- ?).

⁴ Marie Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827) femme de Louis Monge qui est en tournée en tant qu'examinateur de la Marine.

⁵ Louise MONGE (1779-1874), leur fille.

⁶ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) et Anne-Julie FRESNEAU (? -1848).

⁷ Les fleurs de genêts symbolisent leur amour et leur rappellent leur mariage. Voir les lettres n°8, 107, 118 et 187. Catherine répond de Paris le 3 prairial an VI [22 mai 1798] : « Il y a longtemps que j'ai vu les genets en fleurs. Je n'ai jamais pu t'en parler. J'attendais le 12 juin vieux style pour t'en faire part. Sûrement que ce jour là je serai aimable, alors je te dirai un petit mot, malgré toute ta faiblesse car voilà à quoi se réduisent tes défauts. Je t'aime toujours. Si j'avais employé mon éloquence à pareil jour que celui-là il y a 21 ans j'aurais mieux réussi qu'aujourd'hui, tu me diras à cela qu'il y a temps pour tout, j'en conviens adieu mon cher bon ami nous t'embrassons tous bien tendrement. »

182. Monge à sa femme, Civitavecchia, 20 mai 1798

Civitavecchia, le 1^{er} prairial an 6 ère républicaine

J'ai reçu, ma chère amie, ta petite lettre du 8 floréal, et je t'avouerai que le ton de reproche que tu y as pris m'a fait de la peine. Tu te plains de la sécheresse de ma correspondance ; mais les trois mois que je viens de passer dans cette pauvre ville de Rome ont été les plus tristes de ma vie,¹ et si le bon Faipoult n'était pas venu y jeter quelques douceurs sur mon existence, peut-être y serais-je devenu malade. M'en voilà dehors et c'est beaucoup.²

Nous attendons ici à toute heure la frégate qui doit nous apporter le rendez-vous. Cependant nous sommes sans impatience à cet égard, parce qu'une demi-brigade qui doit faire partie de l'expédition, et qu'on avait été forcé d'envoyer assez loin dans les terres pour étouffer une Vendée qui se formait sur les frontières de la Toscane, ne pourra être de retour que dans trois jours. Je suis arrivé ici avant-hier ; j'ai été hier à 12 milles d'ici pour voir la belle fabrique d'alun de Rome dont la République française restera propriétaire. C'est un excellent [?] qui est loué 180 mille livres par an, et qui pourra rapporter beaucoup davantage si cela est confié à des mains pures et à des hommes intelligents ; surtout quand le commerce sera rétabli.

¹ Monge donne la même explication à Marey en soulignant lui-même la différence entre ses lettres de la première mission en Italie et celles de la dernière mission. Voir la lettre n°156, 163 et 171.

² Catherine écrit deux brèves lettres à Monge le 8 floréal an VI [27 avril 1798]. Dans ces deux lettres elle exprime clairement sa frustration et sa colère face aux non-dits de sa correspondance. La première est un ajout à une lettre de la femme de Berthollet, Marie Marguerite Baur (voir la lettre n°171). En lui indiquant qu'elle a été informée du projet de l'expédition peu de temps après son départ, elle lui reproche de ne pas l'avoir consultée pour prendre sa décision: « Je viens de décacheter cette lettre mon cher bon [ami] pour te dire deux mots. On dit que l'Expédition est retardée à cause des événements de Vienne. J'ai toujours une lueur d'espérance de te voir revenir au sein de ta famille, et, que tu laisseras aller ceux qui ne sont pas appelés à la législature, tu es nommé par plusieurs [départements], reviens donc répondre aux vœux de tes concitoyens et aux miens. Tes lettres guindées et laconiques m'affligent celle que j'ai reçue hier du 27 [lettre n°167] est encore plus sèche que les autres. Il y a longtemps que je présume que ta faiblesse te fera acceptée cette mission, tu m'aurais fait grand plaisir de m'en parler ouvertement et en raisonner avec moi. Peu de jours après ton départ, j'ai su cette expédition et le projet de t'y admettre. Je t'avoue que j'ai toujours compté que nous l'emporterions avec d'autant plus de raison qu'aucun motif ne peut exiger que tu fis ce voyage. » Elle écrit la deuxième lettre après avoir obtenu des informations, elle y pointe les incohérences entre ce que Monge lui décrit dans ses lettres et les échos des activités des autres commissaires qu'elle obtient auprès de leurs proches : « Je sors de chez la c[itoyenne] Faypoult, mon cher bon ami, elle m'a dit qu'il partait demain un courrier pour Rome à tout hasard je vais en profiter, pour te dire que tu es nommé à la législature par plusieurs département et que la grande expédition est retardée. Si tu persistes à vouloir en être, reviens au moins nous dire adieu. Tu en auras encore le temps, le C.[itoyen] Faypoult a eu le courage de refuser, mais toi, je vois par tes lettres, que tu es perpétuellement en contradiction avec toi-même, ta correspondance n'a pas eu le moindre intérêt [pour] ce voyage ci, en recevant tes lettres je voyais au moins que tu existais, c'est le seul plaisir qu'elles m'aient procuré. Tu dis que tu as tant d'affaires que tu n'as pas le temps de m'écrire plus au long, les autres mandent qu'ils n'ont rien à faire et qu'ils vont voir les choses curieuses de ce pays là qu'ils attendent leur rappel pour quitter Rome ; quant à moi je ne sais où tu es depuis le temps qu'on me dit que tu as quitté Rome tu devrais déjà être au Kamchatka. » Monge ne lui a jamais rien dit de ses activités relatives à la préparation de l'embarquement de Civita-Vecchia. À plusieurs reprises, Catherine souligne dans ses lettres que l'expédition doit être bien préparée en semblant sous entendre qu'elle sait aussi que son mari y participe activement. Voir la lettre n°164.

À la réception de cette lettre Catherine lui répond plus calmement le 20 Prairial an VI [8 juin 1798] : « Ce 20 prairial, j'ai reçu il y a deux jours, mon cher bon ami ta lettre du 1^{er} de Civitavecchia. Je ne me rappelle pas de t'avoir fait de reproches par ma lettre du 8 floréal, ils n'ont dû porter que sur le parti que je supposais que tu n'avais pas encore pris entièrement de t'embarquer. Je cherchais à employer (comme tu le dis toi même) toute mon éloquence pour te ramener au sein de ta famille. Je n'ai rien obtenu, maintenant que tu es parti, je ne peux que faire des vœux pour ton retour. Je ne peux même pas te suivre dans ta course, ni me transporter en idée dans les lieux où tu es puisque ce mystère est impénétrable [...]. [...] je me repends bien de ne pas avoir été avec toi à Rome, je suis persuadée que je t'aurais empêché d'être de cette expédition ; malgré moi j'en reviens toujours à [?], en commençant ma lettre je me croyais gaie, et par conséquent aimable [...]. »

J'avais encore un autre but dans cette course, c'était de m'accoutumer au cheval. Nous allons dans un pays où il n'y a ni postes ni voitures, et où il faut avoir un peu plus que je ne l'ai l'habitude de l'équitation.¹

En partant de Rome, j'ai remis au citoyen Faipoult un peu d'argent qu'il veut bien se charger de te faire passer, soit en le portant lui-même, soit en le comprenant dans un envoi qu'il pourra faire à sa citoyenne.

| | |
|--|--------|
| Je lui ai remis : 500 piastres d'Espagne qui valent à peu près | 2700 # |
| 35 louis d'or de France | 840 |
| 6 pièces d'or de Gênes valant chacune environ 75 # | 450 |

3990 #

Ainsi le tout vaut un peu moins de 4000 # ; sur quoi il faudra perdre encore le change, s'il est obligé de prendre une lettre de change sur Paris.

Quant à moi, j'ai gardé huit mille et quelques cents livres en or que je porte avec moi. Car je ne sais ni en quelle qualité je m'embarque, ni si j'aurai un traitement et je crois qu'il est de la prudence de se ménager quelques ressources, quand même je courrais le hasard de les perdre par accident.²

Nous nous faisons un plaisir de nous trouver dans quelques jours tous réunis. J'aurai du plaisir à revoir quelques amis qui doivent venir de Toulon, et plus le sentiment de la force fait toujours du bien, et après notre jonction nous serons près de 300 voiles.

Une occasion va partir pour Rome, ma chère amie, et je m'empresse d'en profiter. Je t'écrirai encore d'ici avant que de mettre à la voile. Je t'embrasse. Ne m'oublie pas auprès des citoyens Eschassériaux, de Louise,³ de Paméla,⁴ de ma sœur,⁵ de Fillette,⁶ et de la citoyenne Chasseloup.

[À la citoyenne
Monge à l'École Polytechnique
à Paris]

¹ Cela lui pose aussi des difficultés lors de sa mission auprès de la République de Saint-Marin. Voir la lettre n°58. Catherine lui répond de Paris le 20 Prairial an VI [8 juin 1798] : « Tu as toujours été mauvais écuyer, le cheval t'a fait mal toutes les fois que tu venais me voir à Rocroy, je me rappelle encore ces temps heureux avec délices, ils sont bien changés, ce ne sont pas des reproches, ce sont des souvenirs qui m'aident encore à supporter ton absence [...] ».

² Catherine lui répond le 20 Prairial an VI [8 juin 1798] : « [...] je te remercie de l'argent que tu m'envoies, tu le trouveras à ton retour si j'ai ce bonheur, il m'aura couté bien cher, tu aurais dû le garder, quelquefois avec beaucoup d'argent on se tire de grands dangers, je n'en ai nul besoin, ma dépense est ici peu considérable, ce n'est pas l'argent qui me rend heureuse. »

³ Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824) et Louise MONGE (1779-1874).

⁴ Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART.

⁵ Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827) femme de Louis MONGE (1748-1827).

⁶ Anne-Françoise HUART (1767-1852) sœur de Catherine Huart et Barthélémy BAUR (1752-1823).

183. Monge à sa femme, Civitavecchia, 25 mai 1798

Civitavecchia, le 6 prairial au matin an 6 ère républicaine¹

Depuis le 3, ma chère amie, que la dernière demi-brigade qui doit faire partie de l'expédition est rendue au port,² nous n'étions jamais un quart d'heure sans faire le tour de l'horizon avec nos lunettes, pour observer si l'avis qui devait nous apporter notre rendez-vous n'arrivait pas. Il y avait toujours un de nos jeunes gens perché au plus haut de la maison pour avertir de tout ce qui paraîtrait, et dès qu'il apercevait une voile, nos marins exercés s'empressaient de décider si c'était un bâtiment de guerre ou une embarcation marchande. C'était à peu près comme sur le vaisseau de l'amiral Anson où l'on ne rêvait que galion, nous ne parlions que de l'avis.³ A chaque instant, il y avait de petits paris ouverts, qui étaient jugés dès que l'on apprenait assez de la voilure du navire pour prononcer sur sa forme et sur sa destination. Enfin, hier soir, pendant le dîner, ayant toujours les yeux sur la route que devait suivre l'avis, nous vîmes paraître les voiles du perroquet d'un bâtiment ! On ne pouvait pas encore juger ni sa direction, ni sa nature et il n'y eut qu'un cri : L'avis ! A tout moment, nous quittions nos serviettes pour aller nous arracher la lunette les uns aux autres, et à mesure qu'on découvrait plus de la voilure, les paris se multipliaient. Mais le soleil se coucha bientôt et le crépuscule qui est plus court dans ce pays-là qu'il ne l'est à Paris ne permit pas d'être parfaitement assuré de notre bonheur. La joie ne fut pas complète. Ce bienheureux bâtiment que l'obscurité de la nuit nous avait fait perdre de vue était en effet l'avis, qui est entré dans le port à minuit et qui nous a apporté le rendez-vous tant désiré. Nous allons donc mettre à la voile, ma chère amie, et celle-ci sera la dernière que je t'écrirai d'Europe. Tu ne te fais pas idée de l'effet de la multitude sur chaque individu. Dans le commencement, les officiers, les soldats n'étaient pas trop contents de se mettre en mer et cette destination ne les flattait pas infiniment. Mais peu à peu l'esprit se monte ; hier tout le monde jurait contre l'avis qu'on ne voyait pas encore ; on l'attendait comme le Messie et aujourd'hui c'est une joie générale. Jusqu'au dernier soldat, tout le monde est content de quitter l'Italie que nous avons épuisée et d'aller moissonner d'autres champs de gloire, car le régime des armées françaises n'est pas comme celui de bien d'autres ; ce n'est pas tant que du pain, du vin, de la viande ; il leur faut encore de la gloire et dès que cette denrée manque, elles s'ennuient. Hier en feuilletant mon portefeuille, j'ai trouvé une petite commission qu'Alexandre m'avait donnée à faire à Rome pour la citoyenne Sinety.⁴ Elle consistait en acquisition de quelques bijoux et je ne l'ai pas faite. J'ai écrit au citoyen Faipoult, je lui ai envoyé la note d'Alexandre, et je l'ai prié de faire la commission et de prendre l'argent sur les fonds que je lui ai laissés. La première fois que tu écriras à Huart⁵ et à Alexandre, tu leur feras mes compliments et tu me recommanderas à leur souvenir.

On me fait à bord une petite chambre que je n'ai pas encore vue et où l'on dit que je serai très bien. Là je t'écrirai tous les jours, ne dut-ce être qu'une ligne par jour car les événements seront d'abord nuls, et dès qu'il se présentera une occasion pour la France, j'aurai toujours une lettre toute prête à en profiter.

Adieu, ma chère amie, compte sur le plus tendre attachement de ma part et sois sûre que tu seras toujours présente à mon esprit. Prête-toi à la dissipation ; porte-toi bien et rêve au plaisir que nous aurons de nous rejoindre.

[Monge]

¹ Le manuscrit ne figure pas dans le volume relié de la correspondance de Monge IX GM 1. Une note indique qu'une copie se trouve dans la B.E. T. III pp. 189-190. « Cette lettre se trouve dans les archives de la Bibliothèque de la ville de Beaune. Elle a été donnée par Madame Monge » copie de l'Institut.

² Voir la lettre n°182.

³ George ANSON (1697-1762), amiral anglais. Monge utilise déjà cette comparaison en Italie alors qu'ils attendent la reddition de Mantoue. Voir lettres n°45 et 48.

⁴ Antoinette-Candide-Louise-Constance DE BRANCAS, (1768-1842), mariée à André-Marie DE SINETY (1758-1832). Alexandre HUART (1759-1806) devient directeur de la Verrerie de Champrooux dans l'Allier par l'intermédiaire d'Hassenfratz. CAZIN Y. « La belle famille de Gaspard Monge »,

⁵ Jean-Baptiste HUART (1753-1835) frère de Catherine HUART-MONGE.

184. Monge à Bonaparte, Civitavecchia, 25 mai 1798

Civitavecchia, le 6 prairial de l'an VI de l'ère républicaine

Mon cher général,

Nous avons reçu aujourd'hui vos derniers ordres, et j'ai tout lieu de croire que demain, de grand matin, nous serons à la voile pour nous rendre au point que vous nous avez indiqué.¹

Me voilà donc transformé en Argonaute !² C'est un des miracles de notre nouveau Jason, qui ne va pas fatiguer les mers pour la conquête d'une toison dont la matière ne pourra pas beaucoup augmenter le prix, mais qui va porter le flambeau de la raison dans un pays où, depuis bien longtemps, sa lumière ne parvient plus, qui va étendre le domaine de la philosophie et porter plus loin la gloire nationale.³

Nous avons pris à Rome les mesures pour faire transporter le convoi des objets que nous y avons recueillis. Cette expédition se fera plus rapidement que celle de l'année passée,⁴ et il est possible que le convoi mette à la voile dans deux mois. Ne serait-il pas nécessaire, mon cher général, qu'à cette époque une frégate ou deux escortassent les vaisseaux de transport pour les défendre contre des corsaires ou contre quelques petits bâtiments de guerre anglais, qui, sur le bruit de l'embarquement, ne manqueraient pas de venir rôder autour et essayer d'en enlever au moins quelque chose ? Arrivé à votre destination, si vous expédiez en France quelques bâtiments pour porter des nouvelles, ne serait-il pas possible d'employer à cela une frégate qui aurait ordre de mettre ses paquets à Civitavecchia, d'où on les expédierait par un courrier extraordinaire, et qui attendrait ensuite dans le port que le convoi fût prêt ? J'ai cru devoir vous parler de cet objet d'avance, afin que vous puissiez faire d'une pierre deux coups si l'occasion s'en présente.

Le dernier convoi de Rome sera très considérable ; le poids des objets sera au moins de 30 000 quintaux.⁵ Parmi les objets précieux qui le composent se trouve une belle statue de Pallas de dix pieds de hauteur. C'est un ouvrage grec des plus beaux temps de la sculpture, et qui a été trouvé, il y a environ six mois, dans les environs de Velletri.⁶ La statue est en marbre grec dur, le travail en est parfait, et il n'y a pas encore eu de statue aussi bien conservée. La tête est

¹ Le départ de l'expédition s'effectue à partir des ports de Marseille, Toulon, Gênes et Civitavecchia. Napoléon BONAPARTE (1769-1821) écrit deux lettres à Desaix avant de s'embarquer de Toulon. Huit jours plus tard, le 29 floréal an VI [18 mai 1798] Bonaparte écrit à Desaix : « Nous sommes, depuis le 22, sur une ancre, mon cher général, et prêts à appareiller ; mais un vent d'est extrêmement fort nous en a empêchés. Aujourd'hui il fait calme plat. J'espère donc pouvoir appareiller demain matin, à moins que les vents ne reprennent à l'est. Une fois à la voile, les vents peuvent nous pousser très rapidement ; vous devez donc toujours vous tenir prêts à appareiller à six heures. [...] Je vous recommande de nous envoyer un aviso entre l'île d'Elbe et la Corse ; il aura soin d'interroger tous les bâtiments qui viendraient du Levant ou d'Espagne, pour connaître les mouvements de la Méditerranée. Bien des choses à Monge. » (2492, *CGNB*).

² Monge a d'abord montré une légère résistance avant d'exprimer pleinement son plaisir et son enthousiasme à s'embarquer pour l'Égypte. Voir la lettre n°153.

³ Monge exprime aussi clairement son enthousiasme à l'idée de s'embarquer pour l'expédition maritime et scientifique que la nature prestigieuse d'une telle entreprise. Sur la nature grandiose de l'expédition, voir les lettres n° 163, 171, 174 et 187. La perspective de Monge est déterminée par l'idée de progrès. C'est l'extension des domaines de la connaissance, extension à la fois géographique et intellectuelle qui devient le motif de la gloire nationale. Sur le caractère adéquat des sciences pour provoquer l'enthousiasme républicain, voir les lettres n° 4 et 5.

⁴ Sur les convois des objets de Rome transportés à Livourne pour y être embarqués pour Marseille, voir les lettres n°92, 94, 98, 100, 102, 103, 109, 110, 111, 121 et 122.

⁵ Les objets les plus lourds ne pouvaient pas être convoyés en France par terre. Voir les lettres n°102 et 110.

⁶ « Athéna » dite la « Pallas de Velletri ». Le restaurateur Vincenzo Pacetti la découvre en 1797 dans les ruines d'une villa romaine située près de Velletri, une petite ville italienne. Cette statue est une œuvre romaine d'époque impériale (I^{er} siècle ap. J.-C.). Elle mesure plus de trois mètres et est en marbre de Paros. Elle est rachetée par les commissaires.

aussi belle que celle de l'Apollon du Belvédère¹, et la draperie est un modèle de bon genre et d'exécution. Elle est, dans ce moment, dans les ateliers de l'Académie de France, où on la nettoie, et où l'on fera les légères restaurations avant que de l'encaisser, afin qu'au déballer à Paris les amateurs puissent en jouir sur le champ.²

J'ai bien de l'empressement à vous rejoindre, mon cher général, et les vents, qui dans ce moment sont debout, me donneront vraisemblablement de grandes impatiences.³ Présentez, je vous prie, mes respects à la citoyenne Bonaparte,⁴ et comptez sur mon respectueux attachement.

Monge

¹ L' « Apollon du Belvédère » saisi au Vatican en 1797 par la commission des sciences et des arts.

² Monge accorde beaucoup d'importance à l'exposition immédiate des œuvres d'art saisies en Italie. Ainsi il ajoute que les objets sont encaissés de manière à veiller à leur protection, mais aussi de manière à les montrer sans délai. Voir la lettre n°48. Voir aussi LUBLINER-MATTATIA S. (2007), « Monge et les objets d'art d'Italie », *Un savant en son temps : Gaspard Monge*, Bulletin de la SABIX, 41, pp. 92-109.

³ Sur le goût de Monge pour l'univers marin et son plaisir à participer non seulement à une campagne militaire et une expédition scientifique mais aussi une expédition maritime, voir les lettres n°38, 176, 177, 180, 181 et 187.

⁴ Marie-Joseph-Rose TASCHER DE LA PAGERIE vicomtesse de BEAUHARNAIS (1763-1814).

185. Monge à Guyton, Civitavecchia, 25 mai 1798¹

Civitavecchia, le 6 prairial de l'an VI

Dans ma dernière,² je vous³ parlais de dessins que j'avais réservés pour l'École polytechnique. Ils seront dans une petite caisse plate numérotée 13 ; mais la caisse ne sera pas entièrement pleine, et le C^{en} Daunou doit achever de la remplir avec des livres qui seront destinés pour la Bibliothèque du Panthéon.⁴

Je vous prie d'en avertir le C^{en} Peyrard⁵ afin qu'il puisse réclamer ces objets et ensuite les distribuer suivant leur destination.

¹ Extrait d'une lettre datée de Civitavecchia, le 6 prairial de l'an VI (25 mai 1798), écrite par Monge à Guyton, directeur par intérim de l'École polytechnique. (Arch. Ec. pol., art. VI, § 1, sect. b., n° 17, 1 page). [R.T.]. Voir les lettres n°169, 172 et 175

² La lettre n°175 du 13 floréal an VI [2 mai 1798].

³ Louis-Bernard GUYTON DE MORVEAU (1737-1816) directeur par intérim de l'École lors de la mission de Monge (voir les lettres n°145 et 146).

⁴ Bibliothèque Sainte-Genviève. Pierre DAUNOU (1761-1840) nommé comme Monge commissaire de la République à Rome. Il quitte alors ses fonctions de conservateur en chef de la bibliothèque du Panthéon. Tout comme Monge, Daunou profite de sa mission en Italie pour enrichir le fonds de son institution et montre ainsi qu'il ne cesse pas de lui être utile.

⁵ François PEYRARD (1759-1822) bibliothécaire de l'École polytechnique. Voir la lettre n°156. Éditeur d'un manuscrit grec du Vatican des *Éléments* d'Euclide, (Vaticanus gr.190) saisi par la Commission des sciences et des arts en 1797. Voir la lettre n°120.

186. Monge à sa femme, Civitavecchia, 26 mai 1798

Au port de Civitavecchia, à bord de la frégate la *Courageuse*, le 7 prairial de l'an VI¹

La division s'est embarquée hier, ma chère amie, et le vent n'étant point favorable pour sortir, nous ne nous sommes embarqués que ce matin, nous ne sommes pas plus avancés. Le port a deux passes, mais il n'y en a qu'une seule praticable pour un gros bâtiment comme notre frégate² ; l'autre ne peut servir que pour les navires de commerce. Il se trouve que le vent, qui souffle actuellement et qui nous mènerait droit au rendez-vous, est de bout pour sortir de la passe et nous tient ici en prison ; ce qui nous désole, car le général en chef, qui voit que le vent est le plus favorable pour que nous allions le rejoindre, nous attend vraisemblablement dans ce moment-ci et va bien s'impatienter contre nous lorsqu'il ne nous verra pas arriver. On s'occupe néanmoins des moyens de sortir malgré le vent, et l'on espère en venir à bout vers la fin de la journée si le vent faiblit un peu. Si nous avions pu sortir hier soir, nous aurions été réunis aujourd'hui à la grande flotte, et cela aurait donné de la gaieté à nos volontaires. Quant à nos matelots, cela leur est à peu près indifférent. Nos bâtiments de transport sont de toutes les nations du monde. Nous avons des Turcs, des Algériens, des Grecs, des Suédois, des Hollandais, etc. Nous avons fait flèche de tout bois et il n'a pas été maladroit de faire cet embarquement, car quand nous avons reçu les premiers ordres, il n'y avait pas un bâtiment disponible dans le port. Nous avons mis embargo sur tous les vaisseaux marchands, à mesure qu'ils se sont présentés et peu à peu nous avons eu notre nombre.³

Une lettre que j'ai reçue aujourd'hui du citoyen Faipoult⁴, m'annonce que d'après les bruits de Milan, c'est le citoyen François de Neufchâteau qui est sorti du Directoire.⁵ On est étonné ici que cet événement s'accorde si bien avec le bruit qui court depuis deux mois que c'est lui qui doit sortir.

Comme il faut s'occuper un peu de ses arrangements à bord, attendu que les petites chambres que l'on fait pour le général Desaix et pour moi ne sont pas encore terminées,⁶ je n'aurai pas le temps de te faire grand récit. Cependant, je ne cachèterai la présente que quand nous serons à la voile, et je la remettrai à ceux qui feront la reconduite à l'expédition. Ainsi, lorsque tu la recevras tu seras sûre qu'en te l'envoyant, nous étions déjà partis ; mais si nous sommes encore retardés, je pourrai bien l'allonger encore.

Adieu, ma chère amie.

Monge

Je reviens, ma chère amie, cacheter ma lettre et te dire adieu. On lève l'ancre et toutes les chaloupes des navires de l'expédition arrivent pour remorquer la frégate et la faire sortir. Nous espérons qu'elles seront plus fortes que le vent, et qu'enfin nous pourrions nous rendre à notre destination. Adieu, embrasse toute la maison et celle d'Eschassériaux.⁷

Adieu.

¹ Lettre autographe non signée copiée en décembre 1877 au moment de la vente du cabinet du marquis de [Lojac Loyac] dont elle faisait partie. Copie Ms 2192 BIF [R.T.]

² La frégate « La Courageuse » appartient au groupe des dix frégates qui constituent la classe Virginie et sont construites selon les plans de l'architecte naval français Jacques-Noël Sané (1740-1831). Ce sont des navires de guerre portant des canons de 18 livres et mesurant près de cinquante mètres de long et douze de large.

³ Monge donne à Catherine des détails sur la préparation de l'expédition maintenant qu'il n'est plus tenu de garder le secret. Voir les lettres n°153, 154, 156, 157, 158, 163, 164, 171 et 177. Sans doute aussi parce qu'elle lui a exprimé clairement sa frustration face aux non dits de sa correspondance en lui pointant des contradictions entre ce qu'il lui décrit dans ses lettres et les échos des activités des autres commissaires qu'elle obtient auprès de leurs proches. Voir les lettres n°164, 181 et 182.

⁴ Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817)

⁵ Nicolas FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU (1750-1828) Après le coup d'état du 18 fructidor an V [4 septembre 1797] il devient Directeur. Chaque année, le Directoire se renouvelle en remplaçant un membre.

⁶ Louis-Charles-Antoine DESAIX (1768-1800). Voir la lettre n°187.

⁷ Louise MONGE (1779-1874) et Nicolas-Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824).

**V. L'expédition d'Égypte et le retour en France, Prairial an VI – nivôse an VIII
[mai 1798 - décembre 1799]**

187. Monge à sa femme, Voyage de Civitavecchia à Malte, 27 mai-13 juin 1798¹

À bord de *la Courageuse*², le 8 prairial, an VI, ère Républicaine [27 mai 1798]

Nous réussîmes hier soir, ma chère amie, à sortir du port. C'était un fort joli spectacle de voir une cinquantaine de chaloupes rangées sur deux files nous remorquer, pendant que deux cordages filés d'un côté et de l'autre nous maintenaient dans le seul endroit de la passe où l'eau était assez profonde pour notre frégate. Lorsque nous fûmes au large et que, pouvant nous servir de nos voiles, nous eûmes congédié nos chaloupes, c'était un plaisir de les voir toutes ramer à l'envi pour rejoindre leurs bâtiments respectifs afin d'appareiller. Cependant toute cette opération employa le reste de la journée, et la nuit vint nous priver du spectacle de la sortie de la flotte. Quoique la lune fût fort belle, et que la mer fût très bonace, comme nous étions déjà assez loin, nous ne pouvions voir les vaisseaux qu'à la lueur des salves du fort qui, après nous avoir donné notre salut de 21 coups, a tiré indéfiniment jusqu'à minuit pour nous faire honneur. Nous avons dormi tous comme à terre, et ce matin toute la flotte qui est à la voile et qui se rallie fait qu'il nous semble être dans une ville bien habitée. Les porte-voix se font entendre de tous côtés ; on se demande réciproquement des nouvelles les uns des autres. Il y en a qui ont déjà pris le punch ; sur d'autres bâtiments, la musique exécute le Chant du Départ ; enfin tout le monde est fort gai. Nous n'allons pas vite parce qu'il faut attendre les pauvres navires marchands qui font force de voile et cependant ne font pas grand chemin ; et nous espérons joindre demain la grande escadre. Je crois que cela nous fera faire un beau tapage. Mais je me réserve de t'en parler lorsque cela aura eu lieu.

Il n'y a rien de si fade, ma chère amie que la description d'une navigation heureuse. Mais il est bien agréable de voir la gaîté sur tous les visages. D'ailleurs les troupes que nous avons à bord se font un plaisir de servir à la manœuvre, ce qui fait que nous sommes forts, et si le mauvais temps vient, nous serons en état de résister. Je vais déjeuner.

Le 8 au soir.

Pendant tout le jour, ma chère amie, notre frégate a toujours été à la tête du convoi. Mais ce soir elle se met en panne pour le rallier. Le vent a beaucoup faibli. Tous les vaisseaux que nous avons laissés de l'arrière se rassemblent autour de nous ; nous sommes presque tous à la portée du porte-voix et il nous semble que nous sommes à Venise. La gaîté est partout. Nous apercevons dans le lointain les montages de Corse, et quoique nous soyons obligés d'aller lentement pour ne pas laisser le convoi, nous espérons voir demain la grande flotte.³ Le gabier⁴ qui l'apercevra le premier aura deux piastres.

L'avis qui était venu nous apporter l'ordre à Civitavecchia ne nous a quitté que ce matin pour aller porter la nouvelle de notre départ. Il a peut-être joint maintenant ou il joindra pendant la nuit, de manière que la grande flotte pourra bien venir au-devant de nous. Car c'est son chemin pour se rendre au lieu que nous croyons être celui de notre destination.

¹ Cette lettre, conçue comme un journal de bord, a été rédigée par Monge au cours de sa traversée, à bord de la frégate *la Courageuse* de Civitavecchia à Malte du 8 au 25 prairial an VI (27 mai-30 juin 1798). Cette lettre, ainsi que la suivante datée de Malte, 29 prairial an VI (19 juin 1798), ayant été prises en charge par un courrier extraordinaire du général en chef ont été reçues par leur destinataire dans les meilleurs délais. [R.T.] Cette lettre est destinée à toute la famille de Monge. La nature collective, dépassant le cadre familial de la correspondance à sa femme, apparaît dans la lettre de sa fille Louise. Elle lui répond de Paris le 14 messidor an VI [2 juillet 1798] « Comme l'on s'arrache tes lettres pour les lire, mon cher papa, je n'ai encore pu avoir que les deux premières feuilles de ton journal. J'en suis resté à votre arrivée devant Malte [...] Tu ne te fais pas d'idée de la joie que tes lettres ont répandue parmi nous. Ainsi juge de quel bonheur nous jouirons lorsque tu reviendras, mais malheureusement nous ne pouvons prévoir le temps de notre réunion. [...] maman est occupée à faire la lecture de ton journal au citoyen Lermina [de l'École polytechnique] et pendant ce temps, Émilie, mon frère, mon oncle, et moi nous sommes occupés chacun de notre côté à t'écrire.»

² Frégate sur laquelle Monge est embarqué.

³ Ce n'est finalement que le 21 prairial [9 juin 1798] au soir que le convoi de Civitavecchia rejoint la grande flotte de Bonaparte. (Voir infra.)

⁴ Matelot appartenant au service de la manœuvre.

Je suis tout fier de supporter à merveille le voyage. Tous ceux qui font usage de la recette de Vandermonde s'en trouvent bien.¹ Il est vrai que la mer est si belle et le temps si beau que notre navigation ressemble parfaitement à celle de Paris à St Cloud ; mais quoique nous ne puissions pas espérer d'être traités ainsi jusqu'à la fin, il vaut mieux que cela commence bien ; il nous sera plus facile de nous accoutumer. Adieu ma chère amie. Si demain il nous arrive quelque chose d'intéressant, je t'en ferai part. On dit que dans la flotte de Toulon, on est tous les uns sur les autres, et qu'il y a 2 500 hommes à bord du vaisseau l'Orient qui porte le général en chef. Quant à nous, nous sommes à notre aise. Demain, les chambres qu'on nous pratique dans la dunette pour le général Desaix et pour moi seront terminées. Je serai commodément pour écrire ; tandis qu'actuellement je suis à la Ste Barbe où l'on est à la vérité bien tranquille, mais un peu incommodément surtout pour la lumière.²

Le 9 [28 mai 1798] au matin.

Tout va bien, ma chère amie ; mais nous n'avons presque pas de vent. À peine avons-nous fait trois ou quatre lieues pendant la nuit ; et si le vent ne s'élève pas, nous aurons de la peine à voir l'escadre aujourd'hui. D'ailleurs il ne fait plus de soleil et la vue ne se porte pas aussi loin. Mais notre jeunesse est toujours aussi gaie ; elle est actuellement sur la dunette où elle chante à tue-tête. Si nous voyons l'escadre dans la journée, ce sera bien autre chose.

Le 9 au soir.

Nous avons eu calme plat toute la journée, ce qui nous a bien contrarié. Mais dans ce moment vers le coucher du soleil, le vent commence à se faire sentir. Tous les bâtiments de l'escadre commencent à gouverner ; et ils s'empressent de s'approcher de nous pour nous communiquer leur joie. On entend de tous les côtés les porte-voix ; leur nombre fait qu'on ne distingue rien, sinon que tout le monde est content. Une galère que le commandant de l'escadre avait expédiée ce matin de l'avant pour aller à la découverte, mais qui avait eu ordre de rejoindre avant la nuit, vient de retourner. Elle n'a rien vu. Nous allons courir la nuit, nous espérons faire une lieue à l'heure et demain matin peut-être aurons nous des choses nouvelles.

Le 10 [29 mai 1798] à 11 h du matin.

Nous avons vu ce matin les montagnes de Corse. Nous avons envoyé une de nos galères de l'avant pour la découverte ; elle reviendra ce soir. Nous venons d'apercevoir un bâtiment qui est à 4 lieues de nous et qui fait route vers le levant. Nous avons tiré un coup de canon pour l'appeler. Il nous a entendu ; il a viré de bord ; nous pensons qu'il fait ses efforts pour nous joindre, et nous présumons qu'il nous cherchait. Ce sera vraisemblablement un aviso que la grande armée aura laissé dans les parages pour nous avertir de son passage et de sa route. Si nous en étions certains, comme nous avons le vent, nous irions à lui, et dans une heure nous l'aurions joint. Mais nous allons lui dépêcher une autre galère, et ce soir nous saurons à quoi nous en tenir.

Tu vois, ma chère amie, que je te mande bien des niaiseries ; mais que veux-tu ; il faut bien que je te fasse un journal. Si les événements deviennent plus intéressants, je mettrai aussi plus d'intérêt à te les raconter. Au reste, si cela a lieu, on aura peut-être aussi moins de temps pour écrire.

Le 10, à 3 heures après midi.

Nous avons joint le bâtiment. C'est justement l'avis qui était venu à Civitavecchia. Il nous apprend que la grande armée est en marche ; nous en sommes à 12 heures, mais nous n'avons plus de vent.

¹ Il ne doit pas s'agir de l'ami de Monge, le mathématicien Alexandre-Théophile (1735-1796) VANDERMONDE mais du médecin Charles-Augustin VANDERMONDE (1727-1762). Il est l'auteur d'un *Dictionnaire de Médecine* publié en 1760. C'est sans doute dans cet ouvrage que Monge a eu connaissance du remède contre le mal de mer.

² Louis-Charles-Antoine DESAIX (1768-1800). Voir la lettre n°186.

Le 10 prairial.

Nous approchons de l'armée, ma chère amie. Nous voyons en avant de nous la pointe d'un bâtiment, et ceux de nos jeunes gens qui sont au haut des mâts annoncent une douzaine de vaisseaux. Nous sommes en face de la Sardaigne que nous avons sur notre droite, et nous courons vers le midi. Si notre frégate qui est une excellente marcheuse était seule, nous serions sûrs de joindre l'armée dans la journée.

Le 11 prairial [30 mai 1798].

Nous voyons en avant de nous une frégate qui a l'air de vouloir venir à nous, mais elle aurait pour cela le vent debout, et elle est obligée de louvoyer. Cette frégate, après six heures de marche, s'est un peu rapprochée. Nous avons fait signe à notre convoi de continuer sa route, et nous venons de pousser une pointe de son côté. Nous avons eu le temps avant la nuit de la reconnaître. C'est l'*Artémise*, frégate de la division de Toulon. Après avoir reçu et donné les signaux de reconnaissance, nous sommes venus reprendre la tête de notre convoi. Nos pauvres volontaires sont émerveillés qu'on puisse se reconnaître à distance.

À 11 heures du soir.

Le feu vient de prendre à notre boulangerie. Nous venons de la jeter à la mer ; aussi nous voilà au biscuit pour le reste de la traversée. Ce ne serait pas un grand malheur si j'avais de bonnes dents car le biscuit est fort bon ; mais il me faudra deux heures pour manger ma ration.

À 1 heure du matin, le 12 [31 mai 1798].

Vient d'arriver la frégate l'*Artémise* que la nuit nous avait fait perdre de vue. Le jeune Colbert, aide de camp du général Bonaparte,¹ qui était sur le bâtiment vient de venir nous voir à bord. Il m'a donné des nouvelles de Berthollet qui se portait bien hier.² La mission de l'*Artémise* est de nous reconnaître et d'aller rendre compte de notre situation. La grande armée fait beaucoup de signaux de nuit et nous voyons à tout moment la lueur des coups de canon qu'elle tire. Mais nous n'apercevons rien. Après nous être couchés, nous nous sommes levés tard, et nous trouvons dans notre convoi plusieurs bâtiments de celui de Toulon qui s'étant arriérés sont venus se rallier à nous. La plupart des petits bateaux de cabotage que nous avons se désolent. Ils ont peur de perdre le convoi et, si cela leur arrivait, de ne pouvoir plus retourner chez eux, parce qu'ils ne sont pas accoutumés à aller aussi loin, et que, s'ils étaient seuls et qu'ils fussent rencontrés par les Barbaresques, ils seraient pris et mis en esclavage. Cela les rend obéissants ; mais ils ont bien de la peine à comprendre les signaux. Heureusement, nous avons des galères que nous faisons voguer tout autour du convoi, et qui expliquent les signaux quand ils ne sont pas compris.

La grande armée marche comme nous ; on la voit toujours du haut de nos mâts. Nous sommes vers le milieu de la Sardaigne. Le vent est très faible le jour ; il s'élève un peu la nuit, mais alors la différence des marches disperse le convoi et au jour il faut attendre les traînards. Nous nous portons tous bien. Il n'y a eu que trois personnes à notre bord qui ont eu mal au cœur. Quant à moi, je suis toujours comme dans ma chambre à bord ; et je n'ai pas encore eu le moindre sentiment de mal de cœur.

Le 13 prairial [1er juin 1798]³

La frégate l'*Artémise* est venue hier soir nous faire virer de bord, afin, disait-elle, de nous rallier à la grande flotte. Elle nous a fait courir toute la nuit au nord et nous n'avons rallié que quelques bâtiments écartés de la grande flotte ; en sorte qu'à midi, aujourd'hui, nous étions au même point que nous étions hier. Si beaucoup de gens comme ceux-là se mêlent de nos affaires, je ne sais quand nous arriverons. Depuis les huit heures du matin, nous sommes en

¹ Auguste François Marie COLBERT DE CHABANAIS (1777-1809). Colbert est l'aide de camp du général Murat. Voir infra.

² Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) est sur l'*Arthémise*.

³ Voir supra.

calme plat. Les vaisseaux n'éprouvent pas le plus petit souffle de vent ; ils sont tous là au hasard sans aucune direction. Il fait d'ailleurs le plus beau temps du monde. Les canots sont en mer et on va se faire visite comme dans Venise. Mais tout le monde est mécontent de rester là en panne et de ne pas faire un pas vers son but.

Quant à moi, je suis très heureux. On m'a fait une belle chambre comme au général Desaix ; elles sont l'une et l'autre tapissées de velours cramoisi ; elles ont chacune une fenêtre sur le vaisseau et une sur la mer. J'y ai couché cette nuit pour la première fois et j'y suis fort à mon aise. Mais que Dieu veuille envoyer sur les eaux son souffle, comme dit Moïse, et que personne ne vienne nous faire défaire la nuit ce que nous faisons le jour.¹ Car si cela dure, je ne peux plus prévoir quand nous arriverons.

Le 14 [2 juin 1798]²

Hier soir, la frégate l'*Artémise*, après avoir croisé pour éclairer notre marche est revenue nous joindre. Le général Murat, ses deux aides de camp, Lavalette³ et Colbert, sont venus nous voir à bord. Il paraît que la grande escadre est bien loin et qu'elle ira nous attendre au rendez-vous. Indépendamment de l'*Artémise*, nous avons encore joint le *Montenotte* qui convoie quelques traîneurs des autres parties de l'expédition ; en sorte que nous commençons à être forts. Nous sommes trois frégates, un brick, un chébec, deux galères, trois chaloupes canonnières portant du 24 et nous pouvons défendre notre convoi qui s'augmente tous les jours de tout ce qui n'a pas pu suivre l'escadre. Notre convoi est en bon état ; il est bien rallié. Nous n'avons d'inquiétude que pour l'eau dont vont manquer nos galères qui n'ont pas pu en embarquer beaucoup et qui en consomment considérablement. Peut-être que sans cette nuit de Pénélope que j'ai toujours sur le cœur, nous en aurions eu assez.⁴

Je ne te mande que des enfantillages, ma chère amie, mais je bavarde avec toi sur ce qui nous occupe toute la journée et toute la nuit. Peut-être aurions-nous quelque jour des objets plus dignes d'intérêt. Nous étions hier soir tout près des côtes de la Sardaigne. Nous avons poussé au sud-est cette nuit et pour la première fois nous ne voyons maintenant aucune terre ; mais j'espère que nous ne tarderons pas à voir la pointe de la Sicile, à moins que le calme ne nous reprenne. Nous avons toujours le plus beau temps du monde et nous sommes sur la frégate comme dans notre chambre.

Le 15 prairial [3 juin 1798]

Nous avons eu hier, ma chère amie, calme plat toute la journée ; mais sur le soir, le vent s'est élevé, la pluie est venue, et nous avons été un peu secoués toute la nuit. Si nous avions été seuls, nous aurions fait bien du chemin ; nous ne portions presque point de voile pour attendre le convoi. Le bâtiment n'était pas soutenu, et presque tout le monde a eu le mal de mer. Nous ne sommes parmi les passagers que quatre ou cinq qui nous portons absolument comme à terre. Je n'ai été inquiet la nuit que pour nos pauvres petites tartanes et pour nos chaloupes canonnières qui ont dû faire de beaux sauts. Nous avons encore l'inquiétude de nous jeter dans l'obscurité sur quelques-uns de nos bâtiments que nous aurions coulé bas. Car malgré notre soin de ne mettre presque pas de voile, nous allons encore plus vite qu'eux. Ce matin, le convoi est bien éparpillé ; nous faisons signal de ralliement et nous envoyons nos bâtiments marcheurs pour ramener tous nos traîneurs. Nous avons bon vent, la mer est un peu houleuse ; mais il fait jour, nous n'avons aucune inquiétude et si nous étions seuls, nous serions dans deux jours au rendez-vous.

¹ Les conditions météorologiques empêchent l'avancée rapide et groupée du convoi et cela dès le début de la traversée.

² Ne figure dans le fonds Monge que la partie de la lettre du 13 au 19 prairial. IX GM 1.147.

³ Antoine-Marie CHAMANS DE LAVALETTE (1769-1830) n'est pas l'aide de camp de Murat mais de Bonaparte.

⁴ La nuit du 12 au 13 prairial. (Voir supra.) La référence à Pénélope exprime clairement le sentiment d'avancée et de régression que Monge ne cesse d'avoir et qui traduit aussi son impatience. La référence biblique et celle à l'*Odyssée* montrent une fois encore l'enthousiasme de Monge à s'embarquer pour une longue traversée mais aussi la haute idée qu'il s'en fait.

Si je restais longtemps dans cette situation, je deviendrais gras comme un chanoine. Je mange du matin au soir ; je ne bois presque pas d'eau parce qu'elle est mauvaise ; je dors presque toutes les nuits et quelquefois le jour quand il fait chaud. Je pense souvent à toi, et si je te tenais ici, je serais le plus heureux des hommes, à moins que toi-même ne fusses pas heureuse.

Le 15 au soir.

Nous avons aperçu vers la fin du jour, l'île de Marettimo qui est à la pointe de la Sicile et nous y arriverons demain à la pointe du jour et nous passerons entre l'île et la Sicile pour nous diriger sur Malte. Tout l'équipage est fort gai ; nous venons de chanter en chorus toutes les hymnes de la Révolution, et nous allons nous coucher joyeux, du moins ceux que le mouvement du vaisseau ne tourmente pas, car dans ce moment-ci nous sommes pas mal secoués.

Le 16 [4 juin 1798] au matin

L'homme propose, ma chère amie, et les circonstances disposent. Nous voilà venus en face de la passe entre la Sicile et Marettimo. Les deux tiers du convoi ont déjà enfilé la passe et le vent, tout d'un coup, devient contraire. Notre frégate passerait bien, mais nous laisserions loin sous le vent le tiers du convoi et il nous faut l'attendre ici, le rallier et nous passerons quand nous pourrons. Dans ce moment je jure contre le capitaine de l'*Artémise*, qui, en nous faisant perdre un jour, nous a mis dans la situation où nous sommes, et qui est d'autant plus piquante que le même vent serait bon si nous étions passés. Le général Desaix, dont la place dans le convoi général est à l'avant-garde, est désolé de se trouver si fort à l'arrière. Nous trouverons besogne faite quand nous arriverons et l'on nous dira "Pends toi Crillon !".¹

Le 16 à 3 heures après-midi

Enfin, ma chère amie, à force de virer vent devant et vent arrière, nous avons passé entre la Sicile et Marettimo ; nous filons actuellement devant la ville de Mazara qui nous offre un joli coup d'œil. Tout le rivage est peuplé de bastides comme les environs de Marseille, et l'on voit bien que la Sicile est un beau et bon pays. Tout le monde est fort content à bord ; tout le convoi est passé ; il fait le plus beau temps du monde ; on ne se ressent plus du mal de mer que l'on avait hier ; et notre frégate qui était à l'arrière court majestueusement reprendre la tête du convoi pour le rallier, car il est un peu éparpillé.

Le 17 [5 juin 1798] au matin

Nous avons couru toute la nuit et nous voilà à la tête du convoi. Nous avons déjà perdu de vue la Sicile, nous venons de passer l'île de Pantelleria, et nous allons mettre en panne pour attendre la queue du convoi qui est trop à l'arrière. Cela va nous prendre quatre ou cinq heures ; puis nous filerons sur Malte où toute l'escadre doit être actuellement arrivée. Si le convoi était rallié dans ce moment, nous aurions l'espoir de la voir aujourd'hui, car le vent est bien bon pour nous y porter. La mer est belle, il fait un temps charmant ; et il ne me manque que toi dans ma petite chambre pour être heureux. Mais tu n'es pas femme à caravane et je suis devenu un juif errant.² Tu ne voudrais plus de moi si c'était à refaire ; eh bien, tu aurais tort ; et je te donnerais encore le même conseil.³

¹ Alors que Monge est impatient à l'idée d'être en arrière par rapport à la flotte de Bonaparte, ils arriveront à Malte les premiers (voir infra « le 18-19 »)

² Monge exprime à plusieurs reprises le caractère ambulancier de ses activités. Il apparaît ainsi comme un nouveau type de géomètre. Voir aussi la lettre n°164 dans laquelle il se compare à un marin.

³ Catherine n'a pas été facile à séduire, ni à convaincre. Ce qui est rapporté par les biographies d'après le récit d'Arago n'est pas de l'ordre du conseil. Il est écrit que pour finir de la convaincre alors qu'elle s'inquiétait de lui imposer les ennuis causés par la liquidation compliquée de ses forges, Monge lui répond : « Ne vous arrêtez pas, Madame, à de pareilles vécillies ; j'ai résolu dans ma vie des problèmes bien autrement difficiles ; ne vous préoccupez pas non plus de mon peu de fortune ; veuillez m'en croire les sciences y pourvoiront. » ARAGO F. [1853] (1965), p. 34. Sur le début des amours entre Catherine et Gaspard, voir infra passage du « 25 prairial [13 juin 1798] ».

Dans le pays où nous allons, nous aurons quelques harems à notre disposition. Si tu entendais tous les projets de notre jeunesse affamée, cela te ferait passer quelques quarts d'heure gaiement.

À propos, j'ai ouï dire que Chasseloup n'était pas embarqué ; quand il nous verra de retour, il en sera fâché. Si cela est vrai, et s'il est à Paris, fais-lui mes compliments.¹

Le 17 à 6 heures du soir

Nous sommes restés en panne jusqu'à ce moment pour attendre les bâtiments qui étaient à l'arrière ; ils viennent de se rallier, et il n'en manque plus que deux qui sont trop loin, et qui étant escortés par notre aviso armé ne nous donnent pas d'inquiétude ; et nous nous mettons en route. Nous avons bon vent et nous allons courir toute la nuit. Mais demain matin, il faudra encore mettre en panne pour attendre les pauvres traîneurs qui ont eu des avaries et qui ne sont pas en état d'aller plus vite. Au reste, cet état d'être en panne a ses agréments ; on se visite, on a des nouvelles les uns des autres ; on s'invite à déjeuner, à dîner ; on est à peu près comme à Venise. Nous sommes, tout compris, plus de 80 bâtiments. Le premier convoi en contient environ 250 ; et tous ceux qui nous voient passer doivent trembler.

C'est aujourd'hui, ma chère amie, le 5 juin. Je crois que le 12 nous serons à Malte ; et je crois que je te demanderai la lieutenance du genêt pour l'oranger. Ce qui pourrait faire rejeter ma demande, c'est qu'il est toujours en fleurs, et qu'il ne vaut rien pour rappeler une époque. Mais aussi tu conviendras qu'on s'en souviendra bien sans lui.²

Le 17-18 [5-6 juin 1798]

Ce matin, nous avons découvert Malte au lever du soleil. Notre joie a été grande. Mais à mesure que nous en approchons l'inquiétude nous prend. L'armée de Bonaparte que nous avons toujours crue devant nous, devrait y être, et, dans ce cas, il y aurait au moins quelques vaisseaux en avant pour nous éclairer et nous reconnaître. Eh bien, nous voilà à trois lieues, et nous n'apercevons pas une chaloupe. Nous ne savons que penser de cet événement. La grande armée qui aura vraisemblablement pris plus au midi que nous aurait-elle rencontré la flotte anglaise et aurait-elle été obligée de livrer combat ? Quelle en aura été l'issue ? Que ferons-nous si elle a été battue ? Il faut sur tout cela prendre encore patience. Au reste, l'île de Gozzo nous cache l'île de Malte où l'on est peut-être trop occupé pour penser à nous. Nous serons plus instruits ce soir.³

Le 18-19 [6-7 juin 1798]

¹ François de CHASSELOUP-LAUBAT (1754-1833) général de brigade du Génie de l'Armée d'Italie. Il épouse en 1798 Anne-Julie FRESNEAU (? -1848). De Paris le 30 germinal an VI [19 avril 1798], Catherine ne manque pas de donner l'exemple de Chasseloup qui selon elle a refusé de partir à la demande de sa jeune femme. Catherine cherche aussi à combattre l'idée que Monge est indispensable à la réalisation et à la réussite d'un projet révolutionnaire : « [...] tu m'aurais fait bien plus de plaisir mon cher ami de me parler franchement, que de me dire un mot dans tes deux dernières lettres, qui m'ont laissé voir toutes tes faiblesses ; on t'a sûrement dit que cela n'irait pas sans toi, eh bien n'en crois rien cela ira de même, quand il y a 150 individus, qui s'occuperont de la même chose un de plus ou de moins n'y fait pas grand chose, eut-il encore mille fois plus de mérite et d'activité que toi, le général Chasseloup qui devait être du voyage, s'en est retiré il y a huit jours à la sollicitation de sa petite femme qu'il aime, il a écrit au général pour se dégager voyant qu'on ne lui faisait pas de réponse il est allé la chercher, on l'a chambré, on lui a dit qu'il perdait tout le fruit de ses campagnes d'Italie, on l'a cru battu, deux jours après il a écrit de nouveau avec prière de ne plus lui en parler, il y est allé le lendemain avec sa femme, on ne lui a rien dit là-dessus, ni lui non plus, ils sont fort contents l'un et l'autre du parti qu'ils ont pris, il n'en est pas mort, il fera autre chose pour la république, on peut la servir sans aller courir les mers quand on n'a pas été élevé pour cela [...] »

² C'est le 13 qu'ils sont à Malte. Voir infra passage du « 25 prairial [13 juin 1798] ». Le 12 juin est la date anniversaire de leur mariage et la fleur de genêt le leur rappelle. Voir les lettres n°8, 107 et 181.

³ Monge exprime à plusieurs reprises de l'inquiétude dans le récit de la traversée et sa fille Louise y répond dans sa lettre de Paris, le 21 prairial [9 juin 1798] : « [...] vous deviez être bien inquiets de ne pas voir paraître la flotte de Bonaparte mais heureusement tout s'est terminé à l'avantage de la république à votre satisfaction et à celle de tous ceux qui s'intéressent à vous. »

Hier soir nous sommes arrivés en face de l'île et de la ville de Malte où nous n'avons rien vu paraître. Aujourd'hui nous avons vu un petit bâtiment de la flotte de Bonaparte et qui, l'ayant quitté le 12 et étant séparé, est venu au rendez-vous à Malte, où il nous dit qu'il n'y avait point de Français. Ainsi, nous sommes de l'avant du général. Pourquoi n'est-il pas encore arrivé ? Cela nous donne de l'inquiétude. Nous nous tenons en panne devant la ville à deux lieues ; et comme le vent nous y porte, nous nous élèverons de temps en temps vers la Sicile, pour nous réfugier à Syracuse si quelques mauvaises nouvelles nous arrivaient, car nous ne sommes pas en état de nous défendre contre un seul vaisseau de ligne anglais, n'ayant qu'une seule frégate armée en guerre. En attendant, chacun considère la ville. Toutes les lunettes sont braquées ; et l'on voit tous les pavillons hissés sur les différents points de Malte qui paraît avoir de l'inquiétude. Il y a deux pavillons sur chacun des deux clochers de la cathédrale ; il y en a deux sur la terrasse du Grand-maître. Au surplus, la ville nous paraît bien bâtie. Nous distinguons les batteries ; il y en a partout, et dans quelques endroits quatre au dessus des autres. Si nous avions aujourd'hui connaissance de l'avant-garde du général, nous serions heureux ; car quelques-uns de nos bâtiments ont besoin d'eau, et nous ne devons pas nous présenter à Malte sans autres avis.

Le 19 [7 juin 1798] au soir

Il nous manquait une quinzaine de nos bâtiments ; tant de ceux qui n'avaient pu nous suivre, que de ceux qui pendant les nuits avaient dérivé et nous avaient quittés. Lorsqu'à midi les vigies nous ont annoncé une vingtaine de voiles parmi lesquelles il y avait des bâtiments de guerre, voilà l'espoir qui se glisse dans toutes les âmes. Toutes les lunettes sont employées. À mesure que les voiles approchent, on les distingue mieux et l'on voit en avant un vaisseau de ligne et deux frégates. On ne doute plus que ce ne soit l'avant-garde de Bonaparte. Mais avant la nuit, nous avons été détrompés. Il se trouve que la Religion de Malte a un vaisseau de ligne unique, que ce vaisseau avec une frégate et une corvette étaient sortis, apparemment pour faire la chasse aux Barbaresques, et que précisément cette flotte revenait à Malte quand les égarés de notre convoi nous rejoignirent. Ainsi le pavillon rouge à croix blanche s'est fait voir. Les trois bâtiments de guerre sont entrés dans leurs ports et nous nous trouvons toujours ici sans nouvelles.

Le 20 prairial [8 juin 1798]

Il est trois heures et demie après-midi, ma chère amie, le temps est superbe, le vent est excellent pour porter ici la grande escadre. Nous grimpons aux girouettes pour voir du plus loin qu'il est possible et nous n'apercevons quoi que ce soit. Nous commençons à craindre qu'il ne soit arrivé quelque accident ; nous tremblons pour le succès de l'expédition.

Le 21 prairial [9 juin 1798] à cinq heures du matin

Les vigies ont d'abord annoncé trois bâtiments, puis cinq, puis douze, et, à mesure que les gabiers ont monté plus haut, ils en ont découvert davantage. Leur manière d'exprimer la chose est de dire que les bâtiments sont nombreux comme les cheveux de la tête. La joie est sur la frégate, les mâts sont couverts de monde, c'est à qui montera le plus haut.

Il ne reste plus personne sur le pont. Nous ne doutons pas que ce ne soit l'escadre. Elle vient vent arrière ; mais elle est si loin qu'on ne pourra communiquer avec elle qu'à midi. J'aurai donc aujourd'hui la lettre que tu m'as adressée à Toulon. Quoiqu'elle soit ancienne et que j'en aie déjà reçu d'autres depuis, cela me fera néanmoins grand plaisir.

À midi

L'avant-garde de l'escadre est actuellement visible. Elle m'a donné de l'inquiétude pendant plus de deux heures. Comme le vent souffle d'elle à nous, ses pavillons, si elle en avait, n'étaient pas visibles pour nous et elle manœuvrait comme si elle voulait nous prendre. Une vingtaine de bâtiments parmi lesquels il y avait au moins quatre vaisseaux de ligne, venaient en front de bandière, tandis qu'une frégate, très bonne voilière, se glissait entre la côte et nous, comme pour nous couper la retraite du port de Malte, où nous aurions pu nous réfugier. Mais depuis une demi-heure on commence à voir les signaux de reconnaissance et la

frégate, au lieu de se glisser entre le port et nous, se dirige sur nous, ce qui nous tranquilliserait quand les signaux ne nous auraient pas rassurés. Dans une heure, nous nous serons parlé.

Le soir, à onze heures

C'était en effet l'escadre, ma chère amie. Aussitôt qu'elle a paru à notre portée, le général Desaix a fait venir une galère pour nous conduire à bord de l'*Orient* pour voir le général en chef qui m'a retenu auprès de lui et a renvoyé sur le champ le général Desaix pour une opération militaire qui a lieu cette nuit et à laquelle il n'a pas voulu que je me trouvasse.¹ J'ai renvoyé chercher mes effets.² Mon domestique est arrivé avec une partie. Je n'ai pas mes lunettes et je ne vois pas ce que j'écris. Je couche dans la chambre de l'amiral. J'ai vu Berthollet qui m'a remis une de tes lettres. Le général m'en a remis d'autres, en tout huit que j'ai bien de la peine à déchiffrer sans lunettes. Ce vaisseau est un monde. J'y ai trouvé Dufalga,³ Say,⁴ Le Roy l'ingénieur, le capitaine Casabianca⁵ et une foule de connaissances. Il me semblait, quand j'y ai mis le pied, que j'entrais en France. Je te souhaite le bonsoir, et si je le peux, je continuerai à te faire mon journal pour te prouver que tous les soirs je pense à toi.

Le 22 prairial [10 juin 1798], à bord de l'*Orient*

Le général en chef avec son état-major a débarqué ce matin sur un côté de la ville de Malte, pendant que le général Desaix avec le convoi de Civitavecchia est descendu d'un autre côté. La ville de Malte est entièrement cernée. Notre artillerie n'est pas encore à terre, ainsi il n'y a que la ville qui ait tiré et elle a fait grand feu de tout côté jusqu'à la nuit close. Nous n'avons pas eu de nouvelles des efforts du général Desaix ; mais de notre côté, nous n'avons pas eu un blessé. Il n'y a que le général Dufalga qui, en marchant à pied dans les chemins raboteux de l'île, a cassé deux fois sa jambe de bois. Comme de raison, cela ne l'a pas empêché de souper ce soir de bon appétit et avec beaucoup de gaîté. Comme on n'a pas trouvé de chevaux dans l'île du moins sous la main, tout le monde a marché tout le jour dans des chemins difficiles. On est accablé de lassitude et l'on dort actuellement de bon cœur. Quant à nous autres, gens de l'Institut, nous sommes restés à bord, suivant avec nos lunettes tous les mouvements de notre monde et tremblant à chaque décharge d'artillerie que nous voyons faire sur les républicains.

Berge est arrivé aujourd'hui. Il m'a remis la lettre dont tu l'avais chargé. Elles me font toutes bien de la peine.⁶ Tout le monde a vu mon frère à Toulon⁷ ; il n'y a que moi de l'expédition qui n'ait pas eu ce plaisir. Embrasse-le pour moi.

Nous voilà accrochés devant Malte. Dieu sait quand nous en sortirons. Il ne faut pas que nous ayons le démenti. Mais si les chevaliers avaient le peuple pour eux et s'ils avaient le

¹ La prise de Malte. Voir infra.

² Monge navigue de Civita Vecchia à Malte sur la frégate *la Courageuse*.

³ Louis Marie Maximilien de CAFARELLI DU FALGA (1756-1799) général de brigade, commandant du Génie à l'armée d'Orient.

⁴ Jean Honoré dit Horace SAY (1771-1799), officier du génie élève de Monge et professeur à l'École polytechnique commandant du génie et chef d'état major du général Cafarelli, il est mort des suites d'une blessure reçue au siège de St-Jean d'Acre. [note sur la copie de la B.I.F.]

⁵ Julien Joseph Luce CASABIANCA (1752-1798) Capitaine de pavillon de Brueys sur l'*Orient*.

⁶ François BERGE (1779-1832) élève polytechnicien de la première promotion. Catherine écrit de Paris le 18 floréal an VI [7 mai 1798] : « Je profite encore mon cher ami de l'occasion de Berge pour t'engager à venir prendre ton poste au corps législatif, tu ne peux t'imaginer jusqu'à quel point je te saurais gré de ne pas faire ce voyage que sûrement je trouverais bien plus beau et bien plus utile quand tu n'en seras plus. Adieu mon ami je t'embrasse tant que [ce] fatal vaisseau ne sera pas parti je conserverai toujours l'espoir de te revoir. » Catherine Monge écrit une série de lettres depuis mars 1798 afin de dissuader son mari de prendre part à l'Expédition. Elle exprime sans retenue son désaccord et son profond chagrin en le priant de s'en entretenir avec elle ouvertement.

⁷ Louis MONGE (1748-1827) qui remplace son frère et effectue la tournée d'examineur de la Marine.

courage qu'a si bien peint l'abbé de Vertot¹, je ne sais pas quand nous en serions quittes. Néanmoins, nous avons entendu sur la brume le pas de charge et nous présumons que le général Lannes a déjà pris une redoute. Demain, nous serons plus instruits. Bonsoir.

Le 24 [12 juin 1798] au matin

La journée d'hier, ma chère amie, s'est passée en parlementages(sic). Notre vaisseau qui avait dérivé pendant la nuit était à une grande distance et les communications étaient très lentes. Enfin cette nuit, à minuit et demie, sont arrivés les plénipotentiaires de la Religion de Malte² avec pouvoir pour traiter. Le traité est conclu et toute l'île est à nous. Nous commencerons à en prendre possession aujourd'hui, et je ne sais si nous y coucherons ce soir. Les officiers qui sont allés en ville disent que c'est une place imprenable. Ce sont les circonstances, la défiance réciproque des habitants et des Chevaliers, le défaut de moyens rassemblés d'avance pour une défense qui sont la cause de cette reddition. Cela nous donne la domination de la Méditerranée et le bruit que cela va faire dans le Levant va rendre beaucoup plus faciles les opérations subséquentes.³

J'ai vu le chevalier Thousard, ci-devant officier du génie de France et directeur des fortifications de Malte qui était un des plénipotentiaires.⁴ Parmi les prisonniers que nous avons à bord se trouve le frère du citoyen Saint-Simon.⁵ Dans toute cette opération, il n'y a eu que trois ou quatre hommes tués à l'attaque dirigée par le général Desaix, et pas un sur toutes les autres attaques.

Berthollet se porte bien ainsi que Boudet,⁶ de notre section, qui est à notre bord. J'ai vu hier Costaz⁷, Coutelle⁸ et Berge qui arrivait et qui m'a remis la lettre dont tu l'avais chargé. Adieu, ma chère amie, nous sommes tous ici en l'air. Nous ne savons où nous mettre pour écrire : nous ne savons où nous serons ce soir, et dans la crainte qu'un avis ne parte pour porter la nouvelle de nos succès sans ma lettre, je vais la cacheter et la tenir prête à être glissée dans un des paquets que je verrai faire.

Embrasse bien pour moi Eschassériaux, sa femme, son frère,⁹ Baur, sa femme et son fils,¹⁰ Pamela, ma sœur et mon frère qui sera sûrement arrivé quand tu recevras la présente¹¹ ; rappelle-moi au souvenir de tous nos amis de l'École polytechnique. Ne m'oublie pas auprès de Barruel¹² et compte sur le tendre attachement de ton juif errant.

¹ René AUBERT DE VERTOT (1655-1735) auteur d'une histoire de l'Ordre des chevaliers de Malte.

² De l'Ordre de Malte.

³ Louise écrit en réponse dans de Paris, le 21 prairial [9 juin 1798] : « Eschassériaux [député aux Cinq-Cents et mari de Louise] n'a pas encore lu tes lettres il a appris avec bien du plaisir la prise de Malte et a fait un petit discours au conseil pour demander qu'il décrète que l'armée a bien mérité de la patrie mais c'est toujours la même chose et c'est une bien petite récompense pour tous les services qu'elle nous rend. »

⁴ Antoine Étienne TOUSARD (1751-1813) commandeur et servant d'armes. Ingénieur de l'Ordre de Malte. Il quitte Malte et s'embarque avec Bonaparte pour l'Égypte.

⁵ Claude Henri DE ROUVROY, Comte DE SAINT SIMON (1760-1825).

⁶ Jean-Baptiste Pierre BOUDET (1748-1828), pharmacien en chef attaché à la commission des sciences et des arts.

⁷ Louis COSTAZ (1767-1842), répétiteur à l'École polytechnique.

⁸ Jean-Marie-Joseph COUTELLE (1748-1835). Attaché à la commission comme officier d'aéronautique pour fabriquer des ballons.

⁹ Louise MONGE (1779-1874), son mari Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824) et son frère René ESCHASSÉRIAUX (1754-1831).

¹⁰ Anne Françoise HUART (1767-1852), jeune sœur de Catherine HUART et son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) et leur fils Émile BAUR (1792- ?).

¹¹ Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Pamela, nièce de Catherine HUART et Louis MONGE (1748-1827) et Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827). Louis remplace son frère à son poste d'examineur de la Marine. Monge démissionne en décembre 1799 en proposant son frère Louis qui l'a toujours remplacé lors de ses missions. Voir les lettres n°26, 177 et 204. Sur Monge examinateur de la Marine voir les lettres n°2, 9, 131 et 173.

¹² Étienne-Marie BARRUEL (1749-1818), répétiteur de physique à l'École polytechnique.

Dieu sait si après avoir enlevé la madone de Lorette, je ne serai pas chargé d'enlever aussi le tombeau de Mahomet à la Mecque ? Mais c'est une plaisanterie sur un objet que je ne crois pas utile et dont je ne fais mention que pour te peindre nos idées gigantesques.¹

Adieu.

Le 25 prairial [13 juin 1798]

C'est aujourd'hui le 12 juin, ma chère amie, la belle époque pour moi, et voilà trois ans de suite que je ne le célèbre pas avec toi.² Ah ! si la pauvre dame Severac vivait encore, elle reconnaîtrait bien l'erreur où elle était quand elle disait que cela ne durerait pas toujours.³

L'an passé, ma chère amie, à pareil jour, j'étais sur la route de Naples, entouré de beaux myrtes en fleurs qui formaient des buissons blancs comme ceux d'aubépine. Nous sommes ce matin devant Malte ; ce n'est que de l'eau d'un côté, et de l'autre une terre presque stérile, sur laquelle il ne croit que quelques pauvres orangers et des caroubiers (Louise te dira ce que c'est), et comme tu vois, rien n'est là pour tenir lieu de notre genêt vivace.⁴

Hier après-midi, le général en grande tenue et accompagné de son état-major, est descendu à Malte où il a couché. Tous les vaisseaux et bâtiments de guerre avaient arboré le pavillon national. Il descendit dans son canot, entre les deux chaloupes qui portaient ses guides à pied et à cheval, et la musique, et il se dirigea vers le port, pendant que tous les bâtiments firent une décharge générale. La traversée fut un peu longue, parce que nous étions à deux lieues du port. À son arrivée, la ville fit à son tour une décharge générale qui dura jusqu'à la nuit ; et nous vîmes le soir la ville très illuminée. Nous restâmes à bord, parce que Malte n'ayant pas d'auberge, nous n'étions pas sûrs de trouver à coucher.

Nous marchons actuellement vers le port où nous allons mouiller, et nous allons descendre à terre pour dîner aujourd'hui avec le général. S'il n'y a pas de quoi coucher tout le monde, nous reviendrons tous les soirs dormir à bord.

Je te parlerai de la ville qui paraît fort belle, et de l'île lorsque j'aurai eu le temps de voir l'une et l'autre. Nous pourrions bien rester ici une dizaine de jours, pour donner le temps à la flotte de faire de l'eau et prendre les mesures relatives à l'administration.

¹ Monge insiste sur la nature grandiose de ce qui est entrepris avec l'expédition d'Égypte. Voir les lettres n°153, 163, 171, 174, 176 et 184.

² C'est en fait le 13 juin. Le 12 juin est la date anniversaire du mariage de Monge et Catherine. Le 12 juin 1795 Monge est à Aulnay chez Berthollet. Après les journées de Prairial, le 29 mai 1795 Monge est obligé de quitter Paris et de se cacher (voir la lettre n°1). Le 12 juin 1796 il est à Milan (voir la lettre n°8). Le 12 juin 1797 il est sur la route de Naples. Voir infra et la lettre n°107.

³ Le début des amours entre Catherine Huart, la jeune veuve du maître de forges Horbon, et Monge, le professeur de l'École du génie, a occupé la petite société de Rocroi et de Mézières. Plusieurs anecdotes sont attachées au récit de leur rencontre. Il est d'abord raconté que dans un salon de Mézières un homme éconduit par la belle et farouche Catherine se vante de colporter des rumeurs afin de l'empêcher de pouvoir se marier avec un autre. Le sang de Monge ne fait qu'un tour, le géomètre s'élève contre tant d'injustice et défend la jeune femme, sans même la connaître, d'une « voix retentissante » (DE LAUNAY L. (1930), p. 20.) ou d'une « gifle retentissante » (CARTAN E. (1947), p. 11.) Aubry diffère des autres biographes en indiquant que Monge connaît déjà Catherine lors de cet événement. Et cela va lui permettre de la conquérir définitivement. Ils se rencontrent la première fois chez Tisseron ami de Monge à Mézières. Monge commet la maladresse de l'embrasser comme toutes les autres personnes présentes. Mais à la différence de Monge, elle les connaissait déjà. Catherine le prend alors pour un « viveur » et un « libertin » (AUBRY, P. V. (1954), p. 29.) Rassurée, elle accepte enfin une invitation de Monge, mais un de leurs amis fait alors une « farce douteuse : s'étant emparé des socques qui avaient protégé les fines chaussures de Mme Horbon, il les glissa sous le lit de Monge, en disant que c'était parce qu'on y trouverait un jour les pantoufles de la belle invitée. Celle-ci, apprenant la plaisanterie, jura que son hôte pourra attendre bien longtemps une telle éventualité. » (AUBRY, P. V. (1954), p. 29.) C'est ainsi que lorsqu'elle apprend comment Monge a défendu son honneur, il obtient un mot d'introduction pour visiter les forges de Catherine. On imagine facilement quel enthousiasme animait Monge pour se rendre à un tel rendez-vous !

⁴ Le 12 juin est la date anniversaire de leur mariage et la fleur de genêt le leur rappelle. Voir supra le passage du « 17 à 6 heures du soir » et les lettres n°8, 107 118 et 181.

Nous approchons du port. Peut-être achèverai-je la présente aussitôt mon arrivée. Si je peux t'écrire encore, je le ferai, mais en tout cas adieu et ne nous boudons pas. Nous avons besoin l'un de l'autre. Quant à moi, je fais des provisions pour avoir de quoi te raconter quand nous serons vieux l'un et l'autre au coin de notre feu.

Monge

Je suis dans Malte avec Berthollet.

188. Monge à sa femme, Malte, 17 juin 1798

Malte, le 29 prairial an 6 de la République française

Je profite, ma chère amie, du retour en France du général Baraguay d'Hilliers, qui va partir sur la frégate *La Sensible*, pour te donner de mes nouvelles.¹ Depuis ma dernière lettre, il ne nous est rien arrivé de nouveau. Nous sommes toujours bien émerveillés de ce petit rocher où la terre est toute faite à mains d'hommes, de cette ville qui est sans contredit la plus belle que j'ai vue, de cette fortification qui est la plus forte du monde, de ce port qui est le plus commode qu'il y ait dans les deux mers.²

Nos pauvres volontaires, trompés par la force du vin, ont trop perdu la raison et les pauvres habitants n'osent pas encore ouvrir leurs portes, en sorte qu'on ne voit dans les rues que des Français. Si les vents ne nous contrarient pas, nous partirons d'ici demain soir ou après-demain ; ce qu'il y a d'embarrassant, c'est que les vents qui seraient bons pour la route ne nous font pas sortir du port.³

Adieu ma chère amie, mes compliments à tous nos amis.

Berthollet⁴ se porte bien, ainsi que tous nos camarades.

Monge

[À la citoyenne Monge
à l'Ecole Polytechnique
à Paris]

¹ Louis BARAGUAY D'HILLIERS (1764-1813) Après la prise de Malte, le 24 Prairial an VI [12 juin 1798], il est renvoyé en France avec les drapeaux pris à l'ennemi. La frégate *La Sensible* est réexpédiée à Toulon afin de pouvoir conduire Talleyrand à Constantinople, capitale de l'Empire ottoman. Le ministre a présenté un projet d'ambassade au Directoire depuis le mois de mars. Voir Lettre de Bonaparte à Najac du le 24 Prairial an VI [12 juin 1798] écrite à bord de l'Orient devant Malte. (2515, CGNB).

² Malte qui vient d'être prise par les Français.

³ Problème récurrent. Voir la lettre n°186 de Civitavecchia.

⁴ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

189. Monge à Dolomieu, Le Caire, 2 septembre 1798

Au Caire, le 16 fructidor de l'an VI

Je ne sais, mon cher collègue,¹ si vous avez appris que l'Institut du Caire est établi, que nous avons déjà tenu deux séances, outre celle de l'établissement, et que nous attendons avec impatience que vous soyez enfin réuni avec nous, pour lui donner plus de lustre et plus d'activité.²

J'ai lu votre lettre au général en chef. Vous devez avoir reçu de l'argent pour mettre la Commission des Arts un peu moins mal à l'aise.³ Il vous conseille d'arriver le plus promptement possible au Caire où nous avons en logement et en subsistances ce qu'on peut raisonnablement désirer.⁴ Quant aux gros effets, et même les imprimeries, ne pourrait-on les faire venir à Rahmanieh par le canal d'Alexandrie, en les chargeant sur de petites djermes,⁵ ou sur les chaloupes des bâtiments du convoi, et en les faisant escorter par un ou deux bataillons qui viendraient d'Alexandrie au Caire ?⁶ C'est du moins l'avis du Général en chef. Mais si l'on prend ce parti, il faut une escorte assez forte, et qui ne se laisse pas intimider par une troupe de Bédouins qui ne sont eux-mêmes pas très braves.⁷

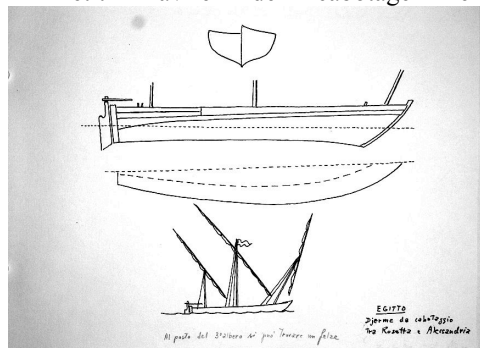
¹ Déodat Guy Sylvain Tancred de Gratet de DOLOMIEU (1750-1801) est encore à Alexandrie. Les soldats débarquent à Alexandrie le 1^{er} juillet 1798, les savants eux débarquent le 4 juillet. Les savants sont partagés en trois groupes, le premier reste à Alexandrie, ville de leur arrivée, le deuxième part en exploration pour Rosette et le troisième constitué notamment de Monge et de Berthollet suit l'armée et le général Bonaparte.

² Après la victoire des Pyramides le 3 thermidor an VI [21 juillet 1798], Le Caire capitule le 4 thermidor [22 juillet] et Napoléon entre dans la ville le 6 [24]. Par un arrêté du 3 fructidor an VI [20 août 1798], Bonaparte ordonne l'établissement de l'Institut d'Égypte, institut pour les Sciences et les Arts. La première séance a eu lieu le 6 fructidor [23 août 1798] et la deuxième 5 jours plus tard le 11 fructidor. C'est lors de cette séance que Monge lit son *Mémoire sur le phénomène d'Optique, connu sous le nom de Mirage* publié ensuite en 1798 dans le numéro deux de *La Décade Égyptienne*. (Vol. I. pp. 37-46) Le 16 fructidor, date à laquelle Monge écrit à Dolomieu a lieu la troisième séance. L'Institut se rassemble tous les cinq jours les primidi et sextidi de chaque décade. Sur les premières séances de l'Institut voir la *Décade égyptienne, journal littéraire et d'économie politique*, Premier volume, 1798.

³ Bonaparte charge Monge de régler les affaires relatives aux activités des savants en Égypte.

⁴ Au Caire, les savants et les artistes sont logés au Palais de Kacim Bey ainsi que dans le Palais contigu d'Hassan Bey et dans deux autres maisons attenantes; un jardin immense agrémenté cet ensemble qui constitue le Quartier-Général des Sciences et des Arts. Y sont aussi installés progressivement une volière, une ménagerie, un jardin d'essai, puis un cabinet de physique, un laboratoire de chimie, un cabinet d'histoire naturelle, auxquels vont encore s'ajouter d'autres aménagements et des collections; comme un observatoire et des ateliers de mécanique qui apportent les perfectionnements aux outillages industriels ou agricoles du pays, comme aux instruments de travail de la colonie savante de Kacim bey. BEAUCOUR F. (1970), « L'institut d'Égypte », Souvenir napoléonien, n°255, p. 11-13.

⁵ Petit navire de cabotage le long des côtes d'Alexandrie et du Nil.



⁶ En utilisant les chaloupes des vaisseaux qui ont un tirant d'eau permettant de naviguer sur le canal d'Alexandrie, l'équipement de l'Institut peut être conduit jusqu'à Rahmanieh pour ensuite être acheminé sur le Nil de Rahmanieh au Caire.

⁷ Voir lettres n°192 et 195 sur le transport d'Alexandrie au Caire des imprimeries, des instruments et des ouvrages. Tout cela arrivera deux jours avant la révolte du Caire le 30 vendémiaire an VII [20 octobre 1798].

Tout le monde se porte ici à merveille : l'air y est parfaitement sain, les chaleurs qui n'ont jamais été très redoutables, commencent à baisser, et je commence à croire que si nous sommes destinés à prolonger notre séjour dans ce pays, on peut s'arranger de façon à n'être pas malheureux.

Je vous embrasse tendrement et vous attends.

Salut et fraternité.

Monge

190. Monge au trésorier général, Le Caire, 14 septembre 1798

Au Caire, le 28 fructidor de l'an VI

Le trésorier général¹ délivrera au citoyen Laloï,² agent de l'Institut, la somme de 1000 livres sur les 3000 livres mises par le général en chef à la disposition du bureau de l'Institut par sa lettre du 26 fructidor an VI.³

Monge président de l'Institut

¹ Martin Roch Xavier ESTÈVE (1772-1853), payeur général des armées, de l'armée d'Orient.

² Pierre Antoine LALOI (1749-1846).

³ Napoléon BONAPARTE (1769-1821) à Estève, payeur général de l'armée d'Orient. Du Quartier général au Caire, le 26 fructidor an VI [12 septembre 1798] « Vous voudrez bien, citoyen, mettre 3000 francs à la disposition du bureau de l'Institut pour achever les travaux du local. » (3149, *CGNB*). Sur les locaux dans lesquels sont installés les savants voir la lettre n°189.

191. Monge à Hachette, Le Caire, 16 octobre 1798¹

Le Caire, le 26 vendémiaire de l'an VII

¹ Jean-Nicolas-Pierre HACHETTE (1769-1834) Lettre signalée dans le fichier Charavay, mais non retrouvée. [R.T.] Voir la lettre n°170.

192. Monge à sa femme, Le Caire, 19 octobre 1798

Au Caire, le 28 vendémiaire de l'an VII

Tu dois, ma chère amie, recevoir bien rarement de mes nouvelles : 1°) les occasions qui sont peut-être assez fréquentes à Alexandrie, le sont fort peu au Caire ; 2°) Dieu sait si celles dont j'ai profité ont eu le bonheur d'échapper à la griffe des Anglais qui nous bloquent.¹ J'apprends que le général en chef vient de faire demander au secrétaire perpétuel de l'Institut² les procès-verbaux des séances pour les envoyer ce soir à l'Institut national³ ; je me hâte de profiter de cette occasion. Nous nous portons tous très bien et il ne nous manque que les objets de nos affections pour être très heureux. De toutes les personnes de ta connaissance, il n'y a que le citoyen Champy qui a eu mal aux deux yeux, et qui a craint pendant quelque temps de les perdre ; il va maintenant beaucoup mieux, et ses deux yeux sont brillants.⁴ Vous recevrez vraisemblablement dans les mêmes paquets la relation de plusieurs combats que différents détachements ont eu avec les Arabes et qui ont tous été à l'avantage de la République,⁵ mais le principal est celui du général Desaix⁶ contre Mourad Bey⁷ qui a été forcé de sortir de la Haute-Égypte et de se jeter dans le désert occidental après avoir perdu beaucoup de monde ; on disait dans le commencement qu'il se réfugierait dans l'oasis la plus voisine. Les oasis sont des espèces d'îles cultivables situées dans le désert ; c'est dans l'une d'elles que se trouvait autrefois le temple de Jupiter Ammon, mais cette oasis la plus voisine ne peut nourrir qu'une population de 1500 âmes ; Mourad Bey a encore 1200 mamelouks, des femmes, des valets et 3000 chameaux, il affamerait le petit pays et y périrait lui-même. On pense qu'il remonte le désert pour rentrer encore plus haut dans la Haute-Égypte ; mais le général Desaix est là pour lui faire face.⁸ Quant à Ibrahim Bey,⁹ nos espions nous assurent qu'il est à Gaza, première ville de la Syrie, qu'il ne peut obtenir du secours de personne, que les mamelouks qui ne sont pas de sa maison particulière l'abandonnent pour aller chercher fortune ailleurs, et que ceux de sa maison vendent leurs chevaux et leurs armes pour subsister. Ainsi, nous avons peu de chose à craindre de cet autre côté. D'ailleurs, le général en chef fait

¹Après la défaite navale d'Aboukir le 14 Thermidor an VI [1er août 1798], l'Angleterre reprend une position dominante en Méditerranée. Catherine reçoit cette lettre et la suivante du 29 vendémiaire (lettre n°193) en décembre 1798, elle y répond de Paris le 6 nivôse an VII [26 décembre 1798] : « Je viens enfin de recevoir de tes nouvelles, mon cher bon ami, des 28 et 29 vendémiaire dernier, je n'en ai pas eu une seule fois depuis ton arrivée en Égypte. ». Voir la lettre n°196.

²Jean Baptiste Joseph FOURIER (1768-1830).

³Voir la lettre n°189.

⁴Jean-Simon CHAMPY (1778-1845) en 1800, il n'est plus seulement une connaissance ni un ami de la famille mais il en devient membre en épousant Marie-Élysabeth-Christine LEROY appelée Paméla, nièce de Catherine Huart (1783-1856). Nombreux sont les membres de la campagne et de l'expédition d'Égypte qui souffrent de problèmes ophtalmologiques. Cela fait d'ailleurs l'objet d'une « Notice sur l'Ophtalmie régnante », par le citoyen BRUANT, médecin ordinaire de l'Armée publiée en 1798 dans le premier volume de *La Décade Égyptienne* (pp. 58-63). Cette notice est tirée de la correspondance du médecin Bruant avec le médecin en chef de l'armée Desgenettes.

⁵La victoire du général Victor Emmanuel Leclerc (1772-1802) à El-Khanqah, près du Caire, le lendemain de la défaite d'Aboukir, le 15 thermidor an VI [2 août 1798] ; le 23 Thermidor [10 août 1798], un petit détachement français réussit une retraite héroïque à Mansourah (entre Le Caire et Damiette), face à plus de 3000 soldats

⁶Louis-Charles-Antoine DESAIX (1768-1800).

⁷MOURAD BEY (1750-1801) chef mamelouk.

⁸Le 8 fructidor an VI [25 août 1798], Desaix commence la campagne en Haute-Égypte à la poursuite de Mourad-Bey après la bataille des Pyramides du 3 thermidor an VI [21 juillet 1798]. Desaix sort victorieux de son combat avec Mourad Bey à Sediman le 16 vendémiaire an VI [7 octobre 1798]. Voir les lettres n°193 et 197.

⁹IBRAHIM BEY (1735-1817) Mamelouk. L'arrivée impromptue des troupes napoléoniennes font fuir Ibrahim-Bey de la ville de Salahieh accompagné de son arrière-garde, composée d'environ mille mamelouks. Un escadron de cavalerie fonce sur les mamelouks qui se battent avec courage. Le 3^e régiment de dragons venu en renfort force les mamelouks d'Ibrahim-Bey à s'enfoncer dans le désert. Ibrahim-Bey séjourne à Qatyeah puis Al-Arish pour arriver en Syrie.

fortifier les frontières qui sont séparées de Gaza par 55 lieues de désert. Le Nil qui commence à se retirer, a été très beau cette année ; le canal d'Alexandrie a été [?] des barques pendant près d'un mois, quoique les Arabes soient venus à plusieurs reprises y faire des saignées pour le mettre à sec ; on a profité de ce canal pour faire venir d'Alexandrie : 1°) toute l'artillerie et les munitions de guerre, ce qui augmente les forces du général en chef, 2°) les livres de la bibliothèque et les ustensiles de chimie qui sont aujourd'hui au port de Boulac, à une demi lieue d'ici. Le second article nous procure la douceur de la lecture dont nous étions privés depuis notre arrivée sur la terre d'Égypte, le même canal a donné à Alexandrie toute l'eau nécessaire à ses citernes et de plus 5 mille quintaux de blé pour sa subsistance.

Le général en chef a convoqué les États généraux de l'Égypte pour les consulter sur la meilleure manière de faire le bien.¹ Nous avons été nommés, Berthollet et moi, commissaires

¹ Le divan général tient sa première séance le 16 vendémiaire an VII [7 octobre 1798]. Monge a été chargé de rédiger une adresse au peuple d'Égypte. Cette adresse ne satisfait pas Bonaparte et fut remplacée par une autre que l'on fait voter le 18 octobre 1798. Bonaparte écrit à Monge et Berthollet en tant que commissaires près le divan général le 27 vendémiaire an VII [18 octobre 1798] : « J'ai reçu la réponse que m'a faite le divan aux différentes questions que je lui avais proposées. Remerciez le divan du zèle qu'il a mis dans ce travail. Dites au divan qu'il serait bon de faire un règlement pour déterminer, d'une manière invariable, les droits que les cadis et leurs subalternes doivent retirer des procès. Priez-le de nommer une commission pour proposer ce règlement. Faites-lui connaître que je désirerais qu'il fit une adresse aux habitants du pays, pour leur faire sentir combien il est essentiel qu'ils ne prêtent pas l'oreille à des propos vagues et semés à dessein par leurs ennemis sur l'arrivée des mamelouks ; cela ne sert qu'à irriter les Français et à causer la ruine des villages. Qu'il leur conseille de fermer l'oreille à ces bruits perfides et sans fondement ; qu'ils prêtent obéissance, vivent en bonne harmonie avec les Français, et réunissent tous leurs efforts aux leurs pour réprimer les Arabes voleurs et les empêcher de dévaster les campagnes et de vexer les malheureux Français. Qu'il leur dise aussi que nous sommes des gens justes ; que nous n'avons vu que le bien du pays et d'y mettre en vigueur le règne de la justice. Les deux secrétaires peuvent se charger de rédiger cette adresse et l'envoyer demain à l'assemblée ; si elle est adoptée, les membres du divan pourront retourner à leurs affaires. » (3488, *CGNB*).

Dans son brouillon, Monge décrit un projet égyptien déterminé par l'idée de progrès qui fait écho au projet présenté à son gendre Marey au début du Directoire. (Voir les lettres n°3, 4 et 5.) L'Égypte devient le terrain de mise en œuvre d'une politique de grands travaux d'irrigation qui visent à la fois le progrès des sciences et des arts et le bonheur du peuple égyptien (Sur les enjeux scientifiques des systèmes de canaux d'irrigation, voir la lettre n°17.) : « Peuples de l'Égypte, La terre que vous habitez a été le berceau des nations. L'univers est plein de la gloire de vos ancêtres. C'est à eux que l'Europe est redevable de sa civilisation, et de ses premières lois. Les arts, les sciences, la religion, tout jusqu'à l'écriture elle-même nous vient des sages de l'Égypte. Leurs vaisseaux couvraient la mer rouge et la Méditerranée, et la célèbre Memphis placée au milieu du canal par lequel communiquaient les deux mers, [arbitre du commerce du monde] distribuait aux sauvages du Nord les chefs d'œuvre de l'industrie de l'Inde, et rapportait aux nations civilisées des bords du Gange les métaux et les matières premières qu'elle avait reçues en échange. Devenus par leur industrie les maîtres du fleuve, [vos sages ancêtres] modéraient à leur gré [et rendaient utiles] les irrégularités même de ses crues [et en lui soumettant par d'[innombrables] canaux des terres nouvelles], ils avaient doublé leur territoire et quadruplé leur population. Trente siècles de barbarie n'ont pu entièrement détruire les merveilles dont leur terre était couverte et qui attestent encore aujourd'hui leur incroyable puissance. [...] Tant d'éclat dut irriter l'ambition des conquérants du monde et la malheureuse Égypte [après avoir combattu longtemps pour son indépendance,][devint] successivement l'esclave des Babyloniens, des Grecs, des Romains, des Arabes et des Mamelouks. Le commerce, enfant de la paix et de la liberté, s'exila de son pays natal, il [-?] [fut forcé de se créer] des routes pénibles et incertaines. Les richesses qu'il avait amassées affermirent l'avarice des premiers conquérants et se renouvelèrent plus. Les arts et les sciences disparurent avec lui. Les établissements auxquels il avait dû sa prospérité [tombés] entre les mains des maîtres avides et imprévoyants ont été détruits et effacés par le temps. [L'ignorance couvrit d'un voile épais les yeux des descendants des anciens sages]. Le désert menace cette belle terre d'une invasion rapide, et l'Égypte [pauvre et dépeuplée] est aujourd'hui le seul pays où l'on ne se souvient plus de son antique splendeur. Des plaies si profondes, des maux si invétérés ne sont cependant pas sans remède. Les Français en vous apportant la liberté, la paix et la sûreté des propriétés, vont rappeler au milieu de vous le commerce qui après avoir successivement enrichi et rendu célèbre Persépolis,

Palmyre, [et tant d'autres peuples] reprendra pour toujours sa route naturelle en rétablissant les canaux de Suez et d'Alexandrie, ils rendront au Caire les anciennes destinées de Memphis. L'Europe qui pendant le sommeil de l'Égypte est devenue consommatrice et industrielle augmentera la prospérité du commerce en doublant son ancienne activité. [...] Les arts et les sciences vont revenir en foule dans le pays qui leur donna naissance. Les irrigations vont se multiplier ; le désert va reculer devant vous et l'heureuse Égypte qui par sa position est le point de communication unique de l'ancien et du nouveau monde. Peuples de l'Égypte rendez-vous dignes de si belles destinées ; et n'essayez pas de suspendre un événement commandé par la nature des choses et que rien ne peut arrêter. [...] Ce n'est pas la nature qui a produit les malheurs de l'Égypte ; le fleuve qui fertilisait autrefois cette belle vallée a encore aujourd'hui les mêmes crues et des eaux n'ont pas diminué de volume ; les deux mers qui donnaient des ailes à son commerce ne se sont pas éloignées, elles attendent encore ses vaisseaux ; ce sont les mauvais gouvernements auxquels elle a été successivement assujettie, [qui l'ont réduite à l'état de misère où elle est aujourd'hui] ; [...] Les Français, après avoir terminé glorieusement une guerre atroce que leur faisait l'Europe entière, ont senti qu'il était digne de leur courage de détruire un gouvernement oppresseur ; ils ont vu qu'il était beau de ramener en Égypte la justice, le respect des propriétés, ses lumières et de rouvrir par là, pour un peuple digne d'intérêt les sources du bonheur. Ils ont cru qu'ils ajouteraient à leur gloire si en rétablissant la communication entre les deux mers ils devenaient encore les bienfaiteurs du monde. Députés des provinces, dites au peuple d'Égypte que ce sont des sentiments généreux qui ont amené les Français parmi vous ; [dites lui qu'ils veulent être vos amis et vos protecteurs ; faites lui remarquer] que nulle conquête ne fut plus rapide, et ne s'opéra - cependant pour des moyens plus doux. - Demandez lui si l'armée s'est portée à quelque violence contre les habitants à moins qu'elle ne fut commandée par une légitime défense. Peignez lui le spectacle que vous présente aujourd'hui le Caire où la confiance commence à naître, où le numéraire circule avec une rapidité jusqu'alors inconnue où l'aisance se montre déjà d'une manière sensible dans les classes inférieures. Disposez le à un changement salutaire mais inévitable ; [ouvrez-lui les yeux sur ses propres intérêts, et faites sentir qu'] une lutte vaine et qui n'aurait d'autre effet que de retarder son bonheur. Députés des provinces, aucun de vous ne peut douter que la conquête ne soit faite et irrévocable. Le général en chef brûle du désir de mettre à fin ses vastes projets. Dès que la retraite du Nil le permettra les anciens canaux vont être couverts d'ouvriers occupés de les rétablir ; et dans peu l'eau repoussera le désert ; Alexandrie et Suez seront comme les portes d'une même ville, l'Europe et l'Inde afflueront en Égypte et y apporteront l'activité et la richesse. Mais ce qu'il a le plus à cœur, c'est de faire le bonheur du peuple égyptien. Il veut en lui donnant des lois protéger le pauvre contre les vexations du riche, et le riche contre les avarices d'un gouvernement arbitraire. Il veut que toutes les propriétés de l'Égypte soient entre les mains d'habitants dont les familles attachées au sol, aient intérêt à perfectionner la culture et à embellir leur séjour. Il veut qu'une sécurité parfaite, en permettant à tout le monde d'user à son gré de sa fortune, appelle l'industrie et augmente les jouissances. Il veut conquérir la reconnaissance du peuple égyptien et ne réserver pour lui que cette belle partie de sa conquête. En opérant d'aussi grands changements, il faut qu'il y a des usages qu'on doit respecter, et qu'il ne faut pas ôter au peuple toutes ses habitudes. C'est pour obtenir des lumières sur cet objet que de toutes les parties de l'Égypte il vous a appelés auprès de lui. Il vous interrogera, et vos réponses le mettront en état de choisir parmi toutes les manières dont il peut faire le bien celle qui convient le mieux aux circonstances. Vous vous pénétrerez de la dignité des fonctions auxquelles vous êtes appelés ; vous concurrez avec un zèle infatigable au bonheur de vos concitoyens, et vous mériterez aussi une part dans la reconnaissance nationale. » (Fonds Monge. É.P.) Le premier discours que Monge a effectué à la demande de Bonaparte au début de l'année 1797, lors de sa mission auprès de la République de Saint-Marin, ne contenait que deux discrètes références à l'idée de progrès. Il bénéficia d'une bien meilleure réception de la part du Général. Voir n°56.



Programme présenté le 17 mai du Caire

du gouvernement pour cette assemblée qui va bientôt être dissoute. Les pauvres gens ne sont bons à rien. L'Alcoran, selon eux, répond à tout, et ils ne peuvent délibérer sur l'Alcoran. Ainsi il faut encore du temps pour que les améliorations soient praticables.¹ Mais si la paix se faisait, si le commerce était libre, si 20 mille familles françaises venaient successivement en Égypte pour y faire des spéculations de commerce, des établissements d'industrie, etc. les Français donneraient le ton, influeraient par la mode en même temps que par la force et bientôt le pays serait la plus belle, la plus brillante et la plus heureusement placée de toutes nos colonies.²

Je t'embrasse bien tendrement, ainsi que tous nos enfants, nos gendres, nos petits-enfants,³ nos frères et sœurs,⁴ et t'engage à être bien tranquille sur notre sort.

Monge

¹ Comme à Rome, la religion est le plus puissant obstacle à l'accomplissement du projet déterminé par l'idée de progrès. Voir la lettre n°196. Bonaparte présente le même jugement au Directoire, il lui écrit du Caire le 16 vendémiaire an VII [7 octobre 1798] : « Les mœurs de ce pays sont si loin des nôtres, qu'il faudra bien du temps pour que ce peuple s'y accoutume ; cependant tous les jours il nous connaît davantage. » Sur l'évaluation des stratégies culturelles des Français en Égypte voir ORTEGA M.L. (1999), « La « régénération de l'Égypte : le discours confronté au terrain », in BRET P. (dir.) (1999), pp. 93-101 et RAYMOND A. (1999), « Les Égyptiens et les Lumières pendant l'expédition française », in BRET P. (dir.) (1999), pp. 103-118.

² Ce projet de colonisation ne figure pas dans les textes de Bonaparte. Par contre la même idée est développée par Eschassériaux. Voir les lettres n°177 et 196.

³ Leur fille aînée Émilie MONGE (1778-1867), son mari Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) et leurs deux fils Guillaume-Stanislas MAREY-MONGE (1796-1863) et Gaspard-Louis MAREY-MONGE (1797-1821) et leur fille cadette Louise MONGE (1779-1874), son mari Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824) et leur fille dont Monge ne connaît pas encore l'existence, Lucile-Eugénie ESCHASSÉRIAUX (1798-1867). Voir la lettre n°196.

⁴ Le frère de Gaspard Louis MONGE (1748-1827) et sa femme Marie-Adélaïde *DESCHAMPS* (1755-1827) ainsi que la sœur de Catherine, Anne Françoise HUART (1767-1852) et son mari Barthélémy BAUR (1752-1823).

193. Monge à sa femme, Le Caire, 20 octobre 1798

Au Caire, le 29 vendémiaire an 7

Le courrier qui doit, ma chère amie, porter en France les paquets dans lesquels est la lettre que je t'ai écrite hier,¹ vient de me prévenir de son départ qui doit avoir lieu ce soir, et il m'a engagé à lui donner une lettre pour toi. Quoiqu'il soit maladroit de donner deux lettres à un même porteur, je profite néanmoins de l'occasion parce qu'il pourrait arriver que, forcé de jeter ses paquets à la mer, il conservât une lettre particulière ; ainsi je t'écris à la hâte, sur le bout de la table du général en chef.² Nous nous portons tous bien, il ne nous manque que nos femmes et nos enfants pour être heureux. Le général Desaix a eu un grand avantage dans la Haute-Égypte sur Mourad Bey qu'il a poussé dans le désert.³ Nous ne savons si ce Bey allait dans les oasis qui sont au milieu du désert, et dans ceux-là il affamerait les pauvres habitants de ces oasis et il mourrait de faim, ou s'il remontait le désert pour rentrer dans la Haute-Égypte. Dès que cette affaire sera terminée, je m'empresserai d'aller voir cette antique Thèbes aux cent portes et j'aspirerai à retourner auprès de toi. Adieu, ma chère amie, aime-moi toujours, pense à moi comme je pense à toi. Fais mes compliments à nos enfants et aux enfants de nos enfants,⁴ à nos frères et sœurs⁵ et compte sur l'inviolable attachement de ton ami.

Monge

¹ La lettre n°192.

² Cette deuxième lettre est une sorte de résumé de la précédente (n°192). Les éléments qui les composent sont identiques mais ne sont pas développés dans la seconde.

³ Louis-Charles-Antoine DESAIX (1768-1800) et MOURAD BEY (1750-1801). Voir les lettres n°192 et 197.

⁴ Leur fille aînée Émilie MONGE (1778-1867), son mari Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) et leurs deux fils Guillaume-Stanislas MAREY-MONGE (1796-1863) et Gaspard-Louis MAREY-MONGE (1797-1821) et leur fille cadette Louise MONGE (1779-1874), son mari Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824) et leur fille dont Monge ne connaît pas encore l'existence, Lucile-Eugénie ESCHASSÉRIAUX (1798-1867). Voir la lettre n°196.

⁵ Le frère de Gaspard Louis MONGE (1748-1827) et sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827) ainsi que la sœur de Catherine, Anne Françoise HUART (1767-1852) et son mari Barthélémy BAUR (1752-1823).

194. Monge à Bonaparte, Le Caire, [22] octobre 1798

Le Caire, le [1er] brumaire de l'an VII

Nous sommes menacés ; envoyez-nous le plus prompt secours. On arrive des deux côtés. On déserte et nous ne sommes plus que 25 hommes.¹

¹ Ce bref appel au secours lancé par Monge au cours de la révolte du Caire est cité par Skalkowski, *Les Polonais en Égypte*, Paris, 1910, p. XXXIII, note 3 et par P.V. Aubry, *op. cit.*, p. 257 et 361 (note 15), d'après la note originale conservée au S.H.A.T. Le récit fait par Monge à sa femme dans sa lettre du 4 brumaire an VII (25 octobre 1798), reproduite ci-dessous, conduit à dater cet appel du 1^{er} brumaire an VII, second jour de l'insurrection du Caire.[R.T.] Voir la lettre n°195.

195. Monge à sa femme, Le Caire, 25 octobre 1798

Au Caire, le 4 brumaire de l'an VII

Quoiqu'il n'y ait que quelques jours, ma très chère amie, que je t'ai écrit trois ou quatre lettres¹ et que celle-ci, qui partira vraisemblablement par le même bâtiment que les autres, te parviendra en même temps qu'elles, si elle passe, [je] m'empresse de t'écrire parce qu'un événement qui vient d'avoir lieu ici et dont vous pourriez avoir des nouvelles par Alexandrie, où peut-être il est mal connu, pourrait vous donner de l'inquiétude.²

Le 30 vendémiaire, il s'est fait ici une insurrection contre les Français. Cette démarche qui a été subite et pour laquelle le secret avait été bien gardé, aurait pu avoir des suites très graves, si ces gens avaient eu autant de prudence et de sagesse que de fanatisme. Il a fallu deux jours pour les réduire,³ parce que le peu de largeur des rues ne permettait pas de porter l'artillerie partout où elle était nécessaire. Les premières hostilités se sont faites contre la maison du général Dufalga⁴, peut-être parce qu'étant remarquable et connu par sa jambe de bois et passant, je ne sais pourquoi, pour un des promoteurs de l'expédition en Égypte, on voulait exercer contre lui quelque vengeance, peut-être aussi parce que, ayant reçu depuis deux jours un grand convoi d'objets d'imprimerie, de caisses de livres et d'instruments de physique et de mathématiques,⁵ que les gens du pays auront pensé être un trésor, on aura eu l'espoir de faire une bonne capture par le pillage. Il n'était pas chez lui ; la maison a d'abord été défendue par le petit nombre de personnes qui y étaient mais elle a été forcée et pillée avant qu'on pût y porter du secours. L'insurrection s'est ensuite manifestée successivement dans les principaux quartiers de la ville. L'Institut où nous demeurons n'a été menacé que le lendemain. Nous avons pris les mesures nécessaires pour faire une vigoureuse résistance. Nous étions assez bien armés, mais une forte patrouille commandée par le général Lannes étant arrivée précisément au moment où deux colonnes se portaient sur nous de deux côtés opposés,⁶ elle les a dispersés et notre bonne contenance n'a pas été mise à l'épreuve. Le général Dufalga et les officiers du génie n'ont eu personnellement aucune blessure, excepté Say⁷ qui en a une très légère qui ne l'empêche pas d'aller et de venir. Malus se porte bien ainsi que Berge.⁸ J'ai vu ce dernier hier se portant à merveille. Aucun de ceux de ta connaissance n'a eu de mal. Nous avons perdu, dès le matin du premier jour, le général Dupuy, commandant la place du Caire qui a été assassiné d'un coup de pique.⁹ C'est un brave de moins. Nous avons aussi perdu le citoyen Sulkowski, aide de camp du général en chef, jeune homme d'une grande espérance. Il était membre de l'Institut du Caire ; il était brave militaire et philosophe éclairé.¹⁰ Nous avons perdu quatre personnes de la Commission des sciences et arts. Les unes ont été tuées en sortant de la maison du général Dufalga, les autres surprises et tuées dans les rues.

Du reste, notre perte en général n'a pas été trop grande. Nous n'avons que 35 blessés dans les hôpitaux, mais les rebelles ont payé chèrement leur incartade. Il est impossible de savoir au juste le nombre de leurs morts, parce qu'ils ont grand soin de retirer les cadavres de leurs gens et de les enterrer secrètement. On a fait justice prompte de tous les chefs pris, et actuellement on recherche les autres et à mesure qu'on les découvre on les exécute. Nous profiterons de cette leçon.¹¹ On prend les mesures les plus promptes et les plus efficaces pour

¹ Seulement deux lettres figurent dans le corpus les lettres n°192 et 193.

² La révolte du Caire du 30 vendémiaire an VII [le 21 octobre 1798].

³ Les 30 vendémiaire et le 1^{er} Brumaire an VII [21 et 22 octobre 1798.]

⁴ Louis Marie Maximilien de CAFARELLI DU FALGA dit CAFARELLI (1756-1799).

⁵ Voir lettres n°189 et 192

⁶ Voir la lettre n°194.

⁷ Jean Honoré dit Horace SAY (1771-1799).

⁸ Étienne Louis MALUS (1775-1812) et François BERGE (1779-1832) polytechniciens de la première promotion.

⁹ Dominique Martin DUPUY (1767-1798), il devient gouverneur du Caire en juillet 1798.

¹⁰ Joseph SULKOWSKI (1770 ? -1798).

¹¹ Monge pense que les Français ont été trop respectueux des mœurs et des usages des Égyptiens. Voir la lettre n°196.

notre sûreté et pour assurer nos communications. Nous avons bien à nous louer des soins qu'a pris de nous le général en chef. À tout moment, il nous expédiait des ordonnances pour être informé de notre situation, et si nous avions été attaqués, nous n'aurions pas été longtemps sans être puissamment secourus.

En voilà bien long, ma chère amie, et peut-être trop, mais il m'a semblé qu'il fallait cela pour te tranquilliser. Cette aventure m'a fait du bien. Depuis quelques jours, je ne transpirais plus et je n'étais pas aussi bien portant que de coutume. Le mouvement qu'il nous a fallu faire pour exécuter nous-mêmes nos retranchements en terre a rétabli chez moi le cours de la transpiration, et je suis aussi gai et aussi vif qu'à l'âge de trente ans. Ainsi j'espère qu'à mon retour, tu ne me trouveras pas aussi vieilli que tu t'y attends, et que ma bonne sœur sera encore toute fière d'avoir un beau frère qui, pour un grand-père, ne sera pas encore décrépité. Adieu ma chère amie. Mille caresses à nos enfants, à nos gendres,¹ à nos frères et sœurs² et compte sur le tendre attachement de ton bon ami.

Monge

¹ Leur fille aînée Émilie MONGE (1778-1867) et son mari Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) ainsi que leur fille cadette Louise MONGE (1779-1874) et son mari Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824).

² Le frère de Gaspard Louis MONGE (1748-1827) et sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827) ainsi que la sœur de Catherine, Anne Françoise HUART (1767-1852) et son mari Barthélémy BAUR (1752-1823).

196. Monge à sa femme, Le Caire, 14 novembre 1798¹

Au Caire, le 24 brumaire de l'an VII

J'ai quelque lieu d'espérer, ma très chère amie, que ma dernière, écrite après l'insurrection du Caire, te parviendra.² C'est Louis Bonaparte³, frère du général en chef, qui en était chargé ; nous savons qu'il a pu partir d'Alexandrie et qu'il a échappé à la surveillance des Anglais. Pourvu qu'il ne lui arrive pas d'accident, c'est-à-dire que les ennemis ne le rencontrent pas dans la traversée, tu auras de mes nouvelles.

L'insurrection dont je te parlais a été heureuse sous un point de vue ; et si elle n'avait pas été aussi chère, elle aurait été désirable. Jusque-là, les Français n'avaient vaincu que l'ancien gouvernement d'Égypte ; ils n'avaient ni combattu ni vaincu les Égyptiens qu'on avait toujours traités avec une douceur et des ménagements exemplaires. On avait respecté leurs usages, leur religion, leurs préjugés, et peut-être attribuaient-ils à quelque sentiment de faiblesse les égards que tout le monde, jusqu'au dernier tambour de l'armée leur montrait.⁴ Mais actuellement ils ont éprouvé notre force. Leur perte dans cette affaire s'élève à 2000 hommes, sans compter les chefs, prêtres et autres, qui ont été exécutés le lendemain et les jours suivants ; et ils n'ont pas envie d'y retourner.

Ce sont les Arabes du mont Sinaï qui ont coutume d'apporter du charbon au Caire, quoiqu'ils demeurent à environ 60 lieues d'ici de l'autre côté de la mer Rouge. Depuis notre invasion ils n'avaient pas osé venir en Égypte. Quelques-uns d'eux qui étaient venus il y a un mois pour escorter quelques Grecs, ayant été bien traités par le général en chef, ont encouragé à leur retour leurs camarades ; et ils sont venus les jours derniers en caravane avec environ 500 chameaux chargés de charbon, de gomme arabique et de fruits. Cette fois-ci ils ont amené avec eux un des moines du mont Sinaï pour leur servir d'interprète auprès du général, et le moine lui a présenté des fruits de son jardin. Il y avait des prunes, des pommes qui étaient fort bonnes ; mais ce qu'il y avait de meilleur c'était des raisins frais excellents et dont nous avons mangé avec plaisir, car depuis trois mois la récolte en est mangée dans ce pays-ci, et nous n'avons plus de fruits dans ce moment que des dattes sèches. Nous avons tous été voir cette caravane qui est fort contente du général, et qui dit de lui qu'*il a le bras de fer et la bouche de miel*.

Depuis que nous sommes en Égypte le ciel est toujours beau, le soleil est toujours brillant, et si jamais nous y voyons quelques gouttes de pluie, ce sera pour nous un phénomène. Les chaleurs n'ont jamais été insupportables, et lorsque le thermomètre pendant l'été était à 27 ou 28 degrés, il soufflait constamment un vent du nord qui donnait à l'atmosphère de la salubrité. Actuellement les chaleurs sont modérées ; les matinées même sont fraîches ; au soleil levant le thermomètre est à 10 degrés ; notre jardin qui était rempli d'eau pendant l'inondation est actuellement semé en trèfle pour la nourriture de notre basse-cour et de notre ménagerie, et présente une verdure charmante pour tout pays, mais qui l'est bien davantage au Caire où tout est sec comme au milieu du désert ; en sorte que nous passons une vie fort douce.

¹ En marge, de la main de Catherine Huart : « reçu le 19 messidor » [8 juillet 1799]. [R.T.]

² Lettre n°195.

³ Louis BONAPARTE (1778-1846).

⁴ Voir les lettres n°192 et 195. Monge présente une position contraire à celle de Bonaparte sur la question du respect des usages et des mœurs des peuples conquis. Cette différence éclaire le rôle mineur que Bonaparte donne à la réforme des esprits et à l'enjeu des réformes culturelles et institutionnelles envisagées par les savants. De Passeriano, le 16 vendémiaire an VI [7 octobre 1797], le général écrit à Talleyrand, ministre des relations extérieures : « Je n'ai point eu, depuis que je suis en Italie, pour auxiliaire l'amour de la liberté des peuples et de l'égalité, ou du moins cela a été un auxiliaire très faible. Mais la bonne discipline de notre armée ; le grand respect que nous avons tous eu pour la religion, que nous avons porté jusqu'à la cajolerie pour ses ministres ; surtout une grande activité et promptitude à réprimer les malintentionnés et à punir ceux qui se déclaraient contre nous, tel a été le véritable auxiliaire de l'armée d'Italie. Voilà l'historique, tout ce qui est bon à dire dans des proclamations, des discours imprimés, sont des romans. » (2149, CGNB). Voir DUPOND M. (2014).

Lorsque ce pays-ci aura été habité, bâti, planté, percé pendant cinquante ans par les Français, ce sera un paradis terrestre. Les propriétaires viendront passer l'hiver ici pour améliorer leurs possessions, et courent au printemps manger leurs revenus à Paris.¹

Rien ne nous contrarie que de ne pas recevoir des nouvelles de notre pays. Je viens de suspendre ma lettre pour assister à la lecture de papiers d'Europe qui viennent de nous arriver, et que le commandant de l'escadre anglaise a envoyés au général en chef. Nous voyons que vous ne saviez pas encore à cette époque notre débarquement à Alexandrie, et encore bien moins la défaite presque entière de notre pauvre escadre. Si l'amiral Brueys qui a eu un mois entier pour cela avait eu l'esprit d'entrer dans le port d'Alexandrie, ou de se retirer soit à Malte, soit à Corfou, au risque d'y être bloqué, notre expédition serait la plus brillante possible.² Mais l'effet de ce malheureux combat sur les opinions en Europe peut être fatal. Déjà nous voyons que le roi de Naples menace la République Romaine³, ce sera bien pis quand il n'aura plus rien à redouter de cette flotte française. Les conférences interminables de Rastadt auront-elles été interrompues ? Allons-nous retomber dans une guerre atroce et pour laquelle il est difficile que nous ayons la même énergie ?⁴ L'ignorance totale où nous sommes de l'état de l'Europe augmente nos inquiétudes.

J'ai vu dans les papiers une lettre que je t'ai écrite et une autre sous mon nom qui n'est pas de moi. Je ne suis pas, comme Lalande,⁵ fort curieux que mon nom soit sur les gazettes ; et les lettres que je t'écris rapidement et avec abandon ne sont pas faites pour être publiées.

Je ne sais pas comment notre bonne Louise a fait ses couches.⁶ Je suspecte Émilie de retour à Nuits.⁷ Je vous crois en bonne santé et je vous embrasse tous bien tendrement. Mille amitiés à toute la famille et croyez que je pense souvent à vous.

Berthollet⁸ se porte bien ainsi que tous nos amis.

[Monge]

¹ Sur l'idée d'établissement de colonies françaises en Égypte voir les lettres 177 et 192.

² Défaite navale française sous le commandement de François Paul de BRUEYS D'AIGALLIERS (1753-1798) en rade d'Aboukir le 14 thermidor an VI [1^{er} août 1798] contre la flotte britannique menée par l'amiral Nelson. (Voir la lettre n°198.) Les Français débarquent près du port d'Alexandrie le 13 messidor an VI [1^{er} juillet 1798]. Voir la lettre n°192.

³ FERDINAND IV, roi de Naples et de Sicile (1751-1825). Sur la création de la République romaine et la mission de Monge, commissaire de la République à Rome en février 1798, voir les lettres n°145, 150, 152, 154, 155, 156, 157, 160 et 163.

⁴ Voir les lettres n°176 et 177.

⁵ Joseph-Jérôme LEFRANÇOIS DE LALANDE (1732-1807). Astronome et membre de l'Institut, célèbre pour son goût de l'exhibition. Voir les lettres n°17 et 39.

⁶ Du mariage de Louise MONGE (1779-1874) avec Joseph ESCHASSÉRIAUX (l'aîné) (1753-1824) le 1^{er} novembre 1797 naît Lucile-Eugénie ESCHASSÉRIAUX (1798-1867) à Paris le 1^{er} août 1798. Voir la lettre n°198.

⁷ Émilie MONGE (1778-1867), son mari Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) et leurs deux fils Guillaume-Stanislas MAREY-MONGE (1796-1863) et Gaspard-Louis MAREY-MONGE (1797-1821).

⁸ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

197. Monge à sa femme, Le Caire, 12 décembre 1798

Au Caire, le 22 frimaire an 7 de la République¹

Je crois, ma très chère amie, que ce sera le Cit. Poulain qui te remettra la présente, si toutefois il peut tromper sur toute la route la surveillance des Anglais et arriver jusque sur une terre amie. Le cit. Poulain, capitaine de frégate,² t'intéressera certainement :

1° parce qu'il est de Charleville je connaissais beaucoup la maison respectable de son père qui jouissait d'une grande considération ;

2° parce que nous étions ensemble sur le Nil, et dans le même petit bâtiment, le jour que notre flotte a combattu contre les Mamelouks, et que j'ai beaucoup à me louer des attentions continuelles qu'il a eues pour moi pendant tout le trajet ;

3° enfin, parce que, venant du Caire où il a connaissance de l'état respectable dans lequel nous sommes, il fera un récit plus fidèle et plus flatteur que ne sont ceux des fugitifs qui ont abandonné lâchement l'expédition.

Si vous n'avez de nos nouvelles que celles que les Anglais peuvent vous avoir fait passer, vous devez avoir des inquiétudes, parce qu'eux mêmes sont dans l'erreur sur notre compte. L'Expédition d'Égypte a été parfaitement exécutée. Nous sommes les maîtres du pays. Des deux principaux beys, le 1er, Ibrahim Bey, qui était resté au Caire avec ses forces pendant la bataille des Pyramides,³ a été obligé de fuir en abandonnant le Caire, et de se retirer d'abord à Belbeis⁴ sur la route de la Syrie, d'où il a été chassé ensuite et obligé de traverser le désert jusqu'à Gaza où il est resté depuis cette époque. Le Pacha de Syrie ne lui permet pas d'entrer sur son territoire, et lui fournit environ 700# par jour qui ne suffisent pas à entretenir sa petite armée campée en deçà de la ville. Les trois quarts de cette armée l'ont déjà abandonné et il est hors d'état de nous nuire. Car nous occupons toute l'Égypte de ce côté et nous avons fortifié la dernière ville qui se nomme Salahié de manière à ne rien craindre du côté de la Syrie.

L'autre Bey, qui se nomme Murad,⁵ après avoir perdu la bataille des Pyramides sur la rive occidentale du fleuve, ne put pas passer le fleuve sous les yeux de l'armée victorieuse, et se retira vers la Haute Égypte. Bientôt l'inondation nous empêcha de pousser plus loin l'invasion et le général Desaix fut chargé avec une petite division de le contenir et même de lui faire évacuer le Faïoum, ce qu'il a parfaitement réussi. Le Fayoum est la seule vallée latérale qui communique à celle du Nil. C'est un pays arrosé par le Nil ; il a 7 lieues de profondeur et autant de largeur ; il est cultivé dans toute son étendue, et le général Desaix m'a dit qu'il était plus beau et plus fertile que tout ce que nous connaissons dans la basse Égypte.⁶

Pendant l'inondation, le général en chef s'est fortement occupé à rétablir la discipline et l'organisation de l'armée. Il a monté une grande partie de la cavalerie qui avait laissé ses chevaux en France, et il vient de donner 1200 hommes de cavalerie au général Desaix qui avec d'autres renforts d'infanterie terminera d'ici à peu de temps l'affaire de Murad-Bey, et alors la possession de l'Égypte qui déjà est entièrement assurée, ne sera plus contestée. Ce sera alors que nous monterons dans la Thébaïde, et que nous irons voir les ruines de cette antique ville qui sont encore aujourd'hui dans le même état où elles étaient du temps des historiens les plus anciens. Car, comme il ne pleut jamais dans cette singulière vallée [depuis que nous sommes en Égypte, je n'ai pas vu tomber une seule goutte de pluie quoiqu'il en fut tombé à Alexandrie et tous les jours le ciel est pur ; c'est un bon pays pour les astronomes], et qu'il n'y gèle pas, les monuments s'y conservent bien plus longtemps que dans tout autre climat.

¹ Sous la date, Mme Monge a inscrit : « Reçu le 3 vendémiaire an 8 » [25 sept. 1799]. [R.T.]

² ? POULAIN (17 ? - ?).

³ IBRAHIM BEY (1735-1817). Le 8 fructidor an VI [25 août 1798], Desaix commence la campagne en Haute-Égypte à la poursuite de Mourad-Bey après la bataille des Pyramides du 3 thermidor an VI [21 juillet 1798]. Desaix sort victorieux de son combat avec Mourad Bey à Sediman le 16 vendémiaire an VI [7 octobre 1798]. Voir les lettres n°192 et 193.

⁴ [Belbec] comme les mots suivants, il est souligné par Monge.

⁵ MOURAD BEY (1750-1801) chef mamelouk. Voir les lettres n°192 et 193.

⁶ Louis-Charles-Antoine DESAIX (1768-1800).

Le général en chef fait fortifier tous les points importants de l'Égypte. Je te parlais tout à l'heure de Salahié ; mais la ville de Belbeis qui est à moitié chemin est aussi fortifiée comme place de seconde ligne en cas d'attaque par la Syrie. Damiette et Alexandrie sont mises dans un état très respectable, et la flotte anglaise n'a pas osé même les menacer. La ville du Caire qui n'est pas plus ancienne que la conquête de Mahomet, est environnée et obstruée d'un grand nombre de montagnes assez hautes et faites de tous les décombres des démolitions successives des maisons de la ville. Comme la plupart des maisons sont bâties en briques séchées au soleil, lorsqu'on en démolit une, il y a une grande quantité de décombres qu'il faut porter quelque part, on les a empilés de tous côtés pour ne pas mettre au dessus de l'inondation le terrain sur lequel on les avait répandus, et il en est résulté beaucoup de montagnes assez hautes. Le général fait occuper toutes les hauteurs par des forts qui se correspondent et qui nous rendent maîtres du Caire contre les forces du dedans et contre celles du dehors.

Des forces viennent de partir pour occuper le port de Suez sur la mer Rouge. Il vient d'y arriver une flottille venant d'Arabie et chargée des objets ordinaires de commerce, et principalement de café moka. Le général va armer cette flottille, la mettre en état de guerre et par là il sera maître de la mer Rouge. Il a plu cette année à Suez, les citernes sont pleines. Ainsi la garnison et les ouvriers de tout genre qu'on y envoie pour équiper et armer la flottille sont assurés d'avoir de l'eau. D'ailleurs à deux lieues de là du côté de l'Arabie est la fameuse fontaine de Moïse¹ dont les Arabes se prétendaient les maîtres, et dont ils vendaient l'eau aux Turcs de Suez ; le général va bâtir un fort tout autour, et nous en serons propriétaires. Suez ne sera plus [réduit] aux expédients pour la boisson ; nous en donnerons même aux Arabes qui par là seront dans notre dépendance. D'ici à Suez, il y a 4 à 5 jours de marche dans le désert. À chaque station le général va faire bâtir des fortins, où une légère garnison pourra résister aux Arabes et donner gîte aux voyageurs et protection aux caravanes. D'ailleurs les fortins éclaireront les Arabes, et contribueront encore à nous assurer de leur conduite.

On a reçu hier des nouvelles de l'arrivée de la garnison à Suez et on a appris que les bâtiments français avaient pris sur les Anglais tout l'argent qu'ils ont coutume de porter pour leur commerce dans la mer Rouge. Cette nouvelle est vague et nous pensons qu'elle a pour objet quelques prises faites à l'entrée de la mer Rouge par nos corsaires de l'Isle de France. Ils ne savent pas vraisemblablement que nous sommes en Égypte ; s'ils pouvaient le savoir, et s'ils venaient dans nos ports, ils augmenteraient encore notre puissance qui doit bien inquiéter tous les despotes de l'Asie. Nous commençons à faire sentir le poids de notre voisinage aux Arabes Bédouins du désert. Ils nous ont harcelé pendant notre route ; et quand quelque pauvre traîneur se laissait devancer par le corps de l'armée d'une centaine de pas, ces dignes descendants du Bédouin Abraham tombaient sur eux à cheval avec la rapidité de l'éclair, tuaient le pauvre imprudent et le dépouillaient. Alors nous n'avions pas de cavalerie, et tout ce qu'on pouvait faire était de veiller sur les traîneurs. Aujourd'hui que nos cavaliers ont aussi des chevaux arabes, nous donnons la chasse aux Bédouins. Il y a quelques jours que le général Murat dans une seule expédition a ravagé et dépouillé huit de leurs camps dans lesquels il a retrouvé beaucoup d'effets français, et entre autres la selle du pauvre général Muireur dont je t'écrivais le malheur dans le temps,² et qui fut tué à deux pas de notre camp à Damanhour. Il est bien probable que toutes ces bandes de voleurs, voyant l'unité et la force de notre gouvernement en Égypte, voyant qu'on ira les attaquer jusque chez eux, qu'on coupera leurs palmiers et que dans l'Égypte dont ils ne peuvent se passer on les traitera de Turc à Maure, s'humaniseront et se soumettront à des lois ; ils deviendront nos charretiers de Suez au Caire, etc.

Adieu, ma chère amie. Je t'embrasse bien tendrement. Fais mille amitiés de ma part à nos enfants, à leurs maris,³ à nos frères et sœurs,¹ à Paméla, à la citoyenne Berthollet,² et à tous

¹ Monge publie une « Observation de la fontaine de Moïse » dans la *Décade égyptienne*, t. 3. pp. 272-277.

² Lettre non retrouvée et général non identifié.

³ Leur fille aînée Émilie MONGE (1778-1867) et son mari Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) ; leur fille cadette Louise MONGE (1779-1874) et son mari Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824).

nos amis. Dis bien au cit[oyen] Eschassériaux que l'Égypte est la plus belle et la plus utile conquête que nous puissions faire, et qu'il ne faut pas que par faiblesse on l'abandonne.³

Toutes nos connaissances se portent bien ; nous sommes ici très heureux ; il ne nous manque que nos femmes, nos enfants et nos amis. Ce n'est pas peu en vérité ; mais nous étions résignés à ce sacrifice en partant.

Adieu encore une fois.

¹ Le frère de Gaspard Louis MONGE (1748-1827) et sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827) ainsi que la sœur de Catherine, Anne Françoise HUART (1767-1852) et son mari Barthélémy BAUR (1752-1823).

² Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine et Marie-Marguerite BAUR (1745-1829) épouse de Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822).

³ Eschassériaux est aussi l'auteur d'un rapport sur le projet d'une colonisation de l'Égypte. Voir les lettres n°177 et 198.

198. Monge à sa fille Louise, Le Caire, 22 décembre 1798

Au Caire, le 2 nivôse an 7 ère républicaine

Sur le point, ma chère Louise,¹ de faire une tournée d'une quinzaine de jours, je ne veux pas quitter le Caire sans t'adresser quelques mots, au risque qu'ils ne te parviennent pas. Nous partons demain matin, Berthollet et moi, pour aller avec le général en chef à Suez. Nous occupons depuis quelque temps ce port de la mer Rouge.² Le général qui se propose d'assurer la route par terre contre les Arabes, et qui a des projets sur le port, veut s'assurer des choses par lui-même ; il va reconnaître les lieux et nous profitons avec grand plaisir de l'offre qu'il vient de nous faire de nous y mener.

Depuis cinq mois nous n'avons absolument rien reçu de France. Si le moindre petit avis pouvait échapper à la surveillance des Anglais, portant des papiers publics et surtout avec des lettres pour les particuliers, cela mettrait la joie dans toute l'armée. Je n'ai aucune nouvelle de tes couches. Je présume qu'elles ont été heureuses ; je te vois dans ton ménage, avec un mari aimable et plein de raison, avec un enfant bien constitué et plein de santé, et tu me parais la femme la plus heureuse du monde.³ Conserve ce bonheur, ma chère Louise ; il dépend en partie de toi.⁴

Si des innombrables bâtiments que nous vous avons expédiés, quelques-uns ont pu passer et arriver à leur destination, vous devez connaître notre position en Égypte, et apprécier ce que vaut à la République la conquête de ce bon et excellent pays. Vous devez savoir que les opérations ont été conduites avec sagesse et rapidité, et que cette conquête est peut-être une de celles qui ont le moins coûté en hommes et en choses. En sorte que si l'amiral Brueys avait suivi les ordres du général en chef qui ne pouvait plus communiquer avec lui qu'après la conquête du Caire, c'est-à-dire que, si après avoir opéré le débarquement de tout le matériel, il eut fait entrer la flotte dans le port d'Alexandrie, ce qui ensuite a été reconnu comme possible ; ou même, mieux encore, que si les Anglais étant à sa connaissance dans l'est, il eut tout simplement mis à la voile pour Toulon où il serait arrivé sans difficulté, l'expédition aurait quelque chose de miraculeux. Il a fallu que notre flotte fut presqu'entièrement détruite, pour donner une couleur humaine à cet événement.⁵

De toutes nos espérances, aucune n'a été trompée, si ce n'est celle qui était relative aux finances. Depuis longtemps la civilisation allait en reculant ici d'une manière toujours de plus en plus rapide. Le commerce n'était fait et ne pouvait l'être que par des gens sans honneur ; l'industrie avait fui ; tous les travaux des Anciens, ceux mêmes des Arabes bien postérieurs, n'étaient pas entretenus. Le désert empiétait journellement sur cette terre jadis si fertile ; toutes les sources de prospérité étaient taries ; et les revenus du pays dans l'état où il est, la Haute Égypte n'étant pas encore soumise, et l'état de guerre interdisant tout commerce avec l'extérieur, les revenus dis-je sont insuffisants pour entretenir une armée nombreuse et active ; pour exécuter les travaux de fortifications nécessaires à notre défense, surtout ne devant recevoir aucun secours de métropole, il faudrait rétablir les anciens canaux qui doivent ramener la fécondité dans le pays, l'activité dans le commerce entre les deux mers, et l'industrie [chez] les habitants. Il est donc impossible de mettre la main à tout, mais ces

¹ Louise MONGE (1779-1874).

² Du 24 décembre 1798 [4 nivôse an VII] au 7 janvier 1799 [18 nivôse an VII], accompagné par Monge, Berthollet, Bourrienne et Dufalga, Bonaparte effectue avec une excursion à Suez afin d'étudier la restauration du canal entre la mer Rouge et le Nil et de prémunir par des fortifications la route de Syrie.

³ Louise épouse le 1^{er} novembre 1797 Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824) (voir la lettre n°137), député très actif et productif notamment dans la rédaction de travaux parlementaires sur la colonisation (voir la lettre n°177).

⁴ Voir la lettre n°137.

⁵ Monge fait référence à la défaite navale française sous le commandement de François Paul de BRUEYS D'AIGALLIERS (1753-1798) en rade d'Aboukir le 14 thermidor an VI [1^{er} août 1798] contre la flotte britannique menée par l'amiral Nelson. Voir la lettre n°196. Monge cherche à montrer que cette défaite pouvait être évitée et qu'elle n'est pas le résultat de la mauvaise posture de la France ni même de sa faiblesse. Selon Monge, c'est une erreur de jugement personnel qui en est à l'origine.

retards mêmes ne sont peut-être pas si fâcheux ; on reconnaît tous les jours le pays et quand les circonstances le permettront, on fera les opérations les plus utiles, et de la manière la plus profitable.

Depuis l'on a reconnu les anciens canaux qui communiquaient de la mer Rouge au Caire et l'on en a suivi un jusqu'à une journée de Suez. Ce que les Romains firent, ce qu'ont fait depuis les Califes, nous pouvons le faire, et nous ouvrirons par l'Égypte une route au commerce de l'Inde ; nous serons les maîtres de celui de l'Arabie ; et ce beau pays devenant le point de communication entre l'Inde et l'Europe, les deux parties du monde les plus peuplées et les plus industrieuses, sera peuplé et actif comme le Pont-Neuf par lequel communiquent entre-elles les deux moitiés de Paris. Mais avant que d'entreprendre tous ces travaux qui sont immenses, il faut avoir subjugué les Arabes Bédouins qui sont des tribus de voleurs, errantes dans le désert dont ils connaissent tous les détails et où il est impossible de les poursuivre. On les subjuguera lorsqu'ils verront en Égypte un gouvernement ferme et non divisé. Déjà toutes les tribus voisines du Caire sont soumises, et se chargent, chacune dans leur arrondissement, de la sûreté de la route depuis la capitale jusqu'à Salahieh, notre poste avancé du côté de la Syrie ; en sorte qu'aujourd'hui des cantiniers et autres particuliers se risquent à faire seuls cette route, ce qui aurait été impossible dans les commencements de notre établissement au Caire. Notre jeune général jouit de la confiance entière de l'armée qu'il mérite peut-être plus encore par la sagesse de sa conduite en matière de gouvernement que par ses talents militaires.¹

Quant à nous autres, gens occupés de sciences, nous jouissons ici de tout l'agrément que nous avons espéré. Notre Institut est en pleine activité.² J'en ai été le président pendant le 1^{er} semestre, le général en chef en était le vice-président. Je suis sorti de charge hier ; c'est le général qui est président et Berthollet lui a succédé dans la vice-présidence. Nous faisons beaucoup de mémoires ; plusieurs de nos membres sont actuellement en tournée et rapporteront dans un mois leurs récoltes. Immédiatement après, nous solliciterons l'impression du premier volume de nos mémoires ; et peut-être sera-t-il publié et distribué en Europe avant celui de l'Institut de Paris. Si cela arrivait, nous n'en tirerions pas vanité, mais ce serait une leçon que nous aurions donnée à nos pairs.

L'armée qui avait d'abord beaucoup d'humeur contre l'Égypte : 1^o parce qu'elle avait essuyé toutes sortes de fatigues et de privations en parcourant 50 lieues de désert, 2^o parce que, n'ayant pas de chevaux, elle était harcelée dans sa marche par des Bédouins bien montés qui venaient enlever à la barbe du camp ceux qui s'en écartaient, et dans les marches tous les traînards, 3^o parce que dans ce pays tous les usages sont différents des nôtres ; il n'y avait pas de pain et le peu qu'on en trouvait, quoique fait avec du bon froment n'était pas mangeable, 4^o parce qu'il n'y avait ni vin ni femmes, 5^o parce que, pour peu qu'on s'écartât du Nil, on n'avait pas même de l'eau ... l'armée dis-je, commence à s'accoutumer au pays, et même à le trouver agréable. Je ne crois pas qu'il y ait un climat plus heureux et plus sain. Tous nos blessés ont guéri avec la plus grande rapidité, en sorte que nos pertes en hommes qui n'ont pas été grandes, ont encore été moindres par les guérisons sur lesquelles on n'aurait pas compté. Depuis que nous avons le pied en Égypte, nous n'avons pas vu une goutte de pluie, quoiqu'il ait plu, même abondamment, à Alexandrie. Tous les jours, le ciel est brillant et le lendemain le jour est aussi beau que la veille. L'été est assez chaud, mais cette chaleur est rendue supportable par un vent du nord qui souffle continuellement, en sorte que si l'appartement est ouvert du nord au sud, vous n'êtes jamais incommodés [par] la chaleur. Nous sommes actuellement dans les jours les plus courts de l'année. Le soleil est levé à 7 heures du matin, et ne se couche qu'après cinq heures du soir ; la journée est beaucoup plus longue qu'en Europe. Il fait frais la matinée, le thermomètre descend à 8 ou 9 degrés au-dessus de la glace ; mais dans les appartements, on n'éprouve pas le besoin du feu. Le soleil brille dans le jour, la

¹ Après la cuisante défaite navale, Monge rappelle les talents militaires de Bonaparte. Il semble important pour Monge de rassurer Eschassériaux et par son intermédiaire les hommes politiques restés à Paris. Bonaparte est le même général victorieux qu'en Italie. Monge tient à ce que l'image du jeune général ne soit pas écornée.

² Voir la lettre n°189.

végétation est très active, et l'Égypte qui a étéensemencée il y a un mois, est actuellement comme un grand jardin. Les animaux de notre basse-cour et de notre ménagerie mangent déjà l'herbe que nous avons semée depuis la retraite de l'inondation, et nous sommes actuellement comme on est en floréal à Paris.

Je vais terminer court, ma chère Louise. Ma lettre n'est qu'un bavardage que tu ne montreras qu'à la famille¹ et dis bien au citoyen Eschassériaux que l'Égypte est une possession précieuse pour la République ; qu'aucun objet ne peut [être] mis en compensation et qu'il serait fort impolitique que de l'abandonner. Typo Saïd² sait que nous sommes établis au Caire et il a dépêché un Indien porteur d'une lettre que les Arabes lui ont prise. Ce messenger n'est pas encore ici ; il vient avec une escorte de nos postes avancés. J'embrasse tendrement ton bon mari, son estimable frère, ton petit enfant que je suis bien empressé de voir. Tu sais combien je te suis attaché.

Monge

Embrasse pour moi ta mère³, tes oncles, tes tantes.⁴ J'ai écrit bien souvent. Peut-être ta mère n'a-t-elle reçu aucune de mes lettres ; dans ce cas, elle doit avoir été bien inquiète⁵ ; ce n'est pas ma faute ; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour lui éviter cette peine ; mais les Anglais sont là.

¹ Monge détermine précisément les limites de diffusion de ses lettres, sachant qu'elles peuvent être publiées. Voir la lettre n°196.

² TIPOO SAHIB (1749-1799) sultan de Mysore, opposé aux Anglais et prêt à collaborer avec les Français.

³ Catherine HUART (1747-1846).

⁴ Le frère de Gaspard Louis MONGE (1748-1827) et sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827) ainsi que la sœur de Catherine, Anne Françoise HUART (1767-1852) et son mari Barthélémy BAUR (1752-1823).

⁵ Dès son départ de Paris pour Rome en février 1798, Monge se montre très inquiet pour sa femme, voir les lettres n°151, 152, 153, 163, 167, 168, 173, 176, 181 et 182.

199. Monge à Fourier, Jaffa, 10 mars 1799

Jaffa, le 20 ventôse de l'an VII de l'ère républicaine

Au citoyen Fourier, secrétaire de l'Institut¹

Berthollet et Costaz,² mon cher collègue, écrivent au Caire et doivent vraisemblablement vous donner les détails de la prise incroyable de Jaffa.³ Les batteries ont été démasquées le matin à 8 heures ; vers midi, la brèche était faite. Le général en chef a fait successivement deux sommations auxquelles on n'a répondu autrement qu'en coupant le col aux pauvres Syriens qu'on en avait faits porteurs ; et à 4 heures de l'après-midi, nous étions maîtres de la ville prise d'assaut et qui a essuyé le feu le plus complet. Nous y avons trouvé une artillerie superbe, et qui nous sera bien utile pour soumettre Saint-Jean d'Acre.⁴ Mais Djezzar⁵, qui ne sait pas encore que nous sommes maîtres de la ville, a soin de nous approvisionner par des bâtiments qu'il expédiait pour les assiégés et que nous avons grand soin d'accueillir. Nous avons trouvé peu de poudre dans la ville ; un bâtiment de Djezzar vient de nous en apporter dix milliers.

Je crois qu'il est bon que l'Institut sache que dans la ville van, près du puits qui est dans le fort, se trouve un monument égyptien qui sert d'auge. Ce n'est pas un tombeau car il n'a que trois pieds de longueur. J'en dessine ici grossièrement la figure.⁶ Il me paraît que c'était une espèce de niche pour placer une idole ; elle devait être dressée sur la base BCD. Le point A est le sommet d'une pyramide carrée très aplatie qui formait le dessus. Le monument est en granit noir et les quatre faces latérales, tant les deux inférieures que les deux extérieures sont couvertes de hiéroglyphes. Les autres faces sont nues. L'ouverture est garnie d'une feuillure qui paraît avoir été destinée à recevoir une clôture. Ce monument me paraît très bien conservé, malgré l'usage auquel il est employé depuis si longtemps. Mais mes collègues ne le trouvent pas digne d'être transporté au Caire. Si les moyens de transport étaient aussi faciles qu'en Europe, je désirerais qu'on l'emportât. Peut-être qu'en retournant en Égypte il sera facile de le placer sur un caisson. En attendant, je trouve qu'il est bon que l'Institut sache qu'il existe et je vous prie d'en tenir note sur le registre.⁷

Nous nous portons tous bien ; nous vous embrassons. Rappelez-nous au souvenir du citoyen Champy⁸ et à celui de tous nos amis.

Monge

¹ Joseph FOURIER (1768-1830).

² Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) et Louis COSTAZ (1767-1842).

³ Le 17 ventôse an VII [7 mars 1799] prise et pillage de Jaffa.

⁴ Le siège de Saint-Jean d'Acre commence neuf jours plus tard le 29 ventôse an VII [19 mars 1799] et se termine le 21 floréal an VII [10 mai 1799] sur l'échec de Bonaparte.

⁵ AHMED DJEZZAR (1735 ?-1804) à la tête des armées ottomanes en décembre 1798 pour chasser les Français hors d'Égypte.

⁶ Cette lettre est transcrite à partir d'une copie (Ms 2192 BIF) sur laquelle ne figure pas le dessin. Il n'a donc pas pu être reproduit.

⁷ Cette pièce n'a pas pu être identifiée. Monge a déjà signalé un sarcophage et demandé son transport. Lors de la troisième séance de l'Institut, le 16 fructidor an VI [2 septembre 1798]. Monge signale l'existence, au lieu-dit « le Sazar », d'un sarcophage recouvert intérieurement et extérieurement de hiéroglyphes et, à la Citadelle, celle d'un seuil de porte formé d'un fragment d'obélisque en basalte. Il en demande le transport « dans le local de l'Institut puis en France, quand ce sera possible » (cité par Michel Dewachter, « Du Texte au Signe. La pierre de Rosette et les premières collections d'antiquités égyptiennes », *Bull. de la Société française d'égyptologie*, n° 146 (octobre 1999), 25-58: citation p. 46; Jean-Edouard Goby, « Premier Institut d'Égypte. Restitution des comptes rendus des séances », *Mémoires de l'Académie des inscriptions des belles-lettres*, nouv. sér., t. VII (1987), n° 035). Renseignements communiqués par P. Bret.

⁸ Jean-Simon CHAMPY (1778-1845).

200. Monge au général Bonaparte, Le Caire, 5 juillet 1799

Le Caire, le 17 messidor de l'an VII

Au général Bonaparte

Les imprimeurs venus de Rome sont actuellement payés sur le même pied que les Français. Ils demandent que, pour l'arriéré et pour les mois qu'ils ont touchés sur l'ancien pied, ils soient portés au même traitement. Cette demande me paraît juste et je demande au général en chef d'y faire droit.

Monge

201. Monge à sa femme, Fréjus, 9 octobre 1799

In Exitu Israël de Egypto

En rade de Fréjus, le 17 vendémiaire de l'an VIII de la République française

On a dû recevoir, ma chère amie, depuis peu de temps des nouvelles de nos derniers succès en Égypte. Vous devez savoir que le général Bonaparte, après avoir mis l'ennemi hors d'état de nous attaquer par la Syrie et de nous forcer à une diversion, a détruit entièrement l'armée qui venait par mer pour nous enlever l'Égypte. Des 17000 hommes qui avaient débarqué à Aboukir et qui, dans le premier instant, s'étaient emparé du fort et d'une petite redoute, aucun n'est retourné. Un petit nombre a été fait prisonnier et de ce nombre est le pacha commandant de terre et de mer. Tout le reste a été tué ou noyé.

L'Égypte n'ayant plus rien à craindre de l'ennemi d'ici à l'année prochaine, le général Bonaparte a profité du moment où les Anglais et les Turcs, après la destruction entière de l'armée de débarquement, ont quitté la croisière, peut-être pour faire de l'eau et des vivres, il a, dis-je, profité de ce moment¹ pour revenir en France voler au secours de son pays ; nous nous sommes donc embarqués le 6 fructidor, et nous venons de mouiller devant Fréjus.

Nous n'avions plus de nouvelles de France depuis six mois ; nous avons relâché à Ajaccio en Corse pour avoir connaissance de la position de nos ennemis. Nous avons appris là les succès de la coalition, et que les Anglais n'étaient plus devant Toulon. Pleins de confiance, nous partons d'Ajaccio, nous faisons voile sur Toulon ; mais hier soir au coucher du soleil, nous avons vu une flotte. Nous avons entendu ses coups de canons de signaux. Heureusement, elle ne nous a pas vus, car il faisait sombre dans l'est où nous étions, et en donnant un peu plus à l'est, nous sommes venus atterrir cette nuit du côté des Iles d'Hyères. Nous n'avons pas voulu mouiller pendant la nuit et le mistral qui s'est mis de la partie nous a poussés jusqu'ici, où nous sommes enfin à l'abri de la mer et des ennemis. Notre traversée a été très heureuse ; nous n'avons rien vu en mer qu'hier soir.

Je ne sais si nous ferons quarantaine, ni de combien elle sera. Si nous sommes obligés d'en faire, je ne manquerai pas de t'écrire souvent. Quant à toi, ma chère amie, fais-moi toujours une réponse aussitôt que tu auras reçu la présente, et ne manque pas de l'envoyer au Directoire, avec prière de la joindre à celle qu'il doit faire au général Bonaparte.

Viennent avec nous, le général Berthier², les généraux Lannes, Marmont, Murat³ et les citoyens Berthollet, Parseval et Denon⁴. Nous nous portons tous très bien, et nous sommes enchantés que le général Bonaparte soit à portée de rendre encore de grands services à la patrie.

Embrasse bien pour moi Eschassériaux et sa femme⁵, mon frère et la sienne⁶, Fillette et son mari⁷, Paméla⁸ et tous nos amis de l'École polytechnique, ainsi que la citoyenne Berthollet⁹ à qui je présente mes respects.

J'ai le plus grand empressement à te revoir ; j'espère que cela ne sera pas long¹

¹ Monge veut insister sur le fait que Bonaparte ne fuit pas l'Égypte mais qu'il profite des conditions favorables au départ.

² Louis-Alexandre BERTHIER (1753-1815).

³ Jean LANNES (1769-1809), Auguste-Louis-Frédéric VIESSE DE MARMONT (1774-1852). Aide du camp du général Bonaparte pendant la campagne d'Italie. Voir la lettre n°66. Et Joachim MURAT (1767-1815).

⁴ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822), François- Auguste PARSEVAL-GRANDMAISON (1759-1834) poète et membre de la commission des sciences et des arts et de l'Institut du Caire. Et Dominique-Vivant DENON, (1747-1825).

⁵ Louise MONGE (1779-1874) et Nicolas-Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824).

⁶ Louis MONGE (1748-1827) frère de Gaspard MONGE et sa femme Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827).

⁷ Anne Françoise HUART (1767-1852), jeune sœur de Catherine HUART et son mari Barthélémy BAUR (1752-1823).

⁸ Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART.

⁹ Marie-Marguerite BAUR (1745-1829).

¹ L'adresse porte : "A la citoyenne Monge, à l'École polytechnique, près le Palais des Cinq cents à Paris", un cachet "Poste auprès du Directoire ", la mention manuscrite « Pressée », ainsi qu'un autre cachet portant le nombre 21, probablement la date de son arrivée. Dès qu'elle eut reçu la lettre précédente écrite de Fréjus par son mari, Mme Monge la transmet à Nuits à sa fille Émilie et à son gendre Marey, en ajoutant ces quelques lignes : « Miracle, mes chers amis. Ils sont en France. Je vous envoie sa lettre. Que je me salue bon gré d'être restée à mon poste. Peut-être avez-vous déjà une lettre de lui. Je lui ai écrit cette nuit, par le courrier qui a apporté cette grande nouvelle. La tête tourne à tout le monde, il semble déjà voir reconquérir l'Italie par ce héros qui se trouve partout à point nommé. J'étais occupée à lire la relation de la campagne de Syrie, lorsque le citoyen Le Fuel arrive tout en sueur à 7 heures du soir, me dire que le courrier lui avait dit tout cela. Nous l'avons embrassé et toute la compagnie de s'embrasser, de pleurer, rire, sauter. Que n'êtes-vous pas ici à présent ; vous m'aviez promis de revenir s'il arrivait. Je vous somme de tenir parole, vous citoyen qui en êtes esclave. S'il était son maître, je suis persuadée qu'il passerait par chez vous, et qu'il vous ramènerait. Je suffoque, je n'ai pu dormir de la nuit. »

202. Monge à son gendre Marey, Fréjus, 9 octobre 1799

[Fréjus, 17 vendémiaire an 8]

Mon cher Marey,¹ le général Bonaparte,² après avoir ce printemps détruit les moyens d'attaquer l'Égypte par la Syrie, et après avoir ensuite exterminé jusqu'au dernier soldat de l'armée débarquée à Aboukir, voyant l'armée française entièrement maîtresse de l'Égypte depuis Alexandrie jusqu'aux portes de Gaza et depuis Damiette jusqu'aux cataractes du Nil ; ne voyant plus sa présence nécessaire en Égypte, et croyant qu'elle peut l'être beaucoup en France, s'est déterminé à profiter de la levée, peut-être momentanée, du blocus d'Alexandrie, pour sortir d'Égypte et venir en France.³ Il s'est embarqué le 5 fructidor⁴ ; il est venu ensuite relâcher à Ajaccio en Corse pour prendre connaissance de la position des flottes ennemies ; il s'est remis en mer, et il reconnaissait hier soir la terre bénie de France lorsqu'au coucher du soleil nous avons aperçu 8 bâtiments ennemis qui croisaient en avant de Toulon. Heureusement, nous étions dans la partie sombre de l'horizon, ils ne nous ont pas vus, mais au lieu de nous porter vers les îles d'Hyères, nous nous sommes dirigés sur le golfe de Fréjus où nous sommes entrés ce matin. Nous nous attendions à faire quarantaine ; nous avons été admis en libre entrée. Nous sommes en ville et nous nous occupons des moyens de nous transporter.

Je ne sais si le général Bonaparte passera par la Côte d'Or. Si cela était, cherchez derrière les fagots l'excellente bouteille. Je voudrais bien qu'il prît cette route ; cela me procurerait le plaisir de vous embrasser ainsi que notre bonne Émilie, et vos enfants dont il n'y a qu'un que je connaisse et dont je puisse dire qu'il est charmant.⁵

Rappelez-moi au souvenir de toutes les personnes de votre charmante société et comptez sur le plaisir que j'aurais à vous revoir.

Je ne sais si ma lettre ira devant ou après moi ; il pourrait se faire que je vous visse avant que vous ne la receviez.⁶

Monge

Berthollet revient aussi, nous sommes ensemble, ainsi que le général Berthier⁷, les généraux Lannes, Marmont et Murat.⁸ Marmont est de Châtillon-sur-Seine.

Je n'ai pas le temps d'écrire à mon frère de Beaune.⁹ Je charge Émilie de me suppléer à cet égard, et de compter sur ma tendre amitié.

¹ Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818).

² Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

³ Monge justifie le départ de Bonaparte, afin qu'ils ne soient pas confondus avec les « fugitifs qui ont abandonné lâchement l'expédition. », comme il l'exprime dans une lettre à sa femme 177 GM à Catherine, Le Caire, le 22 frimaire an 7 [12 décembre 1798]. Dans la lettre précédente à sa femme, Monge donne pour raison du départ la situation intérieure de la France et la volonté de Bonaparte d'être utile à son pays. Voir lettre n°201.

⁴ 22 août 1799.

⁵ Émilie MONGE (1778-1867), fille aînée de Monge et ses fils Guillaume-Stanislas (1796-1863) et Gaspard-Louis MAREY-MONGE (1797-1821).

⁶ Bonaparte ne passe pas par la Côte-d'Or et Monge n'a pas l'occasion de revoir sa fille, son gendre et ses petits-enfants. Voir lettre n°203.

⁷ Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) et Louis-Alexandre BERTHIER (1753-1815).

⁸ Jean LANNES (1769-1809), Auguste-Louis-Frédéric Viesse de MARMONT (1774-1852) et Joachim MURAT (1767-1815).

⁹ Jean MONGE (1751-1813) professeur de mathématiques à Beaune.

203. Monge à sa fille Émilie, Paris, 20 octobre 1799

Paris, le 2 brumaire de l'an VIII de l'ère républicaine

Dans notre route, ma chère amie,¹ depuis Aix jusqu'à Lyon, l'intention du général Bonaparte² était de passer par la Côte d'Or qu'il aime, et de venir te demander à souper.

La lettre même par laquelle je t'en prévenais, et qui devait t'être portée par son courrier, était écrite ; mais au moment de partir, plusieurs raisons très fortes l'ont obligé de passer par Moulins, et malgré le désir que j'avais de te voir ainsi que ton mari,³ j'ai été obligé de convenir que c'était bien fait.

Tu nous fais espérer que vous viendrez cet hiver à Paris ; engage le citoyen Marey à venir le plus tôt possible, et ne t'avise pas de laisser les enfants⁴ que nous nous faisons une fête de voir.

Il faut que je m'occupe de notre pauvre École polytechnique, aussi je ne pourrai aller vous voir à Nuits.⁵ Embrasse bien le citoyen Marey pour moi. Fais mille amitiés aux citoyen et citoyenne Chauvelin.⁶ Rappelle-moi au souvenir de toute votre société républicaine de Nuits et compte sur la tendre amitié de ton père.

Monge

Tout le monde ici t'embrasse et se porte bien.

Le citoyen Teinturier de Beaune, aide de camp du général [Junot] se porte bien.⁷ Il y avait peu de temps que je l'avais vu au Caire. Fais dire cela à sa famille.

¹ Émilie MONGE (1778-1867), fille aînée de Monge.

² Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

³ Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) voir lettre n°202

⁴ Guillaume-Stanislas (1796-1863) et Gaspard-Louis MAREY-MONGE (1797-1821).

⁵ Dès son arrivée Monge exprime toute sa volonté de reprendre ses responsabilités envers l'École. Monge ne cesse jamais de montrer une active préoccupation pour l'école. Voir les lettres n°3, 15, 84, 85, 87, 95, 103, 127, 132, 145, 146, 151 153, 156, 167, 168, 169, 170, 172, 175 et 185.

⁶ ? CHAUVELIN (? - ?) Républicains de la Côte-d'Or qui appartiennent à la petite société des Marey à Nuits.

⁷ ? TEINTURIER (? - ?) et Jean-Andoche JUNOT (1771-1813).

204. Monge au ministre de la marine, Paris, 25 décembre 1799

Paris, le 4 nivôse de l'an VIII

Gaspard Monge au citoyen Forfait, ministre de la marine et des colonies

Citoyen ministre,¹

Ma nomination au nombre des membres du Sénat conservateur² me fait un devoir de vous donner ma démission de la place d'examineur des aspirants de la marine.³

Me permettez-vous pour me remplacer de vous présenter mon frère Louis Monge examinateur hydrographe et qui depuis sept ans me supplée dans les fonctions de cette place.⁴

Salut et fraternité.

Monge

¹ Pierre-Alexandre-Laurent FORFAIT (1752-1807) ingénieur et ministre de la Marine depuis le 1^{er} frimaire an VIII [22 novembre 1799].

² Dès la promulgation de la constitution de l'an VIII, le 3 nivôse an VIII [24 décembre 1799] après le coup d'état, le Sénat conservateur est créé et Monge nommé.

³ Monge était nommé examinateur des aspirants de la Marine le 25 octobre 1783. Sa première tournée d'inspection a lieu en mai et juin 1784. Sur l'action de Monge à la Marine voir les lettres n°118, 127 et 132.

⁴ Louis MONGE (1748-1827). Il commence à remplacer son frère dans ses tournées à partir de 1792 alors que Monge devient ministre de la Marine. Voir les lettres n°26 et 177.